BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE
DES VOYAGES,
OU

NOTICE complète et raisonnée de tous les Voyages anciens et modernes dans les différentes parties du monde, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique ; avec des extraits plus ou moins rapides des Voyages les plus estimés de chaque pays, et des jugemens motivés sur les Relations anciennes qui ont le plus de célébrité :

PAR G. BOUCHER DE LA RICHARDERIE,
Ex-Juge en la Cour de Cassation, et Membre de la Société française de l'Afrique intérieure, instituée à Marseille.

TOME V.

A PARIS,
Chez TREUTTEL et WÜRTZ, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins ;
Et à STRASBOURG, même maison de commerce.
1808.

CANADIANA
Ottaviensis

CSP
Z
6011
.B75
1808
V.5

TABLE

DES SECTIONS ET DES PARAGRAPHES

contenus dans ce volume.

SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE.

SECTION VI.

Descriptions des Indes orientales. Voyages faits dans ce pays.

§. I. Descriptions générales des Indes orientales, et Voyages comprenant plusieurs parties des Indes..... page 1

§. II. Descriptions de plusieurs contrées particulières de l'Indostan, et Voyages faits dans diverses régions de cette péninsule 57

Côte de Malabar. Goa. Isle de Bombay..... *ibid.*

Pays des Marattes, etc..... 86

§. III. Voyages au golfe du Bengale, aux royaumes de Pégu, d'Ava, de Siam, de la Cochinchine, de Tunquin, de Camboye, au détroit de Malaca, et Descriptions de ces pays..... 88

Golfe de Bengale..... *ibid.*

Royaume de Pégu..... 89

Royaume de Siam..... 98

Royaume de la Cochinchine..... 108

Royaume de Tunkin..... 124

Royaume de Camboye..... 127

SECTION VII.

Descriptions des îles de la mer des Indes. Voyages faits dans ces îles..... page 129

Isle de Sumatra..... 147
Isles de la Sonde. — Isle de Java..... 149
Isle de Célèbes..... 168
Isles Moluques..... 184
Isles Philippines..... 192

SECTION VIII.

Descriptions des îles du Japon. Voyages faits dans ces îles..... 199

SECTION IX.

Voyages communs aux Indes, au Japon, à la Chine, à la Tartarie, et Descriptions communes à ces quatre contrées..... 264

SECTION X.

Descriptions de la Chine, de la Corée, de la Tartarie chinoise et des îles de la mer de la Chine, et Voyages faits dans ces contrées.

§. I. Descriptions de la Chine proprement dite, de la Corée et des îles de la mer de la Chine..... 270
Isle de Formose..... 289
Royaume de Corée..... 291
§. II. Voyages communs à la Chine et à la Tartarie chinoise. Descriptions communes à ces deux contrées. 297
§. III. Descriptions de la Tartarie, et particulièrement du Thibet. Voyages faits dans ces contrées..... 429

SECTION XI.

Descriptions de la Sibérie, du Kamtschatka, et de quelques autres provinces de la Russie asiatique. Voyages faits dans ces pays..... page 446

SECTION XII.

Voyages dans le nord de la Russie asiatique, sur les côtes septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, et Navigations au nord-est et au nord-ouest, pour découvrir un passage aux Indes orientales.. 459

CINQUIÈME PARTIE.

VOYAGES EN AMÉRIQUE, ET DESCRIPTIONS DE CETTE PARTIE DU MONDE.

SECTION I.

Descriptions de l'Amérique en général. Voyages communs aux deux Amériques..... 479

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/bibliothqueuni05bouc

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES VOYAGES.

SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE.

SECTION VI.

Descriptions des Indes orientales. Voyages faits dans ce pays.

§. I. *Descriptions générales des Indes orientales, et Voyages comprenant plusieurs parties des Indes.*

Indépendamment des relations très-multipliées qui ont paru sur les Indes orientales, il faut consulter l'Histoire des Voyages, par Salmon, dont j'ai donné la notice (première Partie, section v); le Voyage en Arabie, de Niebuhr; les Lettres édifiantes, et sur-tout les Recherches asiatiques, qui sont une source féconde de renseignemens précieux sur cette vaste contrée.

Je mets à la tête des relations de l'Inde, l'ouvrage suivant, comme l'un de ceux qui ont été anciennement les plus utiles aux navigateurs, pour visiter les différens parages des Indes orientales.

ROUTIER pour la navigation des Indes orientales, avec la description des îles, barres, entrées de ports, basses ou barres, dont la connoissance est nécessaire aux pilotes, par *Alexio da Motta*, qui a navigué dans ces mers l'espace de trente-cinq ans, en qualité de pilote-major des caraques de Portugal, traduit d'un manuscrit portugais par Melchisedech Thévenot. (Inséré dans sa Collection, partie 2e.)

HISTOIRE de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais, de Ferdinand-Lopez *de Castaneda :* (en portugais) *Historia de descobrimento e conquista da India por los Portogueses, por Fernando Lopez de Castaneda.* Coïmbre, 1552-1553-1554, 8 vol. in-fol.

Cet ouvrage a été entièrement traduit en italien sous le titre suivant :

HISTOIRE des Indes orientales, découvertes et conquises par les Portugais, divisée en sept livres, composée par Fernand-Lopez *de Castaneda*, et traduite du portugais en italien par Alfonse d'Ulloa : (en italien) *Istoria dell'Indie orientali, scoperte e conquistate de Portughesi, distinta in libri VII, composti da Fernando Lopez de Castaneda, e trad. di lingua portughesa in italiano da Alphonse Ulloa.* Venise, 1578, 2 vol. in-4°.

Cet ouvrage est très-rare et très-recherché, parce que

c'est l'histoire la plus complète de la conquête des Indes par les Portugais.

Une partie seulement de cette histoire a été réimprimée à Anvers en 1554.

Le premier livre aussi seulement a été traduit en français sous le titre suivant :

Le premier Livre de l'Histoire de l'Inde, contenant comment l'Inde a été découverte par le commandement du roi Emanuel, la guerre que les Portugais ont exercée contre le Samorin roi de Calicut, traduit par Nicolas de Grouchy. Paris, 1553, in-4°.

Il a été aussi en partie traduit par Simon Goulard, comme on le verra tout-à-l'heure.

Histoire véritable de la découverte de Calcuta et autres royaumes et pays de l'Inde, traduite du français en allemand. 1565, in-4°.

Des Découvertes et des Conquêtes des Portugais, faites sous les auspices et la direction d'Emanuel, roi de Portugal, en douze livres, par Jérôme *Osorio :* (en latin) *De Rebus, Emanuelis Lusitaniae regis virtute et auspiciis, gestis à Hieronymo Osorio.* Lisbonne, 1575, in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

Histoire de Portugal, contenant les entreprises, navigations et gestes mémorables des Portugais, tant en la conquête des Indes orientales par eux découvertes, qu'ès guerres d'Afrique et autres exploits, depuis l'an mil quatre cent nonante six, sous Emanuel premier, Jean troisième, et Sébastien premier du nom ; comprise en vingt livres,

dont les douze premiers sont traduits du latin de Jérôme *Osarius*, évêque de Sylveo en Algarves, les huit suivans pris de Lopez *de Castagne* et autres historiens : nouvellement mise en français par S. G. (Simon Goulard), avec un discours du fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette histoire, et ample indice des matières principales y contenues. Paris, Chevitot, 1581, in-4°.

— Le même, *ibid.* 1587, in-fol.

L'ouvrage original est écrit avec beaucoup de pureté. C'est une des meilleures sources où l'on puisse puiser, pour s'instruire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans les Indes orientales et en Afrique. Il procure aussi beaucoup de lumières sur l'état politique de plusieurs contrées de l'Inde, et sur les mœurs et les usages de leurs habitans.

COMMENTAIRES du grand Alonze *d'Albuquerque* (concernant ses expéditions dans l'Inde), rassemblés dans les propres lettres qu'il écrivoit au roi Don Manuel. Lisbonne, 1557; *ibid.* 1576, in-fol.

— Les mêmes, en quatre parties. Lisbonne, 1774, in-8°.

MERVEILLES des Indes, par Guillaume *Postel*. Paris, 1583, in-16.

DES INDES orientales, par Odoard *Barbosa :* (en italien) *Dell' Indie orientali, di Odoard Barbosa.* Venise, 1588, in-fol.

DESCRIPTION des Indes orientales, par *Pigafetta :* (en latin) *Pigafettae Descriptio Indiae orientalis.* Francfort, 1588, in-fol.

VOYAGE de Louis *Barthema* dans les Indes orien-

tales : (en italien) *Barthema (Ludovici) Itinerarium in Indiam orientalem.* Venise, 1589, in-12.

— Le même, nouvelle édition. Nuremberg, 1610, in-12.

Seize Livres d'histoires choisies des Indes orientales, et quatre livres de lettres écrites sur lesdites Indes par le P. Joseph-Pierre *Maffei*, jésuite : (en latin) *Josephi Petri Maffei Historiarum indicarum libri XVI selectarum, item ex Indiâ epistolarum libri IV.* Cologne, 1589, in-fol.

Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois dans ce format.

On en a donné aussi une édition in-8°. sous le titre suivant :

Seize Livres de l'histoire des Indes, par Jean-Pierre *Maffei*, de la Compagnie de Jésus : (en latin) *Joannis Petri Maffei, è Societate Jesu, Historiarum indicarum libri XVI.* Lyon, Jean Champion, 1637, in-8°.

Il a été traduit en italien sous le titre suivant :

Histoire des Indes orientales, avec ses lettres choisies, écrites de l'Inde, traduites du latin en langue toscane, par Serdonati : (en italien) *Istoria dell' Indie orientali, con lettere sue scelte scritte dall' India, tradotta di latino in lingua toscana da Serdonati.* Florence, 1589, Bergame, 1749, 2 vol. in-4°.

Il a été traduit aussi en français ; en voici le titre :

Histoire des Indes orientales et occidentales, en seize livres, par Jean-Pierre *Maffei*, traduite du latin (par l'abbé de Pure). Paris, 1665, in-4°.

Cette histoire, où le merveilleux est continuellement confondu avec la vérité qu'il altère, n'a d'autre mérite, dans l'original, que le style, dont la pureté et l'élégance sont quelquefois gâtées par l'enflure. On conçoit que ce mérite a dû disparoître sous la plume d'un écrivain tel que l'abbé de Pure, si fortement ridiculisé par Boileau dans ses Satyres : ce traducteur a substitué le titre d'Histoire des Indes orientales et occidentales, à celui d'Histoire des Indes orientales seulement que portent l'original et la traduction italienne, et c'est une preuve de son peu de jugement, car l'ouvrage roule presque entièrement sur les Indes orientales, et il n'y est parlé que furtivement du Brésil.

Voyage aux Indes orientales, par Gaspard *Balbi*, joaillier vénitien, qui contient tout ce qu'il a vu dans ce voyage pendant l'espace de neuf années qu'il y a employées, depuis 1579 jusqu'en 1588, avec la relation des droits, poids et mesures usités dans les villes : plus un Voyage dans le pays de la domination du roi de Pégu, le récit de la guerre qu'il eut à soutenir contre d'autres rois d'Anna et de Sion (Silon), et une table des choses les plus remarquables : (en italien) *Viaggio dell' Indie orientali, di Gasparo Balbi, givielliero venetiano, quale si contiene quanto egli in detto viaggio ha veduto per lo spatio di IX anni consumato in esso del 1579 fin' ad 1588 : con la relazione de dazzii, pesi e mesure di tutte le città : con suo Viaggio e del governo del re del Pegu, e della guerra fatta da lui con altri re d' Anna e de Sion (Silon), con tavola delle cose più notabili.* Venise, Camille Boergouin, 1590, in-8°.

Balbi se rendit d'abord à Alep, puis dans la Babylonie,

ensuite à Ormuz, où il s'embarqua et se transporta à Diu, et de-là à Goa et au Pégu. Sa profession de jouaillier le mit en état de donner des notices sur les perles, les pierres précieuses, et même sur la valeur des monnoies et le commerce de ces diverses contrées : on lui doit la première connoissance un peu détaillée du royaume de Pégu.

La première Navigation faite par les Hollandais aux Indes orientales, par Corneille *Houtmann*, avec planches : (en hollandais) *De erste Schep Vaert, gedaen van de Hollanders naer Oost-Indien, van Cornelii Houtmann.* Amsterdam, 1595, in-4°.

Histoire des Navigations hollandaises aux Indes orientales, ou Relation des aventures arrivées aux vaisseaux hollandais, par *S. M. A. W.* : (en hollandais) *Historie van Indien, vaerinn verthoelt is de avantures die de hollandische schepen begegnet zyn, door S. M. A. W.* Amsterdam, 1598, 2 vol. in-fol.

Journal d'un voyage des vaisseaux hollandais aux Indes orientales (en hollandais). Middelbourg, 1598, in-4°.

Journal maritime d'un voyage des Hollandais dans l'Inde orientale : (en latin) *Diarium nauticum itineris Bataviorum in Indiam orientalem.* 1598, in-4°. oblong.

Journal d'un voyage de l'Inde orientale par les Hollandais, traduit du hollandais. Paris, Perrier, 1598, in-4°. oblong.

Navigation et Voyage dans les Indes orientales, avec la description de tout le pays de la Guinée, du Congo, d'Angola, du Monomotapa, et des

îles de Saint-Thomas et de Sainte-Hélène, de l'Ascension, de Madagascar, la situation de la terre-ferme depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la mer Rouge, par Jean-Hugues *Linschot :* (en latin) *Navigatio et Itinerarium in orientalem Indiam, et descriptio totius Guineae tractus, Congo, Angolae et Monomotapae, insularumque S. Thomae, S. Helenae, Ascensionis, nec non insulae Madagascar, situsque terrae-firmae a Bonae-Spei promontorio, usque ad mare Rubrum, autore Joanne Linschot.* La Haye, 1599; Amsterdam, 1614, in-fol.

* En voici les éditions en hollandais.

Journal de la navigation vers l'est des Indes portugaises par Jean-Hugues de *Linschot*, avec planches : (en hollandais) *Itinerarium of de schepvaert naer ost van de Portugaels Indien.* Francfort, 1601, in-fol.

— Le même, corrigé et augmenté, avec planches : (en hollandais) *Itinerarium*, etc... *corrigeert en verbeetert.* Amsterdam, 1614; *ibid.* 1618; *ibid.* 1623; *ibid.* 1644, in-fol.

Il a été traduit en français sous le titre suivant :

Voyage de *Linschot* aux Indes orientales, contenant diverses descriptions des lieux jusque à présent découverts par les Portugais; observations des coutumes et singularités de de-là, et autres déclarations; avec annotations de B. Paladanus, docteur en médecine, sur la matière des plantes et épiceries; *item.* quelques cartes géographiques et autres figures. Amsterdam, 1610; *ibid.* 1614; *ibid.* 3e édition, 1638, in-fol.

Premier Livre de l'Histoire de la navigation aux Indes orientales par les Hollandais, et des choses à eux advenues; ensemble les conditions, les mœurs et manières de vivre des nations par eux abordées : plus, les monnoies, espèces, drogues et marchandises, et le prix d'icelles.... Davantage, les découvremens et apparences, situations et côtes maritimes des contrées, avec le vrai pourtrait au vif des habitans, le tout par plusieurs figures illustré, très-récréatif à lire à tous navigateurs et amateurs des navigations lointaines et terres étrangères; par *G. W. A. W. W.*..... Imprimé à Amsterdam, par Cornille Nicolas, Sur-l'Eau, au Livre à écrire, anno 1538, pet. in-fol.

Le second Livre, Journal ou Comptoir, contenant le vrai discours et navigation historique du voyage fait par les huit navires d'Amsterdam, au mois de mars l'an 1598, sous la conduite de l'amiral Jacques *Cornille Nec*, et du vice-amiral *Wilbrant de Warwic :* de leur voyage, et choses plus mémorables à eux audit voyage survenues, de leur riche charge et saint retour. Ensemble leur trafique, tant en acheter qu'en vendre; aussi la description des lieux par eux hantés ès Moluques, le train, conversation, équipage de guerre, situation des lieux, quel profit qu'il y a à faire, fort rare et utile à lire : orné avec beaucoup de lames d'airain, joint leurs explications; aussi est ici ajouté un vocabulaire des mots français, justans et malaites. Amsterdam, Cornille Nicolas, marchand libraire, demeurant Sur-l'Eau, au Livre à écrire, l'an 1609, pet. in-fol.

Ces deux Voyages, que j'ai réunis ici, malgré la différence de leur date, parce que le second Voyage est une suite de l'autre, complètent, avec les trois dont j'ai précédemment donné la notice, les cinq qu'il faut joindre à la collection des Grands et Petits Voyages. Outre le mérite de quelques cartes marines qui manquent dans cette grande collection, comme je l'ai déja fait observer, et dont sont enrichies les deux relations dont je viens de transcrire les titres, elles sont très-intéressantes encore par le caractère de véracité de leurs auteurs, et par les notions qu'elles procurent sur les habitans de plusieurs parties de l'Inde, peu de temps après la découverte de ce pays par les Portugais.

Relation de ce qu'ont fait les Pères de la Société de Jésus dans les Indes orientales, durant les années 1598 et 1599 : (en latin) *Relatio de rebus in Indiâ orientali à Patribus Societatis Jesu 1698 et 1699 peractis.* Mayence, 1601, in-8°.

Description du premier voyage fait aux Indes orientales, contenant les mœurs, loix, façon de vivre, religions et habits des Indiens; une description des animaux, épiceries, drogues aromatiques et fruits qui se trouvent aux Indes, et un traité du scorbut, qui est une maladie étrange qui survient à ceux qui voyagent dans ces contrées : par *Devitre.* Paris, 1604, in-12.

Histoire universelle des Indes orientales, par Corneille *Witfliet*, et Histoire universelle des Indes orientales, par Ant. *M****, divisées en deux livres. Douai, 1605; *ibid.* 1607, in-fol.

Histoire des Voyages et choses plus mémorables, tant en Indes orientales qu'autres pays; des découvertes des Portugais depuis qu'ils y sont

entrés jusqu'en l'an 1600 : par *Dujarric*. Bordeaux, 1607, in-4°.

Navigation dans les Indes orientales, par Corneille *Devena :* (en latin) *Cornelii Devena Navigatio in Indiam orientalem.* Francfort, 1607, in-8°.

Relations et Annales des Indes orientales, par François *Ribeira :* (en portugais) *Relaciam Annal de India oriental, de Fernando Ribeira.* Lisbonne, 1607, in-4°.

Voyage de l'Inde par terre, en l'année 1605, par Gaspard *Bernardo de Saint-Ildephonse :* (en portugais) *Itinerario di India por terra (1605), di Gasparo Bernardino di Santo-Ildephonse.* Lisbonne, 1611, in-4°.

Voyage de l'Inde par terre jusqu'en Portugal, par le P. Gaspard *de Lao*, avec une description de Jérusalem : (en portugais) *Itinerario de India por terra a te esta reino Portugal, con a descripcion da Hierusalem, por Frey Gaspard de Sao.* Lisbonne, 1611, in-4°.

Voyage chrétien aux Indes orientales, par *Newpart :* (en allemand) *Christliche Ostindianische Reise-Beschreibung, von Newpart.* 1613, in-fol.

Mémoires du voyage aux Indes orientales du général *Baulieu*, dressés par lui-même, avec le Journal de ce même voyage, dressé à la manière des mariniers par *Letellier*, pilote de cet amiral; traduit par Melchisedech Thevenot, inséré dans sa Collection (deuxième partie).

[1] Ce Voyage, l'un des plus instructifs sur l'ancien état de l'Inde, fut commencé en 1619.

HISTOIRE des Indes orientales, par Joseph-Philippe *Abelini*, (sous le nom de I. L. *Godefroy*) : (en latin) (*I. L. Gothefredi sub nomine*), *Indiae orientalis Historia in latinam versa.* Francfort, 1628, in-fol.

HISTOIRE des Hollandais et des Zélandais en différens lieux de l'Inde, etc.... avec la relation du vaisseau malheureux *le Batavia*, commandé par le capitaine Pelsert, avec planches (en hollandais). Amsterdam, 1641, in-fol.

— Le même, *ibid.* 1647, in-4°.

RECUEIL de divers Voyages aux Indes orientales, depuis l'année 1586 (en hollandais). Amsterdam, 1643, in-4°.

RELATION d'un voyage aux Indes orientales, par un Gentilhomme français. Paris, Villery, 1648, in-8°.

VOYAGES faits aux Indes orientales avec les flottes d'Achem et des Moluques, commandées par les amiraux Jacques *Hemskerk* et Volfert *Harmans*, publiés par H. *Sœtebon* : (en hollandais) *Vornaamste zeegetogt na de Oost-Indien, gedaen med de Achinsche en Molusche vlooten, onder de admiralen Jac. Hemskerk en Volfert Hermans, door H. Sœtebon.* Amsterdam, 1648, in-4°.

VOYAGE aux Indes orientales, par Jean *Letellier.* Dieppe, 1649, in-4°.

JOURNAL du voyage mémorable aux Indes orientales, fait de 1618 à 1625, par Guillaume Isbsand *Bontekoe* : (en hollandais) *Journal of de gedenk-*

waerdige beschryving van de Oost-Indische reyse, in 1618 à 1625, door Will. Isbrand Bontekoe. Utrecht, 1651; Amsterdam, 1656; *ibid.* 1681, in-4°.

Il a été traduit en français par Melchisedech Thévenot. Cette traduction se trouve dans sa Collection.

Tout ce qu'une imagination ardente peut réunir d'extraordinaire et de sinistre pour donner de l'aliment aux esprits amateurs du merveilleux, et pour remuer les cœurs avides d'émotions violentes, Bontekoë le raconte dans sa relation, avec une simplicité ingénue qui donne à son récit tous les caractères de la vérité.

Le feu ayant pris aux poudres du vaisseau que montoit Bontekoë, ce navigateur saute en l'air et retombe grièvement blessé. Il s'accroche à un mât, lutte contre les flots, et est recueilli dans la chaloupe qui s'étoit séparée du vaisseau avant l'accident. Les horreurs de la famine le réduisent, lui et ses compagnons d'infortune, aux extrémités les plus cruelles. Ils ne se procurent quelques vivres sur des terres inhospitalières, que pour être massacrés presque tous par des barbares insulaires; et ce n'est qu'après avoir essuyé beaucoup d'autres désastres encore, que Bontekoë échappa presque miraculeusement à la mort qui le poursuivoit sous tant de faces différentes : telles furent, pour ce navigateur, les catastrophes qui précédèrent son arrivée dans l'Inde.

Journal d'un voyage aux Indes orientales, par Nicolas *de Purmerend :* (en hollandais) *Journal ofte een Oostindiche reys, door Niclos van Pomerend.* Amsterdam, 1651, in-4°.

Voyage aux Indes orientales, traduit du portugais. Paris, Cramoisy, 1653, in-4°.

Service militaire de quinze ans aux Indes orientales, et relation de ce qui s'est passé sur-tout à l'île de Ceylan, de 1644 à 1659, par Jean-Jacob

Saar: (en allemand) *Ost-Indianische funfzehnjährige Kriegsdienste und Beschreibung was sich in solcher Zeit von 1644 bis 1659 begeben, von Joh. Jacob. Saar.* Nuremberg, 1662; *ibid.* 1672, in-fol.

LETTRE de Don Juan *de Castro*, quatrième vice-roi des Indes, dans laquelle on trouve des Voyages des Portugais aux Indes orientales, leurs découvertes, leurs conquêtes, la forme de leur gouvernement, commerce et discipline militaire dans l'Inde, avec la topographie de l'Inde et de la Chine : contenant aussi une relation du fameux siége de Diu, avec une carte pour en faciliter l'intelligence : par Jacinte Frey *de Andrada:* (en anglais) *The Life of Don Juan de Castro the fourth vice-roi of India, wherein are seen the Portugueses Voyages to the east Indies, their discoveries and conquest there, the form of government, commerce, and discipline of war in the east, and the topography of all India and China : containing also particular relation of the most famous siege of Diu, with a mape to illustrate : by Jacint Frey de Andrada.* Londres, 1664, in-fol.

RELATION d'une nouvelle route qu'a faite par mer et par terre, de l'Inde jusqu'en Portugal, en l'année 1663, le P. Manuel *Godinho :* (en portugais) *Relaçao de novo caminho que fey por terra e mar da India para Portugal, no anno 1663, P. Manuel Godinho.* Lisbonne, 1665, in-8°.

HISTOIRE d'une expédition de la compagnie des Indes de France aux Indes orientales, pour l'éat-

blissement de son commerce, par *Charpentier*. Paris, 1665, in-4°.

Des Nations de l'Inde et des Brachmanes, par (Galata) *Palladius*, traduit du grec en latin, et enrichi de notes par Edouard Biffoens, qui y a ajouté l'ouvrage d'*Ambroise* sur les mœurs des Brachmanes, et celui d'un anonyme sur ces mêmes Brachmanes : (en latin) *Palladius (Galata) de Gentibus Indiae et Brakmanibus, ex graeco latine vertit et notis illustravit, adjectis Ambrosio de moribus Brakmanorum, et Anonymo de Brakmanibus; Edwardus Biffoens edidit.* Londres, 1665, in-4°.

Histoire naturelle et générale des Indes, îles et terre-ferme de la grande mer océane, traduite du castillan en français. Paris, 1666, in-fol.

Le Mercure Indien, ou Trésor des Indes orientales. Première partie, dans laquelle il est traité de l'or, de l'argent, du vif-argent, de leur formation, leur origine, leur valeur. Seconde partie, où l'on traite des pierres précieuses et des perles, et aussi de leur formation, origine et valeur : par Pierre *Duranel*. Paris, 1667, in-4°.

Ces différens objets ne sont traités ici que dans leur rapport avec l'Inde, où ils se trouvent : l'ouvrage renferme un chapitre fort curieux sur la pêche des perles.

Journal d'un voyage de neuf années aux Indes orientales, fait de 1641 à 1650, par Jean *Van der Behr*, avec planches : (en allemand) *Diarium einer neunjaehrigen Ostindianischen Reise von 1641 bis 1650, von Joh. Van der Behr.* Jena et Breslau, 1668;

édition augmentée, Francfort, 1684; *ibid.* 1688, in-4°.

Voyage aux Indes orientales, par *Herport*, avec planches : (en allemand) *Ostindianische Reise-Beschreibung, von Herport.* Berne, 1669, in-8°.

Description géographique et historique des Indes orientales, par le P. Clément *Tosi*, de la congrégation de Saint-Sylvestre de l'ordre de Saint-Benoît : où il est traité, tome 1er, de la partie de l'Inde en-deçà du Gange, et de l'empire du Grand-Mogol; et tome 2e, de la partie de l'Inde par-delà le Gange, et de tous les royaumes qu'elle renferme : (en italien) *Descrizione geographica e historica dell' India orientale del P. Abbate Clemente Tosi, della congreg. di S. Sylv. dell' ordine de S. Bened. dove si tratta (tom. 1.) della parte intra Gangem e dell' imperio del Gran-Mogol; (tom. 2.) dell' India extra Gangem e tutti i suoi regni.* Rome, 1669; *ibid.* 1676, 2 vol. in-4°.

Description de Malabar, de Coromandel, de Ceylan, etc.... dans les Indes orientales, par Philippe *Baldœus*, avec planches : (en hollandais) *Beschryving der Oostindischen Landscapen Malabar, Coromandel, Ceylan, etc..... door Ph. Baldœus.* Amsterdam, 1671, in-fol.

Voyage d'Arnaud *Van Overbek* aux Indes orientales, en l'an 1668 : (en hollandais) *Gœstige en Vermœiliche Reise-Beschryving van Aernout Van Overbek naer Oost-Indien, in dem Jaar 1668.* Sans lieu d'impression, 1671, in-4°.

Relation de trois voyages célèbres aux Indes

orientales, faits par J. J. *Saar*, Volkert *Evertz*, et Albert *Herport*, etc... traduits par J. H. *Glazemaker*: (en hollandais) *Verhaal van drye voornaame Reizen naar Oost-Indien, van J. J. Saar, Volkert Evertz, en Albrecht Herport, etc.... van J. H. Glazemaker vertealt.* Amsterdam, 1671, in-4°.

C'est la traduction en hollandais des Voyages de Saar et de Herport, dont j'ai donné précédemment la notice : on y a joint le Voyage de Volkert Evertz.

DESCRIPTION des côtes de Malabar et de Coromandel, par *Niewt*: (en hollandais) *Beschryving door Malabar en Coromandel, door Newt.* Amsterdam, 1672, in-fol.

VOYAGE de Vincent *Maria* aux Indes orientales: (en italien) *Vincenzo Maria Viaggio all' Indie orientali.* Rome, 1672; Venise, 1683; in-fol.

Ce voyage est précieux par les détails où l'auteur est entré sur la côte de Malabar.

L'ASIE, ou Description du pays du Mogol et d'une grande partie des Indes, par Olivier *Dapper*: (en hollandais) *Asia of Beschryving van het ryk des Grooten Mogol en een grooten gedelte van Indien, door Ol. Dapper.* Amsterdam, 1672, 2 vol. in-fol.

JOURNAL du voyage des Grandes-Indes, par *de Lahaye* et *Caron*, contenant tout ce qui s'est fait par l'escadre de Sa Majesé, sous le commandement du premier, depuis son département de la Rochelle, au mois de mars 1670, jusqu'à l'an 1672. Paris, 1674; Orléans, 1697; Paris, 1698, in-12.

VOYAGE aux Indes orientales, avec la relation des combats par mer et par terre, livrés aux Portu-

gais, et avec la description des villes, pays, îles et royaumes aux Indes orientales, le récit du retour dans la patrie, etc. par Vincent *Schouten;* avec la relation du naufrage du vaisseau hollandais *Terschelling*, par Jean *Van der Heyde*, avec planches: (en hollandais) *Oost-Indische Voyagie vervattende veel voornaame vorfallen, swedige zae en landgevechte tegen de Portuguesen, etc. mits gaders en Beschryving der voornaamste steden, landen, eylanden, koningrycken in Oost-Indien, reysse na't vaderland, etc. door Wonter Schouten; nefens het grouwelike schipbreuk van de Oost-Indische jacht* Terschelling, *beschreeven, door Fr. Jan. Van der Heyde.* Amsterdam, 1676, in-fol.

Relation ou Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant l'établissement de plusieurs nations et la description des principales villes, des mœurs, etc.... Paris, Michaëlet, 1677, in-12.

Relation d'un voyage aux Indes orientales, par *Delestre.* Paris, 1677, in-12.

Description de plusieurs Etats autrefois puissans dans les Indes orientales, particulièrement de Golconde et de Pégu, par B. *de D.:* (en hollandais) *Beschryving van verschieden Oost-Indische gevesten en machtige landschapen en inzonderheit van Golconde en Pegu, door B. de D.* Roterdam, 1677, in-4°.

Voyage aux Indes orientales, commencé en 1668 et terminé en 1674, par Gerrit *Vermeulen:* en hollandais) *Gedenkwaardige Voyagie naar Oost-Indien, in jaar 1668 aangevangen en in jaar 1674,*

voltrokken door Gerrit Vermeulen. Amsterdam, 1677, in-4°.

Voyage aux Indes orientales, fait de 1669 à 1673, par Frédéric *Bolling:* (en danois) *Oost-Indiske Reise-bog, anno 1669-1673, ved Fried. Bolling.* Copenhague, 1678, in-4°.

Voyage aux Indes orientales par Jean-Chrétien *Hofmann:* (en allemand) *Oostindianische Voyage von J. Chr. Hofmann.* Cassel, 1680, in-8°.

Voyage de *Van-Maerden* aux Indes orientales, traduit du hollandais. Amsterdam, 1681, in-12.

Voyage de *Van der Hagen* aux Indes orientales, traduit du hollandais. Amsterdam, 1681, in-12.

Voyage de *Vorwich* aux Indes orientales, traduit du hollandais. Amsterdam, 1681, in-12.

Abrégé de l'histoire de la découverte des Indes orientales et de leurs îles, par Joseph *Martinez de la Puente:* (en espagnol) *Compendio de las Historias del descubrimento de la India orientale y sus islas, por Jos. Martinez de la Puente.* Madrid, 1681, in-8°.

Nouveau Voyage de Jean *Schreger* aux Indes orientales, fait de 1669 à 1677, publié par J. C. Wohlfert: (en allemand) *Joh. Schreger neue Ost-Indianische Reise-Beschreibung von anno 1669 bis 1677, herausgegeben von J. C. Wohlfert.* Leipsic, 1681, in-8°.

Voyage de M. Jean *Thevenot*, contenant la relation de l'Indostan, des nouveaux Mogols, et

autres peuples et pays des Indes. Paris, 1684; in-4°.

Cette relation, imprimée ici séparément, se trouve comprise dans le recueil général de ses Voyages, dont j'ai donné la notice (Partie première, section VII, §. III).

SERVICE militaire de quatorze ans, de Jean-Sigismond *Wurfbein*, aux Indes orientales, en 1632, publié par J. Paul *Wurfbain :* (en allemand) *Joh. Siegmund Wurfbain's Vierzehnjährige Ostindianische Kriegs-und Ober-Kaufmanns Dienste, von anno 1632.* Sulzbach, 1686, in-4°.

VOYAGE aux Indes orientales, ou Journal du voyage fait en 1680 par le docteur Benjamin *Olitchens*, de Dresde à Sumatra, publié par Elias *Hesse:* (en allemand) *Elias Hesse's Ostindianische Beschreibung, oder Diarium der Reise Dr Benj. Olitchens im Jahr 1680, von Dresden bis Sumatra.* Dresde, 1687, in-12.

— Le même, Leipsic, 1690; Francfort, 1734, in-8°.

HISTOIRE des Indes orientales, par *Souchu de Rennefort.* Leyde, Frédéric Harring, 1688, in-12.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire des Indes orientales, contenant, 1°. la navigation de quatre vaisseaux de la compagnie, et l'établissement d'un comptoir français à Madagascar; 2°. le voyage de M. Vandesvegue, vice-roi et amiral des Indes par-delà l'équateur; 3°. le récit succinct de l'expédition de M. de Lahaye, l'abandonnement de l'île de Madagascar, la prise et la perte de la ville de Saint-Thomé, et les particularités les plus curieuses

des négociations des Français aux Indes, depuis 1665 jusqu'en 1675 : par M. *S. D. R.* Paris, Seneuze et Hortemels, 1688, in-4°.

JOURNAL d'un voyage de six ans aux Indes orientales, de décembre 1675 à septembre 1682, par Christophe *Schweitzer,* avec planches : (en allemand) *Journal und Tagebuch seiner sechsjährigen Ostindianischen Reise, vom Iten Decemb. 1675 bis 7ten september 1682, von Christ. Schweitzer.* Tubingue, 1688, in-4°.

VOYAGE aux Indes et à Batavia, par *Margraff*, traduit du hollandais. Amsterdam, 1 vol. in-12.

VOYAGE et service militaire pour les Indes orientales, de 1680 à 1685, par Christophe *Frick :* (en allemand) *Ostindianische Reisen und Kriegsdienste, von 1680-1685, von Christ. Fricken.* Ulm, 1692, in-8°.

JOURNAL du voyage de *Duquesne* aux Indes orientales, par un garde-marine servant sur son escadre. Bruxelles, Becker, 1692, in-12.

RELATION d'un voyage et retour des Indes orientales, pendant les années 1690 et 1691, par un Garde de la marine (M. *Pouchot de Chantassin*). Paris, Coignard, 1693, in-12.

Ce Voyage et le précédent pourroient bien être la même relation sous différens titres : c'est ce que je n'ai pas pu éclaircir.

VOYAGE aux Indes orientales, par Christophe *Burckhard :* (en allemand) *Ostindianische Reise-Beschreibung, von Christ. Burckhard.* Halle, 1693, in-12.

Voyage par mer et par terre dans différentes parties des Indes orientales, avec la description de la ville de Batavia, par Jean *Nieuhof*, avec planches : (en hollandais) *Zee- en Land-Reyze door verschiedene gevesten van Oost-Indien, met een Verhaal der stad Batavia, door Jen. Nieuhof.* Amsterdam, 1693, in-fol.

Nouvelle Relation d'un voyage aux Indes orientales, mêlé de plusieurs histoires curieuses, par M. *Carré*. Paris, Barbin, 1799, 2 vol. in-12.

Mémoires de la campagne et des découvertes faites dans la mer des Indes, où l'on propose une route qui abrège de huit cents lieues la traversée de l'île de France à la côte de Coromandel et à la Chine, avec cartes. Brest, 1700, in-4°.

Relation de deux différens voyages aux Indes orientales, traduite du flamand (en anglais). Londres, 1700, in-8°.

Journal de la dernière expédition de Guillaume *Daniel*, de Londres à Surate dans les Grandes-Indes : (en anglais) *A Journal or Account of William Daniel, his late expedition from London to Surate in India.* Londres, 1702, in-12.

Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, par un membre de la compagnie des Indes. Paris, 1702, in-8°.

Voyage de *Matelief* aux Indes orientales, traduit du hollandais. Amsterdam, 1705, in-12.

Voyage de *Hagen-Naer* aux Indes orientales, traduit du hollandais. Amsterdam, 1705, in-12.

VOYAGE du sieur *Luillier* aux Grandes-Indes, avec une instruction pour le commerce des Indes orientales. Paris, Cellier, 1705; Roterdam, 1726, in-12.

NOUVEAU VOYAGE aux Indes orientales, avec la relation du voyage de Paul *Deroy* à Surate, par Christophe *Langhans :* (en allemand) *Christophori Langhanssen's Neue Ostindianische Reise, nebst dem was sich merkwürdiges auf der Reise Paul Deroy nach Surate zugetragen.* Leipsic, 1705, in-8°.

LETTRE écrite de Pondichéry, dans laquelle, outre un récit détaillé d'un voyage de Rome aux côtes des Indes orientales, on trouve diverses observations nouvelles médicales, anatomiques, et relatives à l'histoire naturelle; traduite sur un manuscrit latin de Jean-Marie *Crescimbeni*, par Jean Borghesi : (en italien) *Giovanni Borghesi, Lettera scritta da Pondichery, nella quale si contengono, oltre a un pieno racconto del viaggio da Roma fino alle coste dell' India orientali, varie nuove osservazioni mediche, anatomiche, naturali; tradotta dal manuscritto latino da Gio. Mario de' Crescimbeni.* Rome, 1705, in-12.

VOYAGE fait aux Indes orientales, par Gaultier *Schouten :* (en hollandais) *Reys-Togten naer en door Oost-Indien, door Wouter Schouten.* Amsterdam, 1707 et 1708, in-4°.

Le même, traduit en hollandais sous le titre suivant :

VOYAGE de *Gaultier Schouten* aux Indes orientales, commencé l'an 1658 et fini l'an 1665, où l'on voit plusieurs descriptions des pays, royaumes,

îles, villes, siéges, combats sur terre et sur mer, coutumes, manières, religions des divers peuples, animaux, plantes, fruits et autres curiosités naturelles. Amsterdam, 1707, 2 vol. in-12.

VOYAGE aux Indes orientales, par *Leguat :* (en anglais) *Voyage to the East-Indies, by Leguat.* Londres, 1708, in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE et Aventures de François *Leguat* et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île Sainte-Hélène et en d'autres endroits de leur route : le tout enrichi de cartes et de figures. Londres, Mortier, 1708, 2 vol. in-12.

Les aventures de Leguat dans les deux îles désertes sont un peu suspectes; mais pour les autres parties de sa relation, il est cité avec confiance par des écrivains de poids.

VOYAGE de quinze ans aux Indes orientales, de 1667 à 1682, par David *Tapp :* (en allemand) *Funfzehnjährige Ostindianische Reise-Beschreibung, von 1667-1682, von David Tappen.* Hanovre et Wolffenbuttel, avec planches, 1714, in-4°.

Ce Voyage est l'une des anciennes relations des Indes orientales qui renferme le plus d'instruction et de particularités curieuses : on le joint ordinairement au Recueil de Constantin.

DESCRIPTION du voyage de Guillaume *Vogel* dans les Indes orientales (en allemand). Altenbourg, 1716, in-12.

ACTES de la Mission danoise dans les Indes orientales, etc.... (en allemand). Halle, 1718, 13 vol. in-4°.

Ces actes, qui sont cités comme autorités par M. Anquetil, dans la relation de ce savant voyageur dont je donnerai ultérieurement la notice, ont été abrégés et publiés en allemand et en latin sous les titres qui suivent :

NIECAMP, Jo. Luc. Historia Missionis Evangelicae in India orientali. Halle en Saxe, 1747, 1 vol. in-4°.

NIECAMP's Missions-Geschichte, oder Historischer Auszug der Evangelischen Missions-Berichte aus Ost-Indien, vom Jahr 1705 bis 1767. Halle en Saxe, 1740 à 1771, 2 vol. in-4°. avec figures.

Il en a paru une partie dans la traduction française suivante :

HISTOIRE de la Mission danoise dans les Indes orientales, qui renferme en abrégé les relations que les Missionnaires évangéliques en ont données depuis l'an 1705 jusqu'à la fin de l'année 1736 ; traduite de l'allemand de Jean-Lucas Niecamp. Genève, H. A. Gosse, 1745, 3 parties in-8°.

On n'a pas discontinué à publier les relations de ces mêmes missionnaires, qui, dès le commencement du siècle, ont été établis aux Indes orientales, particulièrement sur les côtes de Trankebar, aux frais des rois de Danemarck et par le concours de l'administration de la Maison-des-Orphelins de Halle en Saxe. Le volume le plus récent de ces relations porte pour titre :

NOUVELLE HISTOIRE de la Mission évangélique chargée de la conversion des Gentils dans les Indes orientales, recueillie des propres Mémoires et

Lettres des Missionnaires, et publiée par le docteur G. C. Knapp, professeur de théologie, et directeur de la Maison-des-Orphelins (en allemand). Tome 61e, à Halle, aux frais de ladite Maison-des-Orphelins, 1805, in-4°.

Il n'est pas uniquement question dans ces actes, des travaux apostoliques des missionnaires : on y trouve beaucoup de notions précieuses sur l'Inde.

Voyage de Nicolas *de Graaf* aux Indes orientales et en d'autres lieux de l'Asie, avec une relation curieuse de la ville de Batavia, et des mœurs et du commerce des Hollandais établis dans les Indes, et avec cartes et plans. Amsterdam, Frédéric Bernard, 1719, in-12.

Ce voyage est recherché, et mérite de l'être par l'exactitude des descriptions.

Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, par une escadre commandée par M. *Duquesne*, depuis le 24 février 1690, jusqu'au 20 août 1693, par ordre de la compagnie des Indes orientales, etc.... La Haye, 1721, 3 vol. in-12.

Relation concernant le commerce dans l'Inde, par Charles *Lockyer :* (en anglais) *An Account of trade in India, by Ch. Lockyer.* Londres, S. Crooess, 1721, in-8°.

Description de l'Inde orientale ancienne et moderne, par François *Valentyn*, avec planches : (en hollandais) *Beschryving van onde niew Ostindian, von Franc. Valentyn.* Amsterdam, 1724-1726, 8 vol. in-fol.

Cet ouvrage ne se trouve quelquefois relié qu'en cinq volumes : le prix s'en élève communément à 150 fr.

« Il est vraiment surprenant, dit M. Langlès (Notice à » la suite du Voyage de Thunberg), que ce Voyage capi- » tal et jusqu'à présent unique sur l'Inde, soit tellement » ignoré en France, qu'aucun auteur ne l'ait encore » cité (1). Buffon seul l'indique sans l'avoir vu. Le premier » exemplaire qui en soit entré dans la Bibliothèque natio- » nale, est arrivé cet hiver (an IV–1796), à la demande » des conservateurs de cet immense dépôt. L'auteur a » demeuré plus de vingt ans dans l'Inde, dont il donne » l'histoire naturelle, civile et ecclésiastique. Il a rassemblé » aussi toutes les découvertes des Hollandais dans les » Terres Australes, et son ouvrage est le plus complet que » l'on connoisse sur l'Inde ».

Voyage dans les Indes orientales, fait dans les années 1711 à 1722, par Ernest-Christophe *Barchewitz :* (en allemand) *Ostindianische Reise-Beschreibung, von 1711 bis 1722, von Ernest-Christ. Barchewitz.* Chemnitz, 1730, in-8°.

— Le même, avec des augmentations. Erfort, 1751, in-8°.

Mon fils dans la galère, ou Voyage aux Indes orientales : (en suédois) *Min son paa galejan eller en Ostindisk Resa*, etc... Stockholm, 1731, 2 vol. in-8°.

---

(1) Cette assertion n'est pas parfaitement exacte. Le président de Brosses, auteur de l'Histoire des Navigations aux Terres Australes, a très-bien connu l'ouvrage de Valentyn. Il ne se contente pas d'en citer simplement le titre, mais dans le premier tome de cette histoire (pag. 41, 42 et 43), il critique plusieurs positions de lieux indiquées dans les Terres Australes par Valentyn; ce qui prouve que non-seulement il avoit lu la description des Indes par cet écrivain, mais même qu'il l'avoit étudiée.

VOYAGE ou Journal du vaisseau de la compagnie des Indes *Blydorf*, par Nicolas-Jean *Camstrup*: (en hollandais) *Reysbeschryving, of Journal van de Oostindische compagnie-schep* Blydorf, *door Nic. Jans. Camstrup.* Amsterdam, 1735, in-4°.

HISTOIRE naturelle et politique du royaume du Grand-Mogol des Indes, du Pégu, d'Aracan et de Ceylan : (en italien) *Istoria naturale e politica del regno del Gran-Mogol, dell'India, di Pegu, Aracan e Ceylan.* Venise, 1738, in-8°.

RELATION des Indes orientales, contenant des observations et des remarques sur ces régions, de 1688 à 1723, par *Hamilton :* (en anglais) *Account of the East-Indies, containing the observations and remarks, in 1688-1723, by Hamilton.* Edimbourg, 1739, in-8°.

OBSERVATIONS faites pendant un voyage de seize ans aux Indes, par Jacques *de Bucquoi :* (en hollandais) *Aanmerkelike ontmoedingen in de sestienjaerige reyse naer de Indien.* Harlem, 1745, in-4°.

LE NAVIGATEUR, ou Voyage aux Indes orientales et dans plusieurs îles des Indes, par Jean-Henri *Schröder :* (en allemand) *Seefahrer, oder Merkwürdige Reise nach Ostindien und verschiedenen orientalischenn Iseln, von Joh. Heinr. Schröder.* Leipsic et Gotha, 1749, in-8°.

RELATION du voyage fait aux Indes orientales en 1740, par Bernard *Scherversen* (en allemand). Heilbron, 1751, in-12.

OBSERVATIONS sur l'histoire naturelle, les mœurs

et les antiquités des Indes orientales, sur-tout à Malabar, par Gustave Frédéric *Gerbert :* (en allemand) *Ostindische Naturgeschichte, Sitten und Alterthümer, besonders bey den Malabaren, von Gustav. Fried. Gerbert.* Halle, 1752, in-8°.

JOURNAL d'un voyage aux Indes orientales, avec des observations d'histoire naturelle, et le voyage de *Toréné* à Surate, par Pierre *Osbeck :* (en suédois) *Dagbok œfwer en Ostindisk Resa, med Anmerkninger at Naturkundigheten med Toréné's Resa til Surate och Ostindien, ved Petr. Osbeck.* Stockholm, 1757, in-8°.

Il y a lieu de croire que c'est cet ouvrage qui a été traduit en allemand par J. G. Georgi, sous le titre suivant, où l'on ajoute a l'énonciation d'un Voyage aux Indes orientales, celui d'un Voyage en Chine, parce que ces voyageurs avoient eu occasion de toucher à Canton en Chine.

REISE nach Ostindien und China, aus dem Schwedischen übersetzt, von J. G. Georgi. Rostock, 1765, in-4°.

DESCRIPTION des côtes de Malabar et de Coromandel, et aussi de l'île de Ceylan, par Philippe *Baldæus :* (en anglais) *Description of the East-India coast of Malabar and Coromandel, as also of the isle of Ceylan.* (Insérée dans la Collection de Churchill, vol. 3, pag. 409-793.)

EVÉNEMENS historiques intéressans relatifs aux provinces de Bengale et à l'empire de l'Indostan : on y a joint la mythologie, la cosmogonie, les fêtes et les jeûnes des Gentous qui suivent le Sha-

stah, et une dissertation sur la métempsycose, dont on attribue faussement le dogme à Pythagore ; ouvrage traduit de l'anglais de J. J. *Holwell.* Paris, Dehansy, 1758, 2 parties in-8°.

Ce n'est qu'à raison de l'appendice que je place ici cet ouvrage, tout le reste étant purement historique.

Voyage de Jean-Henri *Grose* aux Indes orientales : (en anglais) *John Henr. Grose's Travels to the East-Indies.* Londres, 1759 ; *ibid.* 1766 ; *ibid.* 1772, 2 vol. in-8°.

En voici la traduction en français.

Voyage de Jean-Henri *Grose* aux Indes orientales, traduit de l'anglais par Hernandez. Paris, Desaint et Saillant, 1758, 1 vol. in-12.

Ce Voyage, où l'auteur anglais s'est beaucoup aidé des observations de l'un de ses compatriotes qui avoit fait le voyage de l'Inde avant lui, donne beaucoup de lumières sur les mœurs et les usages des Indiens, et même sur la religion des Persans. La traduction française a été faite sur une édition de l'original plus ancienne que celles dont je donne ici la notice, et que je n'ai pas pu découvrir.

Notices curieuses réunies pendant son voyage aux Indes orientales, par Louis *de Dieshorn :* (en allemand) *Nachricht von Ostindiens Beschaffenheit und Seltenheiten, auf seinen Reisen gesammlet, von Ludw. von Dieshorn.* Francfort, 1759, in-8°.

Relation certaine de la situation et des curiosités modernes des Indes orientales, par C. F. *Mager,* avec une instruction sur la manière de faire sauter les rochers (en allemand). Leipsic, Eisenach, G. Conrad Gsellius, 1759, in-4°.

Voyage malheureux du vaisseau de la compagnie des Indes *la Diligence*, à son retour de Batavia par le Bengale en Hollande, par Jacques *Franken* (en hollandais). Harlem, Bersch, 1761, in-8°.

Mémoire sur la navigation de la France aux Indes, par *d'Apres de Mannevilette*. Paris, 1765, in-4°.

Histoire de l'Indostan, traduite du persan par Alex. *Dow*, seconde édition, avec figures : (en anglais) *The History of Indostan translated from the persan, by Alex. Dow, the second edition.* Londres, 1770, 3 vol. in-4°.

On a détaché de cet ouvrage ce qui concernoit les mœurs, les usages, etc.... des Indous, pour en donner une traduction en français sous le titre suivant :

Dissertation sur les mœurs, les usages, le langage, la religion et la philosophie des Indous, suivie d'une exposition générale et succincte du gouvernement et de l'état actuel de l'Inde; ouvrages traduits de l'anglais par M. B***. Paris, Saugrain, 1780, in-12.

L'exposition est tirée des ouvrages de plusieurs écrivains anglais, autres que Dow.

Mémoires de la Compagnie et des découvertes faites dans les mers de l'Inde, par le chevalier *Grenier*, avec une carte de l'itinéraire. Brest, Malassis, 1770, in-4°.

Ils ont été réimprimés sous le titre suivant :

Mémoires de la Compagnie, et des découvertes faites dans la mer des Indes, par le chevalier *Gre-*

nier, où il propose une route qui abrège de huit cents lieues la traversée de l'île de France à la côte de Coromandel et en Chine. Paris, 1780, in-8°.

HISTOIRE de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais, par *Dussieux*. Bouillon, 1770, in-12.

TABLEAU historique de l'Inde, contenant un abrégé de la mythologie et des mœurs indiennes, avec une description de leur politique et de leur religion. Bouillon, 1771, in-12.

ZEND-AVESTA, ouvrage de Zoroastre, etc.... traduit du persan en français par M. *Anquetil du Perron*, orné de figures en taille-douce. Paris, Tilliard, 1771, 3 vol. in-4°.

La première partie de cet ouvrage important, sous le titre d'un Discours préliminaire, comprenant l'introduction au Zend-Avesta, est principalement formée du Voyage dans les Indes orientales, par le traducteur.

M. Anquetil n'avoit donné dans le Journal des Savans, qu'un abrégé de ce Voyage ; il l'a publié tout entier dans cette introduction.

Ce savant, auquel la littérature orientale a l'obligation d'être enrichie d'un ouvrage regardé long-temps comme un de ses plus précieux monumens (1), et dont la mort

(1) William Franklin, dans son Voyage dont j'ai donné précédemment la notice, a jeté des doutes sur l'authenticité du *Zend-Avesta*, du moins comme l'ouvrage de Zoroastre; et M. Langlès m'a paru plus que douter de cette authenticité.

« Il semble, dit Franklin, que le livre sacré des Perses, le *Zend-*
» *Avesta*, qui passe pour avoir été écrit par leur fameux prophète
» *Zéradocht* (que nous nommons Zoroastre), n'est qu'une contre-
» façon de quelques siècles : en outre ce qui doit en affoiblir con-

récente a excité de si vifs et de si justes regrets, avoit eu occasion de voir à Paris, en 1757, quatre feuillets *Zends*, calqués sur le *Vendidad-sadé*, déposé à Oxford : il étoit instruit aussi de l'acquisition qu'un conseiller de la compagnie des Indes anglaise à Bombay avoit faite de deux autres livres Zends, l'*Isesché* et les *Ieschts;* mais il savoit aussi qu'à défaut d'intelligence de l'ancienne langue persane, ces richesses littéraires restoient enfouies dans la poussière des bibliothèques. Alors il prit, dans une extrême jeunesse, la courageuse résolution de passer dans l'Inde, où il pourroit également se livrer à l'étude de l'ancien persan, le principal objet de son émulation, et à celle du *sanskritan*, l'ancienne langue de l'Inde, dont la connoissance entroit subsidiairement dans son plan. Il communiqua son projet à plusieurs savans distingués, qui y applaudirent, et lui firent espérer des facilités pour l'exécuter; mais l'impatience propre à la jeunesse ne lui permit pas d'attendre l'effet de leurs promesses, ni de solliciter les secours de sa famille, assez peu fortunée. Il prit donc le courageux parti de s'engager, en qualité de simple soldat, dans les troupes de la compagnie des Indes; il partit avec le médiocre prix de son engagement et quelques légers présens que lui fit son frère, devenu depuis chef du comptoir français à Surate, qu'il engagea au silence jusques après son départ. L'équipage du jeune voyageur étoit proportionné à l'exiguité de ses moyens : il consistoit uniquement en deux chemises, deux mouchoirs, une paire de bas, un

» sidérablement l'authenticité à nos yeux, c'est que, suivant les » historiens persans, ce prophète vivoit il y a plus de trois mille ans; » et il est incontestable que tous les livres qui existoient lorsque » les Grecs conquirent cette contrée, furent soigneusement ra- » massés et brûlés par un ordre exprès d'Alexandre-le-Grand Ce » qui en put échapper aux recherches de ce conquérant trop » célèbre, les Sarrazins le détruisirent dans leurs incursions ».

M. Langlès a ajouté en note : « Le savant Anquetil a publié en » français, une traduction *de ce livre apocryphe comme tant d'au- » tres de cette espèce* ».

étui de mathématiques, la bible hébraïque de *Selden*, Montagne et Charon : il a conservé ces livres dans tout le cours de ses pénibles voyages.

Cette résolution extraordinaire fut soutenue avec cette persévérance qui décèle toujours un grand caractère, et qui communément est couronnée par le succès.

Arrivé à Pondichéry, après une traversée pénible, M. Anquetil y reçut de France une lettre où on lui renvoyoit son engagement, avec le brevet d'une pension de 500 liv. Le gouverneur lui assigna de plus, un traitement annuel de 1400 liv. qui fut porté dans la suite à 2880 liv. C'étoit très-peu de chose dans l'Inde, où l'habitude du faste et du luxe oblige à de grandes dépenses. C'est avec ce foible secours, qui lui manqua plus d'une fois, qu'il a parcouru la plus grande partie de l'Indostan, et qu'il est parvenu à exécuter son plan.

La vie molle de Pondichéry dégoûta bientôt le jeune et ardent voyageur. Il suivit un détachement de l'armée française jnsqu'à *Gingy*, où il se proposoit de séjourner, pour se livrer à l'étude de la langue indienne : une fièvre opiniâtre l'obligea de retourner à Pondichéry. Bientôt il quitta cette ville pour se transporter au Bengale. Tourmenté par la fièvre à *Schandernagor*, il se proposoit de quitter cette ville pour gagner *Cassambazar*, et se rendre de là à *Benarez*, le séjour des Brames; mais une maladie violente, qui prenoit sa source dans un traitement imprudent, le tint pendant trois mois, aux portes de la mort. A peine étoit-il rétabli, que les Anglais s'emparèrent de Schandernagor (1) : il ne leur échappa qu'avec peine, et rejoignit le camp des Français, commandé par M. Law. La jalousie que conçut contre lui l'état-major, lui fit prendre la résolution de retourner à Pondichéry par les terres : c'étoit un voyage de plus de quatre cents lieues, à travers

(1) C'est, suivant M. Anquetil, la véritable orthographe du nom du comptoir français connu en Europe sous la dénomination de *Chandernagor*.

des pays où aucun Européen n'avoit pénétré. Quelques roupies d'or, deux pistolets, un petit paquet, formoient tout son équipage. Avec ces foibles ressources, il s'étoit attaché quelques domestiques, dont la nourriture et le salaire sont à très-vil prix dans l'Inde. Il couchoit, dans les villes au pied d'un arbre sur la place, ou dans la galerie toute ouverte des caravanserais. Le long de sa route, dont l'itinéraire est précieux pour les géographes, il trouva des secours chez divers *Rajas* (on appelle ainsi les princes indiens) auxquels il dit n'avoir trouvé moyen d'en imposer, qu'en se donnant pour un envoyé de M. Law : il se procuroit ainsi successivement des passeports. Un des incidens les plus curieux de sa route, fut la rencontre qu'il fit d'une armée de six mille Fackirs (ce sont les moines de l'Inde), qui alloient en pélerinage à *Jagrenat*, où est une célèbre pagode.

Arrivé à *Ganjam* la première ville du *Dékan*, il y trouva un comptoir français, où il ne crut pas devoir dépouiller encore son titre d'envoyé de M. Law : mais lorsqu'il eut joint M. de Bussy, il abdiqua ce titre qui répugnoit à son honnêteté naturelle, et que la nécessité seule l'avoit obligé d'emprunter. M. *de Bussy*, touché de sa situation, lui fit des offres de service, auxquelles il se refusa : à Mazulipatan, même accueil de la part de M. *de Moracin*, qui tenta vainement de le retenir : toutes les pensées de M. Anquetil l'appeloient impérieusement à Surate, où il se proposoit de se livrer entièrement à l'étude de l'ancien persan et du sanskritan.

Le récit de sa route jusqu'à Pondichéry, où il eut la satisfaction de retrouver son frère qu'il avoit laissé en France, présente un mélange de malheurs fréquens et de ressources inopinées : il s'embarqua avec lui pour *Mahaon*. Fixé pour quelque temps dans cette ville, il donne dans sa relation le dénombrement des onze puissances, entre lesquelles la côte de Malabar est partagée, indique les cinq langues qui y sont en usage, et jusqu'aux deux jargons qu'on y parle.

Les courses que M. Anquetil fit dans le pays, l'exposèrent quelquefois à de grands dangers; il y fit des recherches curieuses sur les antiquités de ces contrées : c'est avec des peines incroyables qu'il parvint à se faire délivrer, en caractères hébraïques, une copie du texte en ancien *talmud*, des priviléges accordés à la nation juive par un prince de l'Inde : il en avoit eu l'original sous les yeux. Ses recherches lui procurèrent aussi la traduction sanskritan des priviléges accordés, par le même prince, aux chrétiens de Saint-Thomas : il nous a donné la traduction française de ceux-ci, et promis celle des autres.

A la description de *Mangalor* et d'autres contrées de la côte de Malabar, le voyageur fait succéder celle de Goa : c'est, dit-il, le plus beau et le plus pauvre établissement de toute l'Inde; il coûte au roi de Portugal plus de trois cent mille piastres par an : les exécutions abominables des *auto-da-fé* n'y sont plus fréquentes, et ne frappent que sur quelques misérables Canariens coupables ou accusés de quelques crimes rares dans l'Inde.

En quittant cette ville, M. Anquetil s'enfonça dans le pays des Marattes dont il décrit les établissemens et les mœurs : il gagna de nouveau le Dékan, et se rendit une seconde fois à l'armée de M. de Bussy. Là il eut occasion de visiter les fameuses pagodes d'*Iloura*, sommairement décrites par Jean Thévenot. La description qu'il en donne est très-détaillée. Sa route du Dékan jusqu'à Surate, offre des détails intéressans sur les pays peu connus qu'il a traversés.

Avant de faire l'exposé des immenses travaux littéraires auxquels il se livra dans cette ville, durant les trois ans de séjour qu'il y fit, M. Anquetil trace l'histoire de son origine, de ses accroissemens rapides, de sa décadence qui le fut également.

Surate, dans son berceau, n'étoit qu'un amas de cabanes de pêcheurs. Dans le dix-septième siècle, elle devint la plus belle ville de l'Inde. Pillée plusieurs fois par les Maures et les Marattes, c'est encore une cité des plus

grandes et des plus peuplées de l'Indostan, quoiqu'elle soit singulièrement déchue de son ancienne splendeur.

C'est là qu'au milieu de contradictions de toute espèce, et malgré des maladies longues et douloureuses, M. Anquetil a poursuivi sans relâche l'étude de l'ancien persan et du sanskritan. Les intervalles de ses travaux étoient remplis par l'examen des antiquités du pays, dont il donne des descriptions d'un grand intérêt, avec les copies de plusieurs inscriptions fort curieuses.

Indépendamment de ses traductions, M. Anquetil rapporta de l'Inde plus de cent quatre-vingts manuscrits dans presque toutes les langues de l'Inde, entre autres deux exemplaires des ouvrages de Zoroastre, et d'une partie des livres *Pehlvis*, sept dictionnaires persans modernes, et les trois plus fameux dictionnaires sanskritans de l'Inde.

Il est assez surprenant qu'on n'ait point détaché de la traduction du Zend-Avesta, le Voyage de M. Anquetil du Perron, pour en donner en français une édition séparée : c'est ce qui a été exécuté par les Allemands sous le titre suivant :

VOYAGE aux Indes orientales, avec une description des usages civils et religieux des Perses, par *Anquetil du Perron*, traduit en allemand par S. F. Klanker et L. G. Purmann, avec figures. Francfort-sur-le-Mein, 1776, in-8°.

VOYAGE aux Indes orientales, dans les années 1770 et 1771, par C. G. *Ekeberg* : (en suédois) *Ostindiske Resa i aaren 1770 och 1771, ved C. G. Ekeberg*. Stockholm, 1773, in-8°.

VOYAGE de Londres à Ceylan et à Goudelour, par *Gerike* : (en allemand) *Reise von London nach Zeylon und Cudelur, von Gerike*. Halle, 1773, in-8°.

Voyage aux Indes orientales, par George-Bernard *Schwartz :* (en allemand) *Reise in Ost-Indien, von Georg. Bern. Schwartz.* Francfort et Leipsic, 1774, in-8°.

Collections indigestes de *Coryat*, imprimées sur l'édition de 1612, avec ses Lettres écrites sur l'Inde : (en anglais) *Coryat's Crudities reprinted from the edition 1612, which are new added his Letters from India.* Londres, 1776, 3 vol. in-8°.

Histoire de l'Indostan, etc.... traduite, pour la plus grande partie, de l'original persan de *Mohammud-Casim-Feris-Ta* deDelhi, avec une dissertation concernant la religion et la philosophie des Brames, par Alexis *Dow:* (en anglais) *The History of Indostan*, etc... *by Alexis Dow.* Londres, 1778, 2 vol. in-4°.

Cette Histoire, et sur-tout la Dissertation, donnent de grandes lumières sur l'Inde.

La Dissertation a été traduite en français sous le titre suivant :

Dissertation sur les mœurs, les usages, le langage, la religion et la philosophie des Indous, suivie d'une exposition générale du gouvernement et de l'état actuel de l'Indostan ; ouvrages traduits de l'anglais par M. B***. Paris, Saugrain et Lamy, Barrois aîné, 1780, in-12.

Voyage dans les mers de l'Inde, fait par ordre du Roi à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil, le 6 juin 1761, et le 3 du même mois 1769, par M. *Legentil*, de l'Académie des

sciences, enrichi de cartes, plans et figures. Paris, 1779 et 1781, 2 vol. in-4°.

— Le même, en Suisse, 1781, 5 vol. in-8°.

— Le même, traduit en allemand. Hambourg, 1781-1783, 8 vol. in-8°.

« Nous n'avons, dit M. Langlès (Notice à la suite du » Voyage de Thunberg), des notions saines et claires de » l'astronomie des Indiens, que depuis que Legentil a été, » pour ainsi dire, dérober aux Brachmanes leurs sciences, » dont ils font un secret.

Legentil ne s'est pas borné, dans son Voyage, à des observations astronomiques, l'objet principal de sa mission : il a enrichi sa relation de plusieurs recherches intéressantes sur les antiquités et sur quelques branches de l'histoire naturelle de l'Inde.

Voyage du comte *Duprat* dans l'Inde, écrit par lui-même. Londres, 1780, in-8°.

Voyage aux Indes orientales, avec la description de toutes les îles des Indes, par Jean-Henri-Tobie *Bernstein :* (en allemand) *Ostindianische Erd-Beschreibung enthaltend alle Ostindische Inseln, von Joh- Heinr. Tobias Bernstein.* Géra, 1783, in-8°.

Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes orientales, et l'état de l'Inde en général, par *Brissot de Varville.* Paris, 1784 et 1785, in-8°.

Description historique et géographique de l'Inde, par J. *Tieffenthaler.* — Recherches historiques et géographiques sur l'Inde, par *Anquetil du Perron,* avec la carte du cours du Gange et la carte générale de l'Inde, par Jacques Rennel, publiées par J. Bernouilli, avec figures (le texte en allemand). Berlin, 1785, 3 vol. in-4°.

—Le même ouvrage, traduit en français, avec cartes et figures. Berlin, Bourdeaux; Paris, v^e Tilliard et fils, 1785, 3 vol. in-4°.

Ces deux ouvrages ont été imprimés séparément, et ont paru sous les titres suivans :

Recherches historiques et géographiques sur l'Inde, par *Anquetil du Perron*, avec figures et cartes de l'Inde. Berlin, Pierre Bourdeaux; Paris, v^e Tilliard et fils, 2 vol. in-4°.

Description historique et géographique de l'Indostan, etc.... par le P. Joseph *Tieffenthaler*, publiée (en 1785 et 1786) par Jean Bernouilli, avec figures : (en allemand) *Historisch-Geographische Beschreibung von Hindostan, etc.... herausgegeben von J. Bernouilli.* Berlin, 1786, 2 vol. in-8°.

Les noms, la plupart célèbres, des auteurs de cette Description en garantissent suffisamment le mérite : cependant il s'y étoit glissé des erreurs qu'a corrigées M. Rennel dans une nouvelle Description géographique et historique de l'Indostan, dont il est seul l'auteur, et dont je donnerai ultérieurement la notice.

L'une des parties les plus précieuses de l'ouvrage, un peu prolixe, du savant missionnaire jésuite Tieffenthaler, ce sont les notions qu'il nous donne sur la nation des Seiks, l'une des quatre grandes puissances actuelles de l'Indostan (1).

Cette nation doit son importance politique à un religieux nommé *Nanek*, qui, dans le dix-septième siècle, se rendit célèbre dans la province de *Lahor*, par son désintéressement et son humanité. Ces qualités donnèrent de l'appui à la nouvelle doctrine qu'il mit au jour, et lui

(1) Les trois autres sont le souverain de Candahar, les Marattes et les Anglais.

formèrent un grand parti. On lui donna le nom de *Goarou*, qui signifie maître, et à ses sectateurs, celui de *Seiks*, c'est-à-dire, disciples, serviteurs. Après la mort de Nanek, *Gobindiougue*, son premier disciple, se trouva à la tête d'une foule immense de peuples qui avoient embrassé la doctrine du maître. Comme Mahomet, Gobindiougue propagea cette doctrine par la voie des armes. Après plusieurs alternatives de succès et de revers, ce nouveau prophète avec sa famille, et trois cents Seiks, furent obligés de se livrer au gouverneur de Lahor. Lui et son fils eurent la tête tranchée.

La secte des Seiks, comme il arrive toujours, s'accrut par le supplice de l'un de ses fondateurs, et elle est parvenue aujourd'hui à un grand degré de puissance.

Ces sectaires considèrent Nanek, leur fondateur, comme un dieu. Ce sont de véritables iconoclastes; car ils n'admettent dans leur culte ni images, ni sculptures. Ils sont tous uniformément vêtus de bleu : leur cou est chargé d'un énorme chapelet de cent neuf grains : ils observent dans la réception de ceux qui s'agrègent à leur secte, certaines cérémonies, telle que de faire boire au récipiendaire l'eau dans laquelle on a lavé les pieds et nettoyé les ongles de celui qui préside à la réception ; telle aussi de ne préparer et remuer les mets qu'on présente au nouveau Seik, qu'avec une dent de sanglier. Cette dernière cérémonie a principalement lieu quand le néophite est un musulman : on l'instruit par-là à surmonter sa répugnance pour le cochon.

Les Seiks font des prosélytes parmi les individus de toutes les sortes de religion. Ce système de ne dédaigner aucuns disciples, en grossit tous les jours le nombre, et les rend de plus en plus redoutables aux autres puissances de l'Indostan. Leurs armes sont la lance, le sabre et le bouclier. Ils montrent beaucoup de férocité dans leur manière de faire la guerre. Ainsi que les Marattes et les autres peuples de l'Inde, ils font consister principalement leurs forces militaires dans une cavalerie bien montée.

Comme les rapports des Européens avec cette nation sont peu étendus, on n'a qu'une idée fort inexacte de ses mœurs. De la relation de Tieffenthaler, il résulte que leur gouvernement paroît tenir du régime féodal, que leurs institutions religieuses sont d'une grande simplicité, et qu'ils sont gouvernés par leurs usages, plutôt que par des loix positives.

LETTRES sur les Indes orientales, ou Notices de Voyages, avec quelques fragmens sur ce pays : (en allemand) *Briefe über Ostindien oder Reise-Nachrichten, nebst angehængten Fragmenten über dieses Land.* Bâle, 1786, in-8°.

ETAT actuel de l'Inde. Paris, 1787, in-8°.

VOYAGE écrit pendant un voyage de Stade à Madras et aux Indes orientales, par un Capitaine hanovrien : (en allemand) *Briefe auf einer Reise von Stade nach Madras und Ost-Indien geschrieben, von einem Hannövrischen Capitain.* Brême, 1788, in-8°.

MÉMOIRE sur une carte de l'Indostan ou de l'empire du Mogol, avec une instruction qui explique la géographie et la division de ce pays, et une carte des pays situés entre l'Indus et la mer Caspienne, par Jacques *Rennel*, membre de la Société royale, et ci-devant major dans le Génie et inspecteur général du Bengale : on y a joint une Table contenant une description des rivières du Gange et du Burrampooter : (en anglais) *Memoir of a map of Indoustan or the Mogol empire, with an introduction illustrative of the geography and present division of that country, and a map of the countries situated between the borders of the Indus and the Caspian : by James Rennel, F. R. S. late major of Engineers and*

surveyor general in Bengal : to which is added an appendix containing an account of the Ganges and Burrampooter rivers. Londres, 1788, in-8°.

Il y a eu de cet ouvrage une dernière édition sur laquelle a été faite la traduction en français sous le titre suivant:

DESCRIPTION historique et géographique de l'Indostan, par James *Rennel*, inspecteur général dans le Bengale, traduite de l'anglais par J. B. Bouche-Seiche, sur la septième et dernière édition, à laquelle on a joint des mélanges d'histoire et de statistique par J. *Castera*. Paris, Poignée, an VIII—1800, 3 vol. in-8°.

— Atlas, *ibid.* gr. in-4°.

C'est, de tous les écrits qui ont paru sur l'Inde, celui qui fait le mieux connoître la division géographique et politique de cette contrée.

VOYAGE et retour des Indes orientales, par *Pouchot de Chantessin*. Paris, 1792, in-12.

VOYAGE de Calcuta à l'archipel de Merguy, du côté de l'est de la baie de Bengale; avec une relation des îles Junk-Seylon et Poulo-Pinang, du port de Quèdes, l'état actuel d'Achem, une description de l'île de Célèbes, et un traité des moussons de l'est de l'Inde, par Robert *Forest*, avec cartes et planches : (en anglais) *Voyages from Calcuta to the Merguy archipelag on the coast of the bay of Bengal; also an account of the islands Junk-Seylon, Poulo-Pinang, and the port of Quedas, the present state of Achem, an account of the island Celebes, treatise on the mousson in east India : by Robert Forest.* Londres, Robinson, 1792, 2 vol. in-4°.

Cette relation est très-précieuse pour la géographie des mers de l'Inde.

Esquisse historique et politique de l'Indostan : (en anglais) *Sketches*, etc. Londres, 1792, 2 vol. in-8°.

Voyage dans l'Inde, par Guillaume *Hodges* : (en anglais) *Travels in India, by William Hodges*. Londres, 1793, in-4°.

Ce Voyage a été récemment traduit sous le titre suivant :

Voyage pittoresque de l'Inde, fait pendant les années 1780-1783, par M. William *Hodges*, traduit de l'anglais, et augmenté de notes géographiques, historiques et politiques, par L. Langlès. Paris, Firmin Didot, 1805, 2 vol. in-18.

— Recueil de quatorze planches pour ce Voyage. *Ibid.* in-8°.

Ce Voyage pittoresque de l'Inde forme les tomes quatrième et cinquième de la Collection portative de Voyages traduits de différentes langues orientales et européennes par M. Langlès, dont j'ai donné la notice dans la première Partie de mon ouvrage. Quoique dans cette traduction, les planches soient réduites d'un tiers, avec une exactitude géométrique, elles peuvent soutenir le parallèle avec celles du Voyage original. Il en est même quelques-unes, telles que les *costumes*, la *procession d'une veuve indienne*, les *femmes musulmanes*, etc.... qui ont été heureusement corrigées, uniquement pour la partie du dessin, par trois artistes français distingués, MM. Auguste de Saint-Aubin, Coiny et Simon.

Lorsque M. Hodges entreprit le voyage des Indes orientales, il avoit déjà fait le tour du monde. La réputation dont il jouissoit dans les arts, l'avoit fait choisir pour dessinateur dans la seconde et mémorable expédition de l'immortel Cook. De retour dans sa patrie, ennuyé sans

doute d'avoir long-temps exercé ses crayons sur une nature quelquefois pittoresque, mais toujours sauvage et dépourvue des beautés que peut lui prêter la culture, M. Hodges voulut contempler des sites enrichis des productions de l'art : ses regards se dirigèrent donc sur l'Inde. Les fréquentes communications que la compagnie des Indes anglaise entretient avec la plupart des cantons de l'Inde, lui donna beaucoup de facilités pour ses travaux et ses recherches. La relation qu'il en a donnée, et dont M. Langlès a publié la traduction faite sur la seconde édition anglaise qui a paru en 1794, prouve, dit le traducteur, que l'auteur n'est pas moins habile à manier la plume que le pinceau, et qu'il a tout autant de sagacité pour observer les hommes que pour représenter les productions de la nature et de l'art. Le public a souscrit à ce jugement, et a su gré à M. Langlès d'avoir enrichi sa traduction de notes propres à faciliter l'intelligence de l'ouvrage, à des lecteurs bien moins familiarisés que ne le sont les Anglais, avec la géographie, l'histoire et les mœurs de l'Indoustan. Les sources où il les a puisées, et qu'il a citées avec le plus grand soin, peuvent faire juger du degré de confiance que méritent ces notes.

Voici le rapide apperçu du Voyage de M. Hodges, dans lequel je ne ferai pas entrer quelques digressions auxquelles il s'est livré sur les événemens politiques du temps où il écrivoit, et qui sont un peu étrangères à un *Voyage pittoresque.*

Il débute par la description de l'aspect général de la côte de l'Inde, où il débarqua. A celle de la ville de Madras, il fait succéder une esquisse du pays, des édifices et d'un temple indien.

Arrivé au Bengale, M. Hodges décrit le fort et la ville de *Calcuta*, le site mémorable qu'offrent les plaines de *Plassey*, les ruines d'un *Zenana* ou sérail, qui sont le sujet de l'une des planches, les cataractes de *Monted-Jernah*. Suit une description de *Bagslepour* et de la ville et forteresse de *Monguyr*. A des remarques curieuses sur

la manière de voyager dans l'Inde, qu'il a intercalées dans ces descriptions, il en ajoute d'autres très-intéressantes sur les temples et les bains des femmes; et sa plume rend d'une manière pittoresque, la singulière illusion nocturne qu'il éprouva.

Après avoir décrit les barques du pays, et en avoir fait un ingénieux rapprochement avec celles de la mer du Sud, il donne les vues qu'il a prises sur la rivière du Gange, et trace le tableau des établissemens hollandais, français et danois au Bengale.

La description de la mosquée de *Monheyr*, est suivie de celle de plusieurs ruines curieuses près de *Glazipour*. M. Hodges décrit aussi dans un assez grand détail, Bénarès, où est l'école des Brames, les façades élégantes de ses édifices, la magnificence indienne de ses temples. Il a jeté dans cette partie de son Voyage, une dissertation sur l'architecture indienne, maure et gothique.

C'est avec une touche sentimentale, qui fait également honneur à son cœur et à son talent, qu'après avoir détaillé la cérémonie des veuves se dévouant sur le bûcher funéraire de leurs maris, il peint un sacrifice de cette nature dont il fut témoin. Celui d'un buffle qui fut immolé avec un grand appareil, dont il fut également spectateur, forme dans sa narration un tableau curieux qui n'offre rien d'atroce comme l'autre.

Tels sont les objets qui font la matière du premier volume.

M. Hodges décrit, dans le second, plusieurs villes et forteresses de l'Inde, les magnifiques ruines qu'on voit près d'Agra dans le Mogol, plusieurs mausolées dignes d'attention. Il fait une vive peinture des dangers que, malgré la grande influence des Anglais dans l'Inde, on court, de la part des *bandits*, en faisant des excursions dans cette belle contrée. Il termine sa relation par des réflexions sur l'état des arts dans l'Inde, et par un avis très-utile aux artistes qui y voyagent.

Postérieurement à la relation de son Voyage, M. Hodges a publié l'ouvrage suivant :

VUES choisies de l'Inde, d'après les dessins exécutés sur les lieux, et gravés à l'*aqua-tinta*, avec la description en anglais et en français, et quarante belles gravures, le tout en papier vélin. Londres, 1784, gr. in-fol.

TABLEAU analytique de l'Inde anglaise : (en anglais) *British India analysed.* Londres, 1793, 3 vol. in-8°.

C'est une bonne statistique de l'Inde.

VOYAGE de Seelande au cap de Bonne-Espérance, à Batavia, Bantam, au Bengale, fait dans les années 1768 à 1771, par J. S. *Stavorinus*, avec cartes : (en hollandais) *Reize van Seeland, over de kaap de Goede-Hoop, naer Batavia, Bantam, Bengalen, enz gedean in de jaaren 1768 bis 1771, door J. S. Stavorinus.* Leyde, 1793, 2 vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE par le cap de Bonne-Espérance à Batavia, à Bantam et au Bengale, en 1768, 69, 70 et 71, par J. S. *Stavorinus*, chef-d'escadre de la République Batave ; avec des observations sur la navigation et le commerce de ces contrées, ainsi que sur le caractère, les mœurs et la religion des peuples qui les habitent : traduit du hollandais par H. J. Jansen, avec trois cartes. Paris, Jansen, an VI — 1798, 1 vol. in-8°.

VOYAGE au cap de Bonne-Espérance, à Batavia, à Samarang, Macassar, Amboine et Surate, dans les années 1774, 1775, 1776, 1777 et 1778, par J. S. *Stavorinus :* (en hollandais) *Reize over de kaap*

de Goede-Hoop, van Batavia, naer Samarang, Macassar, Amboine, van Surate, in jaaren 1774, 1775, 1776, 1777 end 1778, door J. S. Stavorinus. Leyde, 1794, 2 vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit aussi en français sous le titre suivant :

VOYAGE par le cap de Bonne-Espérance et Batavia, à Samarang, à Macassar, à Amboine et à Surate, en 1774, 1776, 1777 et 1778, par J. S. *Stavorinus*, chef-d'escadre de la République Batave ; traduit du hollandais, et orné de cartes et de figures. Paris, Jansen, an VII—1799, 2 vol. in-8°.

Le climat, le sol et les productions du Bengale, son gouvernement et son commerce, le caractère physique et moral de ses habitans, leur religion, leurs coutumes, sont l'objet de quelques observations de Stavorinus. Sa relation, à cet égard, est terminée par un tableau des factoreries européennes au Bengale, et des possessions particulières que s'y est procurée la compagnie des Indes hollandaise. Je ne donnerai point l'extrait de cette partie du premier Voyage de Stavorinus, parce que je ferai connoître plus particulièrement le Bengale, lorsque je donnerai les notices de l'Etat civil du Bengale par *Bolts*, et du Voyage de M. *de Grandpré* dans cette contrée. Je me contenterai d'observer ici, qu'avec la riante peinture des bords du Gange et des fertiles campagnes qui les avoisinent, Stavorinus, dans sa description du Bengale, fait énergiquement contraster le sombre tableau de l'épouvantable famine qu'essuya ce riche pays, et qui fit périr plusieurs millions de ses habitans. Cette catastrophe, peut-être unique dans les annales de l'histoire, eut beaucoup moins pour principes une mauvaise récolte, que le monopole infame pratiqué par les agens anglais, lors de cette insuffisante récolte.

Ce que j'ai dit du cap de Bonne-Espérance, sur-tout

d'après les excellentes relations de M. Barrow, me dispense aussi de faire connoître, même par un simple apperçu, ce que Stavorinus a publié sur cet établissement.

C'est dans la section septième, où se trouvent les descriptions des îles de la mer des Indes et des voyages faits dans ces îles, que je donnerai des extraits des excellentes relations de Stavorinus, concernant les îles de Java, de Célèbes et d'Amboine. Je me bornerai ici à donner un rapide apperçu de ce qu'il nous apprend sur Surate. Cette ville, située dans la province de Guzarate, et qui, dans le temps de la grande puissance du Mogol, étoit le marché de l'Inde, a présenté encore, dans sa décadence, un assez vaste champ aux observations de Stavorinus. Les productions du pays sont le froment, dont il s'importe pour Batavia une quantité assez considérable, le riz, le tabac, enfin une espèce de grain nommé le *nilli*, qui donne des grappes comme le maïs, et qui sert de nourriture ordinaire aux indigènes.

Si le commerce a déchu à Surate, la culture des terres s'y est soutenue avec une grande activité ; et la richesse du pays y entretient encore une population très-considérable, puisqu'on assura à Stavorinus qu'elle excédoit cinq cent mille ames. Peut-être doit-on l'attribuer à la faveur, qu'aux dépens du commerce ont prise les occupations agricoles, plus favorables à la multiplication de l'espèce humaine que le commerce maritime dévore.

Lettres écrites des Indes orientales : (en allemand) *Briefe aus Ostindien.* Bâle, 1786, in-8°.

Voyage aux Grandes-Indes par une route que n'a jamais suivie aucun Européen, par Léonard *Campbell :* (en anglais) *A Journey overland to India, party by a route, never befour by any European, by Leonard Campbell.* Londres, 1795, in-8°.

Ce Voyage est très-instructif : il est à desirer qu'on le traduise en français.

SUITE DE LETTRES écrites de l'Indostan par Bartholomée *Burges*, contenant une relation frappante des usages et des coutumes des peuples Gentils, tant Mogols qu'autres tribus mahométanes de l'Indostan, etc... : (en anglais) *A series of Indostan Letters, containing a striking account of the manners and customs of the Gentou nations of the Mogols and others Mahomedan tribus in Indostan, by Bartholomew Burges.* New-Yorck, 1790, in-8°.

MÉMOIRES sur l'Inde, par *Banhi*, revus par Jérôme Lalande, publiés par M. de Vaucelles. Paris, 1798, in-8°.

TABLEAU de l'Indostan par-delà le Gange, par *Pennant :* (en anglais) *View of India extra Gangem, by Pennant.* Londres, With, 1798, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage est tiré des quatorzième et quinzième volumes d'un manuscrit de l'auteur, intitulé *Esquisse du Globe.*

En suivant le cours de l'Indus, Pennant décrit l'état ancien et moderne des pays que ce fleuve arrose. De son embouchure, le voyageur suit la côte jusqu'au cap *Comorin.* Il fait une excursion à Ceylan, et revient ensuite sur le continent. Là, il fait la description des côtes de Coromandel et d'Orixa, de Selinguna et du Bengale. Ce n'est véritablement qu'une compilation, mais elle est faite par un écrivain qui, avec beaucoup de discernement, a puisé dans les meilleures sources.

VOYAGE d'Angleterre dans l'Inde, en l'année 1798, par le Tyrol, Venise, etc.... par le major Jean *Taylor :* (en anglais) *Travels from England in India, in the year 1798, by the way of Tyrol, Venice, etc.... by John Taylor.* Londres, Carpentier, 1799, 2 vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE dans l'Inde, au travers du grand désert par Alep, Antioche et Bassora, exécuté par le major *Taylor* : ouvrage où l'on trouve des observations curieuses sur l'histoire, les mœurs et le commerce des Mainottes, des Turcs et des Arabes du désert ; la description d'Alep, d'Antioche, de Bassora, et des détails intéressans sur la presqu'île de l'Inde, sur les Etats et sur la guerre de Typpo-Saïb ; suivi d'instructions détaillées sur le commerce de l'Inde, sur les distances, les prix de route, le change des monnoies d'Europe en Asie, et sur ce qui peut contribuer à conserver la santé du voyageur : traduit et enrichi de notes explicatives et critiques, par le cit. de Grandpré, et orné d'une belle carte. Paris, Genest aîné, an XI — 1803, 2 vol. in-8°.

Il y a quelques années que l'auteur de ce Voyage avoit publié des considérations sur les moyens d'établir une communication plus libre entre l'Angleterre et ses possessions d'Asie : ici, il a mis au jour la relation du voyage qu'il a fait par terre aux Indes en 1788. Indépendamment des lumières nouvelles qu'il procure sur cette contrée, on y trouve des observations intéressantes sur les pays qu'il a traversés pour y parvenir. Ceux qui seroient dans le cas d'entreprendre un voyage semblable, trouveront, dans la relation de Taylor, une instruction particulière pour le faire avec succès, et l'état des dépenses qu'il nécessite.

Dans le cours de sa relation, Taylor s'arrête d'abord sur les Magnotes, descendans des Lacédémoniens. Il charge des couleurs les plus noires le tableau de ce peuple, que, dans son Voyage de la Grèce, Stephanopoli nous dit n'avoir point, à beaucoup d'égards, dégénéré de ses courageux ancêtres. En déprimant cette nation, Taylor ne

peut pas dissimuler qu'elle est encore dévorée de l'amour de la liberté que, de tout temps, elle a courageusement défendue contre les Turcs.

A l'article d'Antioche, ce voyageur se plaint amèrement des insultes que lui fit essuyer la populace de cette ville, étrangement déchue de son ancienne splendeur. Il oublie, suivant la judicieuse remarque de son traducteur, que les étrangers, sur-tout les Français, sont exposés aux mêmes traitemens de la part du petit peuple de Londres, et qu'en aucun pays, cette classe ne doit élever un préjugé contre le caractère général d'une nation : aussi de son propre aveu, reçut-il l'accueil le plus hospitalier chez un marchand arménien.

Aux dangers qu'on court en traversant le petit désert, où la moitié d'un parti d'Européens avoit été récemment massacrée par les Arabes, Taylor oppose le tableau consolateur des secours qu'il reçut des Turcs de Bassora, lorsque son vaisseau échoua dans ces parages.

Dans les détails historiques où entre ce voyageur, à son arrivée dans l'Inde, on remarque beaucoup d'instruction, mais la prévention nationale la plus caractérisée en ce qui concerne Typo-Saïb.

Les documens qu'il nous donne dans sa relation sur les diverses monnoies de l'Inde, et sur les transactions commerciales qui se font dans cette vaste péninsule, peuvent être d'une grande utilité pour toutes les nations commerçantes de l'Europe, quoiqu'il les ait principalement destinées à la nation anglaise Il insiste beaucoup sur l'intérêt qu'a l'Angleterre de favoriser l'agriculture dans l'Inde; et à cet égard, il propose un plan d'administration. Sa relation est terminée par une notice très-curieuse des grandes puissances actuelles de l'Inde.

ETAT de l'Indostan, et son histoire en 1799 : (en anglais) *Annual register or a View of history of Indostan in year 1799*. Londres, 1799, in-8°.

HISTOIRE moderne de l'Indostan : (en anglais)

Modern History of Indostan. Londres, 1802, in-4°.

LETTRES philosophiques et historiques à mylord S***, sur l'état moral et politique de l'Inde, des Indous et de quelques autres principaux peuples de l'Asie, au commencement du dix-neuvième siècle, par l'auteur de l'Essai historique et militaire sur l'Art de la Guerre. Paris, Pougens, an XI — 1803, in-8°.

Ces Lettres, ainsi qu'en prévient l'éditeur, sont en très-grande partie traduites des *Recherches asiatiques* de la société de Calcutta, des écrits de William Jones, et d'autres ouvrages anglais les plus récens et les plus estimés. En indiquant ces sources, c'est faire l'éloge de l'ouvrage : il offre en effet les détails les plus instructifs sur la cosmogonie des Indiens, et sa ressemblance, en plusieurs points, à celle des Juifs, des Assyriens et des Egyptiens, sur les divinités et la mythologie du premier de ces peuples et des autres nations de l'Asie, sur les cérémonies et les devoirs religieux observés par les Brahmes consacrés au service des divinités, enfin sur quelques endroits peu connus, mais remarquables par les pélerinages et les solemnités religieuses des Indous et de quelques autres peuples asiatiques.

L'éditeur ne s'est point concentré dans ces notions purement religieuses ou mythologiques : il a inséré, dans ses Lettres, des vues générales sur les progrès successifs de la civilisation, une notice curieuse sur la division politique et religieuse des Indous en classes essentiellement inégales, un tableau circonstancié des mœurs et des coutumes des Indous et de quelques autres peuples de l'Asie, et des observations puisées principalement dans les ouvrages de Jones sur la poésie et la littérature des nations orientales. Ce même écrivain lui a fourni une savante dissertation sur les dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde.

Les secours que l'auteur a tirés des Œuvres de Jones ne pouvoient qu'inspirer un vif intérêt pour ce savant Anglais : il s'accroît encore par la traduction du discours qu'à l'âge de vingt-deux ans il prononça dans la première assemblée de la société de Calcutta, qui lui devoit en grande partie son établissement, et dont il fut élu président dans un âge si peu avancé.

VOYAGE aux Indes orientales, par le P. *Paulin de Saint-Barthélemi :* (en italien) *Viaggio alle Indie orientali, da fra Paulino de S. Bartolomeo.* Rome, 1796, in-4°.

On annonce, comme actuellement sous presse (en pluviôse 1805), une nouvelle édition de ce Voyage sous le titre suivant :

RÉVISION et correction d'un Voyage dans l'Inde, du P. *Paulino de Saint-Barthélemi*, par M. Anquetil du Perron, avec des observations par le même; traduit par ***. Paris, Levrault, Schoell et Ce, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage doit être favorablement accueilli, d'après la vaste érudition que son auteur y a déployée sur tout ce qui concerne l'Inde, et qui doit avoir encore beaucoup gagné par la révision d'Anquetil du Perron.

Une des parties les plus intéressantes de son Voyage, c'est la description qu'il fait des sculptures et des ruines de *Mavasipouxam*, ville située à quelques milles au nord de Sadras, à quarante-deux milles anglais, ou quatorze lieues françaises de Pondichéry, sur la côte de Coromandel, et connue des marins sous le nom des *Sept-Pagodes.* J'en donne ici l'extrait d'après la traduction qu'en a faite M. Langlès, et qui se trouve insérée dans l'édition française des Recherches asiatiques (tome 1er).

Les sept pagodes, dit le P. Paulin de Saint-Barthélemi, sont situées sur le bord de la mer, entre Covelan et

Sadras. Ce sont sept temples dans une montagne couverte de terre végétale et d'arbres : ces temples ont été creusés avec le pic dans le roc vif. Je n'avois jamais vu de pareils travaux. L'entrée est du côté de la mer, qui se trouve à quelque distance. On rencontre d'abord un chemin creusé dans un rocher qui fait partie de la montagne même. Ce chemin peut avoir vingt palmes romaines de large sur quinze de profondeur ; les côtés sont ornés de différens animaux sculptés sur le rocher même. On y remarque l'éléphant consacré aux dieux *Rauca* et *Ganécha ;* la tortue, symbole de la stabilité de la terre, et consacrée au dieu *Vichuxa ;* le singe, symbole des ames, dédié à *Rania ;* le cygne, dont Vichuva prit la forme ; la vache, emblême de la déesse *Parivadi*, ou la lune, et de la déesse *Lakemi*, ou la Vertu romaine, laquelle étoit la terre fertile représentée par une vache ; le poisson, symbole de l'eau ; le serpent Cobra Capello, signe de la vie et de la mort, qui dépendent des dieux ; et d'autres animaux que je ne me rappelle plus, tous de grandeur naturelle. La teinte noire de cette muraille, et sa superficie, donnent bien à connoître que le chemin et les animaux qu'on voit sculptés, ne sont pas un ouvrage moderne ; je crois même qu'il a fallu plusieurs siècles pour creuser et tailler avec le ciseau, des temples aussi vastes et un aussi grand nombre de sculptures, mais encore pour couvrir ces objets de cette espèce d'enduit noir, dans un climat aussi serein, aussi doux, aussi pur que celui de l'Inde. Ce canal aboutit à une petite place ronde creusée dans le même rocher, et par laquelle on entre dans les temples, où conduisent des escaliers de pierre à droite et à gauche, formant des rues taillées aussi dans le roc. Ces rues ont environ sept palmes de large et douze de haut. Enfin, on voit les temples qui sont contigus les uns des autres, et cependant détachés, de manière que ce sont plusieurs grottes ou caves voûtées, séparées par un mur ou par une porte d'où l'on passe d'un temple à l'autre : les plus grands sont dessous, les plus petits dessus. Les temples, aussi bien que les colonnes

qui les soutiennent, sont taillés dans le même roc. Les côtés sont ornés d'une quantité de grandes statues sculptées sur place, et représentant les dieux indiens, dont tous les membres sont détachés de la pierre même sur laquelle on les a sculptés, qui est le rocher. On y remarque le dieu Brahma, Vichnow, Chiva, Rama, Krichna, Davendra, Kartiguea, le dieu Ganécha, la déesse Parivadi, Sarasanati, Lakmi, les différentes formes sous lesquelles Vichnou parut dans ce monde. J'avois avec moi cinq Brachmanes pour m'instruire; ils parloient portugais, et je leur donnai cinq roupies pour m'expliquer toutes ces sculptures. J'eus soin de prendre les noms des divinités. Au reste, il me paroît impossible que ces grottes aient été creusées depuis l'ère chrétienne; il me paroît également impossible que ces divinités n'aient pas été adorées dans l'Inde avant la même époque.

Pour achever de donner une idée de ces ruines, je vais rapporter ici ce qu'en a dessiné et décrit le voyageur Thomas Daniel, dans ses Antiquités de l'Inde. Je le puiserai dans la même source.

La première des deux vues représente plusieurs rochers auxquels les anciens Indous ont donné des formes architecturales extrêmement curieuses, tant au-dehors que dans la partie inférieure creusée pour le culte religieux : les rochers sont composés d'un grain très-dur et compacte. Néanmoins les ornemens paroissent avoir été exécutés avec un haut degré de finesse, comme on peut s'en convaincre en examinant la partie occidentale, qui se trouve abritée contre l'air corrodant de la mer. Au centre, on remarque un lion et un éléphant : le premier est plus grand que nature, mais moins bien travaillé que quelques-uns des autres sujets voisins; l'autre est à-peu-près de dimension naturelle, très-bien dessiné, et offre tout le caractère d'un animal vigoureux.

La seconde vue représente l'entrée de l'un de ces temples. Le rocher dans lequel on l'a creusé, est, comme le premier, d'un granit dur et compact. Cette excavation

consiste en un vaste appartement de forme oblongue, avec un petit temple annexé à la partie qui fait face à l'entrée. Le plafond est soutenu sur le côté et en dévant, par un double rang de colonnes formées d'une manière curieuse par le roc même, et qui ne sont pas dépourvues d'une certaine élégance. Les colonnes de la partie extérieure sont composées d'un lion assis sur une double plinthe, formant la portion du fût octogone qui s'élève en diminuant, et dont le sommet effilé se termine par un chapiteau qui consiste en trois cavaliers qui soutiennent la corniche. Au-dessus de cette corniche, on a sculpté pour ornemens, de petits temples en bas-reliefs. A droite de cette excavation, les rochers sont couverts d'une grande variété de figures mythologiques; plusieurs sont parfaitement bien exécutées. Sur la hauteur située à gauche, se trouvent les ruines d'un vaste édifice presque détruit.

§. II. *Descriptions de plusieurs contrées particulières de l'Indostan, et Voyages faits dans diverses régions de cette péninsule.*

CÔTE DE MALABAR, GOA, ISLE DE BOMBAY.

Avant de donner les notices suivantes, je dois observer qu'à l'exception d'une seule, nous n'avons point de relations particulières sur les côtes de Coromandel et d'Orixa, si célèbres dans la lutte des puissances anglaise et française dans l'Inde; et qu'ainsi, pour le Carnate, pour Golconde, pour Maduré, et pour les villes de Madras, de Pondichéry et de Mazulipatan, qui ont joué un si grand rôle dans ces démêlés, il faut recourir à des relations qui embrassent une grande partie de l'Inde ou d'autres régions de cette vaste contrée.

Relation du Malabar, traduite de l'italien

de François *Baretto*. Paris, 1645, 2 vol. in-12.

RELATION dernière de ce qui s'est passé dans les royaumes de Manduré, de Tanjaor, et autres lieux voisins du Malabar, par le P. Hyacinthe *de Magistris*. Paris, Cramoisy, 1663, in-8°.

RELATION de Joseph *de Santa-Maria*, légat apostolique aux royaumes du Malabar, dans la première expédition aux Indes orientales, en 1655 : (en italien) *Gioseppo de Santa-Maria, legato apostolico nelli regni de Malabari, prima speditione all' Indie orientali* 1655. Rome, 1661, in-4°.

RELATION contenant des détails sur la religion, le gouvernement, les sciences et le système économique des habitans de la côte de Malabar, par *Ziegenbalg*, traduit de l'allemand : (en anglais) *Account of the religion, and government, learning, and economy of the Malabarians, von Ziegenbalg, translated of the high-dutch.* Londres, 1697, in-8°.

DÉTAILS sur la religion, les usages et les sciences de la Nation Malabare dans les Indes orientales, contenus dans différentes lettres écrites par les hommes les plus savans de ce pays, aux Missionnaires danois; par M. *Philippe*, avec une carte de cette région : (en anglais) *An Account of the religion, manners and learning of the people of Malabar in the East-India, in several letters written by some of the most learned men of that country to the Danish Missionnaires, by Philipps, with a mapp of the country.* Londres, 1699, in-8°.

VOYAGE à la côte de Malabar, par Inigo *de Bier-*

villas, traduit du portugais. Paris, 1736, in-12.

L'original, que je n'ai pas pu me procurer, est ancien.

NOUVELLE RELATION d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant la description des îles de Bourbon et de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Calicut, de Timor, de Goa, etc.... avec l'histoire des plantes et des animaux qu'on y trouve, et un traité des maladies particulières aux pays orientaux et dans la route, et de leurs remèdes, par M. *Dellon*, docteur en médecine, auteur de la relation de l'Inquisition de Goa, avec figures. Amsterdam, Marret, 1699, in-12.

La traduction en anglais a paru sous le titre suivant :

VOYAGE aux Indes orientales, par *Dellon :* (en anglais) *Voyage to East Indies, by Dellon.* Londres, 1699, in-8°.

Cette relation a été réimprimée en deux volumes, parce qu'on y a joint celle de l'Inquisition de Goa. Quoique Dellon y décrive sommairement les îles de Bourbon et de Madagascar, et dise quelques mots de Surate, j'ai cru devoir la placer dans ce paragraphe, attendu que c'est la description de la côte du Malabar et de Goa qui y occupe la principale place, et qui présente le plus d'intérêt.

La côte du Malabar a plus de deux cents lieues de long, et est divisée en plusieurs royaumes : ils figurent singulièrement dans l'histoire de la conquête des Indes par les Portugais, qui, sur ces côtes, formèrent leurs premiers établissemens : c'est une des contrées les plus fertiles de l'Inde : en aucune partie de cette péninsule, on ne fait une récolte aussi abondante de poivre et d'une si bonne qualité : le riz y prospère aussi beaucoup. Outre ces productions, et le bétel, qui est d'un si grand usage dans l'Inde, ce n'est qu'au royaume de Cananor, l'état le plus

considérable du Malabar, qu'on recueille le cardamone, espèce d'épice extrêmement recherchée dans tout l'Orient. Avec le cocotier, et un grand nombre d'autres arbres utiles, ce pays en possède un qui lui est particulier, on le nomme *jacque :* il ne s'élève pas plus haut que nos pommiers; son fruit est toujours attaché au tronc, et est d'un si gros volume, qu'il forme la charge d'un homme : le goût de ce fruit est celui des meilleurs melons. Toutes les espèces d'animaux répandues dans l'Inde, se trouvent dans le Malabar : Dellon les a soigneusement décrites : il s'est particulièrement arrêté, dans un des articles de son traité des maladies particulières aux pays orientaux, sur des couleuvres vertes qui se trouvent dans le Malabar, dont le venin est si actif, que ceux qui en sont infectés meurent aussi-tôt sans qu'il soit possible de les secourir : il a sans doute entendu parler du cas où l'on a laissé le temps à ce venin de s'insinuer dans la masse du sang : car il indique lui-même, pour la guérison des morsures opérées par ces couleuvres, l'application d'une pierre qu'on dit se trouver dans la tête de quelques couleuvres, et que pour cette raison on appelle en portugais, *pedra de cobre*, ou pierre de couleuvre : on l'applique sur la plaie, où elle s'attache sans qu'il soit besoin de l'y faire tenir; et lorsqu'elle est imbibée d'autant de poison qu'elle peut en contenir, on la met dans du lait où elle se décharge de ce qu'elle a attiré; et on continue ainsi de l'appliquer, jusqu'à ce qu'elle ne tienne plus d'elle-même, circonstance qui indique qu'il n'y a plus de danger. Dellon atteste qu'il a souvent vu l'effet de ces pierres; mais il ajoute qu'on en trouve peu de bonnes, et beaucoup de contrefaites qui n'ont aucune vertu. Ainsi, conclut-il, lorqu'on n'a pas une bonne pierre, il faut promptement scarifier la partie mordue par la couleuvre, puis tirer le sang avec un cornet ou une ventouse, mettre continuellement sur la plaie des drogues propres à attirer le venin au-dehors, la laisser long-temps ouverte, faire diète, mettre toujours du jus de citron dans ce que l'on mange, boire de bon vin, et user fréquemment

de la poudre de vipère. Si Dellon eût connu l'alcali volatil, il en auroit peut-être substitué, dans ce traitement, l'usage à celui de la poudre de vipère, dont la prétendue efficacité est très-décriée aujourd'hui.

Son traité des maladies, que j'ai cité, renferme des préceptes très-utiles pour le traitement de celles qui sont les plus communes dans l'Inde, telles que les fièvres de diverses espèces, les indigestions, aussi fréquentes qu'elles sont dangereuses, la dyssenterie, également commune et souvent mortelle, l'épuisement de forces, l'attaque de deux espèces de vers qui conduit à la mort, si l'on ne s'en délivre pas de bonne heure, et enfin la petite-vérole, que les Malabares redoutent si fort, que, pour ne pas la gagner, non-seulement ils ne donnent aucun secours à ceux qui en sont attaqués, mais qu'ils les exposent dehors, loin des maisons, sous quelque arbre, avec la seule attention de leur porter tous les jours du cangé, espèce de bouillie faite avec le riz, qu'ils laissent près d'eux, sans s'inquiéter de le leur faire prendre.

Nulle part la différence des castes parmi les Gentils, beaucoup plus nombreux au Malabar que les Mahométans, n'est aussi marquée que dans cette contrée. Les Princes, les *Mambouris* ou grands-prêtres, les Bramines, qui paroissent être des ministres subalternes de la religion, les *Nahers*, ou nobles que d'autres appellent *Naires*, et qui seuls ont le privilége de porter des armes, sans avoir la faculté de se livrer au commerce, forment les quatre premières classes ou castes : elles ne communiquent presque pas avec les autres, composées de cultivateurs auxquels on ne permet que par grace le port d'armes, des marchands et des tisserands, des blanchisseurs et des tireurs d'huile.

Les *Pouliats* forment une classe à part, la plus avilie dans toute l'Inde, comme elle l'est au Malabar. Ces infortunés sont préposés à la garde du riz : c'est un opprobre de la fréquenter; il y a nécessité même de se purifier lorsqu'on approche d'eux de trop près. Si quelqu'un des

quatre premières classes rencontre un pouliat, il lui crie de loin de fuir; et si celui-ci ne le fait pas assez promptement, on peut l'y contraindre à coups de flèches ou de mousquet : il est même permis à un naher d'éprouver ses armes sur les individus de cette malheureuse race. S'il n'y a pas d'exagération dans ce récit de Dellon, il seroit difficile de trouver ailleurs un exemple d'une pareille dégradation de l'espèce humaine; et c'est l'un des peuples du monde dont on vante le plus la douceur qui fournit ce triste exemple.

La relation de Dellon renferme encore beaucoup de détails curieux sur les objets du culte des gentils, sur la magnificence des pagodes, sur l'ordre de succession au trône dans les différens Etats de la côte du Malabar : il faut lire ces détails dans le Voyage même, avec la peinture que Dellon y fait de l'état de décadence où est tombée la ville de Goa, autrefois si florissante, et du faste dont s'entoure encore, au milieu d'une misère presque universelle, la nombreuse cour du vice-roi. Les habitans, la plupart sont métis, et la mollesse de leurs mœurs est égale à leurs superstitions, à leur ignorance. Il est remarquable que dans cette ville, qui de son ancienne splendeur, n'avoit retenu que la malheureuse célébrité de sa barbare inquisition, dont Dellon fut l'une des victimes, et dont il a publié une relation si intéressante, les Portugais traitent les Banians et les esclaves avec une extrême douceur : c'est que les premiers sont très-utiles au négoce, et seuls le font prospérer encore un peu; c'est que la facilité qu'ont les autres, lorsqu'on les maltraite, de se dérober à leurs maîtres et de fuir dans des pays d'où l'on ne peut pas les faire revenir, oblige ces maîtres de rendre leur servitude extrêmement douce. Ces ménagemens ont le mauvais effet d'inspirer à ces esclaves une insolence extraordinaire.

LETTRES Malabares, ou Description exacte de la côte du Malabar, etc.... par Jacques *Conter*

Vischer : (en hollandais) *Malabarsche Brieven, behelgende eene naukerige Beschryving van de kust van Malabar, etc.... door Jac. Conter Vischer.* Leuwarden, 1743, in-8°.

Relation historique de l'établissement et de la possession de la compagnie des Indes anglaise à Bombay : (en anglais) *An historical Account of the settelment and possession of Bombay, by the English East-India company.* Londres, 1781, in-8°.

MOGOL.

Relation de la Cour du Mogol, par le capitaine *Hawkins,* traduite de l'anglais par Melchisedech Thevenot.

Cette traduction se trouve dans sa collection (première partie).

Dans cette relation l'on ne trouve aucun indice de l'époque où le capitaine Hawkins visita la cour du Mogol : c'est pourquoi je l'ai placée à la tête des relations de cette contrée : celle-ci donne des détails assez curieux sur l'extrême magnificence de la Cour, et renferme aussi des anecdotes révoltantes sur l'atroce barbarie du prince régnant, qui, pendant trois mois, fit combattre ses soldats contre les lions les plus féroces, et livra ainsi à une mort aussi cruelle qu'inévitable, une foule de ces combattans.

Du grand empire du Mogol ou de l'Inde : (en latin) *De imperio magno Mogolensi sive Indiâ.* Leyde, 1639, in-16.

Voyage d'Edouard *Torry* aux Indes orientales, en l'année 1615 : (en anglais) *Voyage in East-India, in the year 1615.* Londres, 1655, in-8°.

Cette relation a été traduite par Melchisedech The-

venot, et se trouve dans sa collection (première partie), sous le titre que je viens d'indiquer, quoiqu'il n'y soit question que du Mogol.

Il y donne d'abord la description géographique de cette contrée : il traite ensuite en général de la religion des Indiens et de leurs mœurs ; et il termine sa relation par quelques détails particuliers sur les sectes des *Gentils* et sur leurs cérémonies.

MÉMOIRES de Thomas *Roë*, ambassadeur du roi d'Angleterre auprès du Mogol, pour les affaires de la compagnie anglaise des Indes orientales (en anglais). (Dans la Collection de *Purchass.*)

Melchisedech Thevenot a traduit en français ces Mémoires : cette traduction se trouve sous le même titre que je viens d'énoncer, dans sa collection (première partie).

Cet ouvrage a été traduit aussi en hollandais sous le titre suivant :

JOURNAL du voyage fait aux Indes orientales et dans le pays du Mogol, par Thomas *Roë :* (en hollandais) *Journal van de reysen naer Oostindien en dem grooten Mogol, door Thom. Roë.* Amsterdam, 1656, in-4°.

Dans ses Mémoires, Roë circonstancie la réception favorable que lui fit l'empereur du Mogol, et laisse dans une obscurité peut-être affectée, les conditions du traité de commerce qu'il négocia avec les ministres mogols. Il ne donne pas une idée avantageuse de la sobriété de l'empereur dans les fêtes qui eurent lieu le jour de la naissance de ce prince, et lors de l'entrée d'un ambassadeur de Perse. L'empereur s'y livra à des débauches de table excessives. On pouvoit dès-lors prévoir, par la corruption des mœurs du maître et de ses sujets, que cet empire deviendroit un jour la proie de quelque prince voisin, et finiroit par être entièrement dissous.

RELATION des choses les plus remarquables du royaume du Mogol en Asie, tirée de la narration qu'a faite sur cette contrée, à Neubourg, devant le duc de ce nom, le P. Henri Ruth *de Lingen*, de la Société de Jésus, lors de son retour par l'Allemagne en 1664. Cette relation embrasse le tableau de l'empire du Mogol en Asie, de sa religion, de son gouvernement, des divers sites du pays, et des particularités inouies sur le royaume de Cabul, inconnu jusqu'ici : avec des détails sur l'état de la religion au Japon et à la Chine, sur les monumens, l'arche de Noë, les crocodiles, et la cruelle catastrophe du roi de Mogol et de ses enfans : (en latin) *Relatio rerum notabilium regni Mogor in Asia, ex R. P. Henrici Ruth de Lingen, Soc. Jesu, inde anno 1664 in Germaniam, et hincce eodem revertentis, narrationibus coram serenissimo duce Newburgino excerpta : complectitur imperii Mogor religionem, regimen, tunc situs varios et inaudita de regno Cabul incognito hactenus ; de christianitatis situ in Japoniâ, Chinâ ; item de monumentis, archâ Noë, crocodilis, tunc regis Mogor ejusque liberorum tragoediâ cruentissimâ.* Aschaffenbourg, 1665, 25 parties in-4°.

VOYAGE de François *Bernier*, docteur en médecine, contenant la description des Etats du Grand-Mogol, où il est traité de la force, de la justice et des causes principales de la décadence de l'Etat de l'Asie, et de plusieurs événemens considérables, et où l'on voit comment l'or et l'argent, après avoir circulé dans le monde, passent dans l'Indostan,

d'où ils ne reviennent plus : avec figures. Amsterdam, 1679; *ibid.* 1723; *ibid.* 1725, 2 vol. in-12.

Bernier, disciple de Gassendi, remporta de cette école célèbre, qui ne s'occupoit pas toujours de la chimère des atomes, cet esprit philosophique, ce talent pour l'observation, qui placent sa relation parmi les meilleurs ouvrages que nous ayons en ce genre. Les connoissances de Bernier, en médecine, assez avancées pour le temps où il vivoit, lui procurèrent au Mogol, avec un sort agréable, beaucoup de facilités pour s'instruire sur l'état physique et moral de ce pays. Ses liaisons avec un grand seigneur mogol, tout-à-la-fois ministre et général, auquel il avoit inspiré une véritable passion pour la philosophie de Descartes et de Gassendi, devinrent encore une source d'agrémens pour lui : elles contribuèrent sur-tout à lui faire faire avec fruit, un voyage à la suite de l'armée d'Aureng-Zeb, à travers les provinces du Mogol, et jusque dans le Kachmyr, que Bernier appelle le royaume de Cachemire. Aussi sa relation est-elle bien supérieure, comme je l'ai déjà fait observer, à celle qu'a publiée Tavernier sur ces mêmes contrées.

Aucun voyageur, avant Bernier, n'avoit visité le Kachmyr, et ce pays ne l'a été que près d'un siècle après lui : voici en quels termes ce dernier voyageur s'exprime sur la relation de Bernier :

« Je regrette bien, dit-il, de n'avoir pas lu, avant mon » voyage aux Indes, les véridiques Mémoires de M. Ber- » nier, qui mérite une des premières places parmi les » historiens de l'Inde ».

C'est dans le second volume qu'on lit la description du délicieux pays de Kachmyr, et celle de Delhi et d'Agra, deux villes si magnifiques au temps de la grande puissance des empereurs mogols, et si déchues aujourd'hui de leur ancienne splendeur, depuis le démembrement de cet empire. Les observations qu'il y a jointes sur les *Gentils*,

nous ont donné les premières lumières sur la théogonie des Hindous.

Le premier volume du Voyage est uniquement consacré au tableau des révolutions du Mogol, et à la relation très-intéressante des événemens dont il fut témoin pendant son séjour dans cette contrée. Ce Voyage étant universellement répandu, je me borne à ce rapide apperçu.

HISTOIRE générale de l'Empire du Mogol, depuis sa fondation, sur les Mémoires portugais de M. *Manouchi*, Vénitien, par le P. *Catrou*, jésuite. Paris, 1705, in-4°.

A la suite des événemens historiques, le P. Catrou a donné une notice fort bien faite de la Cour, des forces militaires, des revenus, du gouvernement et de la police du Mogol.

FRAGMENS historiques sur l'Empire du Mogol et les Marattes : (en anglais) *Historical Fragments of the Mogol Empire, of the Marattoes.* Londres, 1782, in-8°.

ROYAUME DE VISAPOUR, CÔTE DE COROMANDEL, BENGALE, DÉKAN, PAYS DES MARATTES.

DESCRIPTION de plusieurs cavernes artificielles dans le voisinage de Bombay, au royaume de Visapour : (en anglais) *A Description of several artificial caverns in the neighbourhood of Bombay.* Calcuta, 1788; réimprimé à Londres, 1789, in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en français par M. Langlès, et se trouve à la suite de la traduction de la Description du Pégu et de l'île de Ceylan, dont je donnerai la notice dans cette même section (§. III).

RELATION d'un voyage malheureux au royaume de Bengale, où l'on trouve les accidens funestes arrivés à ceux qui l'ont entrepris, et la peinture de leur situation déplorable : comment, après le naufrage de leur vaisseau, ils ont été obligés de rester sur une île déserte et stérile, et de s'y nourrir de feuilles, de crapauds, etc.... par M. *Glanins :* (en anglais) *Relation of the infortunate voyage to the kingdom of Bengal, describing the deplorable condition and accidents, how after the loss of their shipp they were forced to reside in a desert and barren island, to eat leaves, durgents,* etc.... *by M. Glanins.* Londres, 1682, in-8°.

NAUFRAGE du vaisseau *Ter-Schelling* sur la côte de Bengale, par Fr. J. *Van der Heyde :* (en hollandais) *Gevaarelyke schipp-breuk van de Oostindische jacht* Ter-Schelling, *onder het and van Bengale, door Fr. J. Van der Heyde.* Jander-Wyk, 1707, in-4°.

ESSAI sur la culture et les améliorations des terres sablonneuses, et sur les revenus du Bengale, par *Patullo :* (en anglais) *Essay upon the cultivation of the lands and improvement of the revenues of the Bengal, by Patullo.* Londres, 1772, in-8°.

TABLEAU des progrès et de l'état actuel du gouvernement des Anglais au Bengale, par Henri *Verelst :* (en anglais) *View of the rise, progress and present state of the English government in Bengal, by Henri Verelst.* Londres, 1772, in-4°.

QUELQUES NOTICES de Tranquebar, sur la côte de Coromandel, de l'année 1792, par le mission-

naire danois *John :* (en allemand) *Einige Nachrichten von Tranquebar auf der Küste Coromandel, vom dänischen Missionär John, im Jahr 1792.* (Insérées dans le Journal de Berlin, 1792 à 1794).

ETAT de l'empire britannique dans le Bengale : (en anglais) *State of british empire in Bengal.* Londres, 1773, in-8°.

ETAT civil, politique et commerçant du Bengale, etc.... par *Bolts :* (en anglais) *State civil, political and commercial in Bengale, by Bolts.* Londres, 1773, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

ETAT civil, politique et commerçant du Bengale, ou Histoire des conquêtes et de l'administration de la compagnie des Indes anglaise, traduit de l'anglais de M. *Bolts*, alderman ou juge de la Cour du maire de Calcuta, par M. Demeunier. La Haye, Gosse, 1775, 2 vol. in-8°.

Dans ce tableau du Bengale, l'ouvrage d'un homme qui y a long-temps résidé, il faut distinguer ce qui est purement historique, et qui n'appartient point à une Bibliothèque des Voyages, d'avec ce qui est statistique et descriptif. Je ne donnerai qu'un léger apperçu de ce qui concerne le premier objet : je m'étendrai davantage, au contraire, sur l'autre.

Bolts débute par des réflexions générales sur l'Indostan et les Hindous : il y fait succéder l'état de l'empire du Mogol avant l'invasion de Nadir-Shah, celui de l'Indostan depuis la subversion totale de cet empire, la situation actuelle du prince qu'on appelle le Grand-Mogol, l'état des anciennes possessions des Anglais dans le Bengale, l'exposé des motifs qu'a eus la compagnie anglaise de prendre possession

des territoires du Bengale à titre de *dewanée*, ou de surintendant des terres et de la perception des revenus, enfin l'idée qu'on doit se former de la puissance du nabab ou soubah du Bengale. Telle est la partie historique de l'ouvrage.

Voici ce qu'embrasse la partie statistique et descriptive : ce sont d'abord des détails sur l'administration de la justice, la police et le gouvernement au Bengale, puis un état circonstancié des revenus qu'en tiroit la compagnie au temps où écrivoit Bolts, avec le mode de leur perception ; enfin le tableau du commerce qu'ils y faisoient, et de sa décadence à cette même époque.

L'administration de la justice au Bengale, et sur-tout la composition des tribunaux, ont été calquées sur l'état où sont l'une et l'autre dans la Grande-Bretagne : mais le gouvernement arbitraire de la compagnie y rend la condition des juges beaucoup plus précaire qu'elle ne l'est dans la métropole, et l'institution du jury n'y est pas connue en matière civile.

Les tribunaux du Bengale sont :

La Cour du Maire, composée d'un maire et de neuf aldermans qui connoissent de toutes les actions civiles. Ces juges, nommés par le gouverneur et le conseil, doivent posséder leurs charges à vie ; mais cette sage institution reçoit fréquemment des atteintes par la faculté qu'ont le gouverneur et le conseil de déposer un alderman pour une cause raisonnable, mais dont eux seuls sont juges dans l'Inde, puisqu'on ne peut appeler qu'au roi d'Angleterre de la sentence de déposition.

La Cour des Appels, composée du gouverneur et du conseil. Elle prononce en dernier ressort dans toutes les affaires où le fond du procès n'excède pas quatre cents livres sterlings. Au-delà de cette somme, on peut appeler de la cour du maire au roi et à son conseil, en donnant caution pour le paiement de la somme adjugée, des intérêts et des frais.

La Cour des Requêtes, composée de vingt commissaires

pris par le gouverneur et le conseil parmi les principaux habitans de Calcuta. Ces commissaires siégent par tour, et jugent définitivement les causes où le fond en litige n'excède pas quarante schellings.

La Cour des Assises, formée par le gouverneur et son conseil. Elle tient des assises quatre fois par an dans les districts de Calcuta : le reste du temps elle est sédentaire. Cette cour juge et punit les crimes qui se commettent dans le district de Calcuta, ou dans les factoreries subordonnées à cette ville : il faut en excepter les crimes de haute-trahison, sur lesquels elle n'a pas droit de prononcer. On procède contre les criminels suivant la forme usitée en Angleterre.

Ce sont le gouverneur et les membres du conseil qui nomment à Calcuta et dans les factoreries, les juges-de-paix ayant le même pouvoir qu'ont ceux de la Grande-Bretagne. Toutes les amendes, confiscations, peines pécuniaires qu'imposent aux coupables ces différens tribunaux, sont adjugées à la compagnie anglaise.

Si cette disposition de la chartre qui lui a été accordée peut avoir de grands inconvéniens, il en est une autre qui mérite beaucoup d'éloges; c'est celle qui laisse aux naturels du pays le droit de se juger eux-mêmes en matière civile, à moins que les deux parties ne se soumettent volontairement à être jugées par des juges anglais. Dans ces deux cas, elles le sont, pour les matières civiles, par la cour de *Cutcherrie*, composée de quelques employés de la compagnie, avec appel au gouverneur et au conseil; et pour les matières criminelles, par la cour du *Zemindar*, que préside un membre du conseil, et quelquefois un employé inférieur.

Un dernier tribunal est celui qu'on appelle *Cutcherrie du collecteur*. Cet officier, qui ordinairement est un membre du conseil ou un jeune employé, est chargé de la perception des revenus de toutes les terres que le nabab avoit originairement concédées à la compagnie anglaise aux environs de Calcuta, avant qu'ils se fussent rendus entière-

ment les maîtres du Bengale. Il a droit de juger en définitif toutes les contestations qui surviennent dans son arrondissement : il a en outre une partie de l'administration de la police de Calcuta ; c'est lui qui passe aux habitans du pays les baux des maisons et des terres de la compagnie, et qui perçoit le droit que la compagnie s'est arrogé pour chaque mariage et pour l'exercice de chaque métier. Outre la cutcherrie de Calcuta, il y en a d'autres qui lui sont subordonnées. Les collecteurs des terres, dont le nombre est infini, exercent sur les habitans toutes sortes de vexations : on les voit souvent enlever une partie des denrées qui sont destinées pour les marchés. Le collecteur en chef fait arbitrairement emprisonner, fouetter ou punir de quelque autre manière, les fermiers et les laboureurs qui sont en retard pour les paiemens, ou qui sont coupables de quelques délits.

Le gouverneur et les membres du conseil de Calcuta, se formant en comité secret, ont l'administration de toutes les autres affaires relatives au gouvernement et à la police du pays. Depuis peu, dit Bolts, la cour des directeurs a donné à ce comité des pouvoirs qui le rendent indépendant, et même supérieur au conseil assemblé dans les formes publiques et ordinaires. Originairement créé seulement pour conduire en secret les opérations militaires et politiques de la compagnie, il a arbitrairement étendu, sous prétexte de quelque *nécessité secrète*, sa jurisdiction sur toutes les affaires commerçantes, civiles et criminelles.

Le gouverneur, qui commande en chef toutes les forces de la compagnie, préside toujours le comité secret et, comme on l'a vu, les divers conseils. A lui seul est permise la correspondance avec les princes du pays, et il en présente au comité ou au conseil, la substance dans le temps et sous la forme qui lui plaît. Ce gouverneur, dont les ordres sont servilement exécutés dans les districts même qui sont hors de sa jurisdiction fixée par la chartre, s'est dernièrement arrogé le droit d'accorder à tous ceux qui ne sont pas employés de la compagnie, le privilége de

faire le commerce sans payer de droit. L'autorité qu'il a prise sur les naturels du pays, est illimitée. Il arrange, suivant son caprice, les affaires des Indiens : il les chasse de leurs castes, de leur famille, de la société de leurs amis, lorsqu'il croit que les intérêts de la compagnie exigent cette sévérité. Ces familles, ainsi flétries, sont pour jamais séparées des autres : quiconque communiqueroit avec elles, encourroit la même infamie. Personne même ne peut les toucher, fut-ce par mégarde, sans être condamné à une expiation dans le Gange. C'est ainsi qu'il met en œuvre, au profit de son autorité, les principes, ou plutôt les préjugés religieux des Gentils.

En 1765, le surintendant des revenus du Bengale déclara que dans l'année suivante, on pouvoit, sans opprimer les habitans, porter ces revenus à trois millions six cent trente mille six cent soixante et seize livres sterlings (environ 92 millions 400,000 livres tournois), et les augmenter encore d'un huitième dans les années suivantes.

Bolts ajoute que de son temps, il seroit très-difficile de connoître parfaitement l'état actuel des revenus du Bengale, tant il est facile, au milieu de la mauvaise administration du pays, à ceux qui sont employés dans le département des perceptions, de pratiquer impunément toutes sortes de vexations et de friponneries. A l'appui de cette dernière assertion, il observe que les méthodes qu'on emploie dans la perception des revenus, semblent avoir été inventées pour encourager la fraude, ou la dérober du moins à la connoissance du souverain. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, suivant Bolts, ce sont principalement les percepteurs indiens qui la pratiquent avec toute la sécurité que leur inspire l'ignorance où sont la plupart des collecteurs anglais de la langue du pays. Bolts entre à ce sujet dans des détails qu'il faut lire dans l'ouvrage même. On a adopté un plan qu'il avoit proposé en 1767, et qui diminuera, dit-il, les abus, mais qui ne les extirpera pas entièrement.

Les revenus du Bengale se tirent principalement des

impôts établis sur les productions du pays, telles que le riz, le blé, les pois, l'orge et d'autres grains, l'opium, le sucre. L'extrême fertilité de la terre, qui donne en plusieurs endroits deux ou trois récoltes par an, doit grossir considérablement cette branche des revenus. Les autres se tirent du monopole qu'exerce la compagnie sur le sel, le bétel et le tabac. Ce monopole, suivant Bolts, a porté un coup funeste au commerce, et a préjudicié même aux intérêts de la compagnie, qui retiroit de plus grands avantages du commerce libre de ces denrées. Ce n'est pas la seule atteinte qu'il ait reçue.

L'achat des cargaisons pour l'Europe, présente une scène continuelle d'oppression et de tyrannie. Chaque article de commerce est réduit aussi en monopole. Les tisserands et les manufacturiers ne tirent de leurs travaux que ce qu'il plaît à la compagnie de leur en donner. Les Anglais et leurs banians décident arbitrairement de la quantité et du prix des objets manufacturés que les fabricans sont obligés de fournir. Ces infortunés sont donc tout à la fois pressés durement par les soldats, pour la livraison de leurs marchandises, et par les collecteurs, pour le paiement des impositions que la vileté du prix mis à ces marchandises les met hors d'état de payer. On conçoit à quel point cette tyrannie doit décourager l'industrie, et quelle est l'influence de ce découragement sur le commerce. Il a encore singulièrement à souffrir de l'envahissement qu'a fait la compagnie, du droit de faire exclusivement le commerce des denrées du Bengale, et de toutes les autres marchandises d'exportation qui ne passent pas en Europe. Dans cette dernière classe, il faut ranger le coton ; et le monopole dans cette partie, tend à ruiner toutes les manufactures de toile. L'exposé de ces abus et de beaucoup d'autres dont Bolts fait l'énumération, le conduit à prononcer que le commerce du Bengale est dans un état de décadence tel, qu'on ne peut le raviver qu'en donnant une nouvelle forme à l'administration de ce pays.

C'est au premier Voyage de Stavorinus qu'il faut recourir, pour y recueillir des notions détaillées sur le caractère physique et moral des habitans du Bengale, qui ne diffèrent pas beaucoup des Européens pour la figure, mais qu'il nous dépeint comme fainéans, sensuels et timides. Il y décrit leur manière de s'habiller et se nourrir, leurs dogmes, qui supposent une vie future où les bonnes ou mauvaises actions seront récompensées ou punies, leur culte mêlé d'une foule de superstitions, leurs fêtes religieuses, entre lesquelles la plus remarquable est celle en l'honneur du Gange, pour lequel ils ont une grande vénération; la figure de leurs idoles, la forme qu'ils donnent à leurs pagodes ou temples, le rang distingué qu'occupent leurs prêtres, qui, sous le nom de Bramines, forment la première caste, l'influence qu'exercent sur eux leurs fakirs, ou moines, par des pénitences pénibles et extravagantes; l'artifice qu'emploient les jongleurs pour manier sans danger les reptiles les plus venimeux, ce qui leur a fait donner le nom de conjureurs de serpens; l'art, plus difficile peut-être, par lequel des danseuses publiques, sous le nom de *Bayadères*, captivent les sens et les cœurs; la manière dont les Bengalois exercent la médecine et inoculent la petite-vérole; la simplicité qu'ils mettent dans la célébration des cérémonies nuptiales; toutes leurs autres coutumes enfin, parmi lesquelles la plus remarquable est l'usage barbare qui subsiste encore, de brûler vivantes ou d'enterrer tout en vie les femmes avec leurs maris.

NARRATION exacte de la présente guerre contre les Marattes, son origine, avec l'histoire des Rohillas, en 1773 et 1774: (en anglais) *The origin and authentic Narrative of the present Maratte's war, and also the late Rohilla's war, in 1773 and 1774.* Londres, 1781, in-8°.

Cet ouvrage donne des notions curieuses sur les Ma-

rattes et les Rohillas : ces notions se trouvent éparses dans la narration des événemens militaires.

TABLEAU de l'état du Bengale, par *Warren Hasting :* (en anglais) *Review of the state of Bengal, by Warren Hasting.* Londres, 1784, in-8°.

Cet ouvrage a eu une seconde édition sous le titre suivant :

MÉMOIRES relatifs à l'état du Bengale dans l'Inde, par *Warren Hasting :* (en anglais) *Memoirs relatives to the state of Bengal in India, by Warren Hasting.* Londres, 1786, in-8°.

HISTOIRE du Dekan et du Bengale, par Jonathan *Schof-Heristhal :* (en anglais) *History of Dekan and the history of Bengal, by Jonathan Schof-Heristal.* Shrewsbury, 1796, 2 vol. in-4°.

— Le même, Londres, 1800, 2 vol. in-4°.

VOYAGE au Bengale, suivi de notes critiques et politiques, d'observations sur le Voyage de Stavorinus, d'une notice sur le Japon, et de la description de la culture du riz dans l'Asie, par le cit. *Charpentier-Cossigny*, avec une carte. Paris, Emery, an VII — 1799, 2 vol. in-8°.

C'est le voyage de l'un de ses amis au Bengale, en 1769, que M. Charpentier-Cossigny a publié, en y ajoutant des notes instructives, sous les rapports sur-tout politiques, qui sont le résultat de ses propres observations. Il y a joint aussi un Mémoire sur le Bengale, qu'il a rédigé en 1767, au retour d'un voyage qu'il y avoit fait vers ce même temps. En rapprochant du Voyage ce Mémoire, on peut comparer la situation du pays dans deux époques assez éloignées.

Le Voyage renferme une description du cours du Gange et de Calcuta, moins étendue que celle qu'on trou-

vera dans l'extrait que je donnerai du Voyage de M. de Grandpré : il en est de même des détails où il entre sur quelques autres établissemens européens dans le Bengale.

Ses observations sur le Voyage de Stavorinus dans ce pays, ne sont souvent qu'un commentaire du texte ; mais elles ont aussi pour objet de relever quelques erreurs, de corriger quelques inexactitudes qui se sont glissées dans la relation de Stavorinus. A la tête de ces observations, il rend une éclatante justice à la bonne-foi et aux talens du voyageur hollandais, dont les erreurs, dit-il, ont pu avoir pour principes quelques préjugés nationaux, des informations erronées qui lui auront été communiquées, et sur-tout le peu de temps qu'il a séjourné dans ces lointaines contrées.

VOYAGE dans l'Inde et au Bengale, fait dans les années 1789 et 1790, contenant la description des îles Séchelles et de Trinquemalay, des détails sur le caractère et les arts industrieux des peuples de l'Inde, la description de quelques pratiques religieuses des habitans du Bengale : suivi d'un Voyage fait dans la mer Rouge, contenant la description de Moka et du commerce des Arabes de l'Iémen, des détails sur leurs mœurs, leur caractère, etc.... par le cit. *de Grandpré*, orné de belles gravures et du plan de la citadelle de Calcuta. Paris, Dentu, an IX—1801, 2 vol. in-8°.

A la peinture affligeante que fait M. de Grandpré de la décadence des Français, soit dans leurs comptoirs de Mahé et de Karical, soit dans leur loge de Mazulipatan ; au triste tableau qu'il trace des ruines de Pondichéry, où il débarqua, après avoir parcouru quelques contrées de l'Inde qu'il décrit rapidement, il fait succéder le dénombrement de différentes classes de ce qu'on appelle *serviteurs* dans l'Indostan, et celui des diverses races qu'on y

rencontre, et que, malgré leur variété, il rapporte à une seule espèce (1). Il ne donne au reste qu'un très-léger apperçu des dogmes et des pratiques religieuses des Hindous, et renvoie pour cet objet à Sonnerat. Ce qu'il dit des Bayadères et des Faquirs, ajoute peu de chose à ce qu'en ont dit d'autres voyageurs avant lui. C'est de la ville de Madras, sur laquelle M. de Grandpré donne une légère notice, qu'il partit pour le Bengale, l'objet principal de sa relation.

En remontant le Gange, des jardins et des palais somptueux répandus sur les rives du fleuve, annoncent les approches de Calcuta, le chef-lieu des établissemens des Anglais dans l'Inde. Les sinuosités du fleuve la dérobent tellement aux yeux des navigateurs, qu'on ne l'apperçoit que lorsqu'on en est à une petite distance.

Le fort William, la plus importante citadelle qui existe hors de l'Europe, est le premier objet qui s'offre aux yeux : il les étonne par son étendue et par le luxe de ses bâtimens qu'on apperçoit par-dessus ses remparts : les maisons qui forment le premier cordon de la ville au bout de son esplanade, sont autant de palais magnifiques, dont quelques-uns ont jusqu'à vingt-quatre colonnes formant un beau péristyle.

Calcuta est le seul grand établissement européen sur la rive droite du Gange : ceux des autres nations sont situés sur la gauche. Suivant M. de Grandpré, les Anglais ont fait un mauvais choix, en donnant la préférence à cet emplacement : comme le terrein est peu élevé au-dessus du lit du fleuve, il en résulte que dans les grandes eaux, l'esplanade qui sépare de la ville la citadelle est, sinon

(1) Parmi ces races, M. de Grandpré place les *Albinos*, et à cet égard il est en contradiction avec des écrivains dont l'autorité est d'un grand poids, et qui s'accordent à considérer les Albinos, non pas comme une race particulière, mais comme des êtres dégradés, dans diverses parties du globe, par l'influence de quelque cause physique.

tout-à-fait submergée, au moins couverte d'eau çà et là, de manière à en être impraticable. Cette circonstance, et beaucoup plus encore la position de Calcuta entre le fleuve et un grand lac sur le derrière, rendent, par leurs vapeurs, l'air de cette ville assez mal-sain. On se préserve de son influence, en se réfugiant à la campagne. Il est un autre inconvénient dans le choix de l'emplacement de Calcuta, c'est la situation de son port : il est précisément au détour de deux pointes qui y accélèrent le courant dans tous les degrés de la marée. La barre qu'on appelle *Macuée* en Europe, s'y fait sentir avec assez de force pour démâter les vaisseaux ; mais elle n'a jamais son plein effet que d'un côté du fleuve ; on s'en garantit en grande partie en gagnant le bord sur lequel elle se fait le moins sentir. On ne peut pas se soustraire si aisément aux dangers sans cesse renaissans de plusieurs bancs de sable semés vis-à-vis du fort et de la ville. Les opérations du port en sont entravées, et des accidens très-fréquens s'ensuivent, tels que des pertes de bateaux et d'ancres, et des avaries pour les vaisseaux. M. de Grandpré fut témoin d'un désastre de cette nature : plus de trois cents bâtimens s'accrochant les uns aux autres, furent précipités, par une marée rapide, dans des dangers dont le moindre étoit la perte de chaque vaisseau qu'elle entraîneroit sur les sables. Le navire qui lui appartenoit n'échappa que par une espèce de miracle.

En décrivant le fort William, que ses fortifications rendent susceptible d'une défense plus régulière et plus savante que celle du fort Saint-George à Madras, M. de Grandpré observe qu'on n'y a point construit de maisons particulières : on n'y voit que les bâtimens nécessaires au service de la place, comme logement du commandant, quartiers pour les officiers et les soldats, arsénaux. Les espaces vides offrent de superbes pelouses, des allées d'arbres sablées, des canons, des boulets, des bombes, qui donnent à la citadelle un aspect tout-à-la-fois imposant et militaire.

Le gouverneur général de tous les établissemens anglais à l'est du cap de Bonne-Espérance, réside à Calcuta. Le

palais qui lui est destiné n'est pas encore bâti : il occupe provisoirement un bel hôtel situé sur l'esplanade, mais dont la décoration n'est pas supérieure à celle de plusieurs autres hôtels occupés par de simples particuliers.

L'entrée de la ville conduit à une immense place carrée, dont le milieu renferme une grande pièce d'eau à l'usage du public, et qui est entourée d'une pelouse. Chaque face de cet étang peut avoir deux cent cinquante toises de longueur. Le tour de la place est en grande partie décoré de maisons magnifiques, qui rendent Calcuta, non-seulement la plus belle ville de l'Asie, mais même l'une des plus belles villes du monde. La face qui regarde le fleuve est en partie occupée par la première citadelle que construisirent les Anglais au Bengale, lorsqu'ils s'y établirent. Des deux paroisses anglaises que possède Calcuta, l'une est un édifice d'une architecture régulière, qu'on peut regarder comme un modèle de graces et d'élégance. Outre ces deux églises, Calcuta en renferme une catholique pour la mission portugaise, une du rit grec, une arménienne, une synagogue, plusieurs mosquées, et une multitude de pagodes. Ainsi presque tous les cultes de la terre se trouvent rassemblés à Calcuta.

La ville noire est contiguë du côté du nord à la ville européenne : elle est immense, et renferme une population qu'on évaluoit, lors du dernier voyage de M. de Grandpré, à six cent mille Indiens de tout âge et de tout sexe. La police s'y borne à arrêter ceux qui veulent troubler l'ordre public, mais elle ne s'occupe point d'entretenir la propreté de la ville. La saleté en est révoltante. Les petits canaux qu'on y a établis de chaque côté des rues, pour réunir les eaux, tant des maisons que des rues même, qui, sans cette précaution, seroient les unes et les autres inhabitables par l'humidité qu'y entretiennent les crues fréquentes du Gange, deviennent le réceptacle d'immondices d'où s'exhalent des miasmes putrides. Tous les animaux qui meurent dans les maisons ou dans les rues, y sont jetés et y pourrissent : il en est ainsi de plusieurs mal-

heureux Indiens qui expirent au milieu des rues, de besoin, ou de maladie, ou par accident. M. de Grandpré a vu le cadavre de l'une de ces victimes rester deux jours dans la rue, sans que la police le fît enlever. S'il n'eût pas été dévoré par des jakals, auxquels il servit pendant deux nuits de pâture, tandis que le jour ses membres dépecés étoient avec indifférence foulés par les pieds des hommes et des bêtes, on l'auroit jeté dans les canaux. Ce sont ces jakals, parcourant quelquefois par troupes toutes les rues pendant la nuit, hurlant effroyablement, et dévorant tout ce qu'ils rencontrent, qui préservent la ville Noire de la peste qu'y engendreroient tous ces restes d'hommes et d'animaux pourrissant au milieu des vivans. Les aigles et les corbeaux concourent, avec les jakals, à nettoyer la ville de ses immondices. On imagineroit difficilement que les Indiens, si insoucians sur l'horrible malpropreté des rues de leur ville, sont assez propres sur eux et chez eux : c'est qu'après avoir purgé leurs maisons de tout ce qui peut y entretenir la malpropreté, ils croyent avoir tout fait.

Le dégoûtant spectacle de la ville Noire contraste singulièrement avec la magnificence de la ville européenne. Ce n'est point, au reste, par le luxe de la table qu'éclate cette magnificence : la chère est assez médiocre à Calcuta. On y consomme de la grosse viande, un peu de volaille, mais point de gibier et peu de poisson. Le mouton, sur toutes les tables, forme l'article principal de la nourriture.

A Calcuta, le luxe consiste sur-tout dans les équipages. Outre les palanquins, cette ville offre des voitures de toute espèce : les carrosses, les wiskis, les phaétons, forment, le soir, un concours pareil à celui qu'offrent les plus grandes villes d'Europe. Les chevaux de main sont aussi très-multipliés, non pas des chevaux de race arabe, mais des chevaux persans de toute beauté. On a perfectionné aussi la race des chevaux du Bengale, en croisant celle des jumens de Perse avec des étalons anglais. On a établi près de Calcuta, des courses comme à Epton et à Newmarket.

Malgré la grande quantité d'équipages qui circulent à Calcuta, on ne s'en sert point pour voyager. Presque tous les trajets se font par eau. Le Bengale est tellement coupé de canaux et de rivières, qu'on peut se rendre par-tout en bateau. Pour cet effet, les gens riches se servent d'une embarcation nommée *bazaras*. Rien n'égale, dit M. de Grandpré, l'élégance et la commodité de ces petits bâtimens : ils contiennent des appartemens pareils à ceux d'une maison. On se fait suivre par un grand bateau, dans lequel on fait la cuisine, au moyen de quoi on voyage plus commodément que dans aucune partie du monde.

On conçoit que dans un pays aussi humide que le Bengale, on doit être étrangement tourmenté, dans la saison de l'été sur-tout, par des nuées d'insectes de toute espèce. Les mosquites y sont opiniâtres, irascibles, et prodigieusement altérées. Pour s'en garantir, il est d'un usage général de porter des cartons autour des jambes toutes les fois qu'on reste assis, soit à table, soit ailleurs. Le plus acharné de ces insectes, est la grosse mouche bleue : elle se précipite sur tous les plats, infecte toutes les viandes que pour cette raison l'on est obligé de tenir couvertes : elle dispute aux convives ce qu'ils mangent, et suit les morceaux jusque dans la bouche. Elle est sur-tout très-altérée, et se jette dans les verres aussi-tôt qu'on y verse une liqueur quelconque, ce qui oblige de les recouvrir d'un petit chapiteau d'argent.

Pour chasser les mouches, et faire circuler plus librement l'air, il est d'usage dans beaucoup de maisons d'établir au-dessus de la table à manger, et derrière la chaise de chaque personne, de grands éventails que les *serviteurs* tiennent toujours en mouvement.

Comme la fumée en général a la propriété d'écarter les moucherons, peut-être (et cette observation m'est particulière) faut-il attribuer à l'observation qu'on en a faite l'usage universellement établi au Bengale de fumer. C'est principalement, en effet, dans cette contrée que le *bouca* est usité : on le fume ordinairement après le repas. Chaque

serviteur prépare celui de son maître dans l'appartement voisin ; et tous ensemble, entrant au dessert, viennent ranger les boucas autour de la table. Pendant une demi-heure, on n'entend que le bruit de ces boucas qui forcent au silence, attendu qu'ils couvrent le bruit ordinaire de la conversation. Le tabac compose la plus petite partie des ingrédiens qu'on brûle dans cet instrument ; on y fait usage de fruits secs, de sucre et de plusieurs autres choses qui, réunies à l'eau rose dont on humecte le bouca, donnent à la fumée un goût et un parfum extrêmement suaves. Cette fumée passant au travers de l'eau pour arriver à la bouche, y acquiert un degré de fraîcheur qui achève de la rendre agréable.

La fureur de fumer a gagné jusqu'aux dames du Bengale. La grande faveur est de donner la préférence à un homme pour fumer son bouca. Il est de la civilité de retirer le bouca dont on se sert, pour en substituer un neuf qu'on présente à la dame qui le demande, et qui ne tarde pas à le rendre. Cette faveur n'est pas sans conséquence : elle signifie quelquefois beaucoup pour un mari, et souvent plus encore pour un ami.

On n'a de préservatifs contre la chaleur, que dans la manière de construire les maisons : elles sont toutes couvertes en *argamasses*, c'est-à-dire qu'elles sont plates et environnées d'une balustrade. On y prend le frais soir et matin. Plusieurs de ces maisons sont décorées d'un péristyle au premier étage. C'est dans cette espèce de galerie qu'on respire quand la grande chaleur est passée.

On construit beaucoup de vaisseaux à Calcuta, qui renferment plusieurs chantiers bien montés. Comme le privilége de la compagnie ne s'oppose pas au commerce d'Inde en Inde, et que ce commerce à Calcuta est très-considérable, soit pour la Chine, soit pour divers lieux de l'Inde, le fleuve est couvert de navires dont les expéditions entretiennent l'activité et augmentent sans cesse la richesse de cette ville. L'opulence dont on y jouit, est vraiment extraordinaire ; à peine daigne-t-on parler de

monnoie d'argent : on ne compte que par *gulhomar*, pièce d'or qui vaut seize roupies, c'est-à-dire quarante-deux livres tournois.

La position de Calcuta est telle, que ses possesseurs sont maîtres du fleuve, au préjudice des autres nations européennes, qui sont toutes établies au-dessus de cette ville.

Peu au-dessus de Calcuta, et sur la même rive, est la petite ville de *Bernagore*, appartenant jadis aux Hollandais, qui l'ont échangée en 1790, au moyen de quoi elle est réunie au territoire anglais. A partir de ce lieu, les établissemens européens, comme on l'a déjà observé, sont sur la gauche du fleuve en remontant.

Le premier que l'on rencontre, est *Frederiknagore*, jolie factorerie danoise, en bon air, soumise au conseil de Tranquebar, mais dont le commerce est fort médiocre. Vis-à-vis de cette ville, la compagnie anglaise entretient un camp de dix mille hommes qui relève tous les mois la garnison du fort William.

En continuant de remonter le fleuve, on trouve sur la même rive le palais de Garati, seul reste de l'ancienne grandeur française dans l'Inde, et le plus bel édifice de cette vaste contrée. Vers le jardin, la façade est dans le goût que les Européens ont adopté en Asie, c'est-à-dire qu'elle est décorée d'un péristyle d'architecture grecque de l'ordre ionique. L'intérieur du palais est somptueux et répond à la magnificence de l'édifice au-dehors. Ce palais étoit la demeure ordinaire du gouverneur français au Bengale.

Un peu plus haut et sur la même rive, est la petite ville de *Chandernagor*, dont la citadelle n'offre plus qu'un monceau de débris. Les maisons à moitié ruinées, les rues tristes et couvertes d'herbes, les brèches des murailles qui croulent de toutes parts, voilà le spectacle qu'offre une ville si opulente du temps de Dupleix.

Une lieue au-dessus de Chandernagor, on trouve la petite ville de *Chinsura*, chef-lieu des établissemens hollandais au Bengale, et abandonnée depuis long-temps à

l'inertie, puisqu'elle expédioit tout au plus deux cargaisons par an du temps de M. de Grandpré.

A quelque distance au-dessus de cette colonie, on voit sur la même rive *Bandel*, petite ville portugaise, encore plus déchue que Chinsura, et qui n'est connue que par ses fromages très-fameux dans l'Inde.

Outre ces notions sur le Bengale, et particulièrement sur Calcuta, le cercle des observations de M. Olivier embrasse plusieurs peuples de l'Inde, dont il a tracé le caractère physique et moral, et dont il nous fait connoître aussi les divers arts industriels.

L'une des plus intéressantes parties de sa relation, est encore la description des îles Séchelles, assez peu connues jusqu'à ces derniers temps. Leur nom, dit ce voyageur, est un hommage rendu à M. de Séchelles. On ne voit pas bien clairement le motif d'un pareil hommage, et en quoi ce ministre des finances pouvoit l'avoir mérité. C'est, à plus juste titre, que, comme on l'a précédemment vu, l'on a donné le nom de *Mahé* à la plus grande des îles Séchelles, pour honorer le célèbre Mahé de la Bourdonnais, auquel l'île de France doit le commencement de sa prospérité. Ces îles au reste, forment un petit archipel particulier, compris dans le grand archipel du nord de l'île de France. Elles sont précieuses sous plusieurs rapports. Leur conservation d'abord importe singulièrement à la sureté de cette belle colonie, en ce qu'elles forment tout à sa portée un point d'où pourroient l'inquiéter, ou même couper sa communication avec l'Inde, les ennemis qui s'établiroient dans ces îles. Mahé renferme d'ailleurs un bouquet de bois qui fournit des arbres pour la construction des vaisseaux. Enfin la température des îles Séchelles, qui est la même que celle des Moluques, et la nature de leur sol, les rendent très-propres à la culture des arbres à épices et du canelier. Ces riches productions prospéroient singulièrement, lorsqu'une fausse alarme porta l'officier chargé de ce poste à les détruire, pour ne pas les laisser tomber au pouvoir des Anglais. Mais les oiseaux, très-

friands des graines de ces arbres, en avoient laissé tomber plusieurs qui ont produit dans les bois de l'île, mais en petite quantité, de nouveaux plans que M. de Grandpré a vu prospérer, et qui, avec un peu de soin et du temps, peuvent réparer la perte de l'ancienne plantation. A ces notions sur les îles Séchelles, on peut ajouter celles que nous en a données plus récemment, mais sur le rapport d'autrui seulement, M. Borry de Saint-Vincent, en son Voyage dans les quatre principales îles de l'Afrique, et dont j'ai donné l'apperçu.

Les observations que M. de Grandpré a faites sur le fameux port de Trinquemalay (dans l'île de Ceylan), ont pour objet d'établir qu'avec de grands avantages, ce port présente aux navigateurs des inconvéniens assez graves. La description qu'il fait de Moka, le tableau qu'il trace des mœurs et du caractère des habitans de l'Iémen, se lira encore avec intérêt, même après celui que nous en ont tracé Larocque et Niebuhr.

PAYS DES MARATTES, etc.

Eclaircissemens sur quelques usages du peuple appelé *Marattes*, par Guillaume *Tonne:* (en anglais) *Illustration of some institutions of Marattes people, by William Tonne.* Londres, 1799, in-8°.

Journal d'un Voyage à Magpore, par la route de Cuttak, Barrosumber, etc.... fait dans l'année 1790, par Daniel-Robinson *Leckie :* (en anglais) *Journal a route to Magpore, by the way of Cuttak, Barrosumber, etc.... by D. R. Leckie.* Londres, Stodale, 1800, in-4°.

Au commencement de l'année 1790, M. Leckie fut envoyé par le président de Calcuta, à *Nagpore*, résidence du prince maratte du Berar. La commission dont il étoit chargé, avoit probablement pour objet de demander à ce

prince la permission de laisser passer un corps de troupes anglaises par son territoire, pour se porter sur les *Arcars* du nord. La distance de Calcuta à Nagpore, est de quatre-vingts milles anglais : M. Leckie fit cette route en soixante et dix jours : mais après s'être acquitté de sa commission, il choisit pour son retour, une route inconnue jusqu'alors aux Européens : il passa par la partie nord-ouest du Berar, par une partie de *Bandelcund* et par *Benarès*. Dans ce voyage, à travers un pays presque désert et dévasté par ses compatriotes, il ne put pas recueillir beaucoup de renseignemens sur la condition actuelle des habitans et sur leurs mœurs, sur les productions du sol, etc.... ; aussi son journal est-il principalement composé de notices géographiques sur la situation et les distances des endroits les plus remarquables, sur le cours des rivières, etc....

La première ville que le voyageur visita dans le pays des Marattes, fut celle de *Balasore*, autrefois célèbre par son commerce en cotons, mais tellement déchue de cet état florissant, que les factoreries européennes étoient totalement abandonnées.

Dans la ville de *Cuttak*, il trouva une garnison maratte. Cette ville et son district, avec celui de Balasore, payent annuellement en impôts, etc.... la somme de deux millions deux cent mille roupies, dont un million doit entrer dans la caisse du rajah de Nagpore. La majeure partie de cette somme est fournie par les pélerins qui visitent annuellement la fameuse pagode de Jaggernat. Les pélerins du Décan payent six roupies par tête; ceux du Bengale, dix roupies, et un bœuf chargé de soieries, six roupies : les pauvres ne payent rien.

Nagpore, la résidence actuelle du prince de Berar, n'étoit en 1740 qu'un misérable village : aujourd'hui encore, le palais du prince est le seul édifice qu'on puisse y remarquer.

L'ancienne résidence du prince porte le nom d'*Elichpore*.

Chowpora, au nord-est de Nagpore, est une ville assez

considérable : elle est principalement habitée par les Afghans, qui travaillent bien en fer, et qui entretiennent un assez grand commerce avec le Bengale.

Dans le pays de *Bandelcund*, tous les habitans, lorsque M. Leckie le traversa, étoient sous les armes ; et le chef de chaque village lui demandoit une rançon pour son passage. Le prince de ce pays réside à *Reewah*, et s'intitule prince de *Bandelcund*, *Bogilcund* et des *Singards*. Ces derniers sont un peuple de brigands qui habitent les contrées méridionales du *Miszapour*, et pour qui le nom de leur prince est presque un titre sans autorité (1).

§. III. *Voyages au golfe de Bengale, aux royaumes de Pégu, d'Ava, de Siam, de la Cochinchine, du Tunkin, de Camboye, au détroit de Malacca, et descriptions de ces pays.*

GOLFE DE BENGALE.

Traité du golfe de Bengale, comme aussi de Golconde, Aracan, Pégu, Tancassery, par Guillaume *Method :* (en anglais) *Troates the golf of Bengole, as also Golconde, Aracan, Pegu, Tancassery, by Will. Method.* (Inséré dans la collection de Purchass.)

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

Relation des royaumes de Golconde, Tanassery, Pégu, et autres Etats situés sur les bords du golfe de Bengale, et aussi du commerce que les

(1) J'ai emprunté du Journal de la Littérature étrangère cet extrait, n'ayant pu me procurer le Voyage même.

Anglais font en ce quartier-là, par Guillaume *Methold.*

Cette traduction se trouve dans la Collection de Melchisedech Thevenot (partie première).

Relation du golfe de Bengale, par William *Floris*, traduite de l'anglais de Purchass par Melchisedech Thevenot.

Cette relation se trouve aussi dans la Collection de ce dernier (*ibid.*)

ROYAUME DE PÉGU.

Notices sur les habitans du royaume de Pégu : (en allemand) *Nachricht von den Einwohnern des Königreichs Pegu in Indien.* (Insérées dans le Magasin de la Basse-Elbe, 1788, 1er cah.)

Description du Pégu et de l'île de Ceylan, renfermant des détails exacts et neufs sur le climat, les productions, le commerce, le gouvernement, les mœurs et usages de ces contrées, par W. *Hunter*, Jean-Christophe *Losef* et *Eschelskroon*, traduite de l'anglais et de l'allemand par M.... Paris, Maradan, 1793, 2 part. formant 1 vol. in-8°.

Sous ce titre commun, on a réuni la description du Pégu et celle de l'île de Ceylan ; comme celle-ci a son titre particulier que j'indiquerai dans la notice des relations qui concernent cette île, je ne donnerai ici que l'aperçu de la description du Pégu.

Ce royaume, situé dans la partie orientale de la baie de Bengale, fut long-temps indépendant, et ne nous étoit un peu connu que par les relations imparfaites de quelques missionnaires, qui se trouvent dans le Recueil des Missions. *Hunter* est le premier qui nous a donné des notions satisfaisantes sur cette contrée, et qui nous a instruit, dans

un assez grand détail, de la révolution qui, vers le milieu du dernier siècle, l'a fait passer sous la domination des *Birmans*, habitans du royaume d'*Ava*.

Quant au caractère des Péguans, Hunter nous les dépeint comme tenant le milieu, pour le teint et la peau qui sont basanés, et pour la taille qui est médiocre, mais bien proportionnée, entre les naturels du Bengale et les Chinois. Leurs traits sont les mêmes que ceux des Malais, ou habitans de la presqu'île de Malacca. Une large face, de grands yeux noirs, un nez plat, les pommettes des joues éminentes, la bouche très-grande, tel est l'ensemble de leur physionomie. Ils se noircissent les dents avec une composition fort compliquée, parce qu'ils attachent un très-grand prix à y donner cette couleur.

Hunter vante beaucoup la franchise des Péguans, l'obligeance de leur accueil pour les étrangers, leur courage qui les fait supporter impatiemment le joug des Birmans, contre lesquels ils sont souvent révoltés, et dont la race s'est insensiblement mêlée avec la leur. La religion des Péguans est la même que celle des Siamois leurs voisins, avec lesquels ils ont presque toujours été en guerre. Ce pays, au temps où Hunter l'a visité, étoit dans un véritable état d'anarchie, par la forme du gouvernement qu'y avoient établi les Birmahs. C'étoit un conseil suprême composé de vingt personnes, indépendantes l'une de l'autre pour tous les actes d'administration, et qui ne se réunissoient que pour les affaires les plus importantes. On imagine aisément quelle source de vexations découle d'un pareil ordre de choses. Le président de ce conseil y a la plus grande influence; et il n'en use, comme les trois magistrats qui, après lui, ont le plus d'autorité, que pour exercer le plus affreux despotisme sur les malheureux Péguans. Hunter a néanmoins remarqué, relativement aux incendies, quelques établissemens de police au Pégu, qui mériteroient, dit-il, d'être adoptés par des nations plus éclairées. Dans ce pays, les arts sont presque dans une enfance absolue, excepté pour la manière de fabri-

quer les étoffes de soie et de laine, où les Péguans développent une assez grande industrie.

Le port de Rangoun est fréquenté par les Européens, qui en tirent de l'étain, de la cire, et sur-tout le bois de *teck*, d'un excellent usage, non-seulement pour les meubles, mais pour la construction des vaisseaux : pour faire ce commerce, du temps de Hunter, il falloit se soumettre à un traitement mortifiant, à-peu-près semblable à celui que les Japonais font essuyer aux Hollandais : le pays, du reste, est abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie.

A la suite de la relation du Pégu, est une description fort curieuse de plusieurs cavernes artificielles, creusées dans le voisinage de l'île de Bombay : la plus remarquable est celle qui se trouve dans la petite île d'Eléphantine, ainsi nommée de la figure d'un éléphant, de la dimension de douze pieds, qui est grossièrement gravée dans la pierre : un grand nombre d'autres cavernes sont remplies de bas-reliefs, sculptés aussi dans la pierre, qui représentent toutes sortes de figures ; on y trouve aussi plusieurs statues gigantesques, et une infinité d'autres représentations extraordinaires. Le détail en est très-curieux, mais il excéderoit les bornes d'une notice (1). Cette description est la traduction de l'ouvrage dont j'ai donné précédemment la notice, à l'article du royaume de Visapour.

---

(1) Les Portugais, dignes émules des Musulmans en fanatisme, dit M. Langlès (Note sur les détails relatifs aux sculptures et aux ruines de Mavalipouran, tome 1er de la traduction française des Recherches asiatiques), mutilèrent les inappréciables sculptures qui ornoient les temples de Salcette et d'Elephanta. Pour opérer avec plus de célérité, ils traînèrent des pièces de canon dans ces immenses souterrains, et par le moyen de quelques décharges d'artillerie, ils mutilèrent des monumens sculptés par des hommes moins braves qu'eux peut-être, mais aussi entreprenans, et incomparablement plus utiles et plus dignes du nom d'hommes.

ROYAUME D'AVA.

RELATION d'une Ambassade au royaume d'Ava, par le Gouverneur général des établissemens anglais dans l'Inde, dans l'année 1795, et ayant pour chef le major Samuel *Symes :* (en anglais) *Samuel Symes's major an Account of an Ambassy to the kingdom of Ava sent by the governor general of India, in the year 1795.* Londres, 1800, in-4°.

— La même, traduit en allemand. (Dans la Bibliothèque de Sprengel.)

Elle a été traduite en français sous le titre suivant :

RELATION de l'Ambassade anglaise envoyée en 1795 au royaume d'Ava, ou empire des Birmans, par le major Michel *Symes*, chargé de cette ambassade ; suivie d'un Voyage, fait en 1798, à Colombo dans l'île de Ceylan, et à la baie de Dalaoga sur la côte d'Afrique ; de la Description de Carnicobar et des ruines de Mavalipouram : traduite de l'anglais par J. Castera. Paris, Buisson, an IX — 1801, 2 vol. in-8°.

— Collection de trente planches en taille-douce, gravées par Tardieu, dessinées sur les lieux sous les yeux de l'ambassadeur. *Ibid.* gr. in-4°.

A un précis historique sur les royaumes d'Ava et du Pégu, Symes fait succéder la relation du voyage qu'à la tête de l'ambassade anglaise, il a fait dans ces deux contrées.

Une des circonstances les plus frappantes de ce voyage, c'est la relâche aux îles d'*Andaman*, formant la continuation de l'archipel qui s'étend du cap Nigrais à la pointe d'Achem, presque à l'entrée du golfe de Bengale.

Autrefois ces îles étoient l'effroi des navigateurs; la relation des deux Mahométans publiée par Renaudot, les dépeint ainsi :

« Les habitans de cette côte mangent de la chair humaine : ils ont la peau noire, les cheveux frisés, leur » physionomie et leurs yeux sont effrayans ».

Le nouveau voyageur confirme ce récit, en ce qui concerne la conformation extérieure de ces insulaires, et l'état de barbarie où ils vivent : elle est telle, dit-il, que, comparés à eux, les féroces cannibales de la Nouvelle-Zélande, et les sauvages grelotans de la terre de Feu, sont des peuples civilisés. La plupart n'ont que cinq pieds de haut, leurs bras et leurs jambes sont grêles; ils ont les épaules hautes, le ventre fort pointu, la tête très-grosse, les cheveux laineux, le nez plat, les lèvres épaisses; enfin on trouve chez eux une race de nègres dégénérée. Quant à l'imputation que leur font les deux mahométans, de manger la chair humaine crue, Symes paroît croire que s'ils ont usé d'une telle nourriture, c'est uniquement la faim qui les a portés à cet excès : la disette qu'ils éprouvent assez souvent autorise à le penser. Qui s'attendroit à trouver des idées de pudeur et de chasteté profondément enracinées chez les femmes d'une telle nation ? Symes rapporte que les gens du vaisseau y ayant attiré deux jeunes filles, on observa que bien qu'on les eût logées dans une chambre où elles étoient seules, elles ne se couchoient pas toutes deux à-la-fois, et que l'une veilloit, lorsque l'autre s'abandonnoit au sommeil. En 1791, les Anglais ont formé dans la plus grande de ces îles, un établissement dont le but est d'avoir un havre sûr et commode pour recevoir les escadres anglaises dans le temps de la mousson nord-est; il sert aussi de lieu d'exil aux coupables que le gouvernement du Bengale condamne à la déportation.

En racontant son arrivée à Bangoun, Symes confirme ce que Hunter avoit observé sur la gêne à laquelle le gouvernement soumet ceux qui y abordent, et sur l'accueil obligeant, au contraire, que les habitans de la ville font

aux marchands étrangers. La menace que fit cet ambassadeur de s'en retourner, lui obtint un traitement plus favorable que celui qu'on lui destinoit.

Depuis Hunter, la forme du gouvernement avoit essuyé un changement remarquable : un vice-roi revêtu d'une grande puissance, et qui étaloit dans les cérémonies publiques une magnificence extraordinaire, régissoit ce pays. Symes assista à une fête qui tous les ans se célèbre dans le grand temple du Pégu, et où les différens districts envoient des députés des deux sexes pour les représenter : cette fête consiste en des luttes de différentes espèces ; on y entend des chants, on y voit des danses, on y assiste à des pièces de théâtre meilleures que ne le sont communément celles des Indiens. A la fin du jour, on tire des feux d'artifice, où les différentes députations rivalisent entre elles, et dont Symes vante la beauté ; il admira le bon ordre qui régnoit dans cette fête ; elle se termine par une cérémonie assez gaie. Pour laver toutes les souillures de l'année, les femmes sont dans l'usage de jeter de l'eau sur tous les hommes qu'elles rencontrent ; les hommes ont le droit de leur rendre la pareille : les femmes enceintes sont seules exceptées, car le vice-roi lui-même et toute sa famille sont arrosés comme les derniers du peuple.

Symes décrit l'ancienne et la nouvelle ville de Pégu, qui porte le même nom que le pays : de l'ancienne ville, on ne voit plus que des ruines qui attestent encore son antique magnificence ; mais sur ces ruines même s'élève une nouvelle ville où l'empereur actuel d'Ava, qui traite les Peguans avec plus de ménagement que ne le faisoient ses prédécesseurs, a fixé le siége du gouvernement : pendant tout le cours de la conquête, après la destruction de l'ancienne ville, il avoit été établi à Rangoun. La nouvelle ville, moins étendue que n'étoit l'autre, est pavée ; on y a pourvu à l'écoulement des eaux, et de sévères mesures y préviennent les incendies dont sont ménacées sans cesse les maisons construites en bois de bambou. Le temple, bâti en forme de pyramide, est d'un aspect

imposant; ce sont des espèces de moines appelés *Rhaboans* qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse dans leurs *kioums*, ou retraites sacrées : cette éducation est gratuite, et l'on n'y fait aucune distinction entre les enfans des premières classes et ceux du peuple : c'est avec ces élèves que les Rhaboans ont soin de se recruter.

Les Birmans (c'est le nom que Symes donne au peuple d'Ava, que Hunter, comme on l'a vu, appelle Birmahs), en faisant la conquête du Pégu, y ont multiplié les processions, qui déjà y étoient en usage, et que les Indiens en général aiment singulièrement. Les funérailles, la profession monastique, et plusieurs autres cérémonies, en fournissent fréquemment le prétexte.

Ce fut le vice-roi lui-même qui fut chargé de conduire l'ambassade jusqu'à la capitale du royaume d'Ava; elle y trouva une légation chinoise dont elle reçut la visite. Le temps qui s'écoula entre l'arrivée de Symes et l'audience de l'empereur qu'on lui fit long-temps attendre, fut employé par ce chef de l'ambassade à s'instruire de tout ce que le royaume d'Ava pouvoit offrir d'intéressant.

La religion des Birmans est une secte de celle des Hindous. Leur code de loix porte l'empreinte de la plus saine morale. Les peines sont graduées pour le vol ainsi qu'il suit : pour la première fois, on imprime d'une manière ineffaçable, avec de la poudre à canon, sur les deux joues (1) et sur la poitrine du coupable, le mot *voleur* et le nom de la chose dérobée; mais si sa valeur excède la somme de cent livres sterlings, ou si le vol a été accompagné de muti-

(1) Au rétablissement de la peine de *la marque* en France, on a opposé que cette flétrissure ineffaçable avoit l'inconvénient d'ôter aux coupables toute espérance d'être réintégrés un jour dans la société sans aucun vestige subsistant d'infamie, et qu'elle les affermissoit en quelque sorte par-là dans la route du crime. Cette considération n'a pas prévalu, et peut-être n'a pas dû prévaloir sur la nécessité d'imprimer aux criminels une tache indélébile, dont l'opprobre toujours subsistant pût épouvanter ceux que la crainte

lation ou de meurtre, alors il emporte la peine de mort. Quelque médiocre que soit la valeur de la chose volée, à la récidive on coupe le bras du voleur. A la troisième fois, dans ce cas-là même on lui tranche la tête, ce que les bourreaux birmans, observe Symes, exécutent avec une singulière adresse.

Toutes les fois qu'il s'agit d'une peine capitale, les vice-rois des provinces et les chefs des quatre jurisdictions de la capitale, sont tenus de transmettre par écrit au conseil d'Etat l'instruction du procès et leur opinion. Après un examen bien approfondi, ce conseil fait son rapport à l'empereur qui ordonne la punition ou fait grace. Toutes les affaires du royaume peuvent être portées à ce conseil, mais cette mesure occasionne de grands frais, dans lesquels il faut compter la rétribution des avocats, qui, au nombre de huit seulement, peuvent plaider devant le conseil : il y en a un très-grand nombre de répandus dans l'empire, pour diriger les parties dans leur défense.

L'administration publique a paru à Symes très-bien ordonnée à Ava. L'hiérarchie des rangs et des places est marquée, soit par l'habillement, soit par quelque ornement extérieur. Le gouvernement birman ne reconnoît ni emplois, ni dignités héréditaires : à la mort du titulaire, tout retourne à la couronne.

Les magasins royaux renferment jusqu'à vingt mille fusils : pour les déprécier, Symes observe que ce sont

---

de la simple exposition sur la place publique n'auroit pas le pouvoir d'arrêter sur la pente du crime : mais la latitation de *la marque* qui s'imprime simplement sur les épaules, a l'effet fâcheux de ne pas tenir en garde les hommes honnêtes contre les individus qui ont été flétris par la justice ; on avoit donc proposé dans quelques écrits, d'infliger d'une manière ostensible la peine de *la marque :* c'est ce qui se pratique, comme on le voit, dans le royaume d'Ava.

des armes de manufacture française (1), ou des fusils de rebut des arsenaux anglais dans l'Inde. La partie la plus respectable des forces militaires des Birmans, est leur établissement de chaloupes de mer : cela tient essentiellement à la nature du pays qui s'étend beaucoup sur les côtes, et oblige de diriger vers leur défense les principales forces de l'empire. Chaque ville considérable située dans le voisinage d'une rivière, est tenue de fournir un certain nombre d'hommes et une ou plusieurs chaloupes. On assura à Symes que l'empereur d'Ava pouvoit en très-peu de temps en rassembler jusqu'à cinq cents; elles sont construites avec ce bois de teck dont parle Hunter. Les Birmans sont fort exercés à la guerre qui se fait avec ces chaloupes, et leur attaque est très-impétueuse : ils cherchent toujours à en venir à l'abordage, et déploient beaucoup de courage, de force et d'agilité.

Les Birmans ont beaucoup de ressemblance avec les Chinois, pour les usages et les mœurs. Symes entre à cet égard dans un grand détail, qui n'est pas susceptible d'un simple apperçu. Quant à la population de l'empire, il la porte, sans y comprendre celle de l'Aracan, qui fait partie de l'empire, à plus de quatorze millions d'habitans; et en y comprenant l'Aracan, il l'estime au moins de dix-sept millions. Telle est l'importance du royaume d'Ava, dont le nom nous étoit à peine connu avant la relation de Symes. Malgré cette grande population, on ne connoît la mendicité dans aucune partie de l'empire : cela seul peut donner une haute idée de la bonté de l'administration.

Après beaucoup de dégoûts que Symes eut la prudence de dévorer, il parvint à faire avec l'empereur un traité de commerce, dont les principaux objets sont, 1°. de tirer du Pégu des approvisionnemens réguliers de bois propre à la

(1) Les Anglais, dans leur métropole même, ont-ils des armes à feu supérieures à celles qui sortent de la manufacture de Versailles et de plusieurs autres?

construction des vaisseaux, et sans lesquels la marine anglaise de l'Inde ne pouvoit être que très-bornée, les bois indigènes du Bengale n'étant pas propres au service (1); 2°. de faire passer à Ava et au Pégu autant de marchandises anglaises qu'il en faut pour la consommation des habitans, et de se ménager des débouchés pour ces mêmes marchandises au nord-ouest de la Chine, par la grande rivière d'Ava ; 3°. de surveiller avec soin les mouvemens que pourroient faire des nations étrangères, pour détourner le commerce dans d'autres canaux, et obtenir un établissement dans un pays si voisin de la capitale des possessions anglaises dans l'Inde.

Les deux descriptions qui forment un appendice à la relation de Symes, mais sur-tout celle des ruines de *Mavali-Pouram*, qui paroissent être les restes d'une grande cité détruite depuis plusieurs siècles, sont de nature à exciter et à satisfaire la curiosité des lecteurs.

ROYAUME DE SIAM.

Relation du royaume de Siam, par Joost *Schutten*, traduite du hollandais par Melchisedech Thevenot.

Cette relation se trouve dans sa Collection (partie 1re).

---

(1) Plus d'une fois les papiers publics ont parlé des grands avantages que, pour leur marine de l'Inde, les Anglais retirent des bois du Pégu, depuis la conclusion de ce traité. Si l'événement suivant, annoncé récemment dans les journaux, est bien constaté, et qu'il ait les suites qu'on doit en attendre, la compagnie anglaise sera obligée de traiter, pour le commerce au Pégu, avec une nouvelle puissance.

« Une lettre datée de Madras du 12 janvier 1803, porte qu'un » corps de cinq mille insurgés de la Cochinchine, ayant envahi » le Birman, le neveu du roi marcha contre eux à la tête de deux » mille cavaliers et de cinq mille fantassins. Le combat ne fut » pas long : le neveu du roi eut la tête emportée d'un coup de » canon, et les soldats s'enfuirent, en laissant une centaine des » leurs sur le champ de bataille.

Les relations ultérieures nous ont donné beaucoup plus de lumières sur cette contrée que la relation de Schutten, qui remonte à l'année 1634, et même aux années antérieures.

Relation historique du royaume de Siam, par *Delisle*. Paris, Deluques, 1684, in-12.

Relation de l'ambassade du chevalier *de Chaumont* à la cour de Siam, avec figures. Paris, Seneuse, 1687, in-12.

— La même, traduite en hollandais. Amsterdam, 1687, in-4°.

Journal du voyage de l'abbé *de Choisy* à Siam. Paris, Cramoisy, 1687, in-4°.

— Le même, *ibid.*; Amsterdam, 1687; Trévoux, 1741, in-12.

Ce journal est écrit avec beaucoup d'agrément; c'est son seul mérite, car il est fort superficiel, et ne renferme sur le royaume de Siam que quelques particularités d'un assez médiocre intérêt.

Premier Voyage de Siam des PP. Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine, avec leurs observations astronomiques et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie et d'histoire (rédigé par le P. *Tachard*). — Second Voyage du P. *Tachard* et des Jésuites envoyés par le Roi au royaume de Siam, contenant diverses remarques d'histoire, de physique, de géographie et d'astronomie, avec figures. Paris, 1686 et 1689, 2 vol. in-12.

— Les mêmes, traduits en hollandais. Utrecht, 1687, in-4°.

— Les mêmes, avec figures. Amsterdam, 1689 ; *ibid.* 1700, 2 vol. in-12.

On joint communément à l'une ou à l'autre de ces éditions de Hollande, celle du Journal de *Choisy*, d'Amsterdam, précédemment indiquée : elles forment alors trois volumes.

Ce fut l'esprit de prosélytisme qui nous procura les quatre relations dont je viens de donner la notice. Louis XIV se laissa persuader par un aventurier nommé Constantin Faulcon, né à Céphalonie, et parvenu à une haute faveur à la cour de Siam, que le roi de ce pays étoit disposé à embrasser la religion chrétienne et à la faire embrasser à ses sujets. Dans cette confiance, on envoya le chevalier de Chaumont en ambassade à Siam : on fit partir avec lui l'abbé de Choisy, qui devoit succéder à Chaumont dans cette légation, et plusieurs jésuites initiés dans la connoissance des mathématiques, de l'astronomie, de la géographie, de l'hydrographie et de quelques branches de l'histoire naturelle et de la physique. Le P. Tachard, comme le plus instruit de tous, fut chargé de rédiger la relation des deux voyages : dans le premier, il accompagnoit l'ambassadeur; dans le second, il amenoit à Siam des jésuites mathématiciens que la cour de Siam avoit demandés.

Tout ce que ces deux voyages renferment d'observations astronomiques, géographiques et physiques, est assez exact : mais l'importance qu'il s'agissoit de donner à un pays, l'objet d'une conquête apostolique, pour flatter la vanité de Louis XIV, a fait employer par le P. Tachard, dans la peinture qu'il a faite de Siam, beaucoup de touches exagérées et trop flatteuses.

En lisant ces deux Voyages, on ne soupçonne pas même l'affreux despotisme qui pèse à Siam sur le peuple, et rend sa condition vraiment misérable. L'extrême crédulité du P. Tachard sur quelques points particuliers, a contribué aussi à rendre souvent infidelle la relation de ce religieux, d'ailleurs fort instruit, sur-tout en matière de géographie.

HISTOIRE naturelle et civile du royaume de Siam, divisée en quatre parties : la première, contenant la situation et la nature du pays ; la seconde, les mœurs des habitans, leurs loix, leurs coutumes ; la troisième, leur religion ; la quatrième, ce qui regarde le Roi et la Cour (par Nicolas *Gervaise*). Paris, Barbin, 1688, in-4°.

On a annexé dans le temps, à cet ouvrage, une carte du royaume de Siam et des Etats qui sont ses tributaires, dressée d'après les observations des Jésuites par Coronelli ; elle est beaucoup plus exacte que celle de la Morée par ce géographe. La description de Siam par Gervaise, qui, durant quatre ans, avoit séjourné dans ce royaume, n'est qu'une esquisse, mais excellente, du tableau que La Loubere a tracé depuis à plus grands traits.

HISTOIRE de la révolution de Siam, arrivée en l'année 1688, et de l'état présent des Indes, par le P. Marcel *Leblanc*, de la compagnie de Jésus. Lyon, Horace Vauclin, 1692, 2 vol. in-16.

L'auteur fut obligé par ses supérieurs, de retrancher un endroit peu avantageux aux missions étrangères : c'est ce qui résulte d'une note placée à la tête de l'exemplaire de cet ouvrage, qui se trouve à la Bibliothèque impériale.

On trouve dans cette histoire quelques particularités sur les mœurs, les usages et le culte des Siamois : c'est à ce titre seulement que je la fais entrer dans mon ouvrage.

RELATION de plusieurs voyages de la Compagnie des Indes des Provinces-Unies, à Siam et autres lieux, avec planches (en hollandais). Leyde et Amsterdam, 1692, 1703, 1735 et 1761, 4 vol. in-4°.

Les voyages à Siam tiennent la principale place dans cette relation.

DESCRIPTION du royaume de Siam, contenant l'histoire de l'origine, du gouvernement politique, ecclésiastique et civil du commerce de ce royaume, par Jérémie *Van Vliet*, etc.... (en hollandais). Leyde, Frédéric Herning, 1692, in-4°.

DESCRIPTION du royaume de Siam, par M. *de La Loubere*, envoyé extraordinaire du Roi auprès du roi de Siam, où l'on voit quelles sont les opinions, les mœurs et la religion des Siamois, avec pluiseurs remarques de physique touchant les plantes et les animaux du pays, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce. Amsterdam, 1714, 2 vol. in-12.

La Loubere n'a résidé qu'un peu plus de trois mois à Siam; on ne pouvoit pas employer avec plus de fruit qu'il l'a fait, un séjour si peu long.

A la tête de sa description, est une carte du cours du fleuve *Monam*, depuis la ville de Siam jusqu'à la mer; mais il a la franchise de prévenir qu'elle n'est point parfaitement exacte, et qu'il l'a remise à Cassini pour la corriger sur quelques Mémoires qui lui ont été donnés à Siam. Cette franchise doit inspirer de la confiance pour la fidélité des plans des villes de Baucok et de Siam, qu'il a fait faire sous ses yeux, et dont il a enrichi sa relation.

Les recherches de La Loubere sur l'histoire et l'origine des Siamois, annoncent un esprit judicieux qui sait s'arrêter où l'on n'a plus que d'incertaines ou vagues conjectures. Entre les productions du pays qu'il représente comme presque inculte et couvert de bois, il arrête l'attention du lecteur sur le *bambou*, d'un si grand usage dans les constructions; sur le *co-paï*, qui jette une infinité de filets dont il s'élève autant d'arbres formant un labyrinthe impénétrable. Des arbres plus utiles encore, sont ceux qui produisent du coton et une espèce d'ouatte fort fine; ceux

dont on extrait une huile excellente pour l'enduit des murailles et pour le ciment; ceux enfin qui donnent la gomme avec laquelle on fait ce beau vernis répandu sur les ouvrages du Japon et de la Chine. Le *canelier* donne une canelle inférieure à celle de Ceylan, mais supérieure à toutes les autres. Le *sapan* fournit un bois propre à la teinture. Avec l'écorce d'un autre arbre, les Siamois font d'excellent papier; et ils ont des bois de toute espèce propres à la bâtisse et à la construction des navires. Le mûrier n'ayant pas pu réussir à Siam, on n'y connoît point la soie, et l'on n'y fabrique que des étoffes de coton.

Le royaume de Siam renferme des mines d'un acier excellent, dont on fabrique d'assez bonnes armes : à l'égard du fer, on sait bien le fondre, mais on le forge très-mal. Les mines de plomb et d'étain sont abondantes; il y en a aussi d'aimant et de quelques pierres précieuses : celles de cuivre sont fort pauvres, quoique mêlées d'or et d'argent dont les Siamois ne savent pas faire le départ. Pour rendre ce mélange plus précieux, le roi de Siam y faisoit ajouter un peu d'or, c'est ce qu'on appeloit à Siam le tombac, si grossièrement imité en Europe, long-temps après La Loubere.

C'est au limon qu'entraîne du sommet des montagnes une inondation annuelle, que le royaume de Siam doit sa fertilité dans les contrées seulement où elle s'étend : en même temps qu'elle fait périr plusieurs insectes, elle donne naissance à beaucoup d'autres extrêmement incommodes. C'est sur-tout à la culture du riz, la principale ou plutôt la seule nourriture des habitans, que l'inondation est favorable : le froment ne croît que sur les terres qui ne sont pas atteintes par les eaux; on ne le cultive même que pour le roi, plus par curiosité peut-être que par goût, car on ne sait pas en fabriquer de bon pain : c'est dans divers cantons qui ne sont jamais inondés, qu'on recueille le riz sec, beaucoup plus substantiel et plus savoureux que l'autre, et qui se conserve plus long-temps.

Les Siamois ne comptent que trois saisons; l'hiver qui

répond à nos mois de décembre et de janvier, mais durant lequel la chaleur est plus forte encore que celle de nos étés les plus chauds; le petit été qui embrasse les trois mois suivans, et où la chaleur a déjà plus d'intensité; et le grand été auquel appartiennent les quatre autres mois, et où la chaleur est telle, qu'elle dépouille entièrement les arbres de leurs feuilles, comme chez nous fait l'hiver.

L'agriculture est fort en honneur à Siam. Ses rois, comme les empereurs de la Chine, étoient dans l'usage de mettre la main à la charrue un certain jour de l'année. Du temps de La Loubere, cette cérémonie se faisoit encore avec un grand appareil; mais un officier créé tous les ans à cet effet, y remplaçoit le roi. Les Siamois cultivent leurs jardins avec le même soin que leurs terres : la plupart de nos herbages, de nos racines, de nos légumes leur manquent, mais ils en ont d'autres, et sur-tout les patates qui les suppléent en partie. L'asperge y croît en abondance, et chose bizarre! ils n'en mangent pas. Ce peuple fait fort peu d'usage de la chair des animaux, et consomme beaucoup plus de poisson; il aime les fruits de préférence à tout autre aliment : les nôtres n'y sont pas communs, mais ils ont en une grande abondance des oranges et des citrons de toute espèce, les grenades, l'ananas, la figue-banane, le coco et beaucoup d'autres fruits dont La Loubere fait la description. Dans un pays si humide, la vigne n'a pas pu s'acclimater, elle y dégénère promptement. Les Siamois suppléent au vin, qu'ils aiment beaucoup, par certaines liqueurs vineuses qui découlent des arbres, par l'usage habituel du thé, et même par celui du café : la mauvaise qualité de l'eau leur rend indispensable cet usage des liqueurs chaudes ou fermentées. Le régime frugivore qui, dans nos climats, est si souvent le germe de fièvres de toute espèce, semble en préserver les Siamois, quoique la chaleur du climat dût les en rendre susceptibles. Les plus dangereuses maladies de nos contrées y sont inconnues, mais le grand fléau du pays, est la petite-vérole, qui y fait des ravages effroyables.

Pour la figure et la taille, les Siamois ont beaucoup de conformité avec les Péguans et les Birmans. La chaleur du climat les oblige de se vêtir très-légèrement. Hommes et femmes sont à moitié nus; mais dans les circonstances même où les nations policées se permettent de découvrir les parties qu'en tout autre temps la pudeur oblige de voiler, les Siamois les dérobent soigneusement à la vue. Avec beaucoup de simplicité dans les vêtemens et dans la manière de se nourrir et de vivre, ils sont d'ailleurs d'une propreté extrême.

Les maisons, très-légèrement construites, n'ont qu'un seul étage. Les édifices publics, les palais même du roi n'ont rien de somptueux. La magnificence du prince consiste principalement dans le grand nombre d'éléphans qu'il entretient, et que les Siamois excellent à apprivoiser, et dans les balons ou grandes barques, dont le travail a vraiment de quoi étonner. Les divertissemens de la cour et du peuple, sont les combats d'éléphans et de coqs; des pièces de théâtre mêlées de récits, de chants et de danse, jouées par des comédiens chinois; des sauts sur la corde et des tours de force, où les Siamois excellent, ainsi qu'à apprivoiser les serpens. Ils ne montrent pas moins d'intelligence dans leurs illuminations et dans leurs feux d'artifice; leur musique au contraire est dans un grand état d'imperfection : il en est de même des arts mécaniques, à l'exception de la menuiserie et de l'art du doreur : leurs peintures n'ont d'autre mérite que la vivacité des couleurs.

Dans les conventions relatives au commerce, les Siamois ne connoissent pas l'usage des écritures privées, et il n'y a point chez eux d'actes publics. Ils sont fort ignorans en physique, en astronomie, en chimie. Leurs connoissances en mathématiques se réduisent à une routine grossière du calcul qu'ils exécutent, comme nous, avec la plume. La médecine et la chirurgie sont dans l'enfance chez eux. Leur science, à cet égard, est bornée à des recettes que la tradition transmet d'âge en âge. Une ima-

gination assez ardente a multiplié chez eux les poètes; ils réussissent dans divers genres de poésie, mais ils sont mauvais orateurs.

La Loubere donne des éloges au caractère et aux mœurs des Siamois : il exalte sur-tout leur respect pour les vieillards, l'étendue qu'ils ont donnée à l'autorité paternelle, leur horreur pour l'adultère, leur bonne-foi et leur politesse; mais il ne dissimule pas quelques vices qui déparent un peu leurs bonnes qualités, tels que l'habitude du vol et du mensonge dans la dernière classe du peuple, et dans les conditions plus relevées, un penchant irrésistible à la jalousie et à la vengeance.

La condition du peuple se divise en personnes libres et en esclaves : ces derniers sont tels, ou par le malheur de leur naissance, ou pour avoir été pris à la guerre, ou pour avoir été livrés à la justice. Les hommes libres emploient leurs esclaves à cultiver leurs terres, leurs jardins, et à des services domestiques. Les Siamois de condition libre, forment une milice qui doit six mois de service à son prince, chargé de la nourrir, de l'habiller, de l'armer et de la monter. Les esclaves du roi sont tenus de faire le service toute l'année.

Les offices civils et militaires sont héréditaires à Siam. La Loubere donne un détail très-curieux de ces différentes espèces de service, dont les titulaires portent le nom générique de Mandarins. Des considérations importantes, tirées des relations que la cour de France entretenoit encore à cette époque avec la cour de Siam, n'ont pas permis à La Loubere de s'expliquer nettement sur la forme despotique du gouvernement : mais plusieurs traits qu'il n'a pas dissimulés, soulèvent le voile qu'il semble avoir étendu sur cette partie de sa relation.

On y voit, par exemple, qu'il n'y a point d'autre juge que le roi dans la capitale; et l'on sent combien le pouvoir judiciaire est redoutable dans la main du prince : on y voit aussi que le roi de Siam, étant le juge suprême des contestations qui intéressent l'état en général et les sujets en par-

ticulier, la décision en est livrée à la fantaisie arbitraire du prince, *parce que ses ministres*, dit La Loubere, *s'appliquent bien plus à deviner son sentiment, qu'à lui déclarer le leur :* on y voit encore que l'infâme métier de délateur est en grand honneur, que tout conspire à égarer le souverain, et à le rendre cruel ; que sans formalités de justice, il fait mourir en sa présence qui il lui plaît, par la main de qui bon lui semble, quelquefois l'accusateur avec le coupable, l'innocent avec le calomniateur : on y voit enfin que lorsque les preuves demeurent douteuses, il fait exposer les parties aux tigres qui les déchirent, ou aux éléphans qui les foulent aux pieds. De pareils faits ne laissent pas d'incertitude sur la forme du gouvernement de Siam.

La Loubere s'est beaucoup étendu sur les Talapoins, espèce de moines qui ont une grande influence à Siam, dont la doctrine est subversive de l'idée d'une Providence, et qui égarant les Siamois dans un dédale d'opinions extravagantes, les livrent à des superstitions honteuses.

La fin tragique de Constantin Faulcon, qui n'avoit établi des liaisons entre la cour de Siam et celle de France, que pour se soutenir dans le poste de principal ministre, a fait cesser assez brusquement ces liaisons ; et dans les Mémoires des missionnaires qu'indique l'ouvrage suivant, on ne trouve plus que quelques traits détachés sur la nation siamoise.

Histoire civile et naturelle du royaume de Siam, et des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770, publiée par M. *Turpin*, sur les manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'Evêque de Tavolca, vicaire apostolique de Siam, et d'autres missionnaires dans ce royaume. Paris, Costard, 1771, 2 vol. in-12.

C'est principalement dans les relations précédentes, que Turpin a pris les matériaux de cette Histoire. Les Mémoires

des missionnaires lui ont fourni seulement quelques particularités assez curieuses ; mais le plus grand mérite de cet ouvrage, est le tableau qu'il renferme des révolutions survenues à Siam depuis la chute de Constantin Faulcon jusqu'en 1770. Ce tableau embrasse les événemens qui suivirent cette catastrophe, tels que les démêlés des Français avec l'usurpateur du trône de Siam, les persécutions qu'ils essuyèrent, et les deux révolutions de 1760 et de 1767 qui consommèrent leur ruine.

Sur les mœurs, les usages, la religion et le commerce des Siamois, sur les arts et les sciences qu'on y cultive, sur l'histoire naturelle du pays dans ses trois branches, Turpin a recueilli dans les Mémoires des missionnaires, quelques notions qui avoient échappé aux précédens écrivains.

OBSERVATIONS sur Siam : (en allemand) *Bemerkungen über Siam.* (Insérées dans la Connoissance de la Littérature des pays, 1786, XIIe cah.)

ROYAUMES DE LA COCHINCHINE, DE TUNKIN, DE LAO, DE CAMBOYE, ET DU DÉTROIT DE MALACCA.

ROYAUME DE LA COCHINCHINE.

Si l'on en excepte quelques renseignemens très-précieux que nous a procurés sur la Cochinchine, sous le rapport principalement de son agriculture, le célèbre Poivre, dans ses Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VIII, §. II) ; et une rapide description de la Cochinchine placée à la suite du Voyage de M. Rochon à Madagascar, dont j'ai donné également la notice (troisième Partie, section IV, §. II), ce royaume ne nous étoit guère connu que par les relations des vicaires apostoliques et autres missionnaires, qui se trouvent dans les *Lettres édifiantes*, et par quel-

ques autres relations détachées en très-petit nombre, dont plusieurs embrassent des contrées voisines de la Cochinchine. Les progrès ou la décadence des missions faites dans ce royaume, sont le principal objet de ces relations. C'est à M. Barrow, dans son Voyage à la Cochinchine; c'est à sir Staunton, dans sa relation du voyage de lord Makartney à la Chine, que nous sommes redevables des notions les plus instructives et les plus récentes de l'état physique et moral de la Cochinchine. Je commence par les relations détachées et particulières à ce royaume, qui nous ont été données par les missionnaires: elles se réduisent à deux.

RELATION d'une nouvelle mission des PP. de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine, par le P. Christophe *Borri*, Milanais : (en italien) *Relazione della nuova missione de' Padri della Compania di Jesu nel regno de Cocincina, di P. Christof. Borri, Milanese.* Rome, 1631, in-8°.

Cette relation a été traduite la même année en français, sous le titre suivant :

RELATION de la nouvelle mission des PP. de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine, traduite de l'italien du P. Christophe *Borri*, Milanais, qui fut un des premiers qui entrèrent dans ce royaume, par le P. Antoine de la Croix, de la même Compagnie. Rennes, Jean Hardi, 1631, pet. in-8°.

Elle a été aussi traduite en anglais ; en voici le titre, qui diffère de celui de la traduction française :

LA COCHINCHINE, contenant beaucoup de raretés admirables et de singularités sur cette contrée; traduite d'une relation italienne de Christophe *Borri*, par Robert Atsley : (en anglais) *Christoph.*

Borri's Cochinchina, containing manny admirables rarities and singularities of the country, extracted of an italian relation by Robert Atsley. Londres, 1633, in-4°.

Cette relation est divisée en deux parties.

Dans la première, l'auteur traite du nom et de l'étendue de la Cochinchine, des qualités du climat de ce pays, de la fertilité de son sol, des éléphans et des ubades (1); du tempérament, des mœurs et coutumes des Cochinchinois, de leur manière de vivre, de se vêtir et de se médicamenter; de leur gouvernement politique et civil; des forces du roi des Cochinchinois; enfin du commerce et des ports de la mer de Cochinchine (2).

La seconde partie est entièrement consacrée à l'état spirituel de la Cochinchine, c'est-à-dire, à la relation des progrès qu'y avoit faits la religion chrétienne.

Dans la première partie, à beaucoup d'erreurs sur la géographie du pays, se trouvent mêlées quelques particularités curieuses sur sa fertilité et les mœurs de ses habitans. Tout ce qui regarde le gouvernement et l'état militaire et commercial de la Cochinchine, avoit éprouvé beaucoup d'altération depuis l'époque très-reculée où le P. Borry a écrit, lorsque plus de cent ans après, Valérius visita cette contrée.

Voyage à la Cochinchine, par *Valerius*, évêque de Munden et coadjuteur du vicaire apostolique : (en allemand) *Valerii's, Bischoffen zu Münden* (Minden) *und Coadjutoren des Vicariatus apostolici, in Cochinchina kurze Reisbeschreibung.* Münden, 1736, in-8°.

---

(1) D'après la description que le P. Borri fait de cet animal, il est évident que c'est le rhinocéros.

(2) Les dernières révolutions ont apporté encore de grands changemens dans l'état politique, civil, militaire et commercial du pays.

Voyage à la Cochinchine, dans les années 1792 à 1793, contenant un tableau général des productions précieuses et de l'importance politique de ce florissant royaume, et aussi de ceux des établissemens européens qui ont été visités dans ce voyage, avec une esquisse des mœurs, des usages, du caractère, de l'état actuel de leurs divers habitans : on y a joint la relation d'un voyage fait dans les années 1801 à 1802, dans la résidence du chef de la nation *Bourhouane*, située dans le point le plus reculé de l'intérieur de l'Afrique méridionale où les Européens eussent pénétré jusqu'ici. Les faits et les descriptions ont été pris sur le manuscrit original et sur les journaux de route, par John *Barrow*, écuyer, auteur d'un Voyage dans l'Afrique méridionale et d'un Voyage en Chine : enrichi de diverses gravures par Medland, coloriées d'après les dessins originaux par MM. Alexandre et Daniel : (en anglais) *A Voyage to Cochinchina, in the years 1792 and 1793, containing a general view of the valable productions and the political importance of the fleurishing kingdom, and also of such european setlements as were visited on the voyage : with sketches of the manners, caracter and condition of their several inhabitants ; to which is annexed an account of a journey made in the years 1801 and 1802, to the residence of the chief of the Boeshuana nation being the remotest point in the interior of Southern-Africa, to which Europeans have hitherto penetrated, the facts and description taken from a manuscrit journal : with a map of the route, by John Barrow,*

esq., author of Travels in Southern-Africa and Travels in China : illustrated and embellissed with several engravings by Medland, coloured after the original drawings, by Mr Alexander and Mr Daniel. Londres, Cadel et Davies, 1806, in-8°.

Ce Voyage vient d'être traduit en français sous le titre suivant :

Voyage à la Cochinchine, par les îles de Madère, de Ténériffe et du Cap-Verd, le Brésil et l'île de Java, contenant des renseignemens nouveaux et authentiques sur l'état naturel et civil de ces divers pays; accompagné de la relation officielle d'un Voyage au pays des Boushouanas, dans l'intérieur de l'Afrique australe : par John *Barrow*, membre de la société royale de Londres, traduit de l'anglais, avec des notes et des additions par Malte-Brun, et un atlas grand in-4°. de dix-huit planches gravées en taille-douce par Tardieu. Paris, Buisson, 1807, 2 vol. in-8°.

En quittant les îles du Cap-Vert (1), l'escadre que montoit M. Barrow relâcha à Rio-Janeiro.

Ses observations sur cette ville se sont principalement dirigées vers les aspects pittoresques qu'offre cette côte du Brésil; la manière dont est défendu ce vaste port; les édifices et les monumens que renferme la ville; la beauté de ses rues et de ses promenades; la rareté des plantes que renferme son jardin botanique, d'ailleurs extrêmement négligé; le peu de ressources qu'offre Rio-Janeiro aux étrangers, par le défaut d'auberges, d'hôtels garnis et

(1) Dans la troisième Partie (section III, §. VI), j'ai donné l'extrait des observations les plus importantes de M. Barrow, sur les îles de Madère et de Ténériffe, et sur les îles du Cap-Verd.

d'objets de distraction ; l'heureuse température dont on y jouit; la quantité d'insectes et d'autres espèces d'animaux venimeux dont on y est dévoré ; le délaissement où y sont les sciences et la librairie; la familiarité avec laquelle les dames de Rio-Janeiro en usent avec les étrangers, sans qu'on puisse, au jugement de M. Barrow, en rien inférer contre leur sagesse; le genre des amusemens auxquels se livrent les habitans de cette ville ; enfin leurs pratiques religieuses et leurs pompes funèbres.

Quoique tous ces objets soient traités d'une manière assez piquante, le traducteur les a jugés, avec raison, très-insuffisans pour faire connoître le Brésil : il y a suppléé par l'extrait d'une relation écrite en allemand par Langsted, dont j'ai donné la notice dans la première Partie de mon ouvrage, et par un Mémoire sur le Brésil, qu'il a rédigé d'après une relation de *Lindley*, dont on trouvera la notice et l'extrait dans la section du Brésil (cinquième Partie). Il a puisé encore dans d'autres sources, avec une judicieuse critique.

De Rio-Janeiro, l'escadre s'avança vers les îles inhabitées de Tristan-d'Acunha, et celles de Saint-Paul et d'Amsterdam. Ici le traducteur a relevé, d'après l'excellent ouvrage de Valentyn, une erreur de M. Barrow, qui a pris l'une de ces deux dernières îles pour l'autre, en appliquant à la plus septentrionale le nom d'Amsterdam qui appartient à la plus méridionale ; il étoit d'autant plus important de relever cette erreur, qu'elle s'est propagée dans les cartes anglaises.

En s'avançant vers le détroit de la Sonde, l'escadre arrive à Batavia. Sur cette ville, et sur l'île de Java où elle est située, tant de fois visitées et décrites par divers voyageurs, M. Barrow n'a fait des observations véritablement neuves et intéressantes, que sur l'apathie des habitans de Batavia, et sur leur manière de se nourrir et de vivre, auxquelles il attribue, bien plus qu'au climat, l'effrayante dépopulation de Batavia et de toute la partie de l'île de Java qui appartient véritablement aux Hollandais.

Le traducteur a encore suppléé ici à l'insuffisance de la relation de M. Barrow, par des additions importantes. La première offre un tableau du faubourg chinois de Batavia, tiré principalement des Lettres de M. Wurmb, publiées en allemand à Gotha, en 1794, et dont j'ai donné la notice dans la première Partie de mon ouvrage (section VIII, §. VI). La seconde s'applique à l'île de Java : le traducteur a rassemblé les notions les plus intéressantes qui nous aient été données sur cette île par Valentyn, Stavorinus, Wurmb, Memevilette, La Billardière et autres.

En quittant ces parages, l'escadre entra dans la rivière de *Turon*, d'où elle passa dans un havre à la tête duquel se trouve la ville de *Quin-Nong*, située dans une des divisions de la Cochinchine.

De toutes les parties de la relation de M. Barrow, celle qui concerne un royaume sur lequel nous n'avions guère eu de notions que par les missionnaires, est tout-à-la-fois la plus neuve et la plus intéressante : c'est ce qui a sans doute engagé ce voyageur à donner à son ouvrage, le titre général de *Voyage à la Cochinchine.*

Lorsque l'escadre aborda dans le port de Quin-Nong, il s'étoit opéré dans la Cochinchine une révolution qui offre des événemens d'un grand intérêt : elle est, dans le Voyage, l'objet d'un essai historique sur la Cochinchine, dans son état actuel : en voici la très-légère esquisse. Une insurrection avoit éclaté dans la capitale en 1774. Trois frères s'étoient mis à la tête des insurgés : ils avoient chassé le roi, et avoient partagé entre eux le royaume. L'un d'eux s'étoit solidement établi sur le trône de Tunkin, soumis depuis quelque temps aux Cochinchinois, et dans le nord de la Cochinchine. Le missionnaire Adran avoit réussi à sauver des mains des rebelles, l'héritier du roi légitime : il avoit opéré leur réunion, et leur avoit ménagé, par un traité avec la France, l'assurance de quelques secours. Avec ces secours, et d'autres ressources qu'il leur procura dans les pays voisins, le prince dépossédé recouvra une grande partie de son royaume.

Dirigé par les conseils d'Adran, promu à l'épiscopat sous le titre d'évêque de la Cochinchine, le prince s'occupa, dans un intervalle de paix que lui laissèrent les rebelles, de l'amélioration de la partie du royaume dans laquelle il se trouvoit réintégré : il fut puissamment secondé par l'évêque Adran. D'après les renseignemens qu'a recueillis M. Barrow, il trace le portrait le plus flatteur de ce prince et de son ministre. On peut, à bien des égards, les comparer à Pierre 1er et au Génevois Lefort; mais le monarque cochinchinois n'a aucuns des vices de l'autocrate russe : il n'a ni son caractère féroce, ni son penchant à l'ivrognerie. Sa vigilance s'étend sur toutes les parties de l'administration, et elle ne s'est pas relâchée un seul moment depuis la mort de l'évêque Adran, qu'il consultoit comme un oracle, et qu'il a amèrement regretté. La division de la Cochinchine où se trouve la baie de Turon, étoit, à l'époque de la relâche qu'y fit l'escadre, sous la domination du fils de l'un des chefs rebelles, qui résidoit alors dans la ville de Huë, à quarante milles au nord de Turon. Un des principaux mandarins fut envoyé par ce prince à l'ambassadeur, pour l'inviter à venir à sa cour. Le délai que cette démarche auroit apporté à l'expédition, ne permit pas à lord Makartney de déférer à cette invitation. M. Barrow regretta moins le spectacle des cérémonies et des fêtes de la cour de Huë, que l'occasion de passer quelques jours dans les villes, les villages et les hameaux, en pénétrant dans l'intérieur du pays : car ce n'est pas à la cour, comme il l'observe très-judicieusement d'après le docteur Johnston, qu'il faut chercher le véritable état d'une nation. L'ambassade néanmoins ne put pas échapper à une fête que les principaux habitans de Turon lui donnèrent, et pour laquelle ils choisirent l'époque correspondante à notre 6 du mois de juin, jour de l'anniversaire de la naissance du souverain du pays.

La particularité la plus remarquable de cette fête, fut la représentation d'un drame historique, dans une partie

de la grande salle où le mandarin reçut l'ambassade, et où l'on donna un splendide festin. Le drame étoit de temps en temps interrompu par l'effroyable bruit d'instrumens étourdissans, par la chaleur qui étoit excessive, par l'affluence du peuple avide de voir des étrangers.

La plus amusante et la moins bruyante partie de cette représentation théatrale, fut une espèce d'intermède exécuté par trois jeunes femmes qui paroissoient être trois des principales actrices, remplissant le rôle de quelques anciennes reines, tandis qu'un vieil eunuque faisoit celui de bouffon. Le dialogue, dans cette partie, dit M. Barrow, diffère essentiellement du récitatif monotone et plaintif des Chinois : il est vif et comique, et souvent même coupé par des airs gais, qu'un chorus général termine ordinairement. Ces airs, tout grossiers et rustiques qu'ils sont, paroissent néanmoins être d'une composition régulière, et sont chantés d'une voix aigre et tremblante, en mesure exacte. Au reste, lors de la représentation dont il s'agit, les trois actrices, dans une danse compliquée, et où les pieds ne jouoient pas le plus grand rôle, déployoient les graces de leur taille svelte, par différentes postures de corps, des bras et de la tête : elles formoient des tableaux parfaitement accordés à la mesure musicale.

En entreprenant de tracer une esquisse générale du caractère de la nation cochinchinoise, M. Barrow ne se dissimule pas que, vu la brièveté de son séjour dans une partie seulement de la Cochinchine, où il n'a pas pu former des liaisons dans toutes les classes de la nation, il court le risque de tomber dans quelques erreurs; mais il observe qu'il est certains traits fortement prononcés qui se distinguent éminemment dans la masse du peuple, et qu'on peut aisément assigner comme caractéristiques d'une nation. Ce n'est que de ceux-là, dit-il, qu'il a tiré le petit nombre d'observations qu'il a faites sur la Cochinchine : quelques-unes même peuvent tenir aux localités. On doit d'autant plus regretter qu'un séjour si peu prolongé dans une partie de la Cochinchine seulement, ait forcé M. Bar-

row de se réduire à des renseignemens incomplets sur ce pays, que la Cochinchine, avant lui, si l'on en excepte M. Poivre qui ne l'a guère considérée que sous le rapport de son agriculture, n'avoit été visitée que par des missionnaires, plus occupés d'y faire des prosélytes que de nous instruire à fond du caractère physique et moral, des usages et des habitudes des Cochinchinois. Voici le rapide apperçu de ce qu'a observé M. Barrow.

En considérant ce peuple comme une colonie chinoise, il remarque que la nation cochinchinoise a conservé, à beaucoup d'égards, le type parfait de son origine, et que dans quelques points néanmoins, il l'a tout-à-fait perdu.

Les deux peuples s'accordent parfaitement pour l'étiquette observée dans les processions, les mariages et les cérémonies funéraires. Ils ont les mêmes superstitions religieuses; le même usage de présenter des offrandes aux idoles, de consulter les oracles, le même penchant à interroger le sort pour percer dans l'avenir, et à chercher la guérison des maladies dans l'emploi de certains charmes. Les pratiques de dévotion des Cochinchinois, ont plutôt pour objet, comme celles des Chinois, d'écarter un mal chimérique que d'obtenir un bien positif; ou, en d'autres termes, ils craignent plus le diable qu'ils n'adorent Dieu. Outre les offrandes volontaires, le gouvernement cochinchinois lève, comme en Chine, des contributions, soit en nature dans les villages, soit en argent dans les villes, pour l'entretien des monastères et des prêtres, qui, dans l'un et l'autre pays, sont considérés comme les meilleurs médecins, quoique leur science consiste plus en secrets imaginaires, que dans une application raisonnable des substances médicinales. Les deux nations ont la même nourriture et la même manière de préparer les alimens; ils ont les mêmes heures de repas. Leurs divertissemens publics et tous leurs amusemens privés, sont du même genre : on trouve dans les deux peuples la même industrie pour la préparation et l'exécution des feux d'artifice, les mêmes instrumens de musique; la même fureur pour les

jeux de hasard, la même passion pour les combats de coqs et de cailles. Tout comme dans la Chine, les loix ni la coutume, dans la Cochinchine, ne fixent point le nombre de femmes ou de concubines qu'un homme peut avoir : la première en date, dans les deux pays, a la primauté sur les autres; elle est à la tête de tout ce qui concerne l'intérieur de la maison. Les formes sont les mêmes pour les mariages et les divorces.

De ce que les Cochinchinois ont le même code criminel et les mêmes supplices que les Chinois, ainsi que M. Barrow l'a vérifié pour la *cangue* et le *bambou*, on pourroit conclure, dit-il, que les principes fondamentaux des deux gouvernemens sont les mêmes ; mais il déclare qu'il ne peut donner à cet égard aucun éclaircissement.

Telles sont les conformités principales qui paroissent rapprocher les deux peuples : voici maintenant sur quoi ils diffèrent.

Quoiqu'on retrouve dans la langue de la Cochinchine les principes de la langue chinoise, la première s'écarte tellement de l'autre dans l'usage, que, quoique les caractères d'écriture soient précisément les mêmes, les deux peuples ne s'entendent pas, ou ne s'entendent presque point lorsqu'ils se parlent.

A la différence de l'habillement des Chinois, celui des Cochinchinois est extrêmement raccourci : ces derniers ne portent point, comme ceux-là, des souliers épais, de grosses bottes de satin, des jupes d'étoffe ouvrée : au contraire, ils sont toujours nu-jambes, et ordinairement nu-pieds. Ils n'ont point la tête rasée, comme la portent les Chinois, au moins depuis la conquête de la Chine par les Tartares.

Dans quelques-unes des provinces de la Chine, les femmes sont condamnées au travail pénible du labourage. Dans la Cochinchine, on croit le sexe le plus foible né pour les occupations qui n'exigent pas la force du corps, mais l'industrie la plus persévérante. Aux soins du gou-

vernement intérieur de leurs maisons, les Cochinchinoises ajoutent tous les détails du commerce. Ce sont elles aussi qui président et à la construction et à la réparation des murailles de terre, et qui dirigent les manufactures de vaisselle de terre cuite. Elles conduisent les barques sur les rivières, et portent les marchandises aux marchés; elles écrasent et épluchent le coton, en font du fil, le tissent, le teignent de différentes couleurs, et en font des habits pour elles et pour leurs familles : elles portent même, tout comme les hommes, des jarres pleines d'eau dans les champs qui ne peuvent pas être arrosés par les canaux.

Au labourage des terres et à la construction des vaisseaux et des barques, dont les hommes seuls s'occupent, ils joignent deux autres genres de travaux, la pêche et la recherche des nids d'hirondelles, et des biches de mer : ce sont les femmes qui sont chargées de tout le reste.

Quoique, comme dans la Chine, le système de morale soit fondé dans la Cochinchine, sur les préceptes de Confucius, cependant ils n'y sont pas fort respectés. En Chine, ces préceptes sont exposés, avec affectation, en lettres d'or dans toutes les maisons, dans les rues, dans les lieux publics. Ici, on les voit rarement, et l'on n'en parle jamais : quand ils sont récités, c'est dans la langue originale que les Cochinchinois n'entendent pas, et il leur seroit fort difficile de la traduire. La conduite du peuple en général, dans la Cochinchine, n'est pas plus soumise aux principes de la religion qu'à ceux de la morale.

Les Cochinchinois, dit M. Barrow, sont, comme les Français, toujours gais et parlent sans cesse; les Chinois, toujours graves et affectant de penser. Les premiers sont d'un caractère ouvert et familier, les autres sont serrés et réservés. Un Chinois regarderoit comme une bassesse de confier une affaire importante à une femme : les Cochinchinois regardent les femmes comme les plus propres aux affaires : elles sont d'ailleurs aussi libres et aussi gaies que les hommes. Bien loin qu'elles soient privées, comme en Chine, de la liberté de leurs membres, elles en jouissent

dans la plus grande extension. Par une contradiction singulière, en même temps que les Cochinchinois ont une grande confiance dans leurs femmes pour la conduite des affaires, ils n'attachent aucun prix à leur chasteté et à leur honneur, parce qu'ils les regardent comme des êtres dégradés dans l'opinion publique, et inférieurs par la nature aux hommes. De-là naît chez elles le sentiment intime de leur peu d'importance, sentiment que partagent avec elles leurs maris. Aussi ne pourroit-on pas trouver dans aucune partie du monde, plus qu'aux environs de Turon, des femmes aussi dissolues et des hommes aussi commodes. Ces observations ne sont pas bornées au commun du peuple, elles s'appliquent, tout au moins autant, aux premiers rangs de la société.

Il n'y a rien de prévenant dans le caractère ni dans l'extérieur des Cochinchinois : leurs femmes ne doivent avoir aucunes prétentions à la beauté. Toutefois ce qui leur manque de charmes réels, est compensé par un air de vivacité et de gaîté, tout l'opposé de la sévère et triste figure des recluses chinoises. On chercheroit en vain dans la Cochinchine, ce maintien agréable qui appartient autant à l'éducation et au sentiment, que la délicatesse des traits et la fraîcheur du teint tiennent à l'aisance de la vie, et aux soins qu'on prend pour ne point exposer la figure à l'ardeur du soleil et aux intempéries de l'air.

Quoique la ville de Turon ait été autrefois la principale place de commerce entre la Cochinchine, la Chine et le Japon, on n'y retrouve aucune trace qui indique une ancienne opulence. Les plus belles maisons n'ont jamais qu'un étage : elles sont en bois et en briques séchées au soleil. Les murailles de cette ville et de toutes les autres que l'on eut occasion de voir, sont bâties avec des matériaux légers et très-imparfaits, et disparoissent bientôt sous une rapide et forte végétation d'arbustes.

Le pays abonde en toutes sortes d'animaux, excepté en moutons. On n'y trouve non plus que très-peu de gros bétail, mais beaucoup de cochons, de chevaux, et sur-tout une

grande quantité de canards et de poules. Les Cochinchinois mangent du chien, et les grenouilles font partie de leur nourriture ordinaire. La mer offre autant de ressources que la terre, à ce peuple et à tous ceux qui avoisinent les côtes. Outre un grand nombre de poissons qui lui fournissent d'excellens alimens, la plupart des espèces de vers qui appartiennent au genre des mollusques, et les plantes marines qu'on appelle *fucus saccharinus et Chinchou*, font partie de leur nourriture. Ils recueillent aussi beaucoup de petites plantes charnues et succulentes qui se trouvent ordinairement dans les marais salans et sablonneux : ils les font bouillir en soupe et en étuvée avec le riz, qui, au fait, est pour eux la base de leur nourriture : ils ont l'art de tirer de ce grain une espèce de vermicelle d'une transparence parfaite.

Les Cochinchinois peuvent à-peu-près compter sur deux abondantes récoltes de riz, l'une en avril, l'autre en octobre. Toutes les parties du pays produisent des fruits en abondance, outre d'excellentes ignames et une grande quantité de patates. Il ne paroît pas que leurs petits troupeaux leur fournissent beaucoup de lait ; mais ils n'en font guère d'usage, même pour la nourriture de leurs petits enfans. Ces innocentes créatures sont très-nombreuses à Turon, et paroissent y jouir d'une excellente santé. Elles vont absolument nues jusqu'à l'âge de sept à huit ans, et on les nourrit sur-tout de riz, de cannes de sucre et de melons aquatiques.

M. Barrow vit dans ce pays, plusieurs plantations de cannes à sucre et de tabac. Le suc des cannes, après avoir été en partie raffiné, est mis en gâteaux et envoyé à la Chine : il ressemble, par la couleur, l'épaisseur et la porosité, aux rayons du miel. Le tabac est consommé dans le pays; car tout le monde, sans distinction d'âge et de sexe, a l'habitude de fumer.

L'aspect du pays, si l'on en excepte la culture du riz, ne présente d'ailleurs que de foibles traces d'agriculture; les arts et les manufactures y languissent ; les habitations

n'ont en général que des meubles d'une fabrication grossière. Cependant les nattes répandues sur les planchers, et employées à beaucoup d'autres usages, sont très-ingénieusement filées en différentes couleurs. La vaisselle de cuivre fondu égale en qualité celle de la Chine; mais la poterie de terre est très-inférieure. La plupart des poignées d'épée des officiers sont d'argent, et les ouvrages en filigrammes valent ceux de la Chine.

Au reste, on ne remarque chez les Cochinchinois, ainsi que chez tous les peuples de l'Orient, aucune amélioration progressive dans l'état des arts. Il faut néanmoins excepter l'architecture navale, où ce peuple excelle singulièrement, quoiqu'il soit peu favorisé par la qualité et la grandeur des bois. Ses galiotes de plaisance sont d'une beauté extraordinaire. La solidité de la construction, la richesse des ornemens, en sont également remarquables. Quant aux navires marchands, les propriétaires considèrent beaucoup moins la vîtesse de la marche du navire, que la sûreté des marchandises qu'on y dépose. C'est que ces bâtimens ne devant guère être employés comme vaisseaux de guerre, une vîtesse extraordinaire pour la poursuite ou la fuite, n'est pas une qualité bien essentielle.

A la suite de cet essai sur les mœurs et le caractère des naturels de Turon, sur l'état physique et agricole de ce pays, M. Barrow a placé un apperçu sur les avantages que peuvent procurer les relations de commerce avec la Cochinchine. Il n'y déguise pas la crainte qu'il a que la France ne s'empare exclusivement de ce commerce.

Le traducteur a enrichi de trois additions cette partie du Voyage de M. Barrow. La première, est un Mémoire sur la fertilité naturelle de la Cochinchine, et sur quelques-unes de ses productions précieuses. La seconde, est l'extrait d'un Voyage des Hollandais au royaume de Laos. La troisième, est une note sur le *bohon-upos* (1), par M. Deschamps.

(1) C'est un arbre qui a le port d'un orme, des branches duquel,

Pour compléter les notions que l'ambassade du lord Makartney nous a procurées sur la Cochinchine, j'emprunte de la relation de cette ambassade, par sir *Strunten*, dont je donnerai la notice (quatrième Partie, section x, §. 11), les détails suivans qui ne se trouvent point dans le Voyage de M. Barrow.

Outre ce que les rivières de la Cochinchine charrient, les mines y abondent en un minerai si riche et si pur, que la simple action du feu suffit pour en extraire le métal. Aussi la poignée et le fourreau des sabres des Cochinchinois sont-ils fréquemment ornés de lames d'or battu. Les mines d'argent étoient autrefois si peu connues, si peu exploitées à la Cochinchine, que l'argent y venoit de l'étranger, et s'y troquoit contre de l'or; mais depuis peu, on a découvert plusieurs mines d'argent, et l'on connoît mieux la méthode de raffiner ce métal, qui est devenu le principal objet d'échange contre les marchandises qu'on tire de dehors. Les montagnes fournissent aussi le bois d'aigle, si estimé dans l'Orient, et beaucoup de poivre, de cire, de miel, d'ivoire, et enfin cette espèce de riz si précieuse, connue sous le nom de *riz de la montagne*, parce qu'il s'élève sur le penchant des collines : il ne lui faut pas d'autre terre qu'un sol sec et léger, d'autre arrosement que la pluie et la rosée. On a précédemment vu que M. Poivre l'avoit acclimaté à l'île de France, où l'insouciance des habitans l'a laissé périr.

La classe des militaires tient le premier rang à la Cochinchine : après cette classe, vient celle des juges; mais l'abus du pouvoir, ainsi que l'observe sir Staunten, n'est pas

---

lorsqu'on les casse, il sort un suc laiteux qui se condense et forme un poison actif qui, mêlé avec le sang, donne instantanément la mort. L'auteur de la note pense qu'il est possible d'en arrêter les progrès, en employant des remèdes analogues à ceux qu'on oppose au venin de la vipère. C'est dans une province de l'île de Java, suivant M. Deschamps, que cet arbre se trouve communément. Valentyn le place dans l'île de Célèbes.

plus grand dans la première de ces classes que dans l'autre. Parmi les vexations que souffre en général le peuple, on doit compter principalement le vice des moyens employés dans l'administration de la justice. Les procès, il est vrai, sont instruits avec beaucoup de formalités, et un desir apparent de découvrir la vérité et de juger en conséquence; mais dans le fait, une décision favorable est toujours obtenue par la corruption. Les présens des deux parties sont acceptés; mais la plus riche est toujours sûre du succès.

Le climat de la Cochinchine est généralement sain. L'ardente chaleur des mois de l'été y est tempérée par des brises de mer régulières. La saison des pluies se déclare principalement dans les mois de septembre, octobre et novembre : il en tombe encore beaucoup dans les trois mois suivans; mais on doit celles-ci aux vents frais du nord. Les inondations qu'elles produisent et qui suivent les pleines lunes et les changemens de quartier, montrent, par la détermination de leurs périodes, l'influence de cette planète. Ces inondations produisent à la Cochinchine, le même effet que les débordemens du Nil en Egypte, et la rendent l'un des pays les plus fertiles du globe. En beaucoup d'endroits, on y fait jusqu'à trois récoltes de grains. Cette abondance étoit jadis la source d'un grand commerce avec les principales nations de l'Europe; mais les guerres civiles en ont presque tari la source, ainsi qu'à Tunkin. On ne voit plus dans les ports de mer de ces deux pays, que leurs propres bâtimens, quelques joncques chinoises, et un petit vaisseau que Macao y expédie de temps en temps.

ROYAUME DE TUNKIN.

Il faut consulter d'abord sur cette contrée, la collection de Voyages par Salmon (première Partie, section IV, §. III); on y trouvera sous ce titre, *l'Etat de Tunkin*, des renseignemens très-curieux.

Voici les relations particulières et détachées de ce pays.

Relation du voyage du P. *Tissemaré* au royaume de Tunkin, et ce qui s'est passé de plus mémorable en sa mission. Paris, Martin, 1666, in-8°.

Histoire du Tunkin, en deux livres, dont l'un expose l'état temporel de ce pays, et l'autre, les progrès qu'y a fait l'évangile depuis 1621 jusqu'en 1646, par le P. *Alexandre de Rhodes :* (en latin) *Tunkinensis Historiae, libri II, quorum altero status temporalis hujus regni, altero mirabilis evangelicae praedicationis progressus referuntur, ab anno 1627 ad 1646.* in-4°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

Histoire du royaume de Tunkin et des grands progrès que la prédication de l'évangile y a fait depuis 1617 jusqu'en 1646, par le P. *Alexandre de Rhodes*, trad. en français par Henri Alb. Lyon, 1652, in-4°.

Relation nouvelle et curieuse du royaume de Tunquin et de Laos, contenant une description exacte de leur origine, grandeur et étendue ; de leurs richesses et de leurs forces ; des mœurs et du naturel de leurs habitans ; de la fertilité de ces contrées, des rivières qui les arrosent de tous côtés, et de plusieurs autres circonstances utiles et nécessaires pour une plus grande intelligence de la géographie : ensemble, la magnificence de la cour du roi de Tunquin, et des cérémonies qu'on observe à leurs enterremens : traduite de l'italien du P. *de Marini*, Romain, par F. Lecomte. Paris, Clousier, 1666, in-4°.

Cette histoire donne des notions satisfaisantes sur l'état politique, civil, militaire, agricole, commercial, etc.... de ces deux royaumes sur leur histoire naturelle, sur le caractère physique et moral de leurs habitans, sur leur religion et leurs usages, qui ont beaucoup d'analogie avec ceux des Cochinchinois, dont le Tunkin est devenu une province.

On peut recueillir encore quelques renseignemens curieux sur le royaume de Laos, dans l'excellent ouvrage de Valentyn, dont j'ai donné précédemment la notice.

HISTOIRE naturelle et civile du Tunkin, par l'abbé *Richard*. Paris, Volland, 1788, 2 vol. in-12.

Cette histoire a été rédigée sur les Mémoires de l'abbé de Saint-Phalte, missionnaire au Tunkin, et sur les relations précédentes de ce royaume. L'auteur a beaucoup profité du Voyage de l'Anglais *Baron*, inséré dans l'Histoire générale des Voyages, et réduite à une juste proportion dans l'abrégé de cette histoire : il a mis aussi à contribution la partie des Voyages de Dampierre où ce célèbre navigateur a donné une description du Tunkin, dans l'intérieur duquel il avoit pénétré assez avant.

En puisant dans ces sources, l'auteur décrit avec assez de netteté le Tunkin, qu'il divise, avec Dampierre, en huit grandes provinces : il expose la température du climat, la variété extrême des saisons, les symptômes des ouragans ou typhons, dont il tente de découvrir la cause.

Au tableau de la capitale, qui porte le nom du royaume, de ses principales villes, des productions de la terre, dont la principale est le riz, de l'extrême fertilité du sol, qui produit d'excellens fruits, de l'abondance du poisson que fournissent les lacs, du grand nombre d'animaux domestiques et sauvages qui peuplent les campagnes et les forêts, l'auteur fait succéder un état de la population du pays, qui est considérable, puisqu'on y compte jusqu'à neuf mille bourgs, avec trois mille annexes : il trace le caractère

et les mœurs des diverses races des habitans du Tunquin, qui diffèrent autant au moral qu'au physique.

Enfin, il donne des détails satisfaisans sur les loix, le gouvernement, la religion, la langue, les sciences, les arts, le commerce, les coutumes et les usages de cette contrée. Tel est l'objet du premier volume : le second est uniquement consacré à l'histoire des missions dans le Tunkin.

ROYAUME DE CAMBOYE.

Succincte et fidelle Relation des succès obtenus dans le royaume de Camboye, par le P. Gabriel *de Saint-Antoine:* (en espagnol) *Breve e verer-dera Relacion de los successos del reyno de Camboxa, por frey Gabriel de S. Antonio.* Valladolid, 1604, in-4°.

Relation d'un Anglais qui fit naufrage à la côte de Camboye (en anglais). Londres, 1612, in-4°.

DÉTROIT DE MALACCA.

Description de l'île du Prince-de-Galles dans le détroit de Malacca, considérée principalement comme établissement maritime, par sir Home *Popham:* (en anglais) *A Description of Prince of Wales island in the streights of Malacca*, etc... *by sir Home Popham.* Londres, Stokdale, 1806, in-8°.

VOYAGES COMMUNS AUX ROYAUMES DE SIAM, DE LA COCHINCHINE, DE CAMBOYE ET DU TUNKIN.

Relation des Missions et des Voyages des Evêques français envoyés aux royaumes de Siam, de la

Cochinchine, de Camboye et de Tunkin, par François *Palla*. Paris, 1669, in-8°.

Suite de ces Relations, par *le même*. Paris, 1674, in-8°.

Autre Suite de ces Relations, par *le même*. Paris, 1680, in-8°.

Elles ont été en partie traduites en italien sous le titre suivant :

Relation des missions des Evêques-Vicaires apostoliques dans les royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye et de Tunkin : (en italien) *Relazione delle missioni de' Vescovi-Vicarii apostolici alli regni di Siam, Cocincina, Camboya e Tunkino*. Rome, 1677, in-4°.

Notices sur le Tunkin et la Cochinchine : (en allemand) *Nachrichten von Tunkin und Cochinchina*. (Insérées dans la Connoissance de la Littérature et des Peuples, 1790, v^e^ cahier.)

SECTION VII.

Descriptions des îles de la mer des Indes. Voyages faits dans ces îles.

ISLE DE CEYLAN.

HISTOIRE de l'île de Ceylan, écrite par le capitaine *Bybeiro*, et présentée au roi de Portugal en 1695, traduite du portugais par M. l'abbé Legrand, avec figures. Amsterdam, 1719, in-12.

L'original de cette histoire, en langue portugaise, est resté manuscrit. La plus grande partie en est consacrée à la relation de l'établissement des Portugais dans l'île de Ceylan, à celle de leurs guerres avec les naturels du pays et les Hollandais, qui se sont enfin emparés de leurs possessions; mais elle renferme aussi quelques notions curieuses sur les mœurs et les usages des Chingulais, et sur certaines parties de l'histoire naturelle du pays.

DESCRIPTION de l'île de Ceylan, par *Baldæus* : (en allemand) *Beschreibung der Insel Zeylan.* In-8°.

C'est la traduction de la partie de l'ouvrage anglais de Baldæus sur l'Inde, dont j'ai donné précédemment la notice.

RELATION historique de l'île de Ceylan, par Robert *Knox*, avec planches : (en anglais) *Historical Relation of Ceylan, by Robert Knox.* Londres, Chirwel, 1681, in-fol.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

RELATION des voyages de l'île de Ceylan, dans

les Indes orientales, contenant une description exacte de cette île, la forme de son gouvernement, le commerce, les mœurs, les coutumes et la religion de ses habitans, avec un récit de la captivité de l'auteur et de divers autres Anglais dans cette île, et de sa délivrance après vingt-sept années d'esclavage, par Robert *Knox*, traduite de l'anglais, et enrichie de figures en taille-douce, avec la carte de l'île. Amsterdam, Maret, 1693, 2 vol. in-12.

Le long séjour de Knox dans le centre même de l'île de Ceylan, et les excursions forcées qu'il a faites dans les différentes parties de cette île, où il a été si long-temps prisonnier, lui ont procuré la facilité, malgré sa situation pénible, de bien étudier le pays et ses habitans.

Les productions de Ceylan ont beaucoup d'analogie avec celles de toutes les autres contrées de l'Inde; mais cette île a, comme on le sait, l'avantage de posséder l'arbre dont l'écorce produit la meilleure canelle de l'univers. L'autorité de l'empereur de Candi, l'état le plus considérable de l'île, est absolue, mais un peu balancée par l'influence d'un corps de noblesse héréditaire. Les autres classes du peuple sont distinguées par les différens métiers qu'elles exercent. Leur religion est un monstrueux assemblage d'idolatries de différens genres; mais les diverses sectes s'accordent assez dans la croyance de la résurrection des corps, de l'immortalité de l'ame, et d'un état futur dans un autre monde. Leurs coutumes, leurs loix et leurs mœurs ne s'éloignent pas beaucoup de celles des autres peuples de l'Inde. Knox, à cet égard, entre dans de grands détails qu'on lit avec d'autant plus de plaisir dans sa relation, qu'il y a mêlé le récit de plusieurs particularités de son esclavage qui sont d'un vif intérêt : j'en affoiblirois l'impression en les abrégeant dans un simple apperçu. Je ne donne pas non plus l'extrait des notions qu'il nous a procurées sur l'île de Ceylan, parce qu'on en trouvera de

plus récentes dans le Voyage de Percival, dont je donnerai ultérieurement la notice.

Je dois rappeler ici que dans sa description des Indes, que j'ai indiquée ci-dessus, Valentyn s'est beaucoup étendu sur le gouvernement, la religion, les mœurs des divers habitans de l'île de Ceylan : il y décrit aussi avec la plus grande exactitude tous les animaux terrestres, aquatiques et aériens de cette île. Aucun voyageur enfin n'a développé dans un aussi grand détail que lui, la manière de faire la chasse aux éléphans, les plus gros de cette imposante espèce qu'on connoisse même en Asie.

OBSERVATIONS faites daus l'île de Ceylan, par *Strachan :* (en anglais) *Observations made in the island of Ceylan.* (Insérées dans les Transactions philosophiques, vol. 23, n° 278.)

VOYAGE à Ceylan, avec des observations sur le gouvernement hollandais à Jafnaptam, par Jean-Christophe *Wolf :* (en allemand) *Reise nach Zeylon, nebst bericht von der Holländischen regierung zu Jafnaptam, von J. Ch. Wolf.* Berlin, 1782, in-8°.

Ce Voyage a été traduit en anglais sous le titre suivant:

LA VIE et les Aventures de Jean-Christophe *Wolf* à Ceylan, suivies d'une description de cette île, de ses productions naturelles, et des coutumes et usages de ses habitans, par *Erkelskrom :* (en anglais) *John. Christ. Wolf's the Life and Adventures in Ceylan, together with a description of that island, its natural productions, and the manners and customs of its inhabitants, by Erkelskrom.* Londres, Robinson, 1785, in-8°.

Il a été traduit aussi en français sous le titre suivant:

LA VIE et les Aventures de Jean-Christophe

Wolf, premier secrétaire d'état à Jaffanapatnam dans l'île de Ceylan, avec une description de cette île, de ses productions naturelles, et des usages de ses habitans; traduites de l'allemand : on y a joint une description abrégée, mais complète, de la même île, par M. *Erkelskrom*. Paris, Maradan, 1793, in-8°.

J'ai précédemment prévenu que ces deux relations ne forment qu'un seul et même volume avec la description de Pégu, mais qu'elles ont chacune leur titre particulier.

En se livrant à de minutieux détails sur ses aventures personnelles, Wolf, dans sa narration, a néanmoins jeté des particularités sur l'île de Ceylan, qui inspirent de la confiance au lecteur par le caractère de vérité qui y règne.

Quant à la description de cette île, par Erkelskrom, elle donne l'idée la plus exacte du dernier état de cette île, lorsque les établissemens qui y avoient été formés par les Hollandais, ont passé sous la domination des Anglais, auxquels la possession en a été assurée par le traité d'Amiens, si indignement violé par ces insulaires.

L'île est divisée en six royaumes. Le plus considérable est celui de Candi, dont le souverain, comme on l'a vu, prend le titre d'empereur. Les Hollandais ont soutenu contre lui plusieurs guerres, dont les succès furent longtemps partagés; mais dans la dernière, sa ville capitale ayant été surprise et pillée, il fut obligé de conclure avec eux un traité qui, le resserrant dans les montagnes et dans les forêts dont le milieu de l'île est couvert, emporta l'abandon absolu de toutes les côtes au profit des Hollandais. Cet écrivain décrit tous les établissemens qu'ils y ont formés. Comme au temps des Portugais, *Colombo* est toujours le principal de ces établissemens, et le siége du gouvernement. *Trinquemalay*, qu'on nomme vulgairement *Trinquemale*, est la meilleure baie de l'île, parce que l'entrée en est sûre, et qu'elle est abritée par de petites îles.

A cette occasion, j'observe que la propriété de la baie de Trinquemalay, beaucoup plus encore que la possession exclusive du pays productif de la meilleure canelle, a fait attacher par l'Angleterre, le plus grand prix à la conservation de l'île de Ceylan, lors des stipulations du traité d'Amiens. Cette île devient en quelque sorte, pour elle, le boulevard de ses possessions dans l'Inde, parce que Trinquemalay lui donne un excellent port qui peut recevoir et retenir en toute saison, les nombreuses escadres anglaises. On saisira mieux encore toute l'importance de cette acquisition pour l'Angleterre, lorsqu'on sera instruit que depuis le cap de Comorin jusqu'aux bouches du Gange, aucune puissance européenne ne possède ni rades, ni ports qui puissent avec facilité, dans la saison même la plus favorable, recevoir les vaisseaux de leurs compagnies, parce que dans toute cette étendue de côtes, il règne une barre ou banc de sable continu qui oblige d'alléger les vaisseaux ou d'attendre la marée. D'ailleurs, les rades de Trinquebar, de Gondelour, de Pondichéry, de Madras, qui sont les principales de cette contrée de l'Inde, ne sont plus du tout praticables lorsque la mousson change et que l'hivernage commence. Alors tous les navires du port de cent cinquante tonneaux et au-dessus, sont forcés d'aller hiverner, soit à Achem, soit dans le Gange. Les ports de Ganjam, de Mazulipatan, et tous autres des côtes d'Orina et de Coromandel, ne peuvent servir de refuge qu'aux petits bâtimens. Ces inconvéniens n'ont point lieu dans la baie de Tranquemalay.

Non contens d'avoir élevé des forteresses sur toute l'étendue des côtes de l'île de Ceylan, les Hollandais en avoient fait construire encore dans l'intérieur du pays, parce que depuis leur dernière paix avec l'empereur de Candi, leurs possessions étoient considérablement accrues. Les corps-de-garde et les postes avancés situés le long de la côte, forment un circuit de plus de cent soixante milles. Trente forêts de caneliers qui s'y trouvent répandues, appartenoient aux Hollandais, et il y en avoit beaucoup

d'autres dans l'intérieur du pays. L'empereur s'étoit obligé de faire peler tous les arbres qui se trouvoient dans ces derniers bois, et d'en faire passer l'écorce aux établissemens de la côte.

Erkelskrom donne des détails très-curieux sur les trois espèces de canelle que cette écorce fournit, sur la manière d'en dépouiller les arbres, sur l'huile qu'on tire du fruit du canellier. Les autres richesses de l'île sont l'*arra-kave*, duquel on fait le cochou ; la pêche des perles, qui, malgré leur grosseur, sont moins précieuses que celles d'Ormus ; les salines, dont on exporte en grande partie le sel dans diverses contrées de l'Inde ; enfin les éléphans, qui, de cette imposante espèce, sont les plus recherchés dans toutes les cours de l'Indostan. Les établissemens de la côte renferment aussi quelques manufactures assez importantes. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette description d'Erkelskrom, parce que celle de Percival, dont je donnerai l'extrait, renferme, sur l'île de Ceylan, des détails plus étendus encore, et d'un plus grand intérêt.

Relation de l'île de Ceylan, par *Cambell :* (en anglais) *An Account of the island of Ceylan, by Cambell.* Londres, 1798, in-8°.

Relation de l'ambassade au royaume de Candy dans l'île de Ceylan, traduite de l'anglais de Hughes *Boyd.* Paris, 1800, in-8°.

Cette ambassade eut lieu en 1781, dans le court espace de temps où les Anglais restèrent possesseurs de l'établissement hollandais de Trinquemalay, d'où ils furent expulsés par les Français. Ce qui se passa de plus remarquable dans le voyage de l'ambassade à Candi, et lors de sa réception à la cour, a la plus parfaite analogie, dans presque toutes ses circonstances, avec ce qu'eut à éprouver une ambassade postérieure à celle-là de dix-huit années, et qui fut envoyée à Candi lorsque les Anglais furent possesseurs paisibles de tous les établissemens hol-

landais dans l'île de Ceylan. Comme je vais rendre compte de cette dernière ambassade dans l'extrait du nouveau Voyage à Ceylan, de Percival, où la relation de l'ambassade se trouve insérée, je crois inutile de m'arrêter sur celle de Boyd.

MÉMOIRES sur l'île de Ceylan, par MM. *Joinville* et *Mahony*. (Insérés dans le septième et dernier volume des Recherches de la Société asiatique, Calcuta, 1801, in-4°.)

DESCRIPTION de l'île de Ceylan, à laquelle on a ajouté le Journal d'une ambassade à la cour de Candi, par K. *Percival*, écuyer : (en anglais) *Account of the islands of Ceylan : to which is added the Journal of an ambassy to the court of Candi, by K. Percival, esq.* Londres, 1803, in-4°.

On en a publié une nouvelle édition sous un titre un peu différent.

RELATION de l'île de Ceylan, contenant son histoire et sa géographie, par Robert *Percival :* (en anglais) *An Account of the island of Ceylan, containing is history and geography, by Robert Percival.* Londres, 1803, in-4°.

— La même, traduite en allemand par J. A. Bergk. Leipsic, 1803, in-8°.

Cette relation a été traduite aussi en français, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE dans l'île de Ceylan, fait dans les années de 1797 à 1800, contenant l'histoire, la géographie et la description des mœurs des habitans, ainsi que celle des productions naturelles du pays, par Robert *Percival*, officier au service de S. M. B. ; suivi de la relation d'une ambassade envoyée, en

1800, au roi de Candi : orné de plusieurs planches et d'une carte de l'île de Ceylan, dressée par M. Arrowsmith, d'après l'original appartenant à la compagnie des Indes orientales ; traduit de l'anglais par P. F. Henri. Paris, Dentu, an XI—1803, 2 vol. in-8°.

Au tableau des conquêtes qu'ont successivement faites dans l'île de Ceylan les Portugais, les Hollandais, les Anglais qui en sont enfin restés les maîtres, Percival fait succéder une description générale de cette île : celle de ses ports sur-tout est très-attachante : je ne reviendrai pas sur les avantages immenses que procure celui de Trinquemalay, et que Percival n'a fait qu'indiquer assez légèrement. Le port de *Pointe-de-Galles* vient immédiatement après : quant à celui de *Colombo*, il ne peut recevoir des vaisseaux d'une grandeur même médiocre, que dans une certaine saison de l'année.

Les principaux établissemens sur les côtes, qui forment le meilleur sol de l'île, sont *Colombo*, *Trinquemalay*, *Malavoë*, *Jafnapatnam*, *Galkiest*, *Potewa*, *Caltoura*, *Barbarya*, *Bentôt*, *Pointe-de-Galles*, *Matoura*, *Batacolo* et *Mannaar*, petite île détachée de celle de Ceylan. On a déjà vu que Colombo est resté le siége du gouvernement. Cette circonstance, l'heureuse position de la ville dans la partie la plus fertile de l'île, le voisinage des bosquets de cocotiers et des forêts de caneliers de la plus belle espèce, assurent à Colombo la prééminence sur toutes les autres villes de l'île. Trinquemalay n'a d'autre supériorité que celle de son port.

Percival décrit Colombo et sa forteresse dans un grand détail. Un des plus beaux établissemens qu'on y remarque, est l'école des orphelins des deux sexes. Les Hollandais l'ont formé avec toute l'intelligence qui leur est particulière en ce genre : les Anglais l'entretiennent avec soin. Malgré les désavantages du port de Colombo, les richesses

de son district forment de cette ville un vaste entrepôt de denrées et de marchandises, et il s'y fait un grand commerce.

L'intérieur de l'île de Ceylan est rempli de montagnes hautes et escarpées, revêtues d'épaisses forêts, dont les intervalles sont remplis par d'impénétrables Jonchaies (assemblages de joncs), toutes situées le long des côtes.

Les rivières sont très-multipliées à Ceylan, mais presque aucune n'est navigable, parce que leur lit est semé de roches.

Le climat de l'île, au total, est plus tempéré que celui de la presqu'île de l'Inde : elle doit cet avantage aux brises de mer par lesquelles elle est continuellement rafraîchie. On n'y connoît point d'hiver. Le temps des chaleurs les plus modérées, est celui de notre printemps et de notre été. Ces deux saisons commencent, à Ceylan, en octobre, et se prolongent jusqu'en mars. On peut dire au reste que pendant le jour, la chaleur est à-peu-près la même toute l'année. La saison des pluies rend les nuits plus froides, à cause de l'humidité de la terre et de la continuité des vents pendant les moussons, qui correspondent presque entièrement à celles des côtes de Coromandel et de Malabar.

Avant de s'occuper des productions de Ceylan, M. Percival se livre à des observations très-intéressantes sur les naturels de l'île, sur les Portugais, les Hollandais, les Malais qui y sont restés après la conquête, sur les animaux enfin qui s'y trouvent.

Quelque étroit que soit l'espace qui sépare du continent l'île de Ceylan, et quoiqu'il ne faille pas un grand effort d'imagination pour se persuader que les premiers habitans de cette île y sont venus des côtes de Coromandel ou du Malabar, quelques circonstances, telles que des différences observées par le voyageur entre les coutumes de ces indigènes et celles des peuples du continent, et la conformité des premiers, pour le caractère physique et moral, les usages et les habitudes, avec les habitans des îles Maldives,

l'ont porté à croire que ces deux peuples sont de la même race ; mais cette observation de M. Percival ne résout pas la difficulté, il reste toujours à rechercher le berceau originaire de l'une et de l'autre de ces deux nations. Or, la distinction des castes, immémorialement établie à Ceylan, comme dans toute l'Inde, est un caractère frappant qui ne permet pas de douter que les habitans de cette île ne soient originaires de l'Indostan : on y trouve même, comme dans cette vaste péninsule, une dernière caste vouée à l'opprobre, et même à de cruels traitemens.

Lorsque les Portugais arrivèrent à Ceylan, il ne s'y trouvoit qu'une seule race d'hommes nommés Chingulais, à l'exception toutefois des farouches *Bedahs*, sur lesquels j'arrêterai un moment l'attention du lecteur. Le plus grand nombre des habitans de la plaine, le long des côtes de la mer, se soumit à la domination des Européens, et ils conservèrent la dénomination primitive de Chingulais. Ceux qui continuèrent à reconnoître l'autorité du souverain primitif de l'île, du roi de Candi, prirent le nom de Candiens.

Les Chingulais sont d'une petite taille, et celle des femmes est inférieure à celle des hommes dans une proportion qui n'est pas établie par la nature. La propreté, la sobriété, la politesse, la bonne-foi, la haine pour le vol et le mensonge, des égards continus pour les femmes, sont les bonnes qualités communes à ces peuples ; mais la force des ressentimens et la soif de la vengeance, la licence, la dissolution des mœurs, sont portées chez eux au dernier excès. Les Chingulaises, dont les maris ne sont point jaloux, ont des manières plus engageantes, et plus d'élégance dans leur personne, que les femmes des autres contrées de l'Inde.

La manière de mesurer le temps chez les Chingulais, est le clepsydre, c'est-à-dire, une horloge d'eau fort grossière. Leur astronomie se réduit aux chimères de l'astrologie. Leur agriculture, qu'ils bornent presque exclusivement à la culture du riz, tant ils mettent d'indolence,

même à satisfaire les premiers besoins de la vie, est dans un grand état d'imperfection. Lorsque le temps du labourage est arrivé, tous les habitans d'un même village, suivis de leurs bœufs et de leurs charrettes, se réunissent et travaillent en commun : ils en font autant pour la moisson.

Si les Chingulais sont mauvais agriculteurs, ils sont habiles artistes et bons ouvriers. Ils montrent une adresse particulière à travailler l'or et l'argent, et dans tout ce qui concerne la charpenterie. Dans l'occasion, ils se servent aussi bien des doigts des pieds que de ceux des mains, et avec ce secours, ils se passent de toutes nos machines.

Les Chingulais ont toutes les erreurs des peuples peu éclairés. On ne connoît point de nation plus soumise à l'empire de la superstition. A la naissance d'un enfant, l'astrologue décide de sa conservation ou de sa mort, suivant le sort heureux ou funeste qu'il lui présage. Toutes leurs démarches sont réglées par de bons ou de mauvais augures. La fréquence des orages et leur extrême violence à Ceylan, y disposent les esprits aux terreurs religieuses ; et la conversion même des Chingulais à la religion chrétienne n'a pas le pouvoir de les en délivrer. Ceux qui sont restés plongés dans leurs erreurs, sont victimes des artifices intéressés de leurs prêtres, qui exercent sur eux la plus funeste influence. Ils reconnoissent un Être suprême qui a créé toutes choses et qui gouverne tout ; mais ils honorent d'un culte plus particulier, une divinité du second rang qu'ils nomment *Bodhou*, ou *le sauveur des ames*, et beaucoup d'autres divinités inférieures qui sont les ames des justes, et forment autant d'anges tutélaires, tandis que celles des méchans font l'office de démons destinés à les tourmenter. Les prêtres de Bodhou ont sur tous les autres la prééminence à Ceylan. C'est à Candi sur-tout qu'ils jouissent d'une grande considération, et qu'ils ont la principale direction des affaires. Le roi n'ayant aucune autorité sur eux, respecte leurs priviléges, et leur prodigue les distinctions. Les prêtres des autres divinités sont peu considérés.

C'est dans les débris des temples qui furent renversés par les Portugais, et dont les matériaux furent même dispersés ou employés à bâtir des forteresses, qu'on peut reconnoître que les Chingulais étoient beaucoup plus avancés autrefois dans la connoissance des arts que ne le sont leurs descendans. Aujourd'hui, les fêtes en l'honneur de Bodhou se célèbrent à l'ombre d'un arbre consacré, et principalement sur la montagne la plus élevée de Ceylan, que par une tradition difficile à expliquer, l'on appelle *le Pic-d'Adam*.

L'immortalité des ames, la résurrection des corps, la prédestination, l'obligation de faire l'aumône, sont des dogmes auxquels les Chingulais sont fortement attachés. Les ont-ils reçus des Mahométans? c'est ce qui paroît très-présumable.

L'assujétissement des Chingulais à la domination européenne, en les abâtardissant, les a délivrés de beaucoup de vices propres aux Candiens.

Ceux-ci, quoique gouvernés par un despote, portent la tête haute, ont le regard altier, et réunissent la férocité et la perfidie. Chez eux, la caste des nobles est plus distinguée encore des autres castes que chez les Chingulais proprement dits. Ils ont chez eux des savans de la secte des *Gonies*, qui sont employés par le roi à écrire en caractères arabes tout ce qui est relatif aux affaires de l'Etat et de la religion. Ils se servent communément à cet effet, des feuilles du tallipot, quelquefois de celles du palmier. La langue a deux dialectes qui diffèrent beaucoup, et qui ont chacun leur grammaire.

La saison des pluies apporte chez les Chingulais et les Candiens diverses maladies qu'ils traitent d'une manière fort simple. La lèpre, chez eux, est fort commune, et ils s'en inquiètent peu : la petite-vérole est la maladie qu'ils redoutent le plus.

Outre les Chingulais qui vivent sous la domination des Européens, les côtes de la mer sont principalement habitées par des Hollandais, des Portugais, des Malais. Les

premiers, avec une passion excessive pour l'eau-de-vie de genièvre et le tabac à fumer, ont adopté en grande partie les coutumes, les habitudes et l'indolence des naturels du pays. Comme dans toutes leurs autres colonies, ils traitent avec une extrême rigueur leurs esclaves. Ils sont fort respectés par leurs femmes, qui dégradent leurs charmes naturels par une extrême malpropreté et par la mollesse de leur régime. Le luxe de ces femmes consiste à se procurer un grand nombre de jeunes esclaves, la plupart jolies, qu'à la différence de leurs maris, elles traitent avec beaucoup de bonté.

La race des hommes connus sous le nom de Portugais, a pour origine les enfans naturels que les Portugais eurent des femmes du pays : c'est aujourd'hui un mélange de Maures, de Malabars, et d'individus sortis d'unions illégitimes des Chingulaises avec les différens peuples d'Europe qui ont possédé l'île.

Les Malais répandus à Ceylan, y conservent cette énergie dégénérant en férocité qui distingue par-tout cette nation. Ils professent tous la religion mahométane : c'est à eux que le roi de Candi confie la garde de sa personne.

Une race particulière d'hommes qui n'a rien de commun avec les Chingulais ni avec les Candiens, est celle des *Bedahs* ou *Vaddahs*. Elle ne reconnoît d'autre autorité que celle de ses chefs et de ses prêtres, et elle vit d'ailleurs au fond des forêts dans l'état le plus sauvage. Les Bedahs ne s'alimentent que du produit de leurs chasses, dans lesquelles, avec le secours de leurs chiens d'une rare intelligence, ils montrent une merveilleuse adresse. Ils ne se pratiquent aucun logement, et reposent au sommet et au pied des arbres. Ils ne communiquent, pour certains objets d'échange, avec les Candiens, les Chingulais et les Européens, qu'avec des précautions extrêmes.

Du tableau des divers peuples de Ceylan, M. Percival passe à la description des animaux de cette île. Celle des éléphans y tient la principale place. On sait que ceux de

Ceylan l'emportent sur les éléphans de tous les autres pays. Ce n'est point, comme on le croit communément, par l'énormité de la taille, car en général ils ne sont pas si gros que les animaux de la même espèce du continent de l'Inde; mais il n'y en a point de plus robustes, de plus infatigables, de plus intelligens, de plus dociles, ni qui soient plus exempts de passions. Ces dominateurs des forêts, la terreur de presque tous les autres animaux, ont pour ennemi, indépendamment de l'homme, un petit reptile contre lequel leur vigueur et leur intelligence ne peuvent rien. En pénétrant dans la trompe de l'éléphant, il gagne sa tête, dans laquelle il finit par se fixer, et lui cause des tourmens inexprimables qui ne se terminent que par la mort. Pour éviter ce reptile, l'éléphant, entre autres précautions, observe de ne jamais abaisser sa trompe jusqu'à terre, que pour ramasser sa nourriture et en faire plusieurs portions.

Ce n'est point en pratiquant des trappes et des fosses, comme on le fait ailleurs, qu'on parvient à prendre à Ceylan des éléphans vivans : c'est en formant dans les bois des sentiers étroits, défendus par des palissades, et où on les pousse avec des cris et des instrumens bruyans. En 1797, on prit de la sorte cent soixante et dix-sept éléphans. C'est l'objet d'un assez grand commerce dans l'Inde, où les éléphans de Ceylan sont singulièrement prisés par les princes de cette contrée.

L'espèce des chevaux, des moutons, des bœufs, est très-petite à Ceylan. On y fait venir des chevaux arabes. L'usage n'en est réservé qu'aux gens distingués. Les bœufs de Ceylan, quoique très-petits, sont fort utiles pour traîner l'artillerie et les fardeaux. On y emploie aussi le buffle, avec beaucoup de précaution néanmoins; car il est extrêmement féroce. Il n'y a point de lapins à Ceylan : le lièvre, au contraire, y est fort commun. Les forêts sont pleines d'élans, de daims, de gazelles, de cochons sauvages bien plus estimés que le cochon domestique. Les animaux féroces sont le sanglier, extrêmement redou-

table, le léopard, le tigre d'une très-petite espèce, qui rarement attaque l'homme. L'hyène et l'ours sont rares à Ceylan. On n'y connoît point le renard, mais il est remplacé par une prodigieuse quantité de chacals.

Les singes, les écureuils, les rats, sont fort multipliés dans cette île, et y causent beaucoup de dégât. L'ichneman est un ennemi très-redoutable pour les serpens, dont plusieurs espèces sont très-dangereuses, telles que le *cobra-manilla*, le *serpent armé d'un fouet*, le *serpent des gazons*. Celui qu'on appelle le *serpent des rochers*, et qui atteint jusqu'à trente pieds de longueur, n'est point vénimeux, mais il enveloppe les chèvres, les porcs et les poules, leur brise les os et les dévore. Le scorpion noir de Ceylan fait une piqûre mortelle.

Un nombre infini de crapauds, de sangsues, de lézards, sont répandus dans l'île. Le plus dangereux de cette dernière espèce, est le crocodile. Il est communément d'une taille énorme. Il infeste toutes les rivières, et l'on compte annuellement beaucoup de victimes de sa voracité.

Les insectes sont extrêmement multipliés à Ceylan, particulièrement des fourmis de toute espèce qui sont un des plus grands fléaux de cette île. Il s'y trouve plusieurs araignées vénimeuses. Il en est une espèce d'une grosseur énorme, qui fabrique une toile assez solide pour résister aux efforts des petits oiseaux, dont cet insecte fait sa proie.

L'espèce des oiseaux est très-nombreuse et très-variée à Ceylan, particulièrement celle des pigeons. Le rollier est l'oiseau le plus remarquable pour la beauté de son plumage.

L'île de Ceylan est très-riche en végétaux. Presque tous les fruits qui sont particuliers à l'Inde et aux climats situés entre les deux tropiques, croissent en abondance dans cette île, et même sans culture dans les forêts ; ils y sont d'une qualité supérieure. Un des plus précieux est celui de l'arbre-à-pain, dont on distingue à Ceylan deux espèces. Le cocotier, très-multiplié dans cette île, le dispute à l'arbre-à-pain par tous les genres d'utilité qu'il offre à ses

habitans. Le poivre, le cardamone, le coton, le café, d'une qualité comparable à celui de Moka ; l'huile de palmier, le produit de l'arbre-à-sucre, se comptent parmi les richesses végétales de Ceylan : mais celle que procure le canelier est inestimable, parce que la qualité de son écorce l'emporte singulièrement sur celle des arbres de la même espèce qu'on trouve ailleurs, et que jusqu'à présent on n'a pu acclimater nulle part. M. Percival est entré sur ce précieux végétal, dans des détails très-intéressans qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

L'île de Ceylan possède encore plusieurs arbres précieux par l'emploi qu'on en fait pour les meubles, et le teck, si propre à la construction des navires.

On trouve à Ceylan diverses espèces de minéraux. Entre les pierres précieuses, très-multipliées, on distingue le rubis, la topaze et le diamant. Ce dernier étant rarement d'une belle eau, n'est pas, à beaucoup près, si estimé que les diamans de Golconde et du Brésil.

La plus précieuse production de l'île dans ce genre, est celle des perles. La pêche s'en fait dans la baie de *Candatchi*. Cette baie aride, déserte en tout autre temps, offre alors un rassemblement de plusieurs milliers d'individus qui diffèrent entre eux par le teint, par le pays, par la caste et par l'état. M. Percival est entré dans des détails très-curieux sur les barques qu'on emploie pour la pêche, sur l'adresse et la vigueur des plongeurs, dont plusieurs restent près de deux minutes au fond de la mer, et qui plongent jusqu'à quarante et cinquante fois en un jour, sur les dangers que leur font éprouver les requins, sur l'influence qu'exercent sur eux certains conjurateurs ou exorcistes, sur les fraudes qu'ils mettent en usage pour dérober les plus belles perles, qui sont d'une eau plus blanche que celles qu'on pêche dans le golfe d'Ormus, mais qui ne sont ni aussi pures, ni d'une si bonne qualité.

Le récit de l'ambassade envoyée par le gouvernement anglais de Ceylan au roi de Candy, renferme des parti-

cularités très-intéressantes. L'ambassade étoit escortée par des troupes dans lesquelles M. Percival avoit un commandement. Un corps considérable de Candiens armés, et l'un des premiers ministres de Candy, ennemi secret des Anglais, surveilloient la marche de l'ambassade et la suivoient sur une ligne à-peu-près parallèle. Les montagnes qu'il fallut franchir, et dont quelques-unes ont des volcans, l'épaisseur des forêts et des jonchaies qu'on avoit à traverser, rendirent la marche très-pénible. Dans le cours de cette marche, on régla d'avance l'étiquette qui devoit avoir lieu lors de l'audience, et l'on stipula que le chef de l'ambassade seroit dispensé de se prosterner devant le roi de Candy. L'entrée dans la capitale et l'audience n'eurent lieu, suivant l'usage immémorial, que la nuit et à la lueur des flambeaux. La partie de la salle où étoit le roi demeuroit dans l'obscurité, tandis que le reste étoit éclairé de la manière la plus brillante. Deux autres audiences eurent encore lieu : dans la dernière, l'ambassadeur reçut des présens d'une valeur bien inférieure à ceux qu'avoit envoyés la compagnie anglaise.

Un des objets de la négociation étoit d'obtenir le percement d'un chemin de Trinquemalay à Colombo, à travers les états du roi de Candy : cette concession fut nettement refusée. M. Percival garde le silence sur les autres points qui furent accordés ou refusés.

La surveillance des Candiens sur l'ambassade fut si active durant son séjour dans la capitale, qu'on ne put recueillir que de foibles renseignemens sur l'administration du royaume de Candy. Ce que M. Percival nous en apprend, il l'a recueilli par d'autres voies.

La distinction des castes, comme je l'ai déjà remarqué, est sévèrement observée à Candy. Le gouvernement est purement despotique ; mais il existe des loix fondamentales auxquelles le roi lui-même est tellement soumis, que s'il les violoit, il s'exposeroit à être déposé ou mis en jugement et puni de mort : il y en a plusieurs exemples. Une de ces loix rend la monarchie élective, dans le cas qu'on

vient d'énoncer. Le peuple peut choisir le successeur dans les branches les plus éloignées de la famille royale régnante, ou appeler même un étranger.

Le roi de Candy d'ailleurs exerce un pouvoir illimité sur ses sujets. Il prend les titres les plus extravagans, tel que celui de fils du soleil, et ne se montre à son peuple prosterné à terre, que dans l'appareil le plus imposant. Depuis l'époque où Knox a publié sa relation, dans laquelle il fait un tableau effrayant de la tyrannie qui régnoit alors, le roi de Candy gouverne ses sujets avec plus de modération, mais ils sont encore très-souvent vexés par ses officiers subalternes : il a deux premiers ministres qui jouissent réellement de tout le pouvoir, parce qu'il ne voit que par leurs yeux. On ne peut néanmoins infliger aucune peine capitale que l'affaire n'ait été exposée devant le roi, qui prononce exclusivement les sentences de mort. Les supplices, à Candy, sont très-barbares. Les condamnés sont, ou mis en pièces par les éléphans, ou empalés, ou broyés dans un mortier. On ne connoît point l'emprisonnement, la plus terrible des peines pour les Candiens, et digne, disent-ils, de la cruauté des Européens.

Le commandant en chef des troupes disposant de toutes les forces de l'Etat, devient souvent très-redoutable à son maître. Ce prince néanmoins a une garde nombreuse composée de Malabars, de Malais, d'étrangers de toute nation, de déserteurs, qui, attendant tout de lui, font sa plus grande sûreté.

Les approches de la ville de Candy sont gardées avec les plus sévères précautions. La disposition du sol fait la principale défense du pays. On n'a pratiqué dans les forêts que des sentiers étroits, qui suffisent aux communications, parce que les habitans ne vont jamais qu'à pied, le monarque seul ayant le droit de monter à cheval, et en usant même rarement.

ISLE DE SUMATRA.

DESCRIPTION de l'île de Sumatra, particulièrement sous les rapports du commerce, etc.... par Adolphe *Eschelskron*, avec une carte : (en allemand) *Beschreibung der Insel Sumatra, besonders in Ansehung des Handels, etc... von Adolph. Eschelskron.* Hambourg, 1781, in-8°.

HISTOIRE de Sumatra, contenant une relation du gouvernement, des loix, des usages et des mœurs de ses habitans indigènes, avec une description de ses productions naturelles, et une relation de l'ancien état politique de cette île, par Guillaume *Smarden :* (en anglais) *History of Sumatra, containing an account of the government, laws, customs and manners of the natives inhabitants, with a description of the natural productions, and a relation of the ancient political state of the islands.* Londres, 1783, in-4°.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

HISTOIRE de l'île de Sumatra, dans laquelle on traite du gouvernement, des arts, des loix, des coutumes et des mœurs des habitans, des productions naturelles, et de l'ancien état politique de cette île, par M. William *Smarden*, ancien secrétaire du président du conseil du fort Marlborough à Sumatra; traduit sur la deuxième édition, avec des cartes par M. Perraud. Paris, Buisson, 1788, 2 vol. in-8°.

Sur cette île, dont l'étendue surpasse celle de l'Angle-

terre et de l'Ecosse réunies, nous n'avions guère d'autres lumières que les notions qui nous en ont été données par Baulieu, dans sa relation traduite par Melchisedech Thévenot, et qui laisse beaucoup à desirer. Celle de Smarden nous a fait connoître dans un grand détail tout ce que le titre de l'ouvrage annonce.

Les habitans de Sumatra paroissent tenir le milieu entre les nations sauvages et les peuples civilisés. Smarden a vérifié, et il ne le rapporte qu'avec le sentiment de l'horreur, qu'il existe à Sumatra une peuplade appelée les *Battas*, qui est anthropophage.

L'île est divisée, comme celle de Ceylan, en plusieurs royaumes, dont le principal est celui d'*Achem*. Les Hollandais ayant expulsé de Sumatra les Portugais, y ont formé plusieurs établissemens qui leur donnent une grande influence dans les révolutions politiques de l'intérieur du pays. Les Anglais y ont établi des factoreries protégées par quelques forts. Outre ces deux nations qui font un grand commerce à Sumatra, et principalement à Achem, les Portugais y entretiennent encore quelques relations, et les Danois en ont formé aussi quelques-unes.

De toutes les productions de l'île, le poivre est la plus abondante. Smarden en décrit soigneusement les différentes espèces, la manière de le cultiver et de procéder à sa récolte. L'île donne aussi plusieurs gommes précieuses, telles que le benjoin, le camphre, etc.... deux espèces de coton, et du café d'une qualité assez médiocre. C'est de Sumatra qu'on tire principalement la *Cassia*, espèce de canelle grossière fort répandue en Europe. Il y croît des roseaux qui donnent ces cannes connues parmi nous sous le nom de *jet*. Les forêts renferment une grande variété de bois excellens, propres à toutes sortes d'usages. Enfin Sumatra renferme de l'or, de l'étain, plusieurs autres métaux, de la cire, et c'est dans cette île qu'on trouve ces nids d'oiseaux si recherchés dans l'Orient comme un mets très-délicat, particulièrement pour les Chinois.

HISTOIRE de l'île de Sumatra, par *Shelbeare :* (en anglais) *History of the Sumatra, by Shelbeare.* Londres, 1787, in-8°.

Cette relation de Sumatra est bien inférieure à celle de Smarden.

DESCRIPTION de l'île de Sumatra sous le rapport du commerce, traduite de l'allemand de *Van Schirach* (en hollandais). Harlem, Tetmans, 1789, in-8°.

DÉTAILS sur les habitans des îles Poggy, voisines de celle de Sumatra, par Jean *Crisp* (en anglais). (Insérées dans les Recherches asiatiques.)

Plusieurs petites îles entourent Sumatra. La plus remarquable est celle de *Banca*, particulièrement célèbre par ses mines d'étain. Le traducteur de Stavorinus observe que ces mines n'ont été découvertes qu'en 1710 ou 1711; et quoique les Hollandais en tirent environ trois millions de livres pesant, la mine semble inépuisable.

ISLES DE LA SONDE. — ISLE DE JAVA.

Les îles de la Sonde sont *Java*, *Bornéo*, *Célèbes*. L'île de Java y tient le premier rang, non point par son étendue, car l'île de Bornéo est quatre fois plus considérable, et celle de Célèbes l'est deux fois plus, mais par la belle colonie de Batavia, que les Hollandais ont formée à Java.

Les relations particulières à cette dernière île, sont en petit nombre. Java est beaucoup mieux connue par les Voyages où on l'a décrit avec divers autres pays de l'Inde : tels sont la Description de Java, par *Valentyn ;* les Lettres écrites par *de Wurmb* et *Wolzogen*, pendant leurs voyages en Afrique et aux Indes orientales ; le Voyage de *Thunberg* au Japon ; et enfin sur-tout ceux de *Stavorinus :* où

l'on trouve rassemblé ce qu'il importe le plus de connoître sur cette île et sur l'établissement de Batavia.

Voici le petit nombre de relations particulières à l'île de Java.

VOYAGE à Java : (en hollandais) *Reise nach Java.* Dordrecht, 1666, in-4°.

Malgré le titre, la description de Java n'occupe qu'une assez petite place dans le Voyage.

HISTOIRE de l'île de Java et de toutes les Colonies hollandaises, par Charles-Frédéric *Walbaum :* (en allemand) *Historia der Ostindischen Insel Gros-Java, und aller übrigen Holländischen Colonien in Ostindien, von Ch. Fried. Walbaum.* Jena, 1754, Gollner, in-8°.

Cette Histoire est fort superficielle, et l'île de Java s'y trouve confondue avec tous les autres établissemens des Hollandais en Asie, très-sommairement décrits.

L'ÉTAT présent des Indes à Batavia (en hollandais). La Haye, Merkus, 1780, in-8°.

JOURNAL du voyage de M. Seb. Corn. *Nederburgh*, ci-devant commissaire général des Indes hollandaises, fait en 1798, le long de la côte du nord-est de l'île de Java, rédigé par W. Wurdenaar et Ph. Dupuy : (en hollandais) *Journal der Reise,* etc.... *door Seb. Corn. Nederburgh.* Amsterdam, Hobtrop, 1805, in-8°.

Des vues politiques ont fait entreprendre ce voyage, qui peut servir à l'histoire de l'administration hollandaise dans ses colonies orientales, mais qui ne donne d'ailleurs aucunes notions nouvelles sur l'île de Java.

De tous les voyageurs qui ont visité l'île de Java, Stavorinus est celui qui nous a donné les notions les plus

étendues et les plus instructives sur cette île en général, et particulièrement sur la colonie de Batavia. Je ne donnerai donc qu'un simple apperçu de ce qu'en ont dit les quatre écrivains ou voyageurs que j'ai précédemment indiqués. Dans cet apperçu, je recueillerai seulement quelques traits des plus remarquables qui ont échappé à Stavorinus.

Valentyn a joint à sa description de Java, qui se trouve dans le tome v de son ouvrage, une carte d'après laquelle on peut estimer que cette île a 250 lieues de longueur, et que sa largeur varie de 30 à 50 lieues. Selon cet auteur, le nom de Java ou Djava est malai : il signifie, selon les uns, une grande île ; selon les autres, il dénote une espèce de grain qui ne croît qu'à Java. Il est remarquable que du témoignage de Valentyn, il résulte que Batavia, si décriée aujourd'hui pour l'air morbifique qu'on y respire, étoit, il y a cent ans, réputée un climat assez salubre. C'est principalement, suivant ce judicieux écrivain, le tremblement de terre de 1706 qui est la cause principale de l'insalubrité de Batavia. En renversant certaines parties des montagnes voisines, ce tremblement a rempli la rivière d'un limon impur qu'elle charie depuis cette époque, et qui, repoussé par les flots de la mer, vient rehausser, soit le banc qui est devant l'embouchure, soit les marais qui bordent les côtes. C'est peut-être faute de soins que la vigne ne réussit point à Java, où tant de végétaux prospèrent ; du moins, Valentyn le pense ainsi : il s'en assura même, en plantant à Amboine un assez grand vignoble qui lui fournit, non-seulement un excellent raisin, mais même du vin égal à celui de Hochheim sur le Rhin.

Parmi les arbres de construction que renferme l'île de Java, on remarque l'arbre de tek, dont j'ai eu occasion de parler à l'article du royaume d'Ava : il forme à Java de très-grandes forêts. Valentyn ajoute qu'on pourroit compter dans les îles de la Sonde et des Moluques, plus de quatre cents espèces de bois qui peuvent être employés dans la charpente et la menuiserie. C'est de Valentyn

qu'on apprend qu'à Java, comme dans les autres îles de la Sonde, les femmes s'occupent beaucoup de sorcellerie, et que malheureusement des poisons entrent souvent dans leurs philtres. On lui doit aussi des notions certaines sur les *Kakerlaques*, ou nègres blancs, qui se voient dans l'île de Java. Comme les derniers observateurs, il estime que ce n'est point une variété dégradée de l'espèce humaine, mais un accident dans le phénomène de la génération, puisque deux rois de Hitoc à Java, étoient Kakerlaques, et avoient des frères et des enfans parfaitement noirs.

Les Lettres écrites par M. de Wurmb et par le baron Wolzogen, pendant leurs voyages en Afrique et aux Indes orientales, dans les années 1774 à 1792, et dont j'ai donné la notice, renferment des détails très-curieux sur l'île de Java. Celles de M. Wurmb, qui a résidé sept ans dans cette île, offrent d'abord, ainsi que je l'ai déjà dit en rendant compte du Voyage de M. Barrow à la Cochinchine, un tableau du faubourg chinois de Batavia, dont le traducteur de ce Voyage nous a donné un bon extrait, et dont il faut lire les détails dans cet extrait. On y trouve aussi des notions intéressantes sur les différentes espèces de grains qui se cultivent dans l'île de Java; sur l'espèce de buffles qu'on y emploie pour le labourage; sur les crocodiles, qui sont énormes et très-multipliés à Java; enfin sur un serpent de rivières qu'on appelle l'*oular-saura*, dont la longueur n'excède pas vingt pieds, et beaucoup moins dangereux que le *boa-constrictar*, autre espèce de serpent qui habite les marais et qui avale des chevaux entiers.

Les observations du baron de Wolzogen frappent principalement sur la partie est de l'île de Java. Un des principaux faits qu'on y recueille, c'est que les Hollandais ont de petits postes militaires jusque dans le centre de l'île. Ce ne sont que des châteaux avec un parapet et un pont-levis. Les commandans y mènent une vie fort tranquille. M. Wolzogen en vit un qui étoit demeuré trente

ans dans le même poste, ce qui sembleroit prouver que la longévité n'est pas sans exemple à Java, lorsqu'on y conserve, comme l'avoit fait ce Hollandais, des mœurs pures et un esprit tranquille. On peut inférer encore des observations de ce voyageur, que les Cours des divers souverains de Java, présentent toute la pompe du despotisme et tous les signes extérieurs de l'esclavage politique.

Les Voyages de Thunberg, dont on trouvera la notice et l'extrait dans la quatrième partie de mon ouvrage (section VIII, du Japon), renferment quelques notions sur l'île de Java : en voici l'apperçu rapide. Ces notions embrassent la température de cette île; le caractère physique et moral de ses divers habitans; les différentes langues qu'on y parle; l'industrie qui s'y exerce; le commerce qui s'y fait; les monnoies qui y ont cours; la description et l'usage des principaux végétaux qui y croissent.

En peu de mots, Thunberg a décrit aussi l'état politique de Java, l'administration de la compagnie hollandaise à Batavia, et il y a ajouté une rapide description de cette ville. Sa relation, quant à l'île de Java, est terminée par des observations zoologiques. Je passe maintenant à Stavorinus.

Dans la première de ses relations, dont j'ai donné précédemment la notice, ce voyageur décrit toutes les parties de l'île de Java.

Indépendamment du territoire qu'occupe la colonie hollandaise, cette île renferme quatre royaumes, où les Hollandais ne laissent aux monarques que l'ombre de la royauté en se réservant la réalité du pouvoir. *Jacatra* en formoit un cinquième dont la capitale portoit le même nom; mais en 1619 la compagnie s'en arrogea la souveraineté, et Batavia est devenue la capitale de ce royaume.

Le premier des quatre royaumes encore subsistant, c'est, du côté de l'ouest, celui de *Bantam*. Son souverain, despote dans toute la force du terme, relativement à ses sujets sur lesquels il a le droit de vie et de mort, n'a qu'une puissance précaire à tous autres égards. Outre le tribut qu'il

paye aux Hollandais, il ne peut vendre qu'à eux les productions de son pays; il ne lui est pas permis de se donner un successeur : c'est la compagnie qui le nomme, et qui communément le prend dans la famille royale.

Le second royaume, auquel Valentyn donne le nom de *Tihheribon*, et que les Européens appellent *Cheribon*, est gouverné aujourd'hui par trois princes que Stavorinus nous représente comme souverains tous trois dans les cantons qu'ils possèdent, *sans être*, dit-il, *sous la dépendance de la compagnie;* et néanmoins il ajoute que, comme le roi de Bantam, ils sont obligés de lui vendre toutes les productions de leur pays, et qu'elle destitue à son gré ceux de ces princes qui ne se conduisent pas à son gré, et leur nomme des successeurs. Leur condition, comme on voit, ne diffère de celle du roi de Bantam, qu'en ce qu'ils ne payent pas de tribut à la compagnie : à tous autres égards elle est aussi aggravante.

Le troisième royaume est celui du *Sousouhonman*, ou empereur de Java, que les Européens décorèrent originairement de ce titre, pour exprimer la supériorité de sa puissance sur celle des autres souverains de Java. Vers le milieu du dernier siècle, la rebellion d'un prince du sang royal l'obligea de résigner son empire à la compagnie, qui lui en rendit la moitié et garda l'autre pour elle : elle a donné depuis cette dernière moitié en fief, avec le titre de Sultan, à un prince dont les états détachés ainsi du troisième, en forment aujourd'hui un quatrième. Ce partage de l'empire de Java, dont l'étendue étoit très-considérable, et dont le pouvoir auroit pu causer beaucoup d'inquiétudes à la compagnie, la rassure pleinement par la haine irréconciliable que se portent l'ancien empereur de Java et le nouveau sultan. Du reste ces deux princes sont obligés, comme les souverains des deux autres parties de l'île, de vendre toutes leurs productions à la compagnie, et elle nomme leurs successeurs, à la charge de les prendre toujours dans la famille royale.

A ces quatre puissances, qui sont sous la dépendance

de la compagnie, on peut en ajouter une cinquième, quoiqu'elle ne se trouve pas dans l'île de Java même : c'est la principauté de *Madura* dans l'île du même nom, qui n'est séparée de Java que par un petit bras de mer. Comme les quatre souverains précédens, le prince de Madura ne peut vendre ses productions qu'à la compagnie, qui dispose également de la succession de ce prince.

La température est excessivement chaude dans l'île de Java, avec quelque diminution dans cette chaleur à l'approche des montagnes qui couronnent la partie méridionale de l'île : mais dans les parties de l'île les plus chaudes, la chaleur est un peu tempérée par des vents de terre et de mer qui se succèdent régulièrement tous les jours.

Les productions de Java consistent principalement en riz, poivre, sucre, café, coton, indigo, fruits, sel, bois de construction.

L'étonnante quantité de riz que Java produit, lui a fait donner le nom de grenier de l'Orient, parce que c'est elle qui en fournit à toutes les îles de ces parages, qui, à l'exception de Célèbes, ne le cultivent pas. Le royaume de Bantam et le canton de *Lampon* fournissent annuellement à la compagnie, plus de six millions de livres de poivre, réputé le meilleur de l'Inde après celui de Malabar. On récolte aussi à Java une grande quantité de sucre; et l'on peut juger de l'abondance de cette production par ce seul fait, que le royaume de Jacatra seul en fournit treize millions de livres en 1768 : ce sont les Chinois qui tiennent en activité presque tous les moulins à sucre. Le café n'est pas moins abondant à Java ; puisque ce même royaume de Jacatra fut en état d'en livrer, dans la même année 1768, près de cinq millions de livres à la compagnie. Jacatra seul lui fournit encore assez communément dix-huit mille livres de fil de coton, et il est taxé à lui livrer plus de six mille livres d'indigo. Le sel qu'on transporte à Batavia, est un objet considérable d'exportation sur la côte occidentale de Sumatra. Les meilleurs fruits de l'Asie sont si

multipliés à Java, que l'ananas n'y est guère estimé et se vend à vil prix à Batavia. Enfin la côte nord-est de l'île donne des bois de construction également propres à la marine et à la bâtisse des maisons.

La culture des terres se fait avec des buffles de très-haute taille : on les préfère, pour cet usage, aux chevaux, qui sont d'une petite espèce.

Stavorinus nous dépeint les indigènes de l'île, généralement connus sous la dénomination de Javans, comme ayant la taille moyenne, mais assez bien prise, le front large, le nez écrasé et un peu recourbé par le bout, le teint d'un brun clair, les cheveux noirs et luisans au moyen de l'huile de noix de coco dont ils les arrosent : voilà pour leur caractère physique. A l'égard de leurs qualités morales, le tableau qu'il en fait n'est pas flatteur. Ce peuple, dit-il, est en général paresseux, arrogant, mais fort timide. Cette espèce de contradiction s'explique par l'insolence qu'il leur prête avec leurs inférieurs, et leur bassesse rampante vis-à-vis de leurs supérieurs. Leur arme principale qu'ils ne quittent jamais, est le *cris*, espèce de poignard de la longueur d'un couteau de chasse et d'un acier fort trempé. Comme la forme en est serpentine, elle fait de larges blessures, et lorsqu'elle est empoisonnée, elle donne immanquablement la mort. Stavorinus ne nous dit pas si ce *cris* est une arme aussi redoutable dans la main des Javandais, qu'elle l'est dans celle des Malais : on seroit assez disposé à croire que non, lorsqu'on considère avec quelle rapidité les Hollandais ont étendu leur puissance dans l'île de Java, et avec quelle facilité ils la retiennent sous leur joug.

L'habillement des Javanais, pour les deux sexes, a dans sa simplicité, la légèreté qui convient à un peuple habitant un pays extrêmement chaud. Les enfans y sont entièrement nus jusqu'à l'âge de huit à neuf ans, et les personnes adultes sont passionnées pour les bains de rivière, qu'ils prennent sur-tout dans la matinée.

Parmi les personnes aisées seulement, la polygamie est

en usage. Les femmes, d'une figure plus agréable que les hommes, aiment beaucoup les blancs, en sont jalouses à l'excès, et se vangent assez souvent de leurs infidélités en leur faisant prendre certaines drogues qui les rendent impuissans. Logés dans des cabanes construites de bois de bambou, près de quelque lieu ombragé, dénués de meubles, bornés pour leurs alimens à du riz bouilli avec un peu de poisson, et de l'eau pour toute boisson, les Javanais, en général, vivent d'une manière misérable. Ceux qui ont un peu plus d'aisance, s'occupent davantage de se procurer certaines commodités. Pour toute musique, ils ont le *gomgom*, qui n'est plus inconnu aujourd'hui en Europe. Les combats de coqs sont un de leurs principaux amusemens : le privilège de tenir ces coqs est affermé. Ils sont fort habiles à jouer au balon qui, à Java, est de la même grosseur que chez nous.

Le mahométisme est la religion du pays : les Javanais ont une grande vénération pour les tombeaux de leurs saints : on n'en souilleroit pas impunément les environs par quelques malpropretés.

La médecine à Java se réduit à des frictions et à des onctions sur les parties affectées; et, chose singulière! ceux qui l'exercent sont plus recherchés par les Hollandais pour le traitement de leurs maladies, que les médecins et les chirurgiens d'Europe.

La ville de Batavia forme un carré long, et est partagée en deux parties par la rivière de Jacatra, sur laquelle on a jeté trois ponts, et qui se décharge hors de la ville dans la mer. La rade est protégée par un fort : une barre qui traverse l'embouchure de la rivière et qui s'accroît tous les jours davantage, force les vaisseaux à se tenir de plus en plus éloignés de la ville, et rarement il se passe de mauvaise mousson sans qu'il périsse quelque bâtiment sur cette barre.

Le château est défendu par des bastions, des courtines et un fossé; et la ville elle-même est entourée de murailles avec vingt-deux bastions garnis de canons. Les bâtimens

les plus remarquables, sont le gouvernement, qui contient plusieurs appartemens fort commodes, mais inhabités du temps de Stavorinus, et une grande salle dans laquelle le conseil des Indes se rassemble ordinairement deux fois par semaine; l'arsenal et le magasin des munitions de la compagnie, la maison-de-ville, les trois églises réformées et le temple des luthériens. Les chantiers pour la marine et les habitations des ouvriers employés aux équipemens, occupent une grande partie de la ville. Les maisons de Batavia sont légèrement bâties en brique, et reblanchies avec de la chaux. Dans la disposition de l'intérieur, on s'est occupé sur-tout de se garantir de la chaleur. L'ameublement en est fort simple : les glaces seulement, dont les Hollandais sont fort curieux, y sont assez multipliées.

Les faubourgs de Batavia sont vastes, d'un aspect agréable, et fort peuplés d'Européens et de nations européennes: mais c'est celui qu'occupent les Chinois qui est de beaucoup le plus considérable. Les maisons en sont misérables, mais il est fort riche en marchandises; tous les Chinois en état de travailler, payent une capitation : ils sont gouvernés par un chef de leur nation qui demeure dans la ville, mais qui a sous ses ordres six lieutenans répandus dans les divers districts du faubourg Chinois. Outre leur industrie dans la fabrication de diverses marchandises, ils font un commerce considérable de celles qu'ils importent par eux-mêmes de la Chine, et de celles qu'ils achètent des Européens qui en arrivent. Leur finesse dans la manière de traiter, égale leur activité. Indépendamment du culte dont ils honorent leurs idoles domestiques, ils ont plusieurs temples où ils pratiquent plus en grand leurs cérémonies religieuses. Stavorinus s'étonne que le gouvernement tolère ce qu'il appelle leur abominable idolatrie, tandis qu'il défend avec la plus grande rigueur l'exercice de la religion catholique : cette conduite s'explique peut-être par l'intérêt qu'il a de ménager une nation extrêmement active et industrieuse, et par les

inquiétudes que peut lui donner une religion toujours animée de l'esprit de prosélytisme.

Le gouvernement de Batavia et de toutes les possessions de la compagnie hollandaise en Asie, réside dans le conseil suprême des Indes, qui a pour chef le gouverneur général. Pendant le séjour de Stavorinus à Batavia, ce conseil étoit composé d'un directeur général, de cinq conseillers ordinaires (parmi lesquels est compris le gouverneur du Cap), de neuf conseillers extraordinaires, et de deux secrétaires. Cinq de ces conseillers extraordinaires étoient alors gouverneurs de factoreries externes.

Tout ressortit de ce conseil, excepté les objets relatifs à la justice : encore peut-on, en matière civile, se pourvoir devant le conseil pour obtenir la cassation des jugemens rendus par les cours de justice.

Toutes les promotions, toutes les élections, sans en excepter même celles de gouverneur général, dépendent de ce conseil : mais ces nominations doivent être sanctionnées par le conseil des dix-sept en Hollande.

Le pouvoir du gouverneur général est en quelque sorte illimité. Il est, à la vérité, certaines matières qu'il est obligé de soumettre à l'examen du conseil : mais les membres de ce conseil contrarient rarement les opinions de leur chef, dans la crainte d'être renvoyés en Europe sous quelque prétexte, ou au moins d'être destitués de leurs charges. Aussi tous les employés de la compagnie ont pour lui un respect sans bornes et une soumission d'esclaves pour ses volontés. *Comment se peut-il*, s'écrie à ce sujet Stavorinus, *que des Bataves qui connoissent le prix de la liberté, aient pu se soumettre à cette vile condescendance ?* La cupidité et la mollesse de la vie asiatique donnent, ce me semble, la solution du problème.

Le gouverneur général réside, presque toute l'année, dans ses diverses maisons de campagne : il n'y donne audience que certains jours de la semaine, et se rend invisible les autres jours. C'est devant sa porte, en plein air, et sous un soleil brûlant, qu'on attend l'audience, où l'on

est appelé à son tour par l'un de ses gardes-du-corps. Lorsqu'il sort en voiture, il est escorté par quelques-uns de ces gardes. Un officier et deux trompettes le précèdent. Les personnes en voiture qui le rencontrent, sont obligées de mettre pied à terre, et d'attendre qu'il soit passé. A la maison de campagne qu'il habite, est toujours placée une compagnie de dragons, dont les hallebardiers chamarés d'or le suivent par-tout et lui servent de messagers d'état.

Quand le gouverneur général entre dans l'église, toutes les personnes des deux sexes, même les conseillers des Indes, se lèvent, et ne se rassoient que lorsqu'il a pris sa place : on rend à-peu-près les mêmes honneurs à sa femme. Les conseillers des Indes les partagent en quelque sorte avec eux, soit lorsqu'ils marchent en voiture, soit lorsqu'ils se présentent à l'église, si ce n'est que dans ce dernier cas, les hommes seuls se lèvent à leur entrée (1).

Le directeur général est chargé de l'intendance du commerce dans toute l'Inde, et de celui de l'Europe. Outre leurs occupations au conseil, les conseillers des Indes président tous à quelques parties du gouvernement, et sont chargés de la direction de l'une ou de l'autre factorerie externe. Un conseil de justice a l'inspection sur les employés de la compagnie; une autre cour de justice, sur les habitans qui ne sont pas salariés.

Les supplices sont très-rigoureux, sur-tout pour les Orientaux : Stavorinus les croit malheureusement nécessaires pour effrayer les esclaves de Célèbes et de Macassar, qui, lorsqu'ils se sont plongés dans une espèce de frénésie par une forte dose d'opium ou de quelque autre ingrédient, parcourant les rues de Batavia, tuent tous ceux qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ni de sexe. L'usage de

(1) Tel est le faste dont s'entourent les préposés d'une simple compagnie de marchands : on a cherché à le justifier, par la nécessité d'en imposer aux naturels du pays : mais n'obtiendroit-on pas plus sûrement cet effet par un heureux tempérament de fermeté, de justice et d'humanité ?

l'opium dont ces malheureux font un si funeste emploi, est si répandu dans l'Inde, que le débit de cette drogue est un objet considérable de commerce. La compagnie qui s'en est réservé l'achat, l'afferme à une société dont le fonds est subdivisé en deux mille actions.

Les forces militaires de Batavia consistent en un régiment de dragons qui servent de gardes-du-corps au gouverneur général, en deux bataillons d'infanterie de troupes réglées, en deux compagnies de milice bourgeoise, composées des teneurs de livres, des commis, etc....; deux autres formées par les bourgeois de la ville, deux autres enfin qui le sont par les ouvriers du chantier de la compagnie.

Le maintien de la distinction des rangs est un objet d'une grande importance à Batavia. Le gouvernement s'est occupé plusieurs fois de prévenir par un réglement les ridicules querelles qui en résultent : mais ces réglemens qui avoient aussi pour objet de fixer les cérémonies des enterremens et de mettre un frein au luxe de l'habillement, sont tombés en désuétude.

Les Européens, à Batavia, se lèvent au point du jour. Les premières heures de la matinée sont consacrées au repos. Vers huit heures, chacun vaque à ses affaires ou se rend à son poste. On dîne à midi; on fait la sieste jusqu'à quatre heures; on reprend le travail jusqu'à six; alors se forment les assemblées qui durent jusqu'à neuf. La gaîté y est tempérée par une sorte de circonspection, suite nécessaire d'un gouvernement arbitraire, où le moindre mot qu'on laisse échapper sur les affaires publiques peut être mal interprété et avoir des suites fâcheuses. Les femmes ne font point partie de ces assemblées: elles ont leurs coteries particulières.

Les hommes mariés témoignent peu d'égards pour leurs femmes, et ne leur parlent jamais des affaires intéressantes de la société; de sorte qu'avec de l'esprit naturel, elles restent dans une triste ignorance, sans que les maris s'embarrassent de réparer les vices de l'éducation de leurs

jeunes femmes. Mariées à douze ou treize ans, sans savoir assez souvent ni lire ni écrire, elles ne connoissent ni les bienséances de la société, ni les détails de l'économie domestique. Elles passent leur vie avec leurs esclaves, envers lesquelles elles se montrent excessivement cruelles, pour peu qu'elles les soupçonnent de plaire à leurs maris. Au reste, la précocité de l'âge nubile, la prématurité des mariages, les rendent presque décrépites à trente ans; et dans leur jeunesse même, dépourvues de ce coloris qui fait un des principaux charmes des femmes d'Europe; le blanc mat et fade de leur visage rend leur physionomie sans expression.

Un second séjour à Batavia, beaucoup plus prolongé que le premier, a mis Stavorinus à portée, dans la relation de son second voyage, de rectifier plusieurs jugemens qu'il avoit un peu précipitamment portés dans la narration de son premier voyage à Batavia, et de traiter même plusieurs sujets intéressans qui n'avoient point été l'objet de ses premières observations.

En faisant remarquer, dans sa première relation, que les Javans sont un peuple d'un naturel paresseux qu'on a beaucoup de peine à accoutumer au travail, Stavorinus n'avoit rien ajouté à cette remarque. Ici, il observe qu'elle peut s'appliquer également à toutes les nations qui habitent un climat brûlant et qui sont gouvernées par un despote sous le joug duquel ils craignent à chaque instant de se voir ravir par la violence, les fruits de leurs travaux. Ne parviendroit-on pas, dit-il, à corriger le vice de la paresse, qu'on nous donne comme le caractère naturel des Javans, en assurant à ces malheureux la jouissance paisible de ce qui peut leur rester, après qu'ils ont fourni la quotité que leurs avides maîtres les forcent de leur livrer? On prétend, poursuit-il, que le climat influe beaucoup sur le caractère des Javans, relativement à leur éloignement pour le travail : mais si cela étoit, on observeroit la même chose chez les Chinois qui habitent la même île, et dont l'industrie et l'activité égalent au moins celles des

ouvriers de l'Europe : mais c'est que les Chinois ne craignent pas de se voir ravir par les Hollandais le fruit de leur labeur, après qu'ils leur ont livré ce qu'ils sont obligés de fournir à certaines époques; et cette certitude soutient leur courage dans les plus rudes travaux.

Ces réflexions ont été dictées par un esprit de philanthropie qui honore infiniment Stavorinus.

Relativement à l'agriculture, il observe qu'on ignore à Batavia l'art de l'engrais des terres, en ce qui concerne au moins les terres labourables. On n'y connoît que la misérable pratique de brûler le chaume et les herbes desséchées qui s'y trouvent. Lorsque le sol ne peut plus produire, on le laisse quelque temps en jachère, jusqu'à ce qu'il devienne naturellement fertile. Leur méthode pour engraisser ce qu'on appelle en France les marais où se cultivent les légumes, est très-singulière : on les arrose avec de l'eau dans laquelle on fait tremper des bignets à l'huile. Cette eau répand une puanteur horrible, semblable à celle qui s'exhale des excrémens humains, mais elle rend la terre meuble et fertile.

Cet usage peut contribuer à l'insalubrité des environs de Batavia; mais Stavorinus en assigne d'autres causes beaucoup plus influentes encore : tels sont les attérissemens formés par les immondices que rejette la mer : ils se couvrent bientôt de bois taillis et d'arbustes naturels aux marécages qui, retenant de nouveau la vase qu'amène la mer, accroissent sans cesse ces attérissemens. De ce limon corrompu par la grande chaleur, il s'exhale des vapeurs pestilentielles, sur-tout pendant la mauvaise mousson d'ouest, où la côte reçoit une plus grande quantité de ce limon. D'autres terres basses dans les environs, particulièrement à l'ouest de Batavia, trop éloignées de la mer pour en être inondées, sont souvent couvertes d'eau par les fortes pluies qui tombent à l'époque de cette mousson; et il se forme alors dans l'intérieur, des marais couverts de grands arbres, dont les vapeurs concourent encore à corrompre l'air.

Stavorinus assigne encore deux autres causes qui portent au plus haut degré l'insalubrité du climat. La première tient au peu de circulation de l'eau des canaux de l'intérieur de la ville, dont on a diminué le volume par la formation d'un canal artificiel dans ses environs. La seconde prend sa source dans la dépopulation de la ville. Cette dépopulation provient du dépérissement de son commerce autrefois si florissant, qu'il n'y avoit pas assez de maisons pour loger convenablement tous les habitans. Aujourd'hui, nombre de maisons, habitées jadis par de riches négocians, demeurent vides, et les magasins ont été convertis en écuries. De ces maisons inhabitées, de ces écuries, il s'exhale un air méphitique qui se communique aux maisons voisines et corrompt ainsi, non-seulement l'intérieur des habitations mais toute l'atmosphère. Ces germes de mortalité sont si actifs, qu'en 1768, le nombre des morts fut à celui des vivans dans la proportion effrayante de onze à vingt-sept, tandis que dans les comptoirs internes, il n'étoit que d'un à neuf.

Pour échapper à cette insalubrité de l'air de la ville, les habitans aisés se réfugient dans leurs maisons de campagne, et laissent leurs maisons de ville totalement inhabitées, du moins pendant une grande partie de l'année. Cette désertion fait annuellement de si rapides progrès, qu'il faut, dit Stavorinus, s'attendre que sous peu de temps, Batavia se trouvera dépeuplé. On se tromperoit beaucoup, dit-il, si l'on attribuoit uniquement à ces différentes causes, l'effrayante mortalité qui règne parmi les Européens, habitans de Batavia. D'autres causes indépendantes de l'insalubrité de l'air donnent lieu à ce fléau : telle est la mauvaise nourriture à laquelle le renchérissement excessif des vivres oblige les gens du peuple de se réduire : tel est encore l'usage abusif des liqueurs fortes et des fruits. A ces observations, Stavorinus a joint des tables effrayantes de mortalité, qui confirment ce que j'ai avancé au commencement de cet extrait.

La dépopulation de Batavia, le dépérissement de son

commerce, conduisent naturellement Stavorinus à la recherche des causes de la décadence où se trouve la compagnie des Indes orientales hollandaise, et peut-être par des raisons de prudence, il est assez court sur cet article : je vais transcrire textuellement le peu qu'il en dit.

« Le mal qui provient d'un vice de la constitution s'irrite encore, dit-il, par des causes accidentelles qui en rendent la guérison presque impossible. Depuis longtemps, l'un et l'autre a eu lieu, et l'a encore actuellement, dans la situation de la compagnie des Indes orientales hollandaise.

» Pour ce qui est du premier vice, il date du temps qu'on s'occupoit plus à faire de nouvelles conquêtes, qu'à améliorer véritablement le commerce; et cette époque doit être fixée, selon moi, entre les années 1660 et 1670, pendant laquelle la compagnie se rendit maîtresse de Malabar et de l'île de Célèbes, dont la possession a coûté beaucoup de sang et des sommes immenses, tandis que les avantages qu'en a retirés la compagnie sont bien illusoires ».

A la suite de ces recherches, Stavorinus a fait quelques observations nouvelles sur la colonie du cap de Bonne-Espérance; la plus remarquable, est celle où il établit que considérée simplement en elle-même, et abstraction faite des grands avantages qu'elle procure comme lieu de rafraîchissement, tant pour les vaisseaux hollandais que pour les navires étrangers, cette colonie est une grande charge pour la compagnie.

ISLE DE BORNÉO.

Voyage de Bornéo, par *Deroi :* (en hollandais) *Hechelgke Reys-togt na Borneo, door Deroi.* Leyde, 1708, in-8°.

Notices sur l'île de Bornéo, de l'année 1718, par le capitaine *Beekman :* (en allemand) *Des Capi-*

tain Beekman's Nachrichten von der Insel Borneo, im Jahr 1718. (Insérées dans les nouveaux Mémoires de Sprengel et Forster, v^e^ vol.)

On a beaucoup étendu cette notice dans la relation suivante :

VOYAGE à l'île de Bornéo, par le capitaine *Beekman*, avec cartes et planches : (en anglais) *Voyage to the island of Borneo, by capitain Beekman.* Londres, 1718, in-8°.

Le peu de lumières qu'on peut recueillir de ces deux relations et de quelques autres jetées dans plusieurs voyages, c'est que l'île de Bornéo, la plus grande des îles de la Sonde, et peut-être de tout l'ancien continent, produit le meilleur camphre de l'Inde, avec une grande quantité de poivre et de riz : elle est très-fertile aussi en cannes à sucre, en fruits, en une espèce de canelle, la meilleure de l'Inde après celle de Ceylan. Les habitans apportent ces productions dans quelques comptoirs que les Hollandais ont dans l'île même ; mais la plus grande partie s'exporte à Batavia et dans les autres établissemens que les Hollandais ont formés à Java : ils y joignent la casse, la cire et des bois propres à la teinture. Les habitans de Bornéo admettent dans le port de leur principale ville, qui porte le même nom que l'île, quelques marchands étrangers, soit de l'Europe, soit de l'Inde. L'or et les diamans qui se trouvent dans certaines parties de l'île, sont sur-tout un puissant attrait pour y attirer ces marchands.

DESCRIPTION abrégée de Bornéo, par J. C. M. *Radermacher :* (en allemand) *Kurze Beschreibung von Borneo, von J. C. M. Radermacher.* (Insérée dans le 2e volume des Transactions philosophiques de la Société batave établie dans l'île de Java.)

DESCRIPTION de l'île de Bornéo, avec quelques détails sur les mœurs de ses habitans, traduite du

hollandais de Joseph *Van Wurmb :* (en anglais) *Description of the island of Borneo*, etc... (Insérée dans les Trans. phil. de la Société batave de Java, et dans le Magasin philosophique, année 1803.)

Les renseignemens que donne cette description sont tirés des Mémoires de Batavia.

On y voit qu'en 1508, les Portugais tentèrent de s'établir à Bornéo. Ils offrirent à cet effet quelques pièces de tapisserie à l'un des souverains du pays. Ce prince stupide crut voir dans les figures qui y étoient représentées, des hommes enchantés qui l'étrangleroient pendant la nuit, s'il les admettoit auprès de lui. Il se refusa donc constamment à recevoir les présens et ceux qui les lui offroient. Les Portugais néanmoins parvinrent à être reçus, mais ils furent tous massacrés. Un comptoir que quelques années après, les Anglais étoient parvenus à y établir, eut le même sort. Les Hollandais n'avoient pas mieux réussi à y former un établissement solide : mais s'étant montrés en 1748, avec une escadre assez foible, ils obtinrent du souverain du pays qui possède seul le poivre, le commerce exclusif de cette marchandise, et il lui fut seulement permis d'en livrer pour la somme de cinq cent mille livres aux Chinois, qui de temps immémorial fréquentoient les ports de l'île. C'est principalement à *Benjamasen*, place située au sud de l'île, que les Hollandais font leurs opérations commerciales. L'auteur de la description estime à six cent mille livres sterling la valeur des marchandises qu'ils tirent de Bornéo : ils donnent en échange beaucoup d'agathes et de corail, qui sont recherchés par les insulaires.

L'intérieur de l'île est habité par un peuple païen qu'on appelle *Benjous*. Le peu de lumières qu'on a recueillies sur ce peuple, se réduit aux notions suivantes. Avec une constitution physique très-avantageuse, ils sont extrêmement superstitieux. Leurs mœurs sont sévères; car ils ne connoissent point la polygamie, et punissent de mort

l'adultère. La grande concorde qui règne parmi eux, est peut-être leur défense la plus sûre contre l'ambition des Européens. C'est dans les forêts de cette île que se trouve le *simia-pongo* qui a la taille de l'homme, mais qui s'en rapproche moins sous d'autres rapports que l'*orang-outang* : nulle part il n'est aussi multiplié qu'à Bornéo. Cette île offre aussi une espèce d'*axis*, que les habitans appellent cerf d'eau, parce qu'il se tient ordinairement dans les marais. Les côtes sont habitées par des Malais.

En 1772, les Anglais avoient formé dans l'île de Balambagan, située vers la pointe septentrionale de Bornéo, un établissement où ils projetoient de planter des arbres à épiceries. La division qui se mit entre le petit nombre d'Anglais qui occupoient ce comptoir, le livra presque sans défense aux insulaires de Bornéo qui prirent le comptoir et le détruisirent.

On trouve encore sur l'île de Bornéo quelques renseignemens curieux dans le Voyage de Forrest, dont je donnerai ultérieurement la notice.

ISLE DE CÉLÈBES.

Quelques géographes ont rangé cette île parmi les Moluques ; mais comme par les Moluques on a toujours assez communément entendu les îles à épiceries, et que Célèbes n'en fournit point, si ce n'est du poivre qu'on n'a jamais mis au rang des épiceries recherchées, qui jadis appartenoient exclusivement aux Moluques, j'ai cru devoir placer cette grande île parmi les îles de la Sonde.

DESCRIPTION historique du royaume de Macaçar (1), divisée en trois parties, par N. *Gervaise*. Paris, Hilaire Foucault, 1688, in-12.

(1) Gervaise écrit *Macaçar*, tandis que tous les autres écrivains ou voyageurs écrivent *Macassar*. Je n'ai suivi l'orthographe de ce mot telle que la donne Gervaise, que dans la notice que je donne de son ouvrage.

— La même, Ratisbonne, Erasme Kinkius, 1700, in-12.

Dans cette édition, l'on a publié les pièces suivantes:

RELATION de tout ce qui s'est passé en la guerre que les Hollandais de la compagnie des Indes orientales ont eue contre le roi et les autres régens de Macaçar, depuis l'an 1666 jusqu'à l'année 1669, avec les victoires qu'ils ont remportées sous la conduite du sieur *Corneille Speelman*, ci-devant gouverneur de la côte de Coromandel, etc....; ensemble les articles de la paix qui s'en est suivie : le tout traduit sur la copie imprimée à Batavia dans l'île de Java.

La description de Macassar, ainsi que l'indique le titre n'embrasse que le royaume de ce nom, l'un des Etats entre lesquels se partage l'île de Célèbes, mais qui est l'un des plus considérables, et où les Hollandais ont leur principal établissement. Ce royaume n'avoit pas autrefois toute l'étendue qu'il a aujourd'hui. L'un de ses souverains y ajouta, par la voie de la conquête, le royaume de *Toraja*. Ceux de ce dernier état qui ne voulurent pas se soumettre, se réfugièrent dans des endroits escarpés, où l'on ne tenta pas même de les forcer, et où ils se soutenoient encore au temps où Gervaise écrivoit. Ils y forment une petite république, dont l'approche est défendue, sous peine de la vie, à tout étranger. En haine du conquérant qui les a chassés, ils abhorrent la religion mahométane : On ne nous dit pas quelle religion ils professent. Quel que soit leur culte, ils ont retenu d'anciennes loix sous le régime desquelles ils vivent dans une grande union entre eux. Le vol et l'infidélité dans le commerce, sont des crimes qu'ils ne pardonnent jamais. Voilà tout ce que Gervaise nous apprend de cette tribu de l'île de Célèbes, qui n'a pas cru acheter trop cher sa liberté, en s'imposant une

foule de privations que l'âpreté du sol qu'elle habite, et son isolement des autres peuplades de l'île lui ont imposées.

Je ne suivrai point Gervaise dans la description qu'il fait du royaume de Macaçar, parce que tout ce qu'il y rapporte du climat et des productions du pays, du gouvernement, de la religion et des mœurs et usages de ses habitans, ne m'a pas paru différer essentiellement de ce que nous apprend un voyageur très-moderne (Woodard), qui a résidé plus de deux ans dans la partie occidentale de l'île, qui ne décrit rien qu'il n'ait vu par lui-même, et dont la relation, par cela seul, m'a semblé de beaucoup préférable à celle de Gervaise, qui n'a rédigé la sienne que sur la foi d'autrui. Je donnerai l'extrait de la relation de Woodard.

NOTICES sur l'île de Célèbes et sur le royaume de Macassar : (en allemand) *Nachrichten von der Insel Célèbes und Kœnigrech Macassar.* (Insérées dans la Connoissance de la Littérature des Peuples, 1790, v^e^ cah.)

Voici les notions, et plus instructives et plus étendues, que Stavorinus nous a procurées sur l'île de Célèbes.

Cette île, dit-il, renferme, comme celle de Java, plusieurs royaumes, mais moins importans, dont les souverains, qui sont aussi dans la dépendance de la compagnie hollandaise, lui prêtent serment de fidélité, et lui payent un tribut annuel.

Les Hollandais entretiennent à Macassar, capitale du royaume de ce nom, une garnison composée d'Européens et de Malais : elle devroit être de huit cents hommes, mais elle n'est jamais complète, à cause de la mortalité qui règne toujours sur les vaisseaux de la compagnie, et qui prive cette place, comme tous les autres établissemens hollandais à Célèbes, des renforts nécessaires pour leur sureté.

Le gouvernement de Macassar est très-épineux, par la nécessité où sont ceux qui l'occupent, d'entretenir une mésintelligence continuelle entre les souverains du pays, pour les empêcher de se réunir contre leurs dominateurs, et de l'entretenir néanmoins de telle sorte, que ces princes n'en viennent pas à des voies de fait; ce qui obligeroit les Hollandais de se déclarer en faveur de l'un ou de l'autre. Plusieurs circonstances ont diminué la considération dont la compagnie hollandaise jouissoit à Célèbes; et Stavorinus déclare que les possessions de la compagnie dans cette île sont aujourd'hui fort précaires.

La température et les saisons sont à-peu-près les mêmes dans l'île de Célèbes que dans celle de Java. La chaleur excessive du climat est tempérée par les vents du nord, et par des pluies abondantes qui tombent cinq ou six jours avant et après la pleine lune. Le pays est très-fertile, et l'on y recueille des fruits en pleine maturité dans toutes les saisons de l'année. Le riz néanmoins peut être considéré comme la principale production de Célèbes. Quoique la population de cette île soit très-considérable, elle fournit plus de ce grain que n'en exige la consommation du pays : il n'est pas d'une si bonne qualité que celui de Java. On y récolte aussi beaucoup de coton, dont les habitans fabriquent des étoffes pour les femmes : ces étoffes sont réputées les meilleures de toute l'Inde.

Le royaume de *Louchon* et la partie orientale de l'île donnent de l'or qu'on transporte à *Garantolo*, au profit de la compagnie. La traite des nègres est dans une grande activité à Célèbes : cette île en fournit à la plupart des factoreries dans l'est de l'Inde, ainsi qu'à Batavia et dans les autres parties de l'île de Java.

Parmi les différens peuples qu'on trouve dans l'île de Célèbes, ce sont les Boniens, et sur-tout les Macasses, dont les terres sont adjacentes à celles de la compagnie, qui sont les plus connus.

Les Boniens forment aujourd'hui la plus puissante nation de l'île, quoiqu'ils ne pussent pas être comparés, il

y a un siècle, aux Macasses qui tenoient alors le premier rang dans l'île : ils sont fortement musclés et d'un brun clair : il s'en trouve même dont le teint approche de celui des Européens, sur-tout chez les femmes, dont les traits sont réguliers, si ce n'est qu'elles ont le nez légèrement épatté. Malgré ce défaut, les femmes de cette nation sont en général plus jolies que celles des autres peuples de l'Inde : plusieurs, parmi elles, passeroient pour des beautés dans nos climats, si elles avoient la blancheur et le coloris des Européennes. Elles sont très-ardentes en amour ; aussi est-ce parmi elles que les Européens choisissent leurs concubines : jalouses à l'excès, elles ont, comme à Batavia, le secret de rendre impuissans avec le secours de certaines herbes, les hommes dont elles craignent l'infidélité.

Les Macasses n'ont pas le physique aussi avantageux que les Boniens, mais ils ont l'air plus mâle et plus martial, et ils ont véritablement plus de courage, avec une aversion bien prononcée pour toutes sortes de trahisons. La ruse et les assassinats sont au contraire très-familiers aux Boniens. Pour essayer simplement leurs *cris*, ils se font un jeu de tuer ceux même dont ils n'ont reçu aucune offense. Généralement, ces *cris* sont empoisonnés, ainsi que les petites flèches qu'ils lancent à une forte distance avec une espèce de serbacanne.

Le vêtement de l'une et de l'autre de ces nations, pour les deux sexes, est une pièce de coton dont ils s'entourent les reins, ou qu'ils passent entre leurs cuisses : le haut du corps reste nu. Leurs cheveux, très-noirs et fort longs, sont enveloppés d'une espèce de mouchoir de coton. Comme tous les mahométans de l'Inde, les femmes, ainsi que les hommes, s'arrachent le poil jusqu'à la racine.

Le mahométisme est la religion dominante des divers peuples de Célèbes : en conséquence, la polygamie et le divorce sont d'un très-commun usage. Les liens du mariage sont fort respectés, et l'union conjugale se prépare de très-bonne heure. Dès qu'un garçon est parvenu à l'âge

de trois ou quatre ans, son père s'occupe de lui chercher une femme qui lui convienne, et c'est lui qui prépare la dot qu'elle doit apporter à son fils.

Malgré les richesses que les Hollandais tirent de Célèbes, leurs établissemens dans cette île leur sont plus onéreux que profitables, à cause des grands frais d'administration; mais la conservation de ces établissemens est importante pour eux, en ce qu'ils protègent leurs îles à épiceries.

DESCRIPTION de l'île de Célèbes ou Macassar: (en anglais) *Description of the island Celebes or Macassar.* (Insérée dans le Magasin philosophique, année 1803.)

RELATION du capitaine Woodard et de quatre marins, contenant leurs aventures, leur captivité parmi les Malais et leur fuite; suivie d'une description de l'île de Célèbes, de ses ports, côtes, des mœurs et usages de ses habitans: (en anglais) *The Narrative of capitain Woodard*, etc... *with description of the island of Celebes*, etc.... 3e édit. Londres, 1804, in-8°.

Cette relation a été récemment traduite en français sous le titre suivant:

RELATION des malheurs et de la captivité, pendant deux années deux mois, du capitaine David *Woodard* et de quatre de ses compagnons, dans l'île de Célèbes, sous la ligne équinoxiale; avec la description de cette île, de ses productions, des mœurs et des coutumes de ses habitans; suivie de plusieurs récits intéressans de naufrages modernes: traduit de l'anglais sur la troisième édition, avec le portrait du capitaine Woodard, et quatre plan-

ches et cartes gravées en taille-douce. Paris, Buisson, 1805, in-8°.

M. Vaughan, officier de la marine anglaise, a recueilli les événemens dont cette relation est composée, de la propre bouche du capitaine Woodard; et ils lui ont été confirmés par l'un des compagnons d'infortune de ce capitaine : il ne peut donc pas s'élever un doute raisonnable sur l'authenticité de la relation.

Woodard s'étoit embarqué à Batavia, le 20 janvier 1793, comme second dans le vaisseau américain *l'Entreprise*. La disette de provisions s'annonça dans le détroit de Macassar. Pour tâcher de s'en procurer, Woodard et cinq matelots se jetèrent dans la chaloupe du navire, dont ils se trouvèrent bientôt entièrement séparés, sans aucun espoir apparent de le rejoindre. Ayant découvert une île, ils y débarquèrent, et furent en danger d'y mourir de faim. S'étant remis en mer, ils arrivèrent en vue de l'île de Célèbes, où ils rencontrèrent deux bateaux malais. Ils prirent terre, et s'y procurèrent des noix de coco ; mais la trahison des Malais fit perdre à Woodard un de ses compagnons qui fut massacré par eux.

Sans ressource pour sa subsistance et pour celle des quatre matelots qui lui restoient, Woodard fut obligé de se livrer à la discrétion de ces hôtes perfides, qui le conduisirent dans une ville appelée *Truvella*, dont les habitans, qui n'avoient jamais vu d'Européens, les considérèrent avec tous les signes de l'étonnement, et les examinèrent avec l'empressement importun de la curiosité.

Par l'intervention d'un vieux prêtre mahométan qu'on appeloit *Touan-Hadgy*, Woodard négocia vainement avec le chef ou rajah du lieu, pour obtenir sa liberté et celle de ses compagnons; car le résultat de cette négociation fut qu'on les retint plus étroitement resserrés. Cette vigilance sévère se relâcha néanmoins insensiblement. Le principal rajah de *Parlow*, jolie ville située dans un pays abondant en riz, en fruits, en bétail, les envoya

chercher. Les fatigues du voyage, l'insalubrité de la demeure qu'on avoit assignée à Woodard, lui donnèrent la fièvre. Pour l'en guérir, les femmes du pays le frottèrent avec des branches d'arbres, et lui ordonnèrent, pour consolider sa guérison, l'étrange expédient de se baigner avec une fille. Il s'y refusa, et se contenta de prendre le bain avec deux de ses compagnons. Le rajah donna connoissance de leur arrivée au commandant de *Priggia*, établissement hollandais avec un port, situé dans la partie orientale de l'île. Ce commandant, qui étoit un Français au service de la Hollande depuis trente ans, arriva à Parlow. Il proposa à Woodard d'aller à sa résidence de Priggia, et se tint tellement offensé du refus persévérant que Woodard opposa à ses instances, dans la crainte qu'on ne voulût le faire entrer au service de la Hollande, qu'il n'offrit aucun secours ni à Woodard ni à ses gens.

Après huit mois de séjour à Parlow, Woodard obtint la permission de retourner à Travella. Dans la route, il découvrit *Dungally*, séjour de Touan-Hadgy, de qui il espéroit sa délivrance. Les tentatives qu'il fit pour échapper par eau, et gagner par cette voie Dungally, lui firent courir inutilement les dangers les plus imminens. Il réussit mieux par la voie de terre. Arrivé à Dungally, il y trouva Touan-Hadgy, et ses compagnons vinrent le rejoindre en ce lieu. Une guerre survenue entre les rajhas de Parlow et de Dungally, à laquelle se joignit le fléau de la famine, obligea Touan-Hadgy de s'éloigner, et de laisser Woodard à la garde de sa famille. A son retour, Touan-Hadgy voulut emmener avec lui Woodard et ses compagnons à *Szwyah*; le rajha leur en refusa la permission. Ils s'échappèrent de la ville, s'emparèrent d'un canot, et mirent en mer. Cette évasion n'eut d'autre succès que de les réunir à Touan-Hadgy, qui leur proposa d'aller avec lui à *Tombou*. Woodard allégua un prétexte pour s'en dispenser. Ses compagnons et lui s'arrangèrent avec le capitaine d'un *proa*, bateau du pays, allant à *Solor*, petite île au sud de

Célèbes. Ce capitaine eut la perfidie de les conduire à Tombou, et de les livrer à Touan-Hadgy qui, quoiqu'il eût découvert leur projet d'évasion, les traita fort bien. Ils n'en persistèrent pas moins dans la résolution de se dérober à leur esclavage, et s'emparèrent, à cet effet, d'un canot avec lequel ils abordèrent dans une petite île, où ils ne trouvèrent point d'eau. S'étant remis en mer, ils furent rencontrés par un proa rempli de Malais bien armés, qui les firent prisonniers et les conduisirent au rajah de *Pamboune*. La femme de ce rajha, qui étoit fort jeune, vint s'asseoir auprès de Woodard, en disant à son mari qu'elle seroit bien aise d'avoir un enfant blanc. Elle invita ensuite Woodard à venir coucher avec elle : sur son refus, elle appela sa sœur et environ vingt autres filles qu'elle fit asseoir, en priant Woodard de faire un choix. Il s'y refusa également, et on le laissa tranquille toute la nuit.

Le lendemain, on le fit paroître de nouveau devant le rajha, auquel il demanda d'être envoyé avec ses compagnons à Macassar, en ajoutant au rajha, que s'il s'obstinoit à les retenir, le gouverneur hollandais, par représailles, retiendroit tous les proas du rajha à Macassar. Après avoir réfléchi un moment, le rajha chargea le capitaine d'un proa de les y conduire. Le gouverneur les y accueillit avec beaucoup d'humanité. Là, ses compagnons s'engagèrent sur un vaisseau américain qui retournoit à Boston. Quant à Woodard, il monta, en qualité de second, sur un vaisseau du pays qui, sous le commandement du capitaine *Sunds*, son ami, alloit au Bengale : de là, il passa à l'île Maurice, d'où il revint en Angleterre.

Les excursions de Woodard dans différentes parties de l'île de Célèbes, son séjour à Macassar, le principal établissement des Hollandais, lui ont procuré les moyens de s'instruire, à un certain point, sur l'état physique, les productions et les cultures de Célèbes, sur les animaux dont elle est peuplée, sur le gouvernement et la religion qui y sont en vigueur, sur les guerres qui s'y élèvent, et enfin sur le caractère et les mœurs de ses habitans.

Après avoir observé que l'île de Célèbes diffère beaucoup par sa forme, de celle qu'on lui a donnée jusqu'à présent dans toutes les descriptions qu'on en a faites, parce que véritablement elle n'a été que peu fréquentée, Woodard essaie d'en donner une légère esquisse, soit d'après ses propres observations, quant à la partie occidentale qu'il a parcourue, soit d'après les renseignemens qu'il a recueillis chez les personnes les plus instruites parmi les Malais.

L'île de Célèbes est divisée entre plusieurs nations ou tribus; et les Hollandais sont plutôt en possession de quelques ports particuliers, avec un pouvoir limité, que du gouvernement général de l'île. *Macassar*, *Gana*, *Gourantala* et *Priggia*, sont les quatre principaux établissemens des Hollandais. Ils n'avoient point ou n'avoient que peu de communications avec les endroits que Woodard a fréquentés. Ce voyageur apprit qu'à-peu-près cinq ans avant qu'il fût venu dans le pays, les Hollandais avoient tenté de s'emparer de *Talatula*, ville considérable située à l'extrémité septentrionale de l'île, avec un beau port qui abonde en poisson, et qui est environné de terres fertiles. A une journée de cette ville, vers les montagnes, il y a une mine d'or.

Woodard n'a décrit que la partie occidentale de l'île, la seule qu'il ait visitée.

Les principaux lieux de cette partie de l'île sont *Samyah*, remarquable par un port à l'abri de tous les vents, et où il y a abondance d'eau douce.

Dumpabeh, autre port où il se fait une pêche abondante et un assez grand commerce. Les marchands noirs qui y résident, trafiquent avec les naturels de l'intérieur du pays, qui achètent d'eux du tabac, des toiles blanches, du fer, de l'opium, des couteaux, et enfin des *cresses*, plus communément connus sous le nom de *crics*, qui sont, comme on sait, des poignards très-redoutables dans la main des Malais. Les naturels leur donnent en échange de la poudre d'or et une drogue médicinale composée avec

les testicules d'un animal que Woodard ne nomme pas : elle se vend fort cher aux Hollandais; il ne dit pas quel en est l'usage. Ici, les naturels se battent avec des flèches de bois d'ébène empoisonnées, qu'ils lancent très-adroitement avec des fusils à vent, et dont la blessure procure une prompte mort avec de grandes souffrances. Woodard fut témoin, dans cette ville, de trois tremblemens de terre.

Tombou est une autre ville qui fait à-peu-près le même commerce que la précédente. En remontant le pays, on trouve, à deux journées de là, une mine d'or. Woodard y vit un échantillon d'or natif qu'on en avoit tiré, et qui lui parut fort beau.

A *Parlow*, le commerce est encore le même que dans les villes dont on vient de parler; mais on y remarque beaucoup plus d'industrie. Il s'y trouve des serruriers et des charpentiers, des orfèvres et des bijoutiers.

Les autres villes font peu de commerce, et n'offrent rien de bien remarquable.

Macassar, le seul établissement hollandais que Woodard ait visité, a un port de difficile accès, mais sûr. La ville est agréable, d'une bonne grandeur et d'une certaine force : elle contient environ deux cent cinquante blancs et dix mille noirs, dont deux mille sont en état de porter les armes. Il y a une forteresse respectable, construite en pierre et revêtue d'un fossé. La température y est fort chaude, mais saine. La ville est située au cinquième degré de latitude méridionale.

Cet établissement est administré par un gouverneur, un fiscal, un capitaine de la compagnie et un capitaine d'artillerie. L'entrée du port est défendue à tout vaisseau étranger, excepté à une jonque chinoise qui y vient annuellement. La compagnie des Indes hollandaise ne tire de Macassar d'autre avantage, que le profit qu'elle fait sur la vente des marchandises.

Le climat dans toute l'île de Célèbes, comme dans le canton de Macassar, est extrêmement chaud, mais sain, si ce

n'est près des rivières, qui quelquefois donnent la fièvre aux habitans. La saison pluvieuse dure depuis la mi-novembre jusqu'à la mi-mars : elle est accompagnée de fortes bourasques de l'ouest; c'est ce qu'on appelle *moussons*.

Les productions alimentaires de l'île sont le riz, le maïs, le sagou, les haricots, les ignames, des pommes-de-terre sucrées. Ces productions sont assez bien cultivées. Les Malais divisent les champs par le moyen de clôtures. Les propriétés sont bien distinctes et respectées; mais celles du rajah et du prêtre sont réputées sacrées.

Outre tous les fruits connus dans l'Inde, tels que les mangues, les oranges, les limons, les citrons, les pommes de pin, les bananes, les mangous, les cocos, les melons, les pommes sauvages, Célèbes en possède un qui paroît être particulier à cette île, c'est le *jack*. Ce fruit, à-peu-près de la grosseur d'une bouteille de deux litres, qui a de la moëlle avec l'apparence d'un chou, et dont les semences ont le goût des pommes-de-terre, croît sur un grand arbre assez ressemblant à un chêne, qui porte neuf mois de l'année. Les naturels font bouillir et rôtir le jack : c'est un fruit très-nourrissant.

On récolte du poivre à Célèbes. La canne-à-sucre y est beaucoup plus grande qu'aucune de celles que Woodard eût vue aux Antilles, qu'il avoit presque toutes parcourues. Les Malais n'en employent le jus que pour faire des confitures qui ne se gardent pas long-temps. Ils ont beaucoup d'abeilles, qui leur donnent une grande quantité de miel et de cire.

L'île abonde en chevaux, en bétail, en moutons, en buffles, en cochons, en chèvres : il s'y trouve aussi beaucoup de chats, de singes et de daims. Les chevaux sont noirs et de petite taille, mais très-actifs. Les rajahs, qui les prisent beaucoup, s'en font mutuellement des présens. Les Malais mangent les vaches et les chèvres; mais Woodard ne put jamais leur persuader de les traire. Les buffles sont nombreux, ils sont sauvages, et on les chasse : c'est un très-bon manger. Les moutons sont gros et ressemblent à

ceux du Cap. Ils ont du poil, mais point de laine : on les renferme toutes les nuits dans les cours.

Les oiseaux de l'île les plus communs, sont les pigeons, les perroquets, les canards privés et sauvages. Les Malais ne mangent jamais de canards ni d'aucune espèce d'oiseaux sauvages.

La côte et les rivières, à Célèbes, sont remplies de poissons de toute espèce. Les tortues y sont aussi très-communes. Les naturels ne les mangent pas, mais ils emploient leurs écailles à faire des bagues et des bracelets pour les bras et le bas des jambes. Ils savent ôter ces écailles à la tortue sans lui faire de mal, et la relâchent ensuite.

Chez les Malais, le gouvernement est arbitraire. Il y a un rajah principal qui domine sur plusieurs autres : ce rajah tient une cour de justice, où il passe la plus grande partie du jour pour écouter ceux qui ont affaire à lui. Quant un rajah meurt, son fils aîné lui succède. Les rajahs ont un habillement particulier.

Les guerres ne sont pas fréquentes chez les Malais. Ils s'y montrent tout à-la-fois braves, rusés et entreprenans. Leurs armes sont la *cresse* ou *crie*, la lance et un bouclier de bois. Lorsqu'un rajah veut faire la guerre à un autre, il consulte un de ses prêtres pour savoir si elle sera heureuse ou non. Le prêtre la lui prédit-il malheureuse, il souffre patiemment l'affront qu'un autre rajah lui a fait : la prédiction, au contraire, lui est-elle favorable, il commence la guerre.

Les Malais professent la religion mahométane, et détestent les chrétiens. Leurs prêtres, qui s'appellent *Touan*, et *Touan-Hadgy* quand ils ont fait le pélerinage de la Mecque, ont un grand pouvoir sur le peuple, et même sur les rajahs. Woodard observe que ses compagnons et lui durent en grande partie leur salut à la déférence qu'on avoit pour le Touan-Hadgy, qui s'étoit déclaré leur protecteur.

La circoncision n'est en usage à Célèbes, que pour les hommes; on n'y connoît point l'*excision*. Le sabat s'ob-

serve le vendredi. Les ablutions et la prière font une grande partie du culte.

Ce sont les prêtres qui négocient les mariages, et qui président aux cérémonies de la nation. Woodard a décrit dans un grand détail, la célébration d'un mariage dont il fut témoin. Ce qu'il y observa de plus remarquable, c'est qu'après avoir conduit les deux nouveaux époux dans un appartement magnifiquement tendu de *palempore*, espèce de courtepointe, on leur apporta un ou deux bambous remplis d'eau, avec une grande abondance de comestibles, et on les laissa enfermés pendant sept jours. Durant tout ce temps, ils recevoient des visites, mais ne se montroient pas en public.

Les prêtres président également aux funérailles : celles des rajahs se font avec beaucoup de solemnités. Leur corps est porté à la maison commune, où l'on retient près du cadavre deux lampes allumées, et où quatre filles l'éventent pendant deux jours et une nuit. Le corps, accompagné de guerriers armés de tous les instrumens de guerre, et formant le simulacre d'une bataille, n'est porté à la sépulture que lorsqu'il commence à sentir mauvais.

Les habitans des deux sexes, à Célèbes, ne sont ni grands, ni beaux. Petits et trapus, ils ont le visage plat, sans avoir les lèvres épaisses. La couleur de leur peau est un jaune rougeâtre. Ces hommes peuvent porter de gros fardeaux, faire de longues marches, endurer de grandes fatigues, et jeûner long-temps. L'ivresse est fort rare chez eux : l'usage qu'ils font du *toddy*, liqueur qu'ils tirent du cocotier, ne les rend que gais. Leur manière de vivre est fort simple : ils ne mangent que du riz, du sagou, du maïs, des noix de cocos ; cette sobriété prolonge beaucoup leur carrière. Sujets à peu de maladies, ils n'ont pas de médecins. Ils prétendent faire beaucoup de cures par la voie de l'enchantement : la noix de bétel est leur principal remède. La chaleur du climat met aussi beaucoup de simplicité dans leurs vêtemens. Vers l'âge de seize ans, tous les jeunes gens des deux sexes sont *casserés*, c'est-à-dire

qu'on leur lime et qu'on leur noircit les dents : cela est regardé comme un ornement.

Les Malais fabriquent de fort bonne toile de coton, de couleurs mixtes : ce sont leurs femmes qui filent le coton. Ils entendent l'art de la teinture, et aiment les couleurs apparentes. Ils montrent beaucoup d'industrie dans la fabrication des instrumens pour la pêche.

La culture de la terre, la construction des maisons, la chasse, la pêche, sont le partage des hommes. L'occupation des femmes, outre le filage du coton, est de moudre le riz et le grain, de faire la cuisine, de prendre soin du jardin, et de veiller à tous les autres soins domestiques.

Les Malais font grand cas de l'argent monnoyé ; ils l'accumulent, et ne le dépensent pas même lorsqu'ils achètent quelque chose ; ils procèdent alors par voie d'échange. Leur principal commerce se fait aussi par échanges : ils y joignent celui de la poudre d'or.

Les individus des deux sexes se baignent jusqu'à deux fois par jour, non sans courir le danger d'être dévorés par les *alligatores*, espèce de crocodiles qui infestent toute la côte et qui fréquentent les embouchures des rivières. Les femmes même prennent le bain deux jours après leur accouchement ; mais dans ce cas, elles préfèrent l'eau salée à l'eau douce.

Les manières des Malais sont, en général, assez peu gracieuses. Ils sont vindicatifs et jaloux. Leurs enfans ne sont assujétis à aucune règle, et sont punis selon le caprice de leurs parens. Woodard n'a jamais vu les Malais s'embrasser entre eux, ni même baiser leurs enfans, ils leur sourient seulement : néanmoins ils jouent souvent avec ces enfans, lorsqu'ils sont jeunes.

Les divertissemens des Malais, sont les combats de coqs, le balon, les dez et les dames. Les compagnons de Woodard ont souvent joué aux cartes avec eux ; mais ces jeux étoient différens de ceux de l'Europe. On ne permet pas aux femmes ces distractions.

La plus grande fête chez les Malais, et qui est com-

mune aux deux sexes, est celle de la moisson : Woodard l'a décrite avec beaucoup de détails. Les Malais comptent le temps par lunes : douze lunes font une année : ils distinguent le matin, le milieu du jour et le soir ; mais ils ne comptent point par heures comme en Europe : ils indiquent le temps du jour par la hauteur du soleil.

Quand un homme a commis un délit qui ne mérite pas la peine de mort, on le vend comme esclave pour payer le délit, et le rajah touche une partie du prix de la vente. Si ce prix est insuffisant pour payer le dommage qu'a fait le délinquant, on vend aussi sa femme et ses enfans. Le plus haut prix, pour un jeune homme, est de 6 liv. 15 sols sterlings : le prix des autres se règle par la qualité. Si le délit est un vol fait à un rajah ou à un prêtre, le voleur est vendu hors du pays. Si, au contraire, le délit est léger, le coupable est vendu dans l'endroit.

Le climat fort chaud exigeant peu de vêtemens, les besoins étant en petit nombre, l'entretien et la nourriture des esclaves coûtent fort peu de chose ; ils ne s'élèvent guère au-delà de trois livres sterlings par an. On emploie les esclaves à la culture de la terre, à trouver des subsistances, et au service de la maison.

Voilà tout ce que Woodard a recueilli sur la législation criminelle de l'île de Célèbes : il ne nous a donné aucune notion sur leur législation civile, parce qu'elle se réduit peut-être à fort peu de réglemens.

A la suite de la relation, est un petit vocabulaire de la langue malaise, auquel Woodard auroit pu donner plus d'étendue ; car il paroît qu'il la parloit et l'entendoit assez bien.

Les vingt extraits de relations, lesquels forment un appendice à celle de Woodard, sont destinés à retracer quelques événemens remarquables, où se trouvent de fréquens exemples de l'étendue à laquelle peut être portée l'abstinence, et de l'importance de la subordination et de la persévérance dans les momens de détresse. Cet appendice est terminé par un extrait du Traité du docteur *Land*,

sur les moyens de prévenir le manque de subsistances en mer, et par l'apperçu de la formation d'une société qui s'occuperoit des moyens de préserver les vaisseaux et leurs équipages, dans des momens de danger et d'accidens.

On peut consulter encore sur l'île de Célèbes, les Voyages de Stavorinus, dont j'ai déjà donné plusieurs extraits.

ISLES MOLUQUES.

Conquète des îles Moluques, sous le roi Philippe III, par le licencié Bartholomée-Léon *d'Argensola :* (en espagnol) *Conquestas de las islas Molucas, al rey Phelippo III, por el licenciado Bartolomeo Leo de Argensola.* Madrid, 1609, in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français, et a paru sous le titre suivant :

Histoire de la conquête des Moluques par les Espagnols, par les Portugais et par les Hollandais, traduite de l'espagnol *d'Argensola,* et enrichie de figures et de cartes géographiques, pour l'intelligence de cet ouvrage. Amsterdam, Desbordes, 1706, 3 vol. in-12.

— La même, traduite en allemand. Francfort et Leipsic, 1780, 2 vol. in-8°.

Quoique cet ouvrage soit, pour la plus grande partie, purement historique, on peut y recueillir néanmoins des renseignemens assez précieux sur l'état physique des îles Moluques, sur leurs productions, sur les mœurs des indigènes, au temps de la conquête.

Les Voyages et Navigations faites par les Espagnols aux îles Moluques, des îles qu'ils ont trouvées auxdits voyages, des rois d'icelles, de leur

gouvernement et manière de vivre, avec plusieurs autres choses, par Antoine *Pigafetta*. Paris, Simon de Colline (sans date et sans nom de ville), goth. in-8°.

Cette relation des îles Moluques, détachée dans cette ancienne traduction, de l'original du Voyage autour du Monde par Marc-Antoine *Pigafetta*, dont j'ai donné la notice (première Partie, section II), est rare et fort recherchée; c'est qu'elle fait connoître les îles Moluques et leurs habitans presque dans leur état primitif, avant que les Hollandais y eussent consolidé leurs établissemens, changé sous bien des rapports la face du pays, et dénaturé aussi en partie le caractère et les habitudes des naturels du pays.

Je ne connois point d'autres relations particulières aux Moluques; mais on en trouve des descriptions assez étendues dans les Voyages de Mandeslo, la Collection de Constantin, les Voyages faits dans l'Inde au dix-septième siècle par les Hollandais, et la Description de l'Inde par Valentyn. Dampierre nous a donné une relation assez précieuse de l'île de Timor, qui tient un rang distingué parmi les îles Moluques. Enfin nous devons à Stavorinus la description très-détaillée de l'île d'Amboine, dont voici l'extrait.

Le climat d'Amboine est brûlant, comme celui de toutes les autres îles Moluques. Les variations du thermomètre de Farenheit ne s'étendent pas, dans tout le cours de l'année, au-delà de huit à dix degrés. Pendant la durée de trois mois que Stavorinus a résidé à Amboine, la différence dans la pesanteur ou la légèreté de l'air, constatée par le baromètre, n'a pas excédé deux lignes ou un sixième de pouce.

Les rivières d'Amboine ne méritent ce nom que pendant la mauvaise mousson, où souvent même elles deviennent des torrens assez rapides pour emporter les ponts. En tout autre temps, ce ne sont que de foibles ruisseaux,

dont plusieurs même restent à sec. Ses montagnes ne récèlent aucuns métaux, mais elles renferment une quantité prodigieuse d'excellent soufre.

L'île abonde en plantes médicinales : il s'y trouve aussi plusieurs arbres dont on fait un emploi utile, tels que le sassafras, dont l'écorce et l'huile sont également recherchées; mais le plus précieux de tous est le giroflier, dont on a porté les plantations jusqu'à 513,268 pieds d'arbres, et qui portent du fruit pendant quatre-vingts ans. La culture de cet arbre, et les procédés qu'on fait pour en recueillir les clous, et les préparer tels qu'on nous les envoie en Europe, sont décrits par Stavorinus avec beaucoup de clarté. Les girofliers seroient beaucoup plus multipliés encore qu'ils ne le sont à Amboine et dans les autres îles qui en dépendent, si, pour empêcher l'avilissement du prix des clous de girofle, la compagnie n'avoit pas fait extirper un grand nombre de girofliers. Par le même motif, le conseil des Indes a fait arracher à Amboine tous les muscadiers, qui y réussissoient aussi bien que le giroflier, afin de concentrer la culture du muscadier dans l'île de *Banda*. On a inutilement essayé à dédommager les naturels d'Amboine du tort que leur faisoit cette mesure politique : leur paresse et leur incurie se sont refusées à la culture du poivre et de l'indigo que la compagnie encourageoit.

L'île d'Amboine et celles qui en dépendent ne donnent aucunes productions céréales. C'est de l'île de Bornéo que les habitans d'Amboine tirent leur principal aliment; il consiste dans la farine de *sagou* que fournit l'écorce du *sagoutier* : Stavorinus a décrit la manière dont on obtient cette farine. Les fruits sont assez rares à Amboine, et le peu de légumes que donne l'île, demandent plus de soin qu'à Batavia : il en est de même dans toutes les autres îles Moluques. On tire d'un arbre appelé *saguar*, une boisson à-peu-près semblable à celle que fournit le cocotier. La seule viande qu'on consomme à Amboine, soit fraîche, soit salée ou boucanée, est celle des cerfs et des daims, fort

multipliés dans les forêts de cette île. La baie d'Amboine, autrefois très-poissonneuse, l'est devenue beaucoup moins depuis le tremblement de terre de 1754.

La direction générale du gouvernement d'Amboine est confiée au gouverneur, que le conseil des Indes prend ordinairement dans ses secrétaires ou les employés des factoreries externes. Ce gouverneur a pour adjoints des conseillers pris parmi les principaux employés. Avec le pouvoir que lui donne sa place de les démettre de leurs fonctions et de les renvoyer à Batavia, où ils trouvent rarement justice, avec mille autres moyens de vexer ceux qui lui déplaisent, on conçoit que son autorité n'a aucun contre-poids; et Stavorinus voit dans cet abus et dans beaucoup d'autres des causes certaines du déclin toujours progressif de la puissance de la compagnie dans ces contrées.

Après le gouverneur, vient le sous-gouverneur qui réunit à sa place celle de président du conseil de justice. Les autres emplois considérables de l'île, sont ceux de l'administrateur en chef, du commandant militaire qui est à la tête de la milice de tout le gouvernement, du résident de Hila, qui a la haute main sur l'une des factoreries les plus abondantes en girofle; enfin du chef de la factorerie de *Saporana*, qui a l'inspection sur plusieurs parties du gouvernement d'Amboine, encore plus riche que cette dernière dans ce genre de productions. Ces cinq officiers principaux, avec le résident de *Harouko*, le chef de *Larique* et le teneur de livres de la garnison, forment le conseil, auquel préside le gouverneur: quelques autres employés d'un rang assez considérable, concourent à l'administration publique.

Les appointemens de ces différentes places étant assez médiocres, la compagnie, pour améliorer le sort de ses employés, leur a affecté une rétribution de vingt pour cent sur les paiemens qu'elle fait aux Amboniens pour les clous de girofle qu'ils lui fournissent. Cette déduction sur le prix de ces clous a été supportée volontiers par les ven-

deurs, parce qu'elle les a délivrés des vexations qu'avant cet arrangement, les chefs des factoreries leur faisoient essuyer.

Le conseil de justice est formé d'abord, ainsi qu'on l'a vu, du sous-gouverneur qui en est le président, et de six membres. Les séances de ce tribunal ont lieu tous les quinze jours. En matière civile, on peut appeler au conseil de Batavia. Le gouverneur a la faculté d'accorder un sursis pour les jugemens rendus en matière criminelle; mais lorsqu'il les approuve, ils sont exécutés sur-le-champ, quelle que soit la peine portée par le jugement, si ce n'est que le condamné tienne le rang de marchand : dans ce cas, on le fait passer à Batavia avec toutes les pièces du procès et une expédition du jugement.

Il y a de plus un conseil de police, chargé de la police intérieure du pays. Ce conseil est composé de quelques employés de la compagnie et des chefs de négreries : dans chacune de ces négreries, il y a une école publique où les enfans des *Amboniens* (1) sont instruits gratuitement à lire, à écrire, à chanter des pseaumes.

Quoiqu'en général la justice soit sévère et la police vigilante, il arrive trop fréquemment que les crimes des personnes en place ou protégées, échappent à la punition : Stavorinus en vit un exemple pendant son séjour à Amboine. Par un autre abus, quoique le conseil des Indes ait expressément défendu aux gouverneurs de se mêler des affaires de justice et de police, si ce n'est pour approuver les jugemens en matière criminelle, ou pour y surseoir, plusieurs d'entre eux se sont permis de disposer à leur gré du conseil de justice et de celui de la police.

Le tableau que Stavorinus trace de la milice d'Amboine, en donne une triste idée. La plupart des soldats sont rongés d'ulcères ou hydropiques. Les manœuvres et la discipline de ce corps répondent à une si misérable tenue.

(1) C'est, comme on le verra, l'une des nations indiennes de l'île.

Le nombre des Européens qui résident à Amboine est si foible, quant à ceux du moins qui y sont en quelque considération, que Stavorinus n'a trouvé presque rien à observer sur leurs mœurs et sur leur caractère. Il a remarqué seulement que l'usage des liqueurs fortes à Amboine, est porté à un tel excès, qu'il est telles personnes qui en prennent jusqu'à dix ou douze verres, pour aiguiser leur appétit avant de se mettre à table, sans préjudice de l'usage qu'ils s'en permettent dans le cours ou à la fin du repas. Les observations de Stavorinus, sous d'autres rapports, peuvent se réduire aux suivantes :

Il y a peu d'amusemens de société à Amboine. Les femmes mariées vivent d'une manière fort retirée, et fréquentent peu les hommes. La plupart n'étant originairement que des concubines prises dans le pays même, ne parlent que la langue malaise. De cet usage il résulte qu'il y a peu de femmes mariées à des Hollandais qui doivent le jour à des pères et mères européens, et que celles d'une race croisée sont en très-grand nombre. On ne connoît point à Amboine l'usage des voitures à roues : on ne se sert que de chaises à porteur conduites par les naturels du pays, qui montent et descendent rapidement les chemins les plus escarpés et les plus dangereux, sans qu'on ait jamais vu d'exemple du moindre accident.

Amboine et les îles adjacentes sont habitées par quatre nations distinctes, les Alphouréens, les Amboniens, les Européens et les Chinois.

Les *Alphouréens* sont vraisemblablement les plus anciens habitans du pays : ils ne se confondent pas même aujourd'hui avec les autres. Ils se tiennent renfermés dans les montagnes de *Bouro* et de *Ceram*, deux îles dépendantes d'Amboine, où ils continuent de pratiquer leurs anciens usages, et ne communiquent avec les habitans des côtes, que lorsqu'ils ont besoin de fer et de sel, qu'ils prennent en échange des productions de leurs montagnes. Le petit nombre d'individus de cette nation que Stavorinus eut occasion de voir, lui parurent moins noirs, mieux faits,

plus robustes que les Amboniens. Ils sont nus, à l'exception d'une grosse ceinture qu'ils portent à l'entour des reins. Leur vue est très-perçante, et leur agilité telle, qu'ils peuvent atteindre et abattre un sanglier en pleine course. Ils vivent du gibier que leur fournit la chasse, et se nourrissent même quelquefois de serpens. Par un usage aussi abominable qu'il est ancien parmi eux, ils ne peuvent épouser une femme, ou bâtir une nouvelle salle de conseil, qu'ils n'ayent apporté la tête d'un ennemi domestique ou étranger. Celui qui a abattu le plus de têtes tient le premier rang parmi eux. Leurs femmes sont assez blanches et d'une figure qui n'a rien de désagréable.

Parmi les Alphouréens, il se trouve un peuple plus sauvage encore qu'eux. Les individus de cette nation n'habitent que sur le figuier d'Adam ou sur d'autres arbres dont ils savent si artistement entrelacer les branches, qu'ils peuvent y demeurer à l'aise, chaque arbre servant de refuge à une famille. La méfiance qu'ils ont les uns des autres leur a fait imaginer cette espèce d'habitation : ils ne cherchent qu'à se surprendre mutuellement, et tuent sur-le-champ ceux qui tombent en leur pouvoir. Stavorinus a puisé ces détails dans une description d'Amboine par *Rumphius*, qui y a demeuré long-temps et a publié un Herbier de ce pays, composé de 7 volumes in-fol.

La figure et la couleur des *Ammoniens*, dont les traits, dans les deux sexes, sont réguliers, semble indiquer, qu'anciennement établis dans l'île, ils descendent de quelque autre peuple. Le peu d'analogie de leur caractère moral avec celui des Alphouréens vient encore à l'appui de cette conjecture. Ils sont paresseux et efféminés. La contrainte seule et le besoin peuvent les engager au travail ; leurs femmes ont plus d'activité. Dans l'état du mariage ou jeunes filles encore, elles sont très-adonnées à l'amour. Il n'est pas rare de voir ces dernières donner des marques de leur fécondité avant d'être mariées ; et loin que cet accident les empêche de trouver un mari, c'est au contraire, pour elles, un titre qui leur fait obtenir la

préférence sur leurs compagnes. Les hommes ne sont pas moins adonnés que les femmes à une insatiable lasciveté.

La religion dominante des Ammoniens est le mahométisme. Quelques-uns ont embrassé le christianisme : mais l'un et l'autre culte est mélangé de beaucoup de superstitions qui tiennent à l'idolâtrie, l'ancienne religion du pays.

Chaque négrerie, ou village, est communément gouvernée par un chef particulier; mais il en est beaucoup qui sont réunies sous un chef supérieur qui prend le titre de rajah. Outre quelques petites corvées que les habitans sont obligés de faire pour leurs chefs, ceux-ci reçoivent certains honoraires affectés sur le prix des clous de girofle que la compagnie paye aux Amboniens.

Les *Chinois* n'étant communément attirés dans l'Inde que par l'agriculture et le commerce, qui sont presque nuls à Amboine, ce peuple n'y est qu'en très-petit nombre. Il occupe dans la ville une rue qui porte son nom, et y tient des boutiques de comestibles et d'autres marchandises. Jamais les Chinois ne s'allient avec les Amboniens. Ou ils forment entre eux l'union conjugale, ou ils prennent pour concubines des filles boniennes ou macasses.

Entre les Européens d'Amboine, on remarque quelques descendans des Portugais qui demandèrent à rester dans l'île, lorsque les Hollandais s'en emparèrent sur cette nation.

Comme le climat, le sol, les productions, l'administration publique, les mœurs et les usages, soit des indigènes, soit des Européens, sont, à peu de chose près; les mêmes dans la totalité de ces îles, on pourra, sous les rapports que je viens d'indiquer, prendre une idée de la totalité de ces îles, par la description abrégée que je viens de donner de l'île d'Amboine, d'après Stavorinus.

Des relations sur les Moluques répandues dans les divers ouvrages que j'ai précédemment indiqués, il résulte que, outre le gouvernement d'Amboine, il en est deux autres qui embrassent avec celui-là, la totalité des îles Mo-

luques. Ces gouvernemens sont celui de *Ternate*, la plus considérable de toutes les Moluques, et où l'on cultive, comme à Amboine, le giroflier; et le gouvernement de *Banda*, où la culture du muscadier est exclusive. Les plus considérables des îles que ces deux gouvernemens embrassent, sont *Timor*, *Motir*, *Tidor*, *Machian* et *Bachian*.

ISLES PHILIPPINES.

Indépendamment des relations particulières aux Philippines, dont je vais donner la notice, les Lettres édifiantes, les Voyages de La Pérouse autour du monde, de Legentil dans les mers de l'Inde, que j'ai précédemment indiqués; ceux de Sonnerat et de Forêt que je ferai connoître ultérieurement, nous fournissent sur ces îles des notions précieuses.

Histoire des îles Mindanao, Iolo et autres îles adjacentes, du progrès de la religion et des armes catholiques dans ces îles, par François *Combes :* (en espagnol) *Franc. Combes, Historia de las islas Mindanao, Iolo y sus islas adjacentes, progressus de la religion y armas catholicas.* Madrid, 1667; *ibid.* 1669, in-fol.

Succès obtenus par les Espagnols dans les îles Philippines, par Antoine *Morgas :* (en espagnol) *Successos de las islas Filippinas*, etc.... *por Antonio Morgas.* Mexique, 1609; Madrid, 1699, in-fol.

Relation de (Ferdinand *de los Rios Coronel*) procureur général des Philippines, où il est traité de ce qui concerne ces îles, et du régime qu'il convient d'adopter pour les Moluques : (en espagnol) *Relacion del (Ferdinand de los Rios Coronel) Procurador general de las Filippinas, donde su halle lo que pertinese à essas islas, de lo que conveniente*

remedio en las islas de Moluco. Madrid, 1621, in-4°.

Cette relation a été traduite par Melchisedech Thevenot, sous le titre suivant :

RELATION et Mémorial de l'état des îles Philippines. (Insérée dans sa Collection, 2e partie.)

DIVERSES RELATIONS concernant les îles Philippines : (en espagnol) *Relaciones diversas de las islas Filippinas.* Manille, 1632, in-4°.

HISTOIRE de la conquête des îles Philippines, par le P. Gaspard *Fray :* (en espagnol) *Conquesta de las islas Filippinas, por padre Gaspard Fray.* Madrid, 1634, in-4°.

RELATION des îles Philippines, par l'Amirante Don Jérôme *de Bauvalos y Carrillo :* (en espagnol) *Relacione de las islas Filippinas, compuesta por Amirante D. Hieronimo de Bauvalos y Carrillo.* Manille, 1638, in-8°.

Cette Relation a été traduite par Melchisedech Thevenot, sous le titre suivant :

RELATION des îles Philippines, faite par l'Amirante D. *Hieronymo de Bauvalos y Carillo.* (Insérée dans sa Collection, 2e partie.)

MÉMOIRE sur la conservation et le commerce des îles Philippines, dédié à l'illustre révérendissime seigneur Don Juan de Palafon et de Mederiza, conseiller de Sa Majesté au conseil royal des Indes, évêque de la Puebla des Anges, par Don Juan *Gram de Montfalcon*, procureur général des îles Philippines, agent de la principauté de Catalogne, et

syndic de la ville de Barcelone : (en espagnol) *Justificacion de la conservacion y comercio de las islas Filippinas, à l'illustrissimo y reverendissimo seiñor Dom Juan de Palafon y Mederiza, del conseio de Su Majestad en el real de las Indias, obispo de la Puebla de los Angelas, por Don Juan Gram Montfalcon, procurador general de las islas Filippinas, agente del principiado de Catalona, y syndico de la ciudal de Barcelona.* Madrid, in-4°.

Cet ouvrage a été traduit par Melchisedech Thevenot, sous le titre suivant :

Mémoire pour le commerce des Philippines, par Don Juan *Gram y Montfalcon*, procureur général des îles Philippines, dédié à Don Juan de Palafou y Mederiza, évêque de la Puebla de los Angelos. (Inséré dans sa Collection, *ibid.*)

Relation de la mission de Sainte-Croix dans la province de Panay (l'une des îles Manilles), etc... traduite de l'espagnol (en italien) *Ragguaglio della missione di Santa-Cruce nella provincia di Panaqui (Panay), etc... tradotta dal spagnuolo.* Madrid, 1741, in-8°.

Histoire de la province des Philippines, par le P. Rodriguez *Murillo Villarde :* (en espagnol) *Historia de la provincia de Filippinas, por el Padre Rod. Murillo Villarde.* Manille, 1749, in-fol.

Cet ouvrage est recherché.

Voici le rapide apperçu de ce que renferment ces relations.

Les Philippines forment un archipel si considérable, que les écrivains espagnols ne sont pas d'accord sur le nombre des îles qu'il renferme : quelques-uns les portent

jusqu'à douze cents; tous en comptent quinze principales. La plus considérable est Luçon, dont la capitale est *Manille*, et aussi celle de toutes les Philippines. *Mindonao* vient après Luçon : c'est entre ces deux îles qu'est le groupe de beaucoup d'autres îles d'une médiocre et petite étendue, qui, avec Luçon et Mindanao, forment l'archipel. Ces îles sont arrosées par un nombre infini de rivières et de lacs, et par de très-fortes pluies qui durent jusqu'à quinze jours de suite sans interruption, et qui causent des débordemens tels, que dans les mois de juin, juillet, août et partie de septembre, où tombent ces pluies, on ne peut voyager que par eau.

Des trois volcans que renferment les Philippines, le plus élevé se trouve dans l'île de Luçon. Sa figure est conique, sa hauteur très-considérable, et sa base a plusieurs lieues de circonférence. Ces volcans amènent des tremblemens de terre, qui renversent les édifices le plus solidement construits, et forment souvent des gouffres énormes. Ce fléau, qui n'afflige les Philippines que de temps à autre, quoiqu'assez fréquemment, est moins redouté que les ouragans, qui sont presque habituels, et qui parcourant avec une violence extraordinaire l'horizon, détruisent tout ce qui se rencontre dans leur direction.

Ces inconvéniens terribles sont balancés par des avantages très-considérables. Outre la grande quantité de soufre que donnent les volcans, on leur doit vraisemblablement l'abondance des eaux minérales, qui sont d'une grande ressource pour la cure des maladies. Les pluies et les rosées entretiennent toute l'année dans la plaine et sur les montagnes, la fraîcheur et la verdure la plus agréable. Les arbres ne sont jamais dépouillés de leurs feuilles, la campagne est toujours émaillée de fleurs. Des fruits savoureux et nourrissans se succèdent en toute saison; la canne à sucre se cultive avec succès; le sol est presque par-tout très-fertile : le riz, le froment, et plusieurs autres espèces de grains s'y récoltent en abondance. Tous les légumes

d'Europe ont prospéré aux Philippines. Si l'on y est privé de mouton, on y a le bœuf, le cochon et le cerf à très-vil prix. Celui de la volaille et des pigeons, très-multipliés dans ces îles, est également à la portée des gens les moins aisés. La chasse fournit des oiseaux de toutes espèces, du goût le plus délicat. C'est dans l'île Iolo qu'on trouve principalement ces nids si recherchés dans l'Orient. Le pays étant très-aquatique, et contraire à la multiplication des lapins en pleine campagne, on les élève dans les maisons. L'abondance du poisson est extraordinaire aux Philippines. Outre celui que fournissent les lacs, les rivières et les lagunes, la mer en nourrit de toute espèce. Ce genre de richesse n'est pas le seul qu'elle procure : elle donne à Iolo beaucoup d'ambre. Tout ceci est principalement applicable à l'île de Luçon; celle de Mindanao, comme on le verra, n'est pas à beaucoup près si fertile.

L'étendue de la ville de Manille n'est pas bien considérable. Les rues en sont tirées au cordeau : mais comme elles ne sont point pavées, elles sont impraticables dans la saison des pluies, et l'on y est étouffé par la poussière dans les temps de sécheresse. Presque toutes les maisons de la ville appartiennent aux moines, dont les couvens sont si nombreux, qu'on compte à peine huit cents Espagnols dans la partie de la ville qui n'est point occupée par ces monastères. Malgré cette multiplication des maisons religieuses, il règne dans la ville, et sur-tout dans l'un des faubourgs où logent les marchands de l'Inde et de la Chine, un air d'aisance et de luxe. Les Chinois, qui ne fréquentoient originairement Manille que pour des opérations de commerce passagères, s'y sont insensiblement établis sous prétexte d'embrasser la religion chrétienne. Le nombre de ceux qui y résident, s'élève à plus de deux mille. La plus grande partie du commerce roule sur eux. Ce n'est guère que parmi les Chinois qu'on trouve des ouvriers en tout genre. Ils s'occupent aussi de l'agriculture. Manille renferme encore quelques négocians arméniens, des Siamois, des Malais, des Malabares, et jusqu'à

des Japonais, qui, jetés sur ces côtes par le vent, n'osent pas retourner dans leur patrie.

Le port de l'île de Luçon est *Cavites* : il s'y trouve un arsenal bien fortifié, de beaux chantiers de construction pour les vaisseaux du roi, moins riches à la vérité que ceux de l'Europe, mais ayant les mêmes proportions et aussi solides. Attenant ce port, est un gros bourg d'Indiens, qui tout à-la-fois sont des ouvriers très-adroits pour les ateliers, et de très-bons matelots pour la mer.

L'île de Mindanao, qui a trois cents lieues de tour, n'est pas, à beaucoup près, aussi productive que celle de Luçon : peu de ses terres, quoique très-arrosées, sont propres à la culture, parce qu'elle est fort coupée de golfes, de presqu'îles, et que le terrein, en général, en est extrêmement montueux : elle produit néanmoins du riz, des racines, des patates et du sagou en abondance.

Les Espagnols n'ont conservé à Mindanao d'établissement, que dans la partie de l'île à l'ouest d'une côte où se trouve une plaine immense. Elle est défendue par une citadelle cachée par derrière une plantation de cocotiers. Cet établissement se nomme *Sausboaavigani*. La partie de l'île où est située la ville de Mindanao, a un roi indépendant des Espagnols. Ils avoient tenté de le soumettre, et avoient même bâti quelques forts dans ce quartier de l'île ; mais une révolte des Chinois qui menaçoient Manille, les obligea de rappeler toutes leurs forces à Luçon. Le roi profita de cette circonstance pour faire démolir ces forts, et depuis il n'a pas souffert qu'on en construisît aucun de nouveau. Une autre partie de l'île qu'on appelle *Balayen*, trouve sa défense contre les Espagnols dans l'insalubrité du climat. Les terreins y sont noyés et mal-sains, et ses habitans, dévorés par les moustiques, se trouvent heureux à ce prix d'éviter le joug des Espagnols.

Les habitans de cette île, comme ceux de Luçon, paroissent avoir eu différentes origines ; ils ont en effet beaucoup de ressemblance avec les peuples de Bornéo, de Célèbes et des Moluques. Avec leur idiôme naturel, ils

parlent également la langue malaise. Tous professent le mahométisme; leurs prières renferment beaucoup de termes arabes: ils ont des écoles où leurs enfans apprennent à lire et à écrire.

On peut recueillir encore dans la relation de Dampierre, quelques particularités curieuses sur l'île de Mindanao.

Le terrein y est si humide, que communément les maisons y sont bâties sur des pilotis élevés de terre de quatorze, dix-huit et vingt pieds. Le palais du roi, au temps où le visita Dampierre, étoit assis sur environ cent quatre-vingt troncs d'arbres. Ce voyageur y vit dans la première chambre, une vingtaine de canons de fer placés sur leurs affuts. Le général de la milice et les autres grands de la Cour, ont aussi des canons chez eux.

La ville de Mindanao n'est pas dépourvue d'artisans. Dampierre y trouva beaucoup de charpentiers, quelques forgerons et deux orfèvres. Les Mindanayens sont sujets à une espèce de lèpre dont ils ne paroissent pas s'inquiéter beaucoup, et qui ne se communique point par l'attouchement.

Ce qui donne le plus d'importance aux Philippines, c'est qu'elles forment un entrepôt qui approvisionne l'Amérique espagnole des richesses de la Chine et des Indes. La nécessité où se sont vus assez récemment les Espagnols, d'expulser entièrement les Chinois, qui les fatiguoient par des soulèvemens très-fréquens, préjudiciera sans doute à l'importation des marchandises de la Chine, et même des Indes, aux Philippines.

L'expulsion des Jésuites a porté un coup funeste aux Philippines. Ils avoient fait faire de grands progrès à l'agriculture et aux arts dans la partie de ces îles où leurs missions s'étoient étendues. Tout y est retombé dans le néant depuis leur départ.

NOUVELLES-PHILIPPINES.

On trouvera sur ces îles des notions curieuses, et qui paroissent exactes, dans le sixième recueil des Lettres édifiantes : on y a joint une carte de ces îles, dont on doit la découverte aux habitans de ces îles eux-mêmes.

SECTION VIII.

Descriptions des îles du Japon. Voyages faits dans ces îles.

Je ne grossirai point mon ouvrage de la totalité des écrits publiés par les missionnaires envoyés au Japon. Ceux qui seroient curieux de connoître dans ses plus minutieux détails, l'histoire de l'introduction du christianisme dans cette contrée, et des persécutions qu'il y a essuyées, peuvent consulter les notices exactes qu'en ont données dans la préface les traducteurs de l'ouvrage de Kæmpfer, et dans son Histoire du Japon, le P. Charlevoix : mais on peut recueillir des renseignemens curieux sur le Japon, dans les Lettres édifiantes.

Le premier voyageur qui ait visité le Japon, est Marc-Paul ou Marc-Paolo : c'est dans sa relation, dont j'ai indiqué les différentes éditions (Partie première, section III) sous le titre de *Marci Pauli de Regionibus orientalibus, libri tres.* Outre le récit qu'il y fait d'une expédition au Japon entreprise par l'empereur de la Chine, il y décrit les différentes îles du Japon, leurs fruits et autres productions, et entre dans quelques détails sur l'idolâtrie et la cruauté des Japonais.

Le premier volume de la Collection de *Purchas* renferme les relations des voyages de Jacques *Mahan* et du chevalier Guillaume *Sarris* au Japon.

L'Histoire des Voyages par *Salmon*, dont j'ai donné la notice, première Partie (section v), contient une description assez détaillée du gouvernement, de la religion, du commerce des îles du Japon, des mœurs et du caractère des Japonais, de leur langue, de leurs richesses et de leurs arts.

On trouve dans *le grand Routier de mer*, que quelques-uns attribuent à Linschot, plusieurs relations de voyages faits au Japon : savoir, la relation d'un voyage de Liampon à la Chine jusqu'au Japon, avec la description des côtes de Bungo, de Macao, de Cecay et de l'île Tora.

Un Voyage de Lampaçon à la Chine, jusqu'au Japon et à l'île de Firando.

Le Voyage d'un Pilote portugais de Macao au Japon et dans la province de Bungo.

Un autre Voyage de Macao le long des côtes de la Chine, jusqu'à l'île Firando et au port d'Umbra (Omira), dans le Japon.

Le Voyage de Macao au Japon, à l'île de Cabexama et au port de Languesaque (Nangasaki).

Le Voyage de François *Paës*, Portugais, de Macao au Japon, en 1585.

Des Directions pour découvrir Meaxume, et pour entrer dans le port de Nangasaki.

Divers Voyages de Nangasaki à Miaco, en 1584, 85 et 86. Enfin un Voyage de Firando à Macao.

On peut recueillir encore quelques renseignemens curieux sur les usages des Japonais, dans l'ancienne relation du Voyage d'un ambassadeur du Japon à Rome, par Guide *Gualtieri*, dont j'ai donné la notice (deuxième Partie, section IX, §. II). Ce voyageur, par exemple, observe judicieusement que dans leurs discours et dans leurs cérémonies, les Japonais semblent avoir pris le contrepied de tout.

LETTRES que les Pères et les Frères de la Compagnie de Jésus qui voyageoient dans les royaumes

du Japon, ont écrites à d'autres religieux de la même Compagnie, dans lesquelles on fait connoître les diverses espèces de mœurs et d'idolatries de ces nations païennes : on y rend compte des commencemens et des succès des Missions, et de la bonté naturelle des chrétiens de cet empire : (en espagnol) *Cartas que los Padres y Hermanos de la Compañia de Jesu, que enden en los reynos de Japon, escriveron à los de misma Compañia : en los quales se de notizia de los varios costumbres y idolatria de aquella gentilidad, y menta del principio y successo y bondad de los christianos de aquellas partes.* Alcala, 1575, in-8°.

LETTRES écrites du Japon en l'année 1577, par les Pères de la Compagnie de Jésus : (en italien) *Lettere del Giapone dell' anno 1577, scritte dalli Padri della Compagnia di Jesu.* Naples, 1580, in-8°.

RELATION historique de ce qui s'est passé au Japon en 1577, 1579 et 1580 (en allemand). Dillingen, Jean Mayer, 1585, in-8°.

RELATION la plus exacte de la fameuse île du Japon, par Gaspard *Cœlius* (en allemand). *Ibid.* 1586, in-8°.

RELATION véritable de la découverte des îles du royaume du Japon, par Rennard *Cysatus* (en allemand). Fribourg, Gemperlen, 1586, in-8°.

DESCRIPTION abrégée des îles du Japon, et narration concise de quelques entreprises exécutées par les religieux de la Compagnie de Jésus : (en latin) *Brevis Japoniae insulae Descriptio, et rerum*

quarundam a Patribus Societatis Jesu gestarum succincta narratio. Cologne, 1586, in-8°.

Relation historique du Japon, par Louis *Froez :* (en latin) *Ludovici Froez de Rebus Japonicis historica relatio.* Rome, 1582 ; Mayence, 1599, in-8°.

Cette relation a été traduite en français, et a paru sous le titre suivant :

Relation des Pères Loys *Froez* et Nicolas *Pimenta*, de la Compagnie de Jésus, au R. P. Aquaviva, général de la même Compagnie, concernant l'accroissement de la Foi chrétienne au Japon, etc. traduite du latin imprimé à Rome. Lyon, Jean Pilchotte, 1601, in-8°.

Cette relation ne se borne pas à ce qu'annonce le titre de sa traduction en français : il s'y trouve des particularités curieuses sur le physique du pays et sur le moral de ses habitans. Le P. Charlevoix en fait un grand éloge.

Relation envoyée du Japon, de ce qui s'y est passé de mémorable en 1606 : (en allemand) *Relation aus Japan, was sich darinnen 1606, denkwürdiges zugetragen.* Augsbourg, 1611, in-4°.

Nouvelle Histoire du Japon, divisée en cinq livres, traduite de l'espagnol de Louis P. *Gueyra.* Paris, 1618, in-4°.

L'Histoire originale en espagnol est fort rare.

Description du royaume du Japon, par Bernard *Varenius :* (en latin) *Bernardi Varenii Descriptio regni Japoniae.* Amsterdam, 1629 ; in-8°.

Ce n'est qu'une compilation de ce qu'ont écrit sur le Japon Marc-Paul et Linschott.

DESCRIPTION de la terre de Jesso ou d'Ejo, au nord du Japon, par le vaisseau *Castricom*, en 1643, traduite du hollandais par Melchisedech Thevenot.

Cette traduction se trouve dans sa Collection (seconde partie). On l'a insérée aussi dans le Recueil des Voyages au nord (tome IV).

Cette île est la plus septentrionale que les Japonais possèdent hors des limites du Japon proprement dit. Ils entretiennent de fortes garnisons sur les côtes méridionales de cette île; et le prince qui la gouverne, paye annuellement une espèce de tribut à l'empereur du Japon.

DESCRIPTION du Japon, en réponse à différentes questions faites en 1636, par Philippe Lucas à François *Caron :* (en hollandais) *Beschryving van het konikryke van Japon, bestaende in verscheydene vragen beantwort in den jare 1636.* La Haye (sans date d'année), in-4°.

Cette description a été traduite en français par Melchisedech Thévenot, et insérée dans sa Collection sous le titre suivant :

RELATION de l'empire du Japon, comprise dans les réponses que François *Caron*, président de la compagnie hollandaise en ces pays, fit au sieur Philippe Lucas, directeur général des affaires de la même compagnie des Indes orientales; revue et augmentée par l'auteur, et purgée des fausses remarques et additions que Henri Hagenaër y avoit insérées, tellement qu'elle est maintenant en toutes ses parties conforme à l'original.

Cette traduction se trouve aussi dans le Recueil des Voyages au nord (tome IV). Dans ce même Recueil, et

dans le même tome, on a inséré une lettre du célèbre géographe Delisle, sur la question si le Japon est une île.

La relation de Caron est le meilleur ouvrage qui ait paru sur le Japon, avant celui de Kæmpfer.

Cette relation a été imprimée séparément, et toujours traduite par Melchisedech Thévenot, sous le titre suivant :

Relation du Japon, par *Caron*. Amsterdam, 1715, in-8°.

De cette relation, il a paru aussi une traduction en allemand à Nuremberg, en 1663. C'est sur cette traduction que la même année, on en a publié à Londres une en anglais, par Gaspard Manley.

Description du Japon, par *Marof* (en hollandais). Amsterdam, 1665, in-fol.

Relation des Ambassades de la compagnie des Indes orientales hollandaises à l'Empereur du Japon, par Arnold *Montanus :* (en hollandais) *Beschryving de Gesanschapen der Oost-Indischen maatschapye aan de Keyseren van Japon, door Arnold Montanus*. Amsterdam, 1669, in-fol.

Il en a paru d'abord une traduction en anglais sous le titre suivant :

Atlas du Japon, ou Ambassades mémorables de la compagnie des Indes des Provinces-Unies, à l'Empereur du Japon, contenant la description de plusieurs contrées, villes, temples et forteresses ; la religion, les loix, les usages, leurs prodigieuses richesses, leurs habillemens superbes, la nature du sol, des plantes, des animaux ; des montagnes, rivières, sources, et le caractère des anciens et modernes Japonais : recueilli de divers écrits et journaux, par Arnold *Montanus ;* traduit en anglais

et enrichi de différentes gravures par Jean Ogilby : (en anglais) *Atlas Japonensis, being remarkables Addresses, by way of Ambassy, from the East-India company of the United Provinces to the Emperor of Japon, containing a description of their several territories, cities, temples and forteresses; their religions, laws and customs; their prodigious wealth, and gorgeous habits; the natur of their soil, plants, beast, hills, rivers and fontains, with the caracter of the ancients and moderns Japonenses: collected out of their several writting and journals by Arnoldus Montanus: englished and adorned with several sculpturs by John Ogilby.* Londres, 1670, in-fol.

Cette relation a été aussi traduite en français sous le titre suivant :

AMBASSADES mémorables de la compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies, vers les Empereurs du Japon, contenant plusieurs choses remarquables arrivées pendant le voyage des ambassadeurs ; et de plus, la description des villes, bourgs, châteaux, forteresses, temples, animaux, plantes, montagnes, rivières, fontaines, mœurs, coutumes, religions et habillement des Japonais : le tout enrichi de figures dessinées sur les lieux, et tiré des mémoires des ambassadeurs de la compagnie. Amsterdam, Jacob de Meurs, 1680, in-fol.

La partie de cet ouvrage qui contient la relation des ambassades, n'a point été faite, comme le titre l'annonce, sur les journaux de ces ambassades : c'est une compilation indigeste de ce que les jésuites et autres missionnaires ont écrit sur le Japon. A l'égard des planches qui ont servi

pour les trois éditions, et qui ont été successivement retouchées, elles représentent les objets, non comme ils sont réellement, mais comme le dessinateur les imaginoit.

HISTOIRE du Japon, avec figures, contenant la relation de l'état ancien et actuel, et du gouvernement de cet Empire; de plus, la description du royaume de Siam : écrites en allemand par Engelbert *Kæmpfer*, et traduites en anglais sur les manuscrits originaux qui n'avoient jamais été imprimés, par Scheuchzer : (en anglais) *The History of Japon, containing an account of the ancient and present state and government of that Empire; together with a description of the kingdom of Siam : written in high dutch by Engelbertus Kæmpfer, and translated from his original manuscript never before printed, by J.G. Scheuchzer.* Londres, 1728, 2 vol. in-fol.

C'est sur cette version anglaise qu'a été traduit en français l'ouvrage de Kæmpfer, sous le titre suivant :

HISTOIRE naturelle, civile et ecclésiastique du Japon, composée en allemand par Engelbert *Kæmpfer*, docteur en médecine à Lemgow, et traduite en français sur la version anglaise de Jean-Gaspard Scheuchzer, avec un appendice ou supplément de l'histoire du Japon : ouvrage enrichi de cartes, plans et figures. La Haye, 1729, 2 vol. in-fol.

— La même, avec des cartes et des plans seulement. Amsterdam, Herman Vytwarf, 1732, 3 vol. in-12.

La même, traduite en hollandais sous le titre suivant :

DESCRIPTION du Japon, etc.... par Engelbert *Kæmpfer* : (en hollandais) *Beschryvinge van Japon*,

etc.... door Engelbert Kæmpfer. Amsterdam, 1733, in-fol.

La même, en allemand, sous le titre suivant :

Histoire et Description du Japon, par Engelbert *Kæmpfer*, publiée par C. K. W. Dohm, avec planches : (en allemand) *Engelbrecht Kæmpfer's Geschichte und Beschreibung von Japan, herausgegebenvon C. K. W. Dohm.* Lemgo, 1777 à 1779, 2 vol. in-4°.

— La même, abrégée, mais augmentée de la description du Japon par *Medicus*, et d'additions tirées d'un manuscrit de Kæmpfer, avec planches et cartes. Leipsic, 1782 et 1783, in-8°.

Ce que Chardin est pour la Perse, Kæmpfer l'est pour le Japon. Aucun peuple n'a dû, plus que le Japonais, fixer l'attention du voyageur philosophe.

La situation des îles du Japon, jetées au milieu d'une mer semée de bas-fonds, de rochers, d'écueils, théâtre éternel des plus violentes tempêtes, les met à couvert des invasions étrangères, et force en quelque sorte leurs habitans de concentrer chez eux ce caractère indomptable que leur a donné la nature (1).

---

(1) « Le caractère des Japonais, dit Montesquieu, semble, à la » première vue, absoudre ses législateurs de l'atrocité de leurs » loix : mais des gens qui naturellement méprisent la mort, et qui » s'ouvrent le ventre pour la moindre fantaisie, sont-ils arrêtés par » la vue continuelle des supplices, et ne s'y familiarisent-ils » pas ?... ».

« Si cet écrivain célèbre, dit Charlevoix dans l'avertissement » de son Histoire du Japon, eût consulté ceux d'entre les histo- » riens du Japon qui ont parlé du caractère des Japonais, d'après » les Mémoires des personnes qui les ont vus de plus près et dans » toutes les situations de la vie, il se seroit bien gardé de *parler sur*

L'influence de cette mer orageuse, rend le climat fort inconstant. Le tonnerre, les pluies y sont très-fréquens. Ces pluies sont si abondantes dans les mois de juin et de juillet, qu'on les appelle *les mois de l'eau*. L'hiver, on a de fortes gelées; l'été, des chaleurs excessives. Plus d'une fois, les tremblemens de terre ont détruit au Japon des villes entières, et enséveli sous leurs ruines des milliers d'habitans. A Jeddo, capitale de l'empire, il y en eut un en 1703, suivi d'un incendie furieux. La ville fut presque entièrement abîmée et réduite en cendres avec le palais de l'empereur : plus de cent mille ames y périrent. Ces terribles phénomènes ont vraisemblablement pour principes, les volcans répandus dans plusieurs provinces, et l'action des eaux d'une mer toujours agitée. Aux terribles inconvéniens de ces fléaux, sont attachés l'avantage d'une profusion de sources d'eaux chaudes minérales, et peut-être celui d'une grande richesse en métaux et en minéraux. Beaucoup de provinces renferment des mines d'or, d'argent et d'étain. Les mines d'or, dont la principale se trouve dans l'île de Nipon, en fournissent dans une telle abondance, que ce métal est plus commun au Japon que l'argent, et que pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient de la trop grande multiplication des espèces numéraires qui se frappent presque toutes en or, il n'est permis d'extraire des mines qu'une certaine quantité de matière, et qu'on n'en peut ouvrir ou exploiter aucune sans la permission de l'empereur.

» *ce ton-là*, et se seroit sur-tout défié du seul auteur qu'il cite » (Kæmpfer) ».

Qui sont donc ces historiens que, suivant Charlevoix, Montesquieu auroit dû consulter de préférence à Kæmpfer ? Ce sont apparemment les missionnaires, qui trouvoient chez les Japonais toutes les qualités morales, du moment qu'ils les convertissoient ou se flattoient de les convertir. Mais comment Kæmpfer, ce voyageur *habile*, *sincère*, ainsi que le qualifie Charlevoix lui-même, dans sa notice sur les historiens du Japon, auroit-il pu se tromper ou chercher à nous tromper sur le caractère des Japonais ?

Les mines de cuivre sont très-communes dans toutes les parties de l'empire. Outre qu'il contient beaucoup d'or, il s'en trouve d'une telle ductilité, qu'il est très-propre aux ouvrages d'horlogerie : c'est ce qui le fait singulièrement rechercher par les Chinois et les Hollandais.

De tous les métaux, le fer est le moins commun au Japon. On n'en apporte point du dehors, mais on n'en exporte pas non plus, et on ne l'emploie guère qu'à la fabrication des armes, des couteaux et des ciseaux.

Les agathes, les cornalines, le jaspe, le soufre, sont encore au nombre des richesses fossiles du Japon, et la mer lui donne du sel, des perles, du corail et de l'ambre gris. Des richesses beaucoup plus réelles ne manquent pas au Japon : on y cultive avec succès le froment, l'orge, du riz de trois espèces différentes, réputé le meilleur de toute l'Asie, et une espèce de fèves qu'on peut ranger parmi les productions céréales. Outre le coton et le chanvre cultivé, il croît dans toutes les îles du Japon, un chanvre sauvage dont on fait plusieurs étoffes. L'arbrisseau du thé, qui fournit aux Japonais leur boisson la plus commune; le mûrier, qui alimente un grand nombre de manufactures de soie; l'arbre qui donne ce vernis précieux dont on recouvre les meubles et les ustensiles ; celui dont l'écorce sert à fabriquer du papier, des draps et des cordes, sont des productions très-communes dans toutes les îles du Japon. La mer fournit à ses habitans une prodigieuse quantité de poissons, et le gibier est très-multiplié dans tout le pays. On ne connoît point au Japon les moutons et les chèvres. A l'égard des bœufs et des vaches, ils ne servent que pour les charrois et le labourage; on n'en mange point la chair, non plus que celle des poules et des canards, dont on conserve seulement les œufs. Les Japonais ne font aucun usage du lait et du beurre. L'agriculture au reste est portée en ce pays, à un grand degré de perfection, soit pour l'emploi des terres, soit pour leur engrais.

Presque tous les arbres forestiers et fruitiers de l'Eu-

rope et de l'Asie, toutes les plantes légumineuses et médicinales de ces deux parties du monde, toutes les fleurs même qui les embellissent se trouvent dans les îles du Japon, et l'on y en observe un grand nombre qui appartiennent exclusivement à ces îles. Kæmpfer en a donné l'énumération, ainsi que des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des insectes qu'elles renferment.

L'empire du Japon, que nous appelons ainsi en Europe, mais auquel les naturels du pays donnent le nom de *Nipon*, est composé de trois grandes îles, entourées d'un nombre très-considérable d'autres petites îles, dont les unes d'une petite étendue sont couvertes de rochers stériles, d'autres plus considérables sont riches, fertiles, et gouvernées par de petits princes qui relèvent de l'empereur du Japon. Toutes ces îles sont divisées en sept contrées, qui renferment soixante et huit provinces; et ces provinces elles-mêmes sont sous-divisées en six cent quatre districts. Kæmpfer en donne une description très-détaillée.

On peut juger de l'immense population du Japon, beaucoup mieux qu'on ne le feroit d'après des dénombremens communément fort inexacts, en s'arrêtant au passage suivant de la relation de Kæmpfer.

« C'est une chose presque incroyable, dit-il, que la » quantité de monde qui voyage tous les jours dans ce » pays; et je puis assurer le lecteur, par ma propre expé- » rience (y ayant passé quatre fois), que le Tokado, qui » (à la vérité) est un des principaux et certainement un » des plus fréquentés des sept grands chemins du Japon, » est, dans de certains jours, plus rempli d'allans et de » venans, que les rues publiques des plus grandes villes » de l'Europe. Cela vient en partie de ce que le pays est » extrêmement peuplé, et en partie des fréquens voyages » que les naturels entreprennent, peut-être plus qu'au- » cune autre nation, soit volontairement, soit par néces- » sité ».

Tout l'empire en général est gouverné, quant au tem-

porel, par un empereur qui s'appelle *Cubo-Sama*. Quoiqu'il ait six conseillers, aux lumières desquels il défère quelquefois, Kæmpfer lui attribue un pouvoir absolu, qu'exercent tout aussi arbitrairement en son nom, les gouverneurs des provinces, auxquels on donne le titre de princes, et dont quelques-uns ont rendu leur gouvernement héréditaire.

Les revenus de l'empereur consistent dans les présens considérables qu'on lui fait, dans le produit de cinq provinces qui forment le domaine de la couronne, et dans les redevances que lui paye chaque province, en productions de son sol.

Avec les impôts qu'on leur paye, les princes qui gouvernent ces provinces entretiennent, indépendamment de ce qu'ils sont obligés de laisser prélever pour l'empereur, non-seulement tous les officiers de leur cour, mais même les troupes et les grands chemins. Ils font aussi à leurs frais, tous les ans, un voyage à la cour.

Les taxes se lèvent tant sur les personnes que sur les fonds de terre et sur les maisons : elles ne sont pas très-pesantes.

On compte au Japon cinq villes impériales. Les quatre premières, au nombre desquelles est *Jeddo*, capitale, comme on l'a déjà vu, de tout l'empire, sont situées dans l'île de Nipon. La cinquième, qu'on nomme *Nangasaki*, l'est dans l'île de Kiusju. Jeddo, qui n'est parvenue que par degrés à sa grandeur actuelle, est irrégulièrement bâtie. Les maisons y sont petites et basses, comme dans tout le reste de l'empire ; mais l'intérieur en est assez élégant. Elles sont construites de matières si combustibles, que les incendies y sont très-fréquens et très-fâcheux, malgré toutes les mesures que prend la police pour les prévenir ou pour en arrêter les ravages. Les superbes palais que Kæmpfer vit à Jeddo, s'annoncent par de grandes cours, de magnifiques portes, de beaux escaliers vernissés, et les appartemens en sont magnifiques. Le château où réside l'empereur, est au centre d'une en-

ceinte de cinq lieues de tour, mesure du Japon (1) : il est flanqué de deux châteaux extérieurs bien fortifiés, où l'on élève les enfans de l'empereur de l'un et de l'autre sexe. Ces trois châteaux sont situés sur des éminences, et derrière celui qu'habite l'empereur, sont de grands jardins, embellis, ainsi que les appartemens, à la manière du pays.

C'est là que l'empereur donna audience aux deux ambassades de la compagnie des Indes hollandaise, que Kæmpfer accompagnoit chaque fois en qualité de médecin : l'une eut lieu en 1691, et l'autre dans l'année suivante.

La ville de Jeddo est traversée par une grande rivière qui se jette dans le port, et sur laquelle on a établi de beaux ponts. Du côté de la mer, elle a la figure d'un croissant. Les Japonais prétendent qu'elle a sept lieues de long sur cinq de large, et vingt de circonférence : elle n'est point entourée de murs, mais elle est coupée par plusieurs canaux avec de hauts remparts plantés d'arbres : en établissant ces canaux et ces remparts, on a eu moins en vue d'embellir et de fortifier Jeddo, que de se ménager des ressources contre les incendies.

Cette ville, où affluent les étrangers et les ecclésiastiques, qui d'ailleurs est la résidence de la cour de l'empereur et de ses nombreux officiers, où habitent toute l'année les familles de tous les princes de l'empire, où eux-mêmes sont obligés de résider annuellement pendant six mois, est nécessairement très-peuplée. Tel étoit l'état florissant de Jeddo lorsque Kæmpfer la visita à deux reprises. Nous n'avons point de renseignemens certains sur l'état actuel de cette ville, depuis le terrible incendie de 1703. On peut juger de l'immense étendue qu'avoit Jeddo avant cette époque, par le nombre de maisons que cet incendie dévora. Un calcul fait dans le temps le porte à cent mille; et ce n'étoit-là que les deux tiers des maisons que Jeddo

(1) Kæmpfer ne nous a pas donné les rapports de la lieue du Japon avec celles de l'Europe.

renfermoit en totalité : on s'abuseroit néanmoins, si l'on basoit la population de cette ville sur ce nombre prodigieux de maisons : car Kæmpfer observe que ces maisons, et les palais même, n'avoient communément qu'un seul étage.

Nangasaki, quoique l'une des cinq villes impériales, n'est que médiocrement peuplée de marchands, d'hôteliers, de merciers, d'ouvriers et d'habitans aisés ; mais elle renferme un grand nombre d'artisans, de gens de journée, de bas peuple. En outre, la situation commode et la sûreté de son port, en font le rendez-vous commun des nations étrangères qui ont la permission de négocier au Japon, d'y apporter les marchandises de leur pays, et de les vendre aux marchands japonais qui s'y rendent de toutes les parties de l'empire dans certains temps de l'année. Cette permission n'est accordée qu'aux Chinois, aux Orientaux qui trafiquent sous leur nom, et aux Hollandais ; mais c'est, pour les uns et les autres, sous de grandes restrictions et sous une inspection rigoureuse.

Après l'extirpation totale, en 1638, de la religion chrétienne au Japon, où elle avoit fait de si grands progrès, qu'elle donna de vives inquiétudes au gouvernement, et lui fit prendre la résolution d'éteindre cette religion dans le sang des missionnaires et de plusieurs milliers de Japonais convertis, il fut ordonné que le havre de Nangasaki seroit le seul ouvert aux étrangers que j'ai désignés ci-dessus : Kæmpfer a exposé dans un grand détail, les conditions humiliantes auxquelles les Hollandais se sont soumis pour être admis dans ce port. Le désarmement de leurs vaisseaux, qu'on dépouille même de leurs agrès, l'apposition du scellé sur les marchandises, l'obligation d'envoyer une ambassade à la cour, sont les principales (1).

---

(1) Les papiers publics nous ont transmis assez récemment les détails suivans :

« D'après des lettres de Calcuta, il vient d'arriver au Japon un

Le tableau que Kæmpfer a tracé des réglemens de police qui s'observe à Nangasaki, et du mode de son gouvernement, est commun à toutes les grandes villes de l'empire : en voici la rapide esquisse.

Chaque rue a un premier magistrat qu'on nomme *Ottona* : il est choisi par les habitans de la rue même, qui le prennent entre eux. C'est lui qui donne les ordres nécessaires en cas d'incendie, et qui fait faire la garde pendant la nuit. Il tient un registre où il inscrit les noms et le nombre des personnes qui naissent et meurent dans la rue, de ceux qui la quittent, soit pour voyager, soit à perpétuité, ou qui viennent y demeurer. Il règle les différends qui s'élèvent entre les personnes de sa rue, punit les crimes légers, ou par la prison, ou par les fers, et constitue prisonniers ceux qui sont atteints de crimes plus graves, en attendant les ordres des magistrats supérieurs, devant qui il porte toutes les affaires criminelles et autres matières importantes. Pour l'aider dans ces fonctions, il a trois commis. Les habitans de chaque rue sont divisés en compagnie de cinq, de dix ou de quinze hommes au plus : elles ne sont composées que des propriétaires de maisons. Les locataires, qui n'y sont point admis, sont exempts des taxes qui frappent sur les propriétaires seuls : il faut en excepter celles qu'ils payent pour s'affranchir

---

» événement qui pourroit avoir des suites désavantageuses pour le » commerce des Hollandais dans ce pays. Le capitaine d'un vais- » seau arrivé de Batavia avoit refusé de se soumettre aux règle- » mens établis, d'après lesquels on ôte aux vaisseaux qui y arrivent, » les gouvernails, canons et voiles, qu'on leur rend à leur départ. » Le capitaine batave avoit même fait tirer sur une chaloupe qui » avoit été envoyée vers son bord ; plusieurs Japonais avoient été » blessés. Toutes les personnes des factoreries hollandaises furent » arrêtées aussi-tôt, et auroient été massacrées, si le capitaine » n'avoit pris la résolution de se livrer en personne, avec son » vaisseau, à la discrétion du roi. L'on ne connoit pas encore les » suites de cet événement ».

de la ronde, qu'autrement ils sont tenus de faire en personne : ces locataires aussi n'ont aucune part aux élections ni aux distributions des fonds publics provenant d'une retenue sur le prix de vente des marchandises étrangères, et payent leurs loyers fort cher.

Les rondes, qui se doublent à la moindre apparence de danger, se font avec d'autant plus d'exactitude, que ceux qui les font, et même tous les habitans de la rue, seroient responsables et punis sévèrement de tout événement malheureux qui pourroit être attribué à leur négligence.

Chaque ville impériale a deux gouverneurs. Nangasaki seule en a trois, à cause de la plus grande surveillance qu'exige l'affluence des étrangers dans cette ville. Leurs appointemens fixes sont modiques, mais les profits casuels sont si considérables, qu'ils amasseroient des richesses très-considérables, sans les présens qu'ils sont obligés de faire à l'empereur et aux grands de sa cour : ces présens consomment la meilleure partie de leurs traitemens : le surplus l'est par les dépenses que leur occasionne la nécessité de tenir une cour avec cet air de grandeur et de magnificence qu'on croit convenable à la dignité de leur emploi et à la majesté de l'empereur qu'ils représentent. Ce prince entretient auprès d'eux un agent pour les surveiller, et pour empêcher tout abus d'autorité et toute démarche qui pourroit les conduire à l'indépendance.

Une troisième ville impériale d'une grande importance encore, c'est *Meaco*, la résidence du *Dairi*, ou empereur ecclésiastique. Indépendamment de sa population qui est très-considérable, puisqu'on l'évalue à six cent mille ames, elle l'emporte même sur toutes les autres villes du Japon pour son commerce et son industrie : c'est le grand magasin de toutes les manufactures du Japon, et de toutes sortes de marchandises : il n'y a pas dans cette ville une seule maison où il n'y ait quelque chose à vendre ou à acheter. Les travaux d'ailleurs y sont dans la plus grande activité. C'est là qu'on rafine le cuivre, que l'on bat monnoie, qu'on imprime les livres, qu'on fait au

métier les plus riches étoffes à fleurs d'or et d'argent, les meilleures et les plus chères teintures, les ciselures les plus finies, les meilleures lames : les ouvrages en or et en autres métaux les plus recherchés, les bijouteries du plus grand prix, se font à Meaco. C'est de cette ville aussi que sortent les papiers les mieux peints, les cabinets vernissés, les instrumens de musique, et jusqu'aux habits et aux parures les plus riches.

Une industrie si active, un commerce si étendu, entretiennent à Meaco une population extraordinaire. Le dernier dénombrement, lors des deux voyages de Kæmpfer, la portoit à près de cinq cent mille laïques, plus de cinquante mille ecclésiastiques, sans compter un nombre infini d'étrangers qui y affluent de toutes les parties de l'empire, et la cour entière du Daïri, que, faute de renseignemens suffisans, on ne put pas comprendre dans ce dénombrement.

Cette ville, dont les environs sont embellis par des collines de verdure, d'où sortent un grand nombre de sources et de petites rivières, en reçoit trois plus considérables, qui se réunissent en une seule au centre de la ville. Les rues sont étroites, mais régulières; les maisons n'ont que deux étages. Le Daïri tient sa cour dans un quartier séparé du reste de la ville par des eaux et des fossés. Un château bâti en pierres de taille et fortifié, sert de logement à l'empereur séculier, lorsqu'il vient visiter le Daïri.

C'est ici le lieu de faire connoître ce souverain ecclésiastique, et les diverses sectes ou religions du Japon.

Originairement les Daïris réunissoient les puissances spirituelle et temporelle ; ils jouirent paisiblement de l'une et de l'autre jusque vers le milieu du douzième siècle de notre ère. A cette époque, le Daïri alors régnant fut obligé de confier le commandement de l'armée à un général habile, pour appaiser les troubles qui s'étoient élevés dans l'empire. Ce général, pour prix du succès de ses armes, retint une partie du pouvoir qui lui avoit été

délégué ; et sur la fin du seizième siècle, le fils d'un paysan, élevé par son mérite à la dignité de général, envahit entièrement ce pouvoir ; et sous le nom de *Cubo-Sama*, devint le véritable souverain du Japon, en ne laissant au Daïri d'autorité que dans les matières ecclésiastiques, avec une grande considération. Elle étoit portée au point que chaque année, à certaine époque, le Cubo-Sama étoit obligé de venir lui rendre ses hommages en personne, ou de lui envoyer une ambassade avec des présens : mais il s'est délivré de cette servitude, et ne visite plus le Daïri que quand il lui plaît.

Dès que le trône ecclésiastique est devenu vacant, la cour ecclésiastique y élève celui qu'elle juge être l'héritier présomptif, sans distinction d'âge ni de sexe. On y a souvent placé des princes encore mineurs, ou de jeunes princesses qui n'étoient pas encore mariées : quelquefois la veuve du Daïri a succédé à son époux. S'il y a plusieurs prétendans au trône, on concilie leurs différends en les faisant régner successivement un certain nombre d'années. D'autres fois, le Daïri lègue la couronne à plusieurs de ses enfans, pour la posséder aussi successivement.

L'empereur séculier, le Cubo-Sama, fournit au Daïri les subsides nécessaires pour l'entretien de sa personne et de sa cour : il lui assigne, pour cet effet, les revenus de la ville de Meaco et de ses dépendances. Comme ces revenus sont insuffisans, le surplus est pris sur les trésors du Cubo ; mais le subside et cet excédent, qui est payé avec assez de négligence, ne permettent plus, par leur exiguité, au Daïri d'avoir la même représentation que lorsqu'il avoit en sa disposition tous les revenus de l'Etat. Lui et sa cour n'ont pas renoncé pour cela à leur ancienne magnificence ; et cette cour, dit Kæmpfer, est remarquable par la splendide indigence qui y règne. Ce sont sur-tout les grands qui se ruinent pour la soutenir avec un certain éclat, et les officiers subalternes sont forcés, pour subsister, de se livrer à des travaux manuels. Le

Daïri seul, malgré la modicité du revenu fixe qui lui est assigné, tient encore un grand état. Outre que ce revenu est entièrement à sa disposition, la prérogative que l'empereur séculier lui a laissée d'accorder des titres honorables aux grands seigneurs de l'empire, à leurs femmes, à leurs enfans, fait rentrer dans son épargne des sommes très-considérables. Conformément à l'usage observé par ses prédécesseurs, il prend douze femmes, et accorde le titre d'impératrice à celle qui devient mère du prince ou de la princesse héréditaire. Les cérémonies qui ont lieu lors de son mariage, à l'accouchement de l'impératrice, au choix d'une nourrice pour l'héritier de la couronne, sont d'une pompe, d'une magnificence qui étonnent l'imagination. L'intérieur de son palais offre le luxe le plus recherché, et presque égal à celui qui régnoit dans cette cour avant que le Daïri eût perdu son autorité civile. Ce palais est uniquement destiné à loger le Daïri et l'impératrice : ses autres épouses habitent des palais attenant : à quelque distance, sont ceux des différens seigneurs de la cour.

Les honneurs qu'on rend au Daïri, sont une espèce de culte religieux, propre à donner l'idée d'un personnage sacré. Il observe soigneusement de l'entretenir par l'étiquette sévère à laquelle il soumet tous ceux qui l'entourent. Il croiroit, dit Kæmpfer, déroger à sa dignité, ou plutôt à sa sainteté, s'il touchoit du pied la terre. Quand il veut aller quelque part, il faut que des hommes le portent sur leurs épaules. Rarement sort-il de son palais, pour ne pas exposer sa personne sacrée au grand air. La sainteté de toutes les parties de son corps est réputée telle, que lui-même n'ose se couper ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Ce n'est que par une espèce de surprise qu'on le délivre dans la nuit de ces superfluités incommodes. Toute la vaisselle et les autres ustensiles dont il s'est servi, sont brisés aussi-tôt qu'il en a fait usage, parce qu'on est dans l'opinion que la gorge et la bouche d'un laïc s'enfleroient, s'enflammeroient même, du moment qu'il oseroit

se servir de cette vaisselle, de ces ustensiles. Il en est de même pour les vêtemens que le Daïri a portés.

Le Cubo-Sama entretient à la cour du Daïri, un gouverneur et une garde, beaucoup moins pour la sûreté de ce prince, que pour assurer la tranquillité de l'empire, qui pourroit être compromise par les idées d'indépendance qui se réveilleroient chez le Daïri, ou qu'on seroit porté à lui inspirer, sans cette précaution politique.

Tous les ecclésiastiques de la cour sont distingués des séculiers par un vêtement particulier : leurs femmes le sont également. L'habillement de celles du Daïri est d'une telle richesse, qu'il en est incommode.

L'étude des sciences et l'application aux arts, sont le principal amusement de la cour ecclésiastique. La seule science qui soit encore cultivée avec un peu de succès, c'est la géométrie; elle sert à mesurer les terres, à dresser les cartes géographiques et topographiques, qu'il est sévèrement défendu de laisser sortir du pays. Les Japonais sont peu avancés dans d'autres genres. Non-seulement plusieurs d'entre les courtisans, mais même plusieurs personnes du sexe se sont distingués dans la poésie et dans l'histoire. Les almanachs se faisoient autrefois à la cour : du temps de Kæmpfer, c'étoit un savant de Meaco qui les dressoit, mais une commission étoit chargée de les revoir. Les Japonais ont plusieurs ères, plusieurs périodes, dont Kmæpfer a donné le curieux détail. Les almanachs s'impriment dans un lieu réputé sacré. L'art typographique a fait peu de progrès au Japon : comme à la Chine, on n'imprime que sur des planches en relief, et l'extrême finesse du papier oblige de n'imprimer que d'un seul côté.

Les divertissemens proprement dits de la cour du Daïri, sont, pour les jeunes gens de qualité, la musique, l'équitation, les courses de chevaux, la danse, l'escrime, la paulme, et plusieurs autres exercices. La musique est très-cultivée, et les femmes, en particulier, jouent avec délicatesse de toutes sortes d'instrumens du pays, qui dans

d'autres mains ne font que du bruit. Kæmpfer n'a pas été à portée de s'assurer si l'on représentoit des tragédies et des comédies à cette cour, mais il est porté à le croire, d'après le goût effréné qu'il reconnoît chez les Japonais pour les spectacles théâtrals.

La religion des Japonais renferme un grand nombre de sectes, dont Kæmpfer a fait l'énumération. Quoiqu'elles soient toutes tolérées, les trois qui sont le plus dominantes, sont celles de *Sinto*, de *Budso* et de *Siuto*. Dans la première, on reconnoît un Être suprême, dont le séjour est au plus haut des cieux. Les sintoïstes le croyent trop supérieur aux mortels pour prendre intérêt à leurs hommages. Quoiqu'ils soient dans l'usage de prononcer en son nom les sermens les plus sacrés, ils ne lui rendent aucun culte, mais ils invoquent des dieux inférieurs qu'ils supposent chargés de présider aux élémens : il ne paroît pas qu'ils aient des idées bien claires de l'immortalité de l'ame, d'un état futur, d'une juste rétribution de récompenses pour la vertu, et de châtimens pour le crime. Du reste, ils n'approchent des temples qu'avec beaucoup de respect : ils s'en interdisent l'entrée lorsqu'ils se croyent souillés, et ne s'y présentent qu'après s'être bien purifiés.

La doctrine des *Budzsoïstes* est à-peu-près la même que celle des adorateurs de Foë dans la Chine.

Le *Siuto* est la doctrine et la manière de vivre des moralistes et des philosophes du pays : cette doctrine se rapproche beaucoup de celle de Confucius ou de Confutzée dans la Chine.

Le Japon renferme divers ordres religieux : on y remarque celui qui est entièrement composé d'individus affligés de la cécité : il est répandu dans tout l'empire. L'ordre des religieux de la montagne, dont la fondation remonte à plus de douze cents ans, a son général résident à Meaco : c'est lui qui nomme à toutes les dignités de cet ordre. On est étonné de trouver au Japon, comme dans les pays catholiques, des religieuses. La multiplicité des

temples est en raison de celle de tant de sectes religieuses et de tant de monastères d'hommes et de femmes.

L'esprit de tolérance qui laisse subsister au Japon un si grand nombre de sectes, s'étoit étendu jusqu'à une religion étrangère, telle que le christianisme, qui y avoit fait, comme on sait, les plus rapides progrès. Les motifs qu'ont eu les Japonais de la proscrire leur paroissent si impérieux, qu'ils emploient les précautions les plus sévères pour empêcher qu'elle ne s'introduise de nouveau dans leur pays. Elles n'ont lieu néanmoins qu'à Nangasaki, dans le ressort d'Omara, et dans la province de Bango, où la religion chrétienne s'étoit le plus répandue.

Après qu'on y a fait la liste de tous les habitans de chaque rue, dans les villes, bourgs et villages, ce qui a lieu ordinairement vers la fin de l'année, on procède, à commencer du second jour du premier mois, à ce qu'on appelle le *jéfumi* : c'est l'action de fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ attaché à la croix, celle de la Vierge, celle même de quelques saints. Cet acte se fait en présence du chef de chaque rue, de ses commis, du greffier, du messager de la rue, et de deux hommes du guet qui portent les images objets de ce foulement. Ces images, d'environ un pied de long, faites de cuivre jaune, sont gardées dans une boîte, pour l'usage qui vient d'être indiqué. Les enfans même ne sont pas affranchis de cette police. Ceux qui ne peuvent pas encore marcher, sont soutenus par leurs mères, qui leur font toucher les images avec leurs pieds. La liste de ceux qui ont été appelés pour les fouler, et qui est grossie par les officiers eux-mêmes, étant épuisée, ces officiers y apposent leur sceau, et l'envoyent au gouverneur pour leur décharge.

Cette mesure de sûreté, au surplus, ne s'étend pas aux Hollandais, comme leurs ennemis avoient affecté de le répandre en Europe : elle ne frappe que sur les Japonais.

Kæmpfer ne nous a point fait connoître de quelle manière, au Japon, s'administre la justice en matière civile ·

voici les notions qu'il nous a données sur leur justice criminelle.

« Aucun crime, dit-il, n'est puni au Japon par des » amendes ou des peines pécuniaires ; car en ce cas, » disent les Japonais, les riches pourroient commettre » tous les crimes qu'ils voudroient, du moment qu'ils » pourroient se racheter de la peine avec de l'argent : » chose absurde, selon eux, et qui ne s'accorde point avec » les règles de la raison et de la justice. Ils ne connoissent » que les punitions corporelles, la mort, la prison, le » bannissement, la confiscation des patrimoines, la pri- » vation des charges et choses semblables. Ils ont plusieurs » manières de mettre leurs criminels à la torture, et de » les obliger d'avouer leurs crimes. Lorsque ces criminels » sont condamnés à mort, après leur conviction, ils sont » décapités ou attachés à une croix, selon la nature et » l'atrocité du crime pour lequel on les exécute. On inflige » souvent ces punitions et d'autres, sur des personnes qui » n'en sont point coupables, et qui souffrent pour les crimes » et les malversations d'autrui. Quelque légers que soient » ces crimes, on condamne à des prisons perpétuelles, » au bannissement de la ville ou du pays, avec la confis- » cation du patrimoine et la privation des emplois. Per- » sonne ne peut se flatter d'être à couvert de ces infor- » tunes, parce qu'on est souvent puni même pour les » crimes d'autrui, et qu'on peut en commettre par simple » inadvertance : ainsi les officiers des rues sont obligés de » souffrir la peine pour les crimes des chefs de famille » qui demeurent dans le district qu'on leur a confié : les » chefs de famille sont punis pour les crimes de leurs » domestiques et de leurs locataires ; les maîtres pour » ceux de leurs valets et de leurs servantes ; les enfans » pour ceux de leurs père et mère ; une compagnie pour » ceux de chacun de ses membres, et enfin les voisins » pour les crimes l'un de l'autre. A la vérité, en condam- » nant à telles ou telles peines, on a beaucoup d'égards » à la nature du crime, à la condition de la personne qui

» l'a commis, et à la portion de la peine qu'un chacun » doit supporter en qualité de supérieur, de parent ou » de voisin ».

Malgré ces dernières modifications, les détails qui précèdent confirment bien ce qu'a dit Montesquieu de l'atrocité des loix du Japon, soit pour la rigueur des peines, soit pour la manière arbitraire de les infliger. Ce que je vais ajouter, d'après Kæmpfer, justifie également ce que Montesquieu a avancé sur l'atrocité du caractère des Japonais. Non-seulement, comme Kæmpfer en fut témoin, les criminels font parade d'un sang-froid imperturbable lors de leurs supplices, mais, comme on le lui a assuré, les jeunes gens, après les exécutions, font des épreuves de leur adresse et de la finesse du tranchant de leurs sabres sur les cadavres des criminels, en les hachant en petites pièces, grandes à peine comme le pouce, qu'ils laissent ensuite ensevelir.

Chez une nation où les peines sont si atroces, le crime d'adultère est puni fort légèrement. On se contente de raser publiquement la femme qui s'en est rendue coupable. Il est remarquable que cette peine est la même qui, d'après le droit romain, s'infligeoit chez nous aux femmes adultères.

On devoit attendre de Kæmpfer, médecin de profession, et comme tel attaché à l'ambassade, des notions intéressantes sur les maladies particulières au Japon, et sur la manière de les traiter : aussi est-il entré à cet égard dans des détails très-curieux, particulièrement sur une espèce de colique qu'on ne peut guérir que par une piqûre faite avec une certaine aiguille, et sur l'application du caustique appelé *moxa*, pour la cure d'un grand nombre d'autres maladies. On doit peut-être à la description qu'il en a faite, l'adoption de ce remède en Europe, où il a obtenu quelquefois beaucoup de succès.

Les Japonais ne font activement aucun commerce extérieur. Ce qui des productions de leurs îles s'exporte au-dehors, et dont l'énumération seroit ici superflue, d'après

les notions que j'en ai précédemment données, est enlevé par les Chinois et les Hollandais. Le commerce intérieur, au contraire, est très-actif. Le grand nombre de rivières dont le Japon est arrosé, facilitent singulièrement ce commerce, qui se fait aussi sur mer d'île en île par la voie du cabotage : on conçoit par-là que les connoissances des Japonais en matière de navigation maritime, sont très-bornées.

La bonne police des postes, établies à la distance d'un mille et demi seulement l'une de l'autre, et qui fournissent à des prix réglés des porteurs, des valets, des chevaux, et tout ce dont on peut avoir besoin pour poursuivre son voyage avec diligence ; la multiplicité des hôtelleries, où se trouvent, suivant le rang ou la fortune des voyageurs, toutes les commodités et les ressources qu'ils peuvent desirer, facilitent singulièrement les communications dans l'intérieur.

Histoire du Japon, où l'on trouve tout ce qu'on peut apprendre de la nature et des productions du pays, du caractère et des coutumes de ses habitans, du gouvernement et du commerce, des révolutions arrivées dans l'empire et la religion, et l'examen de tous les auteurs qui ont écrit sur le même sujet, par le P. *Charlevoix*, jésuite : ouvrage enrichi de cartes, plans et figures en taille-douce. Paris, 1736, 3 vol. in-4°.

—La même, *ibid.* 1736, 6 vol. in-12.

—La même, revue, corrigée, augmentée et mise dans un meilleur ordre. Paris, Giffard, 1754, 6 vol. in-12.

—La même, *ibid.* 9 vol. in-12.

Pour cet ouvrage, le P. Charlevoix s'est beaucoup aidé, non-seulement de l'Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de Kæmpfer, mais encore des Mélanges physiques,

politiques et médicaux de cet excellent observateur, dont j'ai donné la notice. On ne peut que lui savoir gré d'avoir puisé dans de si bonnes sources. Ses laborieuses recherches nous ont même procuré quelques notions nouvelles qu'il a empruntées d'ouvrages moins connus ; mais il s'est excessivement étendu sur l'histoire ecclésiastique du Japon ; et l'on ne s'apperçoit que trop qu'il a mis à contribution toutes les relations des missionnaires, dont il a donné une très-ample notice. Les notions nouvelles qu'il nous a procurées, frappent principalement sur la manière dont s'administre la justice civile au Japon, sur le caractère moral des Japonais, sur les derniers momens et l'exécution des criminels.

Il y a peu de loix au Japon ; c'est communément l'officier public que les gouverneurs des provinces ou des grandes villes ont préposé au maintien de la police, qui prononce définitivement, sans aucun recours à un tribunal supérieur, dans toutes les affaires qui intéressent l'ordre public. Elles peuvent néanmoins être portées d'abord au conseil d'Etat, où l'on juge conformément au texte du petit nombre de loix, aux arrêts imprimés, aux ordonnances de l'empereur, à l'avis des jurisconsultes.

Quant aux différends qui surviennent entrep articuliers, et où l'Etat n'est point intéressé, ils se terminent plus souvent par la médiation d'arbitres choisis de part et d'autre, que par les formes judiciaires. Ces formes d'ailleurs ne sont ni longues, ni embarrassées de procédures. Le juge décide promptement, et ne suit point d'autre règle que celle du bon sens. Il est rare que les parties réclament contre ces jugemens rendus d'une manière si expéditive. La sévérité du gouvernement, qui ne laisseroit pas impunie une injustice manifeste, ni encore moins l'oppression des foibles ; la vigilance active des surveillans de l'empereur, qui éclairent la conduite des magistrats ; enfin le caractère de la nation, assez raisonnable pour se rendre justice, mais trop fière pour se laisser opprimer, et qui parleroit même assez haut pour se faire entendre jusqu'au

trône ; tout cela prévient la plus grande partie des inconvéniens qu'on pourroit craindre d'une forme de justice si expéditive et si despotique, et assure la prompte et paisible exécution des jugemens rendus en matière civile.

Quelque favorables que soient en général les jésuites au peuple chinois, le P. Charlevoix, dans le parallèle qu'il fait de ce peuple avec celui du Japon, donne la plus haute préférence à la nation japonaise pour le caractère moral.

Après avoir dépeint les Chinois comme très-enclins à la fourberie, au mensonge, à l'usure et au larcin, ce qu'il généralise trop sans doute, puisqu'il restreint ensuite cette imputation à la classe des marchands, il oppose à ces traits si déprimans, le portrait le plus flatteur des Japonais.

Ce peuple, dit-il, est franc, sincère, bon ami, fidèle jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, tellement désintéressé, qu'il regarde le commerce comme une profession vile. Ce dernier coup de pinceau ne sera pas regardé comme un éloge, quoique le P. Charlevoix ajoute emphatiquement qu'il n'y a point de peuple policé qui soit généralement plus pauvre, mais de cette pauvreté que produit l'indépendance, que la vertu rend respectable, et qui eleva si fort les premiers Romains au-dessus des autres hommes. On ne trouve chez le commun des Japonais, continue l'auteur, que l'absolu nécessaire ; mais tout y est d'une propreté qui charme ; et leur visage respire un contentement parfait, et un souverain mépris de tout ce qui est superflu. Cette pauvreté du commun des Japonais prend sa source dans une monstrueuse inégalité quant à la distribution des biens de la fortune. Cette inégalité paroît admirable au P. Charlevoix ; car en convenant que toutes les richesses sont entre les mains des princes et des grands, il observe qu'ils savent s'en faire honneur, que la magnificence ne va nulle part plus loin, et qu'on ne trouvera peut-être rien dans l'histoire des plus opulentes monarchies, qui soit au-dessus de ce qu'on voit en ce genre au Japon. Ce qu'il y a de plus consolant pour le peuple, suivant le P. Charlevoix, c'est qu'il voit tout cela

sans envie. Il s'en dédommage au reste, à ce qu'il a paru à cet auteur, par la haute idée qu'il a de sa dignité d'homme. Le point d'honneur est également vif dans toutes les conditions : un homme de la lie du peuple se tiendra offensé d'une parole peu mesurée que lui aura adressée un seigneur, et se croira en droit de lui en marquer son ressentiment ; d'où il arrive que chacun est sur ses gardes, et que tous se respectent mutuellement. La grandeur d'ame, d'ailleurs, la noblesse des sentimens, le zèle pour la patrie, le mépris de la vie, une certaine audace dont les Japonais portent l'empreinte sur leur visage, n'appartiennent point exclusivement à ceux qu'un sang illustre distingue des autres : il n'est ni âge, ni sexe, ni état qui n'en fournisse des exemples : le P. Charlevoix en cite deux, dont l'un fait voir à quelle résolution héroïque une femme, dans le Japon, peut se porter pour conserver la fidélité qu'elle croit devoir à la mémoire de son mari. Les droits de l'amitié, dit-il, ne sont pas moins sacrés dans ce pays que ceux de l'amour conjugal. Il n'est point de péril auquel un Japonais ne s'expose pour défendre ou servir son ami. Les tortures les plus cruelles ne parviennent jamais à obtenir d'un criminel qu'il déclare ses complices. Si un inconnu se jette entre les bras de quelqu'un, et le prie de lui conserver l'honneur ou la vie, celui-ci emploiera jusqu'aux dernières ressources de sa fortune, jusqu'à la dernière goutte de son sang, sans s'embarrasser des suites, ni de ce que peuvent devenir après sa mort sa femme et ses enfans. Est-ce un éloge pour les Japonais de porter si loin le fanatisme de l'amitié, pour gens qui leur sont quelquefois inconnus ? c'est ce qui pourroit paroître tout au moins douteux à d'autres qu'au P. Charlevoix. Les manières des Japonais, le tour de leur esprit, un certain air de franchise et de bonne-foi, les rendent bien plus propres à la société que les Chinois, et les rapprochent bien davantage des nations les plus polies de l'Europe.

En cherchant à disculper le Japonais du reproche de férocité que lui ont fait plusieurs voyageurs, le P. Charle-

voix observe que si un Japonais se tue pour éviter de périr de la main du bourreau, c'est qu'il regarde comme une grace la permission, qu'on n'accorde communément qu'aux grands, d'être lui-même l'exécuteur du jugement capital qu'on a rendu contre lui, parce qu'alors sa mort n'a rien d'infamant, ni pour lui, ni pour sa famille. S'il en fait autant lorsqu'il a reçu un affront, c'est que, suivant le préjugé de sa nation, il ne peut y survivre sans être déshonoré. C'est ce préjugé, fondé sur le principe dans lequel tout Japonais est élevé, que celui qu'effraye la mort, ne mérite pas de vivre, qui chez lui devient le germe de tant de vertus, et de cette valeur à laquelle rien ne résiste. A cette espèce d'apologie du suicide, le P. Charlevoix ajoute que, pour dernier trait de leur caractère, *il joindra la beauté de leur naturel à la noblesse et à l'élévation de leur cœur.* La preuve qu'il en donne immédiatement, est d'un genre vraiment remarquable. Les seigneurs, les pères, les maris, dit-il, ont droit de vie et de mort sur leurs vassaux, sur leurs enfans, sur leurs femmes. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour leurs domestiques. A la vérité, comme les maîtres répondent des fautes de leurs serviteurs, ils ont sur eux une très-grande autorité; et s'ils les tuent dans un premier mouvement de colère, ils sont absous en donnant la preuve de la faute pour laquelle ils les ont tués. Le P. Charlevoix ajoute qu'un père condamne son fils à la mort sans changer de visage, *et cependant*, dit-il assez froidement, *sans cesser d'être père.*

Le soin qu'apportent les pères et mères à l'éducation de leurs enfans, l'exactitude des prêtres à instruire le peuple des principes de la religion et de la morale, ne peuvent aller plus loin, et n'ont rien d'égal que l'amour, le respect et la soumission des enfans pour leurs parens, et la vénération des peuples pour les ministres des dieux. La religion chrétienne, ajoute le P. Charlevoix, avoit encore perfectionné des sentimens si vertueux; mais un fait consigné dans un Mémoire écrit en 1604, et dont

l'auteur avoit été témoin oculaire, prouve d'une manière convaincante qu'ils sont naturels à cette nation (1).

---

(1) Ce fait est d'une nature si extraordinaire, il suppose des sentimens si héroïques dans les membres d'une même famille, que j'ai cru devoir l'insérer ici dans les mêmes termes que l'a rendu le P. Charlevoix.

« Une femme étoit restée veuve avec trois garçons, et ne subsistoit que de leur travail. Comme ces jeunes gens ne pouvoient » pas gagner suffisamment pour entretenir toute la famille, ils » prirent, pour mettre leur mère à son aise, une étrange résolution. » On avoit publié depuis peu, que quiconque livreroit un voleur » à la justice, toucheroit une somme considérable. Les trois frères » s'accordent entre eux qu'un des trois passera pour voleur, et » que les deux autres le mèneront au juge. Ils tirent au sort pour » savoir qui sera la victime de l'amour filial, et le sort tombe sur le » plus jeune, qui se laisse lier et conduire comme un criminel. » Le magistrat l'interroge; il répond qu'il a volé: on l'envoie en » prison, et ceux qui l'ont livré, touchent la somme promise.

» Leur mère s'attendrit alors sur le danger que couroit leur frère: » ils trouvèrent moyen d'entrer dans la prison, et croyant n'être » vus de personne, ils l'embrassèrent amoureusement, et l'arrosèrent de leurs larmes. Le magistrat, qui par hasard les apperçut, » fut extrêmement surpris d'un spectacle si nouveau: il appela un » de ses gens, lui donna ordre de suivre les deux délateurs, et lui » enjoignit expressément de ne pas les perdre de vue qu'il n'eût » découvert de quoi éclaircir un fait si singulier. Le domestique » s'acquitta parfaitement de sa commission, et rapporta qu'ayant vu » ces deux jeunes gens entrer dans une maison, il s'en étoit approché, et les avoit entendus raconter à leur mère tout ce que je » viens de dire; que la pauvre femme, à ce récit, avoit jeté des » cris lamentables, et qu'elle avoit ordonné à ses enfans de reporter » l'argent qu'on leur avoit donné, en disant qu'elle aimoit mieux » mourir de faim, que de conserver sa vie au prix de celle de son » fils. Le magistrat surpris au point qu'on peut imaginer, fait venir » son prisonnier, l'interroge de nouveau sur le prétendu vol, lui » fait diverses questions à dessein de l'obliger de se couper; et n'en » pouvant venir à bout, il déclare enfin qu'il sait tout. Ensuite, » après l'avoir étroitement embrassé, il alla faire son rapport au » Cubo-Sama qui, charmé d'une action si héroïque, voulut voir

Le P. Charlevoix termine cet éloge un peu mêlé des Japonais, par les traits suivans : « Le peuple est vertueux » par sentiment, et naturellement religieux. Il aime la » vérité, dit-il, et y trouve sa condamnation : il veut sin- » cèrement être instruit de ses obligations et de ses défauts ; » et l'on assure que tous les gens de qualité ont chez eux » un domestique de confiance, dont l'unique soin est de » les avertir de leurs fautes. Enfin ce peuple a en horreur » la mauvaise foi, *et le mensonge le plus léger est puni de* » *mort au Japon* ».

Ce dernier trait confirme bien encore le jugement qu'a porté Montesquieu sur l'extrême sévérité des loix du Japon. Ce qu'après un éloge si prolongé du caractère moral des Japonais, le P. Charlevoix ajoute, avec une brièveté extrême, sur quelques taches qui défigurent ce caractère, est bien suffisant aussi pour justifier ce que le même écrivain a pensé de l'impuissance des loix du Japon pour réprimer les excès auxquels se livrent ses habitans.

« Cette nation, dit-il, est altière, vindicative à l'excès,

» les trois frères, les combla de caresses, assigna au plus jeune » quinze cents écus de rente, et cinq cents à chacun des deux » autres ».

Quelques invraisemblances pourroient jeter des doutes sur l'authenticité de cette anecdote, s'il s'agissoit d'un fait arrivé dans notre Europe. On s'étonneroit que le magistrat se fût trouvé à portée de voir ce qui se passoit dans la prison, où, suivant nos mœurs, il n'entre communément que les guichetiers ; que sur la simple confession d'un vol si vaguement articulé, le prétendu coupable eût été livré à la justice ; que le magistrat n'eût pris aucunes informations sur les délateurs, dont la qualité de frères du prévenu, judiciairement reconnue, auroit nécessairement amené des explications propres à éclaircir sa justice ; que son domestique enfin eût si facilement pénétré dans l'appartement de la mère, au point d'entendre les communications que lui faisoient ses deux fils. Mais encore une fois, nous sommes trop peu instruits des usages et des mœurs du Japon, pour suspecter la narration de l'auteur du Mémoire, sur le fondement de ces invraisemblances apparentes.

» pleine de défiance et d'ombrage ; et malgré sa vie dure » et son caractère sauvage, elle porte la dissolution plus » loin qu'aucune autre peut-être ».

Le caractère altier des Japonais se prononce sur-tout chez les criminels. Les arrêts de mort, dit le P. Charlevoix, ne sont pas toujours reçus avec autant de soumission que les jugemens en matière civile. Il n'est pas même aisé de se saisir d'un criminel qui a eu le temps de prendre ses mesures ; et il y a bien du sang répandu avant qu'on puisse mettre la main sur un homme qui a pris le parti de se défendre ; mais comme il ne peut pas éviter de périr, s'il persiste ainsi à se défendre ; qu'il court même presque toujours le risque d'être brûlé vif dans sa maison avec toute sa famille ; que par sa rébellion, il attire avec lui dans l'abîme où il se précipite, tous ceux qui lui appartiennent; qu'enfin l'opinion publique a attaché une sorte d'infamie à cette résistance, qui décèle un attachement excessif pour la vie, déshonorant pour un Japonais; ceux qui se piquent de courage, et qui ne veulent point périr par la main du bourreau, se fendent le ventre dès qu'ils sont condamnés à mort ou craignent de l'être. Quelques-uns en reçoivent l'ordre du prince; et c'est le supplice ordinaire des grands, sur-tout pour les crimes d'Etat, lorsqu'on ne veut pas les traiter avec la dernière rigueur. Quelquefois néanmoins la décapitation est pour eux la peine capitale. Alors, quand on veut favoriser le coupable, on permet à son plus proche parent de l'exécuter dans son propre logement. Cette exécution, qui n'a rien de déshonorant pour celui qui s'en rend l'instrument, déshonore moins aussi celui qui en est l'objet. Mais comme il y a toujours une certaine honte attachée à la mort qu'on reçoit de la main d'un autre, la plupart demandent la permission de se fendre le ventre. Quand un criminel l'a reçue, ou qu'il est résolu à le faire de son chef, il demande que sa famille et ses amis se rassemblent autour de lui, se pare de ce qu'il a de plus précieux, et discourt éloquemment sur la situation où il se trouve. Aussi-tôt qu'il a ter-

miné, il se découvre le ventre de l'air le plus satisfait, et s'y fait une ouverture en croix. Quelque odieux que soit le crime qu'un homme ait commis, ce genre de mort en efface entièrement l'opprobre; on ne parle plus du criminel que comme d'un brave. Sa famille n'est entachée ni par son crime, ni par son supplice, et elle ne peut pas être dépouillée de ses biens.

Les genres de supplices affectés aux criminels des dernières classes du peuple, ont un caractère atroce de cruauté: ce sont la croix et le feu. Quelquefois néanmoins on y substitue la simple décapitation. Le P. Charlevoix paroît avoir emprunté une partie des couleurs dont il dépeint les Japonais, du portrait qu'en a tracé *saint François Xavier*, et qui se trouve dans l'ouvrage intitulé: *Rerum à Societate Jesu in Oriente gestarum ad annum usque 1568 commentarius. Dilingue 1574.* Comme cet ouvrage n'est pas fort commun, j'ai pensé qu'on verroit ici avec quelque intérêt ce portrait, dont l'auteur avoit résidé long-temps au Japon.

« Les Japonais, autant que j'ai pu en juger, dit S. Fran» çois-Xavier, surpassent en vertu et en probité toutes les » autres nations découvertes jusqu'ici. Ils sont d'une hu» meur douce (1), ennemis des fourberies, passionnés » pour les honneurs qu'ils préfèrent à tout. L'indigence » est très-commune parmi eux, mais nullement désho» norante, quoiqu'ils la supportent avec peine. Les grands » n'en sont pas moins respectés par le peuple; et le plus » pauvre d'entre eux peut, sans dot, obtenir en mariage » une roturière, tant ils préfèrent les dignités aux richesses. » Ils se traitent respectueusement avec beaucoup d'égards, » estiment infiniment le métier des armes. A peine ont-ils » atteint l'âge de quatorze ans, qu'on les voit s'exercer à » manier l'épée et le poignard. Ils n'endurent aucun geste » ni aucun propos offensant. Tempérés dans le manger,

(1) Ceci ne s'accorde guère avec cette humeur altière que le P. Charlevoix attribue aux Japonais.

» ils le sont moins dans la boisson. Faute de connoître » l'usage du raisin, ils font un vin (du *sakki*) avec du riz. » Ils n'aiment ni les dés, ni aucun jeu intéressé, persua- » dés, comme ils le sont, qu'il est honteux de se livrer à » des passe-temps qui nous inspirent des idées de rapacité. » Je ne me rappelle point, ajoute S. François-Xavier, » d'avoir vu dans les pays chrétiens ou barbares, aucune » nation qui ait autant d'aversion pour le vol ».

HISTOIRE détaillée de l'empire du Japon, par Jwan God. *Reichel :* (en russe) *Jwana God. Reichel Kratkaja Istorija o Japonskom ghosudarstwie iz destowiern iich iswiesty sobrannaia.* Moscou, 1723, in-8°.

C'est une compilation des ouvrages de Kæmpfer et autres, sur le Japon.

OBSERVATIONS critiques et philosophiques sur le Japon et les Japonais. Amsterdam, 1780, in-8°.

— Les mêmes (en allemand). Breslaw, 1782, in-8°.

MEMOIRE sur la Nation Japonaise, par K. P. *Thunberg*, lu à l'académie des sciences de Stockholm : (en suédois) *Tal om Japanska Nationen, hallet fær K. Vet. Acad. af K. P. Thunberg.* Stockholm. 1784, in-8°.

VOYAGE par l'Europe, l'Asie et l'Afrique, pendant les années de 1770 à 1779, par K. P. *Thunberg :* (en suédois) *Reise uti Europa, Asia, Africa, forrättad i aaren 1770 à 1779, af K. P. Thunberg.* Upsal, 1788 à 1793, 4 vol. in-8°.

Ce Voyage a été d'abord traduit en anglais sous le titre suivant :

VOYAGE en Europe, Afrique et Asie, par *Thun-*

berg : (en anglais) *Travels in Europa, Africa and Asia, by Thunberg.* Londres, 1794, 4 vol. in-8°.

Il l'a été depuis en français sous le titre suivant :

VOYAGES de K. P. *Thunberg* au Japon, par le cap de Bonne-Espérance, les îles de la Sonde, etc.... traduits, corrigés et augmentés de notes considérables sur la religion, le gouvernement, le commerce, l'industrie et les langues de ces différentes contrées, particulièrement sur les Javans et les Malais, par L. Langlès, et revus, quant à la partie d'histoire naturelle, par J. B. Lamarck, avec plusieurs planches. Paris, Dandré, an IV — 1796, 2 vol. in-4°.

— La même, *ibid.* avec plusieurs planches, 1796, 4 vol. in-8°.

C'est principalement sur le Japon, comme je l'ai précédemment observé, que roule cette relation : c'est par cette considération que je la place ici, sans avoir égard au titre qu'elle porte dans l'original, et qui a été judicieusement réformé dans la traduction française.

« Malgré les vastes et nombreuses recherches de Kæmpfer, dit M. Langlès, il étoit encore possible de recueillir » quelques notes intéressantes après cet infatigable et sa- » vant voyageur, et l'on en conviendra, en lisant dans » l'ouvrage de M. Thunberg la nomenclature des empe- » reurs ecclésiastiques et civils, ses observations météoro- » logiques, et ses notices sur les trois règnes de la nature.

» Le commerce sur-tout a fixé son attention.... Le prin- » cipal but de M. Thunberg, dans ses voyages, étoit de » rassembler des végétaux exotiques, et de faire des » recherches dans les trois règnes. L'histoire naturelle » forme donc une partie très-importante de cet ouvrage, » et méritoit une attention toute particulière : il suffit de » nommer le savant (M. Lamarck) à qui elle a été confiée,

» dans cette édition, pour garantir l'exactitude de la no-» menclature ».

En ce qui concerne le propre travail de M. Langlès, il se contente d'observer que le désordre et les répétitions du texte original l'ont obligé, dans sa traduction, de classer les matières, et d'établir des liaisons de parties et de chapitres; et qu'en abrégeant les discussions théologiques et cosmogoniques, il a jeté dans l'ouvrage des recherches sur les îles de la Sonde, et un vocabulaire de l'ancien malais; mais il a la modestie de ne point parler des excellentes notes cursives qu'il a répandues par-tout, et de la curieuse notice qu'il a placée à la fin de l'ouvrage.

Je vais extraire de la relation de Thunberg, celles de ses observations qui touchent à des objets sur lesquels Kæmpfer n'a pas spécialement arrêté son attention, ou sur lesquels il ne s'est que légèrement étendu. J'excepterai néanmoins de cet extrait les recherches historiques et chronologiques, étrangères à l'objet de mon ouvrage, et les observations météorologiques que je ne pourrois que copier. J'abrégerai même beaucoup les notices sur les trois règnes de la nature, quoiqu'elles occupent une place si importante dans le Voyage. Les naturalistes doivent les y chercher en entier.

Les observations de Thunberg étrangères à ces objets, embrassent quelques considérations nouvelles sur le caractère physique et moral des Japonais; des détails intéressans sur plusieurs de leurs usages, leur vie domestique, leurs fêtes, leurs amusemens publics et privés; des particularités curieuses sur leurs courtisanes; des notions plus authentiques que celles du P. Charlevoix (1), sur la forme de

(1) Cet écrivain les a empruntées de l'ouvrage justement décrié, intitulé *Ambassade mémorable de la Compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies*, dont j'ai donné précédemment la notice. Il a eu l'attention, à la vérité, d'avertir qu'elle n'a pas la réputation d'être une source bien pure, et que son auteur, sur les faits dont il s'agit, se contredit d'une page à l'autre. Cependant, pour ne

leurs mariages, leurs obsèques, leurs deuils, l'éducation de leurs enfans; un tableau rapide de leurs progrès dans l'agriculture, les arts mécaniques, les manufactures, la navigation, le commerce; des éclaircissemens sur leur langue, avec une notice de quelques ouvrages publiés dans cet idiôme; l'apperçu de leurs progrès dans les sciences physiques, mathématiques, morales, et dans les arts libéraux; enfin un coup-d'œil sur la zoologie et la minéralogie du pays.

Ce fut à Batavia que Thunberg s'embarqua pour le Japon, sur l'un des deux vaisseaux que la compagnie des Indes hollandaise y envoie tous les ans. Le séjour de dix-huit mois qu'il y a fait, lui a suffi pour y recueillir les notions que je viens d'énoncer.

Le caractère physique des Japonais a été tracé par Thunberg en peu de lignes. Ils sont généralement, dit-il, bien faits, alertes, dispos, forts, musculeux. Cependant ils ne pourroient pas lutter avec les habitans du nord de l'Europe. Les hommes sont d'une taille ordinaire, d'un embonpoint raisonnable : le voyageur en a vu même plusieurs d'une assez vaste corpulence. Leur teint, fort varié, est tantôt basané et cuivré, tantôt brun et même bleu. Les habitans de la campagne, qui ne se couvrent pas en été la partie supérieure du corps, sont très-hâlés; mais les femmes d'une condition aisée, qui ne sortent presque jamais sans voile, ne le cèdent pas, pour la blancheur, à nos plus belles Européennes.

Ainsi que les Chinois, les Japonais ont les yeux d'une configuration toute particulière. Au lieu de former un ovale plus ou moins arrondi, comme ceux des autres peuples, ces yeux sont oblongs, très-enfoncés, toujours cli-

---

rien omettre de ce qu'il a pu recueillir sur les usages des Japonais, le P. Charlevoix a cru devoir insérer dans son Histoire du Japon, *ce qu'a écrit sur l'article des mariages nommément*, le rédacteur de l'Ambassade mémorable, auquel, dit fort ingénument ce religieux, *on donnera telle créance qu'on voudra*.

gnotans, avec une prunelle brune ou plutôt noire, et un sourcil très-haut. Un autre caractère qu'on remarque dans le même organe, c'est que la fontaine de l'œil, chez les Japonais, n'est pas ronde comme chez les autres hommes, mais étranglée et pointue, ce qui rend leur regard perçant. Ils ont la tête grosse et emmanchée sur un col très-court. Leurs cheveux sont noirs, épais et même luisans, à cause de l'huile dont ils les arrosent. Leur nez, quoiqu'aplati, est gros et épatté.

Le caractère moral des Japonais a paru à Thunberg moins original que celui de leur physionomie : c'est, comme celui de tous les autres peuples, un mélange de bonnes et de mauvaises qualités. Cependant il juge au total, que les premières l'emportent sur les autres. Ils allient, dit-il, l'esprit à la prudence, la docilité à l'amour de la justice et à une certaine indépendance. Actifs, sobres, économes, loyaux et pleins de courage, ils rachètent par ces qualités et ces vertus, la superstition, l'orgueil et la méfiance souvent bien fondée qu'on pourroit leur reprocher.

La nation japonaise, continue Thunberg, a constamment déployé, dans toutes ses entreprises, beaucoup de fermeté, et autant d'intelligence qu'il est possible d'en avoir, avec des sciences au berceau. La forme de leur gouvernement, leur manière de se conduire avec les étrangers, leurs arts, la culture de leurs terres, l'abondance qui règne dans le royaume, prouvent à-la-fois leur esprit, leur fermeté et leur courage. Ils ne sont pas même étrangers aux idées de liberté (1). Ce qui le prouve bien, c'est leur horreur pour le commerce des esclaves. Le despotisme auquel ils sont soumis, n'exclut pas le droit où ils se maintiennent, d'obtenir justice du gouvernement. Tous

(2) Comment concilier cette assertion avec celle du même voyageur, qui déclare ensuite, qu'*on ne doit pas conclure de ce qu'il a dit précédemment, que les Japonais sentent la dignité de l'homme, et ont quelques notions d'égalité et de liberté.*

les Japonais d'ailleurs sont égaux devant la loi : elle protège le petit comme le grand ; elle le protège même contre l'homme puissant.

C'est au Japon sur-tout que Thunberg dit avoir trouvé cette sage et utile économie qu'on ne doit pas confondre avec l'avarice. Cette vertu est également pratiquée dans le palais de l'empereur et dans la chaumière du pauvre. Comme celui-ci sait se contenter du peu qu'il possède, l'homme opulent observe aussi de ne pas dissiper ses trésors en profusions injurieuses pour l'indigence et funestes aux mœurs (1).

Parmi les nombreux habitans du Japon, il est rare de rencontrer un mendiant, et même un indigent. Leurs desirs sont aussi bornés que leurs besoins (2). Ils n'ont aucuns de ces défauts nés de l'extrême misère, et qui l'entretiennent. Les ivrognes sont aussi rares que les mendians (3).

Thunberg déclare qu'il a eu souvent occasion d'admirer la patience et la bonté des Japonais, particulièrement envers les marchands étrangers qui ne craignoient pas d'attirer leur mépris ou leur haine par des tromperies honteuses. Malgré sa fierté naturelle, cette nation, dit-il, est pleine de douceur et de bienveillance, sensible aux moindres marques d'amitié ; mais inébranlable aux injures et aux menaces.

---

(1) Il est difficile de concilier ce témoignage, avec ce que dit le P. Charlevoix, de cette magnificence dont il fait un sujet d'éloge pour la nation japonaise, et qui nécessairement emporte l'idée de profusion.

(2) Ceci n'est point en contradiction avec ce que le P. Charlevoix affirme, de l'extrême pauvreté du commun des Japonais. Thunberg ne reconnoît point d'indigens chez un peuple qui sait vivre de rien et qui ne desire rien.

(3) On a vu que S. François-Xavier ne trouvoit pas les Japonais aussi sobres sur l'article de la boisson que Thunberg nous les représente ici.

L'extrême propreté est un des caractères qui distingue le plus les Japonais : elle brille sur leurs vêtemens, dans leurs maisons, sur leur table ; elle dédommage bien de la frugalité des mets. Tous les jours ils prennent des bains chauds : les voyageurs en trouvent de tout préparés et à bon compte dans les auberges (1).

La justice est une vertu naturelle aux Japonais. Chacun l'observe à l'égard de ses concitoyens. Le despote lui-même n'oseroit la violer envers ses voisins ; aussi n'y a-t-il point d'exemple qu'un empereur du Japon ait eu la manie des conquêtes. Le courage invincible de ce peuple, reconnu par tous les voyageurs, les leur rendroit sans doute faciles, mais ils le réservent pour le soin de leur défense. On retrouve dans leurs tribunaux les mêmes principes de justice qu'on admire dans leur conduite politique. On n'y connoît pas ces sollicitations qui, ailleurs, influencent si souvent les décisions des juges. Un coupable reconnu pour tel, ne trouve aucun appui. Il est jugé et exécuté sans égard pour sa fortune et pour son rang, et personne ne se hasarderoit à intercéder pour lui. Ce qui ajoute encore à ces avantages de la bonne administration de la justice, c'est la célérité avec laquelle on la rend.

Un dernier trait bien favorable du caractère des Japonais, c'est leur aversion pour le vol. On peut voyager dans toute l'étendue de l'empire avec une parfaite sécurité. On ne connoît point dans ce pays les voleurs de grands chemins. Les larcins même ordinaires sont tellement rares, qu'en allant à la cour, les Européens s'occupent fort peu de veiller sur leurs effets, et n'en perdent cependant aucun. Thunberg avoue néanmoins que le bas

(1) Ce goût pour la propreté, cette habitude de frugalité qui forment aussi le caractère des Hollandais, n'auroient-ils pas un peu contribué, par une sorte d'attrait qui rapproche deux peuples dont les habitudes et les mœurs ont quelque rapport, à faire tolérer au Japon la nation hollandaise, tandis que tous les autres peuples de l'Europe en sont si sévèrement exclus ?

peuple ne se fait pas scrupule de dérober du sucre et du cuivre, lorsque du port on transporte ces objets aux magasins de la factorerie hollandaise, ou des magasins au port ; mais il observe que la duplicité et les tromperies des Européens, doivent contribuer à lever les scrupules. C'est à cette même cause, et aux troubles intestins, aux guerres civiles qui ont agité si long-temps le Japon, et dont l'effet nécessaire est d'obliger chaque individu de se tenir en garde contre tout ce qui l'entoure, qu'il attribue l'esprit de soupçon et de méfiance des Japonais.

La superstition est un des traits les plus prononcés du caractère de ce peuple. Elle est universelle chez les Japonais de tout rang : c'est, suivant Thunberg, l'effet naturel du peu de progrès qu'ils ont faits dans les sciences, des principes erronés de leur religion, et des fourberies de leurs prêtres. Ce n'est pas seulement, dit-il, dans leurs vœux et dans leurs pratiques pieuses que se manifeste ce penchant à la superstition : il se déclare aussi fortement dans l'administration des remèdes, dans le choix des jours consacrés aux opérations les plus simples. Cette foiblesse s'allie chez eux avec la fierté, qui fait la principale base de leur caractère. On concilie au reste difficilement avec la lenteur de leurs progrès dans les sciences, l'esprit de curiosité qui, chez eux, est porté au dernier degré. Thunberg en donne pour exemple, les importunes interrogations dont le médecin de la légation fut continuellement fatigué, soit dans la factorerie de la petite île de *Desima*, soit pendant le voyage de la légation à la cour, soit durant son séjour à Jeddo. Leurs questions rouloient principalement sur les mathématiques, la géographie, la physique, la zoologie, la botanique, la médecine et la pharmacie.

Les Japonais ont, comme les Européens, un nom de famille et un nom d'individu. Les noms de famille sont immuables, et l'on ne s'en sert que pour signer des écrits, auxquels on appose aussi son cachet : ils précèdent toujours le nom particulier, ce qui est diamétralement opposé

à l'usage de l'Europe. Le nom que les parens donnent à un enfant au moment de sa naissance, se change aussi-tôt qu'il a atteint l'âge viril : il en change encore lorsqu'il prend une charge quelconque, et ce changement est réitéré chaque fois qu'il monte en dignité. Cette espèce de révolution dans les noms, atteint même le trône et ceux qui l'entourent. On donne à l'empereur et aux princes, un nouveau nom après leur mort : celui qu'ils portent de leur vivant, est une espèce de secret d'Etat. Les femmes changent plus rarement de nom; elles portent ceux des plus belles fleurs.

Les Japonais ont véritablement un costume national. C'est en effet le même pour toutes les classes de la société, depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets : il n'a point changé depuis deux mille ans, tant pour les hommes que pour les femmes. Il consiste en une ou plusieurs robes longues, de même forme pour tous les états et tous les âges: celles des riches sont d'étoffes de soie très-fine ; celles des pauvres sont de toile de coton. Le costume des Japonais a l'avantage de ne pas leur faire perdre de temps à leur toilette. Ils se déshabillent avec la même célérité. Ils ôtent leurs manches, excessivement larges, défont leur ceinture qui retient leurs robes, et ces robes tombent. Celles d'été n'ont point de doublure, ou n'en ont qu'une très-légère : celles d'hiver sont chaudement ouatées en soie ou en coton, suivant le plus ou le moins d'opulence de ceux qui les portent.

Outre le vêtement ordinaire, les Japonais ont un habit de cérémonie ou de *compliment ;* car c'est ainsi que les Japonais appellent l'habit qu'ils portent dans les fêtes, ou lorsqu'ils vont rendre leurs devoirs à leurs supérieurs. Les grands s'en revêtissent aussi lorsqu'ils vont à la cour. Cet habit se passe par-dessus la robe qui constitue l'habit national. Les avantages de cet habit, en ce qu'il ne gêne aucun mouvement, qu'il n'exige ni art ni travail pour la façon, et qu'on s'en débarrasse aisément, sont balancés par quelques inconvéniens. Il n'est commode ni pour les

voyages, ni pour le travail, et il est embarrassant lorsqu'il fait du vent ou du mauvais temps. A leurs robes, les Japonais, dans leurs voyages, ajoutent un pantalon. Ils y portent aussi un manteau pour se garantir de la pluie, surtout quand ils vont à pied ou à cheval. Ce manteau simple, mais court et de la même forme que les robes, est de gros papier huilé. Les premiers domestiques des gens de qualité, sont ceux qui en font le plus d'usage.

Les souliers, ou plutôt les sandales des Japonais, sont la plus misérable pièce de leur habillement : la semelle en est tressée avec de la paille de riz ou des brins de joncs fendus : ils s'attachent au pied ou à la jambe avec des cordes de paille. On conçoit que cette chaussure, qui à la vérité est d'un prix très-modique, se renouvelle souvent. Au reste, les Japonais se déchaussent tous avant d'entrer dans leurs maisons, et ils marchent pieds nus dans les appartemens, pour ne pas salir leurs nattes qui sont très-propres.

Les Japonais ne se couvrent jamais la tête, soit en hiver, soit en été, à moins qu'ils ne soient en voyage : alors ils s'attachent avec un ruban, sous le menton, un chapeau de forme conique, tissu en paille, plus ou moins orné suivant le rang ou l'opulence des personnes. Leur coiffure, c'est-à-dire, l'arrangement de leurs cheveux, est aussi uniforme que leur costume. Les hommes se rasent régulièrement la tête tous les deux jours jusqu'à la nuque, et laissent seulement un rond de cheveux autour du toupet et de la nuque. Ces cheveux, liés sur le sommet de la tête, sont bien pommadés. Les prêtres et les médecins ne gardent pas du tout de cheveux, et leur tête, complètement tondue, les fait aisément reconnoître. Les jeunes garçons ne commencent à se raser qu'à l'époque où la barbe leur vient. Les femmes gardent toujours leurs cheveux qu'elles relèvent autour de leur tête, et qu'elles oignent avec de l'huile ou d'autres matières grasses. Le nœud que forment leurs cheveux est attaché avec un peigne de bois vernissé ou d'écaille, selon leurs facultés. Elles entremêlent dans

ce nœud et dans le reste des cheveux, quelques fleurs qui remplacent pour elles les diamans et les perles des femmes européennes et asiatiques.

Les Japonais observent de faire mettre l'empreinte de leurs armes sur quelques-uns de leurs habits. On les applique sur diverses parties de vêtement, pour prévenir les vols et les trocs, qui sont si faciles par la ressemblance des étoffes, des couleurs, et de la forme des vêtemens. Au lieu de mouchoir, ils ont du papier fin à écrire, tant pour se moucher que pour s'essuyer la bouche, les doigts, et les aisselles quand ils suent.

Les armes des Japonais sont l'arc avec ses flèches, le sabre, la hallebarde et le mousquet, qui n'est pas néanmoins leur arme ordinaire, et qu'on ne voit guère que dans la salle d'audience des grands. Ils ne font pas usage du canon. Les gardes impériales en ont quelques-uns qu'ils enlevèrent autrefois aux Portugais. On ne les tire qu'une fois tous les sept ans, auprès de Nangasaki, pour les essayer et les nettoyer. Ils ne montrent pas, dans cette opération, une grande intelligence. Le sabre est leur meilleure, leur principale arme : la poignée a un quart d'aune de long ; la lame, longue d'une aune et demie, est d'une trempe excellente. Les vieilles sont les plus estimées, et surpassent en bonté les lames espagnoles, si renommées en Europe. C'est le meuble le plus cher et le plus précieux des Japonais. Ces sabres, dit-on, peuvent pourfendre un homme en deux ; mais, observe Thunberg, ce n'est pas dans la main d'un Japonais qu'il peut opérer de semblables merveilles. Au reste, la tactique des Japonais, comme celle de tous les Orientaux, est de la plus grande simplicité. Ils remplacent l'art par la bravoure, par l'opiniâtreté, par l'amour de leur pays. Ces puissans ressorts leur ont toujours procuré la victoire sur les étrangers qui avoient essayé de les asservir.

Les îles du Japon abondent en comestibles fournis par le sol et que procure la mer. Les habitans ne se bornent pas aux alimens salubres par eux-mêmes; ils savent encore

dépouiller de leurs qualités malfaisantes et dangereuses ; beaucoup de viandes et d'herbages. Tous les mets sont coupés par morceaux, et accommodés avec des sauces délicieuses. Les repas ont ordinairement lieu à trois heures différentes du jour ; l'un à huit heures du matin, un autre à deux heures après midi, le dernier à huit heures du soir. Quelques-uns mangent indistinctement à toute heure, quand ils sont provoqués par l'appétit. On n'a pas d'autre pain au Japon, que du gruau de riz extrêmement blanc et d'un goût exquis : on en mange avec toutes les viandes. La sauce de *soya* ou *miso*, composée d'une espèce de lentille qu'on a fait fermenter avec une égale quantité d'orge et de froment, forme la principale nourriture des Japonais de tout rang. Le poisson bouilli, beaucoup d'oiseaux domestiques ou sauvages, font encore partie de leurs alimens. Les pauvres, dans plusieurs endroits, ne vivent que de chair de baleine. Une bizarrerie bien remarquable chez les Japonais, c'est qu'ils tuent eux-mêmes à terre les animaux nécessaires à leur consommation, et qu'en mer ils se feroient scrupule d'ôter la vie à un animal quelconque. On ne boit au Japon que du thé et du sakki, espèce de bière préparée avec du riz, et dont la saveur ressemble à celle du vin, mais jamais de vin ni d'aucune liqueur spiritueuse, pas même du café. Le tabac, qui n'est connu au Japon que depuis l'arrivée des Portugais, et qu'on cultive maintenant dans le pays, n'est en usage que pour la pipe. Pour nettoyer le linge, on n'emploie aucune espèce de savon, mais seulement une farine de fèves très-fine et fort blanche. On s'éclaire, soit avec l'huile commune exprimée de la graine de moutarde, soit avec des chandelles formées avec l'huile des graines de l'arbre à vernis, qui se fige à l'air, et qui prend une consistance suffisante.

Malgré l'humeur grave et sérieuse de la nation japonaise, elle a plusieurs fêtes périodiques qui font partie du culte. Thunberg en a connu deux principales, celle des *lanternes* ou des lampes, qui se célèbre à la fin d'août, a

été établie en l'honneur des morts, qui viennent, dit-on, visiter à cette époque leurs parens et leurs amis : elle dure trois jours. On célèbre l'autre, qui se nomme le *Massouri*, le jour d'une fête consacrée à quelque divinité. Thunberg a décrit l'une et l'autre de ces solemnités; les détails en sont curieux : elles sont dans le genre des drames.

Quant aux représentations vraiment théâtrales, ce sont des espèces de comédies très-gaies, mais d'une bizarrerie ridicule. Un autre amusement public des Japonais, ce sont des danses exécutées par de jeunes filles, auxquelles se mêlent quelquefois de jeunes garçons. Ces danses ressemblent plutôt aux contredanses des Européens qu'à leurs ballets. Un orchestre en règle la mesure et les pas. Les amusemens privés se réduisent à une espèce de jeu joué avec un seul dez, et au jeu de cartes sévèrement défendu par le gouvernement, et auquel on n'ose se livrer qu'en mer.

Des plaisirs plus criminels sont en quelque sorte sanctionnés par ce même gouvernement. Dans les moindres villages comme dans les plus grandes villes, on trouve des maisons publiques de débauche : elles sont très-belles, d'une superbe apparence, et sont situées en général auprès des temples. On en est moins surpris, lorsqu'on apprend que ces établissemens si immoraux ont une sorte d'origine sacrée, qui ne remonte qu'aux guerres que le Cubo ou empereur civil fit au Daïri ou empereur ecclésiastique, pour lui enlever l'autorité. Les prostituées sont rangées sous différentes classes qui portent des noms particuliers, et elles ne jouissent pas toutes d'une égale considération. Malgré la publicité de ces maisons de débauche, et l'espèce de protection que leur accorde le gouvernement, les Japonais sages et honnêtes, observe Thunberg, conviennent de leur indécence et de leur immoralité. Cependant la continence, en général, n'est pas commune chez les Japonais, qui sont très-portés à la luxure, et qui n'ont, pour ainsi dire, aucune idée de la pudeur. Thunberg observa que les femmes ne se couvroient pas dans

le bain, lors même qu'elles pouvoient être vues par les Hollandais, ou qu'ils passoient auprès d'elles. Les hommes, au reste, n'ont qu'une femme, qu'ils ne tiennent pas enfermée, comme le font les Chinois et les autres peuples de l'Asie. Elles ont la liberté de sortir et de fréquenter les hommes. Thunberg eut donc la facilité de les voir, et même de les examiner, soit dans les rues de Nangasaki, soit dans les maisons. Les femmes mariées se distinguent aisément par le fard, de celles qui ne le sont pas, quoique celles-ci néanmoins en portent aussi quelquefois : on les distingue plus facilement encore des filles, par leurs dents qu'elles ont grand soin de noircir avec un mélange d'urine, de limaille de fer et de sakki, qui pue et est si corrodant, qu'il faut avoir la précaution, lorsqu'on s'en sert, de couvrir bien soigneusement les lèvres et les gencives, dont cette drogue corrosive rendroit la chair toute bleue. Quelques jeunes filles, aussi-tôt qu'elles ont un amant, ou qu'elles sont fiancées, se procurent ce genre d'agrément, aussi bizarre que dégoûtant.

Pour recevoir la bénédiction nuptiale, on choisit un site pittoresque, élevé, hors l'enceinte des villes. Les jeunes époux, accompagnés de leurs parens, et tenant un flambeau à la main, s'avancent vers un autel construit exprès. Tandis que le prêtre marmote quelques prières, la jeune personne, placée à sa droite, allume son flambeau à une lampe; le jeune fiancé allume ensuite le sien à celui de sa future épouse. Cette courte cérémonie se termine par un compliment de félicitation que leur font les assistans. Il est très-avantageux à un père de famille d'avoir beaucoup de filles, sur-tout si elles sont jolies, parce que, pour en obtenir une, on est obligé de faire des présens au père, qui ne leur fournit d'autre dot que leur trousseau.

Malgre la liberté dont jouissent les femmes, les adultères sont très-rares au Japon, parce que les loix sont très-sévères sur cet article. Tout mari qui trouve sa femme tête à tête avec un homme, a le droit de les poignarder

tous deux. En son absence, son père, ses frères, et même ses enfans, ont le même droit. Un mari se croit tellement déshonoré par l'inconduite de sa femme, qu'il se poignarde quelquefois lui-même, s'il y a des preuves d'infidélité. Un homme doit se contenter d'une seule femme ; et néanmoins, quoique le divorce soit permis, on use rarement de cette permission.

On brûle ou on enterre les morts ; mais le premier de ces usages ne s'applique plus guère aujourd hui qu'aux gens de qualité. On voit dans le voisinage des hameaux et de tous les endroits habités, particulièrement sur les hauteurs et auprès des chemins, un grand nombre de pierres sépulcrales debout, et chargées d'une multitude de figures, avec des lettres dorées. Quelques-unes sont brutes et dénuées de toute sculpture. Thunberg s'assura qu'on dressoit une pierre semblable à chaque inhumation.

Le deuil se prolonge long-temps au Japon, sur-tout chez les enfans des défunts. Outre qu'ils brûlent des parfums pendant toute la durée de l'enterrement, et qu'ils plantent des fleurs sur leurs tombeaux, ils viennent les visiter pendant plusieurs années, quelquefois même jusqu'à la fin de leur vie.

Cet amour filial, qui survit si long-temps à la perte de l'objet chéri, sembleroit s'expliquer par la manière dont on élève les enfans, auxquels néanmoins, comme on le verra tout-à-l'heure, M. Langlès paroît refuser le sentiment de l'amour filial. Les Japonais les bercent en chantant les actions héroïques de leurs grands hommes. Dès que ces enfans ont atteint l'âge de raison, l'on se contente de leur faire des remontrances, en y joignant des leçons-pratiques de vertu, par les bons exemples qu'on leur met journellement sous les yeux. Jamais on ne les frappe ; et Thunberg observe que pendant son séjour au Japon, il n'a pas vu un seul exemple de ces châtimens inhumains et honteux que les nations orgueilleuses et civilisées d'Europe prodiguent à leurs enfans, en dépit des sages observations de leurs philosophes. Ils ont des écoles publiques,

où l'on enseigne à lire et à écrire. Thunberg y entra plusieurs fois, mais il ne lui fut pas possible d'y rester longtemps, à cause du tintamare épouvantable des enfans qui lisent tous à la fois. M. Langlès ajoute que les Japonais n'envoyent pas leurs enfans aux écoles avant l'âge de sept ans, parce qu'ils les croyent incapables d'aucune application dans un âge plus tendre. Il observe au reste que d'après le caractère prononcé et connu de cette nation, il est certain qu'on n'obtiendroit rien des enfans avec les coups. C'est à ce caractère national, dit-il, et non pas à la tendresse et à la raison, qu'il faut attribuer la conduite sage et modérée des parens à l'égard de leurs enfans. Les Japonais, ni même aucun peuple dont l'ame a été flétrie par le despotisme et l'anarchie, et par les préjugés religieux, n'offriront jamais des exemples de tendresse paternelle et de *piété filiale*. A l'appui de son observation, il invoque le témoignage presque involontaire des missionnaires. Les PP. Maffée et Villella conviennent « que les » femmes enceintes prennent souvent des remèdes que » les bonzes leur donnent ou leur enseignent pour se » faire avorter, ou bien elles ont la cruauté d'écraser leurs » enfans avec le pied, quand elles s'ennuyent de les allai» ter, ou qu'elles n'ont pas le moyen de les élever ».

Ce témoignage est irrécusable en effet, et dépose contre la tendresse des mères pour leurs enfans nouveaux-nés; mais peut-il balancer celui de Thunberg sur la *piété filiale* dont il a rapporté, comme on l'a vu, des preuves si touchantes?

L'agriculture au Japon, a atteint le dernier degré d'activité et de perfection : on a le talent d'y mettre en valeur jusqu'au sommet aride des montagnes. Toutes les terres sont labourées et ensemencées. On n'y connoît pas, comme en Europe, ces terres incultes qui, sous le nom de communes, pour appartenir à tous, ne sont utiles à personne. Tout cultivateur qui néglige une portion de son domaine, en perd la propriété : on le donne à un autre. La femme et les enfans du cultivateur, partagent ses tra-

vaux. On ne consacre aucune partie des terres à la nourriture des bestiaux, des chevaux, etc. On fait peu de plantations en tabac : on n'emploie le blé à aucune espèce de luxe, de manière que le pays, quoique très-peuplé, fournit une abondante nourriture à ses habitans. Les bestiaux restent toute l'année à l'étable (1), et fournissent conséquemment beaucoup de fumier. Les crotins sur les grandes routes sont ramassés avec soin, les urines sont recueillies et très-recherchées ; les excrémens même de l'homme, délayés avec de l'urine ou de l'eau, sont portés dans des seaux sur les terres. Les champs sont sarclés avec tant de soin, que le botaniste le plus clairvoyant auroit de la peine à y découvrir une plante étrangère. Le gouvernement seconde ces travaux actifs. Malgré l'excessive redevance que les cultivateurs payent en nature, ils sont encore moins chargés que ceux d'Europe qui ont leurs terres en propre. On ne les oblige ni au service des corvées, ni à fournir des chevaux pour les postes.

Le grain de première nécessité pour les Japonais, est le riz : ils sèment peu de sarrazins, d'orge, de seigle et même de froment ; beaucoup de haricots, de pois, de lentilles, et même différentes espèces de *gramen* pour la nourriture des hommes et des animaux. Parmi les racines qu'ils cultivent, on distingue la patate, qui, au Japon, est d'un goût exquis et très-abondante. La culture des légumes embrasse les raves, les raiforts, la carotte, l'oignon, les laitues. La grosse pomme-de-terre ne réussit pas, mais seulement celle d'une très-petite espèce. Le melon à chair blanche et rouge, le concombre, la ci-

(1) On les y nourrit apparemment de grains et de paille, puisque le pays n'offre aucunes prairies naturelle et artificielle. De-là l'importance sans doute de se ménager, comme on va le voir, toutes sortes d'engrais pour entretenir la fécondité des terres auxquelles on fait sans cesse rapporter des grains, sans faire alterner ces productions avec différens fourrages. Thunberg ne s'est point expliqué à ce sujet.

trouille, la calebasse, le mélongène, sont aussi des objets de culture. Leurs épices sont le gingembre et le poivre. Les fruits qu'on recueille dans les jardins sont délicieux : les principaux sont les oranges, les citrons, les grenades, les poires, les pêches, les prunes, les cerises, les figues, les raisins, les noix, les châtaignes. Les jardins se réduisent à des parterres d'agrément, où sont rassemblés des arbustes à fleurs, et beaucoup de plantes bulbeuses qui produisent des fleurs charmantes, tant par leur couleur que par leur parfum.

Pour la teinture, les Japonais cultivent plusieurs espèces de renouées qui donnent une couleur bleue presque aussi belle que celle de l'indigo. Les mûriers et le cotonier leur procurent une immense quantité de soie et de coton, qui fournissent des habits à plusieurs millions d'habitans. Les arbres les plus précieux du Japon, sont l'arbre à vernis, le camphrier, le sumac, l'azedarach, le sapin, l'arbre à thé, le cèdre, le bambou, l'érable à sucre. C'est avec l'huile qu'on exprime du sumac, du camphrier, de l'azedarach, qu'on fait les chandelles. Plusieurs espèces de plantes fournissent de l'huile pour les lampes. L'huile de sezame, douce et agréable, est employée pour la friture et la cuisine. C'est ainsi que les Japonais suppléent au beurre et au suif, dont l'usage est absolument inconnu au Japon. Je ne suivrai point Thunberg dans la nomenclature qu'il donne de beaucoup d'arbres et de plantes du Japon : les botanistes et les amateurs la liront avec fruit dans son Voyage.

Parmi les arts mécaniques, l'architecture, qui est au premier rang, et qui, dans plusieurs parties, tient essentiellement aux arts libéraux, est restée, chez les Japonais, dans l'enfance. Leurs édifices ne peuvent pas entrer en comparaison avec ceux d'Europe, soit pour l'extérieur, soit pour les commodités, soit pour la solidité de la construction. Les maisons, généralement construites en bois, comme elles doivent l'être dans une contrée si sujette aux tremblemens de terre, sont revêtues de placage et blan-

chies en dehors, ce qui leur donne l'apparence de maisons bâties en pierres. La seule commodité qu'offrent ces maisons, ce sont des baignoires avec tous les ustensiles nécessaires. Du reste, quoiqu'il fasse très-froid au Japon pendant les six mois qui correspondent à nos mois d'hiver et d'automne, l'usage des cheminées y est absolument inconnu. On y supplée par des brasiers disposés dans des chaudrons de cuivre. Le mobilier, quant aux siéges, aux tables, aux armoires, se borne aux objets de première nécessité. Les nattes qui couvrent les planchers, servent à-la-fois de chaises et de lits. Les murs et les plafonds sont tendus en papier fort, couvert de fleurs peintes sur un fond vert, jaune, ou blanc, quelquefois sablé d'or ou d'argent, mais que la fumée oblige de renouveler tous les trois ou cinq ans au plus. On connoît néanmoins au Japon les miroirs, mais ils ne sont que de métal et posés au milieu de la chambre sur un chevalet un peu penché. Le meuble le plus en usage est le paravent, qui paroît être une invention du Japon ou de la Chine. L'éventail forme le principal article du mobilier portatif. Chacun a le sien passé dans sa ceinture, à gauche, derrière le sabre, et renversé le manche en haut. Par cet apperçu, l'on conçoit que les arts mécaniques qui ont pour objet l'ameublement, se réduisent au Japon à très-peu de chose.

Certaines manufactures, au contraire, sont dans une grande activité au Japon. Quelques-unes surpassent en perfection celles des Européens; d'autres leur sont inférieures. Dans la première classe, on doit ranger les étoffes de soie et de coton, qui ne le cèdent pas à celles des Indiens. Aucun peuple n'a pu encore égaler la beauté du laque du Japon. Le métal factice, mélangé d'or et de cuivre, nommé *sava*, sert aux Japonais à faire des ouvrages qu'ils ont seuls le secret de peindre avec de l'encre de la Chine. Leurs ouvrages en fer et en cuivre sont bien travaillés : mais en même temps que, d'après le procédé qui leur a été communiqué par les Européens, ils fabriquent du verre blanc ou peint, ils n'ont pas encore essayé

des verres plats pour les vitres. Ils ne savent ni couler, ni souffler même les glaces : c'est des Hollandais qu'ils les reçoivent : ils réussissent seulement assez bien à les tourner et à les polir, à en faire des miroirs et même des télescopes. C'est des Européens aussi qu'ils ont reçu l'art de l'horlogerie ; mais maintenant ils raccommodent et établissent même des montres pour leur usage. Ils ne connoissent pas les horloges.

La navigation ne peut pas avoir fait de grands progrès chez les Japonais, puisqu'il leur est défendu de voyager en pays étranger, et même de s'éloigner des côtes au point de les perdre de vue. La timidité des pêcheurs, qui se tiennent toujours à portée de venir relâcher dans le port pour y passer la nuit et s'y mettre à couvert de la tempête, concourt, avec la rigueur des ordonnances, à l'observation stricte de cette mesure. Mais le gouvernement n'y a pas une telle confiance, qu'il ne surveille encore la construction des navires, et ne prescrive à tous les bâtimens une certaine forme qui ne permet pas aux navigateurs de garder la pleine mer. D'après le système politique adopté par ce gouvernement, de ne souffrir aucunes communications avec les nations étrangères, autres que les Hollandais et les Chinois, les précautions qu'on vient d'indiquer sont d'autant plus nécessaires, que les Japonais connoissent l'usage de la boussole.

Le commerce extérieur du Japon se borne à quelques opérations assez bornées avec les deux nations qui viennent d'être nommées.

Les Portugais ayant été poussés, en 1542, par une tempête, sur les côtes du Japon, y firent pendant près de soixante ans un commerce très-lucratif. Les Anglais y commercèrent aussi. Mais par un traité passé en 1601, entre l'empereur du Japon et les Hollandais, ceux-ci supplantèrent tous leurs rivaux, et se procurèrent la possession exclusive du commerce de cette contrée. Ils en tirèrent d'abord un profit immense. Ils pouvoient en effet envoyer dans le port de Firando, cinq, six et sept vais-

seaux, avec autant d'or, d'argent et autres marchandises qu'ils jugeoient à propos; et les retours, comme les bénéfices, étoient immenses. Dans la suite, il leur fut enjoint d'établir une factorerie dans l'île de *Desima*, près de la ville de Nangasaki (1): on fixa la somme au-delà de laquelle ne devoit pas monter leur commerce actuel. Le nombre des vaisseaux qu'ils pouvoient envoyer chaque année fut progressivement réduit à deux. La prohibition s'étendit jusque sur la qualité des marchandises qu'ils seroient dans le cas d'importer. Ces deux vaisseaux, qui partent de Batavia au mois de Juin, y reviennent à la fin de la même année.

Les marchandises qu'importèrent au Japon ceux sur l'un desquels s'étoit embarqué Thunberg, consistoient en une forte partie de sucre en poudre, beaucoup de dents d'éléphant, du bois du Brésil, de l'étain, du plomb en grande quantité, un peu de fer en barre, beaucoup d'indiennes fines, du drap de Hollande, du ras, des étoffes de soie, de l'écaille, des racines de squine et de *costus*, espèce d'*amomum*. Ces objets étoient pour le compte de la compagnie. Les officiers des vaisseaux et divers particuliers avoient apporté pour le leur, du camphre brut, des joncs fins, de l'écaille, des cornes de licorne, des verreries, des montres, des miroirs, de l'indienne fine, du safran, de la thériaque, du jus de réglisse, etc. Les marchandises en retour consistèrent en cuivre du Japon, en camphre brut, en ouvrages de laque, en porcelaines, soieries, saki, riz et soie. Ces derniers articles sont de peu d'importance. Celui qui en a davantage, est le cuivre, qui est le plus fin qu'on connoisse, et qui renferme beaucoup d'or. Le commerce des Hollandais, au moyen de tant de restrictions, paroît se réduire à deux millions de florins, environ cinq millions de notre monnoie.

Le commerce des Chinois, qui étoit autrefois très-con-

(1) On a vu, dans la relation de Kæmpfer, quelles précautions prend le gouvernement japonais contre les Hollandais.

sidérable, a été également restreint. Quoiqu'ils puissent le faire dans une proportion double de celui des Hollandais, et quoique leur traversée soit moins longue et moins périlleuse, ils gagnent encore moins que cette nation, en conséquence des rétributions qu'on exige d'eux au profit de la ville de Nangasaki, et qui montent quelquefois à plus de soixante pour cent. Dans l'un et l'autre de ces deux commerces extérieurs, l'exportation de l'argent monnoyé est sévèrement défendu.

Aucunes restrictions, au contraire, aucunes entraves ne gênent le commerce intérieur de ports à ports et de villes à villes. Les transports d'ailleurs se font aisément et à très-bon compte. Les ports sont remplis de bâtimens de toute grandeur ; les chemins couverts de voyageurs, de marchands et de marchandises ; toutes les villes commerçantes sont abondamment fournies de denrées et de productions des manufactures de toutes les parties du royaume. On tient dans ces villes, et sur-tout à Meaco, qui se trouve à-peu-près au centre du royaume, des foires considérables qui sont le rendez-vous des gros négocians. Quelle que soit leur opulence, ils ne peuvent pas la faire servir à acheter aucuns titres de dignité.

La langue japonaise, qui est riche et énergique, s'écrit perpendiculairement, comme la chinoise, mais les caractères ne sont pas les mêmes ; et ces deux langues diffèrent tellement, malgré la proximité des peuples qui les parlent, qu'ils ont besoin d'interprètes pour s'entendre. Au reste, le chinois passe au Japon pour une langue savante, qu'on cultive comme beaucoup de sciences qui viennent de la Chine.

Thunberg ne se laissa pas rebuter par les difficultés que présente l'idiôme japonais : il l'étudia pendant le cours d'un automne, avec les interprètes dont il avoit gagné l'amitié, et qui lui apprirent, non-seulement à parler, mais à écrire. Leur sûreté et la sienne exigeoient qu'ils lui donnassent leurs leçons en secret. Avec leur secours, celui d'un vieux vocabulaire latin, portugais et japonais, rédigé

d'après le dictionnaire de Calepin, publié pour la première fois en 1503, par les moines portugais; avec l'attention sur-tout qu'il eut, pendant son voyage à la cour, de noter tous les mots qu'il entendoit, il parvint à se former un vocabulaire assez étendu, dont il a enrichi son Voyage. Il l'a fait précéder de quelques observations grammaticales fort instructives.

Parmi beaucoup de livres imprimés au Japon, Thunberg en indique un qui l'a été par les Portugais en 1598, lors de leur établissement dans cet empire : il est entièrement en caractères et sur papier japonais : il s'en trouve un exemplaire dans la bibliothèque de Leyde. L'interprète ne put en rien dire autre chose, sinon que c'étoit un vocabulaire japonais, sans un seul mot portugais.

L'un des disciples de Thunberg, le studieux *Sennan* (1), lui donna un ouvrage de botanique en huit volumes (2), imprimé en japonais, contenant la description de quelques plantes. Il parcourut encore d'autres ouvrages de botanique plus ou moins volumineux, et ornés de figures grossièrement exécutées. L'un de ces volumes étoit un Herbier divisé en trois parties, qui ne traite que des plantes indigènes du Japon. Un autre étoit une espèce d'Histoire naturelle qui renfermoit la description de différentes plantes et de divers animaux, tant quadrupèdes qu'oiseaux et poissons, avec un traité des arts et métiers, et de l'économie rurale et domestique, orné de figures. On dit à Thunberg que cet ouvrage avoit d'abord été publié en Chine, mais qu'il en existoit un autre réimprimé au Japon en treize parties in-4°. plus beau et mieux soigné que le précédent. On lui fit voir un bel Herbier divisé en deux parties et en huit volumes, avec des figures moins

(1) Il y a lieu de croire que l'individu qualifié ainsi par Thunberg, étoit un Japonais; et que pendant son séjour au Japon, ce zélé naturaliste a jeté dans cet empire des germes de la science de la nature.

(2) Ces volumes étoient épais d'une ou de deux lignes au plus.

mauvaises et plus distinctes que les précédentes. On lui offrit enfin l'acquisition d'une Ichthyologie imprimée en deux parties in-4°. ; les poissons du Japon y étoient assez bien gravés ; l'enluminure sur-tout le frappa : il y remarqua une exactitude et une intelligence qui feroient honneur aux artistes européens. Il paroît que la curiosité de Thunberg ne s'est portée que sur les livres japonais qui traitoient de l'histoire naturelle, et sur-tout de la botanique. Ceux qui desireroient plus de lumières sur la littérature japonaise, pourront recourir à une longue et curieuse notice des livres japonais, et qui se trouve à la tête du premier volume de l'Histoire du Japon, par Kæmpfer.

Les sciences physiques, chimiques et mathématiques, sont encore au berceau dans le Japon. Ils ne savent de physique et de chimie, que le peu qu'ils en ont appris des Européens depuis quelque temps. Ils distinguent quinze élémens : cinq élémens des deux genres; cinq élémens masculins ; cinq élémens féminins. Ils savent assez de géométrie pour dresser d'assez bonnes cartes géographiques et topographiques de leur pays et de leurs villes. Malgré les défenses rigoureuses du gouvernement, Thunberg a rapporté avec lui une carte générale du royaume et des plans d'Iedo, d'Osalka, de Meaco, de Nangasaki, etc. Quoique les Japonais aiment beaucoup l'astronomie, et qu'ils fassent le plus grand cas des astronomes, ils sont cependant obligés d'avoir recours aux almanachs chinois et hollandais pour dresser les leurs, et calculer les éclipses de soleil et de lune à l'heure et à la minute. Leurs années sont lunaires, et composées de douze et quelquefois de treize mois : elles commencent dans le mois de février ou de mars, c'est-à-dire, le treize du signe du Verseau. Quoiqu'ils comptent, comme nous, douze signes célestes, ils leur donnent des noms différens de ceux que nous leur avons assignés : on en trouve dans Thunberg la nomenclature. Les années portent les noms de ces signes. Leur ère commune date de 660 ans avant notre ère vulgaire.

Ils ne comptent point par semaines ; mais le premier et le quinze de chaque mois sont des jours de repos que les ouvriers consacrent aux amusemens ; les courtisanes même interrompent leur commerce, et croient pouvoir donner ces jours à leurs plaisirs, après en avoir donné quatorze à ceux du public. Les jours n'ont que douze heures au Japon, et non pas vingt-quatre, comme en Europe. On compte six heures du lever au coucher du soleil, et six heures de son coucher à son lever ; de manière que midi et minuit répondent, chez les Japonais, à trois heures et à neuf heures de notre jour.

La médecine n'est pas plus avancée chez les Japonais, que l'astronomie : elle se borne à la connoissance des vertus de quelques plantes, et à la composition de quelques médicamens. Ils n'ont aucune idée de l'anatomie. Les médecins japonais se divisent en plusieurs classes : les uns s'occupent des maladies internes ; les autres des maladies externes, ou plutôt de la chirurgie : d'autres appliquent les ventouses avec le *moxa* (1) : quelques-uns se bornent aux piqûres d'aiguilles, ou bien aux frictions ; ces derniers se promènent dans les rues tous les soirs, et offrent leurs services par des cris qui leur sont particuliers. Les médecins qui traitent des maladies internes se croient bien supérieurs aux autres en dignité et en science : ils n'administrent guère que des décoctions de simples qui excitent les urines et la sueur. Ils tâtent le pouls pendant un quart-d'heure à chaque main. Comme leurs connoissances sur la fièvre et autres maladies internes sont très-incertaines, ils ne guérissent ces maladies que par hasard. La brûlure, avec le moxa et les piqûres d'aiguilles, sont plus efficaces. Thunberg regarde les ventouses comme souveraines pour la goutte et les rhumatismes. On les applique aussi avec succès, pour la pleurésie et l'odontalgie. Le moxa lui a

(1) Thunberg a décrit la préparation du moxa. Je n'ai pas cru devoir la transcrire ici, parce que la pratique de ce remede est devenue usuelle en Europe.

paru propre, non-seulement à guérir, mais même à prévenir certaines maladies. On administre ce remède aux personnes de tout âge et des deux sexes sur toutes les parties du corps. La principale vertu des piqûres d'aiguilles, est de calmer les coliques d'estomac nommées *senki*, que Thunberg attribue à l'usage immodéré du sakki. La maladie qui lui a paru la plus commune au Japon, est cette colique, dont ne sont pas même exempts les étrangers qui séjournent quelque temps dans le pays : elle cause des douleurs violentes, laisse des tumeurs dans plusieurs parties du corps, amène souvent l'hydropisie, ensuite des maux d'yeux et des glandes endurcies. Ces deux dernières maladies attaquent souvent les paysans sans avoir été précédées par la colique d'estomac. La fumée de charbon et les exhalaisons des latrines rendent leurs yeux rouges et chassieux. Les glandes qui leur viennent ordinairement au col, d'abord grosses comme un pois, et bientôt comme le poing, dégénèrent souvent en chancres. Les vents forts et froids qui se mêlent quelquefois aux grandes chaleurs de l'été, fermant tout-à-coup les pores, sont un autre principe de maladies graves qui affligent les Européens comme les Japonais : ils causent des rhumes, des rhumatismes, des diarrhées, des dyssenteries. La petite-vérole et la rougeole sont connues depuis long-temps au Japon : on ne les y craint pas plus qu'ailleurs ; et Thunberg n'a pas vu beaucoup de personnes auxquelles la première de ces maladies ait laissé des marques. Cependant on ne pratique point l'inoculation. La fièvre miliaire règne pendant les mois les plus chauds de l'été, et attaque plus particulièrement les Européens. Thunberg paroît persuadé que ce sont les Européens qui ont introduit le mal vénérien au Japon, où il est très-commun. On ne le traite qu'avec des décoctions épuratoires, c'est-à-dire qu'on n'administre que des remèdes bien insuffisans. Plusieurs chirurgiens hollandais avoient proposé d'exciter la salivation, mais les Japonais la craignoient ; c'est pourquoi ils reçurent avec enthousiasme et reconnoissance l'eau mercurielle dont

Thunberg leur apprit le premier l'usage. Plusieurs interprètes se trouvèrent en état de l'administrer en 1775 et et 1776 : avec cette eau, ils guérirent un grand nombre de vérolés dans la ville de Nangasaki et aux environs.

Entre les sciences morales auxquelles s'appliquent les Japonais, la jurisprudence n'exige point de leur part de grandes études : ils ne connoissent point les commentaires sur les loix, qui sont claires, précises, et rigoureusement exécutées quand une fois elles ont parlé, sans aucun égard pour les personnes.

La morale proprement dite n'offre au Japonais que des préceptes simples qu'ils s'occupent de mettre en pratique. Les différentes sectes même reconnoissent ces principes pour bases de leur religion, et les en croyent inséparables.

L'histoire, qu'on peut regarder comme la morale en action, fait partie, chez les Japonais, de l'éducation nationale : il en est de même de toutes les branches de l'économie : ils connoissent peu l'histoire étrangère, mais celle de leur pays est écrite avec une fidélité scrupuleuse.

De tous les arts libéraux, c'est la poésie pour laquelle les Japonais paroissent avoir le plus de goût. Ils se plaisent à chanter leurs dieux, leurs héros et leurs grands hommes. Quoiqu'ils soient aussi très-amateurs de la musique, ils n'ont pas encore perfectionné leurs instrumens et leur système musical. Dans toutes leurs fêtes, se mêle un charivari de tambours, de flageolets, d'instrumens à cordes, de sonnettes, de grelots, etc. De tous leurs instrumens, celui qui a paru le plus harmonieux à Thunberg, est le *koto*, qui ressemble beaucoup à notre psaltérion. Les femmes cultivent beaucoup la musique vocale et instrumentale : elles jouent, par préférence d'une espèce de luth à quatre cordes, dont le son n'est point agréable ; et elles s'en amusent néanmoins des soirées entières. La gravure n'est pas absolument inconnue aux Japonais. Quoique leurs artistes soient bien inférieurs aux nôtres dans le dessin, Thunberg leur trouva un grand mérite, celui de ne

dessiner que des objets réels, tels que des animaux, des plantes, sans y mêler des créations fantastiques qui n'existent que dans l'imagination vagabonde de l'artiste.

L'introduction de l'art typographique qui touche de si près aux arts libéraux, ne date pas, chez les Japonais, d'une époque bien reculée: elle n'a pas fait plus de progrès chez eux que chez les Chinois. Ils impriment avec des planches de bois gravées en relief, et ne connoissent pas nos caractères mobiles. On n'imprime que sur un côté du papier, lequel est trop mince pour supporter la réimposition : la première impression perce d'outre en outre.

Les Japonais élèvent peu d'animaux domestiques, ce qui les dispense, comme on l'a déjà observé, de consacrer une partie de leurs îles à des pâturages qu'ils regardent comme autant de terreins perdus pour l'agriculture proprement dite. Les princes seuls entretiennent quelques chevaux ; et le nombre de ceux qu'on emploie au transport des voyageurs et de leurs bagages, est peu considérable. Les vaches et les bœufs sont encore plus rares, en raison de ce que les Japonais n'en mangent pas la viande, et qu'ils ne savent tirer aucun parti du lait et du suif. Ils attèlent quelquefois ces animaux aux charrettes, ou bien ils s'en servent pour labourer les champs qui restent inondés pendant l'hiver. Ils emploient au même usage les buffles qui ont une bosse sur le dos. Les vaches servent au labour. Les cochons ne sont connus qu'à Nangasaki, où la race en a été probablement apportée de la Chine, et là où ils causent de grands ravages dans les terres ensemencées, quand on n'a pas soin de les tenir enfermés. Les Japonais n'ont ni moutons, dont la laine leur est inutile, vu la grande abondance du coton et de la soie ; ni chèvres qui dévasteroient leurs champs. Les chiens sont les seuls animaux utiles du pays : on les nourrit par superstition, suivant Kæmpfer, et selon M. Langlès, en reconnoissance des services qu'ils ont rendus aux Japonais lors de leur établissement dans le pays. Les chats, qui ne sont pas inutiles contre les rats, servent

d'ailleurs à l'amusement des femmes : elles en ont par ton et par goût. Ils diffèrent beaucoup entre eux pour la couleur. Les Japonais n'élèvent pas d'autres volailles que les poules et les canards, mais uniquement pour leurs œufs dont ils sont très-friands. Les quadrupèdes sauvages du Japon sont le loup, le renard, le lièvre qui n'est pas très-commun. Entre les oiseaux, on distingue le hibou, la poule et le coq sauvages, l'oie, la sarcelle, le pigeon ramier, la caille, etc. Les reptiles sont très-rares au Japon. Quoique les interprètes eussent assuré à Thunberg qu'il s'y trouvoit des serpens, ils ne purent jamais lui en procurer un seul. On y connoît seulement une espèce de lézard long et mince.

Thunberg s'est beaucoup étendu sur l'ichthiologie du pays. Il a donné la nomenclature de plusieurs poissons particuliers aux mers du Japon et à ses rivières. En poissons de mer, ils ont, comme nous, la sole, le hareng, le saumon, la torpille, etc. On pêche sur les côtes la baleine. La mer fournit plusieurs espèces d'huitres d'un goût exquis, dont plusieurs espèces ne sont pas attachées aux rochers, et un grand nombre d'autres coquillages. Les rivières et les ruisseaux nourrissent des anguilles, des perches, du goujon.

Le Japon renferme de nombreuses mines d'or et d'argent qui ne le cèdent pas à celles du Pérou et du Mexique. Pour prévenir les inconvéniens de la trop grande abondance du numéraire, il n'est permis de tirer des mines en exploitation, qu'une certaine quantité de matière; et l'on ne peut en ouvrir ou en exploiter aucune sans la permission expresse de l'empereur, qui prélève pour lui les deux tiers du produit, et laisse l'autre tiers au prince de la province où est située la mine. Dans certains endroits, le sable est mêlé de particules d'or, mais particulièrement de cuivre. Les mines d'or les plus connues, et qui produisent l'or le plus fin et dans la plus grande abondance, se trouvent près de *Sado* et à *Souroume :* mais il y en a d'autres encore très-riches dans trois endroits que Thunberg in-

dique. On emploie l'or pour battre monnoie, pour faire des galons et des étoffes : on n'en exporte pas de lingots. L'argent, qui sert également à battre monnoie et à garnir divers ustensiles, étoit très-commun autrefois : il est plus rare aujourd'hui, parce qu'on en a considérablement exporté. Les mines de cuivre sont fort multipliées au Japon, et constituent la richesse de plusieurs provinces. Ce cuivre, comme on l'a déjà observé, contient beaucoup d'or. Les Hollandais et les Chinois en exportent une grande quantité. On l'emploie dans le pays à faire de la petite monnoie, et à fabriquer et garnir une grande quantité d'ustensiles. Le fer est le métal le moins commun au Japon : il y en a cependant quelques mines. Il est défendu d'en exporter : on l'emploie pour la fabrication des sabres et autres armes, des couteaux, des ciseaux.... Les mers du Japon donnent de l'ambre, le continent beaucoup de soufre, des agathes rouges, et plusieurs autres minéraux moins précieux.

HISTOIRE des découvertes géographiques les plus importantes, faites jusqu'à l'arrivée des Portugais au Japon, en l'an 1542, par M. C. *Sprengel*, seconde édition : (en allemand) *Geschichte der wichtigsten geographischen Entdekungen bis zur Ankunft der Portugiesen in Japan, 1542, von M. C. Sprengel.* Halle, 1792, in-8°.

SUR les îles de Lisquios : (en allemand) *Von den Lisquios Inseln.* (Inséré dans les Lectures géographiques de Fabri, IVe vol.)

Ces îles, dit Kæmpfer, sont situées au sud-ouest de la province de Satzuma (au Japon), dans le continent de Saikolf et de l'île voisine de Tana ou de Tanagasma ; et, suivant les cartes, elles s'étendent jusqu'au vingt-sixième degré de latitude septentrionale. A en croire les Japonais, elles sont si fertiles, qu'elles produisent deux moissons de

riz tous les ans. Les habitans qui, pour la plupart, sont laboureurs ou pêcheurs, ont beaucoup de douceur et de gaîté ; ils vivent fort contens, et se divertissent après avoir travaillé, en buvant de la bierre de riz et jouant de leurs instrumens de musique, qu'ils prennent même avec eux lorsqu'ils vont aux champs. Il paroît, par leur langage, qu'ils sont Chinois d'origine. Il y a quelques siècles, ces îles furent subjuguées par les princes de Satzuma, qui les tiennent assujéties par des lieutenans et par de fortes garnisons, mais qui en traitent les habitans avec beaucoup de douceur. Ceux-ci leur livrent le cinquième du produit de leurs terres, et en outre, envoyent tous les ans un présent à l'empereur de la Chine, comme une marque de leur fidélité et de leur soumission (1). Comme les Japonais, ils ont leur Daïri, ou monarque héréditaire ecclésiastique, pour lequel ils ont un profond respect, dans l'opinion où ils sont qu'il descend de l'un des dieux de leur pays.

Détails sur les divers costumes du Japon : (en anglais) *An Account of various habits of Japon.* (Inséré dans l'Annual Register, 1803.)

On peut espérer d'avoir des nouvelles lumières sur le Japon, d'après la note suivante de M. Langlès, insérée dans le second volume de la traduction française des Recherches asiatiques.

« Ce savant et estimable Hollandais (M. Tithing), qui » a été en ambassade auprès du Koubo, ou empereur civil » du Japon, puis auprès de l'empereur de la Chine ; qui, » en outre, a résidé au Bengale, à Java, au cap de Bonne- » Espérance, etc. et qui a rapporté de ses longs voyages » des notions de la plus haute importance, et des collec- » tions nombreuses, vient de fixer son séjour à Paris; et

(1) Kæmpfer ne nous explique pas en vertu de quoi ils payent cette espèce de tribut à la Chine, à titre de fidélité et de soumission, puisqu'ils ne sont réellement que dans la dépendance du prince des Japonais de Satzuma.

» nous avons tout lieu d'espérer qu'il s'occupera de re-
» cueillir le fruit de ses travaux, en les faisant connoître
» au public par la voie de l'impression ».

SECTION IX.

Voyages communs aux Indes, au Japon, à la Chine, à la Tartarie, et Descriptions communes à ces quatre contrées.

DESCRIPTION des mœurs, loix et coutumes de l'Inde orientale, et même de ce qui est sous la domination du Grand-Cham des Tartares, par *Marc-Paul*, avec figures. Paris, Vincent Sertenas, 1556, in-4°.

C'est une ancienne traduction du Voyage de Marc-Paul, dont j'ai donné une notice étendue (première Partie, section III, §. 1).

NOUVELLES du Japon, dans les années 1582, 83 et 84, avec d'autres nouvelles de la Chine, des années 1583 et 1584, contenues dans les lettres des PP. de la Compagnie de Jésus : (en italien) *Avvisi del Giappone degli anni 1582, 83 e 84, con altri della China degli anni 1583 e 1584, cavati delle lettere della Compania di Jesu.* Rome, 1586, in-8°.

AVERTISSEMENT des royaumes de la Chine et du Giapon, avec le retour des princes giaponais aux Indes. Lyon, 1588, in-8°.

LETTRES écrites du Japon et de la Chine, dans les années 1589 et 1590, au Général de la Compa-

gnie de Jésus : (en italien) *Lettere del Giapone e della China degli anni 1589 e 1590, scritte al R. P. Generale della Compania di Jesu.* Rome, 1591 ; Venisé, 1592, in-8°.

On ne se borne pas dans ces Lettres, à rendre compte des progrès du christianisme au Japon et à la Chine : on y transmet quelques notions et quelques particularités assez curieuses sur ces deux contrées.

Histoire des Missions qu'ont entreprises les religieux de la Compagnie de Jésus, pour prêcher le saint évangile aux Indes orientales et aux royaumes de la Chine et du Japon, par le P. Louis *Guzman*, de la même Compagnie : (en espagnol) *Historia de las Missiones que han hecho los religiosos de la Compañia de Jesu, para predicar el santo evangelio en la India orientale y en los reyños de la Chyna y Japon, de P. L. Guzman, de la misma Compañia.* Alcala, Juan Grenian, 1601, 2 vol. in-fol.

Quoique le titre de cet ouvrage n'annonce que la relation des travaux apostoliques des missionnaires, on y trouve des descriptions de *Salsette, Goa, Cochin, Coulan, Travançor, Calicut, Bisnago, Pégu, Malmo, Ormuz, Calolas*, et de plusieurs parties du Mogol, de la Chine, et particulièrement du Japon : on peut y recueillir aussi quelques particularités intéressantes sur les mœurs et les usages des habitans de ces différentes contrées.

Cette observation est également applicable à la relation suivante :

Nouvelle Relation historique de l'Ambassade à différens Princes puissans des Indes orientales, à la Chine et au Japon, par les *PP. Jésuites* (en allemand). Dillingen, J. Mayer, 1601, in-8°.

Advis et Lettres de la Chine, du Japon, et de l'Etat du roi de Mogor. Paris, 1604, in-12.

Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon, tirée des Lettres écrites ès années 1619-1621, par Jérôme *d'Angelis*, traduite de l'italien par Pierre Morin. Paris, 1606, in-4°.

Histoire de ce qui s'est passé ès royaumes de la Chine et du Japon, tirée des Lettres écrites ès années 1619, 1620, et 1621, adressée au R. P. Mutio Vitelleschi, général de la Compagnie de Jésus; traduite de l'italien en français par le P. Pierre Morin, de la même Compagnie. Paris, Cramoisy, 1625, in-12.

Dans cette relation, le tableau de l'état politique des deux pays précède celui des succès et des disgraces des missionnaires.

Relations véritables des royaumes de la Chine, de la Cochinchine et de Camboye, par *Ordonez de Cavallos* : (en espagnol) *Relationes verdaderas de los reynos de la China, Cochinchina y Camboja, por Ordonez de Cavallos.* Jaen, 1628, in-4°.

Description (métrique), par Daniel *Schemeringius*, de trois navigations admirables entreprises par des Flamands, pour aller en Chine et aux Indes orientales, et qui n'ont point été consacrées par le succès : (en latin) *Novazemla, sive Descriptio (metrica) contracta navigationum trium admirandarum, à Belgis per mare hyperboreum in Chinam et Indiam, iter affectantibus, annis, suprà sesqui milles. 94, 95 et 96, irrito conatu tentatarum, D. Schemeringio.* Flessingue, 1631, in-4°.

LE JARDINIER des Indes orientales, avec le récit de tout ce que l'auteur a observé dans ses deux voyages au Japon, par Java, la côte de la Chine et de Siam, avec son retour par Malacca; par George *Meister :* (en allemand) *Orientalisch-Ostindianischer Kunst-und Lust-gärtner, wie auch Anmerkungen, was bei des Autoris zweimahliger Reise nach Japan, von Java, Küsten Sina, Siam, und rückwärts über Malacca observiret worden, von George Meister.* Dresde, 1692; Leipsic, 1713; *ibid.* 1730, in-4°.

C'est de cette dernière édition qu'on donne ici la notice.

LETTRES de quelques Membres de la Compagnie des Indes, écrites de la Chine et des Indes orientales. Paris, 1702, in-12.

VOYAGE de *Van Rechteren* aux Indes orientales, avec le Voyage de *Langes* à la Chine. Amsterdam, 1705, in-12.

ROUTINES des côtes des Indes orientales et de la Chine, par *d'Apres de Mannevillette.* Paris, 1745, in-4°.

VOYAGE aux Indes orientales, dans les années 1747 et 1748, contenant une relation de l'île Sainte-Hélène, de Java, de Batavia, de la Chine, et particulièrement de Canton : (en anglais) *Voyage to the east Indies in the years 1747 and 1748, containing an account of the islands S. Helena, Java, Batavia, China, and particularly of Canton.* Londres, 1762, in-8°.

OBSERVATIONS sur l'Inde et la Chine : (en allemand) *Bemerkungen über Indien und China.* (Insérées dans la Connoissance de la Littérature et des Peuples, tome 1, première année.)

Voyage de la Chine et des Indes orientales, par Pierre *Osbeck*, et le Voyage de Surate, de Olof *Torrée*, avec une Relation de l'agriculture chinoise du capitaine *Ekelberg*, traduits de l'allemand par Forster; on y a ajouté la Faune et la Flore de la Chine : (en anglais) *A Voyage to China and the East-Indies, by Petr. Osbeck; with a Voyage to Surate, by Olof Torreen, and account of the Chinensi husbandry, by capitain Ekelberg, translated from german by J. R. Forster; added a Fauna and Flora Sinensis*. Londres, 1777, 2 vol. in-8°.

On a réuni, comme on voit, dans cette traduction anglaise, les Voyages de Torrée et d'Ekelberg, dont j'ai donné la notice dans la section des Indes orientales : et l'on a intitulé cette traduction, *Voyage à la Chine et aux Indes orientales*, parce qu'on y a ajouté des notions sur la Chine.

Voyage aux Indes orientales et à la Chine, fait par ordre du Roi, depuis 1774 jusqu'en 1781, dans lequel on traite des mœurs, de la religion, des sciences et des arts des Indiens, des Chinois, des Péguans et des Madecasses; suivi d'observations sur le cap de Bonne-Espérance, les îles de France, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines et les Moluques, et de recherches sur l'histoire naturelle du pays, par *Sonnerat*, enrichi de cent quarante planches dessinées par l'auteur, et de deux cartes. Paris, Froullé, Nyon et Barrois, 1782, 2 vol. in-4°.

— Le même, traduit en allemand, avec planches, par J. Pezzl. Zurich, 1783, 2 vol. in-4°.

— Le même, traduit en hollandais par J. D. Pasteur. Leyde, 1785, 1786, 3 vol. in-8°.

Il a paru en 1806 à Paris, chez Dentu, une nouvelle édition de ce Voyage en 4 vol. in-8°. avec le même atlas que celui de la première édition. Quelques additions peu importantes, dont les unes appartiennent à l'auteur, et dont les autres sont particulières à l'éditeur, ne peuvent pas balancer la supériorité de la première édition sur la seconde, pour la beauté des épreuves des 144 planches de l'atlas.

C'est sur la théogonie des Hindous que Sonnerat s'est le plus étendu ; et les planches dont il a enrichi cette partie de son Voyage, en facilitent singulièrement l'intelligence. Voici le jugement qu'en a porté M. Langlès, dans sa notice à la suite du Voyage de Thunberg.

« Quoique l'ouvrage de Sonnerat, dit-il, soit rempli de » faits curieux, et même neufs pour la plupart, on pour- » roit lui reprocher d'en avoir hasardé beaucoup dont il » n'étoit pas sûr, ou au moins de ne s'être pas toujours » exprimé avec la précision convenable. Sur les révolu- » tions de l'Inde, il n'a pas eu soin de marquer les époques » précises de plusieurs événemens qu'il cite : cette inexac- » titude lui a attiré une vigoureuse réfutation bien motivée » de M. Law de Lauriston, dans le neuvième volume des » Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts » des Chinois ».

M. Grandpré, dans son Voyage au Bengale, dont j'ai donné la notice, n'est pas si sévère : il fait au contraire, un éloge sans réserve de tout ce qu'a publié Sonnerat.

Supplément au Voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales et à la Chine, par un ancien Marin. Amsterdam, 1785, in-8°.

Le Voyageur oriental, ou Nouvelle direction de navigation pour aller aux Indes orientales, à la Chine, etc... : (en anglais) *The Oriental Navigator, or New direction for sailing to and from the East-Indies, China, etc....* Londres, 1801, in-4°.

SECTION X.

Descriptions de la Chine, de la Corée, et des îles de la mer de la Chine, et Voyages faits dans ces contrées.

§. I. *Descriptions de la Chine proprement dite, de la Corée, et des îles de la mer de la Chine. Voyages faits dans ces pays.*

Pour avoir une connoissance complète de la Chine, il faut recourir d'abord aux sources que j'ai indiquées dans la précédente section : puis il faut y joindre, avec beaucoup de circonspection néanmoins, pour les temps anciens, les relations des deux Mahométans et de Marc-Paul, que j'ai fait connoître (première Partie, section III, §. 1); et dans des temps plus modernes, les Lettres édifiantes, les Voyages de Ganelli Carreri, et quelques autres dont j'ai donné la notice dans la section des Voyages en différentes parties du monde. Je passe aux relations particulières à la Chine.

Ambassade de *Scharokc*, fils de Tamerlan, et d'autres princes ses voisins, à l'Empereur du Khataï (de la Chine), l'an 1419, ou 822 de l'hégire. (Insérée dans la Collection de Melchisedech Thévenot, partie 4e).

Cette relation est très-curieuse, en ce qu'elle fait connoître l'état de la Chine, qu'on appeloit encore alors le Katay, avant les dernières invasions des Tartares.

RELATION de l'Ambassade qu'en 1553, Sa Majesté Czarienne a envoyée au Khan de Bodge en Chine : (en latin) *Relatio ablegationis quam Czarea Majestas ad Catayensem Chamum Bodgi destinavit, anno 1553.*

Cette relation a été insérée en latin, telle que je la donne, dans la Collection de Melchisedech Thevenot (partie 4e).

HISTOIRE des choses les plus mémorables, des rites et des coutumes du grand royaume de la Chine, par Jean *Gonzales de Mendoza*, avec un itinéraire du Nouveau-Monde : (en espagnol) *Historia de las cosas mis notables, ritos y costumbres del gran reynos de las China, con un Itinerario del Nuovo-Mondo, por Juan Gonzales de Mendoza.* Rome, 1585; Venise, 1588, in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en latin par Joachim Brullius, sous le titre suivant :

RERUM morumque in regno Chinensi maxime notabilium Historia, ex ipsis Chinensium libris et religiosorum, qui in illo primi fuerunt litteris et relatione concinnata ex hispanicâ linguâ transtulit Joachim Brullius. Francfort, 1589; Anvers, 1655, in-4°.

Il l'a été aussi en français sous le titre suivant :

HISTOIRE du grand empire de la Chine, divisée en deux parties : contenant, en la première, la situation, antiquité, fertilité, religion, cérémonies, sacrifices, rois, magistrats, mœurs, us, loix, et autres choses mémorables dudit royaume; en la seconde, trois voyages faits en 1577, 1579 et 1581, avec les singularités les plus remarquables, vues par le P. Jean *Gonzales de Mendoza*, de l'ordre

de Saint-Augustin, traduite de l'original par Luc de Laporte, Parisien, docteur en droit. Paris, Fossé, 1589, in-8°.

Dans cet ouvrage, la relation la plus ancienne, un peu détaillée, que nous ayons de la Chine, l'auteur est tombé dans un écueil presque inévitable pour l'écrivain qui, l'un des premiers, décrivoit un si vaste empire. Il a tout exagéré; la grandeur de la capitale, sa population, l'étendue de la Chine en général, le nombre de ses soldats, etc.... Mais cette relation n'en est pas moins précieuse, par plusieurs particularités qu'on y trouve, relatives au temps où écrivoit l'auteur.

DESCRIPTION de la Chine, de ses richesses, de sa fertilité, etc.... (en allemand) *Beschreibung des Königreichs China, samt dessen Fruchtbarkeit, Reichthum, etc....* Francfort, 1589, in-4°.

HISTOIRE de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine, entreprinse par les Pères de la Compagnie de Jésus, comprinse en cinq livres, ès quels est traité fort exactement et fidèlement des mœurs, loix et coutumes du pays, des commencemens très-difficiles de l'Eglise naissante en ce royaume; tirée des Mémoires du R. P. Matthieu *Ricci*, de la Compagnie de Jésus, par le R. P. Nicolas *Trigault Douysien*, de la même Compagnie, depuis n'aguères venu de la Chine en Europe pour les affaires de la chrétienté dudit royaume, et nouvellement traduite en français par le sieur D. T. de Riquebourg-Trigault. Lille, Pierre de Rache, 1617, in-4°.

— La même, sous le titre de Voyages des PP. Jésuites en Chine. Paris, 1617, in-8°.

L'étude que le P. Ricci avoit faite de la langue chinoise,

ses connoissances dans les mathématiques, et plus que tout cela peut-être, l'adresse avec laquelle il sut faire plier la sévérité de l'Evangile sous certaines pratiques du paganisme, le rendirent fort agréable à l'empereur de la Chine qui régnoit alors, et lui procurèrent la facilité de s'instruire du gouvernement, des mœurs et des usages de la Chine. Le P. d'Orléans, qui nous a donné sa Vie, rapporte qu'après avoir obtenu la permission de bâtir une église, il composa à l'usage des Chinois un catéchisme où il n'inséra presque que les points de la morale et de la religion les plus conformes à la religion chrétienne. Ce religieux n'étoit pas moins accommodant en géographie qu'en matière de religion : l'empereur de la Chine lui ayant demandé de lui dresser une carte géographique générale, il la disposa de manière que la Chine se trouva placée au centre du monde.

Cette relation de la Chine est la plus satisfaisante que les Jésuites, jusqu'alors, eussent donnée de la Chine.

Nouveaux Mémoires de l'état de la Chine, par Louis *Legrand*. Cologne, 1623, in-8°.

Relation des choses les plus remarquables écrites sur la Chine en 1619, 1620 et 1621 : (en italien) *Relazione delle cose più notabili della China scritta negli anni 1619, 1620, 1621*. Rome, 1624, in-8°.

Avis certain d'une plus ample découverte de la Chine, et particularités sur la côte de la Cochinchine. Paris, Chapelet, 1628, in-12.

Description du royaume de la Chine : (en latin) *Regni Chinensis Descriptio*. Leyde, 1639, in-24.

Relation de la grande monarchie de la Chine, où ses différentes provinces sont décrites, ainsi que les inclinations, les mœurs, les sciences, les

loix, la milice, le gouvernement et la religion de ses habitans, le commerce et les marchandises qu'on y trouve, par le P. *Alvarez Semedo*, après une résidence de vingt-deux années en Chine et dans plusieurs grandes villes de cet empire : (en italien) *Relazione della grande monarchia della China*, etc. Rome, 1643, in-4°.

Cette relation a d'abord été traduite en anglais sous le titre suivant :

The History of that great and renowned monarchy of China, wherein the particulars provinces, are accurately described as also the dispositions, manners, learning, laws, militia, government, and religion of the country, by Fr. Alvarez Semedo; a Portughes of the late resident twenty-two years at the court and other famous cities of the kingdom, illustrated with several maps and figures. Londres, 1655; *ibid.* 1670, in-fol.

Elle a été aussi traduite en français sous le titre suivant :

Histoire universelle de la Chine, par le P. *Alvarez Semedo*, avec l'histoire de la guerre des Tartares, par le P. *Martini*. Lyon, Hiérôme Prost, 1667, in-4°.

Cet ouvrage ne donne qu'une assez légère idée de la Chine : il annonce néanmoins de l'instruction pour le temps où il a été publié.

Route du voyage des Hollandais à Pékin. (Insérée dans la Collection de Melchisedech Thevenot, troisième partie.)

C'est plutôt ici un itinéraire qu'un voyage proprement dit.

DESCRIPTION géographique de l'empire de la Chine, par le P. Martin *Martinius*. (Insérée, *ibid.* troisième partie.)

VOYAGE des Ambassadeurs de la compagnie hollandaise des Indes orientales, envoyés l'an 1656 en la Chine, vers l'empereur des Tartares, qui est maintenant le maître, traduit d'un manuscrit hollandais. (Inséré *ibid.* troisième partie.)

LA CHINE d'Athanase *Kircher*, enrichie de monumens sacrés et profanes, et de divers spectacles de la nature et de l'art, avec gravures en taille-douce : (en latin) *Athanasii Kircheri China, monumentis sacris et profanis, nec non variis naturae et artis spectaculis illustrata, cum figuris aeneis.* Amsterdam, 1667, in-fol.

La même, traduite en français sous le titre suivant :

LA CHINE d'Athanase *Kircher*, illustrée de plusieurs monumens, tant sacrés que profanes, et de quantité de recherches de la nature et de l'art, traduite du latin par d'Alquié, avec un dictionnaire chinois et français. Amsterdam, 1670, in-fol.

Les amateurs préfèrent l'édition latine, à cause de la beauté des épreuves.

Struve a porté le jugement suivant sur cet ouvrage.

« La Chine de Kircher est purement le produit de l'imagination de l'auteur : on peut l'inférer ainsi de ce que les » PP. Jésuites nouvellement de retour de la Chine, ont désavoué la plupart des faits qui y sont rapportés. *Kircheri* » *China est vera autoris phantasia ; sic autem judicatur,* » *eo quod patres Jesuitae nuper reduces, facta pleraque* » *in illo libro improbant* ».

RELATION de la seconde et troisième Ambas-

sade de la compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies, dans l'empire de la Chine, par Arnould *Montanus* et Jean *Ogilby :* (en anglais) *A Relation of second and third Ambassies from the East-India company into the empire of China, by Arnoldus Montanus and John Ogilby.* Londres, 1670, in-fol.

DESCRIPTION de l'empire de Tainsing ou de la Chine, par Olivier *Dapper :* (en hollandais) *Beschryving den keyserryks van Tainsing of Sina, door Ol. Dapper.* Amsterdam, 1670, in-fol.

NÉGOCIATIONS importantes de la seconde et de la troisième Ambassade de la société hollandaise des Indes orientales en Chine, par Olivier *Dapper :* (en hollandais) *Andenkwaerdig bedryf der Nederlands maetschapy, op de kuste en in het keyzerrik van Tainsing of Sina, behelgende het twade an derde gesandschep na het kaizerrik, door Ol. Dapper.* Amsterdam, 1670, in-fol.

CONDUITE remarquable de la compagnie des Indes orientales de Hollande sur les côtes de l'empire de Tainsing (1) ou de la Chine, lors de la troisième ambassade en cet empire, avec une description de toute la Chine, par Olivier *Dapper :* (en hollandais) *Ol. Dapper Gedenkwaerdig bedryf der Nederlandsche Ostindische moetschapye op de Kuste en in het keyzerryk van Tainsing of Sina, behelzende het twede en derde Gesandschap na het keyzerryk ;*

(1) Ainsi appelé du nom de la première famille impériale qui ait porté ses armes vers l'occident.

Beneffens een beschryving van geheel Sina. Amsterdam, 1670, 2 vol. in-fol.

Voyage de Balthazar *Brotz* aux côtes de la Chine et à Formose, par Matthieu *Cramer :* (en hollandais) *Voyagie van Balt. Brotz, naer de kuste van China en Formosa, door Matth. Cramer.* Amsterdam, 1670, in-8°.

Relation de l'état politique et moral de la Chine, dans les années de 1659 à 1666, écrite en latin par P. François *Rogemont*, de la Compagnie de Jésus, et traduite en portugais par un religieux de la même Compagnie : (en portugais) *Relaçao da estado politico e moral do imperio da China pelos annos de 1659 ate ode 1666, escrita em latim pello P. Franç. Rogemont, de Companhia de Jesu, traduzida por hum religioso da mesma Companhia.* Lisbonne, Cortès, 1672, in-4°.

Opérations faites dans l'empire de Tainsing ou de la Chine, par la compagnie batave des Indes, à l'occasion de la seconde ambassade ; publiées par Olivier *Dapper :* (en allemand) *Ol. Dapper's Gedenkwürdige Verrichtung der Niederlandischen Ostindianischen Gesellschaft in dem Keiserreich Tainsing oder Sina durch ihre zweyte Gesandschaft.* Amsterdam, 1674, 2 vol. in-fol.

Traité historique, politique et moral de la Chine, par le P. *Navarrete*, religieux dominicain (en espagnol). Madrid, 1676, 1 vol. in-fol.

Cet ouvrage est fort rare.

On regrette que ce Traité de Navarrete, qu'on peut véritablement considérer comme une relation de la Chine, n'ait été traduit dans aucune langue. Outre qu'il est très-

instructif, c'est que tout incomplet qu'il est, on peut beaucoup s'en aider pour exercer une saine critique sur les nombreuses relations publiées relativement à la Chine par les Jésuites. Les missionnaires de ce pays avoient député Navarrete au Pape, pour porter des plaintes contre le mode de conversion qu'employoient ces religieux. Ce fut vraisemblablement à leur instigation que le second volume de ce Traité, qui avoit paru, fut supprimé par l'inquisition, et que la publication du troisième fut arrêtée; on peut juger, par cela seul, de l'énorme crédit des Jésuites à la cour d'Espagne, puisqu'ils réussirent à faire supprimer par l'inquisition, composée de religieux dominicains, l'ouvrage de Navarrete, qui étoit lui-même de l'ordre de Saint-Dominique.

VOYAGE des PP. *Grueber* et *d'Orville* à la Chine. (Inséré dans la Collection de Melchisedech Thevenot, quatrième partie.)

Ce Voyage renferme des particularités très-curieuses sur le gouvernement et les usages des Chinois, avec des recherches ou plutôt des renseignemens assez précieux sur leur langue.

RELATION nouvelle de la Chine, contenant la description des particularités les plus considérables de ce grand empire, traduite du portugais par le sieur Bernon. Paris, 1688, in-12.

NOUVELLE RELATION de la Chine, contenant la description des parties les plus remarquables de cet empire, composée en l'année 1668, par le R. P. Gabriel *de Magellans*, de la Compagnie de Jésus, missionnaire apostolique, et traduite du portugais par le sieur B.... avec une carte de la Chine. Paris, Barbin, 1688, in-4°.

Quoique cette relation ne soit pas exempte du vice de

l'exagération, il y règne en général une critique plus judicieuse que dans les précédentes relations des Jésuites. L'auteur s'y occupe moins des missions, et un peu plus de la Chine. Le traducteur y a ajouté des notes curieuses et instructives.

PRODIGIEUX ÉVÉNEMENS de notre temps arrivés à des Portugais, dans un voyage extrêmement dangereux du côté de la Chine, par J. B. *Maldonde*. Mons, 1693, in-12.

NOUVEAUX MÉMOIRES sur l'état présent de la Chine, par le P. Louis *Lecomte*, avec figures. Paris, Anisson, 1696, 2 vol. in-12.

Les mêmes, avec des augmentations, sous le titre suivant :

NOUVEAUX MÉMOIRES sur l'état présent de la Chine, par le P. Louis *Lecomte*, jésuite, avec l'histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne, et un éclaircissement sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts, par le P. Charles *Le Gobien*, jésuite. Paris, *ibid.* 1701 et 1702, 3 vol. in-12.

L'ouvrage du P. Le Gobien, qu'on a réuni dans cette édition aux Mémoires du P. Lecomte, avoit paru séparément sous le titre d'*Histoire de l'Edit*, etc..... Paris, Anisson, 1698, in-12.

Le déchaînement des théologiens contre cet ouvrage, est un des exemples les plus frappans de l'intolérance qui signala sur-tout les dernières années du règne de Louis XIV.

On lisoit dans une des lettres dont sont composés ces nouveaux Mémoires, que le peuple chinois avoit conservé pendant deux mille ans la connoissance du vrai Dieu, qu'il avoit sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers; que ce peuple avoit pratiqué les plus pures

leçons de la morale, tandis que le reste de l'univers avoit été dans l'erreur et dans la corruption.

L'abbé Boileau, frère du célèbre Despréaux, et trop connu peut-être par des ouvrages bizarres, dénonça cet éloge des Chinois, comme renfermant des propositions blasphématoires, en ce qu'elles mettoient ce peuple à-peu-près sur la même ligne que la nation judaïque.

Sur cette dénonciation, la faculté de théologie proscrivit les propositions et le livre même dont elles étoient extraites. Ce qu'il y a de plus étrange, si cela ne s'expliquoit par la haine si connue des parlemens contre les Jésuites, c'est que plus de soixante ans après ce décret de la faculté, le parlement de Paris, par un arrêt du 6 mars 1762, condamna au feu le livre du P. Lecomte.

Au surplus, il faut convenir que dans cette relation, la plus instructive d'ailleurs qui ait paru sur la Chine avant celle du P. Duhalde, l'auteur se montre excessivement partial pour les Chinois.

Du grand Empire de la Chine, par Eric *Reland*: (en latin) *De magno Sinarum imperio, autore Erico Reland.* Holmes, 1697, in-8°.

Diverses Notices sur l'empire de la Chine, et quelques autres pays adjacens, avec la Vie de Confucius: (en italien) *Notizie varie dell' imperio della China e di qualche altri paësi adjacenti, con la Vita di Confucio.* Florence, 1697, in-12.

Description d'un voyage en Chine, fait en 1692, à la suite de M. Evert *Isbrand Ides*, de Moscou par la Sibérie, la Grande-Tartarie, etc.... en Chine, par Adam *Brand*: (en allemand) *Beschreibung seiner grossen Chinesischen Reise, welche er anno 1692, in der Suite des Herrn. Everhard Isbrand Ides, von Moscou aus über Siberien, Daurien und*

durch die Grosse-Tartarey, bis in China gethan. Francfort, 1697; Berlin, 1712; Lubeck, 1723; *ibid.* 1734, in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

Relation du voyage de M. Evert *Isbrand*, envoyé de Sa Majesté Czarienne à l'empire de la Chine, en 1692, 93 et 94, par le sieur Adam *Brand*, avec une lettre de M. *** sur l'état présent de la Moscovie. Amsterdam, Delorme, 1699, in-12.

Cette traduction a été insérée dans le Recueil des Voyages au Nord, tome VIII.

Le Voyage d'Isbrand a été traduit aussi en hollandais sous le titre suivant :

Voyage de trois ans en Chine, avec une description de la Chine, par *Isbrand Ides :* (en hollandais) *Dreyjährige Reise naer China, nevens eene Beschryving van China, door Eb. Isbrand Ides.* Amsterdam, 1704 et 1710, in-4°.

En ce qui concerne la Chine, la relation de Brand renferme des détails fort concis, mais assez curieux, sur le climat de cet empire, sur les mœurs et les usages des Chinois, sur la cour.

Etat présent de la Chine, par Joachim *Bouret*, avec figures. Paris, Griffart, 1697, in-fol.

Les figures ne sont qu'au simple trait, mais assez bien dessinées. On trouve à la tête une idée du gouvernement de la Chine.

Relation d'un voyage fait à la Chine en 1698, sur le vaisseau *l'Amphitrite*, par *Ghaiadini*. Paris, 1700, in-12.

Des Rites politiques de la Chine, par François

Bracati : (en latin) *De Siniensium Ritibus, autore Francisco Bracati.* Paris, 1700, in-12.

DESCRIPTION du royaume de la Chine, où l'on a intercalé le Voyage de Benoît *Goësius* de l'Inde en Chine : (en latin) *Regni Chinensis Descriptio (intercalato Bened. Goësii itinerario ex India in Sinarum regnum).* Lyon, 1700, in-4°.

VOYAGE de l'Ambassade russe vers l'empereur de la Chine, en 1719, par George-Jean *Unverzagt :* (en allemand) *Allerneueste Reise-Beschreibung der Gesandtschaft von Gros-Russland an den Chinesischen Keyser, im Jahr 1719, von Georg. Joh. Unverzagt.* Lubeck, 1721 ; *ibid.* 1727, in-8°.

JOURNAL du voyage du sieur *Lange*, de Moscou à Pékin, et de sa résidence à la cour de la Chine, en 1721 et 1722. Leyde, 1726, in-12.

HISTOIRE des choses qui se sont passées dans la Chine, par Jean-Ambroise *Mezza-Barba*, patriarche d'Alexandrie, légat apostolique dans cet empire : (en italien) *Istoria delle cose operate nella China, da J. Ambrozio Mezza-Barba, patriarcha d'Alezzandria, legato apostolico in quel imperio.* Paris, 1739, in-4°.

Dans la relation des travaux apostoliques du missionnaire, se trouvent éparses quelques particularités curieuses sur la Chine et les usages de ses habitans.

VOYAGE de Vienne à la Chine, par Godefroi *Leimbeckoven :* (en allemand) *Reise-Beschreibung von Wien nach China, von Gottf. Leimbeckoven.* Vienne, 1740, in-8°.

OBSERVATIONS recueillies pendant un voyage

en Chine, par Israël *Reinius :* (en suédois) *An maerkning saemlade under en Resa til China, af Israël Reinius.* Abo, 1749, in-8°.

Description abrégée du voyage du vaisseau *le Prince-Christian,* à la Chine, et de son retour de 1730 à 1732, par *J. H. H. :* (en allemand) *Kurze Beschreibung über des Schiffs* Cronprinz-Christian, *glüklich gethane Reise nach und von China, von 1730 bis 1732.* Copenhague et Leipsic, 1750, in-8°.

Voyages en Chine, par Jean-Pierre *Reichard :* (en allemand) *Reisen nach China, von Joh. Peter Reichard.* Onolzbach, 1755, in-8°.

Description de la ville de Pékin, par *Pingré,* pour servir à l'intelligence du plan de cette ville gravé par Delille. Paris, 1765, in-4°.

Mémoires sur la Chine, par *Danville.* Paris, 1766, in-4°.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois, par les missionnaires de Pékin. Paris, Nyon, 1775 et années suivantes, 15 vol. in-4°.

Cette collection ne doit pas être confondue avec la plupart des relations des missionnaires relatives à la Chine ; elle renferme des recherches et des observations précieuses sur des objets du plus grand intérêt : c'est incontestablement le meilleur ouvrage que les Jésuites aient publié sur la Chine : il doit sa naissance aux questions nombreuses dont on chargea deux Chinois élevés à Paris, chez les Jésuites, et qui, de retour dans leur patrie en 1766, envoyèrent en France, jusqu'en 1791, des notes résolutives de la plupart de ces questions : ils étoient puissamment aidés dans ce travail par les missionnaires de Pékin. Une communication si intéressante fut interrom-

pue par les orages de la révolution. Dans sa notice à la suite du Voyage de Thunberg, M. Langlès exprime le vœu que cette communication soit reprise; et ce vœu, lorsque les circonstances deviendront favorables, sera sans doute pris en considération par le gouvernement, qui doit être jaloux d'étendre la sphère de nos connoissances sur un peuple aussi célèbre que l'est la nation chinoise.

Traité des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, gravés sur les originaux dessinés à la Chine, y compris une description de leurs temples et jardins, par *Chambers*. Paris, Lerouge, 1776, in-4°.

Description des villes, des habitans de l'empire de la Chine, et de tous les empires, royaumes et pays connus des Chinois, extraite de la Géographie chinoise, publiée sous le règne de l'empereur Kian-Lung, par le secrétaire *Leontwjew* : (en russe) *Krattcheische opisanie Ghorodam docho dem i prettschemu Kitaiskagho ghosudarstwe*, etc... *secretaram Leontjewjm*. Pétersbourg, 1778, in-8°.

Journal de deux nouveaux voyages de *Lange* à Pékin, en 1727 et 1728 : (en allemand) *Tagebuch zweyer Reisen, welche 1727, 1728.... nach Pekin*, etc.... Leipsic, 1781, in-8°.

Ces Voyages ajoutent quelques détails assez curieux au premier Voyage de Lange dans la Chine.

Description de la Chine, d'après les meilleurs voyageurs, par V. A. *Heinze* : (en allemand) *Beschreibung von China, aus den besten Reise-Beschreibung en gesammelt*. Leipsic, 1785, 4 vol. in-8°.

Voyage de la Nouvelle-Galles à Canton, en

l'année 1788, par Thomas *Gilbert :* (en anglais) *A Voyage from New-South-Wales to Canton, in the years 1788, by Thomas Gilbert.* Londres, 1789, in-8°.

DESCRIPTION de la Chine, ou Tableaux des objets les plus remarquables relatifs à la constitution, aux mœurs, aux lettres, aux arts, etc.... : (en allemand) *Beschreibung von China, in einzelnen Schilderungen der vorzüglichsten Merkwürdigkeiten des Staats, der Litteratur, Gelehrsamkeit und Kunst,* etc.... Strasbourg, 1789, in-8°.

DESCRIPTION de l'empire de la Chine, de ses habitans, mœurs, religion : (en allemand) *Beschreibung des Chinesischen Reichs, seiner Einwohner und deren Sitten, Gebräuche und Religion.* Weisenfels, 1790, tome 1er, in-8°.

TABLEAU historique, géographique et philosophique de l'empire de la Chine, auquel on a ajouté une ample relation de l'ambassade du lord Makartney, rédigée d'après des communications originales, par Guillaume *Wintherbothan :* (en anglais) *An Historical geographical and philosophical View of the Chinees empire : to which is added a copious account of lord Makartney's ambassy, compiled from original communications.* Londres, 1795, in-8°.

—Le même, traduit en allemand. Erfurt, 1798, in-8°.

VOYAGE de la Compagnie des Indes orientales hollandaise vers l'empereur de la Chine, dans les années 1794 et 1795, où se trouve la description de plusieurs parties de la Chine inconnues aux

Européens, et que cette ambassade a donné occasion de traverser : le tout tiré du journal d'André-Everard *Van Braam Houckgeest*, second dans cette ambassade; orné de cartes et de gravures : publié en français par M. L. E. Moreau de Saint-Méry. Philadelphie, 1797, tome 1er, in-4°.

— Le même, *ibid.* 2 vol. in-8°.

On doit vivement regretter que M. Moreau de Saint-Méry n'ait pas continué ou du moins publié la traduction d'un Voyage très-intéressant sous plusieurs rapports. Indépendamment, en effet, des notions précieuses que cette relation nous donne sur plusieurs parties de la Chine inconnues aux précédens voyageurs, on peut dire que le Voyage de M. Houckgeest et celui du lord Makartney, dont je donnerai incessamment la notice, sont les seules relations d'une véritable importance où la Chine soit décrite, au moins en partie, par d'autres observateurs que les Jésuites et autres missionnaires (1). La simplicité du style, l'exactitude quelquefois minutieuse des observations, garantissent en quelque sorte la véracité du voyageur hollandais. Il ne dissimule pas que l'ambassade, dont

(1) La constitution morale et politique de la Chine a été trop exaltée peut-être par les Jésuites, trop déprimée peut-être aussi par d'autres écrivains. M. Meister m'a paru être celui qui avoit porté le jugement le plus sain sur cet empire (*Etudes de l'Homme dans le monde et dans la société*, chap. XXV, in-8°. Renouard, 1804). Je transcris ici ce qu'il en a dit dans cet ouvrage, où l'auteur pense et fait beaucoup penser.

« Le plus superbe et le plus mémorable monument de la longue » durée du despotisme de l'habitude, des avantages et des inconvé- » niens de ce grand pouvoir, de son influence prodigieuse sur le » gouvernement, les sciences et les mœurs, c'est le vaste empire » de la Chine. Quelque reculée que soit l'époque de la civilisa- » tion des Chinois, quelque violentes qu'aient été les révolutions » qu'éprouvèrent leurs dynasties et leurs souverains, les Chinois

il étoit le second membre, étant celle d'une compagnie de marchands, n'avoit pas aux yeux des Chinois, assez d'importance pour lui attirer une grande considération, et que cette circonstance fut même un obstacle qui les empêcha plus d'une fois de recueillir beaucoup de renseignemens qu'elle auroit desiré se procurer sur nombre d'objets.

A la tête du Voyage, est une notice extrêmement curieuse des dessins relatifs à la Chine, que M. Van Braam Houckgeest possédoit déjà avant de faire son voyage, et de ceux qu'il a esquissés lui-même ou fait exécuter sur les lieux. Un premier dessin renferme, en plans géographiques coloriés, la Chine divisée en provinces. Trois cent soixante et huit dessins sont autant de vues perspectives et coloriées des lieux les plus intéressans de cet empire. Cent dix dessins offrent les vues et monumens de Canton. Quarante-huit sont consacrés à figurer une fameuse pagode établie dans l'île d'Houan, vis-à-vis Canton, avec le temple, le couvent et les bâtimens qui en dépendent : vingt-quatre dessins encore le sont à l'histoire, vingt-quatre autres aux mœurs et usages, et quatre-vingts aux diverses branches de l'histoire naturelle. Il est bien à desirer que M. Housckgeest fasse jouir de ces richesses le monde littéraire, avec le secours de la gravure.

» du soixante-huitième cycle ressemblent encore exactement à » ceux des premiers cycles connus de leur histoire. Ils n'ont que » la pratique des sciences et des arts, ils la suivent avec une appli- » cation constante et minutieuse; ils n'en possèdent point la théo- » rie. Ce sont les plus vieux enfans de la terre, ils ne savent que ce » que le temps et la nécessité leur ont appris. Avec plus de science, » ils auroient peut-être acquis plus d'incertitudes : leurs progrès » auroient été plus rapides, mais les résultats en auroient peut-être » été plus inconstans, le produit moins solide et moins durable. » En considérant le sort de plusieurs peuples éclairés de l'Europe, » on est du moins assez tenté de le croire, et quelquefois même » d'envier le tranquille bonheur de cette antique et respectable » enfance ».

On a placé encore à la tête du volume, un itinéraire servant d'explication à la carte géographique qui devoit paroître dans ce volume, et des indications relatives au plan de Pékin qu'on projetoit aussi d'y placer. Malheureusement, cette carte et ce plan manquent dans l'ouvrage, tel au moins qu'il a passé en France.

M. de Saint-Méry, au surplus, a enrichi sa traduction de notes et d'explications par ordre alphabétique, pour servir à l'intelligence de plusieurs mots chinois et de quelques détails contenus dans l'ouvrage original : elles en rendent la lecture accessible à toutes les classes de lecteurs. L'avantage qu'il a eu de faire sa traduction sous les yeux de M. Houckgeest lui-même, en a assuré la fidélité.

OBSERVATIONS faites par *Mortimer*, dans un voyage à Canton : (en anglais) *Mortimer's Observations on a voyage to Canton*. Londres, in-8°.

VOYAGE à Canton, capitale de la province de ce nom à la Chine, par Gorée, le cap de Bonne-Espérance et les îles de France et de la Réunion, suivi d'observations sur le Voyage à la Chine de Makartney et de Van Braam, et d'une esquisse des Indiens et des Chinois, par le cit. *Charpentier de Cossigny*. Paris, André, an VII—1799, in-8°.

Ce voyageur lui-même regarde comme incomplète l'esquisse qu'il trace des arts des Chinois dans sa relation : elle exige, de son aveu, des recherches plus exactes. Il a décrit néanmoins quelques procédés nouveaux, et en a indiqué d'autres qui sont, ou totalement ou partiellement inconnus en Europe. A ces indications, il a ajouté quelques recettes dont l'expérience a constaté l'efficacité : il recommande, par exemple, la décoction théïforme de l'ipécacuanha, dont il assure que l'effet est aussi puissant que celui de la racine même prise en substance.

Dans ses observations sur les Voyages de Makartney et

de Van Braam Houckgeest, dont il avoue le mérite à beaucoup d'égards, il relève plusieurs inexactitudes, plusieurs erreurs même qui, suivant lui, sont échappées à ces deux voyageurs sur divers points. Il observe d'ailleurs que leurs relations sont incomplètes, et que leurs auteurs n'ont pas assez mis à profit la circonstance heureuse où ils se trouvoient, de pouvoir recueillir des renseignemens plus étendus sur les arts et la législation des Chinois. On a déjà vu l'obstacle qui n'a pas permis à M. Houckgeest de se les procurer : on verra que la jalouse inquiétude des Chinois, et la précipitation qu'ils obligèrent lord Makartney d'apporter à ses dispositions pour quitter la Chine, ont de beaucoup abrégé les recherches et les observations qu'il se proposoit d'y faire.

ISLE DE FORMOSE.

DESCRIPTION de l'île de Formose, par Gaspard *Psalmanazar:* (en anglais) *Description of the island Formosa.* Londres, 1704, in-4°.

La même, en français, sous le titre suivant :

DESCRIPTION de l'île de Formosa (Formose) en Asie, dressée sur les Mémoires du sieur George *Psalmanazar*, natif de cette île, par le sieur N. F. B. R., enrichie de cartes et de figures. Amsterdam, Wetstein, 1708; *ibid.* 1712, in-12.

Quoiqu'il y ait eu deux éditions de cet ouvrage, il est devenu assez rare.

—La même (en allemand), avec planches. Francfort, 1716, in-12.

L'île de Formose fut successivement conquise par les Tartares et les Japonais. Les Portugais, les Anglais, et principalement les Hollandais, y avoient successivement formé des établissemens. Ces derniers, chassés par les

naturels du pays, obtinrent de l'empereur du Japon, lorsqu'il s'empara de cette île, la permission d'y faire le commerce. Maintenant, Formose est sous la domination des Chinois qui n'occupent que la partie occidentale de l'île : ils y entretiennent un vice-roi. L'orientale est habitée par les naturels d'origine chinoise, qui sont gouvernés par un roi. Cette île est très-fertile, particulièrement en riz qu'on y récolte deux fois dans l'année. L'orge et le froment n'y réussissent point. Outre la boisson qu'on y fait avec ce grain, l'on en tire plusieurs autres, soit des fruits, soit des sucs de certains arbres. A l'aliment tiré du riz et des fruits, les Formosans joignent toutes les espèces de poissons, la chair de volaille et du gibier, dont il faut excepter néanmoins celle du cerf et du daim. Le dogme de la métempsycose, sur la sévérité duquel ils se relâchent pour le gibier et pour la volaille, est observé dans toute sa rigueur à l'égard du bœuf, du mouton, de l'agneau, du pigeon et de la tourterelle : mais ce qui est horrible à imaginer, et ce qui paroîtroit peu digne de foi, si le fait n'étoit attesté par un homme né dans le pays, tel que Psalmanazar, qui n'en est sorti qu'à l'âge de dix-neuf ans, c'est que les Formosans ne se bornent pas à manger crue la chair des animaux, à dévorer la chair des serpens, ils ont encore l'abominable coutume de manger de la chair humaine. C'est à cet effet que les corps de ceux qui ont été exécutés en justice sont exposés en vente, et trouvent communément des acheteurs qui font un horrible régal de cette chair, et la mangent même crue, sans autre assaisonnement qu'un peu de poivre et de sel. Psalmanazar lui-même, transporté à Londres, avoit tellement conservé ce goût dépravé, qu'excité à manger de la chair d'une femme pendue, il le fit sans répugnance.

Un usage plus abominable encore chez les habitans de Formose, c'est celui d'immoler à leurs dieux, lorsqu'ils les croyent irrités, une multitude d'enfans, jusqu'à ce que la colère de ces divinités paroisse appaisée.

Malgré la dépravation que ces traits et divers autres

annoncent dans le caractère moral des Formosans, ils se distinguent par plusieurs institutions dignes d'éloge. L'une des plus remarquables, est leur manière d'élever les enfans : les pères et mères y apportent l'attention la plus vigilante, et n'emploient pour l'instruction que des moyens pleins de douceur.

L'auteur est entré dans un grand détail sur la religion des Formosans, sur leur langue et leurs arts libéraux et mécaniques, sur les cérémonies de leurs mariages et de leurs funérailles, leurs armes, leurs instrumens de musique. Sous tous ces rapports, les Formosans ont beaucoup d'analogie avec les Japonais.

ROYAUME DE CORÉE.

JOURNAL du voyage malheureux du vaisseau *l'Epervier*, destiné pour Fayonan, en 1653, et qui a échoué près de l'île de Quilpeart, avec la description des pays, provinces, villes et forts du royaume de Corée, par Henri *Hamel:* (en hollandais) *Journal van de ongelukige voyagie van t' Iacht* de Sperwer, *gedestineert na Fayovan in t' Jaar 1653; hoe t' selve Iacht, op t' Quilpaarts Eyland is gestrant: als mede een pertinente beschryvinge der Landen, Provintien, Steten ende Forten leggende in't Coningruk Corée, door Henr. Hamel.* Roterdam, 1668, in-4°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

RELATION du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Qualpeart, avec la description du royaume de Corée ; traduite du flamand par M. Minutoli. Paris, Billaine, 1670, in-12.

La relation du naufrage des Hollandais sur la côte de l'île de *Qualpaerts*, dépendante du royaume de Corée, renferme quelques détails sur le souverain et la cour de ce royaume, où les naufragés furent conduits, où plusieurs d'entre eux se fixèrent, et d'où plusieurs d'entre eux aussi revinrent en Europe, particulièrement Henri *Hamel*, l'auteur de la relation ; mais c'est dans la description qu'il a faite de la Corée, qu'on trouve les notions les plus satisfaisantes sur cette contrée.

Le royaume de Corée a cent cinquante lieues environ de longueur du midi au nord, sur soixante et quinze environ de largeur de l'orient au couchant. L'abord de ce pays est très-dangereux pour ceux qui ne connoissent pas ses côtes bordées d'écueils et de bancs de sable. C'est véritablement une péninsule, puisque séparé de la Chine par le golfe de Nanquin, il n'y touche du côté du nord que par une longue et haute montagne. La mer qui l'environne est très-poissonneuse. Il est divisé en huit provinces qui renferment trois cent soixante villes, et beaucoup de châteaux, tous bâtis sur des montagnes. Le froid est très-âpre dans la Corée : il est tel, que la partie la plus étroite du golfe gèle assez pour offrir une route sûre de la Corée dans la Chine. Les habitans du nord ne vivent que d'orge d'une assez mauvaise qualité, le riz et les autres grains ne pouvant pas germer dans cette partie septentrionale. Les autres parties du pays sont très-fertiles, surtout en riz et en d'autres grains, en coton, en chanvre : on y élève même des vers-à-soie ; mais les naturels du pays ne savent pas travailler la soie pour en fabriquer des étoffes. On se sert de bœufs pour labourer la terre, et de chevaux pour le transport des marchandises. On élève beaucoup de volailles en Corée, et presque tous les animaux sauvages et domestiques d'Europe s'y trouvent. L'éléphant n'y est pas connu, mais les crocodiles y sont très-communs dans les rivières.

La Corée est gouvernée par un roi qui exerce sur ses sujets une autorité absolue ; mais il est tributaire de la

Chine. Cette dépendance au-dehors, ne limite point son pouvoir dans l'intérieur. Ses revenus se lèvent sur les différentes productions de la terre. La richesse des grands ne consiste que dans le grand nombre de leurs esclaves, et dans la jouissance des charges que le roi leur confère, et qui lui reviennent après leur mort. La garde qu'il entretient est nombreuse : elle lui est fournie par les provinces, dont les gouverneurs entretiennent une milice considérable. De cette milice, font partie un certain nombre de religieux qu'envoyent tour à tour les villes : les religieux passent pour les meilleurs soldats du royaume, et sont principalement destinés à garder à ses dépens les châteaux et les forteresses. A soixante ans, ils sont exempts du service, et leurs enfans prennent leur place. Le nombre de personnes libres qui ne sont point enrôlées dans la milice, forme, avec les esclaves, la moitié de la population du pays.

Comme la Corée est presque toute environnée par la mer, on y entretient soigneusement une marine considérable. Chaque ville fournit une galère équipée et pourvue de toutes choses. Chacune de ces galères, armée de petites pièces de canon, et contenant beaucoup de feux d'artifices, porte jusqu'à trois cents hommes, tant en soldats qu'en rameurs.

La justice criminelle est administrée avec la plus grande sévérité en Corée, et les peines y sont très-rigoureuses. Mais cette sévérité ne s'étend pas sur ceux qui ont des esclaves : leurs maîtres peuvent impunément les tuer pour les plus légers sujets. Ce qui balance un peu la rigueur de l'administration de la justice en matière criminelle, c'est que ni les gouverneurs particuliers des villes ou forteresses, ni les juges subalternes, ne peuvent condamner personne à mort sans la participation du gouverneur de la province, et que les prévenus de crimes contre l'Etat ne peuvent être jugés qu'on n'en ait préalablement instruit le roi.

La religion, qui n'est dans la Corée qu'une idolâtrie grossière, se pratique avec beaucoup d'indifférence. Le

dogme consiste uniquement dans la croyance d'un état futur, avec rémunération des bonnes actions et punition des crimes. Cette croyance est uniforme dans toute la Corée. Les moines sont multipliés dans ce pays à un excès prodigieux. Tel monastère en renferme jusqu'à six cents ; telle ville en compte dans son ressort jusqu'à quatre mille : ce qui les multiplie à ce point, c'est la liberté qu'ont tous les Coréens de se faire moines, et la faculté qu'ils ont de quitter cet état quand bon leur semble. Ces moines ne sont guère plus considérés que les esclaves, tant à raison des tributs énormes qu'ils sont obligés de payer, qu'à cause des travaux qu'ils sont tenus de faire. Du mépris qu'on leur porte, il faut excepter leurs supérieurs, sur-tout lorsqu'ils s'adonnent aux sciences ; car alors ils marchent sur la même ligne que les grands du royaume, et sont accueillis par-tout avec respect. Tous les alimens tirés du règne animal, et la conversation avec les femmes, sont sévèrement interdits à ces moines : s'ils violent ces réglemens, ils sont punis par la bastonnade et chassés de leurs cloîtres. Par une contradiction singulière, ces cloîtres, ordinairement situés dans les points de vue les plus pittoresques, et embellis par des jardins, deviennent des maisons de plaisir pour les nobles, qui vont s'y divertir avec des femmes publiques.

La Corée renferme aussi des monastères de religieuses, dont les uns sont destinés aux personnes de qualité, d'autres aux filles du commun. Celles qui s'y renfermoient, s'y consacroient à une chasteté perpétuelle : le roi régnant, du temps de Hamel, leur donna la liberté de se marier.

Les nobles se distinguent du commun du peuple surtout par leurs habitations, qui, dans le genre d'architecture du pays, sont magnifiques ; tandis que celles du gros de la nation sont misérables. Cette distinction est maintenue avec une telle rigueur, que les gens du peuple, non-seulement ne peuvent pas construire leurs maisons à leur fantaisie, mais qu'ils ne peuvent pas même les couvrir de tuiles sans permission, de sorte que la plupart ne

le sont que de paille ou de roseaux : c'est ainsi que l'orgueil des nobles expose les villes à de fréquens incendies.

Chez les nobles, l'appartement des femmes est dans le fond de la maison, pour les soustraire aux regards : il s'en trouve beaucoup néanmoins parmi elles qui ont la liberté de se livrer à la société des hommes et de prendre part à leurs festins ; mais elles sont assises à part et vis-à-vis de leurs maris.

Les marchands régalent leurs amis avec du tabac et de l'arac : on en fait également beaucoup d'usage dans des espèces de cabarets où les habitans de la Corée vont voir des femmes publiques danser, chanter, jouer des instrumens. Dans l'été, ces divertissemens ont lieu sous des arbres fort touffus.

Ce peuple est fort hospitalier. Comme on ne connoît point dans le pays les auberges, le voyageur va s'asseoir où il est surpris par la nuit, près de la palissade de la première maison qu'il rencontre. Là, quoique ce ne soit pas le logis d'un grand, on lui apporte suffisamment de riz cuit et de viande préparée pour le souper. En sortant de ce lieu, il pourroit s'arrêter successivement dans plusieurs autres, où il recevroit un traitement aussi favorable.

Les habitans de la Corée ne peuvent se marier entre parens qu'au quatrième degré : Hamel ne nous a point appris ce qui peut motiver chez une telle nation, ces prohibitions canoniques : les mariages ne sont point préparés par les douces affections de l'amour, parce qu'ils se contractent dès l'âge de huit à dix ans. Dès qu'ils sont arrêtés, les jeunes filles entrent dans la maison de leurs beaux-pères, et y restent jusqu'à ce qu'elles aient appris à gagner leur vie, si elles sont de la classe commune du peuple, ou à conduire un ménage, si elles sont d'une condition plus relevée. Quoiqu'une femme ait donné plusieurs enfans à son mari, il peut la répudier quand il lui plaît. La femme n'a pas le même privilége, à moins que le juge ne l'ordonne. Un homme peut entretenir autant de femmes qu'il en peut nourrir ; mais il ne peut avoir chez lui qu'une

seule femme : il faut qu'il tienne les autres dans des maisons séparées de la sienne. Ceci reçoit pourtant une exception pour les nobles, qui peuvent avoir dans leur maison plusieurs femmes, en observant toutefois qu'il n'y en a toujours qu'une qui domine et qui a l'intendance de tout.

L'éducation des enfans est très-soignée chez les nobles : ils leur donnent de bonne heure des maîtres pour leur enseigner à lire et à écrire ; et, comme les habitans de Formose, ils n'usent d'aucune contrainte dans l'enseignement. La tendresse presque excessive des pères pour leurs enfans, n'affoiblit point le respect que ceux-ci leur portent. Le grand ressort de l'éducation, est l'émulation qu'on inspire aux enfans, en leur mettant sous les yeux le mérite de leurs ancêtres, qui les a conduits aux honneurs et à la fortune. Outre les études particulières, il y a dans chaque ville une espèce d'école publique, où les nobles rassemblent la jeunesse pour leur faire lire le tableau de l'état actuel du pays, et les arrêts de condamnation portés contre les grands pour leurs crimes.

Tous les ans, il se tient dans deux ou trois villes de chaque province, des assemblées où les étudians se présentent pour obtenir des emplois, soit dans la plume, soit dans l'épée. Les gouverneurs des places y délèguent des examinateurs ; et sur leur rapport, ils en écrivent au roi. Il se tient pareillement une assemblée à la cour, où l'on examine la conduite de tous ceux qui occupent les places : tous les grands s'y trouvent. C'est là aussi qu'on distribue les emplois à ceux qui en sont jugés dignes. On n'épargne rien pour cumuler en sa personne des emplois civils et militaires ; et là, comme ailleurs, les présens et les festins sont mis en œuvre pour se concilier des suffrages.

NOTICES sur la péninsule de la Corée en Asie : (en allemand) *Nachrichten von der Halb-Insel Korea in Asien.* (Insérées dans la Connoissance de la Littérature et des Peuples, 1786, x^e^ cah.)

§. II. *Voyages communs à la Chine et à la Tartarie chinoise. Descriptions communes à ces deux contrées.*

AMBASSADE de la Compagnie hollandaise des Indes, au Khan des Tartares et à l'Empereur de la Chine, par Jean *Niewhof:* (en hollandais) *Gesandshap der Neederlandische Oost-Indische Compagnie aen den Grooten Tartarischen Cham, den Keyzer van China, door Jan. Niewhof.* Avec planches. Amsterdam, 1665, in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français, et a paru la même année sous le titre suivant :

AMBASSADE des Provinces-Unies au Grand-Kan de Tartarie et à l'Empereur de la Chine, faite par les sieurs Pierre de Goger et Jacob de Keyser, illustrée d'une très-exacte description des villes, bourgs, villages, ports de mer et autres lieux plus considérables de la Chine, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce; le tout recueilli par M. Jean *Niewhof*, et mis en français par Jean Le Charpentier, historiographe. Leyde, Samblemears, 1665, in-fol.

Cette relation n'est pas plus estimable pour l'exactitude des faits et la fidélité des descriptions, que l'Ambassade du Japon dont j'ai donné la notice ; mais les figures, les vues et les plans, qui sont un peu plus fidèles et qui sont encore mieux exécutés, donnent quelque prix à cet ouvrage.

HISTOIRE de la conquête de la Chine par les Tartares, contenant plusieurs choses remarquables

touchant la religion, les mœurs et les coutumes de ces deux nations, et principalement de cette dernière, traduite de l'espagnol par Collé. Paris, 1670, in-8°.

RELATION des contrées orientales, par *Marc-Paul*, Vénitien, avec l'Histoire de l'Arménien *Haiton*, concernant les Tartares, et les Recherches d'André *Muller* sur le Cathai (la Chine) : (en latin) *Paulus Venetus (Marcus) de Regionibus orientalibus, accedit Haitonis Arameni Historia orientalis quae de Tartaris inscribitur, itemque Mulleri (And.) de Chataia Disquisitio.* Cologne, Brandebourg, 1671, in-4°.

J'ai déjà donné la notice de ces deux Voyages (première Partie, section III). Je n'insère ici cette nouvelle édition qu'à cause des recherches sur la Chine dont on l'a enrichie.

RELATION d'un voyage de l'Empereur de la Chine, en 1682 et 1683, dans la Tartarie, par le P. *Verbiest*. Paris, Michaëlet, 1683, in-12.

Cette Relation se trouve aussi dans le tome IV du Recueil des Voyages au Nord.

DESCRIPTION de l'empire de la Chine et de la Tartarie asiatique, par Jean-Christophe *Wagner:* (en allemand) *Mœchtiges Keizerthum Sina und die Asiatische Tartarey, von Joh. Christ. Wagner.* Augsbourg, 1689, in-fol.

DESCRIPTION géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise, enrichie de cartes générales et particulières de ce pays, de la carte

générale et particulière du Thibet et de la Corée, et ornée d'un grand nombre de figures et de vignettes gravées en taille-douce, par le P. *Du Halde*. Paris, Lemercier, 1735, 4 vol. gr. in-fol.

— La même, avec quelques additions. La Haye, 1736, 4 vol. in-4°.

— La même (en allemand). Rostock, 1747, 4 vol. in-4°.

Les sources dans lesquelles le P. Du Halde a puisé pour composer cet ouvrage, sont les suivantes : 1°. Les Mémoires et les Relations des PP. Martin Martini, Verbiest, Magelhans et ceux du P. Lecomte, dont j'ai donné la notice : 2°. l'Histoire de la Chine, du P. Mailla, qui a paru depuis en 12 vol. in-4°. : 3°. la Description de la Chine, les Observations historiques sur la Grande-Tartarie, et divers Voyages du P. Gerbillon, fondus dans la Description du P. Du Halde : 4°. les savantes Recherches du P. d'Entrecoles, éparses dans les Lettres curieuses et édifiantes : 5°. divers ouvrages concernant l'histoire, la chronologie, la philosophie morale des Chinois, des PP. Videlou, Goubil et Couplet : 6°. beaucoup d'autres Mémoires, la plupart manuscrits, de divers missionnaires jésuites, moins connus que ceux que je viens de nommer. C'est aux PP. Parennin et Ragis, qui reçurent toutes sortes de secours du gouvernement chinois, que le P. Du Halde est redevable de toute la partie géographique de son ouvrage ; et quoiqu'elle laisse quelque chose à desirer pour l'exactitude, quoiqu'il s'y trouve même des lacunes, cette partie de la Description de la Chine du P. Du Halde est certainement la plus précieuse. Les étrangers se sont empressés de faire passer dans leur langue cette Description, parce que malgré les défauts de cet ouvrage, c'est encore celui qui fait le mieux connoître la Chine et la Tartarie dans un grand détail.

Les défauts du P. Du Halde, sont une extrême crédulité,

et, ce qui en est la suite nécessaire, une critique peu sûre. Comme à tous les Jésuites qui nous ont donné des relations de la Chine, on lui reproche sur-tout un penchant irrésistible à flatter excessivement la nation chinoise. En se mettant en garde contre les erreurs où trop peu de défiance et des préventions aveugles ont souvent fait tomber le P. Du Halde, on puisera long-temps dans son ouvrage des notions utiles et souvent uniques sur l'empire, sinon le plus vaste, au moins le plus peuplé de l'univers (1).

HISTOIRE générale de la Chine, de la Tartarie chinoise, de la Corée et du Thibet, tirée de l'ouvrage célèbre du P. Duhalde, dans laquelle on a inséré une relation authentique de tout ce qui a été anciennement publié sur ces objets par Louis *Lecomte*, avec planches : (en anglais) *General History of China, Chinensa Tartary, Corea and Thibet, drawn from celebrated work of the P. DuHalde, in which are comprised all the authentic account formerly published by Louis Lecomte.* Londres, 1741, 4 vol. in-8°.

C'est principalement sur les nouveaux Mémoires du P. Louis Lecomte, concernant l'état présent de la Chine, auxquels on a ajouté des renseignemens pris dans la Description de la Chine du P. Du Halde, et dans d'autres sources, qu'a été composée cette Histoire.

DESCRIPTION générale de la Chine, contenant, 1°. la description géographique des quinze provinces qui composent cet empire, celles de la Tartarie, des îles et autres pays tributaires qui en dépendent, le nombre et la situation de ses villes, l'état de sa population, les productions variées de

(1) L'étendue de l'empire de Russie est plus considérable encore que celle de la Chine; mais il y a une disproportion énorme d'une population à l'autre.

son sol, et les principaux détails de son histoire naturelle ; 2°. un précis des connoissances le plus récemment parvenues en Europe, sur le gouvernement, la religion, les mœurs et les usages, les arts et les sciences des Chinois ; par M. l'abbé *Grozier*, avec cartes et figures. Paris, Moutard, 1785, in-4°.

—La même, avec cartes et figures. *Ibid.* 1787, 2 vol. in-8°.

Il en a paru une traduction en anglais sous le titre suivant :

A GENERAL DESCRIPTION of China, translated from the french by Grozier. Londres, 1788, 2 vol. in-8°.

Pour cette Description abrégée de la Chine et de la Tartarie chinoise, Grozier s'est principalement aidé de celle du P. Duhalde, des Mémoires sur l'histoire, les arts et les sciences des Chinois, et de plusieurs relations sur la Chine. Quoique dans cet ouvrage, on remarque une critique plus sévère que dans celui du P. Duhalde, peut-être l'auteur ne s'est-il pas toujours assez défié des sources où il puisoit. Il a annoncé dans un de nos journaux, une nouvelle édition de cet ouvrage, avec beaucoup d'augmentations.

RELATION de l'Ambassade anglaise à la Chine, en 1792-1794, contenant les diverses particularités de cette ambassade, le détail des coutumes et des manières des Chinois, et la description de la Chine, de ses villes et de ses cités, par le lieutenant Aeneas *Anderson*, employé au service de lord *Makartney* dans l'ambassade : (en anglais) *A Narrative of the British Ambassy in China, in 1792-1794*,

containing the various circonstances of the ambassy; with an account of the customs and manners of the Chinese, by Aeneas Anderson, etc. Londres, 1795, in-8°.; *item.* Basil, Thurneysen, 1796, in-8°.

— La même (en allemand). Erlang, Walther, 1795; *item.* Hambourg, Hoffmann, 1795, in-8°.

Elle a été traduite en français sous le titre suivant :

Relation de l'Ambassade de lord *Makartney*, dans les années 1792, 1793 et 1794, contenant les diverses particularités de cette ambassade, avec la description des mœurs des Chinois, et celle de l'intérieur des villes, etc.... traduite sur la seconde édition d'Aeneas *Anderson*, employé à la suite de lord *Makartney*, par Lallemand, avec le portrait de l'empereur de la Chine. Paris, Denné, an IV — 1796, 2 vol. in-8°.

Cette Relation renferme quelques détails qui ne se trouvent point dans les Relations infiniment plus estimables de l'ambassade de lord Makartney, par sir Georges Staunton et M. Barrow, dont je vais donner les notices.

Relation authentique de l'Ambassade du Roi de la Grande-Bretagne à l'Empereur de la Chine, rédigée sur les papiers du comte *Makartney*, de sir Erasme *Gower*, et d'autres gentlemen employés dans les départemens de l'ambassade, par sir George-Léonard *Staunton*, secrétaire de l'ambassade, et ministre plénipotentiaire en l'absence de l'ambassadeur, avec des gravures et un volume in-folio de planches : (en anglais) *Authentic Account of the Ambassy from the King of Great-Britain to the Emperor of China; taken chiefly from the papers of lord*

Makartney, sir Erasmus Gower and others gentlemen, in the several departements of the ambassy, by George Leonard Staunton, secretary of the ambassy, and ministre plenipotentiary in the absence of the ambassador. Londres, 1797, 2 vol. in-4°.

— Un vol. de planches, *ibid.* in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793 et 1794, par lord *Macartney*, ambassadeur du Roi d'Angleterre auprès de l'Empereur de la Chine, avec la relation de cette Ambassade, celle du voyage entrepris à cette occasion par les vaisseaux *le Lion* et *l'Indostan*, et des détails très-curieux sur les colonies espagnoles et hollandaises où ces vaisseaux ont relâché : rédigé sur les papiers de lord Macartney, sur ceux de sir Erasme *Gower*, commandant de l'expédition, et des autres personnes attachées à l'ambassade, par sir Georges *Staunton*, de la société royale de Londres, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, et ministre plénipotentiaire auprès de l'Empereur de la Chine : traduit de l'anglais, avec des notes, par J. *Castera*, avec des figures et cartes gravées en taille-douce. Paris, Buisson, an VI — 1798, 4 vol. in-8°.

Le même, seconde édition, sous le titre suivant :

Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, etc..... seconde édition, augmentée d'un Précis de l'histoire de la Chine, par le traducteur, et du Voyage en Chine et en Tartarie, de J. C. *Hun-*

ter, traduit de l'allemand par le même traducteur; avec 33 planches et cartes gravées en taille-douce par J. B. Tardieu. Paris, Buisson, an VII — 1799, 5 vol. in-8°.

Les additions annoncées dans le titre de cette seconde édition, ont été imprimées séparément en un vol. in-8°. sous la même date, pour servir de supplément à la première édition, et l'on a publié aussi séparément les nouvelles planches dont la seconde édition avoit été enrichie.

— Le même, troisième édition. Paris, Buisson, an XIII — 1804, 5 vol. in-8°.

— Atlas pour cette édition, *ibid.* in-4°.

Antérieurement à cette excellente relation, quelques ports seulement de la Chine, et sur-tout celui de Canton, avoient été visités par des voyageurs qui ne pouvoient pas juger sainement d'un si vaste empire, d'une nation si nombreuse, d'après des communications si gênées avec les habitans même de ces ports. A la vérité, ainsi qu'on l'a vu, il avoit paru des descriptions de la Chine fort étendues, et fort estimables à bien des égards; mais elles avoient été publiées par des missionnaires très-instruits dans plusieurs genres de sciences et d'arts, mais qui, pour le succès de leurs travaux apostoliques, étoient toujours disposés à donner au tableau de la nation chinoise des couleurs exagérées et trop flatteuses La relation d'une ambassade qui réunissoit les deux avantages de la considération personnelle et de l'instruction dans son chef et ceux qui l'accompagnoient, promettoit sur la Chine des notions plus sûres qu'aucune de celles qu'on avoit eues jusque-là (1); et elle a rempli, du moins en partie, ces

(1) La relation de l'ambassade de la compagnie des Indes orientales hollandaise, envoyée postérieurement à l'ambassade anglaise vers l'empereur de la Chine, dans les années 1794 et 1795, et dont

espérances : je dis *en partie*, car la défiance du gouvernement chinois abrégea beaucoup, comme on le verra, le séjour de l'ambassadeur anglais dans la Chine, et ne lui permit pas, non plus qu'à ceux qui l'accompagnoient, d'étendre aussi loin qu'ils l'auroient desiré, leurs recherches et leurs observations.

La première partie de la relation, rédigée par sir Georges Staunton, est consacrée au récit des différentes relâches que l'escadre anglaise fit à Madère, aux Canaries, aux îles du Cap-Vert : j'en ai donné, d'après M. Barrow, l'apperçu dans le paragraphe relatif à ces îles. Cette partie de la relation renferme aussi des renseignemens assez étendus sur l'île de Java, sur la Cochinchine : j'en ai inséré, d'après le même voyageur, un rapide extrait dans les paragraphes qui concernent ces contrées. Elle nous a procuré aussi les notions les plus intéressantes et les plus instructives peut-être qui nous aient été données sur le Brésil : j'en donnerai l'extrait dans le paragraphe relatif à cette contrée. Je ne m'occuperai donc ici que de la partie beaucoup plus considérable de la relation qui embrasse la Chine et la Tartarie chinoise ; mais ici, je dois observer que dans celle de la même ambassade par M. Barrow, ce dernier voyageur s'est plus spécialement attaché que sir Staunton, à décrire les anciennes navigations, les établissemens de colonies, le gouvernement, la cour, les loix, la police, l'armée, les finances, le caractère, les mœurs, les usages, le culte, l'agriculture, le commerce, les routes et canaux, les sciences et arts, les spectacles, la langue de

---

j'ai donné précédemment la notice, n'a pas pu être aussi satisfaisante que celle de lord Makartney, parce que, comme je l'ai déjà observé, l'ambassade hollandaise n'étoit composée que de deux négocians pour lesquels les Chinois montroient peu d'égards, et qu'à défaut de considération personnelle, ils n'avoient pas, comme le chef de l'ambassade anglaise et les savans qui étoient à sa suite, la facilité de se procurer les renseignemens nécessaires.

la nation chinoise, ainsi que l'histoire naturelle du pays, et sa population présumée.

Je ne rapporterai donc ce qu'en a dit sir Staunton, que lorsque sa narration m'offrira sur ces objets quelques particularités qui ont échappé à M. Barrow.

L'objet de l'ambassade n'étoit pas seulement de protéger ou d'activer le commerce de la Chine, d'une grande importance pour les Anglais, eu égard sur-tout à la consommation immense qu'ils font du thé; on se proposoit encore de faire visiter par l'escadre qui transportoit l'ambassadeur et sa suite, tous les pays de cette partie de l'Asie, qu'on peut appeler l'archipel Chinois.

L'escadre étoit composée du vaisseau de guerre *le Lion*, de soixante-quatre pièces de canon, du vaisseau de la compagnie *l'Indostan*, du brick *le Jackal*, destiné à servir d'allége au *Lion*. C'est à quoi se borne l'énumération qu'au commencement de la relation l'on a faite des bâtimens qui formoient l'escadre. Dans la suite de la relation paroît un autre brick nommé *la Clarence*, qui vraisemblablement servoit d'allége à *l'Indostan*.

La faveur n'eut aucune influence dans le choix qu'on fit des personnes qui composoient l'ambassade. Lord Macartney étoit beaucoup plus recommandable encore par les talens qu'il avoit déployés dans diverses cours étrangères, que par son titre, qui néanmoins dut entrer en considération, par l'importance dont il étoit d'en imposer en quelque sorte au gouvernement chinois, en lui adressant pour représentant du roi de la Grande-Bretagne, un homme d'un rang distingué dans son pays. C'est dans cette même vue qu'on lui accorda une garde militaire qui ajoutoit à sa dignité, et qui fut choisie dans les meilleurs régimens d'infanterie et de cavalerie.

Sir Staunton, secrétaire de l'ambassade, et désigné pour remplacer, en cas d'événement, l'ambassadeur comme ministre plénipotentiaire, étoit très-avantageusement connu par sa grande expérience dans les affaires, et par le traité de paix qu'il avoit conclu dans l'Inde avec

Typoo-Saïb. Sir Gower, auquel on confia le commandement du vaisseau *le Lion*, qui emportoit celui de toute l'escadre, avoit fait deux fois, dans sa jeunesse, le tour du monde, et s'étoit signalé depuis dans plusieurs combats sur mer. Tous les autres choix, tels que ceux du docteur Gillan comme médecin, du docteur Dinwidie et de M. Barrow comme astronomes, géomètres et mécaniciens, de M. Maxwell, comme secrétaire particulier de l'ambassadeur, etc.... furent dirigés d'après l'expérience qu'on avoit de leur zèle et de leur mérite. On regretta de ne pas pouvoir leur adjoindre quelques naturalistes célèbres; mais on se procura néanmoins deux jardiniers-botanistes capables de rassembler tout ce qui, dans le cours de l'expédition, paroîtroit le plus propre à enrichir, dans ce genre, l'histoire naturelle. L'emploi le plus nécessaire et le plus difficile peut-être restoit à remplir : c'étoit celui d'interprète et de traducteur en langue chinoise. Dans toute l'étendue de l'empire britannique, il n'existoit pas un seul homme en état de remplir cette place. M. Staunton partit de Londres en janvier 1792, dans le dessein de chercher les interprètes dont on avoit besoin. Il se rendit d'abord à Paris, où les deux maisons de missionnaires établies à Saint-Lazare et aux Missions étrangères, ne purent lui en procurer. Il fallut donc, malgré les rigueurs de la saison, traverser les Alpes et se rendre en Italie, où les établissemens formés à Naples et à Rome pour l'étude de la langue chinoise, faisoient espérer qu'on trouveroit les sujets qu'on desiroit. Les Chinois lettrés qui avoient été au Vatican, n'existoient déjà plus : cependant le voyage de Rome ne fut pas inutile à M. Staunton. Le cardinal Antonetti, préfet de la congrégation établie pour la propagation de la foi catholique, lui donna des lettres de recommandation très-pressantes pour les missionnaires italiens qui étoient à la Chine, et pour les curateurs du collége des Chinois à Naples. A son arrivée dans cette ville, M. Staunton trouva dans ce collége divers jeunes Chinois, dont quelques-uns y étoient depuis plusieurs

années, et parloient avec facilité le latin et l'italien. En leur enseignant ces langues, on avoit eu soin d'empêcher qu'ils n'oubliassent la leur : il y en avoit quelques-uns dont l'éducation étoit achevée, et qui ayant reçu l'ordre de la prêtrise, étoient prêts à s'embarquer ; mais les curateurs du collége étoient loin de vouloir confier sans précaution leurs élèves, de peur que pendant le voyage, quelque circonstance fatale ne les détournât de leur pieuse destination. L'entremise de sir William Hamilton, ministre d'Angleterre qui avoit eu occasion de rendre quelque service au collége, et celle d'un Napolitain respectable, ami particulier des curateurs, triomphèrent de leurs scrupules. M. Staunton revint à Londres, au mois de mai, avec deux jeunes Chinois pleins de vertu, de candeur, d'aménité, et capables de rendre parfaitement les expressions de leur langue en latin et en italien, qu'entendoit très-bien l'ambassadeur. Les secours que tira d'eux l'ambassade, ceux qu'elle trouva également chez les missionnaires italiens auxquels elle étoit recommandée, expliquent la facilité qu'elle eut de se procurer des renseignemens qui supposoient l'intelligence de la langue chinoise.

L'escadre partit de Portsmouth le 26 septembre 1792. En se permettant les relâches nécessaires, on avoit le dessein de faire voile pour le port le plus près de la capitale de la Chine, en parcourant un espace de dix degrés de latitude et plus de cinq degrés de longitude dans la mer Jaune et dans le golfe de Pékin, qu'aucun navigateur européen n'avoit encore fait connoître.

Excepté à son entrée, la mer Jaune est bornée par les côtes orientales et septentrionales de la Chine, et par celles de la Tartarie et de la Corée, également dépendantes des Chinois. Ainsi, pour y pénétrer, et pour acquérir des connoissances qui manquoient à la navigation, sans donner le moindre ombrage à la cour de Pékin, on ne pouvoit pas trouver une occasion plus favorable que celle de l'ambassade qu'on envoyoit dans cette cour. Il étoit bien plus convenable, en outre, de suivre cette nouvelle

route, que d'aller aborder à Canton, sur la côte occidentale de la Chine, et d'entreprendre ensuite, pour se rendre dans la capitale de l'empire, un voyage par terre d'environ quatorze cents milles anglais, qui entraînoit des délais toujours préjudiciables, et qui pouvoit d'ailleurs être traversé par les obstacles que susciteroient les intrigues des magistrats et des marchands de Canton. Les uns auroient craint que les représentations de l'ambassadeur concernant les vexations qu'ils autorisoient contre les Anglais, n'influassent sur leur autorité; les autres, qu'elles diminuassent les profits de leur commerce exclusif avec les étrangers.

L'escadre se trouvant sur les confins de la Chine, et l'ambassadeur se disposant à envoyer, par un brick, un message à Macao, deux Chinois qui avoient accompagné les interprètes, et auxquels lord Macartney avoit donné passage sur *l'Indostan*, le prièrent de profiter de cette occasion pour les débarquer. Pendant tout le voyage, ils s'étoient conduits avec beaucoup d'honnêteté. L'un d'eux qui écrivoit supérieurement les caractères chinois, s'étoit rendu très-utile en aidant à traduire en langue chinoise, les papiers dont l'ambassadeur se proposoit de faire usage à son arrivée. Il refusa généreusemnt l'argent et les présens qu'on lui offrit, se croyant lui-même en reste, non-seulement parce qu'on lui avoit fourni l'occasion de retourner dans son pays, mais à cause des attentions qu'on avoit eues pour lui pendant le voyage. Dans le même temps, l'un des interprètes demanda à quitter le service de l'ambassade. Il craignoit d'être reconnu par le gouvernement chinois, parce que, d'après les loix du pays, il étoit doublement punissable, et pour en être sorti sans permission, et pour avoir accepté de l'emploi chez une nation étrangère. L'autre interprète, qui étoit précisément dans le même cas, montra plus de fermeté. Né dans la partie de la Tartarie dépendante de la Chine, il n'avoit point les traits qui dénotent une origine purement chinoise; mais comme son nom exprimoit en chinois une chose connue, il en prit un autre qui avoit la même signification dans la langue anglaise. Il

se vêtit en même temps d'un uniforme anglais. Avec ces précautions raisonnables pour sa sûreté, il demeura préparé à tout ce qui pouvoit lui arriver.

Les trois autres Chinois s'embarquèrent à bord du brick avec les personnes que l'ambassadeur envoyoit à Macao, où résidoit alors la factorerie anglaise, parce qu'aucun vaisseau de la compagnie n'avoit encore paru cette année dans la rivière de Canton.

D'après ce que les commissaires de la compagnie des Indes anglaise mandèrent à l'ambassadeur, les dispositions favorables que l'empereur de la Chine, précédemment informé du projet de lui envoyer une ambassade, avoit manifestées concernant cette ambassade, n'avoient point changé. Il se proposoit de lui accorder une réception convenable à sa dignité; et il avoit envoyé, à ce sujet, des instructions répétées aux différens gouverneurs des côtes où cette ambassade devoit aborder. Il avoit aussi donné des ordres, afin que les mandarins allassent au-devant de l'ambassadeur, et qu'il y eût des pilotes convenablement stationnés pour recevoir les navires anglais, et les conduire en sûreté à *Tien-Sing* où l'ambassade devoit laisser l'escadre. L'empereur avoit terminé ses ordres par ces paroles remarquables : « Que comme un grand mandarin » étoit venu de si loin pour le visiter, il falloit le recevoir » d'une manière distinguée et digne de l'occasion ».

Les commissaires ajoutoient que l'ambassade n'étoit rien moins qu'agréable à quelques officiers du gouvernement de Canton, et que le gouverneur de cette ville avoit montré beaucoup de sollicitude pour découvrir l'objet particulier de l'ambassade; ce gouverneur même s'étoit montré très-pressant pour obtenir d'eux la liste des présens que l'ambassadeur devoit présenter à l'empereur, jusques-là même qu'il déclara qu'il ne pouvoit pas envoyer la lettre qui annonceroit l'arrivée de l'ambassadeur, sans faire connoître la nature de ces présens.

Le détail du passage à la vue de plusieurs îles des mers parcourues par l'escadre, ne peut avoir un véritable

intérêt que pour les navigateurs. Après avoir longé plusieurs groupes d'îles, les deux vaisseaux et *le Jackal* s'arrêtèrent dans différens mouillages; et l'on prit le parti de détacher le brick *la Clarence*, pour chercher, sous la direction de M. Barrow, au port de Chusan, situé dans l'île de Loavang, des pilotes qui pussent conduire l'escadre à Tien-Sing.

Ce que les Anglais trouvèrent d'abord d'assez remarquable à Chusan, ce fut la grande quantité de lanternes qui décoroient la salle d'audience du gouverneur; les unes de gaze, sur laquelle étoient peints ou brodés à l'aiguille, des oiseaux, des insectes, des fleurs, des fruits; d'autres de corne, mais si minces et si transparentes, que dans le premier moment les voyageurs les crurent de verre. Quoique plusieurs de ces lanternes aient jusqu'à deux pieds de diamètre, et forment un cylindre très-considérable, elles sont faites d'une seule pièce de corne, dont les joints sont invisibles par un art qui appartient aux Chinois, et dont la relation néanmoins explique tout le mécanisme.

Un autre objet de curiosité frappa les Anglais. Sur plusieurs tables on avoit placé, dans des caissses remplies de terre, des arbres nains, tels que des pins, des chênes, des orangers, tous avec leur fruit. Aucun de ces arbres n'avoit plus de deux pieds de haut, quelques-uns portoient des marques de décrépitude. Sur la terre qui les entouroit, étoient répandus çà et là de petits monceaux de pierre qui, proportionnément aux arbres nains, figuroient des rochers. On les avoit corrodés et couverts de mousse, comme s'ils étoient là depuis plusieurs siècles, ce qui augmentoit l'illusion, en donnant à tout l'ensemble un air d'antiquité. Cette espèce de végétation rabougrie, produite par un art inventé en Chine, plaît tellement aux curieux, qu'on la rencontre dans toutes les maisons considérables. M. Staunton nous a donné le procédé qu'emploient les jardiniers chinois pour la produire.

Le gouverneur de Chusan ayant procuré aux Anglais

des pilotes pour les conduire dans la mer Jaune, *la Clarence* rejoignit l'escadre, qui mit à la voile : elle se trouvoit alors aux bornes les plus reculées où la navigation européenne fût encore parvenue. La mer qui s'étend de là jusqu'à dix degrés de latitude et six de longitude, étoit entièrement inconnue, excepté à ceux qui habitoient ses bords. C'est dans cette mer que se jettent les eaux du grand *Wang-Ho* ou fleuve Jaune. Dans sa longue et tortueuse course, il entraîne une si grande quantité de limon jaune, qu'il en prend le nom et qu'il le donne à la mer avec laquelle il mêle ses ondes.

Tandis que *l'Indostan* étoit séparé du reste de l'escadre, il rencontra un petit navire de construction européenne : c'étoit le brick *l'Endeavour*, commandé par le capitaine Proctor, qui, en qualité de lieutenant du capitaine Mac-Cluer, avoit visité, comme on le verra dans la cinquième Partie, les îles Pelew, qui s'étoit séparé de ce capitaine, et que les commissaires anglais avoient chargé de dépêches pour l'ambassadeur. Il avoit à bord un jeune homme qui parloit l'espagnol et le chinois, et qui venoit offrir ses services à l'ambassade, en qualité de second interprète.

Dans sa route, l'escadre jeta l'ancre dans la baie de Ten-Choo-Foo, à deux ou trois milles de la ville du même nom, qui est une cité du premier ordre en Chine. On détacha aussi-tôt un officier chargé d'annoncer au gouverneur de cette ville l'arrivée des Anglais. Ce gouverneur vint rendre visite à l'ambassadeur, après s'être fait précéder d'un présent de fruits et de provisions fraîches. Au moment où il montoit sur le pont du vaisseau, quelqu'un de sa suite, ayant à lui parler, tomba à genoux devant lui, et resta dans cette posture tout le temps qu'il lui adressa la parole. Cette preuve de l'extrême distance entre les rangs, ne parut pas à sir Staunton avoir pour cause ni la hauteur particulière de l'un, ni l'abjection de l'autre : elle indiquoit seulement, suivant lui, des formes et des usages établis pour maintenir l'habitude de la subordination. On considère, en Chine, ces formes et ces

usages comme plus propres à prévenir le tumulte et les désordres, que ne peuvent l'être dans les autres pays la crainte et les châtimens. Quoique les individus, même égaux en rang, s'y abordent avec beaucoup de cérémonies et de mutuelles démonstrations de respect, il ne s'ensuit pas moins, entre eux, une conversation libre et familière.

Sir Staunton ajoute que dans son entrevue avec lord Makartney, le gouverneur de Ten-Choo-Foo montra, non-seulement de la dignité, mais de l'aisance et de la politesse. En cette occasion, dit-il, on vit, ainsi qu'on l'avoit déjà observé à Chusan, que l'air de solemnité qu'on a attribué, dans plusieurs relations, au caractère général des Chinois, n'étoit affecté par eux qu'en présence de ceux qu'ils regardoient comme leurs inférieurs.

Lord Makartney se refusa poliment, comme il l'avoit déjà fait à Chusan, à l'invitation que lui fit le gouverneur de se rendre à terre pour participer aux festins et aux spectacles qu'on lui destinoit.

Après avoir surmonté beaucoup de difficultés dans sa navigation sur la mer Jaune, l'escadre parvint à l'embouchure de la rivière Pei-Ho, qui se jette dans le golfe de Pékin, et qui remonte à Tien-Sing. Cette partie de la relation offre beaucoup de détails nautiques d'une grande utilité pour la navigation de ces mers. Les mandarins du pays firent parvenir à l'ambassadeur, sur des jonnques, une immense quantité de provisions de toute nature, dont sir Staunton donne le détail. Cette générosité qui n'attendoit jamais la demande, l'hospitalité et les attentions de toute espèce avec lesquelles l'ambassade et l'escadre furent traitées dans toutes les occasions, ne peuvent se rencontrer, comme l'observe très-bien sir Staunton, que dans l'Orient (1).

(1) La nature du pays, où se trouvent des plaines immenses dépourvues d'hôtelleries, y commande en quelque sorte les vertus hospitalières. La même cause les met en action dans les colonies européennes.

Comme ni *l'Indostan*, ni *le Lion* ne pouvoient pas remonter le Pei-Ho, on chargea sur un nombre suffisant de jounques, le bagage et les présens destinés à l'empereur de la Chine, et dont sir Staunton fait ici en grande partie l'énumération. *L'Indostan* fut destiné à prendre une cargaison à Canton, ou, si l'on y trouvoit plus d'avantage, à Chusan. Quant au *Lion*, il fut décidé que pendant la durée de l'ambassade, sir Gover devoit s'éloigner des côtes de la Chine, se rendre à Jeddo sur la côte méridionale du Japon, puis aux Philippines, aux îles Célèbes et Bornéo, et s'il étoit même possible, sans nuire aux plus importans objets de l'entreprise du commandant, visiter la partie orientale de l'île Formose et les îles de Leoo-Keoo au midi de la Corée.

Pour entrer dans la rivière de Pei-Ho, l'ambassadeur et les principales personnes de sa suite s'embarquèrent le 5 août 1793, à bord des bricks *le Clarence*, *le Jackal* et *l'Endeavour*. Les gardes, les musiciens, les domestiques et les autres personnes attachées à l'ambassade les suivoient dans les jounques qui portoient les bagages et les présens. L'ambassade ayant atteint Ta-Coo, située près du Pei-Ho, et la première place un peu remarquable des frontières nord-est de la Chine, y laissa les trois bricks qui l'avoient amenée jusque-là : elle y trouva un grand nombre d'yachts ou grandes berges couvertes, et de canots propres à porter beaucoup, mais construits de manière à passer sur les hauts fonds du Pei-Ho. Les grands yachts avoient quatre-vingts pieds de long, et étoient très-élevés sur l'eau. Celui de l'ambassadeur étoit distingué sur-tout par la décoration intérieure et par de grands carreaux de verre aux fenêtres qui, dans les autres yachts, n'étoient garnies que d'une sorte de papier fabriqué en Chine. Les Chinois montrèrent beaucoup d'attention et d'activité dans le transport des présens et du bagage sur les yachts. De plus de six cents ballots ou caisses qui les renfermoient, aucun n'éprouva le moindre dommage.

Deux principaux mandarins qui dirigeoient le voyage,

Chow-ta-Zin et Van-ta-Zin venoient souvent prendre les ordres de l'ambassadeur, et firent des visites polies aux principales personnes de l'équipage. M. Staunton fait un grand éloge de l'un et de l'autre. Le premier, qui étoit un mandarin de l'ordre militaire, qui s'étoit distingué dans cette carrière, où il avoit même reçu plusieurs blessures, loin d'avoir l'arrogance qu'on contracte quelquefois dans les camps, portoit sur sa physionomie tous les caractères de la bonté, et étoit plein d'obligeance. Sa conversation même étoit enjouée et badine; et il traitoit ses nouveaux amis avec la familiarité d'une ancienne connoissance.

Le second, de l'ordre civil, étoit un homme grave, mais non austère, qui avoit été instituteur de l'un des enfans de la famille impériale. On le regardoit comme un homme également instruit et judicieux, qui ne s'empressoit jamais de parler, et qui, ne paroissant pas se soucier de dire rien de brillant, ne se laissoit pas non plus éblouir par les autres.

Une troisième personne de grande considération et de race tartare, avoit été envoyée vers l'ambassade, comme le principal légat de l'empereur, qui lui-même est d'une dynastie tartare. Ce légat, naturellement hautain, et en outre craignant beaucoup la mer, attendit à terre l'ambassadeur.

Dans leurs fréquens entretiens avec l'ambassadeur et les personnes de sa suite, par le secours des interprètes, les deux mandarins faisoient beaucoup moins de questions que de réponses. C'est, dit sir Staunton, que les Chinois ont été élevés dans l'habitude de renfermer leurs idées dans leur propre pays, qu'ils appellent emphatiquement le *Royaume du Centre*. De-là leur indifférence pour se procurer des notions sur les pays étrangers. Des mandarins inférieurs surveilloient les différens yachts, dans chacun desquels étoit une table séparée pour les principales personnes de l'ambassade : elle étoit ordinairement servie à la mode du pays, et avec toute la délicatesse que cette mode comporte : quelquefois aussi on imitoit assez gauchement la cuisine anglaise.

Les Chinois préparent presque toutes leurs viandes à l'étuvée; mais ils les coupent par petits morceaux carrés, et en assaisonnent les sauces avec beaucoup d'épiceries; ils leur donnent des goûts très-variés. Les grosses viandes les plus abondantes à la Chine, sont le bœuf et le cochon. La volaille, pareille à celle d'Europe, y est aussi très-commune. Parmi les mets les plus délicats et les plus chers, on distingue sur-tout les nageoires des requins, et les nids d'une espèce d'hirondelles qui se trouvent dans de petites îles dépendantes de celles de Java, et qui se nourrissent d'insectes. Comme tous deux sont fort gras et remplis de jus, on les apprête, ainsi que les tortues, avec des sauces très-épicées. Les Chinois ne connoissent pas mieux la façon de pêtrir le pain que celle de rôtir la viande. Sir Staunton ne remarqua pas un seul four dans toute la partie de l'empire que l'ambassade traversa. En général, au lieu de pain, on y mangeoit du riz ou d'autre grain bouilli. L'ébullition qu'on fait subir au riz, le gonfle considérablement: c'est ce qui en facilite la digestion, comme la fermentation de la pâte aide à celle du pain. On recueille néanmoins du froment dans plusieurs provinces de la Chine, ainsi que du blé sarrazin dont la farine tamisée et parfaitement blanche, sert à faire des gâteaux qu'on fait cuire à la vapeur de l'eau bouillante.

Les fruits qu'on fournissoit régulièrement aux Anglais, consistoient en prunes, poires, pommes, raisins, abricots, oranges, pêches. Ce dernier fruit leur étoit présenté comme venant de Pékin, dans le voisinage duquel on s'attache probablement à la culture de ce fruit avec plus de soin que dans les provinces.

Les Chinois n'ont pas plusieurs des fruits de l'Europe, tels que les groseilles, les framboises et les olives; mais outre les fruits dont je viens de dire qu'on régaloit l'ambassade, ils en ont beaucoup d'autres qui sont inconnus en Europe, tels, par exemple, que le *sée-chée* et le *lée-chée*. Le premier, dont la pulpe est légèrement acide, et dont la grosseur est celle d'une petite orange, renferme un

noyau. Le lée-chée est de la grosseur d'une petite cerise, sa pulpe est également acide; il contient aussi un noyau; on confit ce fruit, et alors il est assez doux. Comme les Italiens, les Chinois font un grand cas des pepins de l'espèce de pins qui portent de grosses pommes.

On avoit envoyé dans chaque yacht, des jarres d'une espèce de vin jaune, assez trouble en général, d'un goût plat, et qui bientôt devenoit aigre. L'eau-de-vie qu'on y joignit étoit au contraire forte, claire, ayant rarement le goût empireumatique. La force de cette eau-de-vie surpassoit quelquefois celle de l'esprit-de-vin. Le thé vert et le thé bou, qu'on fournissoit en grande abondance, étoient souvent trop frais pour le goût anglais et faisoient desirer quelquefois le thé de Londres. A l'occasion du thé, sir Staunton observe que la province de *Fo-Chien* donne du sucre candi et du sucre brut qui n'est point en pain, et que le sucre de la Cochinchine, quoiqu'il soit cristallisé, façonné en gâteaux et à très-bon marché, n'est pas en usage dans le nord-est de la Chine.

Dans toute cette vaste contrée, les personnes d'un rang élevé sont si difficiles sur la qualité de l'eau que rarement elles en boivent sans qu'elle ait été distillée. Tous les autres Chinois font infuser du thé ou quelques autres végétaux salubres dans l'eau dont ils font usage. Ils la boivent ordinairement chaude, ainsi que le vin et tous les autres liquides. Malgré cette habitude, ils savent cependant jouir en été de la salutaire fraîcheur que produit la glace; mais ils s'en servent principalement pour leurs fruits et leurs confitures. Quoique le thé soit tellement leur principale boisson, qu'ils en usent entre les repas et en présentent à ceux qui les visitent à toutes les heures du jour, ils aiment beaucoup aussi, sur-tout dans les provinces du nord, les liqueurs fortes et spiritueuses. En général, lorsque la société est un peu animée, on emploie en Chine, pour prolonger les repas, les mêmes expédiens qui ont lieu en Europe dans les parties de plaisir. Les mandarins sur-tout se livrent habituellement aux délices de la table. Ils font divers repas

par jour avec des viandes fortement assaisonnées, et chaque repas est composé de plusieurs services. La plus grande partie de leurs momens de loisir est employée à fumer du tabac avec des plantes odoriférantes, et quelquefois même avec un peu d'opium, ou bien ils mâchent des noix d'arèque.

Tandis que le yacht de l'ambassadeur étoit arrêté devant *Ta-Coo*, il reçut une visite du vice-roi de la province, et il la lui rendit. Ce vice-roi, l'homme le plus élevé en dignité que lord Makartney eût encore vu en Chine, avoit quitté, par ordre de l'empereur, le lieu de sa résidence, éloigné de cent milles de Ta-Coo, pour venir complimenter l'ambassadeur à l'occasion de son entrée sur le territoire chinois. Ses manières étoient très-aimables. Déjà fort avancé en âge, il avoit l'air noble et vénérable. Lorsqu'il reçut l'ambassadeur, il se comporta avec la politesse la plus attentive, mais sans ces formes contraintes et ces cérémonies particulières qui sont quelquefois employées en Chine entre les personnes d'un rang inégal, et qu'on croit pouvoir suppléer au sentiment et à l'éducation.

La campagne le long des rives du *Pei-Ho* est parfaitement bien cultivée. Entre autres productions, on y voit le grain communément appelé le *millet des barbades*, s'élever à dix ou douze pieds, et donner cent pour un. Ce grain est à meilleur marché que le riz : c'est probablement le premier grain qu'on eût cultivé en Chine : on s'en sert pour régler les mesures de capacité : on emploie sa paille à faire des nattes grossières, ou des lattes pour recevoir le plâtre sur les murailles ou sur les plafonds Le bas de la tige et les racines servent de chauffage, excepté quand on les réserve pour faire des digues.

Les maisons sont bâties de briques mal cuites ou durcies par le soleil : elles sont enduites d'une matière mêlée de chaux et ayant une couleur de boue, ce qui donne aux murs des maisons l'apparence de murs faits avec de la terre. Près de quelques villes et villages, les Anglais virent avec surprise des pyramides hautes de quinze pieds, composées de sacs

de sel entassés comme de la tourbe, et recouverts simplement de nattes. Les pluies sont si rares et si peu fortes dans cette partie de la Chine, qu'elles ne laissent pas craindre la fonte du sel. Sur une partie du rivage opposée à un cimetière, on compte une telle quantité de ces sacs de sel, que par un calcul approximatif, la quantité de ce sel fut déterminée à six cent millions de livres, qui pouvoient suffire à la consommation, pendant une année, de trente millions d'individus, en estimant, comme en France, cette consommation à vingt livres par tête. Le chargement de ce sel occupe deux mille jounques du port de deux cents tonneaux chacune.

A l'approche de la nuit, les bords du fleuve étoient illuminés avec des lanternes diversement peintes, ce qui, avec celles des yachts, formoit une illumination très-agréable. Du reste, la nuit étoit presque aussi bruyante que le jour, et le sommeil étoit fort troublé, tant par les sons d'un instrument qu'on nomme *loo*, destiné à donner des signaux, que par le bourdonnement et les piqûres des maringoins.

L'ambassade arriva enfin à *Tien-Sing*, bâtie au confluent du Pei-Ho et d'une autre rivière. Cette ville sert d'étape générale aux provinces septentrionales de la Chine. Dans l'endroit où les deux rivières se réunissent, on a établi un pont de bateaux qui se sépare pour laisser passer les jounques. Le long des quais, il y a des temples et d'autres beaux édifices : le reste de la ville n'est composé que de boutiques de détail et de magasins. Les maisons des particuliers ne reçoivent le jour que par des cours intérieures. Tien-Sing paroît être une des villes les plus anciennes de la Chine. Marc-Paul la désigne, dans son Voyage, sous le nom de cité céleste, *città celeste*. Au passage de l'ambassade, la foule des spectateurs, presque uniquement composée d'hommes, étoit immense, tant à terre que sur l'eau. Malgré son extrême curiosité, ce peuple conservoit beaucoup d'ordre et de décence; pas la plus légère dispute; et par un sentiment de convenance mutuelle, les Chinois de

la classe inférieure, qui sont dans l'usage de porter des chapeaux de paille, restoient découverts et exposés aux rayons du soleil brûlant, pour ne pas intercepter la vue des personnes qui étoient derrière eux.

L'ambassadeur fut reçu sur le rivage par le vice-roi et le légat. Derrière eux étoit aligné un corps de troupes suivant un ordre de parade de front que sir Staunton a décrit, et où l'on remarque une quantité considérable d'étendards. La grande chaleur obligeoit ces militaires de porter avec leurs armes des éventails, qui sont généralement en usage dans toute la Chine, parmi les personnes des deux sexes et de tous les rangs. L'emploi de ces éventails dans une parade militaire, observe judicieusement sir Staunton, paroîtra moins surprenant aux personnes qui ont vu quelquefois, dans d'autres parties de l'Orient, des officiers porter des parasols, en faisant faire l'exercice à leurs bataillons.

L'ambassadeur et les principales personnes de sa suite furent conduits par le vice-roi dans un pavillon, au fond duquel il y avoit un endroit obscur, une espèce de sanctuaire où la majesté de l'empereur étoit censée résider sans cesse. Il fallut y faire une profonde inclination. Le vice-roi n'étant point surveillé à Ta-Coo, comme ici, par le légat, avoit épargné à l'ambassade cette singulière cérémonie. Ce légat annonça à l'ambassadeur que l'empereur étoit à Zhé-Hol en Tartarie, où ce prince avoit coutume d'habiter l'été, et où il vouloit célébrer l'anniversaire de sa naissance. Il ajouta que c'étoit en ce lieu que l'empereur souhaitoit recevoir l'ambassadeur. En se conformant au vœu de l'empereur, lord Makartney fut très-flatté d'ailleurs de pouvoir aller en Tartarie, ne fût-ce que parce qu'il auroit occasion de voir sur les frontières la grande muraille de la Chine; mais ce qu'ajouta le légat n'étoit pas aussi satisfaisant ; car il déclara que lorsque l'ambassade seroit arrivée par eau à Tong-Soo, située à douze milles de Pekin, elle se rendroit par terre à Zhé-Hol, où l'on conduiroit tous les présens. Il étoit impossible, en effet, de

transporter sans risques, à travers les montagnes et les chemins escarpés de la Tartarie, les plus curieux, les plus précieux de ces présens, qui consistoient en machines délicates, et étoient en partie composés de matières fragiles. On n'auroit pas pu d'ailleurs, en arrivant à Zhé-Hol, présenter à l'empereur tous les présens à la fois. On avoit été obligé de démonter et d'emballer par pièces celles des machines qui étoient compliquées, afin de pouvoir les embarquer : il falloit du temps pour les remettre en état. Il étoit convenable, en outre, de les placer à demeure dans le lieu où l'empereur faisoit sa principale résidence, lorsqu'elles auroient été une fois montées par les ouvriers, sous l'inspection de MM. Dinwiddie et Barrow.

Malgré la mauvaise volonté du légat qui, sous un extérieur très-calme, cachoit un caractère méchant, auquel tous les étrangers inspiroient tout à la fois de la jalousie et du mépris, et qui d'ailleurs n'avoit jamais eu l'habitude, ni de se former des justes notions de la délicatesse des instrumens des sciences, ni d'en apprécier la valeur, il fut décidé, par l'interposition de l'obligeant vice-roi, que les présens seroient déposés auprès de Pékin, dans un palais ordinairement destiné à recevoir des objets de ce genre.

Parmi les diverses preuves de son attention pour l'ambassadeur, le vice-roi lui donna celle de faire élever un théâtre vis-à-vis de son yacht où l'on représenta un drame.

En continuant sa route, l'ambassade vit un pays cultivé avec le plus grand soin, comme de l'autre côté de Tien-Sing. Chaque champ ressembloit à un jardin propre et régulier. Outre le millet des Barbades, entre les rangs duquel on cultivoit un grain plus petit, on voyoit des plantations de blé de Turquie, de fèves, de froment dans les terreins secs, de riz dans les terres humides, de plantes dont les grains donnent une huile bonne à manger. Nulle part de mauvaises herbes, fort peu de pâtures, parce que les terres sont toutes ensemencées en grains. Les arbres et le bétail sont fort rares, mais l'œil est réjoui par la pers-

pective d'un nombre immense d'habitations et par celle d'une culture très-soignée. La famine afflige néanmoins quelquefois cette partie de la province. Ce désastre est dû tantôt aux ravages des sauterelles, tantôt aux débordemens qu'occasionnent dans certaines saisons les torrens qui tombent des montagnes. Pour prévenir ceux du Pei-Ho, l'on a revêtu, en quelques endroits, ses bords de parapets de granit. Dans d'autres, on a construit avec du granit aussi, des digues qui, de distance en distance, sont garnies d'écluses pour distribuer avec égalité l'eau dont on arrose les champs voisins.

En poursuivant leur route, les Anglais s'apperçurent qu'ils étoient surveillés avec une jalousie qui surpassoit tout ce qu'ils avoient entendu raconter de la circonspecte police des Chinois. Ce changement étoit l'effet des ordres du légat : il étoit difficile de l'attribuer uniquement à sa mauvaise humeur. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés, mais seulement à son retour de Pékin, que lord Makartney découvrit que la cour étoit depuis peu de temps mécontente de la nation anglaise, qu'elle soupçonnoit à tort d'avoir fourni des secours aux Thibetains dans la guerre que leur avoit faite l'empereur. La relation entre à cet égard, dans un grand détail qui appartient plutôt à l'histoire de la compagnie anglaise des Indes orientales, qu'au genre du voyage.

De ces préventions, il résulte que le légat refusa constamment d'expédier les lettres que l'ambassadeur vouloit faire parvenir à sir Gover, par les messagers du gouvernement, unique moyen de correspondance usité en Chine, où l'usage des postes est inconnu, et qui ne contribue pas peu à maintenir l'autorité despotique du prince, en lui donnant la facilité d'éclairer les trames ténébreuses qui pourroient s'ourdir dans les parties éloignées de ce vaste empire.

Dans sa route, l'ambassade rencontroit à chaque instant de grandes jounques qui revenoient de porter du blé à Tong-Choo-Foo, dans le voisinage de Pekin. Elles se

hâtoient de s'en retourner avant l'hiver, parce que dans cette saison, chose remarquable, la rivière est constamment gelée, quoique sa position se trouve par les quarante degrés de latitude nord. La plupart de ces jounques étoient au service du gouvernement, et employées à charrier les impôts en nature. Ici, sir Staunton observe que cette manière de les percevoir a au moins l'avantage d'empêcher que les individus ne soient forcés de vendre le produit de leurs travaux au-dessous de sa valeur, afin de payer ce qu'ils doivent à l'Etat. Une partie de ces grains est destinée à remplir les greniers construits dans toutes les parties de l'empire, pour remédier aux disettes.

Depuis leur arrivée en Chine, les personnes qui composoient l'ambassade avoient à peine vu un nuage se mouvoir dans le ciel. Elles n'avoient pas non plus apperçu une seule éminence entre l'horizon et eux. L'uniformité du pays qu'ils avoient traversé, étoit un spectacle d'une étendue à laquelle on peut difficilement trouver ailleurs des objets de comparaison. On peut, dit ingénieusement lord Staunton, considérer cette vaste plaine comme une partie de ce qu'étoit la terre dans le premier état de sa formation, conservant encore sa surface égale et féconde, tandis que des bouleversemens ont répandu sur le reste, l'inégalité, la difformité. Mais en observant les opérations de la nature, il est apparent que cette partie de la Chine n'est qu'une création subséquente à d'autres points du globe plus élevés, et qu'elle ne consiste qu'en terres d'alluvion entraînées d'abord par les torrens qui tombent des montagnes voisines, puis déposées au pied de ces montagnes, et forçant graduellement la mer à se retirer.

Ce ne fut que le quatrième jour après le départ de Tien-Sing, qu'on distingua de hautes montagnes bleues du côté du nord-ouest. Ces montagnes annonçoient l'approche de Pékin, au-delà duquel elles sont situées. Deux jours après, le 6 août 1793, les yachts jetèrent l'ancre à deux lieues de cette capitale, et à un demi-mille de la cité de Tong-Choo-Foo, où le Pei-Ho cesse d'être navigable,

si ce n'est pour des canots. L'ambassade débarqua près de cette ville, et fut logée dans un monastère qui avoit été préparé pour la recevoir. Pour mettre à couvert le bagage et les présens, on construisit exprès deux magasins avec des bambous très-forts, et des nattes d'un tissu tellement serré, que la pluie ne pouvoit pas y pénétrer, et l'on y plaça des sentinelles pour empêcher qu'on ne pût en approcher avec du feu. Tous ces travaux s'exécutèrent avec une activité et une bonne volonté dans l'obéissance, qui prouvent qu'en Chine la récompense est proportionnée au travail.

Le monastère où logèrent l'ambassadeur et sa suite avoit été fondé avec un revenu suffisant à l'entretien de douze prêtres de la religion de *Fo*, qui, comme on le verra dans la relation de M. Barrow, est la plus généralement répandue à la Chine. Ils y desservoient deux temples construits dans l'intérieur du monastère. On y remarquoit plusieurs statues de divinités mâles et femelles, quelques-unes sculptées et peintes en bois, d'un travail assez médiocre, quelques autres de porcelaine. La seule qui mérite attention, est une personnification de la Providence, sous la forme d'une femme tenant dans sa main un plateau rond sur lequel est peint un œil. Cette figure, dit sir Staunton, a de la grace et de la dignité. Comme le monastère est fort vaste, il sert, au besoin, de *choultry* ou de caravanserai, où logent les personnes d'un certain rang, lorsqu'elles voyagent pour le service public. La suite nombreuse de l'ambassadeur occupant presque tous les logemens du monastère, il n'y resta qu'un seul prêtre pour soigner les lampes du temple et recevoir les ordres de lord Makartney : les autres prêtres se retirèrent dans un monastère voisin. Les appartemens étoient frais, malgré la chaleur brûlante du dehors, qui faisoit monter à l'ombre le thermomètre de Farenheit à 86 degrés; mais ils étoient infestés par des scorpions et des scolopendres, qui sont moins dangereux qu'on ne croit, et dont les Anglais n'éprouvèrent aucun mal.

Le repas très-substantiel auquel, sous le nom de déjeû-

ner, les mandarins invitèrent toute l'ambassade le lendemain de son arrivée, eut lieu dans la partie des magasins qui n'étoit pas occupée par les présens et le bagage. Les viandes se cuisoient en plein air, et du côté de la rivière étoient disposées des pompes, pour servir en cas d'accident. A cette occasion, sir Staunton observe que ces pompes sont construites comme les nôtres. On assure, dit-il, que les Chinois en doivent l'invention à l'Europe, et qu'ils les construisent en partie avec des matières que leur fournissent les Européens. Ils n'ont commencé à en faire usage que depuis l'incendie qui eut lieu à Canton, et dont l'équipage de l'amiral Anson arrêta les progrès avec le secours des pompes.

En quittant Tong-Choo-Foo, l'ambassade continua sa route par terre jusqu'à Pékin, qui n'en est qu'à une assez petite distance.

Ni à Tong-Choo-Foo, ni ailleurs, on ne remarqua jamais dans la multitude de gens que l'approche de l'ambassade attiroit, un seul homme ayant l'apparence d'un mendiant. Beaucoup d'entre eux avoient l'air peu aisé, mais aucun n'étoit réduit à la nécessité, ou nourri dans l'habitude de demander des secours à un étranger. On n'étoit pas, à la vérité, dans la saison rigoureuse où l'interruption des travaux peut réduire des individus à la misère : mais dans ces temps-là même, l'empereur devient leur appui. Par ses ordres les greniers publics sont ouverts : il fait remise de l'impôt aux infortunés; il leur accorde même des secours pour rétablir leurs affaires. Ce prince est si jaloux d'exercer exclusivement les actes d'une providence attentive, qu'on l'a vu rejeter l'offre que lui firent de riches marchands de venir au secours d'une province malheureuse, et s'en tenir même très-offensé. Aussi les gratifications que de temps en temps l'ambassadeur distribuoit aux équipages des yachts et aux autres Chinois employés pour l'ambassade, n'étoient provoquées par aucune demande, et elles se donnoient même à l'insu des mandarins.

Les Chinois ne connoissent point l'usage de ces grosses voitures qui portent en Europe de si énormes fardeaux, et qu'on y connoît sous le nom de roulage. Pour transporter par terre les présens et le bagage de l'ambassade qui l'avoient été jusque-là par eau, les mandarins furent obligés de commander environ quatre-vingt-dix petits chariots, quarante-quatre brouettes, plus de deux cents chevaux, et près de trois mille hommes. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que les fardeaux les plus gros et les plus pesans étoient portés par les hommes, qui employoient à cet effet de forts bambous. L'ambassadeur et trois autres Anglais voyageoient en chaises à porteurs : c'est en Chine, la voiture le plus en usage pour les gens d'un rang élevé, lors même qu'ils font de longs voyages. D'autres Anglais étoient à cheval, ainsi que les mandarins, dont le principal se tenoit à côté de la chaise de lord Makartney. Les gardes et les domestiques étoient sur des voitures à roues; les soldats chinois étoient à pied, et faisoient faire place. La route par laquelle ils s'avançoient vers Pékin, est une magnifique avenue : c'est par-là qu'arrivent toutes les personnes qui, des provinces de l'est et du midi, vont dans la capitale. Elle est parfaitement unie. Le centre, d'environ vingt pieds de large, est pavé avec des tables de granit qui ont depuis six jusqu'à seize pieds de long, sur quatre pieds de large. De chaque côté est un chemin non pavé, assez large pour les voitures (1).

L'ambassade passa sur un pont de marbre dont la construction répondoit à la richesse des matériaux. Il est très-large, solidement bâti; et comme il est jeté sur un ruisseau qui ne déborde jamais, il est fort peu élevé au-dessus du niveau du chemin.

(1) Ceci paroît être l'inverse de ce qu'on voit en Europe, où la partie pavée des routes est particulièrement destinée aux voitures, tandis que les parties latérales non pavées, sont plus volontiers frequentées par les gens à pied, à moins qu'elles ne soient trop boueuses.

La chaleur qui étoit extrême (le baromètre de Farenheit marquant 96 degrés dans les voitures couvertes), fit prendre aux gardes le parti d'aller à pied. Les joues rouges, les cheveux poudrés de ces gardes, leurs habits courts et serrés, excitèrent l'attention de tous les spectateurs, mais ne furent un objet de plaisanterie que pour un petit nombre d'entre eux, aussi ignorans que légers. Plusieurs même s'apperce vant que les gardes souffroient beaucoup du soleil, de la poussière et de la foule qui les pressoit, s'écartèrent avec bienveillance pour les laisser respirer.

Aucun édifice remarquable, aucune petite maison de plaisance, n'annonçoient l'approche de la capitale. L'ambassade enfin arriva à l'entrée d'un des fauxbourgs de la ville, où le peuple paroissoit moins rassemblé pour contempler les étrangers que pour vaquer à ses occupations. Amusé un moment par la vue du cortège, chacun retournoit bientôt à ses affaires.

L'arrivée de l'ambassadeur devant les murs qui séparent la cité de Pékin de ce faubourg, fut annoncée par le bruit du canon. En-dedans de la porte, on avoit préparé des rafraîchissemens pour les principales personnes de l'ambassade. Une tour, à plusieurs étages, pour placer une vigie, est élevée au-dessus de la porte. Près de là, est un ouvrage construit d'après les principes des fortifications européennes, et qui incontestablement est d'addition moderne. Les murs, d'environ quarante pieds de haut, ont vingt pieds d'épaisseur à leur base, et douze vis-à-vis du terre-plein sur lequel le parapet est élevé. Ce parapet a des créneaux profonds, mais point d'embrasures régulières. Il n'y paroît pas non plus de canons; on voit seulement dans les merlons, des meurtrières pour les archers. Les murs, formés de rangs de briques placés en forme de degrés, les uns en arrière des autres, ainsi qu'on représente la façade des pyramides d'Egypte, sont flanqués de tours carrées. Plusieurs hommes à cheval peuvent aller de front sur les remparts, où, du côté de la ville, on a pratiqué des montées de terre en talus.

A Pékin, les rues, de plus de cent pieds de large, sont aérées, claires et gaies. La plupart des maisons n'ont qu'un étage et aucune n'en a plus de deux. La grande rue où passa l'ambassade n'étoit point pavée, non plus que la plupart des autres; mais on l'avoit arrosée pour abattre la poussière : elle est traversée par un léger et bel édifice. Il est en bois et consiste en trois magnifiques portes, dont celle du milieu est la plus haute et la plus large. Au-dessus de ces portes, il y a trois toits l'un au-dessus de l'autre et richement décorés. De grands caractères dorés, placés sur les montans et sur les traverses, annoncent que ce monument fut érigé pour honorer quelques hommes distingués, ou pour perpétuer la mémoire d'un événement intéressant.

Sur le devant de la plupart des maisons de cette rue, sont des boutiques peintes, dorées et ornées avec beaucoup de magnificence. Au-dessus de quelques-unes sont de grandes terrasses couvertes d'arbustes et de fleurs. Des lanternes de corne, de mousseline, de soie, de papier, sont disposées devant les portes, avec une telle variété dans la forme, qu'il semble, dit sir Staunton, que les Chinois y aient épuisé le pouvoir de leur imagination. En-dehors et en-dedans des boutiques, sont exposées beaucoup de marchandises déployées.

Cette même rue est coupée par un mur du palais impérial, qu'on appelle le *mur jaune*, d'après la couleur d'un petit toit de tuiles vernissées qui le couvre. On apperçoit de-là plusieurs édifices publics qu'on considère comme appartenant à l'empereur, et qui sont aussi peints en jaune. Les toits ne sont pas interrompus par des cheminées : ils sont ornés d'une grande quantité de figures, dont quelques-unes imitent des objets réels, et dont le plus grand nombre n'est qu'un jeu de l'imagination. En tournant le mur, l'ambassade fit halte vis-à-vis la triple porte qui est presque dans le centre, au nord, de l'enceinte du palais impérial. Cette enceinte paroît renfermer un terrein dont une partie forme de petites montagnes presque

à pic. Les grands creux qu'on a faits en creusant la terre pour former ces montagnes, sont remplis d'eau. Au sein de ces lacs artificiels, dont les bords sont irrégulièrement variés, s'élèvent de petites îles avec plusieurs édifices de fantaisie, mêlés d'arbres. Les principales demeures de l'empereur sont bâties sur des montagnes de différente hauteur. Sur le sommet des plus élevées, de grands arbres environnent des pavillons, des kiosks, faits pour la retraite et le plaisir. Le tout, dit sir Staunton, a presque l'air d'un enchantement.

En s'avançant au-delà des portes du palais, les Anglais rencontrèrent un lac de quelques acres d'étendue. En automne, il étoit couvert de *nymphaea nelumbas*, ou *lien-wha* des Chinois. Cette plante, qui résiste au froid rigoureux de l'hiver de Pékin, se conserve difficilement dans les serres d'Europe. Ses feuilles velues sont aussi odorantes que ses graines sont agréables au goût. Comme ils continuoient de marcher vers l'ouest, on leur montra une maison où demeuroient quelques Russes; et ce qui leur parut plus singulier, ils virent une bibliothèque de manuscrits étrangers, dans lesquels on leur dit que se trouvoit une copie du Koran en arabe. Ils remarquèrent aussi un vaste édifice qui renferme une cloche d'une grandeur prodigieuse. Frappée par un maillet, elle rend un son assez fort pour être distinctement entendu de toute la ville.

Après avoir passé devant beaucoup de temples, de magasins et d'autres grands édifices, et avoir marché un peu plus de deux heures depuis l'entrée dans Pékin du côté de l'est, les Anglais arrivèrent à l'une des portes de la partie occidentale de cette cité. Près de cette porte, et en-dehors du mur, coule un ruisseau qui, très-foible dans son origine, commence à s'élargir beaucoup dans cet endroit, fait ensuite presque tout le tour de Pékin, et va du côté de Tong-Choo-Foo se jeter dans le Pei-Ho.

Le faubourg par où les Anglais sortirent, est plus considérable que celui du côté opposé, par lequel ils étoient

entrés. Sir Staunton convient qu'un coup-d'œil si rapide sur Pékin ne pouvoit pas mettre les Anglais en état d'apprécier cette ville, mais il ajoute que tout ce qu'ils venoient d'y voir, à l'exception de ce qu'ils avoient apperçu du palais impérial, ne répondoit pas à l'idée qu'ils s'étoient formée de la capitale de la Chine.

Voici la description rapide qu'en fait sir Staunton.

La ville de Pékin, dit-il, n'est pas aussi grande, proportionnément au reste de la Chine, que l'est Londres relativement à l'Angleterre (1).

La principale partie de Pékin est appelée la *Cité Tartare*, parce qu'elle a été rebâtie, au treizième siècle, sous la première dynastie tartare : elle forme un parallélogramme dont les quatre murs font face aux quatre points cardinaux. Ces murs renferment une aire de quatorze milles carrés, au centre de laquelle est le palais impérial, qui, au-dedans du mur jaune, occupe au moins un mille carré. Le tout ensemble n'a qu'environ un tiers de plus que Londres.

Une autre partie de Pékin, attenante au mur de la Cité Tartare, est distinguée sous le nom de *Cité Chinoise*. Là, logent pour la plupart ceux que leurs affaires attirent dans la capitale. Ses murailles, qui tombent presque en ruine, renferment un espace d'environ neuf milles carrés. Une petite partie de cet emplacement est occupée par des maisons peu élégantes, irrégulières, et fort peuplées : le reste du terrein n'est point bâti, et une partie est en culture.

C'est là qu'on a élevé le *Sien-Non-Tang*, c'est-à-dire,

(1) Cette disproportion prouveroit la sagesse des Chinois en matière d'économie politique, si elle ne s'expliquoit point par les causes suivantes. Outre que Pékin n'a point de port et n'est point le centre d'un grand commerce, c'est qu'il n'y a point d'ailleurs de manufactures ; c'est enfin que, si elle est le siége du gouvernement comme Londres, il ne s'y rassemble pas, comme dans cette ville, un parlement qui entraîne à sa suite un grand nombre d'employés.

l'Eminence des vénérables Agriculteurs : c'est là que, conformément à l'ancien usage, l'empereur se rend tous les printemps, et qu'accompagné d'un groupe de paysans qui chantent des hymnes en l'honneur de l'agriculture, il prend en main la charrue, et la dirige, pendant une heure environ, à travers un petit champ. Les princes du sang, les grands de la cour, se livrent simultanément au même travail. Le produit du champ labouré par leurs mains est soigneusement recueilli, et suivant l'annonce qu'on en fait solemnellement, il surpasse en quantité et en qualité, ce qu'a rendu, dans la même année, tout autre terrein d'une égale étendue.

C'est aussi dans l'enceinte de la Cité Chinoise qu'est élevé le *Tien-Tan*, c'est-à-dire, l'Eminence du Ciel. La forme de cet édifice est ronde, par allusion à la figure apparente des cieux. Dans le solstice d'été, l'empereur se rend en pompe sur le Tien-Tan, pour reconnoître le pouvoir de l'astre qui éclaire le monde, et le remercier de sa bénigne influence. Dans le solstice d'hiver, les mêmes cérémonies sont accomplies aussi par l'empereur dans le *Temple de la Terre*. Ce sont presque les seuls spectacles publics qu'il y ait à Pékin : on peut à-peu-près les comparer, dit sir Staunton, aux *Fonzioni* du pontife de Rome.

En quittant Pékin, l'ambassadeur et sa suite allèrent loger dans une maison de plaisance située à peu de distance du palais de *Yuen-Min-Yuen*, qu'on appelle le palais d'automne, parce que l'empereur l'habite communément dans cette saison. C'est dans ce palais que devoient être déposés les présens. Il fut décidé entre le mandarin qui en étoit gouverneur, et lord Makartney, que les principaux articles seroient placés de chaque côté du trône, dans une des salles d'audience. Cette salle, extrêmement spacieuse et bien éclairée, étoit très-propre au déploiement des présens. Son architecture a toute la magnificence chinoise. Elle est élevée de quatre pieds au-dessus du niveau de la cour, sur une plate-forme de granit. Son

toit avancé est soutenu de chaque côté par deux rangs de colonnes de bois, dont le fût est peint et vernissé, et le chapiteau orné de cartouches et de devises très-brillamment colorées. On y voit sur-tout des dragons dont les pieds sont armés de cinq griffes, réservées à l'empereur seul, car les princes du sang ne peuvent faire donner que quatre griffes aux dragons dont on décore leurs maisons et leurs équipages.

Le trône, placé dans une espèce de sanctuaire comme à Tien-Sing, n'est ni riche, ni pompeux. Il y a des deux côtés des trépieds et des encensoirs; et sur le devant est une petite table, ou plutôt un autel sur lequel on fait des offrandes de thé et de fruits, parce qu'en l'absence même de l'empereur, on suppose que son esprit est toujours présent en ce lieu. L'usage, en Chine, est de pratiquer, lorsqu'on approche du trône, l'adoration: elle consiste en neuf prosternations solemnelles, à chacune desquelles le front doit frapper la terre. Le légat pressa l'ambassadeur de se soumettre devant lui à cet usage. Après de grandes difficultés qui furent levées par les bons offices des missionnaires de Pékin, lord Makartney parvint à faire dresser en langue chinoise, un mémoire adressé au premier ministre de l'empereur, où il proposoit, par voie de réciprocité, que l'un des officiers de la cour impériale, d'un rang égal à celui de l'ambassadeur, accomplît devant le tableau où le roi d'Angleterre étoit représenté en grand et revêtu de ses habits royaux, et que l'ambassade avoit actuellement à Pékin, les mêmes cérémonies qu'accompliroit l'ambassadeur devant le trône de sa majesté impériale. Ce mémoire fut remis au légat, qui parut en approuver le contenu, et qui promit de le faire parvenir immédiatement à la cour.

Lord Makartney ayant témoigné le desir de retourner à Pékin jusqu'au départ pour la Tartarie, le légat, à l'instigation d'un missionnaire portugais fort mal disposé en faveur de l'ambassade, proposa d'écrire à l'empereur pour savoir sa volonté sur ce déplacement; mais le gou-

verneur de Yuen-Min-Yuen, d'un rang supérieur à celui du légat, se mêla de l'affaire, et aussi-tôt l'ambassade fut conduite à Pékin. Elle y fut logée dans un vaste palais, confisqué, pour cause de rapines, sur un receveur des douanes et des revenus de Canton.

Ce palais étoit construit sur le modèle général de ceux des grands mandarins. Un mur de brique très-élevé, et formant un parallélogramme, entouroit tout l'emplacement. Dans toute sa longueur, ce mur, de l'apparence la plus simple, supportoit le faîte d'un toit dont le bord reposoit sur un autre mur parallèle. Sous ce toit étoient divers appartemens pour les domestiques et les offices. Le reste de l'enceinte étoit divisé en plusieurs cours carrées de différente grandeur. Dans chaque cour étoit un bâtiment placé sur une plate-forme de granit, et entouré d'une colonnade. Les colonnes étoient de bois, sans base et sans chapiteau. La colonnade servoit de support à la partie du toit qui s'avançoit en courbe par-delà la plate-forme, et se relevoit vers les angles. Par ce moyen, on étoit à couvert dans chaque partie de ces vastes édifices, dans l'ensemble desquels on comptoit au moins six cents colonnes.

Le principal appartement fut occupé par l'ambassadeur. A côté, étoit une salle construite pour un théâtre particulier et pour des concerts. Il y avoit, sur le derrière, des appartemens particuliers, et tout autour, une galerie pour les spectateurs. Un seul de ces bâtimens avoit plus d'un étage, c'étoit celui des femmes, lorsque le propriétaire l'habitoit: il étoit situé dans la cour la plus reculée: la décoration intérieure en étoit plus élégante que celle des autres. Dans l'une des premières cours, étoit une grande pièce d'eau, au milieu de laquelle s'élevoit un pavillon en pierre, représentant un bateau chinois couvert. Dans d'autres cours, on avoit planté des arbres: la plus grande offroit une pile de rochers entassés comme au hasard, mais solidement fixés les uns sur les autres. Par cette description, on peut juger du genre de magni-

ficence que les Chinois opulens déploient dans leurs palais.

Pendant le séjour de l'ambassade à Pékin, on eut occasion de se procurer des renseignemens sur la population de cette ville. Les plus certains qu'on put recueillir, la portoient à trois millions d'habitans. Les maisons basses sembleroient ne pas pouvoir suffire à une pareille population ; mais elle s'explique par l'entassement des habitans de la moyenne et de la dernière classe du peuple, dans une très-petite maison. Cette enceinte étroite renferme souvent une famille composée de trois générations. De cette coutume de réunir sous le même toit les diverses branches d'une famille, il résulte que l'exemple et l'autorité des vieillards rendent la jeunesse plus modeste et plus réglée dans sa conduite. On vit aussi avec plus d'économie. Malgré ce dernier avantage, la pauvre classe qui travaille est communément réduite à se nourrir de végétaux.

L'amoncèlement des Chinois à Pékin ne nuit point à leur constitution physique : ils vivent beaucoup en plein air, et se vêtent plus ou moins, suivant la température. L'atmosphère de Pékin n'est pas humide : elle n'engendre point de maladies putrides ; et les excès qui les produisent y sont fort rares. Le plus grand ordre est maintenu parmi les nombreux habitans de cette cité : on le doit en grande partie à une institution qui ressemble assez à celle des anciens dizeniers en Angleterre. Chaque dixième marchand est obligé de répondre de neuf familles voisines, autant qu'il peut être supposé capable de les surveiller. Dans l'intérieur des murailles, il y a autant de sûreté que dans un camp ; mais il y règne aussi la même contrainte. Ce n'est que dans les faubourgs que sont tolérées et enregistrées les filles publiques ; et elles y sont même en petit nombre, vu le peu de célibataires et de maris absens de leurs familles, qui se trouvent à Pékin.

Pendant le séjour de l'ambassade dans cette ville, les Anglais, qui alloient souvent à Yuen-Min-Yuen, situé, comme on l'a vu, dans la campagne, et qui retournoient

chaque fois par un chemin différent, purent facilement voir la plus grande partie de la capitale. La voiture anglaise de lord Makartney, attelée de quatre beaux chevaux tartares, et conduite par des postillons, dans laquelle il fit quelques promenades, étoit un spectacle nouveau pour les Chinois accoutumés à leurs voitures basses, sans ressorts et à deux roues. Le superbe carrosse destiné à être offert à l'empereur, fut pour eux un objet d'admiration; mais il fallut donner des ordres pour en faire ôter le siége, car les mandarins ayant su que ce siége si élevé étoit destiné pour le cocher, témoignèrent le plus grand étonnement de ce qu'on proposoit de faire asseoir un homme au-dessus de l'empereur. Ils ne furent pas moins surpris à la vue d'une estampe représentant, d'après Raynold, un duc anglais encore dans l'enfance, lorsqu'on leur dit que l'original, à l'âge où on l'avoit peint, étoit un homme d'un très-haut rang. Ils ne pouvoient pas concevoir qu'un enfant, par droit héréditaire, jouît d'une pareille distinction.

Pendant son séjour à Pékin, lord Makartney reçut des visites de plusieurs mandarins de la première classe et de la plupart des missionnaires, qui lui donnèrent, avec beaucoup d'intérêt, des instructions utiles sur la conduite qu'il devoit tenir à la cour. Parmi ces visites, une des plus singulières fut celle du premier directeur de l'orchestre de l'empereur, qui ne voulut pas accepter le présent qu'on vouloit lui faire de plusieurs instrumens de l'Europe, mais qui en fit prendre des dessins pour en faire faire de pareils. A cette occasion, sir Staunton observe qu'un petit nombre de Chinois avoit adopté le violon européen.

Parmi ceux des présens qui devoient être conduits en Tartarie, il y avoit six petites pièces de campagne très-élégantes. On les avoit récemment essayées pour exercer les artilleurs de la garde, afin de les préparer à manœuvrer en présence de l'empereur. Chaque pièce tiroit plusieurs coups par minute. Tant de célérité dans des manœuvres militaires faites par des étrangers, ne plut pas au légat. Tout en affectant de dire qu'on pourroit en faire

autant dans l'armée impériale, cet homme, qui avoit paru desirer que tous les présens fussent conduits à Zhé-Hol où étoit la cour, fut tout-à-coup d'avis qu'on n'y transportât point les pièces de campagne, sous prétexte que l'empereur devoit bientôt revenir à Pékin. Il demanda aussi qu'on lui remît de petits barils de poudre à canon, destinés aux exercices des gardes et aux salves, ce qui lui fut accordé.

L'ambassade se mit en marche pour la Tartarie le 2 septembre 1793. La plaine où Pékin est situé s'étend très-loin au nord et à l'est : elle est d'un niveau parfait jusqu'au golfe de Pé-Ché-Lée ; et la mer semble s'être retirée du pied des montagnes qu'elle baignoit originairement. Des rangs de saules (l'arbre qui paroît le plus propre au sol) ombragent le chemin. Il y en a beaucoup de répandus sur les bords des ruisseaux et des rivières : les Anglais en virent un qui avoit quinze pieds de circonférence. Le sol, comme celui de l'autre côté de Pékin, est gras, argileux, et donne en général diverses productions. De tous les végétaux qui croissent à la Chine, il n'en est presque aucun dont les avantages n'aient été découverts, soit à force d'essais, soit par des observations accidentelles pendant une longue suite de siècles. L'emploi de ces végétaux supplée celui des articles que les Chinois seroient obligés de tirer des autres pays. Ils se servent, par exemple, de la graine d'une espèce de *fangara* au lieu de poivre. Ils n'ont point d'oliviers, mais ils tirent des amandes d'abricots une excellente huile. Ils en ont d'autres plus communes qu'ils extraient des graines de sézame, de chanvre, de cotonier, de navet, de menthe, et de beaucoup d'autres plantes. Il n'y a pas une herbe inutile à la Chine : on y fait de la toile avec les fibres de l'ortie morte, et du papier avec l'écorce de différens végétaux, les fibres du chanvre et la paille du riz. Ils tirent du *carthamus* leur plus beau rouge, et emploient rarement le vermillon. Le calice du gland leur sert à teindre en noir ; et ils nourrissent le ver-à-soie avec les feuilles du frêne comme avec celles du mûrier.

A environ vingt milles de Pékin, le pays qui s'étend vers la Tartarie commence à s'élever, et le sol devient plus sablonneux. A quelques milles plus loin, les voyageurs firent halte dans un des palais bâtis sur la route pour l'empereur à des stations régulières, lorsqu'il fait le voyage de la Tartarie. Le parc et les jardins qui en dépendoient, offroient une simple et heureuse imitation de la nature.

Les montagnes qu'ils commençoient à rencontrer sur leur route, ont en général une pente douce vers la Tartarie; mais du côté de la mer, elles sont à pic, et ressemblent à ce qu'on appelle en Suisse les *aiguilles des Alpes*. Les terreins les moins élevés de ces contrées sont, en très-grande partie, plantés en tabac, dont les Chinois des deux sexes font une grande consommation, soit en poudre, soit en le fumant. A mesure qu'on avançoit, la population sembloit diminuer un peu. Les villes et les villages qu'on rencontroit sur la route, contenoient presqu'autant de Tartares que de Chinois. Les premiers, plus robustes en général, ont moins d'expression dans la physionomie, moins de civilités dans les manières que les Chinois. Leurs femmes se distinguent aisément à la grandeur naturelle de leur pied. Quelque pauvres qu'elles soient, elles placent sur leur tête des fleurs naturelles ou artificielles. Ce goût pour les fleurs en a singulièrement perfectionné la culture. Ici, pour la première fois, on rencontroit sur la route des mendians. Ils ne parloient point, mais par la saleté de leur extérieur, par l'exposition de quelque infirmité naturelle ou accidentelle, ils cherchoient à exciter la commisération des passans (1).

(1) Sir Staunton paroît supposer ici que ces mendians sont tous des Tartares; et il donne pour cause de la mendicité chez ce peuple, que *les mœurs des Tartares sont moins régulières que celles des Chinois*. Cela n'est pas fort intelligible. Ne pourroit-on pas expliquer pourquoi l'on trouve des mendians chez les Tartares, tandis qu'on n'en voit point parmi les Chinois, par le grand emploi que font ceux-ci des divers procédés de l'agriculture et des arts utiles,

Dans la matinée du quatrième jour de leur marche, ils apperçurent au loin la grande muraille, qui ne leur paroissoit encore qu'une ligne proéminente dans l'horizon. Voici l'idée qu'en donne sir Staunton.

« Tout ce que l'œil peut embrasser à la fois de cette » muraille fortifiée, prolongée sur la chaîne des mon- » tagnes et sur les sommets les plus élevés, descendant dans » les plus profondes vallées, traversant des rivières par » des arches qui la soutiennent; doublée, triplée en plu- » sieurs endroits, pour rendre les passages plus difficiles, » et ayant des tours ou des forts bastions à-peu-près de » cent pas en cent pas; tout cela présente à l'esprit l'idée » d'une entreprise d'une grandeur étonnante.... Mais ce qui » ajoute à la surprise, à l'admiration, c'est l'extrême diffi- » culté qu'on a dû trouver à transporter des matériaux, à » bâtir des murs dans des endroits qui semblent inacces- » sibles. L'une des montagnes les plus élevées sur les- » quelles se prolonge la grande muraille, a, d'après une » mesure exacte, cinq mille deux cent vingt-cinq pieds de » haut. Cette espèce de fortification, car le nom de muraille » ne donne pas une juste idée de sa structure, cette forti- » fication a, dit-on, quinze cents milles de long; mais, à la » vérité, elle n'est pas également parfaite. Cette étendue » de quinze cents milles étoit celle des frontières qui sépa- » roient les Chinois civilisés, et diverses tribus de Tartares » vagabonds ».

Plusieurs des ouvrages construits au-dedans de ces grands remparts, cèdent aux efforts du temps, et commencent à tomber en ruine; d'autres ont été réparés: mais la muraille principale paroît, presque par-tout, avoir été bâtie avec tant d'habileté, que sans qu'on ait jamais eu besoin d'y toucher, elle se conserve entière depuis environ deux mille ans; et elle paroît encore aujourd'hui aussi peu sus-

---

tandis que les Tartares sédentaires ont retenu de leur ancienne vie vagabonde, une espèce d'aversion pour la culture de la terre et pour les arts mécaniques.

ceptible de dégradation, que les boulevarts de rochers élevés par la nature elle-même entre la Chine et la Tartarie. Cette grande muraille, qui n'a jamais été une barrière insurmontable, et qui ne pouvoit que ralentir les progrès de l'ennemi, est devenue d'une bien moindre importance, depuis que les territoires qu'elle sépare sont soumis au même prince.

Sir Staunton, d'après un examen très-détaillé du capitaine Panis, nous a donné dans un grand détail toutes les dimensions de la grande muraille et des tours qui la fortifient, avec une notice sur les divers matériaux dont elles sont composées. Quelques brèches qui s'y trouvoient donnèrent la facilité de l'escalader et de l'examiner.

Les voyageurs s'étoient approchés de la grande muraille par une montée très-roide, et étoient ainsi parvenus à ce qu'on appelle la porte méridionale, pour la distinguer de la porte extérieure, qui est plus au nord du côté de la Tartarie. Cette porte a été bâtie pour défendre le passage dans une situation très-forte par elle-même. La croupe des montagnes est étroite, et leur descente escarpée. La route suit un défilé au bout duquel est un poste militaire.

A cette occasion, sir Staunton nous apprend ce qu'il faut entendre par postes militaires. Ce sont ordinairement des tours carrées de différentes dimensions, où l'on entretient une garnison peu nombreuse : ces postes militaires sont situés à différentes distances les uns des autres, mais toujours à l'entrée des défilés, sur des éminences d'un accès difficile, ou au passage étroit des rivières. Depuis l'embouchure du Pei-Ho jusqu'à Tong-Choo-Foo, on en compte environ quinze, sans compter ceux de Tung-Choo et de Tien-Sing, ce qui fait à-peu-près un poste par treize milles; mais sur la route de Pékin en Tartarie, il y en a au moins un de cinq milles en cinq milles.

En franchissant la grande muraille, on entroit en Tartarie. Là, l'ambassadeur reçut la visite d'un mandarin militaire de race tartare. Quoique Van-ta-Zhin, qui avoit accompagné lord Makartney, eût le même rang que

ce mandarin, à peine osoit-il hasarder de s'asseoir en sa présence, tant est grand le respect qu'affectent les Chinois pour les Tartares de la cour.

A mesure qu'on avance dans la Tartarie, la température devient plus froide, les chemins sont plus raboteux, les montagnes moins richement parées. Les arbres n'y croissent que sur le côté de ces montagnes qui font face au midi, encore sont-ils rabougris. Les autres côtés n'offrent que des arbrisseaux épineux et des brins d'herbes brûlés. Des ours, des loups, des tigres même, habitent, dit-on, ces forêts. Dans les vallées abonde une espèce de lièvre qui devient blanc en hiver. Le chien tartare qu'on emploie à la chasse de ce lièvre et des bêtes féroces, aboie rarement le jour. Les villages dispersés dans ces vallées, renferment plusieurs personnes attaquées d'une maladie semblable à celle qu'on remarque fréquemment dans les Alpes, et qui y est connue sous le nom de *goître*. Quelques-unes sont réduites à un état d'imbécillité absolue; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que, de même qu'en Europe, on considère ces idiots comme des personnes sacrées, et que leurs familles en prennent un grand soin.

L'élévation de la Tartarie est telle, que dans quelques endroits, elle est de quinze mille pieds au-dessus de la mer Jaune; et cette élévation, comme on sait, accroît considérablement le froid de l'atmosphère. Au milieu de ces terreins élevés, les montagnes s'écartant l'une de l'autre, ouvrirent aux voyageurs la vallée de Zhé-Hol, où l'empereur habite l'été, de préférence à sa capitale. Son palais s'appelle *le séjour de l'agréable fraîcheur;* et son parc, *le jardin des arbres innombrables.* Je donnerai le rapide apperçu de ce jardin délicieux, dans l'extrait du Voyage de M. Barrow, qui nous en a donné la description d'après le propre journal de lord Makartney.

Dans la foule qu'attira la vue de l'ambassade, on remarquoit plusieurs lamas inférieurs vêtus de jaune, dépendans des temples de la secte de *Fo*, à laquelle l'empereur étoit attaché. Ils ne paroissoient pas être très-respectés de

la multitude, parce qu'ils ne paroissoient pas se respecter beaucoup eux-mêmes.

La ville de *Zhé-Hol* ne renferme que des maisons de mandarins, et beaucoup de misérables chaumières où le peuple est entassé. Tout à côté, se montrent avec éclat le palais impérial, les jardins, les temples. Là, dit sir Staunton, entre la magnificence et la misère, on ne connoît point de milieu. Dans cette partie de la Tartarie, les principales maisons diffèrent peu de celles de la Chine : la distribution des appartemens, leur ameublement, sont également simples. Une estrade couverte d'un drap épais et de coussins, sert de siége le jour et de lit la nuit.

La cérémonie de l'adoration, à laquelle on vouloit soumettre l'ambassadeur, sans avoir égard au tempérament qu'il avoit proposé dans son mémoire, donna lieu à plusieurs conférences entre sir Staunton, comme ministre plénipotentiaire, suppléant le lord Makartney qui étoit alors indisposé, et le *Colao* ou premier ministre, et des mandarins. Enfin il fut accordé que l'ambassadeur se borneroit à plier un genou lorsqu'il paroîtroit devant l'empereur, comme il étoit dans l'usage de le faire lorsqu'il approchoit de son souverain. On s'avoua tout bas, dans le palais, que le bon sens et la générosité de l'empereur lui-même, fatigué de trop d'adoration, l'avoient bien plus disposé que les avis de ses conseillers, à dispenser les Anglais de la cérémonie de l'adoration.

En attendant l'audience, qui devoit avoir lieu le 14 septembre, les présens qui avoient été conduits à Zhé-Hol, furent transportés au palais, et l'ambassadeur reçut plusieurs messages polis qui annonçoient la satisfaction de l'empereur. Dès que lord Makartney fut rétabli, il fit une visite au colao, qui l'accueillit avec beaucoup de franchise et d'affabilité. Dans la conversation qui eut lieu entre eux, et dans laquelle, après plusieurs questions du premier ministre sur l'Europe et sur l'Angleterre, l'ambassadeur l'entretint avec circonspection de la situation des Anglais dans l'Inde ; et il usa de beaucoup de ménage-

mens et d'expressions adoucies, pour donner une idée de l'importance dont pourroient être pour la Chine les liaisons de la Grande-Bretagne avec elle : car telles sont les idées avouées ou affectées qu'a le gouvernement de la Chine sur l'indépendance et la supériorité de cet empire, qu'aucune relation avec les étrangers n'y est même admissible sur le pied d'un avantage réciproque : il n'accorde rien que par grace et condescendance. Dans cette entrevue, il ne fut question ni des soupçons qu'on avoit eus sur l'influence des Anglais dans la guerre du Thibet, ni des difficultés relatives à la cérémonie de l'adoration.

Sir Staunton fait un grand éloge des lumières et de la pénétration du colao, qui possédoit à un tel degré la confiance et l'amitié de l'empereur, dont il avoit obtenu pour son fils une des filles de ce prince en mariage, que quelques personnes de la famille impériale, et même des sujets loyaux de l'empereur, craignoient qu'il n'aspirât à une plus grande élévation dans un empire où le prince régnant peut disposer à son gré de la succession au trône, à l'exclusion même de ses propres enfans.

L'audience eut lieu dans les jardins de Zhé-Hol. On y avoit dressé une tente spacieuse et magnifique, soutenue par des colonnes dorées ou peintes et vernissées. Elle renfermoit un trône semblable à celui qui a été décrit plus haut. L'ameublement de la tente étoit élégant, mais sans embellissemens recherchés. Il y avoit un sofa à l'une des extrémités : le reste étoit décoré de beaucoup de mousquets et de sabres européens et asiatiques. De petites tentes rondes, en face de la grande, étoient destinées, tant à l'ambassadeur et à sa suite, qu'aux divers princes et représentans des Etats tributaires rassemblés à Zhé-Hol à l'occasion du jour de la naissance de l'empereur, aux enfans mâles de la famille impériale, et aux principaux officiers de l'Etat. Tous formoient un groupe considérable devant la grande tente ; et chacun des grands étoit décoré des marques distinctives du rang que lui avoit accordé l'empereur. Ce n'étoit pas seulement pour se

ménager un plus grand espace qu'une tente avoit été préférée à l'un des grands appartemens du palais. En se conformant, sous beaucoup de rapports, aux coutumes d'une nation voisine, mais plus nombreuse et plus civilisée que la sienne, la dynastie tartare conserve du penchant pour ses anciennes mœurs; et elle les reprend de temps en temps, sur-tout quand elle est sur le sol de la Tartarie.

Suivant l'étiquette, la manière de prouver son respect pour l'empereur, est de l'attendre très-long-temps. Quelques personnes, à cet effet, passèrent la nuit dans le jardin. L'empereur devoit y paroître un peu après l'aube. Une heure d'audience, si différente de celles qui sont en usage chez les autres nations civilisées, rappelle l'usage journalier des Tartares, qui partent pour la chasse aussitôt que les premiers rayons du soleil leur permettent de distinguer et de poursuivre les animaux auxquels ils font la guerre.

Sir Staunton, toujours disposé à relever l'importance de sa nation, après avoir observé que plusieurs des courtisans étoient en partie vêtus de drap d'Angleterre, au lieu d'étoffes de soie et de fourrure, seul genre de vêtemens que jusqu'alors ils avoient eu le droit de porter en présence de l'emperenr, ajoute que le réglement qui permettoit de porter du drap d'Angleterre à la cour, étoit un hommage qu'on rendoit à l'ambassade, et qu'on eut soin d'en prévenir l'ambassadeur. Sa tente, avant l'arrivée de l'empereur, fut remplie de personnages du plus haut rang, que la curiosité ou la politesse attiroient. Parmi eux, on distinguoit un frère, deux fils et un petit-fils de l'empereur. On eut la satisfaction d'y voir le respectable vice-roi de Pe-che-Lée.

A peine fit-il jour, que le son de plusieurs instrumens et des voix confuses annoncèrent l'approche de l'empereur. Bientôt il parut, précédé d'une foule d'hommes qui célébroient à haute voix ses vertus et sa puissance. Il étoit assis sur une chaise découverte et triomphale, portée par seize hommes. Ses gardes, les officiers de sa maison, les

porte-étendards, les porte-parasols et la musique l'accompagnoient. Il étoit vêtu d'une robe de soie de couleur sombre, et coiffé d'un bonnet de velours assez semblable, pour la forme, à ceux des montagnards d'Ecosse. Sur son front, étoit une très-grosse perle, seul ornement qu'il parût avoir sur lui. En entrant dans la tente, il monta sur son trône par les marches de devant, sur lesquelles il a seul le droit de passer. Son premier ministre et deux des principaux officiers de sa maison se tenoient auprès de lui, et ne lui parloient jamais qu'à genoux. Le président du tribunal des coutumes conduisit l'ambassadeur jusqu'aux pieds du côté gauche du trône : c'est ce côté qui, d'après les usages chinois, si souvent contraires à ceux de l'Europe, est regardé comme la place d'honneur. L'ambassadeur étoit suivi de son page et de son interprète. Sir Staunton, comme ministre plénipotentiaire, l'accompagnoit. Il étoit richement vêtu, et le grand manteau qu'il portoit en qualité de chevalier de l'ordre du Bain, étoit un peu analogue à la mode de s'habiller la plus agréable aux Chinois. La robe d'écarlate dont étoit revêtu sir Staunton, comme docteur honoraire ès loix de l'université d'Oxford, se trouvoit aussi très-convenable dans un pays où les degrés en science conduisent à tous les emplois civils.

Instruit par le président, l'ambassadeur tint avec ses deux mains, et comme au-dessus de sa tête, la grande et magnifique boîte d'or enrichie de diamans, dans laquelle étoit renfermée la lettre du roi d'Angleterre à l'empereur. Alors montant le peu de marches qui conduisent au trône, il plia le genou, fit un compliment très-court, et présenta la boîte à sa majesté impériale. Ce monarque la reçut gracieusement dans ses mains, la posa auprès de lui, et dit « qu'il éprouvoit beaucoup de satisfaction du témoi-» gnage d'estime et de bienveillance que lui donnoit S. M. » britannique, en lui envoyant une ambassade avec une » lettre et de rares présens : que de son côté, il avoit de » pareils sentimens pour le souverain de la Grande-Bre-

» tagne, et qu'il espéroit que l'harmonie seroit toujours » maintenue entre leurs sujets respectifs ».

Cette manière d'accueillir le représentant du roi de la Grande-Bretagne, fut regardée à la cour de la Chine comme très-distinguée, et fit une heureuse impression sur elle. Rarement, en effet, l'empereur monte sur son trône pour recevoir les ambassadeurs; et jamais ils ne remettent leurs lettres de créance dans ses mains, mais dans celles d'un de ses courtisans. Conformément à l'usage de la Chine, les ambassadeurs lui offrirent respectueusement des présens en leur propre nom. L'empereur leur en fit d'autres en retour. Celui qu'il remit d'abord à l'ambassadeur, étoit une pierre appelée par les Chinois pierre précieuse, et qu'ils estiment beaucoup. Elle étoit de plus d'un pied de long, et on l'avoit sculptée d'une manière curieuse dans le dessein de lui donner la forme d'un sceptre qui est toujours placé sur le trône impérial, comme l'emblême de la prospérité et de la paix.

Durant la cérémonie, l'empereur se montra très-ouvert, gai, et sans la moindre affectation. La nécessité de se servir réciproquement d'interprètes, prolongea l'entretien qu'il eut avec l'ambassadeur. Lorsqu'il eut cessé, les Anglais furent témoins de la présentation des ambassadeurs du Pégu et des Mahométans de la mer Caspienne. Ce fut à la droite du trône qu'ils furent présentés, et après qu'ils eurent fait neuf fois leurs humbles prosternemens, ils furent promptement congédiés.

On plaça devant les assistans, des tables de deux en deux personnes, pour le banquet. Dès que les convives furent assis, les tables furent découvertes, et on les vit chargées d'un superbe repas. Elles étoient petites, mais sur chacune étoit une pyramide de jattes contenant une grande quantité de viandes et de fruits. Quoique âgé de quatre-vingt-trois ans, l'empereur fit honneur aux mets qui couvroient la sienne: il en détâcha plusieurs qu'il fit porter aux Anglais: il les fit même approcher de sa table, et leur présenta, de sa main, un gobelet de vin chinois, assez sem-

blable à du vin de Madère d'une qualité inférieure (1).

De retour dans son palais, l'ambassadeur reçut de l'empereur de nouveaux présens en soieries, porcelaine, thé; et peu de temps après, une invitation, pour lui et sa suite, d'aller voir les jardins de Zhé-Hol. Les Anglais s'y rendirent de très-grand matin, car c'est l'heure où commencent les affaires dans une cour si réglée. En se promenant, ils rencontrèrent l'empereur, qui s'arrêta pour recevoir les salutations de l'ambassadeur, et lui dit: « Qu'il alloit » faire sa dévotion dans le temple de *Poo-Ta-La;* que » comme ils n'adoroient pas les mêmes dieux, il n'enga- » geroit pas l'ambassadeur à l'accompagner, mais qu'il » avoit donné ordre à ses ministres de se promener avec » lui dans les jardins ».

L'agréable impression que reçut lord Makartney de trouver le premier ministre lui-même qui, en vertu de ces ordres, l'attendoit dans un pavillon, ce qui annonçoit une distinction bien flatteuse pour l'ambassadeur, fut un peu troublée par la présence du général du Thibet, qui, avec son frère et d'autres principaux personnages de la cour, accompagnoit le colao, comme s'il eût craint qu'il n'y eût entre lui et lord Makartney quelque explication relative à la guerre du Thibet. L'ambassade ne parcourut qu'une petite partie des vastes jardins de Zhé-Hol, le reste étant réservé pour les femmes de la famille impériale, et l'entrée en étant aussi rigoureusement interdite aux ministres chinois qu'à l'ambassade.

Quelques jours après, l'ambassadeur et sa suite furent invités à la cérémonie de la célébration de l'anniversaire

(1) Une civilité de cette nature pour des étrangers, rapprochée de l'usage où est apparemment l'empereur de la Chine, dans les occasions solemnelles, de faire son repas dans la même salle où il donne à dîner aux princes, aux courtisans, aux ministres, et dont on trouveroit difficilement des exemples dans les cours des monarchies les plus limitées de l'Europe, a droit d'étonner dans celle de l'un des monarques les plus absolus de l'Orient.

de l'empereur. Le nombre des troupes qui étoient sous les armes à Zhé-Hol, le premier jour de cette fête, pouvoit s'élever à près de quatre-vingt mille hommes : on y comptoit environ douze mille mandarins. C'est autant par mesure de politique, observe très-bien sir Staunton, que pour sa propre satisfaction, que l'empereur rassemble de temps en temps à sa cour ses grands vassaux, les gouverneurs de ses provinces, les commandans de ses armées, afin de recevoir de nouveau leurs sermens de fidélité, et leur distribuer des dignités et des récompenses en présence des ambassadeurs et des princes étrangers, dans toute la pompe et l'éclat d'une cour nombreuse. Ces vassaux, ces commandans, ces gouverneurs emportent dans leur résidence la double impression du pouvoir de l'empereur qui réprime leur ambition, et de sa munificence qui assure leur attachement.

Les jours suivans de la fête, il y eut beaucoup de spectacles de toute espèce, des pantomimes, des ballets, des feux d'artifice qui, quoique tirés en plein jour, faisoient un très-bel effet. Les Chinois excellent dans cet art. Sir Staunton décrit l'explosion d'une grande boîte à laquelle on ne peut rien comparer dans ce genre, non plus qu'à un volcan artificiel qui termina les feux d'artifice. L'empereur, extrêmement attentif à l'impression qu'il doit produire sur l'esprit des étrangers, aussi bien que sur celui de ses sujets, fit appeler l'ambassadeur, et lui dit : « Que ce » n'étoit que dans des occasions particulières, comme » celle que lui offroit ce jour, qu'il assistoit à de tels spec- » tacles ; que le soin de veiller à la sûreté de ses peuples et » de faire des loix pour leur bonheur, demandoit néces- » sairement tous ses momens ».

Dans une excursion que firent les Anglais, pendant la durée de ces fêtes, ils visitèrent divers temples. Quelques-uns étoient situés sur de petites élévations, quelques autres dans la plaine. Il y en avoit aussi sur le sommet des plus hautes montagnes, dont l'accès étoit très-difficile, et où l'on ne pouvoit arriver que par des degrés taillés dans le

roc. L'un de ces temples ne contenoit pas moins de cinq cents statues dorées, représentant des lamas morts avec une réputation de sainteté, et auxquels on avoit donné des attitudes contraintes et pénibles, telles qu'ils se les étoient imposées pendant leur vie.

L'ambassade partit de Zhé-Hol le 21 septembre 1793, pour retourner à Pékin. La marche n'étant plus ralentie par le transport des présens, se fit avec plus de célérité. La nouvelle réparation faite aux chemins la facilitoit : il y en avoit un réservé pour l'empereur seul ; il étoit parfaitement sec et nivelé. Des citernes creusées à côté fournissoient de l'eau pour l'arroser et abattre la poussière. Un autre chemin parallèle, un peu moins large, et balayé avec moins de soin, mais très-commode et très-sûr, étoit destiné à la suite de l'empereur : ce fut sur celui-là que l'ambassade anglaise eut droit de passer. Tous les autres voyageurs furent obligés de chercher d'autres sentiers. Quelque peu de temps que les Anglais eussent résidé à Zhé-Hol, ils trouvèrent à leur retour un bien plus grand degré de froid qu'on n'en éprouve, dans la même saison et dans une pareille latitude, en Europe. Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où ils avoient déjà visité la grande muraille, quelques-uns d'entre eux voulurent encore l'examiner ; mais en cette occasion, ils eurent une nouvelle preuve de la défiance du gouvernement chinois, ou au moins de ceux qu'il emploie. La brèche où ils avoient passé pour monter sur la muraille, étoit déjà fermée avec des pierres et des décombres, de manière à empêcher qu'on ne pût l'escalader.

Un des gardes de l'ambassadeur étant mort dans un des palais de l'empereur bâtis sur la route, les conducteurs de l'ambassade firent emporter son corps dans un palanquin, et l'on ne déclara sa mort que lorsqu'il fut à une certaine distance sur la route : car telle est l'excessive délicatesse de la nation chinoise en tout ce qui concerne son souverain, qu'on ne souffre point que personne rende le dernier soupir dans l'enceinte d'une demeure impériale.

L'arrivée de l'ambassadeur à Pékin précéda celle de l'empereur. Il fut invité à aller à la rencontre de ce prince, et en reçut un message gracieux. L'empereur se rendit directement à Yuen-Min-Yuen, impatient de contempler les présens qui y avoient été déposés avant le départ pour Zhé-Hol. Après un examen attentif, il parut très-satisfait de la plupart de ces présens. Quelques instrumens et quelques machines furent essayés en sa présence. On observa avec le télescope des objets éloignés, et l'on fit fondre des métaux dans le foyer de la grande lentille de *Parker*. L'esprit philosophique de l'empereur lui aura sûrement fait remarquer, dit sir Staunton, que, grace à l'industrie européenne, la même matière, le verre, étoit propre à opérer des effets aussi variés qu'extraordinaires. Un modèle du *Royal-Souverain*, vaisseau de cent dix canons, captiva beaucoup l'attention de l'empereur : il fit aux Anglais qui étoient présens, plusieurs questions concernant les diverses parties de ce modèle ; mais la difficulté que trouvoient les interprètes à lui expliquer les termes techniques, contribua beaucoup plus à abréger ces questions, que l'étiquette de la cour ou l'indifférence pour les arts de l'Europe.

La dépense extraordinaire qu'occasionnoit à l'empereur la manière splendide dont on traitoit les Anglais, étoit un motif déterminant pour qu'ils ne prolongeassent pas plus long-temps leur séjour en Chine, et n'abusassent pas d'une hospitalité si généreuse ; mais ils craignoient de blesser l'orgueil de la nation chinoise, en laissant percer ce motif de leur retraite. Lord Makartney résolut donc de partir après la grande fête du commencement de l'année des Chinois, c'est-à-dire en février ; mais il apprit qu'il devoit s'attendre à recevoir bientôt quelque proposition relative à son départ. Le colao, mal disposé pour les Anglais par les insinuations du général du Thibet et du vice-roi de Canton, lui observa d'abord, qu'il convenoit que l'ambassade partît avant que les rivières et les canaux fussent gelés, ce qui arrivoit quelquefois de bonne heure

et subitement. Il ajouta que la fête de la nouvelle année n'étant qu'une répétition de ce qui avoit eu lieu à Zhé-Hol, ce ne pouvoit pas être pour l'ambassadeur un prétexte de prolonger davantage son séjour.

Pour accélérer le départ, on prévint l'ambassadeur que la réponse de l'empereur à la lettre du roi d'Angleterre étoit prête, et qu'elle devoit lui être remise le lendemain, dans la grande salle d'audience du palais de Pékin, où le colao l'attendoit. D'après l'usage du pays, la remise de cette lettre devoit être regardée comme un congé.

Quoiqu'indisposé, lord Makartney se rendit au palais. On le conduisit à travers des cours spacieuses, et le long de canaux d'eau stagnante sur lesquels on a construit des ponts de granit ornés de balustrades de marbre, jusqu'à la salle d'audience. Bâtie en bois, sur des fondemens de granit, cette salle spacieuse et magnifique est ornée en-dedans et au-dehors, de dorures et de peintures extrêmement brillantes, et variées de la manière la plus heureuse. La réponse, contenue dans un rouleau de papier couvert d'une étoffe de soie jaune, et placée dans une chaise de cérémonie entourée de rideaux de la même couleur, fut déposée dans le milieu de la salle, pour être envoyée de-là à l'hôtel de l'ambassadeur. Le colao se préparoit à le conduire dans les vastes appartemens du palais; mais l'indisposition de lord Makartney l'obligea de se retirer; il laissa le ministre plénipotentiaire (sir Staunton) et quelques autres Anglais auprès du colao. Ce ministre les conduisit dans un grand nombre d'édifices séparés, construits sur un plan régulier, et semblables à ceux qu'ils avoient déjà vus dans les autres palais impériaux, mais d'un style plus relevé et d'une plus grande magnificence. Les appartemens particuliers de l'empereur ne furent vus que de loin.

Lord Makartney ne s'occupa plus que de son départ. Avant qu'il eût lieu, on lui remit deux rouleaux, dont l'un contenoit la liste des présens de congé faits par l'empereur, et l'autre une réponse aux demandes qu'il avoit

faites relativement aux intérêts de la compagnie des Indes anglaise. Sir Staunton ne s'est pas expliqué nettement sur le contenu de cette réponse : il insinue seulement que la promptitude avec laquelle elle fut faite, et le silence que garda le colao à ce sujet, ne donnoient pas lieu de croire qu'elle fût favorable.

Un des premiers mandarins de l'empire, décoré du titre de colao, fut choisi pour le conducteur de l'ambassade, qui s'embarqua à Tong-Choo-Foo sur le Pei-Hoo, dont les eaux étoient déjà basses et continuoient à diminuer.

Après trois jours de navigation, elle prit une route différente de celle qu'elle avoit tenue pour arriver à Pékin. Elle tourna à droite vers le sud, et en naviguant sur différentes rivières ou bras de rivières, elle arriva au canal impérial. Elle n'en avoit encore parcouru qu'un petit espace, lorsqu'il arriva un fâcheux accident dont elle fut le témoin et la cause involontaire. Plusieurs milliers d'habitans des villes et des villages voisins s'étoient rassemblés sur les bords du canal pour la voir passer. Beaucoup de ces curieux étoient même sur de grands bateaux. La poupe avancée d'un de ces bateaux étant surchargée par la foule, se brisa, et plusieurs personnes tombèrent avec elle dans le canal. Les cris de ceux qui se débattoient dans l'eau, sans savoir nager, ne purent pas détourner un instant l'attention des spectateurs. Aucun canot n'alla porter des secours à des malheureux qui pouvoient se noyer. Un seul s'avança de leur côté; mais l'homme qui le conduisoit parut plus empressé de saisir le chapeau d'une de ces victimes de la curiosité, que de la sauver elle-même. Quelque sacrés que soient en Chine les nœuds qui lient les enfans à leurs parens, quelque tendres que soient leurs affections, dit à cette occasion sir Staunton, les sentimens d'humanité paroissent tout-à-fait éteints dans une grande multitude rassemblée pour un spectacle quelconque.

Le 2 novembre, les yachts qui portoient l'ambassade arrivèrent dans la partie du canal où il se réunit au fleuve

Jaune. L'extrême rapidité qu'a ce fleuve dans l'endroit où l'ambassade devoit le traverser, rendoit, suivant la coutume des Chinois, nécessaire un sacrifice à la divinité du fleuve, afin de s'assurer un passage heureux. Sir Staunton a décrit ce sacrifice, qui rappelle ceux que les anciens offroient en pareilles circonstances.

Tandis que les yachts s'avançoient vers le fleuve Jaune, il y eut une correspondance suivie entre l'empereur et le nouveau conducteur de l'ambassade. *Sun-ta-Zhin*, c'étoit son nom, avoit une générosité naturelle. Son goût pour la littérature contribuoit à corriger les préjugés qu'avoient pu lui inspirer son éducation et les maximes de ceux avec lesquels il vivoit. Il avoit toutes les connoissances qu'on peut puiser dans les livres chinois et tartares-mantchous. Parmi tous les mandarins que l'ambassadeur avoit eu occasion de voir, il étoit le seul qui voyageât avec une bibliothèque. Sur ses représentations, la lettre qu'avoit adressée lord Makartney à sir Gower, et qui avoit été retenue par la malveillance du premier ministre, fut, de l'ordre exprès du monarque, envoyée à Chusan. Sun-ta-Zhin fit souvent part à l'ambassadeur, des expressions flatteuses qu'employoit l'empereur en parlant de lui dans ses dépêches. Ces expressions n'étoient dues qu'aux rapports favorables de ce mandarin, relativement à la conduite et aux dispositions des Anglais, qui, écrivoit-il à l'empereur, n'avoient d'autre intention que celle de procurer à leur patrie, par l'intervention de leur ambassadeur, des avantages commerciaux. Dans sa réponse, l'empereur lui mandoit :

« Que pour donner aux Anglais, à cet égard, une » marque de son attention, il avoit nommé au gouverne- » ment de la province de *Quang-Ton*, dans l'enclave de » laquelle étoit situé le port du même nom, une personne » de son sang, douée de sentimens extraordinaires de jus- » tice, et d'une bienveillance particulière pour les étran- » gers ; qu'il avoit écrit à ce nouveau vice-roi, et lui » avoit recommandé de revoir les réglemens de ce port

» et de mettre un terme aux vexations dont se plaignoient » les Anglais ».

A ces communications, Sun-ta-Zhin ajouta, que comme le nouveau vice-roi résidoit encore à Han-Choo-Foo, capitale de la province de Ché-Kiang, il lui présenteroit l'ambassadeur, qui, par ce moyen, auroit la confirmation des dispositions favorables de l'empereur.

Trois jours après avoir traversé le fleuve Jaune, les yachts arrivèrent sur les bords de la rivière *Youg-the-Kiang*, qui, au moins égale au fleuve, avoit en cet endroit environ deux milles de large. En la traversant, ils virent au milieu une île qu'on appelle *la Montagne d'or*. Cette île, dont les bords sont très-escarpés, est couverte de jardins et de maisons de plaisance. Elle appartient à l'empereur, qui y a bâti un très-grand et très-beau palais, ainsi que divers temples et pagodes situés dans la partie la plus élevée de l'île. L'art et la nature se sont réunis pour donner à cette île une perspective enchanteresse (1). Le terrein qui est au midi de la rivière s'élève par degrés à une telle hauteur, qu'en quelques endroits il a fallu creuser jusqu'à quatre-vingts pieds, pour trouver le niveau et faire passer le canal. C'est dans la campagne des environs que croît l'arbuste qui fournit cette espèce particulière de coton dont on fait l'étoffe connue en Europe sous le nom de *nankin*, du nom de la capitale de la province.

Les yachts employèrent trois heures à traverser les faubourgs de *Sou-Choo-Foo*, pour arriver à ses murs. Cette ville paroît très-grande et extrêmement peuplée; les maisons en sont bien bâties. Ses habitans, la plupart vêtus de soie, ont l'air d'être riches et heureux; ils regrettent néanmoins que la cour n'habite plus Nankin, qui, située dans leur voisinage, étoit autrefois la capitale de l'empire. De

(1) La configuration de cette île, les embellissemens qu'on y a pratiqués, rappellent l'île de Caprée; mais la régularité des mœurs de l'empereur de la Chine, éloigne l'idée de tout autre rapprochement.

grandes considérations politiques ont pu seules engager le souverain à préférer la province septentrionale de Pe-Ché-Loo, sur les confins de la Tartarie, où est situé Pékin, à la partie de ses états du sud, où tous les avantages du climat, du sol et des productions ont été prodigués par la nature, et perfectionnés par le talent et l'industrie.

Les femmes de Sou-Choo-Foo sont plus jolies et vêtues avec plus de goût que la plupart des femmes du nord de la Chine. C'est que chez celles-ci la nécessité de cultiver un sol moins fertile, de partager les rudes travaux et les alimens grossiers des hommes, grossissent leurs traits et noircissent même leur teint, bien plus que ne le font les rayons du soleil chez celles qui n'habitent, comme dans le sud de la Chine, qu'à trente degrés de l'équateur.

Au-delà de Sou-Choo-Foo, on voit des plantations de mûriers semblables à une forêt. Parmi ces mûriers, et principalement sur les bords du canal, on remarque des arbres à suif : du fruit de ces arbres, les Chinois retirent une espèce de graisse végétale avec laquelle ils font une grande partie de la chandelle. La plus commune se fabrique avec le suif ordinaire. Ce peuple ne connoît d'autre cire que celle qui est produite par un insecte que nourrit le troëne. Il ne sait point blanchir cette cire. Celle qui provient du blanc de baleine et des abeilles, lui est absolument inconnue.

Le nouveau vice-roi, dans la visite qu'il vint faire en bateau à l'ambassadeur et à Sun-ta-Zhin, confirma les assurances données par ce dernier à lord Makartney, relativement aux dispositions et aux ordres de l'empereur en faveur des Anglais, et il parla de la bienveillance qu'il avoit lui-même pour eux. Ce mandarin paroissoit avoir un caractère doux et des mœurs aimables : il se prévaloit peu de l'avantage d'être parent de l'empereur, et gouverneur de deux provinces.

Tous les trois se rendirent à Han-Choo-Foo, dans les faubourgs duquel se termine, dans un bassin vaste et

irrégulier, le canal impérial. La population de cette ville est immense : on prétend qu'elle égale presque celle de Pékin. Ses murailles ont une grande apparence, mais ses rues, pavées en quartiers de pierre, sont étroites, et ses maisons basses. Celles des principales rues ont des boutiques ou des magasins sur le devant. Sir Staunton convient que plusieurs de ces magasins ne sont pas inférieurs aux plus brillans de ceux qu'on voit à Londres dans le même genre. On fait à Han-Choo-Foo un commerce très-étendu et très-actif de soieries : on y vend aussi beaucoup de fourrures et de large drap d'Angleterre. On ne voit que des hommes dans les magasins et les boutiques. Les femmes s'y occupent des satins brodés et de tout ce qui concerne les manufactures de soieries.

En quittant cette ville, l'ambassade fut diminuée d'un petit nombre d'Anglais qui partirent pour Chusan, ayant à leur tête Sun-ta-Zhin, qui fit les adieux les plus affectueux à l'ambassadeur et aux principales personnes de sa suite. Ceux qu'il accompagnoit éprouvèrent, dans la route et à leur arrivée, des témoignages signalés de sa bienveillance.

L'ambassade dirigea sa route vers Canton. Ce voyage se fit, tantôt sur des rivières et tantôt par terre. Elle essuya quelquefois de mauvais temps, et traversa aussi quelquefois des pays assez stériles, mais où une culture aussi intelligente qu'opiniâtre, obtenoit d'un sol ingrat des produits encore importans. Le vice-roi, qui tenoit la même route, eut avec l'ambassadeur des communications assez fréquentes, et continua de lui donner des témoignages de ses dispositions favorables pour les Anglais. Il eut même l'attention de prendre les devans, pour faire préparer à Canton la réception de l'ambassadeur. Par ses ordres, les Anglais trouvèrent de grandes et magnifiques barques, dans lesquelles ils entrèrent à Canton le 19 décembre 1793, où les vaisseaux *le Lion* et *l'Indostan* se réunirent à différentes époques. Sur la proposition que le vice-roi en avoit faite à l'empereur, les Anglais reçurent en cette

ville une invitation de ce prince, d'envoyer de nouveaux ministres en Chine.

Sir Staunton, comme je l'ai déjà annoncé, a enrichi sa relation d'un grand nombre de renseignemens sur l'état de la Chine et ses habitans : ils décèlent un excellent esprit d'observation ; mais ils ont reçu plus de développemens dans la relation de M. Barrow.

Celle de M. Huttner, qu'on a insérée dans la seconde édition du Voyage de lord Makartney, n'ajoute rien de bien important à l'intéressante relation de sir Staunton.

VOYAGE à la Chine et en Tartarie, par J. C. *Huttner*, traduit de l'allemand, avec une carte de la Chine dessinée par Tardieu. Paris, Pillot, 1800, 1 vol. in-18.

C'est une contrefaction de ce Voyage qu'on a détaché de la relation de lord Makartney.

VOYAGE en Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Makartney, par M. *Holmes*, sergent-major de sa garde, auquel on a joint les vues, costumes et usages de la Chine, par M. W. Alexandre; les planches de l'atlas original de cette ambassade, omises dans la traduction française, avec leur explication : ouvrage traduit de l'anglais par M. M***, revu et publié, avec des observations sur les relations politiques et commerciales de l'Angleterre et de la France, et quelques notes par L. Langlès. Paris, Delance et Lesueur, an XIII — 1805, 2 vol. in-8°.

Parmi un grand nombre de détails nautiques que renferme cette relation, et qui ne peuvent être utiles qu'aux navigateurs, il s'en trouve quelques-uns sur l'intérieur de la Chine qui présentent un intérêt plus général ; mais le plus grand mérite de ce Voyage consiste dans les cin-

quante et une planches dont on l'a enrichi. Elles sont aussi bien gravées, qu'elles ont été dessinées avec soin sur les lieux ; elles sont accompagnées d'explications également instructives et intéressantes. Les observations de M. Langlès, indiquées dans le titre, donnent encore du prix à cet ouvrage.

VOYAGE en Chine, contenant des descriptions, des observations et des comparaisons, faites et recueillies dans une courte visite du palais impérial de Yuen-Min-Yuen, et dans une excursion subséquente faite dans le pays qui s'étend de Pékin à Canton : ouvrage entrepris pour classer le rang qu'on peut assigner à cet empire extraordinaire entre les nations civilisées, par Jean *Barrow*, en dernier lieu secrétaire particulier du comte Makartney, et étant au nombre des personnes de la suite de cet ambassadeur du roi de la Grande-Bretagne vers l'empereur de la Chine ; enrichi de plusieurs gravures : (en anglais) *Travels in China, containing descriptions, observations and comparations made and collected, in the course of a short visit of the imperial pallace of Yuen-Min-Yuen, and a subsequent Journey through the country from Peking to Canton; which is attempted to appreciate the rank wherein this extraordinary empire may be considered in the state of civilized nations : by John Barrow, late private secretary to the earl to Makartney, and one of his suite as ambassador from the king of Great-Britain to the emperor of China; illustrated with several engravings.* Londres, Cadel et Davies, 1804, in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE en Chine, formant le complément du

Voyage de lord Makartney, contenant des observations et des descriptions faites pendant le séjour de l'auteur dans le palais impérial de Yuen-Min-Yuen, et en traversant l'empire chinois de Pékin à Canton; par John *Barrow*, attaché à l'ambassade anglaise en Chine, en qualité d'astronome et de mécanicien, et depuis secrétaire particulier de lord Makartney au cap de Bonne-Espérance; suivi de la relation de l'ambassade envoyée en 1719 à Pékin, par Pierre 1er, empereur de Russie; traduit de l'anglais, par J. Castera, traducteur du Voyage de lord Makartney en Chine et en Tartarie. Paris, Buisson, 1805, 3 vol. in-8°.

— Atlas pour ce Voyage, contenant vingt-deux planches. *Ibid.* gr. in-4°.

Le même, traduit en allemand sous le titre suivant:

Reise in China, von Barrow. Hambourg, 1805. Tome 1er, 1 vol. in-8°.

Cette traduction, dont il ne paroît encore au moment où j'écris, que le premier volume, est faite avec beaucoup de soin.

La partie de la relation de M. Barrow qui embrasse les particularités du voyage de l'ambassade anglaise en Chine, n'a pas, à beaucoup près, autant d'étendue que celle qu'a donnée de ce voyage sir Stauton; mais le caractère d'esprit de M. Barrow, naturellement porté à l'observation, et le séjour qu'il a fait, tant à Yuen-Min-Yuen qu'à Pékin, en l'absence de lord Makartney qui étoit allé trouver en Tartarie l'empereur de la Chine, ont également concouru à faire porter ses recherches sur des objets plus intéressans et plus instructifs peut-être que ceux dont s'est principalement occupé sir Staunton.

M. Barrow, comme je l'ai précédemment observé, a

principalement dirigé ses observations sur les anciennes navigations, les établissemens de colonies, le gouvernement, la cour, les loix, la police, l'armée, les finances, le caractère, les mœurs, les usages, le culte, l'agriculture, le commerce, les routes et canaux, les sciences et arts, les spectacles, la langue de la nation chinoise, l'histoire naturelle du pays, et sa population présumée. Je vais parcourir avec lui ce vaste champ, en réunissant sur chaque objet, ses observations qui sont très-éparses dans sa relation.

Avant de donner l'apperçu des navigations entreprises et des colonies établies par les Chinois en différens lieux de l'Asie, M. Barrow fait un rapprochement très-ingénieux du degré de civilisation des nations européennes et de celui de la nation chinoise, à l'époque où les premiers missionnaires chrétiens pénétrèrent chez celle-ci. La Chine l'emportoit alors sur l'Europe, *si ce n'est peut-être dans les sciences, en supposant qu'on entende par ce mot, l'étude des écrits de Platon et d'Aristote, et celle des langues mortes* (1), au moins dans l'administration et les arts utiles, et dans les choses d'agrément et de luxe. L'art de perfectionner l'agriculture, par l'essai de différentes méthodes, commençoit à peine à être connu en Europe, et la Chine pouvoit déjà être regardée comme un grand jardin. *Tandis que dans les divers Etats de l'Europe, la navigation intérieure et les routes même de terre étoient gênées par une multitude de péages et d'autres entraves qu'avoit établies la tyrannie féodale, le canal impérial et d'autres canaux vivifioient, en Chine, toutes les parties de l'empire* (2). Le calendrier, tellement défectueux en Europe, que Grégoire VIII fut obligé de le réformer, étoit,

(1) Je me suis permis d'ajouter ce développement au rapprochement que fait ici M. Barrow.

(2) C'est encore ici un développement que j'ai cru pouvoir ajouter au parallèle que fait M. Barrow, de l'Europe et de la Chine à cette époque.

en Chine, l'objet d'un intérêt national et des soins du gouvernement. La tolérance régnoit dans cette vaste contrée, malgré la diversité des sectes qui y étoient répandues, tandis qu'on s'égorgeoit en Europe pour des disputes théologiques. Certains arts de luxe avoient presque atteint la perfection chez les Chinois. Ainsi, par exemple, le roi de France (François 1er), portoit les premiers bas de soie, luxe qui ne fut adopté que dix-huit ans après par la reine Elisabeth d'Angleterre, lorsque les paysans des provinces du centre de la Chine étoient entièrement vêtus de soie. En Europe, la noblesse couchoit sur la paille, tandis que le laboureur chinois avoit sa natte et son oreiller, et que le moindre mandarin dormoit sur des matelas de soie. A la même époque où les ciseaux, les aiguilles, les canifs, et d'autres petits meubles de la même utilité, n'étoient pas encore connus en Europe, où, au lieu d'épingles, on se servoit de bois pointus et grossièrement taillés, les dames chinoises avoient d'élégans nécessaires, de petits meubles d'argent, d'ivoire, de nacre de perle et d'écaille.

D'après ce rapprochement, dit M. Barrow, l'on ne doit pas être surpris de l'impression qu'éprouvèrent les premiers missionnaires à leur arrivée en Chine. Tout ce qui s'offroit à leurs regards, leur sembloit admirable, et les descriptions qu'ils en faisoient, sembloient tenir un peu du merveilleux. Toutefois, ajoute-t-il, ces hommes pieux pouvoient avoir des motifs particuliers pour présenter les Chinois sous le point de vue le plus favorable, tels que de relever la gloire qu'ils auroient eue de faire adopter le christianisme à une grande nation si savante et si polie; tel aussi que l'obligation, qui leur étoit en quelque sorte imposée par la prudence, de ne parler que d'une manière avantageuse d'un peuple dont ils avoient tant d'intérêt de conserver la protection, et dont leur vie même dépendoit. M. Barrow accorde équitablement à ces missionnaires l'intention, en général, de dire la vérité; mais il observe que tantôt ils en supprimoient une partie, et que

tantôt ils s'exprimoient comme s'ils eussent craint que leurs récits ne fussent renvoyés en Chine, et traduits dans la langue du pays. Cet état d'anxiété, dit-il, les a mis quelquefois en contradiction avec eux-mêmes. L'éloge de la morale sévère et des cérémonies qui règlent la conduite du peuple, est suivi du tableau des plus grossières débauches. L'ignorance la plus grossière, les vices les plus affreux, chez les Chinois, sont peints, dans les écrits des missionnaires, à côté de leur philosophie et de leurs vertus. Si, dans une page, ils parlent de l'excessive fertilité du sol de la Chine, et de l'étonnante extension de l'agriculture, ils disent dans la page suivante, que la famine y fait périr des milliers d'hommes (1); et tout en célébrant les progrès des Chinois dans les arts et dans les sciences, ils maintiennent que sans le secours des étrangers, ce peuple ne sauroit ni fondre un canon, ni calculer une éclipse.

Avec une surabondance de population, telle qu'il n'y en a pas d'autre exemple dans les temps anciens et modernes, avec l'invention ou l'usage de la boussole, les Chinois auroient dû se répandre aux extrémités de la terre les plus reculées; mais leur peu d'habitude dans l'architecture navale et dans l'art de la navigation, beaucoup plus encore que les loix du pays qui prohibent sévèrement les émigrations, ont restreint leurs excursions, qui se sont bornées à l'Asie et à quelques parties de l'Afrique. Il est probable que, grands amateurs des fourrures, ils ont eu par les îles d'*Iesso*, des communications avec le Kamtschatka, qu'ils ont peuplé plusieurs îles dans les mers de Tartarie,

(1) En vantant les progrès de l'agriculture en Chine, et en observant qu'on n'y est pas toujours à l'abri de la famine, les missionnaires ne se contredisent pas en cela davantage que M. Barrow lui-même, qui, tout en disant que les Chinois ont beaucoup perfectionné l'art de la culture des terres, convient que les disettes sont fréquentes en Chine : on verra même qu'il indique les moyens de les prévenir.

qu'ils ont visité les côtes orientales de l'Afrique et l'île de Madagascar; qu'il fut un temps où ils faisoient un commerce considérable à Bassora et dans d'autres ports du golfe Persique. M. Barrow paroît même croire qu'on doit rapporter l'origine des Hottentots à une colonie chinoise; et il appuie son assertion sur le rapport des traits de la physionomie entre ces deux peuples. Cette assertion paroîtra peut-être fort problématique à l'inspection même des portraits d'un Hottentot et d'un Chinois, qu'il a fait dessiner et graver, pour consolider son système à cet égard. Il y a beaucoup plus de probabilité dans l'opinion qui fait peupler les îles de Sumatra, de Ceylan, par des Chinois. L'établissement qu'ils ont formé à Batavia, prouve qu'ils ont visité les îles de la mer des Indes.

Mais sans s'arrêter davantage à suivre les Chinois au-dehors, il faut les considérer dans l'intérieur de leur pays.

Le premier objet qui y frappe un observateur, c'est la nature du gouvernement, qui, regardé comme purement paternel, est par cela même véritablement despotique. L'empereur, en effet, étant regardé comme le père commun du peuple, a par conséquent le droit d'exercer sur ce peuple la même autorité qu'un père de famille exerce sur tous ceux qui lui appartiennent. Or, cette dernière autorité est, comme on le verra, illimitée dans son exercice et dans ses effets. Cette autorité paternelle, dans le chef de l'empire, se ramifie dans tous les degrés de l'administration publique. Le gouverneur d'une province est considéré comme le père de cette province: celui d'une ville est le père de cette ville; et le chef d'un tribunal ou d'un département, est censé le présider avec toute l'autorité, l'intérêt, l'affection que doit avoir un père de famille, en réglant l'intérieur et les affaires de sa maison. Mais, dit M. Barrow, ce gouvernement, si admirable dans la théorie, est, dans la pratique, sujet à une foule d'abus. Cette affection, ces soins paternels dans les gouvernans, de devoir, de respect filial dans les gouvernés, doivent être plus proprement caractérisés par les noms de

tyrannie, d'injustice, d'oppression, d'une part; et de l'autre, par ceux de crainte, de dissimulation et de contrainte dans l'obéissance. A l'appui de cette assertion, M. Barrow cite, en différens endroits de sa relation, plusieurs exemples d'une autorité également arbitraire et inique.

A Chusan, le gouverneur de cette ville obligea deux hommes qui avoient abandonné la mer depuis plusieurs années, et dont l'absence feroit le malheur de leurs femmes et de leurs enfans, de tout quitter pour servir de pilotes aux vaisseaux des Anglais. Dans la route de Tien-Sing à Pékin, on s'apperçut le matin que quelques-unes des provisions des Anglais commençoient à se gâter, ce qui n'avoit rien d'étonnant sous l'influence d'une atmosphère brûlante, qui faisoit monter le baromètre de Farenheit de 82 à 88 degrés: aussi-tôt les officiers chargés de l'approvisionnement furent dégradés; et tous les hommes qu'ils employoient, reçurent une espèce de bastonnade. En vain, pour faire modérer cette punition, l'ambassadeur intercéda-t-il auprès des deux mandarins chargés d'accompagner l'ambassade; quoique ces deux officiers fussent naturellement doux et équitables, on s'apperçut qu'ils n'avoient pas beaucoup d'égard à l'intercession, tant ils croyoient nécessaire de maintenir dans ces sortes d'occasions la plus sévère discipline.

L'application des coups de bambou, dont les missionnaires ont parlé comme d'une correction que le plus communément les hommes chargés de l'autorité n'exercent que sur leurs inférieurs, mais à laquelle véritablement tous les Chinois sont sujets, depuis le premier ministre jusqu'aux derniers manouvriers, est un châtiment très-humiliant, du moins aux yeux des Européens: mais, toute honte mise à part, il n'est que trop souvent infligé par la colère et le caprice d'un homme en place, et même avec tout le caractère de l'injustice et de la cruauté; les Anglais en virent plusieurs exemples. C'est ainsi qu'un yacht s'étant engravé, l'officier inspecteur de la navigation fit infliger

la bastonnade au patron de cet yacht et à tout l'équipage : ce fut le seul salaire qu'ils reçurent pour deux journées d'un travail pénible. C'est ainsi encore qu'on prenoit de force tout ce qu'on pouvoit trouver d'hommes, pour tirer à la cordelle les yachts, et qu'on ne leur donna que six sols par jour pour cette manœuvre, où il falloit que, les épaules nues, ils traversassent des criques à la nage, et s'enfonçassent dans la vase, toujours conduits, soit par un soldat, soit par un officier subalterne, qui, armé d'un fouet énorme, frappoit ces malheureux avec aussi peu de ménagement que si c'eût été un attelage de chevaux.

Ces abus d'autorité peuvent être ignorés du souverain ; mais ils tiennent au principe immuable de l'obéissance passive qui, de degrés en degrés, est exigée de tous les sujets de l'empire.

La première des grandes maximes d'après lesquelles l'empereur règle sa conduite, c'est de paroître rarement en public, et de ne s'y montrer alors qu'environné de pompe et de splendeur. Cet usage paroît à M. Barrow avoir été introduit beaucoup moins par la défiance, que par l'importance dont il a paru de tenir invisible et à une grande distance, un pouvoir dont l'importance feroit une moindre impression, si celui qui l'exerce se montroit familièrement aux yeux du peuple.

Le pouvoir absolu du prince, en Chine, trouve un frein, d'abord dans l'institution religieuse qui l'oblige, comme ses sujets, de faire tous les ans, avec une grande solemnité, des offrandes à ses parens, au nombre desquels est son prédécesseur. Cette institution lui rappelle que dans l'avenir, son nom sera prononcé avec une sorte de terreur sacrée et respectueuse, pourvu qu'il ait rempli ses devoirs à la satisfaction de ses sujets ; mais qu'autrement, l'exécration publique tirera de l'oubli tout acte d'injustice et d'oppression dont il se sera rendu coupable. Comme la crainte d'être dégradé, après sa mort, dans l'opinion publique, pourroit être impuissante pour réprimer chez le souverain les excès de la tyrannie, et que,

dans les anciens temps, la Chine en a fourni de nombreux exemples, on a cru devoir ajouter à ce frein, celui de la censure. Les deux personnages chargés de l'exercer, ont le droit de remontrer librement à l'empereur tout ce que peuvent avoir d'illégal et d'inconstitutionnel les actes auxquels il veut se porter, les édits qu'il se propose de rendre. L'exercice de ce droit emportant nécessairement, de la part de ces censeurs, de la réserve et de la prudence, il leur en a été délégué un autre qu'ils peuvent exercer avec moins de circonspection ; c'est celui d'historiographes de l'empire, ou, pour parler plus exactement, de biographes de l'empereur. En cette qualité, leur emploi consiste à recueillir les sentimens du monarque, ses discours et ses paroles remarquables, à transcrire même avec soin les principales actions de sa vie privée, et les événemens de son règne. Ces écrits sont jetés dans un grand coffre, gardé dans la partie du palais où s'assemblent les tribunaux du gouvernement, et qui est supposé ne devoir être ouvert qu'après la mort de l'empereur. Alors, si, dans les écrits que contient le coffre, il se trouve quelque chose d'injurieux à sa mémoire, on différe, par égard pour sa famill·, la publication des annales. Ce délai se prolonge ordinairement pendant deux ou trois générations, et quelquefois jusqu'à l'extinction de la dynastie. Les Chinois prétendent, dit M. Barrow, que par cette indulgence même, on est plus sûr d'avoir des annales fidèles, parce que ni la crainte, ni la flatterie n'engagent à y déguiser la vérité. Comme ce défaut de publication en indique suffisamment le motif, une institution si remarquable, et l'unique de son espèce, doit nécessairement avoir une puissante influence sur les résolutions du monarque, jaloux de laisser une réputation sans tache et sacrée pour la postérité.

Par les constitutions de l'empire, il a été établi deux conseils, l'un ordinaire, et l'autre extraordinaire. Le premier est composé des principaux ministres, qui ont le titre de *Colao*, et qui sont au nombre de six : dans le

second, outre ces ministres, entrent les princes du sang. Pour l'administration des affaires, il y a six tribunaux de départemens. Le premier, composé d'un ministre et de lettrés, s'occupe de la nomination aux emplois vacans; le second administre les finances; le troisième, qu'on appelle *tribunal des cérémonies*, est chargé du maintien des anciennes coutumes, et traite avec les ambassadeurs étrangers; le quatrième règle les affaires militaires; le cinquième a l'inspection de la justice; le sixième, le département des travaux. Les membres de ces tribunaux discutent les affaires, émettent leur opinion, et en font le rapport à l'empereur, qui, de l'avis de son conseil ordinaire ou de son conseil extraordinaire, confirme, change ou rejette le résultat de leurs délibérations. C'étoit en conséquence de cet établissement que l'empereur *Tchien-Long*, qui gouvernoit la Chine pendant le séjour de l'ambassade, ne manquoit jamais de donner audience et d'assembler son conseil dans la grande salle du palais, tous les jours à quatre ou cinq heures du matin. Dans les différentes provinces et dans les principales villes de l'empire, il y a des tribunaux qui, formés sur le modèle de celui de la capitale, leur sont subordonnés, et leur rendent directement compte des affaires.

En général, les officiers du gouvernement destinés par la constitution à former une sorte de barrière entre le prince et le peuple, sont les plus grands oppresseurs de ce même peuple, qui rarement trouve des moyens de faire parvenir ses plaintes jusqu'aux oreilles de l'empereur. Il n'y a point en Chine de classe mitoyenne, c'est-à-dire, de ces hommes à qui leur fortune donne de la considération, et dont l'influence est ménagée par le gouvernement: cet empire ne connoît que des gouvernans et des gouvernés. Si, par son commerce ou par son industrie, un homme accumule des richesses, il ne peut en jouir qu'en secret: autrement, et s'il ose occuper une maison plus spacieuse, ou porter de plus beaux vêtemens, il s'expose, par la délation qu'en fera un voisin jaloux au commandant du dis-

trict, à se voir condamné aux peines portées par les loix somptuaires, qui peuvent s'étendre jusqu'à la confiscation de tous ses biens. Les officiers du gouvernement peuvent seuls, avec quelque impunité, étaler du luxe. Un très-grand nombre d'entre eux s'en procurent par leurs extorsions, qui rencontrent quelquefois la main de la justice. Ho-Choung-Toung, qui étoit premier ministre au temps de l'ambassade anglaise, en offre un mémorable exemple.

Par l'emploi des moyens les plus tyranniques, il avoit amassé, indépendamment d'immeubles de la plus grande importance, un mobilier dont la valeur effraie l'imagination. Dans la proclamation qui contient les chefs de l'accusation portée contre lui, il est dit qu'il avoit en sa possession une immense quantité de joyaux et de pierres précieuses, et spécialement deux cents cordons de perles, dont l'une étoit d'une si énorme grosseur, que l'empereur même n'en avoit jamais eu une pareille. On y fait monter la valeur de l'or et de l'argent qu'on avoit pu découvrir chez lui, et qui avoit été confisqué, à la somme de dix millions de taels (environ trois millions trois cent mille livres sterlings). Dans ces chefs d'accusation, dont M. Barrow rapporte quelques-uns, il en est un très-remarquable, *et qui prouve combien les empereurs de la Chine sont jaloux de disposer à leur gré de la succession au trône.* « Il s'est rendu coupable, porte la proclamation, de la » plus insigne trahison, en informant le nouvel empe- » reur de l'intention de son père, d'abdiquer le gouver- » nement en sa faveur, *un jour* avant que son père rendît » cette abdication publique, s'imaginant, par ce moyen, » gagner sa faveur et son affection ».

Or, cette proclamation étoit faite au nom du nouvel empereur lui-même, qui, malgré ce service, et en partie pour ce service-là même, fit souffrir, après son avènement au trône, à Ho-Choung-Toung une mort ignominieuse, avec confiscation de tous ses biens (1).

(1) Ces lignes en caractères italiques forment une observation

Un crédit sans bornes auprès du vieil empereur retarda, comme on voit, sa chute jusqu'au nouveau règne ; mais la punition n'est pas toujours si tardive. Il est des magistrats qui tiennent toujours un œil ouvert sur la conduite des prévaricateurs, et qui donnent à la cour les informations nécessaires. Elle entretient aussi, sous le nom d'inspecteurs, des espions qui parcourent toutes les provinces, et qui, jaloux les uns des autres, ne laissent échapper aucune occasion de faire à leurs supérieurs des rapports malveillans. Pour la plus légère faute, l'homme en place est publiquement réprimandé dans la gazette officielle de Pékin. Pour des fautes graves, il est dégradé de son rang et obligé de publier lui-même sa punition. La plus grande dégradation, et qui équivaut à une sentence qui déclareroit infâme le prévaricateur, c'est l'ordre qu'il reçoit de surveiller les préparatifs de la tombe de l'empereur : cet ordre signifie qu'il est plus propre à être employé parmi les morts que parmi les vivans. M. Barrow cite l'ex-vice-roi de Canton qui fut condamné à cet humiliant service (1). Le vice-roi d'une province ne peut occuper sa place que pendant trois ans, de peur qu'il n'acquière une trop grande influence dans le pays.

Aucun officier de la couronne ne peut former des liens de famille dans l'endroit où il commande, ni obtenir un emploi important dans la ville où il est né. Malgré toutes ces précautions, le peuple jouit de très-peu de sécurité : il est même, en général, presque toujours opprimé, parce que, soit par lui-même, soit par ses représentans, il n'a point de voix dans le gouvernement.

---

que je me suis permis d'ajouter au fait simplement raconté par M. Barrow.

(1) Parmi les diverses coutumes de la Chine dont font mention, dans leur relation, les deux Mahométans qui voyagèrent dans cette contrée au neuvième siècle, on trouve celle-ci et plusieurs autres qui subsistent encore aujourd'hui ; ce qui prouve l'exactitude et l'authenticité de cette relation.

La gazette officielle, qui paroît tous les deux jours à Pékin, ne manque pas, à la vérité, de publier les punitions infligées aux officiers du gouvernement, non-seulement pour ce qu'ils ont fait de mal, mais même pour ce qu'ils ont manqué de faire, comme, par exemple, s'ils n'ont pas pris les précautions nécessaires pour prévenir une famine; mais l'objet principal en cela, est de répandre, dans toutes les parties de l'empire, un témoignage éclatant de l'affection paternelle du souverain pour ses sujets. M. Barrow auroit pu peut-être ajouter, que dans cette attention du gouvernement, l'on voit bien plutôt une mesure prise pour prévenir un fléau dont les effets pourroient lui donner des alarmes, qu'une sollicitude paternelle pour le peuple, qui ne peut pas se servir de la voie de la gazette officielle pour se plaindre des vexations qu'il essuie; car M. Barrow observe que l'éditeur de cette gazette seroit puni, s'il s'avisoit d'y insérer quelque article qui ne lui auroit pas été envoyé officiellement par le gouvernement.

C'est une chose néanmoins remarquable, et l'unique peut-être de cette espèce dans un gouvernement despotique, qu'en Chine, la presse est aussi libre qu'en Angleterre, et que chacun peut y exercer la profession d'imprimeur. Cette liberté de la presse ne paroît pas inspirer la moindre crainte au gouvernement: c'est, dit M. Barrow, que la manière expéditive dont on punit en Chine, sans la formalité d'une instruction juridique, toute espèce de faute contraire à l'honnêteté, suffit pour arrêter les effets de la licence de la presse. Si, en effet, il se trouve dans un écrit imprimé des traits satyriques ou des faits hasardés ou même inutiles, l'imprimeur, le vendeur, le lecteur, sont également dans le cas de recevoir la punition du bambou. On conçoit par-là que des réflexions sur la conduite du gouvernement, ou sur celle de ses principaux officiers, opéreroient la perte de l'auteur et de l'imprimeur. Cependant, malgré les dangers auxquels la profession de ce dernier l'expose, il circule tous les jours dans la capitale des

feuilles contenant, outre les annonces des ventes et l'éloge des vertus de quelques remèdes de charlatans, des anecdotes secrètes et des événemens particuliers.

C'est un phénomène singulier dans l'histoire des nations, que le gouvernement d'un empire aussi étendu que la Chine, ait pu conserver sa stabilité depuis plusieurs siècles, malgré les invasions, suivies plusieurs fois de la conquête, qu'a essuyées ce pays. C'est que le gouvernement chinois, bon ou mauvais, a eu l'art de façonner à son gré la multitude, et d'une manière qui n'a pas son exemple dans les annales du monde. Diverses choses d'ailleurs ont contribué à la durée de ce gouvernement. D'abord son extrême circonspection à admettre dans le sein de l'empire les étrangers. Ce principe, dont il ne s'est jamais départi, lui a donné la facilité, lui a procuré le temps, en tenant ainsi la Chine séparée du reste du monde, d'imprimer à ses sujets la forme qu'il vouloit leur faire retenir. La langue semble même avoir été créée exprès pour tenir le peuple dans l'état d'ignorance. La tolérance de toutes les religions en Chine, a le double effet de prévenir les dissensions qui naissent des disputes théologiques, et de dispenser le Chinois de contribuer à l'entretien du culte qu'il n'approuve pas.

Le principe d'obéissance passive, généralement établi de degré en degré dans la Chine, n'a pas peu contribué encore à établir la stabilité du gouvernement. A ce principe, il en a ajouté un autre bien propre à consolider son autorité, en même temps que ce principe flatte l'esprit du peuple; c'est que la route des premiers honneurs, des plus hauts emplois, est ouverte à l'homme de la dernière classe, qui ne peut y aspirer toutefois qu'au gré du gouvernement. Toutes les dignités de l'empire sont personnelles: les princes du sang même se perdent insensiblement dans la foule commune, à moins que leurs talens ne les rendent propres à remplir des places élevées. Sans cette circonstance, il n'y a presque pas de distinction, même dans la famille impériale, au-delà de trois générations.

A ces causes de la stabilité du gouvernement en Chine, il faut ajouter le soin qu'on a pris d'inculquer dans les ames le goût de la sobriété, de détruire la confiance mutuelle, de rendre, par ce moyen, tous les Chinois réservés et soupçonneux à l'égard de leurs voisins, et de prévenir ainsi des communications intimes, dans le secret desquelles on pourroit tramer des complots contre l'Etat.

Cependant les Anglais apprirent par les Chinois qui les accompagnoient, que dans quelques provinces il existoit certaines sociétés mystérieuses, dont le principal objet étoit de renverser le gouvernement tartare, et que ces sociétés tenoient des assemblées où, s'abandonnant à leurs plaintes contre la prépondérance accordée à cette race étrangère, que son arrogance rend véritablement insupportable aux Chinois, elles rappeloient l'ancienne gloire de leur patrie, déploroient ses malheurs présens, et méditoient des projets de vengeance. Le doute que M. Barrow paroissoit conserver sur l'existence de ces sociétés et de leurs projets, paroît être levé par une note qu'il a insérée dans son Voyage. Les dernières nouvelles reçues de la Chine, dit-il, sont alarmantes. Une rébellion s'est manifestée dans les provinces occidentales, et a gagné celle de Canton. Plus de quarante mille hommes ont pris les armes dans cette province : ils ont à leur tête un homme de la famille des derniers empereurs chinois, qui a pris la couleur jaune; c'est la couleur impériale. Leur but est de renverser le gouvernement tartare. Ces rebelles sont singulièrement encouragés par une prophétie qui circule parmi le peuple, et qui porte que la dynastie actuelle des Man-Tchoux sera détruite en 1804. Sans être animés de cet esprit, les Chinois se portent, dans les temps de disette, à des insurrections, à des rébellions qui ont les suites les plus funestes.

Si l'on vouloit juger le gouvernement chinois par le spectacle qu'offre la cour, on prendroit de ce gouvernement les idées les plus fausses; car, au premier coup-d'œil, on y verroit toute la foiblesse, toute la mollesse

même des gouvernemens asiatiques : c'est encore ici une observation que je me permets d'ajouter à celles de M. Barrow.

Les femmes et les eunuques sont les seuls qui approchent de l'empereur dans ses momens de loisir. Une seule de ces femmes a le titre et le rang d'impératrice, et une maison de personnes de son sexe, laquelle répond à sa dignité. Immédiatement après elle, il y a deux reines, avec un très-grand nombre de suivantes : ces deux reines forment la seconde classe des femmes. La troisième est composée de six reines, qui ont également leur suite. A ces trois rangs de femmes de l'empereur, sont attachées cent autres femmes, qui communément n'ont que le titre de ses concubines, quoiqu'elles forment une partie de cet établissement non moins légale que les autres.

Les enfans de ces femmes sont indistinctement considérés comme légitimes descendans de la famille impériale; mais la succession au trône est ordinairement accordée de préférence à l'un des fils de l'impératrice. Cependant, cela dépend de l'empereur; car ce prince a l'irrévocable droit de nommer son successeur, et de le choisir dans sa propre famille ou dans une autre. Les filles de l'empereur sont ordinairement mariées à des princes tartares ou à d'autres Tartares de distinction, mais rarement et peut-être jamais à des Chinois. A l'avénement d'un nouvel empereur, les grands de l'Etat se croyent très-honorés et très-heureux, si leurs filles peuvent être admises au nombre des concubines du souverain. A la mort de l'empereur, toutes ces femmes, comme en Turquie, sont transportées dans une maison séparée, dont le nom, dépouillé de sa métaphore, signifie *palais de chasteté :* elles sont obligées d'y passer le reste de leur vie.

La nécessité de veiller à la conduite de tant de femmes, a nécessairement introduit en Chine, comme dans les autres pays de l'Orient, l'usage des eunuques. Lorsque les Tartares conquirent la Chine, ils trouvèrent tous les grands emplois de l'Etat occupés par ces êtres dégradés.

La plupart furent congédiés, et leurs places données à des Chinois distingués par des talens et de l'instruction ; mais les conquérans ayant adopté les loix et les coutumes du peuple conquis, le nouveau souverain ayant maintenu l'établissement des femmes, un certain nombre d'eunuques fut conservé pour garder ces femmes. Maintenant, ces eunuques sont aussi nombreux dans tous les palais de l'empereur qu'au temps de la conquête ; mais aucun d'eux n'est revêtu d'un emploi important ou qui exige une grande confiance : ils n'en sont pas moins insolens. Les uns sont mutilés de manière à ne pas pouvoir espérer la consolation d'être pères ; d'autres ont perdu toute trace de virilité. Les premiers sont chargés de l'inspection et de la sur-intendance des palais et des jardins impériaux ; les seconds sont admis dans l'intérieur des palais civils, veillant sur les femmes. Ceux-ci sont très-recherchés dans leur parure : ils mettent du fard, et ont autant de coquetterie que les femmes. Celui d'entre eux que l'empereur prend en affection, couche dans la chambre de ce prince ; et l'on doit bien imaginer qu'il trouve de fréquentes occasions d'inspirer à son maître des préventions contre ceux à qui il a envie de nuire. Aussi a-t-on vu des principaux officiers de l'Etat disgraciés pour avoir déplu à ces eunuques. Ces misérables êtres sont tout à la fois méprisés et redoutés par les princes du sang, par les officiers de la cour, par les missionnaires.

Tout cet appareil de mollesse qui s'annonce dans l'intérieur du palais des empereurs, n'a eu néanmoins que peu d'influence sur les manières d'administrer, parce que les princes de la dernière dynastie tartare, ont presque tous été doués de qualités éminentes.

Les quatre premiers empereurs mantchous qui se sont immédiatement succédé, avoient tous un excellent jugement, une vigueur d'esprit extraordinaire, un caractère ferme et décidé, et qui a obvié jusqu'ici au danger dont l'Etat sembloit être menacé par l'énorme disproportion entre le nombre des gouvernés et celui des gouvernans.

Les relations des jésuites nous ont fait connoître les grandes qualités de l'Empereur Kang-Hy; et quoiqu'il y ait peut-être un peu d'exagération dans les éloges qu'ils lui ont donnés, et que pouvoit motiver en partie la protection constante dont il les honora, on ne peut se dissimuler, d'après d'autres témoignages que les leurs, qu'il montra un rare talent dans l'administration d'un si vaste empire, qu'il aimoit beaucoup les sciences et les arts; et que quiconque se distinguoit dans quelque partie de ces sciences et de ces arts, étoit sûr de recevoir des encouragemens de sa part. C'est particulièrement le témoignage que rend sur ce prince M. Bell, rédacteur du Voyage de l'ambassade russe à Pékin en 1719, traduit à la suite de celui de M. Barrow, et dont je donnerai une rapide esquisse. Il remarque même que l'un des eunuques de la cour étoit très-aimé de Kang-Hy, à cause de ses connoissances en mathématiques et en mécanique. Le goût de ce prince pour les sciences s'étendoit sur toutes leurs branches. Non-seulement, observe aussi M. Barrow, Kang-Hy faisoit traduire en chinois des tables de logarithmes, et s'occupoit d'observations sur l'histoire naturelle, mais il apportoit les plus grands soins à perfectionner la langue mantchoue. Sa politique n'étoit pas moins profonde, que son zèle pour le perfectionnement des sciences et des arts étoit ardent. Tout en protégeant les jésuites, dont le zèle pour la propagation du christianisme est si connu, il défendoit expressément qu'on le prêchât dans ses états, parce qu'il le soupçonnoit sans doute d'intolérance; mais il en permit le culte dans sa capitale, où les ministres de ce culte pouvoient être plus facilement surveillés. Les jésuites obtinrent la permission d'y faire bâtir une église. Ce fut Kang-Hy qui traça de sa propre main l'inscription pour ce temple, elle commence par ces mots: *Au seul vrai Principe de toutes choses;* preuve bien éclatante de la fausseté du reproche d'athéisme fait aux disciples de Confut-Zé ou Confucius, tel que l'étoit l'empereur Kang-Hy. Le goût pour les sciences et les arts, les talens pour l'ad-

ministration intérieure, n'avoient point affoibli chez ce prince les vertus guerrières. Doué d'une force de corps extraordinaire et d'une adresse singulière à tirer de l'arc, dont M. Barrow cite plusieurs exemples, il joignoit à ces dons de la nature, le talent acquis de diriger les opérations militaires : il est le premier qui ait soumis les Mogols.

Tchien-Long, qui, comme on l'a vu, régnoit dans la Chine au temps de l'ambassade anglaise, n'étoit pas, à beaucoup d'égards, un prince moins recommandable que Kang-Hy, par ses qualités personnelles. A l'âge de quatre-vingt-trois ans, ce prince ne ressentoit rien des infirmités de la vieillesse ; il avoit la figure et l'activité d'un homme de soixante ans plein de vigueur. Avec des yeux noirs, vifs et perçans, le nez aquilin, et le teint encore assez fleuri : il se tenoit parfaitement droit, et sa taille paroissoit atteindre cinq pieds dix pouces. Quoiqu'il n'eût pas les muscles très-prononcés, comme les a communément un octogénaire, on appercevoit aisément qu'il avoit dû posséder une grande force de corps. Son tempérament paroissoit être excellent ; et sa manière de vivre toujours régulière, ne devoit pas contribuer à l'altérer. Ainsi que tous les Tartares Mant-Choux, Tchien-Long étoit passionné pour la chasse, et passoit aussi pour un très-habile archer. Jusqu'au moment où il fut attaqué de la maladie qui le mit au tombeau, il se mettoit au lit dès que le soleil se couchoit, et se levoit toujours à trois heures du matin, soit en été, soit en hiver, persuadé qu'il devoit principalement à cet usage sa santé constante.

Les facultés intellectuelles n'étoient, chez ce prince, ni moins actives, ni moins puissantes que les facultés physiques. Aussi prompt à concevoir ses plans de conquête, que ferme et résolu dans leur exécution, il sembloit toujours leur commander le succès. Sensible et bienfaisant envers ses sujets, il les exemptoit d'impôts, et leur faisoit distribuer des secours dans les temps de détresse ; mais il se montroit vindicatif et impitoyable pour ses ennemis. Comme il ne pouvoit souffrir ni obstacles, ni revers, il se

porta même quelquefois, dans l'intérieur de son empire, à commettre des actes d'injustice, et à punir avec trop de sévérité. Son caractère irascible lui causa une amère et longue affliction qui ne l'a jamais abandonné. Dans un accès de colère occasionné par une cruelle méprise, il porta à son fils un coup qui devint mortel. M. Barrow a donné le détail de cette funeste catastrophe. S'il sortoit ainsi quelquefois des bornes de la modération et de la sagesse, il ne les franchissoit jamais pour l'utile emploi de son temps. A son lever, il prenoit ordinairement quelque cordial, et se retiroit aussi-tôt dans l'un de ses temples pour ses dévotions particulières; car, sectateur du culte de Bonddha, que les Chinois nomment *Foë*, il avoit des sentimens religieux, et remplissoit régulièrement tous les matins, les devoirs qu'ils lui prescrivoient. La sincérité de sa foi est bien prouvée par les monastères et les temples nombreux et magnifiques qu'il fit construire dans différentes parties de la Tartarie orientale.

Après s'être acquitté de ses devoirs de religion, il lisoit les dépêches de ses grands officiers civils et militaires, qui tous avoient ordre de lui rendre compte directement, et non aux tribunaux ou conseil de l'empire, comme cela s'étoit pratiqué avant lui. Pendant son déjeûner, qui avoit lieu vers les sept heures, il travailloit avec son premier ministre, consultant, discutant avec lui, et lui donnant ses ordres dans les principales affaires de l'Etat, avant qu'elles parvinssent aux différens départemens qu'elles concernoient. A l'espèce de lever d'étiquette qu'il observoit, se trouvoient les colaos et les présidens des tribunaux et des conseils de l'empire. On lui servoit encore à onze heures quelques rafraîchissemens. Ce n'étoit qu'après qu'il avoit tenu son conseil et terminé les affaires de la matinée, qu'il passoit dans l'appartement de ses femmes, ou qu'il se promenoit à l'entour de son palais et de ses jardins. Après avoir dîné entre trois et quatre heures, il s'y occupoit à lire et à écrire jusqu'au moment où il se mettoit au lit. Dans les premiers temps qu'il occupa le trône, il fit vœu

de le quitter au bout de soixante ans, si le Ciel lui permettoit de régner pendant ce nombre d'années, qui compose le cycle des Chinois. Il accomplit fidèlement ce vœu, et il abdiqua, en 1798, en faveur de son quatrième fils, qui règne aujourd'hui sous le nom de *Kiu-King*. Il mourut l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Le nouvel empereur, dit M. Barrow, possède, dans l'opinion des Chinois, le savoir et la prudence de son père, et la fermeté de Kang-Hy, qui, non-seulement se sont paisiblement maintenus sur le trône qu'occupe aujourd'hui le cinquième de leur race, mais qui ont agrandi leurs états à un point dont l'histoire n'offre pas d'exemple. Mais il y a apparence, ajoute M. Barrow, que ce prince aura une tâche beaucoup plus difficile à remplir que ne l'étoit celle de ses prédécesseurs. A mesure que les Tartares ont vu croître leur pouvoir, ils sont devenus moins empressés de se concilier l'affection des Chinois. Maintenant tous les chefs de département sont Tartares, les ministres sont tous de cette nation. Quoique l'ancienne langue du pays se soit encore conservée comme langue de la cour, il est probable que l'orgueil des Tartares croissant toujours avec leur pouvoir, ils prendront, avec le temps, le parti de ne se servir que de leur propre langue, du perfectionnement de laquelle on a vu que l'empereur Kang-Hy s'étoit déjà occupé. Les anciennes loix, les institutions antiques, les formes anciennement établies pour les emplois, les détails même d'administration, tels qu'ils existoient de temps immémorial, sont conservés, à la vérité, dans le gouvernement chinois : les vainqueurs ont adopté les costumes, les mœurs, et tout l'extérieur des vaincus; mais leur caractère naturel est resté le même, et maintenant, dans les premiers départemens sur-tout, il perce sans déguisement. Les Tartares, pleins de leur supériorité, épouvantent les Chinois. Il est impossible de décider si le plus ancien empire qui existe parmi les hommes, conservera long-temps encore sa stabilité et toute l'étendue de son territoire : mais ce qu'on peut dire avec certi-

tude, c'est que les Chinois sont extrêmement mécontens, et non sans raison, du ton impérieux qu'affectent les Tartares. Obligés de se taire et de se soumettre pour obtenir quelque emploi, ils n'en détestent que plus leurs vainqueurs. Lorsque le démembrement ou la dislocation de cette immense machine aura lieu, soit par une rébellion, soit par une révolution, ce ne sera qu'aux dépens de plusieurs millions d'hommes. On peut se rappeler ici ce que M. Barrow, dans une note, a rapporté touchant la rébellion qui s'étoit manifestée dans les provinces occidentales de la Chine, et qui avoit gagné celle de Canton.

La police a pris les précautions les plus sages pour assurer la tranquillité de la capitale. Cette police, ainsi que M. Barrow a eu occasion de le voir pendant le séjour qu'il y a fait, est si bien réglée, qu'il est extrêmement rare que la sûreté de cette grande ville soit troublée. A l'extrémité de chaque rue, et même tout le long de la rue, à des distances réglées, il y a une barrière avec une guérite, où se tient un soldat en faction; et en outre, il est peu de rues où il n'y ait un corps de garde. Indépendamment de cette garde, il y a un autre service qui ressemble à celui des anciens *Dixainiers* d'Angleterre, c'est-à-dire que de dix en dix maisons, les chefs de ces maisons sont obligés de veiller, à leur tour, au repos de leur quartier, d'y maintenir l'ordre, et de répondre de la conduite de leurs neuf voisins. S'il y a quelque assemblée, quelque tumulte ou quelque tapage dans le district, le père de famille en exercice doit aussi-tôt en donner avis au plus prochain corps-de-garde. Les soldats font exactement leur ronde pendant la nuit; et au lieu de crier l'heure, comme les *Watchemen*, *Nachtwœchter*, et les gardes de nuit de presque toutes les villes du nord et de quelques-unes de l'Allemagne, ils frappent sur un tube de bambou qui, quoique fort court, rend un son très-retentissant.

On n'a pas veillé avec autant de soin à entretenir la propreté et la salubrité de la capitale, qu'à veiller à sa sûreté. Toutes les rues sont couvertes de poussière et de

sable : il n'y en a aucune de pavée. On arrose ordinairement les rues de traverse ; mais il ne paroît pas qu'on prenne le même soin pour les grandes rues. La privation d'une grande rivière à Pékin, influe sans doute dans cette parcimonie. Il y a néanmoins, comme on a pu le voir dans la relation de sir Staunton, au-dedans des murailles de la ville, du côté du nord, une pièce d'eau de plusieurs arpens d'étendue, qui fournit aux besoins de cette partie de Pékin et du palais impérial. Le ruisseau, qui, comme on l'a vu aussi dans cette même relation, coule le long des remparts du côté du couchant, sert à la consommation des quartiers qui l'avoisinent. En outre, Pékin renferme beaucoup de puits ; mais l'eau de quelques-uns est si nauséabonde, que les Anglais, qui n'y étoient pas accoutumés, étoient obligés d'envoyer fort loin pour en avoir qui n'eût pas un goût désagréable de terre ou de minéral.

Ce défaut d'une eau salubre, et l'habitude des basses classes du peuple à Pékin, comme dans toutes les autres villes de l'empire, de vivre entassées dans de petits appartemens, dans des rues étroites, et sans aucune espèce de propreté sur leurs personnes, engendrent des maladies contagieuses, et principalement des fièvres épidémiques, qui, semblables à la peste, emportent des familles entières. Jusqu'ici l'on n'a trouvé, ni peut-être cherché les moyens de procurer à Pékin de bonne eau : mais en ce qui concerne la propreté de cette immense capitale, si, comme l'ancienne Rome, ou comme la moderne Londres (1), elle ne peut pas se vanter d'avoir des égouts commodes et bien entendus, pour entraîner la boue et les ordures qui s'amoncèlent continuellement dans les grandes villes, du moins elle jouit d'un avantage important qui ne se rencontre que rarement dans les principales villes d'Angleterre (M. Barrow auroit pu ajouter dans la plupart même de celles de l'Europe) ; on n'y apperçoit jamais

(1) En bon Anglais, M. Barrow s'est bien gardé de citer les magnifiques égouts de Paris.

dans les rues, ni des excrémens, ni aucune de ces saletés qui repoussent la vue et offensent l'odorat : c'est l'industrie rurale qui supplée aux soins des officiers de police à cet égard. Chaque famille a une grande jarre dans laquelle on ramasse avec soin tout ce qui peut servir à fumer les terres. Quand la jarre est pleine, on trouve facilement à vendre pour de l'argent ce qu'elle contient, ou à l'échanger contre des légumes et des fruits.

Si le gouvernement a pourvu à la sûreté de la capitale, il s'en faut bien que sa vigilance se soit étendue avec le même succès dans toutes les parties de l'empire, et que la police générale de la Chine réponde à la police particulière de sa capitale.

Dans la plus grande partie des provinces, les voleurs courent le pays en troupes formidables : elles sont quelquefois si nombreuses, qu'elles menacent les villes les plus populeuses. La fréquence de ces brigandages, dit M. Barrow, et les alarmes qu'ils donnent aux paisibles habitans de la Chine, ne sont guère propres à confirmer la haute idée qu'on a conçue en Europe du gouvernement des Chinois, et de la morale de cette nation. De cet état de choses, il résulte, entr'autres effets funestes, que dans presque toutes les parties de la Chine, les cultivateurs, dans la crainte de ces bandes de voleurs qui infestent les cantons foibles et mal défendus, ont été obligés de se retirer dans des villes et dans des villages, et que souvent le terrein qui sépare ces villes et ces villages, n'offre pas une seule habitation : aussi les champs qui en sont rapprochés sont parfaitement cultivés, tandis que ceux qui en sont à une certaine distance, restent presque à l'abandon.

Telle est l'imperfection de la police en Chine : celle de ses loix est tout aussi remarquable : je commencerai par les loix civiles.

Ces loix ayant principalement pour objet la propriété, et le souverain de la Chine étant de droit le maître, le propriétaire de tout le sol de l'empire, on conçoit combien les loix de ce pays sont insuffisantes pour garantir au

détenteur sa sécurité dans la simple possession des biens dont il jouit, et qu'en Chine, la propriété proprement dite ne peut pas être l'objet de l'attention des loix, comme par-tout ailleurs. Mais M. Barrow convient néanmoins que si les loix ne sont pas assez parfaites pour procurer aux Chinois un bien général, elles ne sont pourtant pas assez mauvaises pour les réduire à cet état de misère qui ne peut se terminer que par une révolution. Il observe même que le code de la Chine a été publié, pour l'utilité des sujets, dans les caractères les plus simples et les plus clairs que puisse admettre la langue chinoise. Ce code consiste dans seize petits volumes, dont un exemplaire est maintenant en Angleterre. M. Barrow se croit fondé à annoncer qu'on aura bientôt, en anglais, une traduction fidelle de ce recueil de loix. Cette traduction, dit-il, expliquera mieux que les nombreux volumes qu'on a écrits sur la Chine, comment on a retenu dans l'obéissance et dans l'union, pendant un si grand nombre de siècles, une masse de peuples qui fait plus que le double de tout ce que l'Europe contient d'habitans. Il ajoute que la méthode et la sagacité qui règnent dans cet ouvrage, peuvent le faire judicieusement comparer au commentaire de Blakstone sur les loix d'Angleterre. Non-seulement il contient les loix dans un ordre régulier, mais un commentaire succinct sur chaque loi, et une indication des cas réels où elle doit être appliquée.

On ne connoît pas plus en matière civile qu'en matière criminelle, l'appel des jugemens rendus par les tribunaux, parce qu'ils sont censés avoir prononcé d'après les dispositions portées dans le code, qu'on suppose avoir prévu et précisé tous les cas. Mais il est fâcheux que tous les procès civils ne soient pas soumis à une révision semblable à celle des causes criminelles : cela couperoit racine à un mal qui se fait cruellement sentir en Chine, c'est-à-dire, à la corruption dont les magistrats sont très-communément susceptibles.

Par les loix relatives à la propriété, les femmes, en

Chine, sont privées du droit d'hériter, ainsi qu'elles l'étoient dans l'ancienne Rome : elles-mêmes ne peuvent disposer d'aucun bien, lorsqu'il y a des enfans ; mais lorsqu'il n'y en a pas de mâles, un homme peut, par testament, laisser tous ses biens à sa veuve. Les Chinois motivent d'une manière très-bizarre, des dispositions de la loi si contraires aux femmes. C'est tout ce que M. Barrow nous apprend de leurs loix civiles, dans le détail desquelles il n'a pas jugé à propos d'entrer, s'en rapportant sans doute à la publication qui doit être faite de la traduction de leur code en anglais. Au contraire, il s'est assez étendu sur leur législation criminelle.

Les Chinois ont sagement séparé, comme chez la plus grande partie des nations civilisées, l'emploi de juge d'avec les fonctions de législateur. Le premier étant une fois assuré de la nature du fait, n'a plus qu'à recourir au code, où il trouve une échelle de crimes et de châtimens. De cette précaution, le législateur a inféré que l'appel étoit inutile en matière criminelle, comme en matière civile; mais les jugemens de condamnation étant le plus communément laissés à la conscience d'un seul juge, il en résulte, comme l'observe judicieusement M. Barrow, qu'avec quelque clarté, quelque précision que la peine soit assignée au délit dans ce code, l'exclusion de l'appel devient un obstacle à la juste et impartiale exécution des loix, puisqu'un accusé, qui n'est jamais sûr d'être à l'abri de la surprise ou de la malice et de la corruption d'un juge inique, n'a pas la ressource de pouvoir porter lui-même sa cause à un tribunal plus élevé, qui seroit probablement plus éclairé et plus impartial.

La révision des procès criminels n'a lieu en effet, comme on le verra plus bas, que pour ceux qui emportent une peine capitale. M. Barrow, à la vérité, s'est assuré, d'après des informations très-authentiques, que les loix de la Chine définissent de la manière la plus distincte presque toutes les nuances de délits, avec les peines qui doivent y être attachées.

Cette échelle de crimes et de châtimens est loin d'avoir été dressée dans un esprit sanguinaire. Dans sa relation, M. Barrow donne un extrait de la partie du code criminel relative à l'homicide. Ce fut à l'occasion d'une blessure faite à un Chinois par un coup tiré d'un vaisseau de guerre anglais, que les subrécargues de la compagnie l'obtinrent et le firent traduire en anglais. Cet extrait confirme l'idée que M. Barrow nous donne des dispositions du code criminel de la Chine. Après l'avoir transcrit, il observe que si la pratique répond à la théorie, peu de nations auroient à se vanter d'une dispensation de la justice plus douce, et en même temps plus efficace. De tous les gouvernemens despotiques actuellement existans, il n'en est certainement pas où la vie de l'homme soit aussi sacrée aux yeux de la loi qu'en Chine. Dans cette contrée, un meurtre ne reste jamais impuni, excepté pourtant en ce qui concerne l'infanticide, dont je parlerai ultérieurement. L'empereur lui-même, tout puissant qu'il est, n'oseroit pas ôter la vie au dernier de ses sujets, sans lui faire au moins régulièrement son procès. Mais quand il se porte accusateur, il est difficile, malgré l'observation des formes, de lui échapper, comme le prouve le procès fait au premier ministre de Tchien-Long, dont nous avons fait mention précédemment.

En tâchant de proportionner les châtimens aux crimes, les Chinois paroissent, suivant nos notions, être tombés dans de graves erreurs. Ainsi, ils ont infligé la même peine pour le vol d'un pain que pour le meurtre d'un homme : ainsi, ils ont fait trop peu de différence entre le meurtre accidentel et un meurtre prémédité. Pour constater le crime, il n'est pas nécessaire, en Chine, de prouver l'intention et une malice déterminée; car, quoique le défaut d'intention pallie le crime et fasse mitiger la peine, celui qui l'a commis n'est jamais exempt de punition. Si un homme en tue un autre par un accident imprévu et inévitable, la loi le condamne à perdre la vie, et quelque favorables que soient, pour sa justification, les

circonstances, l'empereur seul a le pouvoir d'empêcher l'effet de la sentence : il n'use presque jamais de ce pouvoir pour accorder une grace entière, mais souvent il commue la peine déterminée par la loi.

Au surplus, tous les procès criminels qui emportent une peine capitale doivent être envoyés à Pékin, et mis sous les yeux du tribunal suprême de justice, qui, avec impartialité, confirme ou altère le jugement, autant que le cas l'exige. Dès qu'il se trouve quelque circonstance particulière en faveur de l'accusé, le tribunal demande à l'empereur un ordre pour faire réformer la sentence. Alors ce monarque commue la peine qu'elle prononce, ou bien il fait envoyer le procès au tribunal de la province, avec l'opinion du tribunal suprême. Le procès est revu ; et si les circonstances sont conformes aux *suggestions* (1) de la haute-cour, les magistrats changent ou modifient leur premier jugement.

Dans les états de la Grèce, dit M. Barrow, et chez quelques nations modernes, le châtiment pour cause de trahison s'est étendu jusqu'aux parens du coupable. En Chine, on va plus loin ; l'on suppose que le sang d'un traître est souillé jusqu'à la neuvième génération ; mais la loi néanmoins ne regarde comme complices du crime, que les plus proches parens alors vivans, et elle se borne à les envoyer en exil. M. Barrow observe, avec raison, que c'est beaucoup trop encore.

Dans la plupart des affaires criminelles où il ne s'agit pas de haute trahison, il y a tout lieu de croire, dit-il, que le tribunal suprême de Pékin juge avec une rigoureuse impartialité.

---

(1) Dans l'original du Voyage anglais, ce mot ne me paroît pas être pris dans la même acception qu'il l'est communément dans notre langue. Il ne signifie pas insinuation faite à mauvais dessein, mais communication de lumières. C'est une observation qu'auroit peut-être dû faire M. Castera, dans son excellente traduction en français du Voyage de M. Barrow.

M. Barrow a cru devoir faire remarquer que, parmi les diverses peines que les législateurs de la Chine ont laissé aux juges le pouvoir d'appliquer aux crimes, il n'en est aucune qui oblige un criminel à travailler publiquement ou dans une maison de réclusion, et qui par conséquent lui fournisse le moyen de réparer un peu le mal qu'il a fait à la société. L'emprisonnement n'est pas mis, en Chine, au nombre des châtimens. L'exil ou une punition corporelle sont ordonnés pour tous les délits qui ne sont pas au rang des crimes capitaux.

On ne voit pas fréquemment, en Chine, exécuter des criminels. Ceux qui sont trouvés coupables et exécutés comme tels, restent renfermés jusqu'à ce qu'on vide les prisons; ce qui arrive une fois par an, vers l'équinoxe d'automne. En adoptant cette mesure, le gouvernement a peut-être eu en vue le danger qu'il y auroit pour les mœurs du peuple, à le rendre souvent spectateur des souffrances momentanées qu'entraîne la nécessité d'ôter la vie à un être humain. Toutes les autres punitions qui n'ont pas pour objet de priver un homme de la vie, sont rendues aussi publiques qu'il est possible, et accompagnées du plus grand déshonneur pour celui qui les reçoit.

On a déjà vu que, suivant l'opinion des Chinois, les coups de *bambou* peuvent à peine être comptés parmi les châtimens, et qu'ils les regardent plutôt comme une légère correction à laquelle on ne doit attacher aucune honte. Il en est autrement de la *cangue*, espèce de pilori ambulant qu'on appelle en Chine *tcha*. C'est une table de bois très-pesante, à laquelle le criminel est attaché par le cou et par les mains, et qu'il est quelquefois obligé de porter pendant des semaines et des mois entiers. Ce châtiment terrible a paru à M. Barrow bien propre à détourner des crimes pour lesquels on l'inflige, d'autant que ces crimes sont toujours écrits en gros caractères sur la cangue même.

Par l'une des loix criminelles de la Chine, qui doit paroître très-extraordinaire à des Européens, si un homme

prend sous sa protection un blessé pour le faire guérir, et que par hasard le blessé meure dans ses mains, celui aux soins duquel il avoit été laissé est dans le cas d'être puni de mort, à moins qu'il ne prouve que ce n'est pas lui qui est l'auteur ou la cause des blessures, ou bien que le blessé a survécu quarante jours à son accident. Les conséquences d'une telle loi sont que, si un homme est mortellement blessé dans une rixe, on le laisse périr dans la rue. Quelque bizarre et quelque atroce même que soit cette loi, l'abominable moyen d'arracher l'aveu des coupables par l'application à la torture, est encore ce qu'il y a de plus vicieux dans la législation criminelle de la Chine; mais les Chinois prétendent qu'on y a rarement recours, et qu'on ne l'emploie même que dans les cas où le crime nié par l'accusé est rendu évident par de puissantes circonstances (1). Cependant une punition très-commune, c'est de presser les doigts de ceux qui se rendent coupables de quelques fautes : c'est sur-tout celle qu'on inflige à ces femmes qui achètent la permission d'enfreindre les loix de la chasteté.

On assure, dit M. Barrow, que dans les prisons de la Chine, il règne un excellent ordre, et que les débiteurs et les criminels ne sont jamais renfermés dans une même chambre. Relativement aux débiteurs, il ajoute qu'ils sont relâchés lorsqu'ils prouvent qu'ils ont fait l'abandon de leurs biens à leurs créanciers.

D'après ce qui a été précédemment observé sur les nombreuses troupes de brigands qui infestent les campagnes, on conçoit qu'il faut une force armée considérable pour les contenir et donner force à la loi. A l'ex-

(1) M. Barrow auroit pu observer qu'alors la torture devient inutile, et que c'est gratuitement et barbarement dès-là même qu'on y a recours, à moins qu'on ne l'emploie, dans ce cas, pour arracher l'aveu des complices; ce que M. Barrow ne dit pas, et ce qui, dans cette hypothèse même, n'en justifieroit pas encore l'usage.

ception d'une grande partie de la cavalerie tartare qu'on tient en garnison, tant sur les frontières septentrionales, que dans les provinces conquises en Tartarie, et d'une partie de l'infanterie, qui, cantonnée dans les grandes villes de l'empire, leur sert de garde, les soldats sont distribués dans les petites villes, les villages, les hameaux, où ils font l'office de geoliers, de commissaires, de gendarmes, d'assesseurs, de magistrats même, de collecteurs particuliers, de gardes des greniers publics, etc.... Beaucoup de ces soldats aussi gardent les postes militaires le long des grandes routes, des grandes rivières et sur les canaux. Non-seulement l'office de ces gardes est d'y empêcher les querelles et les vols, mais encore de faire passer les dépêches publiques qu'on envoie dans la capitale et qui en viennent : c'est la seule poste qu'il y ait en Chine.

Une grande partie de l'armée chinoise peut être considérée comme une espèce de milice qui n'a jamais été, et qui probablement ne sera jamais obligée de se réunir sous les drapeaux. Chaque soldat des différens corps-de-garde a une portion de terre qui lui est assignée par le gouvernement, qu'il cultive pour l'entretien de sa famille, et dont il paye une rente à l'Etat. Cette mesure du gouvernement engage le soldat à se marier, et les gens mariés ne changent jamais de poste : on ne doit pas s'attendre, dit M. Barrow, que de pareils soldats aient l'air très-militaire quand ils sont sous les armes. Dans ces occasions, il les a vus plus occupés à se servir de leurs éventails qu'à tenir leurs fusils. Ces éventails, avec des jupons piqués et des bottes de satin, offroient aux yeux des Anglais un singulier mélange de rusticité et de mollesse.

L'arme de la cavalerie tartare est le sabre : une très-petite partie porte l'arc et le carquois. L'infanterie tartare, au contraire, est tout armée d'arcs et de flèches, et porte aussi de grands sabres. L'infanterie chinoise, en général, a les mêmes armes ; mais un grand nombre de ces fantassins est armé de mousquets, que les Chinois préfèrent aux fusils, parce qu'ils ne savent pas faire l'usage conve-

nable de cette dernière arme. On distingue parmi eux, une troupe qu'on appelle *les Tigres chinois*, parce qu'avec des épées fort mal faites, ils portent de grandes claies pour bouclier, où est peinte la figure imparfaite de cet animal.

Les Chinois ont peu d'artillerie, et le peu qu'ils en ont est aussi mauvais qu'il puisse l'être. M. Barrow soupçonne qu'elle leur vient des Portugais, auxquels indubitablement ils doivent les mousquets dont ils se servent.

D'après un état fourni par Van-ta-Gin, l'un des mandarins qui accompagnoient l'ambassade, l'armée, au sein de la plus profonde paix, est composée de dix-huit cent mille hommes, un million desquels forme l'infanterie, et huit cent mille la cavalerie. Mais M. Barrow paroît douter de l'authenticité de cet état des forces militaires: il paroît avoir plus de confiance dans celui que le même Van-ta-Gin remit à lord Macartney, concernant la solde des troupes et toutes les dépenses de l'établissement militaire: cet état porte la dépense annuelle à quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille neuf cent trente-trois livres sterlings.

Ceci conduit naturellement aux autres dépenses de l'Etat.

L'établissement public civil ne monte qu'à un million neuf cent soixante et treize mille trois cent trente-trois livres sterlings; et l'entretien particulier de la maison, et les dépenses particulières de l'empereur, à quatorze millions quarante-trois mille sept cent trente-quatre livres sterlings.

Chan-ta-Gin, l'autre mandarin conducteur de l'ambassade, donna à lord Macartney, d'après le registre impérial de la taxe des terres, un apperçu des sommes levées dans chaque province: le total de ces sommes montoit à environ soixante et six millions de livres sterlings, qui couvroient exactement les dépenses ci-dessus énoncées.

Sur le produit des terres, on prélève dans les différens lieux où elles se perçoivent, tout ce qui est nécessaire pour

l'entretien des établissemens civils et militaires qui y sont situés; et pour toutes les dépenses extraordinaires, on le prend dans les magasins royaux; le reste est envoyé au trésor impérial de Pékin; c'est ce qui fournit aux diverses dépenses de la cour, à l'entretien de la maison de l'empereur, à celui de ses femmes et des princes de son sang, enfin à celui de ses palais, de ses temples et de ses jardins. Le surplus du revenu remis à Pékin en 1792, étoit estimé douze millions de livres sterlings. Cette somme n'est pas toujours suffisante pour faire face aux dépenses de l'empereur de la Chine. Quoique les énormes richesses du premier ministre Ho-Choung-Taung fussent entrées dans les coffres du monarque régnant Kia-King, il jugea à propos, dans la même année où cette confiscation eut lieu, d'accepter des marchands de sel de Canton ce qu'on appeloit l'offre de soixante et six mille six cent soixante et dix livres sterlings. Il reçut aussi plusieurs autres sommes d'argent et beaucoup de marchandises, dont il envoya une partie à Canton dans l'espoir qu'elles seroient vendues à des marchands étrangers, et pourroient lui fournir un secours dont il avoit besoin pour subvenir aux dépenses extraordinaires qu'entraînoit la rebellion qui désoloit l'une des provinces méridionales. Indépendamment d'une circonstance aussi pressante, l'empereur de la Chine accepte des dons de quelques individus, consistant en pièces de porcelaine, en soieries, en éventails, en thé, et en autres objets aussi peu importans. Tous ces dons sont pompeusement proclamés dans la gazette de Pékin : ils servent ensuite à faire des présens aux ambassadeurs étrangers.

Après ce rapide apperçu du tableau qu'a tracé M. Barrow, des divers rouages du gouvernement de la Chine, je vais le suivre dans les notions qu'il nous donne, tant sur le peuple chinois considéré sous divers rapports, que sur l'histoire naturelle de la Chine et sa population présumée.

Les dispositions naturelles des Chinois lui ont paru

avoir éprouvé un changement total par l'influence des loix et des maximes du gouvernement. Cette influence, suivant lui, est bien plus puissante en Chine que partout ailleurs : elle a donné une pente aux mœurs, aux sentimens et au caractère moral du peuple. Là, tout ancien proverbe a autant de force que la loi. Les Chinois sont naturellement tranquilles, paisibles, timides. Leur état social, et les loix par lesquelles ils sont gouvernés, les ont rendus indifférens, insensibles, et même cruels, ainsi qu'un petit nombre d'exemples qu'il a rapportés, et qu'il a choisis parmi beaucoup d'autres dont il a été témoin, le prouvent trop clairement. De ces faits isolés, il a cru pouvoir tirer des conséquences générales, parce qu'ils s'accordoient avec les actions ordinaires et les événemens les plus communs de la vie chez les Chinois : c'est ce qui les lui a fait considérer comme autant de traits généraux du caractère moral de cette nation. L'usage si commun de distribuer des coups de bambou, d'ordonner la bastonnade, de faire appliquer des coups de fouet, annoncent une froide cruauté chez les hommes d'un ordre supérieur, et la plus lâche indifférence pour les châtimens chez les gens des classes inférieures. La timidité naturelle aux Chinois pourroit expliquer cette espèce de phénomène moral chez un peuple aussi civilisé, si, d'un autre côté, ils n'étoient pas capables de se porter à des résolutions qui annoncent une certaine fermeté, telle, par exemple, que la détermination au suicide si commune en Chine, chez les femmes comme chez les hommes. Cet acte de désespoir, il est vrai, est en quelque sorte encouragé par l'usage où est le gouvernement d'adoucir très-souvent la sentence d'un criminel condamné à mort, en lui permettant de s'exécuter lui-même.

L'autorité paternelle, qui est portée en Chine au dernier degré, a concouru sans doute à façonner les Chinois à la soumission servile qu'ils ont pour leurs supérieurs. Elle a acquis tant d'ascendant sur eux, ou par l'habitude, ou par les préceptes, que le sentiment qu'ils en ont est,

à leur égard, non moins puissant que la loi. Cette autorité des pères sur leurs enfans est aussi absolue que l'est le pouvoir qu'en qualité de père commun, l'empereur exerce légalement sur tout le peuple. En Chine, ainsi que chez les Romains, un père peut vendre son fils et le réduire en esclavage; et, soit par caprice, soit par pauvreté, il n'est pas rare de le voir user de ce pouvoir. De ce qu'il peut vendre la personne de son fils, les législateurs de la Chine ont conclu qu'à plus forte raison, il avoit le droit de vendre les services de son fils pour un certain temps, et même pour toute la vie de ce fils. Cet excès d'autorité n'est pas propre à imprimer une véritable piété filiale : aussi, en Chine, est-elle toute d'ostentation, soit du vivant des pères, soit après leur mort, où leur mémoire est honorée par des cérémonies extraordinaires.

L'autorité paternelle ne s'exerce pas d'une manière moins arbitraire sur les filles que sur les fils. On peut dire d'elles qu'elles sont toujours vendues. Celui qui veut en épouser une, doit commencer par faire son marché avec le père : elle n'a pas le droit de choisir ou de refuser : c'est une marchandise qui doit être immédiatement vendue à celui qui en offre le plus. A la vérité, l'aspirant ne peut pas voir sa femme avant le moment où elle arrive en grande cérémonie à sa porte. Toutefois la clef de la voiture où la fille est renfermée, et qui la conduit chez son époux futur, lui est apportée d'avance; et si, en ouvrant la voiture, il trouve que cette fille ne lui convient pas, il peut la renvoyer à ses parens; mais, dans ce cas, tout ce qu'il a donné pour l'avoir est perdu pour lui. Les parens, en outre, peuvent lui demander une somme d'argent, qui néanmoins ne peut pas excéder la valeur des choses qu'ils ont déjà reçues. On peut juger, par cela seul, de l'état de dégradation auquel les Chinois ont condamné les femmes : mais il y a plus, non contens de les priver physiquement de l'usage de leurs pieds, par la méthode inhumaine qu'ils ont adoptée de les déformer et de les réduire

à une petitesse extraordinaire (1), ils ont imaginé, pour rendre les femmes encore plus casanières, d'établir qu'être vues hors de leur maison étoit un crime chez les femmes : si elles sont dans le cas de rendre visite à une parente ou à une amie, il faut qu'elles aillent en chaise à porteur. Marcher, si la chose étoit possible, seroit pour elles le comble de l'indécence. Les dames même de la campagne, qui n'ont pas cette espèce de voiture, se font quelquefois charrier dans une brouette couverte. Les femmes et les filles des classes inférieures, ne peuvent pas se tenir renfermées dans leurs maisons; mais elles sont assujéties aux pénibles travaux des esclaves. Celles d'entre elles qui sont mères, travaillent avec leur enfant sur le dos, tandis que leurs maris sont paresseusement occupés à jouer, à se promener ou à dormir. M. Barrow a vu souvent plusieurs de ces malheureuses femmes traînant une légère charrue, ou hersant, tandis que les maris se réservoient l'emploi bien moins fatigant de diriger la charrue et de semer le grain.

On conçoit que la polygamie doit être permise dans un pays où l'on vend les femmes comme une marchandise : elle n'a pourtant lieu que dans les classes aisées, où cet usage n'apporte aucun trouble. Là, après son mariage, la femme continue à être un immeuble inanimé, comme

(1) Dans leur enfance, dit M. Barrow, les Chinoises souffrent nécessairement des douleurs violentes et continuelles. Tandis qu'on comprime leurs orteils avec des bandages, pour les replier sous la plante du pied jusqu'à ce qu'ils y soient adhérens et en fassent absolument partie, en même temps on presse leur talon, et on l'écrase jusqu'à ce qu'il soit rentré dans le pied et qu'il ait entièrement disparu. Malgré l'ignorance des Chinois sur l'origine de cette barbare coutume, qu'ils maintiennent seulement fort ancienne, il y a lieu de croire qu'ils ne l'ont adoptée que depuis quelques siècles, puisque les anciens voyageurs, tels que les deux Mahométans, Marc-Paul et les ambassadeurs de Schah-Rok, fils de Tamerlan, qui, en 1618, se rendirent en Chine et y virent beaucoup de femmes, n'en parlent pas.

elle l'avoit toujours été dans la maison de son père. Elle ne se croit pas humiliée, et n'est atteinte d'aucun sentiment de jalousie, ou du moins elle a la prudence de le dissimuler, lorsque son époux conduit dans sa maison une seconde, une troisième femme. La première se contente de diriger, de surveiller les détails du ménage, et d'entendre les enfans des autres lui donner le nom de mère. Dans les classes inférieures, la polygamie n'est pas en usage. Les neuf dixièmes des hommes ont beaucoup de peine à pouvoir élever les enfans d'une seule femme avec le produit de leur travail. Ils n'ont pas les moyens, ni probablement l'envie d'en acheter une seconde. Il seroit même impossible que la polygamie fût généralement adoptée. Dans un pays où l'on expose un grand nombre d'enfans femelles, et où les loix et la coutume obligent chaque citoyen de se marier, celui qui prendroit deux femmes empêcheroit nécessairement quelque autre homme d'en avoir une (1).

C'est ici le lieu de parler de l'horrible pratique de l'infanticide, tolérée par la coutume, et dont M. Barrow ose dire qu'elle est encouragée par le gouvernement, parce que, dit-il, toutes les fois que le souverain ne cherche point à prévenir les crimes, on peut dire avec assurance qu'il leur prête son appui. Un auteur moderne très-célèbre a dit qu'il n'y a point de loi en Chine qui permette à un père d'exposer ses filles et un troisième fils. M. Barrow croit plutôt que les loix chinoises ne supposent pas qu'un tel excès d'inhumanité puisse exister, et que, par une conséquence nécessaire, elles ne prononcent aucune peine contre ce crime. Au surplus, quoi-

(1) D'après le très-petit nombre d'individus que, suivant M. Barrow lui-même, comme on le verra tout-à-l'heure, l'exposition des enfans fait périr, comparaison faite de ce nombre avec l'excessive population de la Chine, la raison qu'il donne ici de l'impossibilité de l'introduction générale de la polygamie en Chine ne m'a pas paru fort solide.

qu'il soit fréquent en Chine, le gouvernement estime que si la tendresse paternelle est insuffisante pour arrêter un pareil désordre, nulle autre considération ne l'arrêtera.

L'une des obligations essentielles de la police de Pékin, c'est d'employer tous les matins de bonne heure, un certain nombre de personnes à faire des rondes avec des charrettes, pour ramasser tous les enfans jetés dans la rue pendant la nuit. L'on ne fait jamais de recherches sur ceux qui les ont ainsi exposés. Ces enfans sont placés dans les charrettes, et on les porte dans une voierie hors de l'enceinte de la ville, où l'on entasse, dit-on, pêle-mêle, non-seulement ceux qui sont morts, mais même ceux qui sont encore vivans.

Les missionnaires catholiques établis à Pékin, mettent au rang des devoirs le soin d'aller visiter tour à tour cette fosse de destruction, afin d'y choisir, ainsi que l'un de ces prêtres l'a dit lui-même à M. Barrow, les enfans qui paroissent annoncer le plus de vivacité, pour en faire des prosélytes. Quant aux autres qui sont encore vivans, les missionnaires se bornent à leur administrer le baptême, pour sauver leur ame. Le même esprit de prosélytisme avoit inspiré la même humanité aux mahométans appelés à Pékin pour y réformer le calendrier national. Ils alloient même plus loin, car ils retiroient indistinctement de la fosse tous les enfans auxquels il restoit un souffle de vie. On appréciera ce zèle à toute sa valeur, lorsqu'on saura que les chiens et les cochons se promènent librement dans les rues étroites de Pékin, et qu'on pressentira ce qui doit arriver quelquefois aux enfans exposés et encore vivans, avant que les charrettes de la police aient pu les enlever.

On ne sait pas bien quel est, dans le cours de l'année, le nombre des enfans chinois, ou massacrés ou enterrés tout vivans. Les uns ne le portent qu'à dix mille seulement pour toute l'étendue de l'empire : les autres prétendent qu'il s'élève à trente mille. Il est probable, dit M. Barrow,

que, comme cela arrive souvent, la vérité est entre les deux extrêmes.

Après avoir considéré les Chinois sous les rapports de l'autorité paternelle et de la soumission filiale, il faut maintenant les suivre dans leurs relations avec l'autre sexe. On a vu quelle étoit la condition des femmes dans la classe inférieure de la campagne : elle n'est guère plus heureuse à la ville. L'avantage qu'a la plus grande partie d'entre elles d'être nées dans un rang plus élevé, ne mérite pas beaucoup d'être envié. Chez elle-même, au sein de sa propre famille, une femme ne doit manger ni à la même table que son époux, ni s'asseoir dans la même chambre. Il n'y a donc presque aucune relation entre le mari et sa femme dans les conditions moyennes et relevées. Pour tromper l'ennui des longues et pesantes heures du jour, qui doit nécessairement accabler des femmes séquestrées du commerce du monde, et absolument dépourvues des moyens d'occuper leur esprit, elles ont adopté l'usage de fumer. Il y en a qui sont continuellement employées à broder des étoffes de soie ou à peindre des oiseaux, des insectes et des fleurs, sur des gazes très-fines. M. Barrow a vu, en ce genre, des chefs-d'œuvre sortis de leurs mains. Mais ce moyen d'employer leur loisir est interdit aux femmes d'un certain rang, et elles sont condamnées à la plus fatigante oisiveté.

Les obstacles qu'a mis, dans la Chine, à des rapports fréquens avec des femmes honnêtes (car il y en a de publiques dans toutes les grandes villes de l'empire), ne font pas rechercher les premières avec plus d'empressement. Ce n'est pas qu'elles soient dépourvues de charmes. Avec un petit œil noir ou au moins très-brun, le nez rond et même en général un peu aplati, les lèvres beaucoup plus épaisses que ne les ont communément les Européennes, et les cheveux noirs, elles ont, en général, dans les conditions un peu relevées, de la vivacité et de l'expression. Les Anglais virent même, en Chine, quelques femmes qui auroient pu passer pour très-belles en Europe;

mais la polygamie, qui, chez les gens riches, est généralement établie (1), a l'effet ordinaire d'engendrer la satiété : elle a même répandu chez les Chinois, comme chez les Turcs, ce goût dépravé qui offense la nature.

L'état de la société d'ailleurs est tel, dans la Chine, qu'il exclut entièrement la passion de l'amour. Dans ce pays, un homme se marie par nécessité seulement, par le besoin d'avoir un héritier qui puisse offrir des sacrifices à ses mânes, ou parce que les maximes du gouvernement ont attaché de la honte au célibat. Aussi ces nobles sentimens que fait naître le desir de plaire entre deux personnes enflammées d'un amour mutuel, ne peuvent jamais trouver place dans le cœur des Chinois.

Quelque peu d'attachement qu'ils aient pour leurs femmes, ils se montrent très-sévères à punir le commerce criminel dont elles se rendent coupables. Dans ce cas, extrêmement rare en Chine, tout le poids du châtiment tombe très-rudement sur la femme. Le mari outragé, obtient sans difficulté une sentence de divorce; après quoi il peut vendre sa femme pour esclave, et, par ce moyen, se remplir, en partie, de la somme qu'elle lui a coûté.

La séparation des sexes a imprimé une forte teinte de tristesse sur les mœurs. La jeunesse chinoise ne connoît, ni ces assemblées où l'on se rend pour danser, ni ces réunions où l'on s'exerce à des tours de force et de souplesse. Les Chinois n'ont pas même un jour de repos pour les exercices de la religion.

Leurs actes de dévotion se ressentent de cette humeur sombre que fait contracter la solitude, et qui domine dans leur vie domestique. Parmi les sectes religieuses qui se sont introduites dans la Chine, il n'en est pas une qui ait fait adopter l'usage de se rassembler pour l'exercice du culte.

---

(1) Tous les grands officiers de l'Etat, en Chine, ont un harem peuplé de six, huit ou dix femmes, suivant leurs moyens. Chaque marchand de Canton a également un harem.

Le premier jour de l'année et un petit nombre des jours suivans, sont, à proprement parler, les seules fêtes qu'observe le peuple. Ce jour-là, le plus pauvre paysan regarde comme un devoir de se procurer des vêtemens neufs pour lui et pour sa famille. Chacun rend visite à ses parens et à ses amis : tous s'accablent de civilités et de complimens : ils font et reçoivent des présens ; et les officiers du gouvernement, toutes les personnes même d'un haut rang donnent des repas et des fêtes. Mais dans les festins chinois, on ne voit rien qui ressemble à la joie. Les convives ne partagent pas le même plat ; et souvent chacun a sa table particulière. Quelquefois les tables sont de deux couverts ; jamais il n'y en a plus de quatre. Les regards des convives doivent être continuellement fixés sur le maître de la maison, pour ne pas perdre un seul de ses mouvemens, et l'observer toutes les fois qu'il met un morceau dans sa bouche et qu'il porte la coupe à ses lèvres : car un Chinois bien élevé ne peut ni manger ni boire sans des cérémonies particulières, auxquelles ses convives sont obligés de faire attention.

C'est ici le lieu de remarquer qu'en général, la conduite extérieure des Chinois est extraordinairement décente, et que leurs manières sont douces et prévenantes. Ces manières même sont regardées, parmi ceux qui ont un rang quelconque, comme des choses dignes de la surveillance du gouvernement. De-là, il suit qu'ils sont cérémonieux sans sincérité, observateurs attentifs des seules formes de la politesse, mais dépourvus de cette aisance, de cette élégance qui, dans notre Europe, annoncent une bonne éducation. Un inférieur fait semblant de se mettre à genoux devant son supérieur ; et, par un léger mouvement, celui-ci lui montre qu'il a intention de le relever. Une salutation ordinaire a des formes prescrites par le tribunal des cérémonies. L'oubli de l'une de ces formes de la part d'un homme du peuple à l'égard de son supérieur, est suivi d'une punition corporelle : si celui qui les a négligées occupe quelque emploi, il est dégradé et sus-

pendu de ses fonctions. En s'occupant ainsi des attentions, de la civilité que les individus se doivent les uns aux autres, le gouvernement, dit M. Barrow, a fait, à beaucoup d'égards, le bien de la société. Entre égaux, même dans la dernière classe du peuple, les Chinois ne se disent presque jamais d'injures, et il est extrêmement rare qu'ils en viennent aux coups. Si, par hasard, une querelle est poussée jusqu'à cette extrémité, tout le mal que se font les deux adversaires, c'est de s'arracher l'un à l'autre ce long brin de cheveux que les Chinois laissent croître sur le sommet de leur tête, ou de se déchirer les vêtemens. Le seul acte de tirer une épée ou de présenter un pistolet, peut faire tomber un Chinois ordinaire en convulsion.

Cette pusillanimité n'affoiblit point chez les Chinois la passion de la vanité. Le désir de passer pour être supérieurs à leurs semblables, les porte à d'étranges expédiens. C'est dans cet esprit qu'un grand nombre d'entre eux laissent croître excessivement les ongles des petits doigts de leurs mains : il en est qui les ont de trois pouces de long. Leur intention, en cela, est uniquement de montrer qu'ils ne peuvent être employés à aucune espèce de travail servile. M. Barrow paroît même disposé à croire, que les dames chinoises continuent d'estropier leurs enfans femelles, pour les distinguer des filles des paysans qui, comme on l'a vu, sont obligées, dans la plupart des provinces, de se livrer aux travaux des champs.

M. Barrow s'étend beaucoup sur la malpropreté des Chinois : elle tient principalement au peu de soin qu'ils prennent de faire laver les tuniques qui touchent immédiatement à leur corps. Chez les gens d'un rang élevé, ces tuniques sont d'une étoffe de soie très-commune, mais fort mince. Chez le peuple, elles sont de grosse toile de coton. De cette négligence, résulte la vermine dont sont infectés les gens de toute condition. Les premiers officiers de l'Etat ne se font aucun scrupule d'appeler publiquement leurs domestiques pour faire chercher sur leur cou les petits animaux qui les piquent. Quand on les a pris, on

les leur présente, et ils les croquent très-gravement (1). La malpropreté des Chinois se décèle aussi dans la manière de se moucher et de cracher. Ils couchent toujours avec les mêmes vêtemens qu'ils portent pendant le jour : leur corps n'est pas plus souvent lavé que leurs vêtemens. Malgré l'immense quantité de rivières et de canaux qui traversent le pays dans toutes sortes de directions, ce peuple ne connoît ni l'usage des bains froids, ni celui des bains chauds. Par une bizarrerie assez étrange, les hommes, dans les chaleurs les plus brûlantes de l'été, ne se servent que d'eau chaude pour se laver le visage et les mains. L'usage du savon, soit pour la barbe, soit pour le nettoyage du linge et autres étoffes, leur est absolument inconnu.

Quoique les hivers soient extrêmement rudes à Pékin, ses habitans n'ont d'autre ressource pour leur chauffage que le charbon qui leur vient des montagnes de la Tartarie, et qui est charrié à dos de dromadaire. Aussi est-il excessivement cher, et le brûle-t-on rarement tout pur. On est dans l'usage de le broyer et de le mêler avec de la terre : alors il donne beaucoup de chaleur, mais point de flamme ; ce qui convient assez pour les petits poêles des Chinois qui sont très-clos.

Le tabac en poudre, et sur-tout le tabac à fumer, sont pour les Chinois de tout rang, de tout sexe et de tout âge, des objets de première nécessité. Le tabac est fort cher à Pékin, quoiqu'il y en ait un grand nombre de plantations près de cette capitale.

Dans toute la Chine, les personnes d'un rang élevé se livrent chez elles au plaisir de prendre l'opium. Malgré toutes les précautions que prend le gouvernement pour

(1) Ce dégoûtant usage a bien incontestablement lieu chez les Hottentots. M. Barrow, qui, comme on l'a précédemment vu, prétend que les Hottentots sont une colonie de Chinois, et qui s'est attaché à trouver des points de conformité entre les deux peuples, auroit pu citer ce fait en faveur de son système.

empêcher l'importation de cette drogue enivrante et si funeste, il en passe furtivement une grande quantité; mais heureusement elle est trop chère pour que le peuple puisse en faire usage. L'entrée de l'opium dans la Chine, tient principalement à ce que les officiers de la douane de Canton ne sont pas incorruptibles. Après qu'ils ont reçu la somme convenue entre eux et celui qui veut introduire la marchandise prohibée, ils en deviennent souvent eux-mêmes les acheteurs. Le gouverneur de Canton ne cesse de faire des proclamations contre l'introduction et l'usage de l'opium, et chaque jour il en prend lui-même une dose.

Le fameux *gin-sing*, ou, comme on l'écrit communément en français, le *ginseng*, nom qui signifie la vie de l'homme, et que les Chinois lui ont donné, parce qu'ils s'imaginent qu'il a la propriété d'augmenter la vigueur et de disposer à l'amour, le gin-sing s'est long-temps vendu en Chine aussi cher que l'or (1). Les parties nerveuses des cerfs et d'autres animaux, et les nageoires des requins, sont, dit-on, aussi aphrodisiaques que le gin-sing : aussi les Chinois les achètent à un prix excessif; et ils payent encore plus cher, par le même motif, les nids construits par une petite hirondelle sur les côtes de la Cochinchine, de Camboye et de quelques autres contrées orientales.

Les Chinois, persuadés que la plupart des plantes qui croissent sur le rivage de la mer, ont la vertu de rendre l'homme plus vigoureux, en servent toujours dans leurs repas, comme nous faisons usage en Europe de la moutarde et des cornichons; ou bien, ils les font sécher et les mangent dans la soupe, comme les légumes ordinaires.

Dans toute la Chine, les tables des grands sont couvertes d'une grande quantité de mets, consistant la plupart en étuvées de poissons, de volailles et d'autres viandes, tou-

(1) Celui qu'on avoit trouvé dans les forêts du Canada avoit fait tomber beaucoup le prix du gin-sing de la Chine; mais l'exportation qu'on en fit sans garder aucune mesure, l'a discrédité.

jours accompagnées de légumes et de différentes sauces. Le thé et l'eau-de-vie de grain sont leur boisson. Ils passent la plus grande partie de la journée à humer cette eau-de-vie qu'on leur sert presque bouillante, à manger des pâtisseries et des fruits, et à fumer. Ils commencent dès le moment qu'ils se lèvent, et ne finissent que lorsqu'ils se couchent. En été, ils dorment vers le milieu du jour, ayant à leur côté deux domestiques avec des éventails, l'un desquels est occupé à chasser d'auprès d'eux les mouches, l'autre à leur donner du frais.

Une autre ressource des Chinois pour remplir leur loisir et tromper l'ennui, c'est le jeu.

Quelle que soit la cause qui fasse rassembler en Chine un petit nombre d'oisifs, ils ne se séparent pas sans avoir tenté la fortune à quelque jeu de hasard, car ils sont toujours préparés pour cela. Il est très-rare qu'un Chinois sorte de chez lui sans avoir dans sa poche des dés ou des cartes. Les jeux de cartes des Chinois contiennent un plus grand nombre de cartes que les nôtres, et ils jouent des jeux bien plus compliqués. Si, par hasard, lorsqu'ils se rencontrent, ils n'ont ni cartes, ni dés, ils y suppléent habilement avec leurs doigts. Ce dernier jeu, pour lequel la dernière classe du peuple sur-tout est passionnée, s'appelle le *tsoï-moï*. Il a beaucoup d'analogie avec le jeu en usage chez les anciens Romains, auquel Cicéron fait souvent allusion, qu'il désigne par l'expression *micare digitis*, et qui se joue encore en Italie sous le nom de *mourra*. Les Chinois de la classe mitoyenne jouent beaucoup aussi au tsoï-moï, quand ils donnent des repas où l'on sert du vin. Le perdant est toujours obligé de vider une coupe. Quelquefois deux hommes jouent à ce jeu puéril pendant plusieurs heures de suite; et alors celui qui perd a bu tant de vin, qu'il n'est plus en état de compter ou de voir les doigts de son adversaire et les siens.

M. Barrow a vu jouer en Chine à une espèce de jeu d'échecs qui lui a paru tout différent de celui que jouent les Persans, les Indiens et les autres nations orientales, soit

pour ce qui concerne les cases de l'échiquier, soit par la forme des pièces et leur marche. D'après cela, il lui a semblé que ce jeu est plutôt une invention des Chinois, qu'il ne leur a été apporté par les Indiens, ou par l'armée de Gengis-Kan, comme quelques écrivains l'ont conjecturé. La passion du jeu est tellement répandue dans la plupart des villes de la Chine, qu'on y voit à chaque pas des gens qui jouent aux dés et aux cartes; et l'on prétend même qu'ils mettent souvent pour enjeu leurs femmes et leurs enfans, qu'ils risquent souvent de perdre d'un coup de dés. M. Barrow ne peut pas assez s'étonner que, contre l'évidence de ces faits, quelques missionnaires aient assuré gravement, « que les Chinois ignorent absolument toute » espèce de jeu de hasard, et qu'ils ne se permettent aucun » autre amusement que ceux qui sont autorisés par les » loix ».

Les combats de coqs, ceux des cailles qu'on instruit à se déchirer et à s'étrangler les unes les autres, ceux même d'une espèce de grillons que l'on garde et que l'on nourrit dans des cages de bambou, pour se donner le plaisir de les voir s'attaquer avec fureur, et ne pas lâcher prise qu'ils n'aient emporté chacun de leur côté un des membres de leur adversaire : ce sont là encore des jeux familiers aux Chinois.

M. Barrow s'est fort étendu sur les différentes religions, les diverses sectes, qui existent dans la Chine. C'est dans le voyage même qu'il faut lire les détails où il est entré à cet égard : ils ne sont pas susceptibles d'être extraits; l'analyse en seroit presqu'aussi longue que cette partie de la relation. Je me bornerai à indiquer, pour les religions étrangères à celles du pays, le judaïsme, qui s'est introduit dans la Chine, très-anciennement; le nestorianisme, qui y avoit fait de si grands progrès, que le gouvernement chinois alarmé, en extermina tous les sectateurs; le catholicisme, qui a eu presque le même sort, puisque les missionnaires ne sont tolérés dans la Chine qu'en qualité de mathématiciens, et que c'est sur-tout à ce titre qu'ils ont obtenu la

faveur d'avoir une église à Pékin, où ils peuvent pratiquer leur culte; le mahométisme enfin, qui a prospéré quelque temps, mais dont les progrès se sont extrêmement ralentis.

Les deux principales religions de la Chine, sont celle de *Confut-Zé*, que nous nommons *Confucius*, et celle de *Bondha* ou *Foë*. Les sectateurs de la première croyent à l'existence de la Divinité et à celle d'un état futur. Leur doctrine ressemble assez à celle des stoïciens. Les cérémonies instituées en l'honneur de ce sage, ont dégénéré en idolâtrie. M. Barrow s'est attaché à établir que les missionnaires avoient donné une fausse idée de cette religion des Chinois.

Celle de Bondha ou Foë, quoique apportée de l'Inde dans la Chine vers la soixantième année de l'ère chrétienne, s'y est tellement répandue, qu'elle paroît appartenir au pays. C'est particulièrement la religion de la cour, celle de tous les courtisans, depuis que les Tartares se sont emparés du trône de la Chine. Elle tient beaucoup de l'idolâtrie : les hommages rendus à l'empereur dans les temples en ont tout le caractère.

M. Barrow termine le tableau qu'il a tracé des différentes sectes qu'on voit dans la Chine, en disant qu'on peut judicieusement conclure que la religion primitive de cet empire n'existe plus, ou du moins qu'elle est entièrement dénaturée. Il n'y a point, dit-il, à présent de religion nationale, et presque plus de religion de l'Etat. Les opinions religieuses sont aussi variées que celles du culte; et dans toutes ces religions, le peuple chinois paroît être plus pénétré de la crainte d'éprouver des maux dans cette vie, que des châtimens dans l'autre. Les devoirs de piété qu'il remplit, ont plutôt pour but d'appaiser une divinité irritée, de détourner les calamités dont il se croit menacé, qu'ils ne sont dictés par l'espérance d'un bien positif. Il consulte ses dieux, plus pour connoître ce qui peut lui arriver, que pour leur demander d'accomplir sa destinée, ou la changer. Il se montre reconnoissant, lorsque les

événemens lui sont favorables, et impatient, de mauvaise humeur, quand ils ne répondent pas à ses vœux.

Il faut maintenant suivre M. Barrow dans le tableau qu'il trace de l'état des arts et des sciences en Chine. Je n'en donnerai qu'un apperçu très-rapide, plutôt pour faire connoître le jugement qu'il en porte, que pour en faire sortir une source abondante d'instruction, dans un sujet beaucoup moins approfondi, comme on doit le croire, dans la relation d'un seul voyageur, qu'il ne l'est dans les Mémoires sur les arts et les sciences des Chinois successivement publiés par les missionnaires, dans les quinze volumes in-4°. dont j'ai donné précédemment la notice.

A quelques exceptions près, les sciences et les arts n'ont pas fait en Chine les progrès qu'on devoit attendre d'une nation si anciennement civilisée. On l'attribue assez généralement à la grande difficulté de la langue dont l'étude emporte la vie entière d'un homme. On pourroit ajouter à cette cause, la sévérité avec laquelle le gouvernement chinois repousse toutes les lumières qui pourroient lui venir du dehors(1), si ce n'est pourtant en matière d'astronomie, par le grand intérêt que, dans tous les temps, il a pris à son calendrier, pour le perfectionnement duquel il a successivement employé des mahométans et des missionnaires chrétiens. Les Chinois se sont vraisemblablement imaginé que les sciences et les arts de l'Europe pourroient insensiblement altérer les anciennes institutions de l'empire, auxquelles ils croyent devoir et doivent peut-être en effet la stabilité de leur empire.

Après ces observations préliminaires dont j'ai cru

(1) On vient d'en avoir très-récemment une preuve bien frappante. En faisant rendre de grands honneurs à l'ambassade russe, lors de son entrée en Chine, le gouvernement chinois n'a pas permis aux savans et aux artistes attachés à l'ambassade, de pénétrer dans l'empire. Ils ont été obligés d'y pénétrer par la Sibérie septentrionale, où l'on se promet qu'ils feront des recherches et des découvertes intéressantes. (*Moniteur*, *11 janvier 1806.*)

devoir faire précéder celle de M. Barrow, je reviens à sa relation.

Dans le premier de tous les arts, dans l'agriculture, les Chinois, au jugement de ce voyageur, sont moins avancés qu'on ne l'a cru jusqu'ici sur la foi des missionnaires. M. Barrow convient que les cultivateurs chinois sont laborieux à un très-haut degré; mais il ajoute que leur travail ne paroît pas toujours employé avec jugement. D'abord les instrumens dont ils font usage, ne suffisent pas pour exécuter toutes les opérations de l'agriculture avec le plus grand avantage. La charrue dont ils se servent ordinairement, est une machine fort simple et très-inférieure à la plus mauvaise d'Angleterre. Aussi, dans le sol le plus profond et le meilleur, leur soc enfonce à peine de quatre pouces, de sorte que ne connoissant pas l'usage des jachères, ils sèment tous les ans dans la même couche de terre, sans s'attacher à la retourner de manière à en mettre une nouvelle à la surface, pour couvrir celle qui est usée et lui donner le temps de se rajeunir. Mais en supposant qu'ils eussent des charrues mieux construites, on ne peut guère concevoir comment leurs mulets, leurs ânes et leurs vieilles femmes auroient la force de la traîner.

L'usage de ne point laisser reposer la terre, de faire succéder, par exemple, une récolte de blé à celle du coton et de l'indigo, une récolte de riz à celle du blé, particulièrement dans la province de *Kiang-Nan*, l'une des plus fertiles de la Chine, exige une très-grande quantité de fumier et d'autres engrais : ils ne négligent donc rien pour s'en procurer. Ils recueillent soigneusement les urines et toutes les espèces d'immondices. A défaut de ces engrais, ils obtiennent beaucoup du sol même, soit en le remuant sans cesse, soit par le mélange des terres. Le riz étant la principale denrée de la Chine, on le cultive de préférence, dans tous les endroits où l'on peut avoir de l'eau : son produit est bien supérieur à celui du blé; on l'estime de vingt-cinq à trente pour un, tandis que le blé ne donne que de dix à quinze.

Du reste les Chinois n'ont point d'instrument pour préparer et labourer les terres en friche. Ils ne savent pas dessécher, fertiliser les terreins inondés et marécageux qui, en y comprenant les lacs, les étangs, sont très-multipliés en Chine. M. Barrow en infère que près d'un quart de cette contrée reste sans culture; ce qui, avec d'autres circonstances, concourt à rendre si fréquentes les famines qui désolent cet empire. Pour prévenir les inondations auxquelles le plat pays est sujet en Chine, quelques cultivateurs chinois ont formé sur les flancs de leurs montagnes, une gradation de terrasses nivelées. Cette méthode, citée par les missionnaires comme particulière à la Chine, et néanmoins très-usitée dans la Palestine, dans tout le pays de Vaud et dans plusieurs autres pays de l'Europe, n'est rien moins que commune en Chine. Dans toute sa route, M. Barrow ne l'a vue que six fois mise en pratique; et les terrasses étoient en petit nombre et d'une médiocre étendue. Au surplus, les Chinois possèdent assez bien la science des irrigations : les machines qu'ils emploient pour les faire sont fort simples, et néanmoins d'un assez grand effet; mais ils n'ont pas la moindre connoissance des méthodes employées pour perfectionner leur bétail, soit par le croisement des races, soit autrement; ils ne sentent même aucunement les avantages qu'ils pourroient en retirer : ils sont tout aussi indifférens à l'égard de leurs chevaux. C'est la Tartarie qui fournit ceux des haras de l'empereur : ils y sont d'une très-haute taille, très-beaux et pleins de vivacité. Le bétail que M. Barrow eut occasion de voir sur sa route, lui parut d'une très-petite taille. Les bœufs que l'ambassade se procuroit pour sa nourriture, pesoient rarement plus de deux quintaux. Tous les moutons qu'ils virent étoient de l'espèce qui a une grosse queue.

Des plantes qui croissent en Chine, la plus précieuse peut-être est le bambou, par la multiplicité des usages auxquels on emploie cette belle espèce de roseau. Les chaises, les tables, les paravents, les écrans, les bois de lit

les couchers et beaucoup d'autres meubles, sont entièrement faits avec du bambou, d'une manière assez souvent fort ingénieuse. Dans les vaisseaux, il sert pour les vergues, les voiles, les câbles, les petits cordages et le calfat. Les cultivateurs en construisent leurs charrettes, leurs brouettes, les machines avec lesquelles ils élèvent l'eau, les sacs où ils mettent le grain, et une infinité d'ustensiles. Avec ses fibres, on fait la mèche des chandelles; fendu, il est employé en bottes; broyé et réduit en pâte, on en fabrique un papier; enfin les Chinois en mangent les jeunes jets. Ce roseau est donc pour eux un objet très-intéressant de culture.

Le tabac qui se cultive près de Canton est de deux espèces; mais les plus grandes plantations se voient dans les environs de Pékin. Les plaines qui s'étendent le long du fleuve *Ching-Tang-Kang* sont couvertes de cannes à sucre: c'est, dans cette contrée sur-tout, un des principaux objets de culture. Pour en extraire le jus, les Chinois ont, comme aux Antilles, des moulins, mais d'une construction fort simple. Ils consistent en deux cylindres, quelquefois de pierre, et plus souvent de bois, posés verticalement, et mus par des bœufs ou par des buffles. Le procédé, pour faire épaissir le suc, est le même que dans les îles de l'Amérique. Quoique les Chinois ignorent l'art de raffiner le sucre, ils ont trouvé le moyen de faire du sucre candi très-pur et très-beau.

La vigne croît fort bien dans les différentes provinces de la Chine, même dans celles du nord, telle que la province de Pékin; mais il a paru à M. Barrow que cette culture étoit peu favorisée. Les Chinois ne font point de vin avec le jus du raisin. Les missionnaires sont les seuls qui en font un peu aux environs de Pékin. Dans notre route, dit M. Barrow, on nous apportoit de temps en temps quelques mauvais raisins; mais ceux de nos compagnons de voyage qui se séparèrent de nous à Hong-Chou-Fou, pour prendre la route de Chusan, en trouvèrent en abondance, et qui étoient excellens. Les treilles où ils les

cueillirent formoient des tonnelles sur plusieurs canaux où passèrent leurs barques.

Si les Chinois sont restés en arrière des Européens pour la plus grande partie des cultures, ils les surpassent peut-être dans l'art de former les jardins de plaisance. Pour en juger, il suffit de jeter les yeux sur la description du jardin de Yuen-Min-Yuen, par M. Barrow, et sur-tout sur celui du parc de *Ge-Hol*, dans la Tartarie chinoise, par lord Makartney, que cet ambassadeur a permis à M. Barrow d'insérer dans sa relation : c'est une succession de scènes presque toutes enchanteresses. Il faut les lire dans l'ouvrage même, ainsi que les observations de lord Makartney sur les jardins de la Chine : elles décèlent le goût le plus éclairé, le tact le plus délicat des convenances : je n'en extrairai que le morceau suivant :

« Lorsqu'un Chinois veut construire un jardin, tous » les terreins lui conviennent. Il se soucie fort peu que le » lieu qu'il choisit soit favorisé ou délaissé par les divinités » champêtres. Si elles l'ont, en effet, abandonné, il les » invite à y revenir, ou bien, il les y contraint. Son » principal objet est de changer tout ce qu'il trouve sur » son terrein, de rejeter avec mépris tout ce qu'on y a déjà » mis, et de donner une face nouvelle à chaque partie. » S'il rencontre une friche, il l'embellit en y plantant des » arbres; un désert aride, il y fait serpenter une rivière, » ou bien onduler les eaux d'un lac. Il change les plaines » en terreins inégaux, et varie leur surface de toute » manière. Il y élève des montagnes, il y creuse des » vallées, il y entasse des rochers. Il adoucit les aspérités, » métamorphose en déserts les champs, et anime une » étendue uniforme, en y plaçant une majestueuse forêt.

» Les Chinois, continue lord Makartney, savent, ainsi » que nous, tromper les yeux, dans leurs jardins, par de » fausses perspectives; mais ils emploient ce moyen avec » beaucoup de sobriété. Je ne vis à Ge-Hol ni ruines, ni » grottes, ni hermitages artificiels. Le sublime y domine, » mais il est toujours à la place qui lui convient le mieux;

» et l'on est insensiblement amené, sans être jamais sur-
» pris par un aspect inattendu. Le trait le plus caracté-
» ristique des jardins chinois, est la gaîté : c'est elle qui met
» en harmonie l'ensemble du paysage.

» Pour animer encore davantage les beautés de ces
» jardins, on a recours à l'architecture; et tous les édi-
» fices qu'on y construit, sont parfaits dans leur genre. Il
» y en a d'une simplicité élégante, d'autres sont super-
» bement décorés, suivant l'effet qu'on veut qu'ils produi-
» sent. Ils sont à des distances convenables, et contrastent
» parfaitement : on ne les a point confusément accumulés,
» ni placés avec affectation en face les uns des autres, pour
» se regarder inutilement : chacun de ces édifices est à sa
» vraie place. Les cabinets, les pavillons, les pagodes se
» trouvent dans les endroits conformes à leur genre de
» construction. Ils ornent toujours la partie du jardin
» où ils sont, tandis que tout autre édifice la défigure-
» roit ».

Lord Makartney a remarqué à Ge-Hol quelques ornemens de mauvais goût, mais il déclare avec franchise que ces défauts sont plus rares dans les jardins chinois qu'ils ne le sont dans ceux de l'Europe, et même dans les jardins anglais.

Un des plus grands obstacles au perfectionnement de l'agriculture, en Chine, est, suivant M. Barrow, le mauvais état des routes de terre. A l'exception des environs de la capitale, et de quelques autres endroits, toute l'étendue de l'empire n'offre pas un chemin qui puisse être compté pour autre chose que pour un sentier. Par-là sont obstruées, dans les parties de la Chine où il n'y a pas de canaux, les communications qui encouragent tant l'agriculture. Dans les provinces même qui ont l'avantage d'être arrosées par ces canaux, il est impossible de voyager ou de faire aucun transport pendant l'hiver, lorsque ces canaux sont gelés, parce que l'industrie des Chinois ne s'est pas étendue jusqu'à l'invention des traîneaux ou de quelques autres manières de voyager sur la glace.

Malgré ces observations, M. Barrow n'en fait pas moins le plus grand éloge des canaux pratiqués dans la Chine, et sur-tout du canal impérial, dont il exalte la grandeur et l'utilité. Ce canal, dit-il, qui, hors de la saison des glaces, entretient la navigation intérieure de la plus grande partie d'un si vaste empire, n'a point d'égal dans l'histoire du monde. Il ajoute que le plus grand des canaux navigables d'Angleterre ne peut pas plus être comparé au canal impérial de la Chine, qu'un étang de jardin ou un vivier, au grand lac de *Winandermere*. Pour se former une idée de sa largeur dans quelques endroits, il suffira de savoir qu'entre le grand nombre de ponts qu'on y a jetés, il en est un qui a jusqu'à quatre-vingt-dix arches.

Les efforts d'industrie qu'il a fallu pour construire ce canal, et même quelques autres, paroissent presque inexplicables à M. Barrow, chez un peuple qui, malgré l'ancienneté et la stabilité de son empire, est resté si fort en arrière des nations européennes dans la plupart des arts mécaniques. Cette vérité est si connue, que M. Barrow ne s'est pas attaché à l'établir de nouveau, par une comparaison détaillée de l'industrie chinoise et européenne. Il a parcouru seulement le cercle assez borné des arts mécaniques où les Chinois réussissent à un certain point, et le cercle beaucoup plus étroit encore de ceux où véritablement ils excellent.

Les manufactures de soie et de coton, sans avoir atteint un dernier degré de perfection, méritent quelques éloges.

Dans la fabrication de la porcelaine, les Chinois ne sont surpassés, pour la préparation des matières premières, que par les Japonais : ils ne savent pas, à la vérité, donner à leurs vases la forme élégante qu'ont ceux qui se fabriquent en Europe, ni encore moins les orner de dessins également corrects et agréables ; mais si on leur envoie des modèles, ils les copient avec exactitude ; et les couleurs qu'ils emploient sont inimitables pour la fraîcheur et l'inaltérabilité.

S'ils méprisoient moins les procédés qui pourroient leur

être communiqués par les étrangers, les ouvriers chinois, avec un esprit vif et une conception facile, réussiroient dans les ouvrages d'horlogerie et de verrerie : M. Barrow en eut plus d'une fois la preuve. Les outils des divers artisans sont de la construction la plus simple; et chacun de ces outils néanmoins répond très-bien aux usages auxquels il est destiné. Ainsi le soufflet d'un forgeron, qui n'est composé que d'un cylindre creux et d'un piston vasculaire, lui sert non-seulement à souffler le feu, mais de siége quand il ne souffle pas, et de caisse pour serrer ses outils.

L'art de l'imprimerie date de la plus haute antiquité en Chine, mais on n'y a jamais employé qu'un bloc de bois. L'écriture des Chinois, est telle qu'on ne pourroit guère l'imprimer avec des caractères mobiles, par la difficulté d'ajuster, dans une forme d'imprimerie, leurs monosyllabes fort simples et en petit nombre, avec la multitude de combinaisons dont ils sont susceptibles.

Les Chinois connoissent l'usage de la poulie, et ils l'emploient à bord de leurs vaisseaux, mais toujours dans son état de simplicité. Il en est de même de la pompe à chaîne, qui a été portée en Europe à un si haut degré de perfection. M. Barrow n'a jamais remarqué de corps de poulie où il y eût plus d'un rouet. Le pouvoir du levier est commun en Chine, sans être étendu à tous ses usages. En général, aucune des puissances mécaniques n'est employée en grand par les Chinois pour faciliter le travail. Peut-être, dit M. Barrow, est-ce une question qui n'est pas décidée dans le gouvernement chinois, que celle de savoir si l'avantage général de faciliter le travail et de gagner du temps par le moyen des machines, peut balancer les malheurs particuliers qu'occasionneroit, pendant quelques années, l'emploi de ces machines. Dans un pays où il y a une population si immense, l'introduction des machines peut amener de grands troubles, puisque les neuf dixièmes au moins de la nation vivent du travail de leurs mains.

Les quatre arts où les Chinois excellent véritablement, sont la fabrication du papier, celle de l'encre, la pyrotechnie et l'emploi de l'ivoire.

La fabrication du papier avec de la paille est assez récente en Europe ; mais, en Chine, elle remonte à une époque très-reculée. Dans leurs manufactures de papier, les Chinois emploient la paille de riz et des autres grains, l'écorce du mûrier, l'arbuste qui porte le coton, le chanvre, l'ortie, et diverses autres espèces de plantes et de matières. Ils font des feuilles de papier d'une telle grandeur, qu'une seule peut tapisser un côté d'une chambre de moyenne grandeur. La plus belle espèce de papier à écrire est aussi unie que du vélin, et lavée avec une sorte de solution d'alun qui empêche l'encre de pénétrer.

On connoît toute l'excellence de l'encre de la Chine, l'utilité dont elle est en Europe pour les arts, et l'impossibilité de l'y imiter parfaitement. De l'aveu des Chinois, c'est des Coréens qu'ils ont appris à perfectionner cette encre.

Quoique la poudre à canon soit d'un usage très-ancien dans la Chine, on la fabrique fort mal, et l'on n'y connoît pas même l'art de la grener. Les Chinois n'en sont pas moins habiles en pyrotechnie. Leurs feux d'artifice surpassent, au jugement de lord Makartney, dans la partie de son journal qu'il a permis à M. Barrow de transcrire, tout ce qu'il avoit vu dans ce genre en Europe. Ceux qui firent partie de la fête donnée à Ge-Hol étoient peut-être, dit ce lord, moins grands, moins magnifiques, moins variés que les feux d'artifice chinois qu'il avoit vu tirer à Batavia, mais ils lui parurent infiniment supérieurs par la nouveauté, la délicatesse, le goût et l'invention.

Mais de tous les arts mécaniques, celui dans lequel les Chinois paroissent davantage avoir atteint le dernier degré de perfection, c'est l'art de découper l'ivoire. M. Barrow avoue que dans cette partie, ils n'ont point de rivaux, même à Birmingham, cette grande pépinière (c'est son expression fastueuse) des arts et des manufactures. Il n'y a

rien, dit-il, de plus beau, de plus admirable, que le travail qu'offre, en s'ouvrant, un éventail chinois. La même industrie se déploie, avec la même perfection, dans tous les ouvrages d'ivoire.

Les arts libéraux, les beaux-arts ne sont pas plus perfectionnés dans la Chine que les arts mécaniques.

Toute l'architecture des Chinois a paru à M. Barrow aussi désagréable à la vue que peu solide. Elle est, dit-il, sans élégance, sans correction de dessin, sans aucune proportion, médiocre dans son apparence, et d'un travail grossier. Les grandes pagodes de cinq, sept et jusqu'à neuf étages, sont ce qu'il y a de plus imposant en Chine; mais elles ne sont ni aussi régulièrement dessinées, ni aussi solidement construites que les pyramides de l'Inde. Les colonnes sans base et sans chapiteau qui décorent les palais, les temples, ne sont que de bois et d'une proportion peu agréable.

Les maisons, extrêmement basses, à toits recourbés, et dont les murailles en brique n'ont aucune solidité, par la mauvaise qualité des matériaux, sont toutes construites sur le modèle des tentes. Les poteaux qui soutiennent la toiture, ressemblent assez à des piquets. Les ponts chinois sont très-légers, le coup-d'œil en est agréable, mais leur genre de construction annonce peu de solidité.

Lord Makartney, comme on l'a déjà vu à l'article des jardins de plaisance, n'est pas si sévère que M. Barrow dans le jugement qu'il porte sur l'architecture chinoise. Elle ne peut pas, dit ce lord dans son journal, être soumise aux règles qui nous sont familières; mais elle est parfaitement d'accord avec celles qui lui sont propres. Quoiqu'elle pèche contre les idées que nous nous sommes faites, en matière de composition, de distribution, et de proportion, elle produit souvent un effet qui plaît. Peut-être ce jugement de lord Makartney sur l'architecture chinoise, doit-il être restreint aux fabriques de tout genre qui entrent dans la composition des jardins chinois.

La sculpture est beaucoup plus imparfaite encore dans

la Chine que l'architecture. Les Chinois ne sont pas plus en état de modeler la figure humaine, que de la dessiner avec un certain degré d'exactitude et de correction. Le ciseau chinois ne produit que des images grotesques, des êtres fantastiques, de difformes et monstrueuses imitations de la nature. Il n'y a dans tout l'empire, ni une statue, ni une colonne digne d'attention.

Incapables de dessiner avec correction, les Chinois ne sont pas plus avancés dans l'art de la peinture, dont le dessin est la principale base. Ils ne savent pas non plus donner du corps aux objets par une juste application des jours et des ombres, ni varier par la touche les teintes délicates d'une couleur, de manière à les rendre semblables aux teintes de la nature : mais ils imitent avec une exactitude et un éclat que n'égale point l'art des Européens, le plus brillant coloris des fleurs, des oiseaux et des insectes. Du reste, ils n'ont aucune idée de la magie qu'emploie l'art de la perspective : tous les objets qu'ils représentent, sont exactement sur le même plan.

L'art de la musique ne paroît pas être cultivé, dans la Chine, comme une science : on ne l'apprend pas même comme un talent agréable ; on ne la pratique pas non plus comme amusement dans la société. Il n'est exercé que par ces jeunes filles qu'on élève pour être vendues, ou par celles qui se louent aux hommes, lesquels achètent leurs faveurs. Les Chinois ne connoissent point l'usage des notes : pour écrire la musique, ils se servent de caractères qui expriment les noms des tons de la gamme, et ils doivent même cette manière imparfaite au jésuite *Pereira*. Les instrumens de musique sont très-nombreux en Chine ; aucun n'est bien agréable. Lorsque des musiciens chinois sont assemblés, ils tâchent de jouer à l'unisson, et quelquefois l'un de leurs instrumens prend l'octave ; mais ils n'essayent jamais de jouer différentes parties. Tout leur art se réduit à la mélodie, si l'on peut toutefois appliquer ce nom à des assemblages de sons très-durs. M. Barrow n'a entendu qu'un seul Chinois dont on pût dire qu'il chantoit

d'un ton sensible et mélancolique. Avec un accompagnement de guitarre, son chant avoit pour objet l'éloge de la fleur *moa-lie*, l'une des chansons les plus communes du pays. La simple mélodie de cet air fut notée par M. Hutner : il se trouve, avec un petit nombre d'airs populaires, gravé dans le recueil des planches dont on a enrichi le Voyage.

La poésie fut plus cultivée en Chine que la musique, et ce ne fut pas sans succès. M. Barrow ne s'est pas beaucoup étendu sur le mérite des poètes chinois : il observe seulement que celles de leurs poésies qui ont été traduites dans plusieurs langues européennes, ont été fort embellies dans les traductions : il en donne pour preuve celle d'une ode sur le thé dont le dernier empereur Tchien-Long est l'auteur, et dont l'original, traduit mot à mot, ne peut pas soutenir la comparaison avec la traduction qu'en a faite en vers anglais sir William Jones. Il observe au reste que le poëme sur la ville et le pays de Moukden, composé par le même prince, et que les missionnaires ont traduit en prose, annonce beaucoup plus de talent que l'ode sur le thé.

Quant aux drames chinois, on pourroit juger de leur mérite par la fameuse pièce de l'Orphelin de la Chine, dont un jésuite nous a donné la traduction, si cette traduction étoit plus exacte. Cette pièce, défigurée par le traducteur, a été recueillie, avec quatre-vingt-dix-neuf autres, qui sont considérées comme les meilleures du théâtre chinois. Quoique les trois unités y soient continuellement violées, elles ne sont pas dépourvues de beautés : toujours elles roulent sur des événemens historiques. Les Chinois au surplus se plaignent, ainsi que les Anglais et les Français, de la dégénération qu'a subie chez eux l'art dramatique. Ils soutiennent que les productions de leurs auteurs modernes sont très-inférieures à celles des anciens. Il est certain, dit M. Barrow, qu'aujourd'hui l'on applaudit sur les théâtres de la Chine, toutes sortes d'indécences et d'obscénités. Dans leurs pièces comiques, il y

a toujours un bouffon qui obtient la plus grande partie des applaudissemens. Dans leurs tragédies, ils mêlent le chant à la déclamation; ce sont des espèces de mélodrames : on peut juger du mérite de ces pièces, par l'imperfection de la musique chinoise.

M. Barrow a consacré un très-long chapitre à des observations sur la langue chinoise : elles ne sont pas susceptibles d'être extraites; j'en indiquerai seulement ici l'objet. Il soutient d'abord que cette langue n'est pas hiéroglyphique. Il établit ou s'occupe d'établir, la fausseté des comparaisons étymologiques, et il en donne des exemples. Il expose les difficultés, les ambiguités qu'offrent les caractères chinois. Cette espèce de dissertation est terminée par des recherches sur la langue parlée, et sur l'alphabet tartare-mantchou.

En parcourant les sciences qu'on cultive en Chine, M. Barrow refuse aux Chinois la plus légère connoissance des principes de la géométrie. Quant à leur arithmétique, il observe que le calcul décimal, découverte nouvelle en Europe, est le seul système d'arithmétique usité depuis long-temps en Chine. Malgré l'attention que les Chinois donnent à leur calendrier, M. Barrow ne trouve pas qu'ils aient fait des progrès sensibles en astronomie : on peut l'inférer sur-tout du crédit que conserve encore chez eux l'astrologie. Quoiqu'ils rédigent soigneusement leurs annales, leur chronologie est pleine d'obscurités et d'incertitudes. A l'égard de la chimie, l'on ne peut pas dire qu'elle existe en Chine comme science; mais plusieurs de ses branches y sont d'un usage commun comme arts chimiques. Ainsi, sans posséder aucune théorie concernant les affinités des corps ou les attractions de cohésion et d'agrégation, ils clarifient très-promptement l'eau vaseuse de leurs rivières. Des trois règnes de la nature, ils savent tirer les couleurs les plus brillantes, sans en connoître en aucune manière la théorie. La connoissance des effets que produit la vapeur sur certains corps, ne leur est pas étrangère, mais ils ne se doutent pas même de la force extraor-

dinaire de cette vapeur dans l'état de compression, et de l'application qu'on peut faire de ce pouvoir à des objets qui sont au-dessus de la force animale. Avec un bon procédé pour fondre le fer au sortir de la mine, et en fabriquer des ustensiles extrêmement minces, ils n'ont qu'une foible connoissance des moyens de le convertir en acier.

La connoissance des plantes et de leurs vertus prétendues, constitue, en très-grande partie, la médecine chinoise. Celles dont on fait le plus d'usage, sont le ginsing, la rhubarbe et la squine. La pharmacopée tire aussi du règne animal et du règne minéral un petit nombre de remèdes. Du reste, les médecins chinois ne connoissent, ni ne croient nécessaire d'avoir quelques notions de la physiologie. Leur pathologie même est fort bornée, très-souvent absurde et ordinairement erronée.

Les missionnaires ont exalté l'habileté des médecins chinois; mais le jésuite Lecomte qui, en quittant la Chine pour ne plus y retourner, avoit moins de ménagemens à garder dans ses récits que ses confrères destinés à y passer leur vie, dit positivement que les médecins chinois tâchent toujours de découvrir secrètement le genre de maladie des personnes auprès desquelles ils sont appelés, avant de déclarer quelle est cette maladie, parce que leur réputation dépend beaucoup plus de leur sagacité prétendue à assigner la véritable cause ou le véritable siége d'une maladie, que du talent de la guérir.

Si, à cette profonde ignorance des médecins proprement dits de la Chine, on ajoute la multitude des charlatans qui s'ingèrent de traiter les malades, on ne sera pas étonné des affreux ravages que font les maladies épidémiques dans la Chine. Ceux de la petite-vérole sont incalculables : heureusement qu'on a imaginé, lorsqu'une petite-vérole de l'espèce la moins dangereuse se déclare, de l'inoculer par différens procédés. Cette salutaire pratique a diminué beaucoup le danger de la contagion.

La chirurgie n'est pas plus avancée chez les Chinois que la médecine. La barbare et absurde loi qui fait peser la res-

ponsabilité du salut de la personne blessée sur celui qui entreprend la cure, et dont j'ai précédemment parlé, n'a pas peu contribu à arrêter les progrès de l'art chirurgical. Les chirurgiens chinois réussissent quelquefois à remettre un membre disloqué, et à raccommoder une fracture; mais dans les cas difficiles et compliqués, ils abandonnent communément les malades au hasard, et ne font jamais d'amputation.

L'histoire naturelle d'un empire aussi étendu que la Chine, en y comprenant encore la Tartarie chinoise, offre un vaste champ à l'observateur, et ne pourroit être complètement traitée que par une société de savans qui eussent résidé long-temps dans la Chine, et qui l'eussent parcourue dans toutes ses parties. M. Barrow n'a pu recueillir dans une course rapide, à travers quelques parties seulement de l'empire, que quelques échantillons des richesses de la nature dans les trois règnes.

Relativement au règne animal, sa relation est extrêmement stérile. Pour cet objet, il faut recourir à celle de M. Bell, qui accompagna, en 1719, l'ambassade envoyée en Chine par Pierre-le-Grand, et dont on a donné une traduction à la suite de celle de M. Barrow. On y trouve des détails curieux sur quatre espèces de tigres et sur la manière de les chasser, sur les zibelines et sur leur chasse, sur diverses espèces de poissons, et particulièrement sur ceux qu'on appelle poissons d'or et d'argent.

M. Barrow s'est un peu plus étendu sur le règne végétal. Il a donné, dans plusieurs parties de son Voyage, la nomenclature et quelquefois même la description des plantes qui croissent dans diverses provinces de la Chine. Il entre même dans quelques détails sur le camphre et l'arbre à vernis, sur les diverses espèces d'orangers. Il est remarquable, d'après le témoignage de M. Bell, qui s'appuie sur celui du P. Fridelli, qu'on voyoit encore à Canton en 1719, l'oranger dont la graine avoit été la première envoyée en Portugal, où elle avoit si bien réussi. On regrette que M. Barrow n'ait fait que nommer l'arbre

à suif et ce qu'il appelle le grand et magnifique arbre de vie. On est étonné de voir dans sa relation, que l'arbuste qui porte le thé étoit employé le long du fleuve Ching-Tang-Kiang, comme une plante commune à clore et à séparer les jardins et les vergers. M. Barrow ajoute, à la vérité, qu'il n'est pas cultivé pour le produit et l'emploi de ses feuilles.

Quant au règne minéral, M. Barrow s'est presque borné à observer que le nitre est très-abondant dans la Tartarie chinoise, et qu'il y a dans la Chine proprement dite, et particulièrement dans le voisinage du fleuve *Pei-Kiung-Ho*, plusieurs grandes mines de charbon. Celles-ci s'exploitent avec d'autant plus de facilité, qu'elles sont de niveau avec ce fleuve, dont on conduit l'eau sur les côtés de la mine, d'une grande importance pour alimenter les manufactures de porcelaine. Presque toutes les montagnes qu'il eut occasion d'examiner en traversant cet empire, lui parurent de granit primitif : quelques-unes seulement sont sablonneuses; d'autres, et ce sont les moins élevées, sont de pierre à chaux, ou de marbre commun et grisâtre. M. Barrow ne découvrit dans les parties du continent de la Chine qu'il traversa, ni productions volcaniques, ni traces de chaleur, ni eaux thermales. Les lacs sont très-multipliés dans la Chine : quelques-uns, tels que le lac *Poyang*, sont comme de petites mers.

Ce que M. Barrow a observé de plus remarquable sur la météorologie de la Chine, ce sont les typhons ou vents violents, accompagnés d'éclairs et de coups de tonnerre terribles, avec des rafales et des ondées qui se succèdent rapidement. Ces ouragans se font ressentir sur presque tous les lacs de la Chine; mais ils exercent une toute autre violence encore sur les mers de la Chine. Pour en donner une idée, dit M. Barrow, voici de quelle manière s'exprime un des plus intelligens et des plus expérimentés capitaines des vaisseaux de la compagnie des Indes anglaise : « Quand on pourroit faire sonner dix mille » trompettes et faire battre dix mille tambours sur le

» gaillard d'avant d'un vaisseau au moment de la plus » grande force d'un ouragan, aucun de ces instrumens » ne seroit entendu sur le gaillard d'arrière ».

Sur la population de la Chine, M. Barrow, en rapportant l'évaluation de lord Makartney qui, d'après le recensement que lui communiqua le gouvernement chinois, la porte à trois cent trente millions d'habitans, avoue franchement que ce recensement n'est point exact, et ne peut pas même l'être. Il n'en soutient pas moins, en se fondant sur les faits et en raisonnant par analogie, que la Chine peut nourrir, non-seulement ce nombre d'habitans, mais même le double. Les faits consistent principalement dans l'accroissement continuel de la population qui ne peut pas être contesté, et qui est très-considérable. L'analogie résulte de ce que, pour porter la population de la Chine au nombre ci-dessus énoncé, il suffit qu'un mille carré puisse contenir et nourrir, dans cette contrée, deux cent cinquante-six personnes. Or cette donnée, qui, d'une part, repose sur la grande étendue de la Chine, de l'autre, sur les considérations que j'exposerai tout-à-l'heure, ne paroîtra rien moins qu'une supposition gratuite, lorsqu'on se rappellera que les Provinces-Unies de Hollande, contiennent par mille carré, deux cent soixante et dix individus. A cette population présumée des parties continentales de la Chine, il faut ajouter celle des rivières, des fleuves, des lacs, qui est innombrable.

M. Barrow assigne pour causes de cette population excessive, l'état de paix où depuis long-temps est la Chine, le mariage de tous les soldats, dont la solde suffit pour entretenir leur famille, celle que l'Etat leur paye pour chacun de leurs enfans mâles, la division des terres en petites fermes, le peu de villes manufacturières, qui sont, comme on sait, le tombeau de l'espèce humaine; la sobriété du peuple, l'égalité de la température, excepté dans les provinces du nord, où l'hiver est très-froid, mais le climat sain; enfin la culture, sinon très-intelligente, au moins fort assidue, des plus petits coins de terre.

Les trois ouvrages dont je vais donner la notice, pourront, au premier coup-d'œil, paroître un peu étrangers à une Bibliothèque des Voyages; mais la rapide analyse que je vais en faire suffira, ce me semble, pour justifier le parti que j'ai pris de les y insérer : on reconnoîtra qu'ils jettent une grande lumière sur les anciens temps de la nation chinoise, sur ses monnoies, sur ses arts.

MONUMENT de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine, suivie de trente-deux formes d'anciens caractères chinois, avec quelques remarques sur cette inscription et ces caractères; par J. *Hager*. Paris, Treuttel et Würtz, 1802, in-fol.

M. Hager, en publiant à Londres, en 1801, son Introduction à l'étude des caractères chinois, sous ce titre : *An Explanation of the elementary characters of the Chinese*, avoit cru devoir consacrer une grande partie de cette introduction à offrir une idée des élémens primitifs qui ont donné naissance aux caractères chinois, et des diverses formes sous lesquelles ces caractères ont paru à différentes époques. Parmi ces anciens systèmes d'écriture, dont plusieurs ne sont peut-être dûs qu'à l'imagination des antiquaires chinois, il en est, dont la certitude repose, si nous en croyons les missionnaires européens, sur des monumens authentiques. Du nombre de ces monumens, est l'inscription de Yu, destinée, suivant la tradition du pays, à conserver et transmettre à la postérité le souvenir des services rendus sous le règne de l'empereur Yao, par son ministre Yu, qui devint ensuite lui-même le fondateur d'une nouvelle dynastie, celle des Hia, plus de deux mille deux cents ans avant J. C. Ce fut Yu qui ouvrit un libre cours aux eaux de plusieurs fleuves, et sur-tout à celles du Hoang-Ho, ou rivière Jaune, qui auparavant inondoient la plus grande partie des terres, et menaçoient la Chine d'une subversion totale. Pour éterniser la reconnoissance due à de si grands bienfaits, dont Yu lui-même

a, dit-on, conservé le souvenir dans un chapitre particulier du Chou-King, une inscription fut gravée sur une montagne peu éloignée des sources du Hoang-Ho, et qui avoit été témoin des travaux de Yu.

Cette inscription, dont une copie authentique est déposée à Sigan-Fou, et placée à la tête de tous les monumens anciens réunis dans cette ville, n'avoit point encore été publiée. M. Hager, l'ayant trouvée dans un ouvrage imprimé au Japon, l'a fait graver, et l'a donnée dans son introduction aux caractères chinois. Il pouvoit rester des doutes sur l'exactitude de cette copie; et d'ailleurs ce monument, dont les caractères n'ont point d'analogie avec les autres caractères chinois connus, seroit devenu une énigme impénétrable aux Européens même les plus familiarisés avec la littérature chinoise. C'est au P. Amiot, à qui cette littérature a déjà tant d'obligations, que le public doit et la copie du monument, tel qu'il existe aujourd'hui, et le développement des caractères qui le composent; et, ce qui est encore plus important, la valeur de ces mêmes caractères, traduits par des antiquaires chinois en caractères modernes, et expliqués en français par ce savant missionnaire. M. Hager, en faisant jouir le public de ce trésor, partagera, à juste titre, la reconnoissance due au P. Amiot.

Il peut, il est vrai, s'élever des doutes sur la valeur assignée aux caractères de cette inscription, par des antiquaires qui semblent n'avoir eu pour les expliquer, d'autres secours que l'histoire même de Yu; et d'autant plus que cette histoire elle-même, comme l'a fait voir M. de Guignes dans un mémoire, inséré dans le recueil de l'académie des belles-lettres, est loin de ne donner aucune prise à la critique. Mais il suffit que ce monument passe parmi les Chinois pour le plus ancien titre écrit de leur histoire, pour que l'on mette un intérêt réel à le connoître, et qu'on reçoive avec empressement tout ce qui peut fournir des moyens de l'apprécier.

Afin que l'on puisse comparer les caractères du monu-

ment de Yu avec les autres systèmes de caractères anciens qui ont été en usage à la Chine, M. Hager y a joint, 1°. d'anciens caractères attribués pareillement à Yu, et gravés sur des pierres antiques que l'on conserve au collège impérial de Pékin; 2°. un *specimen* des 32 sortes d'écritures chinoises, dans lesquelles a été publié, par ordre de l'empereur Kien-Long, son poëme sur Moukden et sur lesquelles on peut consulter le Traité sur l'origine des différentes sortes de caractères chinois qui se trouve à la suite de l'éloge de la ville de Moukden, traduit par le P. Amiot, et publiés par M. de Guignes en 1770; 3°. divers vases tirés d'ouvrages à la Chine.

Tous ces morceaux curieux sont tirés des trésors de la bibliothèque impériale, qui possède en ce genre des richesses qu'on chercheroit en vain dans les autres dépôts littéraires de l'Europe. L'exécution de ce recueil précieux ne laisse rien à désirer. C'est dans des ouvrages de la nature de celui-ci qu'il est permis de déployer tout le luxe de la typographie, et de faire usage de toutes les ressources de l'art, parce qu'ils sont naturellement destinés à l'ornement des bibliothèques, plutôt qu'à l'instruction d'une classe nombreuse de lecteurs.

DESCRIPTION des médailles chinoises du Cabinet impérial de France, précédée d'une histoire de la Numismatique chinoise, avec des éclaircissemens sur le commerce des Grecs avec la Chine, et sur les vases d'un prix exorbitant qu'on y trouve encore; par M. *Hager*, chargé par S. M. I. de la confection d'un dictionnaire chinois : avec plusieurs gravures, écritures et inscriptions chinoises, et une carte de M. Barbier du Bocage, représentant la route d'une caravane grecque à la Chine. Paris, 1805, de l'imprimerie de la République, Treuttel et Würtz, in-4°.

La magnificence de l'exécution typographique de cet ouvrage, répond à son importance.

Les momens libres qu'a laissés à M. Hager le triage de cent dix-sept mille caractères chinois existans à l'imprimerie impériale, et avec le secours desquels a été composé son Dictionnaire chinois, il les a employés à la numismatique de la Chine, dont une partie est puisée dans les auteurs de cette nation, soigneusement cités. Un tel ouvrage manquoit à l'Europe. Du Halde et Boyer avoient à peine effleuré ce qui regarde les monnoies chinoises, et dans le peu qu'ils en ont dit, ils sont tombés dans des erreurs graves que M. Hager a modestement relevées. La plupart de ceux qui, après ces deux écrivains, ont écrit en Europe sur la numismatique, ne parlent ni des monnoies, ni des médailles de la Chine. Le plus récent, Pinkerton, a osé contester qu'il en existât, et si M. d'Hancarville en a publié quelques-unes, il les a présentées comme des monnoies tartares et indéchiffrables. Enfin celles que M. Scherer, dans ses Recherches sur le nouveau monde, a données comme chinoises, ne sont que le fruit de l'imposture, une seule exceptée.

M. Hager explique toutes celles qu'il a pu connoître, et particulièrement les soixante-quatre pièces dissemblables de monnoies anciennes et modernes, chinoises et japonaises, qui se trouvent à Paris au cabinet des médailles.

Ce travail est précédé de la numismatique, contenant l'origine et les progrès de la monnoie en Chine, où primitivement, comme dans toute l'Asie méridionale, certains coquillages maritimes ont fait fonction de monnoie. Suivent de profondes recherches sur l'ancienne Sérique et sur les vases murrhins.

Contre l'opinion du célèbre d'Anville, du savant Brotier, de M. Gosselin, si connu par ses doctes travaux sur la géographie ancienne, et de beaucoup d'autres écrivains, il établit que la Sérique des anciens, le pays de la soie, est la Chine; que cette Sérique fut connue des Grecs et qu'ils y ont voyagé.

Puis se ramenant à la monnoie de la Chine, M. Hager nous apprend que les dates de cette monnoie y ont commencé vers l'an 160 avant J. C.; qu'on y trouve néanmoins encore des monnoies sans dates en cuivre, fer ou argent, jusque dans le sixième siècle de l'ère chrétienne, et qu'à une seule exception près, les monnoies avec le nom du prince, en caractères perpendiculaires, ne commencent qu'au septième siècle.

M. Hager ajoute qu'au temps actuel, les Chinois n'ont d'autre monnoie réelle ayant cours, que des pièces de bronze; mais qu'ils ont d'anciennes pièces hors de cours qu'on attache sur la poitrine des enfans; qu'ils ont aussi des médailles proprement dites qui ne servent pas et n'ont pas pu servir de monnoie; qu'enfin ils ont des médailles religieuses, des médailles astrologiques, etc.

Les recherches de M. Hager se sont encore étendues au papier-monnoie : c'est au douzième siècle de l'ère chrétienne que ce genre de monnoie paroît pour la première fois dans l'histoire chinoise.

On doit aussi à M. Hager des découvertes précieuses sur les fameux vases murrhins, d'un prix si énorme chez les anciens, l'objet de tant de controverses chez les modernes, et dont Winkelman paroît être le seul qui en ait soupçonné la véritable nature, en prouvant, que c'étoit une production naturelle, une substance siliceuse, telle que l'onix ou la sardoine. M. Hager paroît démontrer que ces vases murrhins étoient les mêmes que les célèbres vases connus à la Chine sous le nom d'*yu* ou d'*yu-che*, qui, dans la langue chinoise, signifie une sorte de pierre précieuse demi-transparente et bien sonore, qui se trouve encore dans les montagnes, les rivières, les vallées, et les ravins, tant de la Chine occidentale et septentrionale, que de la petite Bukarie, et dont les Chinois, dans les temps les plus reculés, comme encore aujourd'hui, ont fait des vases, des bijoux, des ornemens de toutes espèces, et des instrumens même de musique.

L'ouvrage de M. Hager est terminé par le texte chinois

et la traduction d'une inscription chinoise du treizième siècle, laquelle se trouve sur des vases d'airain accidentel, comme celui de Corinthe. Ces vases existent dans les collections de MM. Van Horn et Denon. L'inscription n'explique que le temps de la fabrication, qui remonte à environ quatre cents ans, à l'époque précise de l'incendie du palais impérial, où la fusion des métaux d'or, d'argent et de cuivre produisit en Chine l'airain factice dont il s'agit.

Par cet apperçu très-rapide de l'ouvrage de M. Hager, l'on peut juger de tout l'intérêt qu'il a su attacher à une matière en apparence assez aride.

PANTHÉON Chinois, ou Parallèle entre le culte religieux des Grecs et celui des Chinois, avec de nouvelles preuves que la Chine a été connue des Grecs, et que les Sères des auteurs classiques ont été des Chinois; par Joseph *Hager*, docteur à l'université de Pavie, et professeur public des langues orientales. Paris et Strasbourg, 1806, gr. in-4°. de l'imprimerie impériale, Treuttel et Würtz.

Dans l'ouvrage précédent, on a vu que M. Hager a traité deux questions importantes de l'antiquité; l'une, que les *Sères*, ces peuples dont il est parlé si souvent dans les auteurs classiques, ont été des Chinois: l'autre, que ces célèbres *vases murrhins* des anciens ont existé en Chine et y sont encore, et que leur matière est la pierre de *yu*, ou une espèce d'agathe ou de jaspe, qui se trouve dans les montagnes de l'Imaüs.

Ces deux propositions, également intéressantes pour les savans, ont été légèrement combattues par M. *Sylvestre de Sacy*, dans l'analyse qu'il a donnée de cet ouvrage au Magasin Encyclopédique.

Dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, M. Hager fournit de nouvelles preuves et de nouvelles autorités à l'appui de son assertion, que les *Sères* ont dû

être les Chinois, que les vases précieux qui existent encore en Chine, doivent avoir été les *vases murrhins*. Il fait voir que la soie que les Grecs allèrent chercher dans la *Sérique*, c'est-à-dire dans la Chine, du temps des Romains, leur a été connue long-temps auparavant; mais qu'ils n'allèrent pas plus loin qu'en Perse ou en Médie; que l'habit sérique s'appeloit donc alors *médique*, et que cet habit médique a fait autant de bruit parmi les Grecs, avant Alexandre, que l'habit *sérique* en a fait après parmi les Romains; que les principaux Grecs et Persans ont été habillés de cet habit; que son antiquité va jusqu'au temps de Cyrus, fondateur de la monarchie persane, et même beaucoup au-delà. L'auteur donne des raisons plausibles pour l'opinion, que cette célèbre *toison d'or* donnée par Médée à Jason, a été la soie donnée par la Médie aux marchands grecs, et il fait voir par des rapprochemens ingénieux et nouveaux, comment la soie de l'île de Cos, déjà célèbre en Grèce du temps d'Aristote, a pu être connue dès le temps de l'expédition des Argonautes. Cette soie paroît être venue originairement de la Chine; et pour appuyer cette opinion concernant l'antiquité de la soie chinoise en Médie, M. Hager démontre qu'il doit y avoir eu une communication plus ancienne que celle des Argonautes même entre la Chine et la Grèce, par l'entremise de la Médie. Tout le monde sait que les *trépieds sacrés* en Grèce, datent des temps les plus reculés, puisque Homère, Hésiode, Thucydide et Hérodote, parlent de ces monumens comme antérieurs au siége de Troie et aux Argonautes même. Or, l'auteur fait voir que ces *trépieds sacrés* ont existé en Chine dès ces temps-là, puisqu'ils sont attribués au fondateur de la monarchie chinoise, et que *Yu* le grand en porta le nombre jusqu'à neuf, etc. Ils étoient en bronze, comme ceux des Grecs, leur forme étoit à-peu-près la même, ils étoient destinés aux mêmes usages, ornés d'inscriptions comme ceux-ci; enfin ils servirent d'ornemens aux temples chinois jusqu'à nos jours, comme ils servirent du temps des anciens Grecs.

Il appuie encore son opinion sur l'extrême analogie qui existe entre le culte des *génies* en Chine et en Grèce, selon la doctrine des philosophes chinois, comme suivant celle des philosophes grecs. Enfin, il la confirme par la ressemblance de la langue même. Il prouve que les Grecs, comme les Chinois, appelèrent les *génies* et le *génie suprême* du même nom. M. Hager termine son ouvrage par la représentation d'un temple chinois, dédié à tous les *génies*, c'est-à-dire, à tous les *dieux* de la religion primitive et nationale des Chinois, et qui existe encore de nos jours à Canton, avec deux animaux devant la grande porte, en forme de *sphynx*, nouvelle ressemblance avec les temples des anciens Grecs. Il fait voir que ces *sphynx*, dont l'étymologie a exercé jusqu'ici les plus habiles antiquaires, et dont le nom ne se trouve pas même dans ce qui nous reste de la langue égyptienne, est dérivé manifestement de la langue *médique*. Il en donne les raisons les plus plausibles. Il fait même voir comment les chiens qui, selon Horappollon et Elien, gardoient les temples égyptiens, gardèrent les plus anciens temples de la Chine. Enfin, appuyé du témoignage de Platon, qui atteste que le mot *chien* en grec étoit venu de l'étranger; il fait voir la ressemblance frappante entre le terme chinois pour dire chien, et le mot grec *kuen, kuon*, ressemblance déjà remarquée par l'Anglais *Webb*, dans sa dissertation publiée à Londres, sur la ressemblance entre le chinois et le grec. Il finit par la traduction littérale des nombreuses inscriptions chinoises qui se trouvent à l'entrée de ce *panthéon chinois*, et qui sont aussi parfaitement analogues à celles du temple de Delphes, selon ce que nous enseigne le savant auteur du Voyage d'*Anacharsis*. Le texte de ces inscriptions est imprimé en caractères chinois, à côté desquels l'auteur a placé la traduction littérale. L'ouvrage est exécuté avec un luxe et une magnificence au moins égale et du même format que la *Numismatique chinoise*, à laquelle il sert de suite et de complément.

§. III. *Descriptions de la Tartarie, et particulièrement du Thibet. Voyages faits dans ces contrées.*

Nous avons peu de relations et de descriptions particulières à la Tartarie. Pour se procurer des notions satisfaisantes sur cette vaste contrée, il faut recourir d'abord à la collection des Voyages d'Astley, et principalement, dans cette collection, à celui de Goez, aux Voyages d'Olearius, de La Mottraye, de Strahlenberg, d'Antermony, de Hanway, de Otter, à la Description de Du Halde, à l'ouvrage de Took, et sur-tout aux Voyages des Russes. Voici le petit nombre de ceux qui sont particuliers à la Tartarie.

Ouvrage agréable à connoître, dans lequel sont contenus des Voyages en Tartarie faits par quelques jeunes religieux de l'ordre des Frères mineurs, et par le P. *Isidore*, prédicateur de l'ordre de Saint-Dominique, envoyés comme ambassadeurs dans ladite province de la Tartarie, par le pape Innocent IV : (en italien) *Opera dilettevole a intendere, nel quale si contiene de' Itinerarii in Tartaria per alcuni frati giovani dell' ordine Minore, e frate Isidoro, predicatore Dominico, mandati da papa Innocente IV, nella provincia de Scythia per ambassatori.* Venise, Nicolini de Subia, 1537, in-8°.

Ce Voyage n'a guère d'autre mérite que l'ancienneté.

Histoire du Grand Tamerlan, itinéraire et narration de Voyage, et relation de l'ambassade de Ruy-Gonçale *Clavijo* auprès de ce prince, du commandement de Henrique, roi de Castille et de Tercère, en l'année 1403, avec le discours de Gonzale Orgava de Molina, et la vie de Tamerlan, écrite par Paul Jove : (en espagnol) *Historia del*

Gran Tamerlan, o Itinerario y e narration del viagé y relacion de la ambassada que Ruy Goncales de Clavijo, le hizo por mandado del señor rey Don Henrique el Tercero, de Castille, en anno 1403, con discurso de Goncales Orgova da Molina, y la vida del Tamerlan escripta por Paulo Jovio. Séville, Percion, 1582, in-fol.

Suivant la Bibliothèque instructive de Debure, cette relation est très-recherchée des amateurs : les exemplaires en sont fort rares, et il est difficile d'en trouver un qui soit bien conditionné. A cette observation, il ajoute une description du volume tel qu'il faut qu'il soit pour être complet.

Voyage d'Antoine *Jenkinson*, pour découvrir le chemin du Catay par la Tartarie, écrit par lui-même aux marchands anglais de la compagnie de Moscou, qui l'avoient obligé de faire ce voyage (en 1558).

Ce Voyage a été inséré dans la Collection de Melchisedech Thévenot (partie première). Il se trouve aussi dans le Recueil des Voyages au Nord (tome IV.)

Journal sur les Tartares, par Guillaume *Bruce :* (en latin) *Guillelmi Brussii Diarium de Tartaria.* Cologne, 1593 ; Francfort, 1598, in-8°.

Relation des Tartares Procopites et Nogaïs, Circassiens, Mingréliens et Géorgiens, par Jean *de Luces*, religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

Additions à la Relation précédente de la Tartarie, principalement des Tartaries du Crim.

Cette relation et ces additions ont été insérées dans la Collection de Voyages de Melchisedech Thevenot (partie première).

RELATION de la Tartarie orientale, par le P. *Martini*.

Cette relation est insérée dans le Recueil des Voyages au Nord (tome IV).

RELATION du sieur *Ferrand*, médecin du Kan des Tartares, touchant la Crimée, les Tartares Nogaïs, et ce qui se passa au sérail dudit Kan.

Insérée dans le même Recueil (tome IV).

AMBASSADE hollandaise vers le Grand-Kan de Tartarie, par Jean *Niewhof*, avec figures: (en latin) *Legatio Bataviae ad Magnum Tartariae Chamum, per Joannem Niewhovium.* Amsterdam, 1668, in-fol.

HISTOIRE et Description de la Tartarie, par le P. *Dan:* (en hollandais) *Historia van Tartarien*, etc. Amsterdam, 1684, in-4°.

VOYAGE en Tartarie, contenant une description curieuse de ce pays, et d'une partie de la Grèce et de la Turquie, les mœurs et opinions de leurs habitans, et autres particularités, par *Hellogenes del Epy:* (en anglais) *A Voyage into Tartary, containing a curious description of the country, with part of Greece and Turky, the manners, opinions and religion of the inhabitants therein, with some others incidents, by Hellogenes del Epy.* Londres, 1689, in-12.

La description de la Tartarie tient la principale place dans cette relation: c'est ce qui me l'a fait ranger dans ce paragraphe.

TARTARIE septentrionale et orientale, ou Description détaillée des pays et nations qui y ont été ci-devant connues, avec celle de différentes con-

trées, places, rivières, etc. jusqu'à présent inconnues, et situées dans les parties septentrionales et orientales de l'Asie et de l'Europe, tant entre les rivières du Tanaïs et de l'Oby, qu'aux environs des mers Noire, Caspienne et de l'Inde, avec les pays appartenant à Sa Majesté Czarienne ; ornée de figures et de cartes, par Nicolas *Artsen* (en hollandais). Amsterdam, 1691, in-fol.

VOYAGE dans le nord-ouest de la Tartarie, par Nicolas *Witsen :* (en allemand) *Noorden-Oost-Tartarye, von Nicol. Witsen.* Amsterdam, 1692 ; *ibid.* 1705, 2 vol. in-fol.

Cet excellent ouvrage, dit J. R. Forster, dans son Histoire des découvertes, etc.... dont j'ai donné la notice, est très-rare, quoiqu'il y en ait eu deux éditions. On ne sait, ajoute-t-il, quel motif a eu Witsen pour supprimer son ouvrage, c'est pourquoi on ne le trouve point même dans les plus grandes bibliothèques. Forster en a donné un rapide extrait (tome 1er, page 253 et suiv.).

RELATION de la Petite-Bucharie. Cologne, 1728, in-12.

LES MŒURS et Usages des Ostyaques, et la manière dont ils furent convertis en 1712 à la religion chrétienne du rite grec, avec plusieurs remarques curieuses sur le royaume de Sibérie et le détroit de Waigatz ou de Nassau, par Jean-Bernard *Muller*, capitaine de dragons au service de la Suède, pendant sa captivité en Sibérie.

Cette relation se trouve d'abord dans le Recueil des Voyages au Nord (tome VIII) ; puis à la suite des Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Grande-Russie ou Moscovie, dont j'ai donné la notice.

RELATION de la Grande-Tartarie asiatique, dressée sur les mémoires des prisonniers suédois en Tartarie. Amsterdam, 1737, in-8°.

COLLECTION de Relations historiques concernant les peuples de la Tartarie-Mongole, par P. S. *Pallas:* (en allemand) *Sammlung historischer Nachrichten über die Mongolischen Völkerschaften, von P. S. Pallas.* Pétersbourg, 1776, in-4°.

ETAT de toute la Tartarie, etc... tiré des sources les plus authentiques: (en allemand) *Staat der gesamten Tartarey, etc... aus den bewährtesten Nachrichten gezogen.* Riga et Leipsic, 1780, in-8°.

CURIOSITÉS remarquables des Morduans, des Cosaques, des Kalmouks, extraites des Voyages de Pallas (en allemand). In-12.

VOYAGES chez les Kalmouks et les Tartares, ornés de vingt-trois figures et de deux cartes. Berne, 1792, in-8°.

Ce sont de bons extraits des Voyages de Pallas, Gmelin, Lepechin, etc. en ce qui concerne les Tartares.

EXCURSIONS et vie nomade parmi les Kalmouks, pendant les années 1802 et 1803, par B. *Bergman,* avec quelques feuilles d'écriture kalmouke: (en allemand) *Nomadische Streifereien unter den Kalmuken*, etc.... *von B. Bergman.* Riga, Hartman, 1805 et 1806, tom. I et II, 4 vol. in-8°.

En allant de Moscou à Sarepta, l'auteur eut occasion d'observer les mœurs, le caractère et les usages des Kalmouks, dont la singularité lui inspira le desir d'observer de près ce peuple, et de passer un certain temps dans les steppes. Son plan fut approuvé par l'empereur, qui le mit

en état de l'exécuter et de séjourner un an parmi les Kalmouks. Cette année fut employée à apprendre leur langue, à observer leurs mœurs et leurs usages, et à étudier les progrès de leurs arts et de leurs sciences. Le résultat de ces observations formera quatre volumes.

Le premier des deux qui viennent de paroître, est divisé en trois sections. La première contient des lettres écrites des steppes même; la seconde, l'histoire de la fuite des Kalmouks de la Russie en 1771 ; la troisième, des contes mogols connus parmi les Kalmouks sous le nom de *Siddi-Kur*. La majeure partie du second volume est occupée par un tableau des mœurs et usages des Kalmouks, suivi d'un mémoire sur les sciences de ce peuple, et d'un recueil d'anecdotes. Ce tableau forme la partie la plus intéressante des deux volumes.

Le voyageur commence par une description du pays des Kalmouks; et, à cette occasion, il cite des faits à l'appui de l'opinion, que la partie asiatique de ce pays a été anciennement submergée, et que les mers Noire et Caspienne ont été autrefois réunies par un détroit. L'autre partie du tableau est consacrée à peindre les mœurs et les coutumes et usages de ce peuple. Le voyageur y décrit les troupeaux de chameaux, de chevaux et de bœufs, de moutons et de chèvres des Kalmouks, leurs cabanes et leurs ustensiles; leurs courses nomades; leur nourriture et sa préparation ; leur lever et leur coucher; leurs opérations journalières, leurs voyages, leurs chasses, leurs guerres, leurs divertissemens qui consistent dans la danse, le chant, la lutte, les courses de chevaux, divers jeux et passe-temps. Entre ces jeux, les Kalmouks aiment singulièrement le jeu de cartes, qu'ils ont appris des Russes. Cependant il n'est permis de jouer que pendant les mois des trois grandes fêtes kalmoukes; hors ce temps, ce jeu est défendu sous peine d'amende : les prêtres kalmouks sont très-exercés au jeu des échecs. Sur l'éducation, le voyageur observe que les enfans commencent à monter à cheval dès l'âge de cinq ans.

A ce tableau, le voyageur fait succéder des observations sur les facultés intellectuelles, la manière de vivre, le caractère des Kalmouks. Leurs sciences consistent en un mélange de connoissances empyriques et de superstitions consacrées par le temps. Outre les cérémonies du culte, les prêtres s'occupent de la médecine, de la chronologie, de l'astrologie. Cette dernière sur-tout décide de toutes les affaires importantes. Les anecdotes répandues dans les deux volumes offrent plusieurs traits de la vue perçante, de la prodigieuse mémoire, de la cruauté, des ruses, etc.... de ce peuple si peu connu.

Dans le troisième volume, le voyageur exposera le système religieux thibetain-mongol, adopté par une grande partie des Kalmouks.

Les principaux traits de ce système, sont l'existence d'un monde plus parfait qui fut dévoré par le chaos avant la création du monde actuel (1). La première chute de l'homme qui, ayant conservé dans les premiers temps beaucoup de traits de son origine divine, n'avoit pas besoin de nourriture, se propageoit sans mélange des deux sexes, et vivoit 80,000 ans (2). La seconde chute de l'homme, ou l'histoire de la pomme qui enchaîna l'homme à la terre, le soumit à l'influence des élémens, et abrégea la durée de sa vie (3). La dégénération toujours successive du genre humain, au moyen de laquelle la vie de l'homme fut réduite de 30,000 ans à 20,000, ensuite à 10,000, à 1000, et enfin à 100 ans. Cette dégénération ira toujours en augmentant jusqu'à ce que l'âge de l'homme soit réduit

(1) On retrouve ici une image de l'âge d'or des Grecs, et de la partie de leur mythologie qui renferme la fable de Saturne dévorant ses enfans.

(2) Ceci paroît être une tradition défigurée du premier état des anges rebelles et de leur chute.

(3) Le récit que fait la Genèse de la chute de l'homme, pour avoir mangé du fruit défendu, paroît avoir été adopté par les Kalmouks sans beaucoup d'altération.

à 10 ans; et alors le genre humain disparoîtra de la terre, pour faire place à une nouvelle génération. Pendant cette dégénération successive, quatre médiateurs divins descendront sur la terre, pour ramener les hommes vers la perfection. Après la mort, l'ame de l'homme est conduite, par son bon et son mauvais génie, devant le juge des ames qui, après avoir consulté l'*Altan-Tooli*, ou Miroir d'Or, qui contient ses bonnes et mauvaises actions, l'envoie, ou au séjour de la paix, ou à celui des tourmens. Dans ce dernier séjour, il est obligé d'expier ses fautes jusqu'à entière réhabilitation, et le temps de cette expiation est proportionné au degré de sa corruption (1).

Parmi les détails du culte des Kalmouks, on remarque qu'ils se servent d'un chapelet pour prier (2). Leurs livres de prières sont en langues tangute, mongole, kalmouke, ou indostane; et comme très-souvent ils ne connoissent pas ces langues, ils disent que l'homme n'a pas besoin de savoir le sens de sa prière, et que les mots suffisent pour que Dieu l'entende. Le troisième volume est terminé par deux morceaux de poésie mongole, l'un intitulé ie *Miroir du Monde*, l'autre *Bodko Gassarschan.*

A la tête du quatrième volume, on trouvera une espèce de poëme héroïque intitulé *Goh Schekito*, à la suite duquel Bergman reprend la suite de son Voyage. Il retourna au mois d'avril 1803, à Sarepta, colonie des frères Hernhuts, qui avoient fait traduire l'évangile en langue kalmouke, mais sans grand succès. C'est ici que se termine la relation. (*Extrait du Journal de la Littérature étrangère.*) Je n'ai fait qu'y ajouter en notes, le rapprochement des dogmes des Kalmouks avec ceux du christianisme.

---

(1) Les dogmes des bons et mauvais anges, du jugement dernier, paroissent avoir été empruntés du christianisme par les Kalmouks; mais ils rejettent, comme on peut le voir, l'éternité des peines, et n'admettent qu'un purgatoire.

(2) L'usage du chapelet étant commun aux chrétiens et aux musulmans, il n'est pas étonnant qu'il ait passé chez les Kalmouks.

LE THIBET.

NOUVELLE DÉCOUVERTE du grand Catay ou du royaume du Thibet, par Antoine *de Andrada :* (en portugais) *Antonio de Andrada noro descubrimento do grao Catayo ou dos regnos de Tibet.* Lisbonne, 1626, in-4°.

Cette relation a été anciennement traduite en français sous le titre suivant :

RELATION de la découverte du grand Catay (la Chine) ou royaume du Thibet, par le P. Antoine *de Andrada.* Paris, 1628, in-8°.

Andrada et son ancien traducteur français étoient si peu instruits de la géographie de la haute Asie, qu'ils ont confondu, comme on voit, le Thibet avec la Chine, toujours désignée chez les anciens voyageurs, sous la dénomination de Catay.

— La même (en polonais). Cracovie, 1628, in-8°.

La même, traduite en espagnol sous le titre suivant :

VOYAGE historique traitant de la nouvelle découverte du royaume de Thibet, par Antoine *de Andrada :* (en espagnol) *Itinerario historial trattando del magno descubrimento del reyno de Thibet, por Antonio de Andrada.* Madrid, 1628; *ibid.* 1647, in-4°.

Le traducteur espagnol n'a pas fait la même méprise dans son titre, que l'auteur original et l'ancien traducteur français.

— La même (en italien). Rome, 1627; Naples, 1627, in-8°.

— La même (en flamand). Gand, 1631, in-8°.

DESCRIPTION du royaume du Thibet, par Théodore *Ray* : (en latin) *Theodori Ray Descriptio regni Thibet.* Paderborn, 1658, in-4°.

Ces relations ou ces descriptions particulières au Thibet, et les notices qu'on trouve sur cette contrée par les PP. Gerbillon, Desidery et autres, tant dans les Lettres édifiantes et curieuses, que dans la Description de la Chine par le P. Du Halde, renferment beaucoup de faits hasardés sur le royaume du Thibet, si célèbre comme le chef-lieu de la religion des Tartares, et si mal connu en Europe jusqu'à la relation de Turner, dont je donnerai incessamment la notice.

RELATION de l'état présent du grand royaume du Thibet, par le P. *Horacio della Ponna* : (en italien) *Relazione dello stato presente del gran regno di Thibet, dal P. Horacio della Ponna.* Rome, 1732, in-8°.

Cette relation du Thibet, quoique bien plus récente que les précédentes, n'est pas beaucoup plus instructive, et n'inspire pas plus de confiance.

VOYAGE d'un Anglais à la suite du Dalaï-Lama : (en allemand) *Reisen eines Engländers in Gefolg des Dalaï-Lama.* (Inséré dans la Minerve, 1792, douzième cahier.)

RELATION des commencemens et de l'état actuel de la Mission au vaste royaume du Thibet et dans les deux royaumes voisins : (en italien) *Relazione del principio e stato presente della Missione del vasto regno del Thibet e altri regni confinanti.* Rome, 1742, in-4°.

NOTICE concernant la géographie, l'histoire et la constitution physique du Thibet, par *Hakman* :

(en allemand) *Nachrichten betreffend die Erdbeschreibung, Geschicht und natürliche Beschaffenheit von Thibet, von Hakman.* (Insérée dans le IVe vol. des Mémoires du Nord, par P. S. Pallas.)

VOYAGE de *Saunders* au Thibet, avec la remarque de J. B. Forster. (Se trouve dans le Recueil des Voyages et de Géographie de Fabricius, 1er vol.)

VOYAGES au Thibet, faits en 1625 et 1626, par le P. *Andrada*, traduits par J. P. Perraud et J. B. L. Billecocq. — Relation du Thibet, contenant l'exposition des mœurs, des coutumes, de la religion, du commerce des habitans, extraite des papiers de M. *Bogle*, par M. Stevant, et insérée dans les Transactions philosophiques, n° 67 et partie 2; et dans l'Annual Register, pour l'année 1778; traduite de l'anglais par J. P. Perraud. — Extrait du Voyage de M. Bogle, au Boutan et au Thibet, inséré dans un ouvrage anglais intitulé *Essai sur l'histoire, la religion, les sciences et les mœurs des Hindoux*, etc. avec un abrégé de l'état actuel des puissances de l'Inde, par M. *Chauffurd*, et traduit par J. B. L. Billecocq. — Relation de l'entrevue de M. *Turner* avec le Tachou-Lama, suivie d'un Voyage au Thibet en 1785, rédigé d'après le récit de Pourungui par M. Turner, inséré dans les *Recherches asiatiques*, traduit de l'anglais par J. P. Perraud. — Voyage au Thibet, rédigé d'après le récit de Pourungui par M. *Turner*, où l'on trouve la description de l'inauguration du Lama. Paris, Hautbout l'aîné, an IV — 1796, in-18.

RELATION d'une Ambassade à la cour de Teschou-

Lama du Thibet, ou Description d'un voyage dans le Boutan et une partie du Thibet, accompagnée de vues prises sur les lieux, par le lieutenant Samuel *Davis*, et d'observations botaniques, minéralogiques et médicales, par Robert *Swaders* : (en anglais) *An account of an Embassy to the court of the Lama in Thibet, containing a narrative of a Journey through Boutan and part of Thibet : to which are added views taken upon the place, by Samuel Davis, lieut., and observations botanical, mineralogical and medical.* Londres, Nicol, 1800, in-4°.

— La même, traduite en allemand par Sprengel. Weimar, 1801, in-8°.

Cette relation a été traduite aussi en français, et a été publiée sous le titre suivant :

AMBASSADE au Thibet et au Boutan, contenant des détails très-curieux sur les mœurs, la religion, les productions et le commerce du Thibet, du Boutan et des Etats voisins, et une notice sur les événemens qui s'y sont passés jusqu'en 1793, par M. Samuel *Turner*, chargé de cette ambassade ; traduit de l'anglais, avec des notes, par J. Castera. Paris, Buisson, an IX — 1801, 2 vol. in-8°.

— Collection de planches pour ces Voyages, gravées par Tardieu. *Ibid.* in-4°.

Cette relation a levé le voile qui nous déroboit en grande partie la nature des institutions religieuses du gouvernement théocratique du Thibet ; elle nous a procuré aussi de grandes lumières sur le sol, la température et les productions, tant de cette contrée que du Boutan, qui est dans sa dépendance. Le caractère moral de leurs habitans, le degré de connoissances où ils sont parvenus,

leurs mœurs, leurs usages, les maladies même dont ils sont le plus affectés, s'y trouvent également tracés.

Les institutions religieuses en vigueur au Thibet et dans le Boutan, tirent leur origine de celles de l'Inde, mais elles se sont beaucoup modifiées : elles diffèrent sur-tout en ce que, dans la plus grande partie de l'Indostan, la religion n'a point de chef reconnu, qu'on n'y trouve point de grands édifices où les prêtres vivent en communauté, et qu'il ne se pratique aucunes cérémonies solemnelles dans les temples. Au contraire, dans le Thibet et au Boutan, les deux sectes qui y sont établies ont chacune leurs différens chefs. L'une, à laquelle on donne le nom de *Gylloukpai*, répandue particulièrement dans le Thibet, en a trois : l'autre, qu'on appelle les *Chammars*, s'étend beaucoup plus dans le Boutan. Les chefs de la secte des Gilloukpai sont le *Teschou-Lama*, qui est le véritable souverain spirituel et temporel du Thibet, et celui qui est toujours régénéré; le *Dalaï-Lama* (1), qui a une grande autorité, comme grand-prêtre du Thibet ; et le *Taranant-Lama*, qui est encore un des souverains spirituels du Thibet : chacun d'eux a sa résidence particulière.

Les chefs de la secte des Chammars ont aussi des dénominations qui leur sont propres. Après plusieurs combats et plusieurs victoires, les Gilloukpai ont pris une grande supériorité sur les Chammars : celle du Teschou-Lama sur les deux autres chefs s'est établie aussi d'une manière stable, depuis que la suprématie du Teschou-Lama a été reconnue par l'empereur de la Chine, qui a un grand ascendant au Thibet et dans le Boutan, sans se mêler beaucoup néanmoins du gouvernement de l'intérieur du pays.

C'est ce chef, et non le Dalaï-Lama, comme l'indi-

(1) Avant l'ambassade de Turner, on ne connoissoit en Europe que le Dalaï-Lama, avec lequel on avoit le plus de communications ; et en conséquence on le regardoit comme le vrai souverain du Thibet, et comme celui qui ne mouroit jamais, au moyen de sa prétendue régénération.

quoient la plupart des relations, qui, dans l'opinion des sectateurs de la religion des Lamas, jouit de la prérogative de l'immortalité, parce qu'il se régénère toujours. Cette régénération prétendue venoit d'avoir lieu, lorsque l'ambassade arriva au Thibet. Le Teschou-Lama, invité par l'empereur de la Chine à se transporter à Pékin, où il avoit reçu les plus grands honneurs, y étoit mort de la petite-vérole; et son corps avoit été rapporté, avec la plus grande pompe, au Thibet. Les prêtres ou lamas avoient trouvé dans un village un enfant chez qui l'ame du dernier Lama avoit, disoit-on, transmigré. Il fut incontestablement reconnu comme le vrai Teschou-Lama, et conduit avec ses parens dans un grand monastère isolé, pour y recevoir une éducation convenable à sa haute destinée. Le plus proche parent du dernier Teschou-Lama, étoit le régent qui, décoré du titre de Dalaï-Lama durant la minorité de l'enfant, étoit chargé de toute l'administration publique : c'est avec lui que les envoyés anglais communiquèrent assez fréquemment ; ce fut lui qui leur procura la facilité d'être admis à l'audience du Teschou-Lama, dont l'impuissance où son âge tendre le mettoit encore d'articuler aucun discours, n'empêchoit pas, disoit-on, d'entrevoir en lui des signes extraordinaires d'intelligence et de gravité. Le régent portoit l'habit religieux des lamas, qui est le costume de cérémonie des personnages les plus distingués de la cour du Teschou-Lama.

Les Thibetains sont partagés en deux classes : l'une s'occupe des affaires du monde ; l'autre, des choses du ciel : celle-ci est répandue dans un très-grand nombre de monastères, dont les chefs ont le titre de Lamas. Tous ceux qui se consacrent à la vie religieuse, sont obligés à une grande tempérance : ils renoncent à la société des femmes, et s'astreignent à toutes les pratiques austères des cloîtres : les monastères des femmes sont aussi multipliés que ceux des hommes, et pendant la nuit, l'entrée chez elles en est sévèrement interdite aux moines.

Les Thibetains se réunissent dans des temples pour

leurs exercices religieux : ils y chantent des hymnes alternativement en récitatif et en chœur, et s'accompagnent avec des instrumens très-bruyans et d'une grandeur énorme, tels que des trompettes de plus de six pieds, des tambours de cuivre d'une très-grande circonférence, des tymbales, des hautbois, etc.... L'auteur de la relation observe que cette musique lui rappeloit le chant solemnel et retentissant d'une grand'messe célébrée dans une église romaine.

Pour pénétrer du Bengale dans le Boutan, par lequel il falloit nécessairement passer pour arriver au Thibet, les envoyés anglais traversèrent un pays affreux et inhabitable : ils y trouvèrent néanmoins l'ananas sauvage, qu'ils croyent indigène dans cette contrée, d'où ils estiment qu'il a été porté dans l'Inde. Au pied des montagnes du Boutan, qui en défendent en quelque sorte l'entrée, sont des marais d'où sortent des exhalaisons méphitiques qui firent périr la plus grande partie des troupes anglaises qu'on avoit fait avancer jusque-là. Le climat, en général, est infiniment plus tempéré que celui du Thibet, puisqu'en plusieurs endroits, on trouve des orangers : dans d'autres parties cependant, on éprouve des froids très-vifs : cette variété peut tenir au plus ou moins d'élévation du sol. Le pays est fort montueux et très-ombragé de bois; mais l'industrie des habitans lutte en quelque sorte contre les difficultés qui peuvent en résulter pour la culture. Ses habitans en sont dédommagés en quelque manière par les fruits et par d'autres végétaux qu'un sol naturellement fertile, quoique difficile à mettre en valeur, donne en abondance. Généralement, on ne trouve au Boutan que des animaux domestiques : point de bêtes sauvages, excepté le singe ; point d'autres oiseaux que quelques faisans.

Les Boutaniens sont robustes et d'une haute stature : ce sont d'habiles archers. Malgré ces avantages, ils n'ont pas pu se soustraire au joug des Thibetains. Un point remarquable de leur industrie, c'est l'art avec lequel ils

construisent des ponts sur les précipices, fort multipliés dans le pays. Les goîtres et le mal vénérien y sont très-communs; et, suivant l'auteur de la relation, c'est une des causes de la dépopulation du pays. Les étrangers y sont bien accueillis, et en général, le peuple est d'un très-bon naturel.

Le Thibet est un pays rebelle à toute espèce de culture, entrecoupé de petites montagnes, ou plutôt de roches qui n'offrent aucune trace de végétation : ses plaines même sont d'une aridité effrayante. L'extrême élévation du terrein y rend le froid si aigu, que dans certaines parties du pays, il fait éclater les rochers. Les habitans sont obligés, en hiver, de chercher des abris dans les vallées les plus profondes, dans les gorges des montagnes, dans les cavités des rochers où le froid pénètre le moins. Des vents secs désolent les contrées voisines des montagnes; et l'extrême sécheresse de l'air oblige de couvrir les édifices avec de grandes toiles de coton. Dans les villages, les habitations sont très-mal construites; elles ont la grandeur et la forme des fours à briques. On conçoit aisément que dans un climat si dur, sur un sol si ingrat, il se récolte peu de grains et de fruits. Les forêts même y sont très-rares; mais les habitans élèvent une quantité immense de troupeaux. Le pays est couvert d'oiseaux et de gibiers de toute espèce, et il renferme des mines d'une richesse inépuisable. En même temps que le Thibet reçoit des pays qui l'environnent, une infinité d'objets de luxe et de nécessité, il leur fournit de la poudre d'or, des diamans, des perles, du musc, du thé, des draps, etc. et ce beau poil de chèvres dont on fait les schals. Ce sont ces richesses sans doute qui ont donné aux souverains du Thibet la facilité de déployer la plus grande magnificence dans la ville de *Teschou-Loumbou*, résidence ordinaire du Teschou-Lama, et où, pendant la minorité, le régent tenoit sa cour. L'aspect de cette ville offrit un spectacle magique aux envoyés anglais, par l'effet sur-tout d'un soleil fort vif qui doroit les tours et les dômes dont cette ville est décorée.

Le peuple du Thibet est doux et humain : plus d'une fois les envoyés anglais en firent l'épreuve : ses connoissances géographiques et chronologiques sont très-bornées : il n'a point d'annales, mais néanmoins il a conservé une espèce de tradition du déluge. Les caractères dans lesquels sont imprimés ses livres sacrés, ressemblent à ceux du *Sanscrit*, et diffèrent beaucoup de ceux qu'il emploie dans ses correspondances particulières. Un des usages les plus remarquables au Thibet, et qui lui est commun avec une grande partie de l'Inde, c'est de s'envoyer réciproquement des écharpes toutes les fois qu'on se visite : les envoyés anglais ne purent pas découvrir l'origine de cette coutume.

La petite-vérole est si contagieuse au Thibet, et y exerce de si terribles ravages, par l'ignorance absolue des moyens de la traiter convenablement et d'en arrêter la propagation, qu'aussi-tôt qu'elle s'est déclarée dans un village, tous ceux qu'elle n'a pas attaqués le désertent. Le mal vénérien est, pour le Thibet, un autre fléau qui y fait des progrès plus rapides et plus effrayans qu'en aucune autre partie du monde : l'auteur de la relation l'attribue à la grossièreté des alimens et à la malpropreté des habitans.

Ces dernières relations ont dévoilé les inexactitudes, les erreurs grossières même où étoit tombé le P. *Desidery* dans tout ce qu'il avoit écrit sur le Thibet, et qui se trouve dans les Lettres édifiantes.

SECTION XI.

Descriptions de la Sibérie, du Kamtschatka, et de quelques autres provinces de la Russie asiatique. Voyages faits dans ces pays.

SIBÉRIE.

DESCRIPTION du royaume de Sibérie, tel qu'il a passé sous la domination du czar Jean Wasiliowitsch de Russie, etc.... traduite en allemand d'un manuscrit esclavon de la bibliothèque de Berlin, par E. G. *de Bergen:* (en allemand) *Eigentliche Beschreibung des Koenigreichs von Siberien, wie solches unter Iwan Wasiliowitsch Zaren von Russland, Botmæsigkeit gekommen, etc... aus einem slavonischen Manuscript der Berliner Bibliothek ins deutsche übersezt durch E. G. Bergen.* (Insérée dans le Magasin de Busching, tome XVIII, pag. 83 à 110.)

RELATION d'un nouveau voyage en Sibérie, par *Brand.* Utrecht, Schouten, 1713, in-12.

VOYAGE en Sibérie, en l'année 1733 et dans les années suivantes, jusqu'en 1743, par Jean-George *Gmelin,* professeur en chimie et en botanique, avec planches : (en allemand) *Reisen durch Siberien von dem Jahr 1733 bis 1743, von Joh. Georg. Gmelin.* Gottingue, 1751 et 1752, 4 vol. in-8°. fig.

On en a donné une traduction abrégée en français sous le titre suivant :

VOYAGE en Sibérie, contenant la description des mœurs et des usages des peuples de ce pays, le cours des rivières considérables, la situation des chaînes de montagnes, des grandes forêts, des mines, avec tous les faits d'histoire naturelle qui sont particuliers à cette contrée, fait aux frais du gouvernement russe par M. *Gmelin;* traduction libre de l'original allemand, par M. de Keralio. Paris, 1767, 2 vol. in-12.

— Le même, traduit en hollandais. Amsterdam, in-8°.

Le goût des voyages et les talens nécessaires pour les faire avec fruit, étoient en quelque sorte héréditaires dans la famille des Gmelin ; car le voyageur dont il s'agit ici étoit l'oncle de Samuel-Gottlieb Gmelin, l'un des savans adjoints à Pallas pour le voyage en Russie, dont j'ai précédemment donné la notice.

Dans sa relation, Gmelin n'a pas négligé de faire connoître le caractère physique et moral, les pratiques religieuses et les habitudes des différens peuples de la vaste contrée de la Sibérie, mais il s'est plus particulièrement attaché encore à décrire les mines et les fonderies, qui sont la principale richesse de ce pays, et il l'a fait comme on devoit l'attendre d'un savant initié dans cette partie.

VOYAGE en Sibérie, fait par ordre du Roi en 1761, contenant les mœurs, les usages des Russes, et l'état actuel de cette puissance, la description géographique et le nivellement de la route de Paris à Tobolsk, l'histoire naturelle de la même route, des observations astronomiques, et des expériences sur l'histoire naturelle : ouvrage enrichi de cartes géographiques, de plans, de profils de terreins, de gravures qui représentent les usages des Russes,

leurs mœurs, leurs habillemens, les divinités des Kalmouks, et plusieurs morceaux d'histoire naturelle, par M. l'abbé *Chappe d'Auteroche*, de l'académie royale des sciences. — Description du Kamtschatka, traduite du russe, etc.... (1) : ouvrage enrichi d'un grand nombre de belles planches. Paris, De Bure, 1768, 3 gr. vol. in-4°.

— Atlas pour le Voyage de Chappe. *Ibid.* gr. vol. in-fol.

Cet atlas détaché est devenu rare, parce que les cuivres en ont été volés à M. De Bure il y a plusieurs années.

Le prix du Voyage et de l'atlas varie depuis 80 fr. jusqu'à 120 fr., suivant la beauté des épreuves et la richesse de la reliure.

VOYAGE (en abrégé) de Chappe en Sibérie, orné de figures. Amsterdam, Rey, 1769, 2 vol. p. in-8°.

Le Voyage de Chappe a été traduit en anglais sous le titre suivant :

VOYAGE de *Chappe* en Sibérie : (en anglais) *Chappe's Journey into Siberia.* Londres, 1770, in-4°.

LETTRE d'un style franc et loyal à l'auteur du Journal encyclopédique (critique du Voyage de Chappe). Paris, 1771, in-12.

ANTIDOTE, ou Examen d'un mauvais livre intitulé *Voyage en Sibérie*, etc.... Amsterdam, Rey, 1771, p. in-8°. 2 tom.

Cette critique a été traduite en anglais sous le titre suivant :

L'ANTIDOTE, ou Examen du mérite d'un livre

(1) Je ne détaille pas ici le titre de cet ouvrage, parce que j'aurai occasion de le rappeler dans la notice des descriptions du Kamtschatka et des voyages faits dans cette contrée.

intitulé *Voyage en Sibérie, par M. l'abbé Chappe d'Auteroche*, traduit en anglais par une Lady : (en anglais) *The Antidote, or Enquiry into the merit of book entitled a* Journey into Siberia, by the abbe Chappe d'Auteroche, *translated into english by a Lady*. Londres, 1772, in-8°.

Le Voyage de Chappe en Sibérie étoit principalement consacré à des observations astronomiques, à des recherches sur les minéraux, à des nivellemens de terreins. Sa relation néanmoins renferme des notions assez curieuses sur le génie des Russes en général, la forme de leur éducation, leurs progrès dans les sciences et les arts, la population du pays, le commerce, la marine et les armées de cette puissance. Tout cela étoit un peu étranger à la Sibérie ; ce qui est particulier à cette contrée, ce sont les détails où entre le voyageur sur la capitale de la Sibérie, et sur les mœurs et les usages de ses habitans.

Tobolsk, c'est le nom de cette capitale, a été bâtie à côté de l'ancienne ville qui s'appeloit *Sibir*, d'où tout le pays a pris son nom : elle est également fortifiée par l'art et par la nature. Une multitude de petits clochers rendent son aspect imposant dans l'éloignement. L'illusion disparoît lorsqu'on pénètre dans la ville extrêmement boueuse, même dans sa partie la plus élevée, excepté pendant une partie de l'été. Comme dans la plus grande partie de la Russie, le plus grand nombre des rues n'a que des madriers de bois au lieu de pavé, et ils sont si mal entretenus, qu'on ne peut guère sortir que dans des voitures : elles sont très-communes à Tobolsk, parce que le bois, les chevaux et la nourriture y sont à vil prix. Les hommes y sont grands, bien faits et robustes, comme dans toute la Sibérie, et passionnés pour les femmes et pour les liqueurs. La blancheur du teint des femmes est éblouissante ; et, chose remarquable dans un pays aussi froid, presque toutes ont des yeux noirs dont l'expression est une douce langueur. Leur modestie ajoute un nouveau charme à leur beauté.

Les femmes de tout rang mettent du rouge, et une partie même du peuple de l'autre sexe est dans cet usage. A la grosseur près des jambes et des pieds, les Sibériennes sont communément bien faites jusqu'à l'âge de dix-huit à vingt ans; mais, ainsi que dans tout l'Orient, l'habitude des bains chauds déforme leur taille par le relâchement qu'ils opèrent.

L'habillement des hommes et des femmes est presque le même que celui des peuples d'Europe. On ne connoît pas néanmoins, en Sibérie, la mobilité des modes, et dans la parure, il règne plus de magnificence que de goût. Quant à l'ameublement, il est de la plus grande simplicité dans les maisons même les plus aisées.

La jalousie excessive des hommes ne les empêche point de passer la plus grande partie de la journée à boire hors de leurs maisons. Les femmes y restent enfermées, et livrées à l'oisiveté et à l'ennui qui amènent la corruption de leurs mœurs. La tyrannie qu'exercent sur elles leurs maris, l'isolement où ils les tiennent de toute société agréable, sont encore une des causes de cette dépravation morale; car les femmes ne connoissant d'autre plaisir que celui des sens, se livrent souvent à leurs esclaves, et leur choix à cet égard n'est déterminé que par les apparences quelquefois trompeuses de la bonne constitution et de la vigueur. Autant les Sibériens sont sévères avec leurs épouses, dans la persuasion où ils sont qu'une femme mariée ne doit s'occuper que de son mari, autant ils sont indulgens pour leurs filles, qui, dans leur opinion, doivent jouir d'une grande liberté, afin de trouver plus facilement à s'établir. De cette dangereuse indulgence, il résulte assez souvent qu'avant l'âge même de la puberté, elles ont connu les plaisirs de l'amour. Voilà tout ce que dans la relation de Chappe, on peut recueillir de particulier à la Sibérie, relativement aux usages et aux mœurs : le surplus n'est pas susceptible d'un extrait.

Dans l'édition d'Amsterdam, on a retranché toute la partie savante, et on a rectifié plusieurs passages erronés

qui sont échappés à l'auteur dans l'édition primitive : elle offre encore l'avantage de présenter dans le même format portatif, les trois parties : — Voyage en Sibérie, Description du Kamtschatka et l'Antidote, dans une suite de six volumes.

LETTRES écrites de la Sibérie par *Laxmann*, publiées par Schloetzer : (en allemand) *Erich Laxmann's Briefe herausgegeben von Schloetzer.* Gottingue, 1769, in-8°.

RELATION ou Journal d'un Officier français (*Therby de Belcourt*, lieutenant-colonel d'infanterie) au service de la confédération en Pologne, pris par les Russes, et relégué en Sibérie. Amsterdam, 1776, in-8°.

— La même, traduite en allemand. Leipsic, 1776, in-8°.

LETTRES sur la Sibérie, par Jean *Severs* (en allemand). (Insérées dans le 7e vol. des Nouveaux Mémoires du Nord, par P. S. Pallas.)

DESCRIPTIONS des monts Altaïques, par *Benovantz* (en allemand). In-8°.

DESCRIPTION d'un Voyage sur les plus hautes montagnes de l'Altaï, par Pierre Jusan *Schangin.* (en allemand). (Insérée dans le 6e volume des Nouveaux Mémoires du Nord, par Pallas.)

NOTICE sur les îles Laechof, situées vis-à-vis du Swœtoi-nos dans la mer Glaciale, par P. S. *Pallas.* (en allemand). (Insérée *ibid.* 7e vol.)

RELATION d'un Voyage dans les montagnes de Keisnatze, par *Lindenthal* (en allemand). (Insérée

dans le 3e volume des Mémoires physiques de la Russie.)

RÉLATION d'un voyage aux monts d'Altaï en Sibérie, pendant l'année 1781, par *Patrin*. Pétersbourg, 1783, in-8°.

Cette relation est, pour la plus grande partie, un voyage minéralogique.

RECHERCHES historiques sur les principales nations établies en Sibérie et dans les pays adjacens : ouvrage traduit du russe (de M. *Fischer*) par M. Stollenwerck. Paris, Treuttel et Würtz, an IX—1801, in-8°.

L'auteur original de ces recherches historiques, qui appartiennent au genre des voyages, puisqu'elles font connoître des peuples presque entièrement ignorés, est avantageusement connu d'ailleurs par de savans écrits qui l'ont presque placé dans la classe des Pallas, des Gmelin, des Muller, des Georgi, etc.... La traduction entière de son ouvrage sur la Sibérie auroit fourni deux volumes. Pour essayer le goût du public, M. Stollenwerck a beaucoup réduit l'original, et, dans cette forme, ne l'offre que comme des recherches historiques. On y trouvera l'exemple, peut-être unique à citer, d'une région immense occupée de loin en loin par des nations à demi-sauvages, presque étrangères les unes aux autres, reconnue, conquise, changée dans l'espace de quatre-vingts ans au plus, en une contrée civilisée, offrant des exploitations rurales, des usines, des villages, des villes et des établissemens politiques en tout genre. C'est au milieu des plus affreux déserts, où l'œil n'avoit jamais apperçu que des bruyères incultes, des landes arides et des bois impénétrables, que s'est opérée une régénération, ou plutôt une création si extraordinaire. Des Européens, plus d'une fois relégués dans ce pays, et dont l'infortune activoit encore

l'industrie et donnoit un nouveau développement aux connoissances qu'ils avoient acquises dans leur patrie, ont beaucoup contribué sans doute à cette étonnante révolution.

KAMTSCHATKA.

LETTRE de M. *d'Anville* au P. Castel, sur le Kamtschatka, et réponse. Paris, 1737, in-12.

DESCRIPTION du pays de Kamtschatka, par H. *Krascheninnikof:* (en russe) *Opisanie zemli Kamtschatki sotschenennoja H. Krascheninnikof.* Pétersbourg, 1754, 2 vol. in-4°.

Cette Description a été d'abord traduite en anglais sous le titre suivant :

HISTOIRE du Kamtschatka et des îles Kouriles, et en outre, des contrées adjacentes, enrichie de cartes, et publiée à Pétersbourg en langue russe par ordre de Sa Majesté impériale, et traduite en anglais par Jacques Griew : (en anglais) *The History of Kamtschatka and the Kurilsky-islands, with the countries adjacent, illustrated with maps, published at Petersbourg in the russian language by order of his Imperial Majesty, and translated into english by James Griew.* Glocester, Raikes, 1764, in-4°.

De cette version anglaise, on a publié une traduction en français sous le titre suivant :

HISTOIRE du Kamtschatka, des îles Kurilsky et des îles voisines, publiée à Pétersbourg en langue russienne par ordre de Sa Majesté impériale : on y a joint deux cartes, l'une du Kamtschatka, et l'autre des îles Kurilsky : traduite par M. E*** (Eidous). Lyon, Duplain, 1767, 2 vol. in-12.

Une autre traduction de cette Description du Kamtschatka a été jointe, comme je l'ai annoncé, au Voyage de Chappe en Sibérie : en voici le titre :

DESCRIPTION du Kamtschatka, nouvellement traduite du russe de *Krascheninnikof*, où l'on trouve les mœurs et les coutumes des habitans du Kamtschatka, sa géographie et celle des pays circonvoisins, les avantages et les désavantages de cette contrée, sa réduction par les Russes, les révoltes qui y ont eu lieu en différens temps, et l'état actuel des forts de la Russie dans ce pays.

Cette traduction française, bien préférable à la première, parce qu'elle a été faite à Pétersbourg même, a été réimprimée séparément, et a paru sous le titre suivant :

DESCRIPTION du Kamtschatka, par *Krascheninnikof*, traduite du russe et ornée de figures. Amsterdam, Rey, 1770, 2 vol. petit in-8°.

L'ouvrage de Krascheninnikof fait connoître la péninsule de Kamtschatka et ses habitans sous tous les rapports. La température de son climat, froid et humide, où l'on ne connoît que quatre mois de printemps et d'été; la nature de son sol, qui se refuse à la plupart des productions des pays chauds et tempérés; les variétés de minéraux et de métaux qu'on y trouve; les précieuses fourrures que les animaux fournissent à l'homme; les chasses diverses auxquelles il se livre; la prodigieuse quantité de poissons qui se pêchent dans les mers environnantes et dans les nombreuses rivières qu'elles reçoivent; tous ces objets sont traités avec un grand développement par Krascheninnikof.

Il a décrit avec des détails tout aussi curieux, les habitations et les meubles des Kamtschadales, leur nourri-

ture, leurs boissons diverses, le genre de leurs occupations, la manière dont ils voyagent dans des traîneaux attelés de chiens, leurs opinions religieuses, l'autorité qu'ont chez eux des magiciens qu'on appelle *Chamans*, les cérémonies, les fêtes, les divertissemens de ce peuple, ses usages dans la recherche des filles nubiles, sa manière de contracter l'union conjugale, d'élever les enfans, de traiter les maladies, de faire les funérailles. Il a enrichi encore sa description de notions aussi intéressantes qu'exactes, sur les différens dialectes des Kamtschadales, sur la nation des Korsacques et sur les îles Kouriles, qui sont une dépendance du Kamtschatka.

La mer des îles du nord, entre le Kamtschatka et l'Amérique septentrionale, découverte par les Russes, en 1765, 1766 et 1767, par Jacques *de Stählin :* (en allemand) *Jacob von Stählin's von den Russen, in den Jahren 1765, 1766 und 1767, entdecktes Nordisches Inselmeer, zwischen Kamtschatka und Nord-America.* Stutgard, 1774, in-8°.

Description du Kamtschatka, de ses habitans, mœurs et usages, etc.... par George-Guillaume *Steller :* (en allemand) *Beschreibung von dem Lande Kamtschatka; dessen Einwohnern, deren Sitten, Namen, Lebensart, etc.... von Georg. Wilh. Steller.* Francfort et Leipsic, 1774, in-8°.

Journal d'un voyage du port Saint-Pierre et Saint-Paul au Kamtschatka, aux côtes occidentales de l'Amérique, par George-Guillaume *Steller :* (en allemand) *Tagebuch seiner Seereise aus dem Petri-Paul Hafen in Kamtschatka bis an die westlichen Küsten von Georg. Wilh. Steller.* (Inséré dans les 5e et 6e vol. des Nouveaux Mémoires du Nord, par P. S. Pallas.)

CONTINUATION du Voyage de *Steller*, contenant la relation de la mort de Bering, et le sort des autres personnes jusqu'à leur arrivée au Kamtschatka, par P. S. *Pallas :* (en allemand) *Fortsezung von Steller's Reise, darinn Berings Tod und das Schiksal der übrigen Personen bis zu ihrer Ankunft in Kamtschatka erzählt werden, von P. S. Pallas.* (Insérée dans les deux premiers volumes *ibid.*)

DESCRIPTION du Kamtschatka, de ses habitans et de ses curiosités physiques, par S. *Oedmann :* (en allemand) *Beschreibung von Kamtschatka, dessen Inwohnern und physikalischen Merkwürdigkeiten, von Oedmann.* Upsal, 1787, in-8°.

DESCRIPTION de l'île dite de Cuivre, dans la mer du Kamtschatka, par P. S. *Pallas :* (en allemand) *Beschreibung der sogennanten Kupfer-Inseln im Kamtschadalischen Meer, von P. S. Pallas.* (Insérée dans les Nouveaux Mémoires du Nord, par P. S. Pallas.)

DESCRIPTION physique et topographique de l'île de Bering, par George-Guillaume *Steller* : (en allemand) *Topographisch und Physikalische Beschreibung der Berings-Insel, von Georg. Wilh. Steller.* (Insérée dans le deuxième vol. *ibid.*)

AUTRES CONTRÉES DE LA RUSSIE ASIATIQ.

VOYAGES en la Russie et dans les montagnes du Caucase, par Jean-Antoine *Guldenstedt*, publiés par P. S. Pallas : (en allemand) *Reisen durch Russland und im Caucasischen Gebürge*, etc... Pétersbourg, 1787 et 1791, 2 vol. in-4°.

Guldenstedt ayant péri dans ce voyage, Pallas fut chargé de publier sa relation.

Extrait de quelques Lettres servant de supplément à son Voyage au mont Caucase et en Géorgie, par Jean-Antoine *Guldenstedt :* (en allemand) *Beitrag aus etlichen Briefen zu seiner Reise nach den Caucasischen Gebürgen und Georgien gehoerig, von J. Ant. Guldenstedt.* (Inséré dans le troisième vol. des Mémoires de la Société physique de Berlin.)

Mémoires sur les peuples du Caucase : (en allemand) *Über die Voelkerschaften des Caucasus.* (Insérés dans le Magasin de Gottingue, 2e vol.)

Journal historique du voyage de M. *Lesseps*, consul de France, employé dans l'expédition de M. de La Peyrouse en qualité d'interprète du Roi, depuis l'instant où il a quitté les frégates françaises au port Saint-Pierre et Saint-Paul au Kamtschatka, avec cartes et figures. Paris, édition du Louvre, 1790, 2 vol. in-8°.

— Le même, traduit en anglais. Londres, 1790, 2 vol. in-8°.

— Le même, traduit en allemand par P. Villaume. Riga, 1791, in-8°.

— Le même, traduit encore en allemand par J. R. Forster. Berlin, 1791, in-8°.

— Le même, traduit en hollandais. Utrecht, 1791, in-8°.

Cette relation donne de nouvelles notions sur le Kamtschatka et ses habitans : elle nous fait aussi connoître les Tichouktchis, les Koriaques et les Yakoutes, peuples de l'Asie septentrionale beaucoup plus ignorés que les Kamtschadales.

Ce n'est pas sans frémissement qu'on voit l'intrépide voyageur faire passer ses traîneaux attelés de chiens et passer lui-même sur une corniche de glace, formée à la suite des débordemens et suspendue sur le vaste abîme de la mer Cette étonnante résolution lui fut inspirée par l'empressement d'apporter en France les dépêches de l'infortuné La Peyrouse, dont il s'étoit séparé au Kamtschatka.

VOYAGE historique et géographique dans les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne, contenant des détails nouveaux sur les peuples qui les habitent, des observations relatives à la topographie ancienne et moderne de cette contrée, un vocabulaire des dialectes du Caucase, et deux grandes cartes géographiques ; suivies d'un Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus, de l'analyse de la carte de ce cours, d'éclaircissemens sur le cours des Pyles caucasiennes et caspiennes, d'un voyage en Crimée et dans les parties méridionales de l'empire de Russie. Paris, Deterville, an VI—1798, in-4°.

SECTION XII.

Voyages dans le nord de la Russie asiatique, sur les côtes septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, et navigations au nord-est et au nord-ouest, pour découvrir un passage aux Indes orientales.

Les Navigations du capitaine Martin *Frobisher*; anglais, ès région de l'ouest et du nord-ouest, ès années 1576, 1577 et 1578, contenant les mœurs et façons de vivre des peuples et habitans d'icelles, avec les portraits de leurs habits et armes, et autres choses mémorables du tout inconnues par-deçà : traduit de l'anglais par Antoine Chappen, 1578, in-8°.

De cette relation, l'on trouve une traduction beaucoup plus récente dans le Recueil des Voyages au Nord (tome 1er), sous le titre suivant :

Les trois Navigations de Martin *Frobisher*, pour chercher un passage à la Chine et au Japon par la mer Glaciale, en 1576, 1577, 1578, écrites à bord du vaisseau *le Frobisher*, traduites de l'anglais.

Il y en a aussi une traduction en latin sous le titre suivant :

Histoire de la navigation entreprise d'Angleterre, en 1577, au nord-ouest, par Martin *Frobisher*, traduite en latin par Thomas Freygius : (en latin) *Historia Navigationis Martini Frobisheri, anno*

1577, ex Anglia in septentrionis et occidentalis tractum susceptae : ex gallico sermone in latinum translata à Th. Freygio. Nuremberg, 1580, in-8°.

La même, sous le titre suivant :

HISTOIRE, etc.... avec des notes et un appendice du musée Capel : (en latin) *Historia*, etc.... *cum annotationibus musaei Capelli.* Hambourg, 1675, in-4°.

DESCRIPTION d'un détroit formant un passage au couchant de l'Amérique pour aller au Japon et à la Chine, nouvellement découverte par Henri *Hudson :* (en latin) *Descriptio novi freti sive transitus ad occasum Americae in Chinam et Japonem, ductori recens inventi ab Henrico Hudson.* Amsterdam, 1613, in-4°.

LE NOUVEAU MONDE du nord-ouest, avec la relation de la découverte faite en 1612, d'un nouveau passage à la Chine par le nord, et d'un vaste pays situé vers le sud ou le détroit de Magellan, par Jérôme *Megisserus :* (en allemand) *Hieronymi Megisserii Septentrio novantiquus, oder die neue Nordwelt, sampt angehängter Relation, welchergestalt 1612, eine neue kurze Schiffahrt, nach China, nordwärts, und eine unsäglich grosse und reiche Landschaft südwärts, im fünften Theile der Welt, Magellanien, erfunden worden.* Leipsic, 1613 ; *ibid.* 1638, in-12.

LES DANGEREUX et extraordinaires voyages du capitaine Thomas *James*, en sa recherche d'un passage par le nord-ouest dans le sud, tant en y allant et en hivernant qu'à son retour, avec les observations, tant philosophiques que mathématiques, qui

sont contenues dans son journal : (en anglais) *The strange and dangerous Voyage of captain James, in his intended discovery of the north-west passage into the southern, wherein the miseries indured both going, watering, retourning, and the rarities observed both philosophical and mathematical, related in this journal of it.* Londres, 1633, in-4°.

VOYAGE entrepris pour découvrir au nord-ouest un passage par le détroit et la baie de Hudson, pour pénétrer dans l'océan du Sud de l'Amérique, ou océan Pacifique, dans les années 1746 et 1647, par Henri *Ellis*, enrichi de cartes : (en anglais) *Voyage for discovery of a north-west passage by Hudson, streights to the Western and Southern océan of America, in the years 1746 and 1747, by Henri Ellis, with map enriched.* Londres, 1748, 2 vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE de la baie de Hudson, en 1746 et 1747, pour la découverte du passage nord-ouest, contenant une description exacte des côtes, et l'histoire naturelle du pays, avec une relation historique de toutes les expéditions faites pour découvrir un passage plus court aux Indes orientales, et des preuves évidentes de la réalité de ce passage; traduit de l'anglais de Henri *Ellis*, par Sellius, et enrichi de figures et d'une carte exacte de la baie de Hudson et des pays adjacens. Paris, Ballard, 1749, 2 vol. in-12.

— Le même, traduit en hollandais. Amsterdam, 1756, in-4°.

La relation d'Ellis, plus qu'aucune autre, donne des notions lumineuses sur la baie de Hudson, où, après avoir dépouillé les Français des établissemens qu'ils avoient commencé à y former, les Anglais en ont consolidé de très-importans pour la pêche de la baleine et le commerce des pelleteries. D'ailleurs, elle a singulièrement fixé l'attention publique sur les tentatives qui avoient été faites jusqu'alors pour la découverte d'un passage au nord-ouest, sur la grande importance dont seroit cette découverte, et sur les probabilités qu'offroit alors l'existence de ce passage. On trouve en effet, à la suite de la traduction du voyage, un écrit qui a pour titre :

« Conclusion de cet ouvrage, contenant des argumens » tirés des faits incontestables qui servent à prouver *la* » *grande probabilité* d'un passage du côté de nord-ouest » à la mer du Sud, quoique ce passage n'ait pas été décou- » vert dans cette dernière expédition ».

Relation d'un voyage entrepris pour découvrir un passage dans le nord-ouest par le détroit de Hudson jusqu'à l'Océan occidental et méridional de l'Amérique, fait en 1746 et 1747, dans le vaisseau *la Californie*, par le commodore français *Smith*, rédigé par l'écrivain du vaisseau *la Californie :* (en anglais) *An Account of voyage for the discovery of a north-west passage by Hudson, streigth to the western and southern Ocean of America performed in the ship* California, *captain Francis Smith commodor, by the klerck of* California. Londres, 1749, 2 vol. in-8°.

Voyage en Asie et en Amérique, pour compléter la découverte au nord-ouest de l'Amérique : on y a joint un sommaire des voyages des Russes dans la mer Glaciale, traduit de l'allemand de Samuel

Muller : (en anglais) *Voyage from Asia to America, the discoveries of the north-west coast America : to which is prefixed a sommary of the voyages of the Russian on the Frozen-Sea, translated from the german, by Samuel Muller.* Londres, 1761 ; *ibid.* 1774, in-8°.

Ce voyage a été traduit aussi en français sous le titre suivant :

VOYAGES et découvertes faites par les Russes le long des côtes de la mer Glaciale et sur l'Océan oriental, tant au Japon que vers l'Amérique : on y a joint l'histoire du fleuve Amur et des pays adjacens depuis les conquêtes des Russes, avec la nouvelle carte qui présente ces découvertes et le cours de l'Amur, dressée sur des Mémoires authentiques et publiée par l'académie des sciences de Pétersbourg, et corrigée en dernier lieu : ouvrage traduit de l'allemand de M. S. *Muller*, par C. G. F. Dumas. Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12.

Les voyages et les découvertes des Russes au nord de l'Asie, l'histoire même du fleuve Amur, s'ils ne résolvent pas encore l'importante question de la contiguité de l'Asie avec l'Amérique vers le nord-est, peuvent conduire un jour à sa solution.

VOYAGES faits d'Asie en Amérique, pour compléter les découvertes de la côte nord-ouest de l'Amérique, précédés d'un Abrégé de Voyages entrepris par les Russes, pour découvrir un passage au nord-est ; par Thomas *Jefferyes*, géographe : (en anglais) *Voyages from Asia to America*, etc.... *by Thom. Jefferyes.* 2ᵉ édition. Londres, 1764, in-4°.

HISTOIRE des navigations et des tentatives faites

pour découvrir un passage au nord-est, pour aller au Japon et à la Chine, par Jean-Claude *Adelung :* (en allemand) *Geschichte der Schiffahrten und Versuche zur Entdeckung des nordœstlichen Wegs nach Japan und China.* Halle, 1768, in-4°.

Discussion sur la probabilité d'un passage par le pôle du nord, par *Barrington :* (en anglais) *Probability of reaching the north-pole, discussed, by Barrington.* Londres, 1773, in-4°.

Notice sur les îles nouvellement découvertes entre l'Asie et l'Amérique, par J. L. S. : (en allemand) *Nachrichten von den neuentdeckten Inseln in der See zwischen Asien und Amerika.* Hambourg et Leipsic, 1776, in-8°.

Relation des découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique, par Guillaume *Coxe*, avec cartes : (en anglais) *Account of the Russian discoveries between Asia and America, by Will. Coxe.* Londres, 1780, in-4°.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

Les nouvelles découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique, avec l'histoire de la conquête de la Sibérie et du commerce des Russes et des Chinois ; ouvrage traduit de l'anglais de M. *Coxe*, avec une carte générale de l'empire de la Russie, et une autre carte du nord-ouest de la Sibérie, et le plan de la ville de Malmathon, ville chinoise frontière de la Russie, avec des cartes et des planches. Paris, Panckoucke, 1781, in-4°.

La relation des découvertes faites par les Russes sur les côtes de la mer Glaciale et sur l'Océan oriental, publiée

par Muller, s'arrête à l'expédition de Bering et de Trchirikoff, en 1741. Coxe a rassemblé les différens journaux de voyages qui ont suivi cette expédition, et nous a donné la relation des nouvelles découvertes des Russes vers les mêmes points jusqu'en 1769. Muller et Coxe ont également réussi à jeter de l'intérêt dans l'histoire de ces découvertes, en dépouillant les journaux qui ont servi de base à leur travail d'une foule de détails arides et fastidieux. L'histoire rapide de la conquête de la Sibérie, et l'excellent tableau du commerce des Russes avec les Chinois, donnent encore beaucoup de prix à l'ouvrage de Coxe.

RELATION abrégée des voyages et de la découverte d'un passage au nord-ouest, entrepris pour découvrir une route aux Indes orientales; par Richard *Pickergil:* (en anglais) *Concise Account of voyages for the discovery of a north-west passage, undertaken for finding a new way to the East-Indies, by Richard Pickergil.* Londres, 1782, in-8°.

VOYAGES faits dans les années 1788 et 1789, de la Chine au nord-ouest de la côte d'Amérique, par John *Meares*, avec figures: (en anglais) *John Meares's Voyages made in the years 1788 and 1789, from China to the north-west coast of America.* Londres, 1791, in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant:

VOYAGE de la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique, fait dans les années 1788 et 1789, par le capitaine *Mearcs*, commandant le vaisseau *le Félice;* précédé de la relation d'un autre voyage exécuté en 1786, sur le vaisseau *le Nootke*, parti du Bengale; d'un recueil d'observations sur la probabilité d'un voyage nord-ouest, et d'un traité abrégé du

commerce entre la côte nord-ouest et la Chine: traduit de l'anglais par J. B. L. J. Billecocq. Paris, Buisson, an III—1795, 3 vol. in-8°.

— Collection de cartes géographiques, vues, marines, plans et portraits relatifs au Voyage du capitaine Meares. *Ibid.* gr. in-4°.

L'Angleterre voulant tout-à-la-fois étendre les progrès de son commerce, et reculer les bornes de la connoissance des diverses parties du globe, commanda deux expéditions pour remplir cette double vue. Elle confia l'une aux capitaines Portlock et Dixon; l'autre, au capitaine Meares. La relation de la première se trouve placée, comme on l'a vu, dans la section des Voyages autour du Monde, parce que Portlock et Dixon partirent d'Angleterre, et firent véritablement le tour du globe. Au contraire, dans les deux voyages de Meares, les points de départ furent le Bengale et la Chine. Ce fut donc des mers des Indes et de la Chine qu'il passa dans la mer du Sud, et de celle-ci à la côte nord-ouest de l'Amérique, sans avoir été obligé de franchir les détroits qui séparent l'océan Atlantique de la mer du Sud : ainsi, sa relation ne peut pas être rangée dans la classe des voyages faits autour du monde.

L'expédition de Meares, comme celle de Portlock et de Dixon, avoit le double objet de découvrir un passage au nord-ouest, et de donner plus d'étendue au commerce qu'à la côte nord-ouest de l'Amérique on fait déjà des fourrures exportées pour la Chine.

Dans son second voyage, dont la relation est beaucoup plus détaillée que celle du premier, Meares avoit sous son commandement deux navires, *la Félice* et *l'Iphigénie*. Meares montoit *la Félice*, et le capitaine Douglas, *l'Iphigénie*.

Dans le cours de leur voyage, ils abordèrent aux îles Sandwich et aux Philippines. Ici, Meares se sépara de

Douglas; et, en poursuivant sa route, il visita plusieurs îles assez peu connues, et dont la position est soigneusement déterminée par sa relation. Il gagna ensuite l'entrée du Roi-George, autrement dit le détroit de Nootka, et se procura de grandes communications avec les habitans du pays, sur lesquels il donne des notions d'un grand intérêt. Après y avoir recueilli des peaux de loutres de mer, dans des marchés où les naturels déployoient une surprenante supériorité d'intelligence, Meares prit la résolution de faire, dans ce lieu, construire un vaisseau. En quittant le détroit, il y laissa un détachement pour protéger les travailleurs. Dans sa route, il découvrit de nouveaux détroits dont il prit possession au nom du roi d'Angleterre. C'est à son retour dans le détroit qu'il entre dans un grand détail sur le peuple qui habite cette contrée. Il le divise en quatre nations, dont la population peut s'élever à trois ou quatre mille individus répandus dans divers villages. Le caractère de ces nations ou peuplades diffère beaucoup : les uns sont foibles, doux et timides; les autres sont robustes, fiers et courageux. La température varie, suivant qu'on s'éloigne ou qu'on se rapproche du nord; mais par-tout, la végétation est vigoureuse, et le sol donne spontanément une prodigieuse abondance de fruits sauvages, et beaucoup de racines bonnes à manger. Les cerfs, les renards, les martres, les hermines, les écureuils, et sur-tout la loutre de mer, fournissent des fourrures précieuses. La dernière est considérée comme la plus riche qu'il y ait dans le monde; elle est d'un noir de jai et d'une éblouissante beauté. La chaleur singulière qu'elle procure, en fait un habillement très-recherché par les habitans des pays froids et particulièrement par ceux des provinces septentrionales de la Chine. C'est à la côte nord-ouest que la loutre est la plus commune, quoiqu'elle fréquente aussi les côtes du Japon et de la Chine. L'auteur de la relation donne sur cet amphibie des développemens très-curieux qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

Pour leur subsistance, les naturels tirent beaucoup de

parti de l'immense quantité de poissons que fournissent la côte et les havres. Les oiseaux de mer, plus multipliés que ceux de terre, sont aussi pour eux d'une grande ressource. L'auteur de la relation conjecture que le pays renferme des mines. Ses observations sur la probabilité d'un passage au nord-ouest lèvent presque tous les doutes sur l'existence de ce passage; et dans son traité du commerce entre la côte nord-ouest de l'Amérique et la Chine, il indique la pêche de la baleine extrêmement multipliée dans ces parages, comme une source de richesses presque incalculables.

VOYAGE de Samuel *Hearne*, du fort du Prince-de-Galles dans la baie de Hudson, à l'océan Septentrional : (en anglais) *Samuel Hearne's Journey from Prince-of-Wales-fort in Hudson's-bay, to the Northern ocean*. Londres, 1795, in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE de Samuel *Hearne*, du fort du Prince-de-Galles dans la baie de Hudson, à l'Océan-Nord, entrepris par ordre de la compagnie de la baie de Hudson, dans les années 1769, 70, 71, 72, et exécuté par terre, pour la découverte d'un passage au nord-ouest; traduit de l'anglais, et accompagné de cartes et de figures. Paris, Patris, an VII — 1799, in-4°.

— Le même, *ibid.* 2 vol. in-8°. fig.

L'introduction qu'on a placée à la tête du troisième Voyage de Cook, donne l'historique des motifs qui ont déterminé la mission de Hearne : je vais en donner l'extrait.

Les sauvages établis dans la partie septentrionale du Nouveau-Monde, qui viennent commercer aux forts de la compagnie de la baie de Hudson, lui avoient donné

l'indication d'une rivière appelée la Rivière-de-Cuivre, à cause de la quantité de ce métal dont elle est remplie. La compagnie desirant la connoître d'une manière plus précise, ordonna au gouverneur du fort du Prince-de-Galles de faire partir par terre un homme intelligent et digne de confiance, sous l'escorte de quelques sauvages habitans des districts septentrionaux de l'Amérique, de lui enjoindre de remonter la Rivière-de-Cuivre, de relever exactement sa direction, et de la suivre jusqu'à la mer où elle a son embouchure. Le gouverneur chargea de cette expédition M. Hearne, alors au service de la compagnie, antérieurement officier de marine, très-propre d'ailleurs à faire des observations pour déterminer la latitude et la longitude des lieux, et à marquer sur une carte les terrains et les rivières qu'il traverseroit.

La première excursion de Hearne ne fut pas heureuse. L'épuisement de provisions dans un pays absolument stérile, sans aucun moyen de les remplacer autrement que par quelques gibiers tirés de loin en loin, la mauvaise volonté de l'escorte, la désertion même de plusieurs de ceux qui la composoient, obligèrent Hearne de revenir au fort. Pour assurer le succès de la seconde expédition, il fit une grande provision de daims séchés : elle s'épuisa bientôt, et elle fut suppléée, pendant quelques temps, par le poisson qu'on pêchoit en grande abondance; mais la nécessité de s'enfoncer dans l'intérieur d'un pays stérile où l'on n'avoit plus la ressource de la pêche, ramena la disette. Quelques oies et quelques cygnes, deux bœufs à musc, que faute de feu on fut obligé de manger crudS, n'éloignèrent que pour quelques jours les horreurs de la famine. Une partie de la poudre et le quart de cercle se trouvèrent égarés, et l'on ne recouvra ce dernier instrument que pour avoir la douleur de le retrouver brisé. Alors le guide refusa d'aller plus loin; il fallut donc regagner de nouveau la factorerie.

Une troisième excursion fut traversée par des accidens d'une autre nature. Des sauvages qui se réunirent à Hearne et à son guide, leur dérobèrent tous leurs effets. Vainement

ceux-ci rassemblèrent des peaux de daims pour en faire des tentes et des vêtemens, ils ne purent pas parvenir à les tanner. Aux souffrances que leur faisoit éprouver le manque d'abris et d'habillemens, se joignirent la disette absolue de provisions et des tempêtes accompagnées de neiges épaisses : il y eut encore nécessité de revenir au fort.

La quatrième excursion eut plus de succès. Après d'incroyables fatigues dans les passages des lacs et des montagnes, Hearne arriva enfin à la Rivière-de-Cuivre. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut la douleur de voir massacrer par les sauvages qui s'étoient joints à lui, de paisibles et malheureux Esquimaux. Hearne visita l'une des mines de cuivre qui donnent le nom à la rivière. Les tentatives qu'on a faites à plusieurs reprises pour engager les sauvages propriétaires des deux mines à en porter le produit au fort, ont toujours été inutiles. Quelques hordes qui en font le commerce ont eu constamment la politique d'y mettre obstacle; et le préjugé où sont les sauvages auxquels appartiennent ces mines, qu'ils périroient dans le trajet, concourt aussi à empêcher cette exportation.

Hearne ne borna pas ses découvertes à celle de la Rivière-de-Cuivre, il les étendit à celle de plusieurs lacs; et il eut encore beaucoup à souffrir de la disette et des tempêtes jusqu'à son retour au fort. De cette dernière expédition, il résulte que le continent de l'Amérique septentrionale se prolonge considérablement au nord-ouest de la baie de Hudson, puisque Hearne parcourut près de treize mille milles avant d'arriver à la mer, et que ses excursions s'étendirent à près de six cents milles à l'ouest de la baie. De plusieurs faits rapportés dans le journal, on peut même conclure que les sauvages qui lui servoient de guides avoient connoissance, que vers ce point l'Amérique s'étend encore plus loin.

Les mœurs des sauvages de cette partie de l'Amérique ont beaucoup de conformité avec celles des autres sauvages de cette partie du globe. On retrouve chez eux l'usage de

promettre leurs filles en mariage dès le plus bas âge. On y retrouve aussi le divorce, et la coutume même assez généralement observée chez les femmes de l'Amérique septentrionale, de se tenir séparées de leurs maris pendant le temps du flux menstruel.

Mais ce qui est particulier à ces sauvages, c'est l'habitude de manger les viandes crues ; c'est le goût pour les animaux extraits du sein de leurs mères, et pour les parties qui servent à la génération. On a peine à concilier ce goût décidé pour les viandes crues, avec l'horreur que, suivant Hearne, les habitans du bord de la baie d'Hudson, et en général tous ceux de la partie polaire de l'Amérique, ont pour l'anthropophagie. Elle est portée chez eux à un tel point qu'ils se défient de l'homme qui a goûté une fois de la chair humaine, comme d'une bête féroce. Il suffit, dit ce voyageur, qu'un sauvage ait la réputation d'avoir été poussé par la faim à cette fatale extrémité ; il devient bientôt l'objet d'une poursuite générale, et il ne peut manquer de périr misérablement.

Ces peuples partagent avec les Hottentots l'usage où sont ceux-ci de manger les vermines. Du reste, on n'a observé chez eux aucune trace des idées religieuses, mais beaucoup de pratiques superstitieuses à la mort de leurs parens et de leurs amis.

Hearne a décrit soigneusement toutes les espèces de quadrupèdes qu'offrent les pays qu'il a parcourus, les divers poissons que nourrissent les rivières et les lacs ; il a enrichi l'ornithologie de plusieurs espèces d'oiseaux peu connus, et la botanique de quelques plantes assez singulières. C'est à La Peyrouse qu'on doit la publicité de cette relation intéressante ; car le manuscrit en fut trouvé dans les papiers du gouvernement du fort du Prince-de-Galles, lorsque cet habile et infortuné navigateur s'empara de tous les établissemens des Anglais dans la baie de Hudson.

Voyages des Russes pour le passage du Nord-Ouest, par *Muller :* (en anglais) *Russian Voyages*

for the North-West passage. Londres, 1800, in-4°.

Relation d'un Voyage géographique et astronomique dans les parties septentrionales de la Russie, fait par le commodore John *Billings*, pendant les années de 1785 à 1794, et publié d'après ses manuscrits par M. Sauer, avec cartes et planches : (en anglais) *An Account of a geographical and astronomical Expedition to the northern parts of Russia, by commodore Jos. Billings, during the years 1785-1794, and published upon his manuscrits, by M. Sauer.* Londres, Cadell et Davier, 1800, in-4°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

Voyage fait par ordre de l'impératrice Catherine II dans le nord de la Russie asiatique, dans la mer Glaciale, dans la mer d'Anadyr et sur les côtes de l'Amérique, depuis 1785 jusqu'en 1794, par le commodore *Billings*, rédigé par M. *Sauer*, secrétaire-interprète de l'expédition, et traduit de l'anglais par G. Castera. Paris, Buisson, 1802, 2 vol. in-8°.

—Collection de quinze planches dessinées sur les lieux, et gravées par Adam. *Ibid.* in-4°.

Depuis la conquête de la Sibérie, du Kamtschatka et de plusieurs autres contrées de l'Asie septentrionale par les Russes, ils se sont occupés sans relâche, comme on peut le voir dans l'Histoire de leurs Voyages par Muller, dont j'ai donné la notice, à étendre leurs recherches et leurs relations vers la pointe du nord-est de l'Asie et la pointe du nord-ouest de l'Amérique. Depuis long-temps on attendoit avec une sorte d'impatience que la cour de Russie en publiât la relation, parce qu'on en espéroit de grandes lumières sur la géographie et l'histoire naturelle des côtes

et des îles de la mer Glaciale. On ne desiroit pas moins vivement de connoître les hordes errantes ou les nations sédentaires qui fréquentent ou occupent habituellement ces contrées, la plupart incultes et presque toutes sauvages. La relation du Voyage de Billings a suppléé en grande partie aux lumières que l'on attendoit des Russes.

Avant de s'embarquer sur la mer Glaciale, ce voyageur avoit parcouru une partie du continent de la Russie asiatique.

Le rédacteur de la relation, absolument étranger aux diverses branches de l'histoire naturelle, comme il a la franchise de l'avouer lui-même, mais très-exercé dans l'étude de l'espèce humaine, fait aimer les Sibériens par la peinture qu'il fait de leur humanité, de leur bienfaisance, de leur empressement à remplir tous les devoirs de l'hospitalité. Il fait le même éloge des Tongouths, habitans d'une contrée qui s'étend depuis le pays des Elaths ou Kalmouks jusqu'à la côte.

Lancé sur la mer Glaciale, on ne voit pas sans surprise et sans une sorte de regret, le commodore Billings, rejeter les instances d'un des officiers de son équipage qui le pressoit de chercher un nouveau passage au nord-ouest de l'Amérique; ce que le commodore pouvoit très-probablement tenter sans s'exposer à des dangers imminens. La relation n'en lève pas moins tous les doutes qu'on pouvoit conserver encore sur la manière dont a pu être peuplée la partie de l'Amérique qui confine à la Russie asiatique : elle donne d'ailleurs des notions certaines sur des pays non encore visités par les plus célèbres navigateurs.

Plusieurs îles dont Billings fit la reconnoissance, et qui doivent leur formation à l'action des eaux de l'Océan, sont couvertes d'os de mammouth, animal gigantesque dont la race a disparu vraisemblablement à l'époque de la grande révolution diluvienne. Quelques-unes même de ces îles sont entièrement composées des débris osseux de cet animal.

La férocité de la plupart des habitans de ces îles, forme avec la douceur presque naturelle à ceux des parties continentales visitées par Billings, un contraste qui semble prouver que moins les peuples ont de communication au-dehors, et plus leurs habitudes et leurs mœurs prennent un caractère de barbarie (1).

Ces îles, que les Russes ont nommées en général îles *Aléütiennes*, dont quelques-unes ont pris plus particulièrement les noms d'îles du *Renard*, de *Bering* et d'îles *du Cuivre*, forment un archipel qui unit en quelque sorte les continens de l'Asie et de l'Amérique : c'est à Billings qu'on doit des notions plus sûres et plus détaillées sur ces îles.

Dans le cours de ses excursions, ce navigateur trouva sur la tombe d'un capitaine anglais, une inscription qui rappelle de douloureux souvenirs : elle porte, *Monument érigé en 1787, par La Peyrouse.*

La description que le rédacteur fait, soit du Kamtschatka et de ses volcans qui vomissent des torrens de feu au milieu des glaces, soit de l'industrie des Kamtschadales à se procurer des moyens de subsistance dans un climat et sur un sol si disgraciés de la nature, se lit encore avec intérêt, après même celle de Kracheninnikof.

Les idées d'un Être Suprême, d'un état futur, de peines et de récompenses éternelles, sont assez généralement répandues chez les nations visitées par Billings : chez les habitans des îles Aléütes, elles ont créé une sorte de morale répressive des crimes. Un homme de cette nation reconnu coupable de vol ou de faux témoignage, est pour toute sa vie réputé impur et indigne de participer aux cérémonies sacrées, mêlées, comme chez tous les peuples sauvages, d'un grand nombre de superstitions. Leur culte a principalement pour objet d'appaiser les démons, auxquels ils attribuent un grand pouvoir sur eux dans

(1) Cette observation peut être appuyée de l'exemple des habitans des îles Adamantes et de plusieurs autres îles.

tout le cours de leur vie. Les sacrifices d'animaux, dans les entrailles desquels leurs sacrificateurs cherchent à lire, comme, à la honte de l'esprit humain, cela se pratiquoit autrefois chez les nations les plus policées, sont, dans l'imagination de ces peuples, le moyen infaillible d'écarter les dispositions malfaisantes des divinités infernales.

Les notes du savant traducteur de ce Voyage, concourent encore à donner du prix aux excellentes observations qui y sont répandues.

VOYAGE du capitaine de la flûte *Sarytschew*, dans la partie nord-est de la Sibérie, dans la mer Glaciale et dans l'océan Oriental, fait pendant huit ans, à l'occasion de l'expédition géographique et astronomique du capitaine Billings, de 1785 à 1793, avec un atlas de cartes et de planches in-fol. : (en russe) *Puteschestwie flota kapitana Sarytschewa po sewerowostot schnoi tschasti Siwiri, ledowitomu moru i wostotschnomu Okeanu*, etc... Pétersbourg, Schnor, 2 vol. in-4°.

Par le précédent extrait, on a pu prendre une idée du Voyage du capitaine Billings, publié par son secrétaire M. Sauer. Le capitaine Sarygtschew, l'un des principaux officiers de cette expédition, dont Sauer fait souvent l'éloge, publie ici un extrait de ses journaux, avec les planches et les cartes qui y sont relatives. Cette publication a eu lieu en vertu d'un ordre exprès de l'empereur Alexandre, pour que le public ne fût pas privé des résultats du voyage du capitaine Billings, dont on ne connoît jusqu'ici que la relation assez incomplète de Sauer. Le capitaine Sarytschew assure en outre, que le capitaine Billings publiera lui-même la relation complète de son voyage, et que le célèbre Pallas, auquel on a remis les collections et les papiers du naturaliste Merk, mort après son retour de l'expédition, se chargera de la partie de l'histoire naturelle.

L'ouvrage de M. Sarytschew offre un grand nombre

de notices qui ne se trouvent pas dans celui de Sauer, ce dernier n'ayant pas été de toutes les expéditions. D'ailleurs, Sarytschew, en sa qualité de marin, a levé et dessiné les côtes de la mer Glaciale, de l'Océan oriental, et des îles situées dans ces mers; et il a rassemblé un grand nombre de détails géographiques et nautiques qui n'étoient pas du ressort de Sauer.

La préface de l'ouvrage offre un apperçu satisfaisant des voyages entrepris par les Russes dans la mer Glaciale et l'Océan oriental. L'auteur nous apprend en même temps, que le collége de l'amirauté de Pétersbourg, présidé par le vice-amiral Schischkow, est chargé de rédiger tous les journaux et toutes les cartes de ces voyages, remis par les capitaines au collége de l'amirauté, et de les faire publier ensuite.

Le premier volume contient, en douze chapitres : 1°. le voyage de l'auteur de Pétersbourg à *Ochotsk*, où il fut envoyé par le capitaine Billings, pour préparer l'expédition : 2°. le voyage d'*Ochotsk*, vers la rivière de *Kosyma* (Kowima), et sur cette rivière, dans la mer Glaciale; 3°. les tentatives infructueuses pour entrer dans l'Océan oriental, en doublant les caps de *Skalaginskoi* et des *Tschutschkes*; 4°. le retour sur la *Kolima* à *Scedone*, *Kolymsk*, et de-là, par terre, à *Jakusk* et à l'embouchure de la *Maja*; 5°. un voyage d'*Ochotsk* aux embouchures des rivières *Uldan* et *Aldama*, pour lever les côtes; et 6°. un voyage d'*Ochotsk*, au port de *Saint-Pierre et Saint-Paul* au Kamtschatka.

Dans le second volume, l'auteur décrit en onze chapitres : 1°. le voyage du port de Saint-Pierre et Saint-Paul, le long des côtes méridionales des îles *Eluthes* à *Unalaska*, *Kadjak* et *Zukli*, et de-là au Kamtschatka; 2°. un voyage à *Unalaschka*, le long des côtes septentrionales des îles Eluthes, et de-là à l'île *Saint-Laurent* sur la côte des *Tschuktsches*; 3°. le retour à Unalaschka, et le séjour du voyageur dans cette île, pendant l'hiver; et 4°. le retour d'Unalaschka au Kamtschatka et à Ochotsck.

J'ai emprunté du Journal de la Littérature étrangère (v^e année, 3e cahier, page 117) cet extrait.

VOYAGE de découvertes dans l'océan Pacifique, pendant lequel la côte de l'Asie, du trente-cinquième degré de latitude nord jusqu'au cinquante-deuxième degré, de même que l'île d'*Insu*, connue sous le nom de Terre de Jesso, les côtes méridionales du Japon, les îles Lieuchieux (*Lichios*), et autres îles adjacentes et la côte de Corée, ont été levées et examinées, exécuté sur le sloop de Sa Majesté *la Providence* et sa patache, dans les années 1795 à 1798, par Guillaume-Robert *Broughton*, avec cartes et vues : (en anglais) *A Voyage discovery to the north Pacific ocean, in which the coast of Asia, from the lat. of 35 north to the lat. of 52 north, the island of* Insu (*communly known under the name of the island of Jesso*) *the north-south-and east coast of Japan, the Lieuchieux and the adjacents isles as well as the coast of Corea, have been examined and surveyed performed in his Majesty sloop* Providence, *in the years 1795, 1796, 1797, 1798, by William Robert Broughton.* Londres, Cadel et Davies, 1804, in-4°.

Il vient d'en paroître une traduction en français sous le titre suivant :

VOYAGE de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique, fait par le capitaine W. R. *Broughton*, commandant la corvette de S. M. B. *la Providence* et sa conserve, pendant les années 1795, 1796, 1797 et 1798, dans lequel il a parcouru et visité la côte d'Asie depuis le 35e degré

nord jusqu'au 52e ; l'île d'*Insu*, ordinairement appelée *Jesso ;* les côtes nord, est et sud du Japon ; les îles de *Likeujo*, et autres îles voisines, ainsi que la côte de *Corée* : traduit par ordre de S. E. le Ministre de la marine et des colonies, par J. B. E***, avec quatre cartes. Paris, Dentu, 1807, 2 vol. in-8°.

A la tête de ce Voyage, est une introduction qui roule sur l'utilité des voyages de découvertes, et dans laquelle l'auteur, en faisant sous ce rapport un éloge de sa nation qui ne sera pas contesté, rend néanmoins justice à plusieurs navigateurs français, et particulièrement à La Peyrouse.

Le principal but de ce voyage étoit d'examiner la côte nord-est de l'Asie, du trente-cinquième au cinquante-deuxième degré de latitude nord. Cette côte, encore peu connue, avoit été examinée par La Peyrouse, qui avoit trouvé que *Tchoka* est une île. Broughton a, de son côté, prouvé que le pays d'*Insu* ou de Jesso est également une île, puisqu'il a passé par le détroit de *Sangaar*. Le navigateur anglais s'est plus avancé vers le nord que La Peyrouse : il a, en outre, examiné de plus près les côtes septentrionales et orientales du Japon, les îles *Likieuses* ou *Likeujo*, et celles de *Madjicosomah*. Plusieurs de ses observations sont importantes et nouvelles, de même que les notices qu'il donne sur le sol de l'île d'Insu, sur ses habitans, ses productions, sur le gouvernement du Japon, etc....

L'ouvrage, divisé en deux livres et en quinze chapitres, contient la relation du voyage commencé le 15 février 1795, à bord de *la Providence*. Il est terminé par trois supplémens, dont le premier offre les tables nautiques de la route du vaisseau, la déclinaison de la boussole, etc.... Le second, quelques exemples de la langue des habitans de *Likeujo*, d'*Insu* et de *la Coroé ;* et le troisième, une liste des productions du pays.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

VOYAGES EN AMÉRIQUE,

ET DESCRIPTIONS DE CETTE PARTIE DU MONDE.

SECTION PREMIÈRE.

Descriptions de l'Amérique en général. Voyages communs aux deux Amériques.

LETTRE de Christophe *Colomb* sur les îles dernièrement découvertes dans la mer de l'Inde (occidentale), traduite de l'espagnol en latin par Alexandre de Coseo : (en latin) *Colomb* (*Christ.*) *Epistola de insulis nuper in mari Indico repertis, ex hispanico latinè versa per Alexandrum de Coseo.* 1494, in-4°.

LE NOUVEAU-MONDE et pays nouvellement découverts par Americ *Vespuce*, Florentin, publié par Francapano de Montabalde : (en italien) *Mondo-Nuovo e paësi nuovamente retrovati da Americo Vespucio Florentino, publicato da Francapano de Montebaldo.* Vicence, 1507, in-fol.

LE NOUVEAU-MONDE, nouvellement découvert par Americ *Vespuce*, publié par Jean-Marie Angiadelo (en italien). 1519, in-4°.

On en a publié une traduction latine dont je n'ai pas pu découvrir la date ; en voici le titre :

Le Nouveau-Monde ; de la nature, des mœurs et autres objets de ce genre, et des peuples de ce Nouveau-Monde découvert par Americ *Vespuce*, à l'aide de la protection et des trésors du roi de Portugal : (en latin) *Mundus-Novus ; de naturâ, moribus et ceteris istius generis gentiumque in Novo-Mundo, opera impensisque Portogaliae regis inventus, autore Americo Vespucio.* In-16.

On voit par les titres de ces trois ouvrages, que les Italiens s'efforçoient de dérober à Christophe Colomb, quoique né Génois, et par conséquent Italien, mais naturalisé pour ainsi dire en Espagne, la gloire de la découverte du Nouveau-Monde, pour l'attribuer à Améric Vespuce, qui leur appartenoit en quelque sorte davantage, comme ne s'étant point attaché au service d'une puissance étrangère.

Voyage de Thomas *Tison* aux Indes occidentales, en 1526 : (en anglais) *Voyage to the West-Indien, in 1526, by Thomas Tison.* (Inséré dans la Collection de Hakluit.)

Les trois Décades de Pierre *Martyr des Anglures*, concernant l'Océan et le Nouveau-Monde : (en latin) *Petr. Martyris ab Angluria de rebus Oceanis et Orbe Novo, Decades tres.* Bâle, 1516 ; *ibid.* 1590, in-fol.

— Les mêmes, Paris, Simon Colline, 1532, in-4°.

— Les mêmes, Cologne, 1574, in-8°.

Les mêmes, sous le titre suivant :

Des Navigations et terres nouvellement décou-

vertes par Pierre *Martyr des Anglures*, avec des notes de Richard Hakluyt : (en latin) *Petrus Martyr des Anglures de Navigatione et terris de novo repertis, cum annotationibus Richardi Hakluyt's.* Paris, Auvray, 1587, in-8°.

La sévère impartialité de cet écrivain dans ses narrations, semble avoir donné à son style un peu de rudesse et d'âpreté.

RELATION des îles nouvellement découvertes, adressée par Fernand *Cortez* à Charles V, avec un écrit de Pierre *Martyr* adressé à Clément VI : (en latin) *Fernandi Cortez de insulis nuper inventis narrationes ad Carolum V, cum Petr. Martyris ad Clementem VI libello.* Cologne, 1532, in-fol.

Quoique la relation de Cortez ne frappe que sur une partie de l'Amérique septentrionale, je l'ai placée dans cette section, parce que l'écrit de Pierre Martyr qu'on a joint à cette relation concerne l'Amérique en général.

La relation de Cortez est très-curieuse. Sous la dénomination d'*Isles*, ce conquérant du Mexique entendoit les continens que lui ou ses lieutenans avoient découverts. Comme les premières découvertes de Christophe Colomb avoient porté sur des îles, on s'étoit accoutumé à donner le nom d'îles aux pays nouvellement découverts. C'est ce qu'on aura remarqué dans le titre de sa lettre, dont j'ai donné la notice.

RECUEIL des îles nouvellement trouvées en la mer Océane, au temps du roi Ferdinand et d'Isabelle. Paris, Simon de Colline, 1532, in-8°.

HISTOIRE générale et naturelle des Indes (occidentales), îles et terre ferme de l'Océan, par le capitaine Gonzales-Hernandez *de Oviedo :* (en espagnol) *La Historia general y natural de las Indias,*

islas y terra ferma del mar Ocean, por el capitan Gonçalo Hernandez de Oviedo. Seville, Ab. Joh. Cromberger, 1535, in-fol.

— La même, avec la fidelle Relation de la conquête du Pérou, par Franç. *Xerès :* (en espagnol) *Mesma... con la verdadera Relacion de la conquista del Peru, por Franc. Xerès.* Salamanque, 1547; Valladolid, 1557; Madrid, 1730, in-fol.

— La même, traduite en français par Jean Paleur. Paris, 1555, in-fol.

— La même, traduite en italien. Venise, 1554, in-4°.

Cette Histoire contient beaucoup de particularités curieuses; mais cet écrivain n'est pas exempt d'exagération, et son style a souvent l'enflure qui caractérise les écrivains de son siècle et de son pays.

Les Œuvres de Don Bartholomée *de Las Casas*, savoir : Relation très-abrégée des Indes, par les Castillans; — trente Propositions concernant les droits que l'Eglise et les Princes chrétiens exercent contre les infidèles, et le titre que les rois de Castille s'arrogent dans les Indes occidentales; — Dispute entre Bartholomée *de Las Casas* et le docteur Ginès de Sepulveda, sur la justice de la conquête faite contre les Indiens (les Américains); — Traité au sujet des Indiens (Américains) qui ont été faits esclaves par les Espagnols; — Moyens à employer pour la conversion des Indiens : (en espagnol) *Las Obras de Don Bartolomeo de Las Casas, scilicet : brevissima Relacion de las Indias, por los Castillanos; — treinta Proposiciones pertenecientes al dere-*

cho que la Iglesia y los Principes christianos tienen contra los infideles, y el titulo que los reyes de Castillas tienen a las Indias occidentales; — Disputa entre B. de Las Casas y el doctor Gines de Sepulveda sobre la jiusticia de las conquistas contra los Indios; — Tratado sobre la materia de los Indios, que se han hecho esclavos por los Castillanos; — Remedios por la reformacion de los Indios. Seville, Sébastien Trugillo et Jacques Cromberger, 1552, 5 parties en 1 vol. in-4°.

« Edition originale, dont les exemplaires bien complets » sont rares et recherchés par les curieux. Il faut bien » prendre garde de les confondre avec la contrefaction qui » en a été exécutée sous la même date et sous le même » format, cette dernière édition étant beaucoup moins » considérée. Il est facile de les distinguer, en ce que l'édi- » tion originale est imprimée en caractères gothiques, au » lieu que la contrefaction est exécutée en lettres rondes ». (*Bibliographie instructive de Debure*, Histoire, *tome II*, *pag. 166 et 167.*)

Cet ouvrage a été traduit en latin sous le titre suivant :

NARRATION très-fidelle, par Barthołomée *de Las Casas*, des contrées Indiennes (Américaines), dévastées par quelques Espagnols, traduite de l'espagnol en latin, et enrichie de figures par Jean-Théodore de Bry : (en latin) *Barth. de Las Casas, Narratio verissima regionum Indicarum per Hispanos quosdam devastatarum, ex hispanico latine versa, et iconibus illustrata per Johannem Theodorum de Bry.* Francfort, 1598, in-4°.

« Cette version latine est recherchée par rapport aux » figures, gravées en taille-douce par Théodore de Bry,

» dont elle est ornée. L'édition que nous en indiquons, est » la plus estimable par la qualité des épreuves ». (*Bibliographie instructive*, ibid.)

Il a été fait de cet ouvrage plusieurs traductions en français : en voici la notice.

TYRANNIE et cruautés des Espagnols perpétrées aux Indes occidentales, décrites par Bartholomée *de Las Casas*, traduites en français par Jacques de Miggrode. Anvers, 1579, in-8°.

— La même, Rouen, Jacques Caillové, 1630, pet. in-4°.

Ces deux éditions sont toutes les deux assez rares.

HISTOIRE des Indes occidentales, où l'on reconnoît la bonté de ces pays, de leurs peuples, et la cruauté tyrannique des Espagnols, décrite par Don Bartholomée *de Las Casas*. Lyon, Caffin, 1642, in-8°.

Dans aucune de ces traductions anciennes, soit latine, soit française, l'original n'est altéré, du moins quant à la substance des faits.

LA DÉCOUVERTE des Indes occidentales par les Espagnols, écrite par Bartholomée *de Las Casas*, évêque de Chiappa, traduite de l'espagnol (par Bellegarde). Paris, Prallard, 1697, in-12.

Ce nouveau traducteur a eu soin de prévenir les lecteurs sur l'infidélité de sa traduction.

« On a adouci, dit-il, en quelques endroits des choses qui » paroissoient trop cruelles, *et qui auroient pu faire de la* » *peine aux personnes délicates* ».

Au nombre de ces personnes *délicates*, étoit principalement sans doute le comte de Toulouse, auquel Bellegarde avoit dédié sa traduction. Le traité de ce Bellegarde, intitulé : *Réflexions sur le ridicule*, ne l'a pas préservé, comme

on voit, du double ridicule d'altérer par *délicatesse* les faits consignés dans la relation du respectable Las Casas, et d'en faire assez niaisement l'observation au public.

Autre traduction en français sous le titre suivant :

RELATION des voyages et des découvertes que les Espagnols ont faits dans les Indes occidentales, écrite par B. *de Las Casas*. Amsterdam, 1698, in-8°.

A cette traduction, on a joint assez incohéremment, la relation des voyages du sieur de Montauban, capitaine de flibustiers en Guinée.

Il y a eu aussi en Angleterre une traduction de l'ouvrage de Las Casas sous le titre suivant :

RELATION de Bartholomée *de Las Casas*, concernant les voyages et les découvertes des Espagnols en Amérique : (en anglais) *Barth. de Las Casas's Account of the first voyages and discoveries of the Spanish in America*. Londres, 1693, in-8°.

HISTOIRE générale des Indes occidentales, avec la description des choses les plus remarquables qui s'y sont passées jusqu'en 1651 (en espagnol). Sarragosse, 1552 et 1553; Milan, 1553, in-fol.

PREMIÈRE, seconde et troisième parties de l'Histoire générale des Indes, avec tout l'exposé des choses les plus remarquables qui s'y sont passées jusqu'en 1651, avec la conquête du Mexique ou de la Nouvelle-Espagne, par François Lopez *de Gomara* : (en espagnol) *Primera, segunda y tercera parte de la Historia general de las Indias, con lo descubrimiento y cosas notables que han acaccido desde que se ganaron hasta el anno 1551, con la*

conquista del Mexico y de la Nueva España. Madrid, 1553, in fol.

— La même, Ambres, 1554, in-12,

— La même, traduite en italien par Augusta Cravelez. Rome, 1556, in-4°.

— La même, traduite en italien par Lucien Mauroy. Venise, 1556, in-8°.

La même, traduite en français sous le titre suivant :

HISTOIRE générale des Indes occidentales et terres neuves nouvellement découvertes, traduite de l'espagnol de *Gomara* par Marthe Fumée et le Marly Lechast. Paris, 1588; *ibid.* 1597; *ibid.* 1605, in-8°.

LE NOUVEAU-MONDE, ou Régions et îles inconnues aux anciens, par Siméon *Grynaeus :* (en latin) *Novus Orbis regionum veteribus incognitarum, autore Simeone Grynaeo.* Bâle, Hervagius, 1555, in-fol.

LETTRES sur les navigations du chevalier *de Villegagnon* vers l'Amérique et à travers l'Amérique, par Nicolas *Barré.* Paris, Martin le jeune, 1558, in-8°.

L'INDIEN, ou Portrait au naturel des Indiens, présenté au roi d'Espagne par Don Juan *de Palafox,* évêque de la Puebla-de-los-Angelos, traduit de l'espagnol par Melchisedech Thevenot. (Inséré dans sa Collection, partie quatrième.)

LES SINGULARITÉS de la France antarctique, autrement nommée Amérique, et de plusieurs îles découvertes de notre temps, par André *Thevet.* Paris, 1558, in-4°.

— Les mêmes, Anvers, avec figures, 1558, in-8°.

— Les mêmes (en italien). Venise, 1561, in-8°.

Cet ouvrage n'est pas commun; et il n'est recherché que pour sa rareté : une crédulité excessive, un défaut absolu de critique, sont les principaux vices de l'auteur de cette compilation.

DESCRIPTION du Nouveau-Monde : (en hollandais) *Beschryvinge der Nieuwe-Wereld.* Anvers, 1563, in-folio.

VOYAGE de Thomas *Hueskins*, en 1564, aux côtes de Guinée, à l'île de la Dominique, aux côtes de la Terre-Ferme, à Cuba et au canal de Bahama : (en anglais) *Thomas Hueskins's Voyage to the coast of Guinea, to the île of Dominica, along the coast of Terra-Ferma, to Cuba and through the canal of Bahama, 1564.* (Inséré dans la Collection de Hakluit.)

HISTOIRE du Nouveau-Monde, etc.... où l'on a joint quelques recherches remarquables touchant les îles Canaries : (en italien) *La Historia, etc.... con la giunta di alcune cose notabili dell' isole di Canaria.* Venise, 1572, in-8°.

HISTOIRE du Nouveau-Monde, par Jérôme *Benzoni*, Milanais, où il traite des îles et des mers récemment découvertes, et des nouvelles villes qu'il a vues par lui-même sur terre et sur mer, pendant l'espace de quatorze années, avec figures : (en italien) *La Istoria del Mondo-Nuovo, di Girolamo Benzoni Milanese, la qual tratta dell' isole e mari nuovamente ritrovati, e delle nuove città da lui pro-*

prio vedute per aque e per terra, in quattordici anni. Venise, Fr. Rampazetto, 1565, in-8°.

La même, traduite en latin sous le titre suivant :

Histoire du Nouveau-Monde, en trois livres, c'est-à-dire, des expéditions faites jusqu'ici par les Espagnols dans les Indes occidentales, et de leur oppressive domination sur les naturels du pays ; traduite en latin, et enrichie de commentaires, de notes et d'augmentations de choses remarquables, par Urbain Chauveton, médecin et théologien de Genève, sur l'ouvrage italien de Jérôme *Benzoni*, Milanais, qui a voyagé pendant quatorze ans dans ces contrées : on y a joint l'Histoire abrégée de l'expédition des Français dans la Floride, et des cruautés exercées contre eux par les Espagnols (sans nom de lieu, qui véritablement est général) chez Eustathe Vignon : (en latin) *Nova Orbis Historia, id est, rerum ab Hispanis in Indiâ occidentali hactenùs gestarum, et de acerbo illorum in eas gentes dominatu, libri tres : Urbani Calvetonis operâ industriâque ex Italiano Hieronymi Benzoni Mediolanensis qui eas terras XIV annorum peregrinatione obiit, commentariis descripti, latine facti et perpetuis notis, argumentis completi, rerum memorabilium accessione illustrati : his ab eodem adjuncta est de Gallorum in Floridam expeditione, et insigni Hispanorum in eos saevitate exemplo brevis Historia* (sine mentione loci qui vero est generalis) *apud Eustathium Vignon*, 1581, in-8°.

Cette traduction en latin est devenue rare, aussi bien que la suivante en français, par le même.

HISTOIRE nouvelle du Nouveau-Monde, contenant en somme ce que les Espagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes occidentales, et le rude traitement qu'ils font à ces peuples, extraite de l'italien d'Hiérôme *Benzoni*, Milanais, qui a voyagé pendant quatorze ans chez ce peuple, et enrichie de plusieurs discours et choses dignes de mémoire (par Urbain Chauveton). Imprimée par Eustathe Vignon, 1579, in-8°.

— La même, traduite en allemand. Bâle, 1579, in-fol.

— La même, aussi en allemand. Helmstadt, 1590, in-8°.

VOYAGE de Jean *Clinton* à la Nouvelle-Espagne et au Pérou : (en anglais) *John Clinton's Voyage to New-Spain and Peru, 1568.* (Inséré dans la Collection de Hakluit.)

RÉCITS historiques de Ferdinand *Colomb*, dans lesquels on trouve les particularités et la relation véritable de la vie et des actions de l'amiral Christophe Colomb son père, et la découverte faite par lui des Indes occidentales, dite le Nouveau-Monde ; traduits de l'espagnol d'Alphonse *de Ulloa :* (en italien) *Colombo (Ferd.) Istorie nelle quali si ha particulare e vera Relazione della vita e de' fatti dell' amiraglio Christophoro Colombo suo padre, e dello scoprimento ch' egli fece delle Indie occidentali, dette Mundo-Nuovo; tradotte del espagnuolo da Alfonso Ulloa.* Venise, 1571, in-4°.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

LA VIE de Christophe *Colomb*, et la découverte

qu'il a faite des Indes occidentales, vulgairement appelées le Nouveau-Monde; traduite en français par C. Catelend. Paris, 1681, in-8°.

VOYAGE de Jean *Oxnam* aux Indes occidentales: (en anglais) *John Oxnam's Voyage to the West-Indies.* (Inséré dans la Collection de Hakluit.)

HISTOIRE du Nouveau-Monde, par *Bonzo*, traduite par Richard Hakluyt: (en anglais) *History of the New-World, translated by Richard Hackluit.* Londres, 1587, in-8°.

EXPÉDITIONS de François *Dracke*, chevalier anglais, dans les Indes occidentales, en 1585, avec des détails géographiques très-exacts sur différens peuples qu'il a visités: (en latin) *Expeditio Francisci Dracke equitis angli, in Indias occidentales, anno 1585*, etc.... Leyde, Rapheling, 1588, in-4°.

Hakluyt l'a insérée dans sa Collection sous le titre suivant:

EXPÉDITION de François *Dracke* aux Indes occidentales, en 1585 et 1586: (en anglais) *Francisci Dracke's Expedition of the West-India.*

Ce Voyage n'a rien de commun avec celui que fit Dracke autour du monde, qu'il commença en 1577, qu'il termina en 1580, et dont j'ai indiqué les différentes éditions (Partie première, section VI, §. 1). Celui dont je donne ici la notice n'eut pour objet que de désoler les établissemens espagnols en Amérique, et ne fut entrepris que cinq années après le retour de Dracke de son voyage autour du monde: il en fit encore deux autres en Amérique, pour le même objet; l'un en 1588, l'autre en 1595.

VOYAGE et conquête du capitaine Ferdinand

Courtois aux Indes occidentales, traduits de l'espagnol par G. Le Breton. Paris, 1588, in-12.

Voyage de Guillaume *King* aux Indes occidentales : (en anglais) *Will. King's Voyage to West-India, in 1592.* (Inséré dans la Coll. de Hakluit.)

Voyage de Thomas *Pert* et de Sébastien *Canot* au Brésil, à Saint-Domingue et à Saint-Jean-de-Porto-Rico, en 1596 : (en anglais) *Voyage to Bresil, St. Dominga and St. Juan de Porto-Rico, by Th. Pert and Sebast. Canot, in 1596.* (Ibid.)

Voyage d'Antoine *Serley* à Saint-Jago, à la Dominique, à la Marguerite, à la Jamaïque, à la baie de Honduras et retour par Terre-Neuve, en 1597 : (en anglais) *Antonii Serley's Voyage to St. Jago, Dominica, Marguerita, Jamaïca, to the bay of Honduras, and homeward by New-Foundland, in 1597.* (Ibid.)

Voyage de Guillaume *Parker* à la Marguerite, à la Jamaïque, à Truxillo, au Port-des-Chevaux, en 1597 : (en anglais) *Guillelmi Parker's Voyage to Margueritta, Jamaïca, Truxillo, Porto to Cavallos, in 1597.* (Ibid.)

Routier aux îles des Indes occidentales, à la Terre-Ferme et à la Nouvelle Espagne, par Guillaume *Parker :* (en anglais) *Ruttier for the islands of the West-Indias, Terra-Ferma and Nueva-Espana, by Guill. Parker.* (Ibid.)

Routier de Saint-Luçar en Andalousie, aux Canaries, aux Antilles, et à Saint-Jean-d'Ulloa dans la Nouvelle-Espagne, par Guillaume *Parker :* (en

anglais) *Ruttier from the St. Lucar in Andalousia, to the Canaries, the Antilles, St. Jean d'Ulloa in Nueva-Espana.* (Ibid.)

SUPPLÉMENT à la description du monde de Ptolémée, ou Notice de l'Occident du globe, enrichi d'un commentaire concis, par Corneille *Wifliet :* (en latin) *Corn. Wifliet Descriptionis Ptolemeae argumentum, sive Occidentis Notitia, brevi commentario illustrata.* Louvain, 1598; Arnheim, 1615; in-fol.

Ce Supplément a été fondu dans l'ouvrage suivant:

HISTOIRE des Indes occidentales, divisée en trois parties, faite en latin par *Wilfliet* et *Magin*, et autres historiens, où il est traité de la découverte, description et conquêtes faites, tant par les Portugais que par les Castillans; ensemble, de leurs mœurs, religion, gouvernement, etc.... Douai, 1607; *ibid.* 1611, in-fol.

MILICE et Description des Indes occidentales, par Bermodde *Vergès-Machuna :* (en espagnol) *Milicia y Descripcion de las Indias occidentales, por Bermoddo Verges-Machuna.* Madrid, 1599, in-4°.

HISTOIRE des Indes occidentales, où l'on expose sommairement la première découverte de ces contrées, leur situation, et les mœurs de leurs habitans, par Gaspard *Ens :* (en latin) *Indiae occidentalis Historia, in quâ prima istarum regionum detectio situs, incolarum mores, breviter explicantur, autore Casparo Ens.* Cologne, 1609, in-8°.

LA MONARCHIE Indienne, avec l'origine de la

guerre dans les Indes occidentales, de leurs peuplades, leur découverte, leur conversion, et autres choses merveilleuses du même pays, en vingt et un livres, par Jean *Torquemada*, de l'ordre de Saint-François : (en espagnol) *Monarquia Indiana, con la origen de la guerra de las Indias occidentales, de sus poblaciones, discubrimiento, conquista, conversion, y otras cosas maravillosas de la misma tierra, en XXI libros, por Juan Torquemada, de la orden de S. Franc.* Seville, 1615, 3 vol. in-fol.

— La même, publiée par Gonsalve de Barcia. Madrid, 1730, 3 vol. in-fol.

L'auteur de cet ouvrage avoit résidé long-temps dans la Nouvelle-Espagne : on y trouve beaucoup de futilités, avec quelques observations intéressantes.

Le Nouveau-Monde, ou Navigations en Amérique, auxquelles on a joint une dissertation de Gaspard *Varerius* sur le pays d'Ophir : (en latin) *Novus Orbis, id est Navigationes in Americam, cui adjuncta est Caspari Varerii discursus supra Ophirâ regione.* Roterdam, 1616, in-8°.

Histoire générale des Indes occidentales, et des conquêtes des Castillans dans les îles et terre ferme de l'Océan, par Antoine *de Herrera*, historiographe de Sa Majesté catholique, tant des Indes que du royaume de Castille, etc... : (en espagnol) *Historia general de las Indias occidentales, y de los hechos de los Castillanos in las islas y tierra fierma del mer Oceano, por Antonio de Herrera*, etc.... Madrid, 1601 ; *ibid.* 1615 et 1630, huit tomes en 4 vol. in-fol.

Cet ouvrage étoit rare et cher, sur-tout en France, mais la réimpression qui en a été faite, dans le dernier siècle, a Madrid, lui a fait beaucoup perdre de son prix. Cependant on préfère toujours l'édition originale.

La même, traduite en français sous le titre suivant :

HISTOIRE générale des voyages et conquêtes des Castillans, dans les îles et terre ferme des Indes occidentales, traduite de l'espagnol d'Antoine *de Herrera*, historiographe, etc... par N. de La Coste. Paris, Nicolas de La Coste, Clousier, Auboin, 1660, 1666, 1671, 3 vol. in-4°.

Cette traduction a le mérite de la fidélité, mais le style a vieilli : il n'est pas facile au reste de réunir les trois volumes qui la composent; comme ils n'ont été donnés au public que successivement, on ne les trouve communément que détachés.

L'ouvrage d'Herrera est précieux : c'est l'histoire de la découverte et de la conquête de l'Amérique espagnole la plus détaillée que nous ayons. Le goût de l'auteur pour le merveilleux, son penchant à flatter la nation espagnole, l'ont entraîné quelquefois à blesser un peu la vérité ; mais plus fréquemment, on remarque de l'impartialité dans ses jugemens. Le style de l'ouvrage a souvent le mauvais goût du siècle où vivoit l'auteur, et l'enflure propre aux écrivains de sa nation. L'ordre chronologique, auquel il s'est scrupuleusement asservi, jette aussi dans ses narrations de la diffusion et de l'obscurité.

DESCRIPTION des Indes occidentales, par Antoine *de Herrera :* (en espagnol) *Descripcion de las Indias occidentales, por Antonio de Herrera.* Madrid, 1601, in-fol.

Cette ancienne édition, très-recherchée par les amateurs, étant devenue fort rare, on a réimprimé l'ouvrage sous le titre suivant :

DESCRIPTION des Indes occidentales, par Antoine *de Herrera :* (en espagnol) *Antonio de Herrera Descripcion de las Indias occidentales.* Madrid, 1730, in-fol.

On l'a traduite en hollandais sous le titre suivant :

DESCRIPTION des Indes occidentales, par Antoine *de Herrera :* (en hollandais) *Ant. de Herrera's Beschriving van West-Indian.* Amsterdam, 1622, in-fol.

Elle a été traduite aussi en français, et réunie avec plusieurs autres ouvrages relatifs à l'Amérique, sous le titre suivant :

DESCRIPTION des Indes occidentales, par Antoine *de Herrera ;* — Description des mêmes Indes, par Pedro *Ordonez de Cavallos*, traduites de l'espagnol en français ; — Description du Nouveau-Monde, tirée des Tableaux géographiques de Pierre *Berthius*, traduite du flamand en français : on y a joint le Journal et Miroir de la navigation australe de Jacques *Le Maire*, et le recueil de la navigation australe de l'estroit de Magellan, traduits du flamand : le tout enrichi de cartes géographiques et de figures. Amsterdam, Michel Colliniides, 1622, pet. in-fol.

Quoique le style de la traduction de Herrera ait vieilli, elle est néanmoins recherchée, d'autant plus qu'il y a été joint, comme on voit, la traduction de plusieurs autres ouvrages de quelque intérêt.

NOUVELLE NAVIGATION de *Buellius*, de *Catalonus* et de leurs compagnons, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, au Nouveau-Monde des Indes occidentales, en 1492, représentée en figures par

Honoré *Philoponus :* (en latin) *Honorii Philoponi Nova typis transacta navigatio Novi Orbis occidentalis, Buellii, Cataloni, sociorumque monachorum ordinis S. Benedicti, facta 1492.* 1621, in-fol.

LE NOUVEAU-MONDE, ou Description des deux Amériques, par *de Laet*, avec figures : (en latin) *De Laet Novus Orbis, seu Americae utriusque Descriptio.* Anvers et Leyde, Elzevir, 1633, in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

L'HISTOIRE du Nouveau-Monde, ou Description des Indes occidentales, contenant dix-huit livres, par le sieur Jean *de Laet*, d'Anvers, enrichie de nouvelles tables géographiques et de figures des animaux, plantes et fruits. Leyde, Elzévir, 1640, in-fol.

— La même (en flamand), avec planches. Anvers, 1644, in-fol.

Voici le jugement qu'on a porté de cet ouvrage dans le *Longueruana* (tome 1, page 41).

« Le merveilleux ouvrage que la description des Indes » occidentales par Laet! Il l'a fait par ordre de la compa- » gnie de Hollande qui n'y a rien épargné, ni richesses » pour découvrir la vérité, ni dépenses pour la beauté de » la gravure. On n'a recherché que la vérité; et l'auteur, » qui étoit Espagnol, a ajouté ce qu'il avoit découvert en » particulier ».

Laet n'étoit point Espagnol, mais Flamand, né à Anvers, vivant à la vérité dans ce temps sous la domination espagnole. Il y a au reste de l'exagération dans le jugement porté par l'auteur du *Longueruana.* La description des Indes occidentales par Laet n'est point un ouvrage *merveilleux :* c'est une assez bonne compilation des matériaux

qu'ont fournis à l'auteur les divers ouvrages dont il donne lui-même la liste au commencement du sien. On doit lui rendre la justice de dire que son travail annonce une critique assez judicieuse, et qu'il développe dans le cours de sa description, et sur-tout dans la préface générale qui est à la tête, un esprit de liberté et d'indépendance qu'on est étonné de trouver dans un sujet de la couronne d'Espagne.

VOYAGE aux Indes occidentales, par Guillaume *Copper*. Lyon, 1645, in-8°.

DESCRIPTION de la Virginie, Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Angleterre, et des îles Bermudes et de la Barbade, par *Christophe* : (en hollandais) *Beschryving van Virginia, Niew-Neederland, Niew-England, ende Eylanden, Bermudos, Barbados, door Sr. Christophe*. Amsterdam, 1651, in-4°.

VOYAGE des îles commerçantes en Amérique, par *Maurice de Saint-Michel*. Paris, 1654, in-8°.

— Le même, traduit en anglais par Stephens. Londres, 1740, in-8°.

HISTOIRE des Antipodes ou du Nouveau-Monde, de l'Amérique, ou Description des pays, îles, royaumes, côtes, fleuves, etc.... des Indes occidentales, par Jean-Louis Gottfried (Jean-Philippe *Abelinus*), avec planches : (en allemand) *Joh. Lud. Gottfried seu Joh. Philippi Abelini Historia Antipodum, oder Neue Welt und Amerikanische Historien*, etc.... Francfort, 1655, in-fol.

Cet ouvrage n'est proprement qu'un extrait de celui de De Bry, intitulé *India occidentalis*, auquel on a fait servir les planches de l'original.

DESCRIPTION de l'Amérique et des parties d'icelle, comme de la Nouvelle-France, la Flo-

ride, les Antilles, l'Iucatan, Cuba, Jamaïca, etc... avec une carte géographique de l'Amérique australe. Amsterdam, 1658, in-fol.

L'AMÉRIQUE peinte d'après nature : histoire exacte et véritable des procédés des Espagnols, lors de leurs conquêtes sur les Indiens, et des guerres civiles qui se sont élevées entre les Espagnols eux-mêmes, depuis la première découverte de Christophe Colomb jusqu'à ces derniers temps-ci, par Fernand *Gorge :* (en anglais) *America peinted to the life, the true history of the spanjards proceeding of the conquest of the Indians, and of their civil wars amongst themselves from Columbus his first discovery to their later time, by Fernando Gorge.* Londres, 1679, in-4°.

L'AMÉRIQUE la plus récente, ou très-exacte Description de cette partie du monde, contenant l'origine de ses habitans, et les voyages remarquables qui y ont été faits ; la conquête des vastes empires du Mexique et du Pérou, et des grandes provinces et territoires qui en dépendent, les différens établissemens des Européens dans ces pays, leurs villes, forteresses, cités, temples, montagnes et rivières, leurs habillemens, coutumes, usages et religions, leurs plantes, quadrupèdes, oiseaux et serpens ; avec un appendice, contenant, outre plusieurs additions considérables, une courte relation des terres découvertes dans le sud et vers le pôle antarctique, augmenté de plusieurs observations récentes, et orné de cartes et de gravures : par *Ogilby :* (en anglais) *America being the latest, and*

most accurate Description of the world, containing the origine of the inhabitants, and the remarkables voyages thither the conquest of the vastes empires of Mexico and Peru, and provincies and territory, with the forteresses, towns, temples, mountains and rivers, their habits, customs, manners and religion : appendix containing besides several other considerable additions, a brief survey on earth discoverd, of the southland and the antarctic region ; collected from most authentic authors : augmented with later observations and adorned with maps and sculptures, by John Ogilby. Londres, 1671, in-fol.

Le Nouveau-Monde inconnu, ou Description de l'Amérique et des pays méridionaux, par Corneille *Montanus :* (en hollandais) *De Niewe onbekende Wereld, of Beschryving van America, en t' Zudland, door Corn. Montanus.* Amsterdam, 1669, in-fol.

Récit fidèle et abrégé de toutes les particularités qui sont dans l'Amérique. Poitiers, Robert Courtois, 1676, in-12.

L'Amérique anglaise, ou Description des îles et terres du *roi d'Angleterre* dans l'Amérique, avec de nouvelles cartes de chaque île et terre ; traduite de l'anglais (de Richard *Blome*). Amsterdam, Wolfgang, 1688, in-12.

— La même, *ibid.* 1742, in-8°.

La même, traduite en allemand sous le titre suivant :

Englisches America, etc... oder Beschreibung aller derjenigen Länder und Inseln, so der Cron

England in West-Indien gehören, aus dem Englischen. Leipsic, 1697, in-12.

Le titre de cet ouvrage a quelque chose de piquant. Ces pays, dont la seule partie continentale forme aujourd'hui une puissance indépendante et respectable, et dont la population augmente tellement, qu'elle rivalisera dans peu de temps celle de l'ancienne métropole, et la surpassera de beaucoup dans la suite des siècles, sont représentés ici comme une propriété du roi d'Angleterre ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cela étoit exactement vrai au temps où l'auteur écrivoit, le monarque disposant alors de ces vastes possessions comme d'une métairie, d'une ferme, dont il auroit réellement eu la propriété personnelle, puisqu'il en faisoit des dons à tel ou tel de ses favoris.

Cette relation au surplus, qui embrasse toutes les Antilles appartenant aux Anglais, et ce qui forme aujourd'hui la république fédérative des Etats-Unis, est curieuse, en ce qu'elle décrit l'état physique d'alors de ces différentes colonies.

Le Nouveau-Monde inconnu, ou Description de l'Amérique et des pays situés vers le sud, par Olivier *Dapper*, avec planches : (en allemand) *Unbekannte Neuwelt, oder Beschreibung des Welttheils America und des Südlandes, van Olfert Dapper.* Amsterdam, 1673, in-fol.

Histoire des Boucaniers de l'Amérique, par Alexandre-Olivier *Oxmelin*, avec figures : (en anglais) *History of the Boucaniers of America.* Londres, 1699; *ibid.* 1740, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes (occidentales), contenant ce

qu'ils ont fait de remarquable, avec la vie, les mœurs et les coutumes des Boucaniers et des habitans de Saint-Domingue et de la Tortue, une description exacte de tous ces lieux, etc... traduite de l'anglais par M. de Frontiguieres, avec un appendice de l'établissement d'une chambre-des-comptes dans les Indes occidentales par les Espagnols, traduit de l'espagnol. Paris, 1699, 2 vol. in-8°.

Il a été publié de cette traduction, une édition beaucoup plus ample sous le titre suivant :

HISTOIRE des Aventuriers-Flibustiers, etc.... avec une description exacte de ces lieux, et un état des offices, tant ecclésiastiques que séculiers, et ce que les plus grands princes de l'Europe y possèdent, le tout enrichi de cartes géographiques et de figures en taille-douce; par Alexandre-Olivier *Oxmelin*, nouvelle édition, corrigée et augmentée de l'histoire des Pirates anglais, depuis leur établissement dans l'île de la Providence jusqu'à présent. Trévoux, 1744, 4 vol. in-12.

L'histoire des flibustiers offre des événemens si singuliers dans l'ordre moral et politique, que tout inélégamment qu'elle ait été rédigée par Oxmelin, son ouvrage a dû être bien accueilli en Angleterre et en France.

Cet ouvrage n'est pas étranger à la Bibliothèque des Voyages, puisque les expéditions des flibustiers ont été des voyages très-répétés dans toutes les parties de l'Amérique.

HISTOIRE des Flibustiers, traduite de l'allemand de M. J. W. *d'Archenholz*, avec un avant-propos et quelques notes du traducteur. Paris, Henrichs, an XII — 1804, 1 vol. in-8°.

Sur les flibustiers, l'un des phénomènes les plus extraordinaires qui ait paru sur la scène du monde; sur ces hommes de sang, dont le courage, exalté jusqu'au prodige, commande une sorte d'admiration, lorsque leurs forfaits pénètrent l'ame d'horreur, nous n'avions, comme on vient de le voir, que la compilation indigeste d'Oxmelin qui rassemblât en grande partie leurs expéditions et leurs aventures. Deux relations, l'une en anglais, l'autre en hollandais, celle de *Raveneau de Lussan*, en français, fournissoient encore quelques lumières sur cette étrange race de pirates : enfin leur origine étoit indiquée dans l'Histoire des Antilles du P. *Du Tertre*, dans celle de Saint-Domingue par le P. *Charlevoix*, enfin dans l'Histoire des Isles françaises du P. *Labat* : il falloit donc puiser dans ces diverses sources, pour bien connoître les flibustiers. M. Archenolz les a toutes consultées, mais il n'en a extrait que ce qu'une saine critique lui a présenté de faits les mieux avérés; il les a classés avec méthode, et il y a jeté beaucoup d'intérêt par les agrémens de son style, que son traducteur (M. Bourgoing) a fait passer dans notre langue avec cette élégance qui caractérise ses autres ouvrages. Des préventions nationales avoient fait quelquefois dévier M. Archenolz du sentier de la vérité; mais son habile traducteur a judicieusement élagué tout ce qui tenoit à l'esprit de parti.

Description générale des côtes de l'Amérique, avec les mœurs et usages des peuples qui les habitent, par *Dassié*. Rouen, Lebrun, 1677, in-12.

Voyage aux Indes occidentales, par Elias *Heslen* (en allemand). Dresde, 1687, in-8°.

Voyage en Amérique, par Adrien *van Berkel* : (en hollandais) *Amerikansche Voyagien, door Ad. Berkel*. Amsterdam, 1695, in-4°.

RELATION des voyages et des découvertes des voyageurs dans les Indes occidentales. Amsterdam, 1698, in-8°.

L'EMPIRE britannique en Amérique, contenant l'histoire, la découverte, les établissemens, les progrès et l'état actuel des Colonies anglaises dans le continent et les îles de l'Amérique, par Herman *Moll*, avec cartes : (en anglais) *The British Empire in America, containing the history of the discovery, settlements, progress and present state of all the British Colonies in the continent and islands of America, by Herman Moll.* Londres, John Nicolson, 1708, 2 vol. in-8°.

PETIT VOYAGE aux Indes occidentales, par Henri *de Huchteriz* : (en allemand) *Kurze Reise nach West-Indien, von Heinr. von Huchteriz.* Wolfenbüttel, 1705 ; *ibid.* 1712, in-4°.

VOYAGES mémorables faits par Christophe *Colomb*, Americ *Vespuce* et Louis *Hennepin*, avec planches (en allemand). Leyde, 1705, in-4°.

RECUEIL de Voyages dans les Indes occidentales, par Jean-Louis *Gottfried* (en hollandais). Leyde, 1706, 9 vol. in-fol.

Même observation qu'à l'Histoire des Antipodes, page 497.

DESCRIPTION de l'Amérique, par Jean *Staden de Homberg* (en hollandais). Amsterdam, Gysbert, 1714, in-4°.

JOURNAL d'observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par le P. *Feuillée* (dans son voyage) sur les côtes de l'Amérique méridio-

nales et dans les Indes occidentales, enrichi de 48 planches. Paris, 1714, 2 vol. in-4°.

SUITE du Journal des observations, etc... faites par le P. *Feuillée* sur les côtes de l'Amérique méridionale, et dans un autre voyage fait à la Nouvelle-Espagne et aux îles de l'Amérique, enrichie de 50 planches. Paris, 1715; *ibid.* 1725, in-4°.

RELATIONS de la Louisiane, du Mississipi, de la Virginie, de la baie de Hudson, et navigations de *Forbisher* au détroit qui porte son nom, avec figures. Amsterdam, 1719, 2 vol. in-12.

VOYAGES périlleux, aventures et prompte fuite, avec la description de quelques régions de l'Amérique, par *Falconer :* (en anglais) *Voyages dangerous, adventures and imminent escapes, with description of some region of America, by Falconer* Londres, 1724, in-12.

VOYAGES de François *Corréal* aux Indes occidentales, contenant ce qu'il y a vu de plus remarquable pendant son séjour, depuis 1666 jusqu'en 1697, traduit de l'espagnol; avec une relation de la Guyane de *Walther Raleigh*, et le voyage de *Narbourough* à la mer du Sud par le détroit de Magellan, etc.... nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'une nouvelle découverte des Indes méridionales et des Terres australes, avec cartes et planches. Paris, Horthemels, 1722, 2 vol. in-12.

— Les mêmes, Amsterdam, 1722, 3 vol. in-12.

C'est à ces deux éditions qu'il faut s'attacher, à cause des augmentations qui s'y trouvent, et qui sont assez importantes : ces augmentations consistent, d'abord en une

relation d'un voyage aux Terres Australes tirée du journal du célèbre navigateur Abel Jansen Tasman ; puis dans la traduction d'une relation espagnole de la mission des Moxes dans le Pérou, qui nous fait connoître cette peuplade presque ignorée jusqu'alors.

Ces deux relations, avec celles de Walther Raleig et du capitaine Narbourough, forment la moitié de l'ouvrage. L'autre est consacrée toute entière à la relation de Corréal : elle embrasse d'abord le Mexique, la Terre-Ferme dans l'acception la plus étendue qu'on ait donnée à la dénomination de cette partie de l'Amérique. Elle comprend ensuite le Brésil, une partie du Paraguay et le Pérou. On conçoit par-là que cette relation n'est, à proprement parler, qu'une esquisse ; mais elle est satisfaisante à bien des égards, principalement en ce qui concerne le Mexique, sur lequel nous n'avons qu'un très-petit nombre de voyages un peu instructifs.

Voyage de la Basse-Saxe aux Indes occidentales, par Adrien Gottlieb *Falckert :* (en allemand) *Reise und Schiffahrten aus Nieder-Sachsen bis in West-Indien.* Bude, 1735, in-8°.

Description géographique des régions possédées par les Espagnols en Amérique, par Don Gonzale *Carranzanas :* (en anglais) *Geographical Description of the whole territory of the Spanish West-India.* Londres, 1739, in-8°.

Description de l'Amérique, contenant des conjectures sur sa population, la conquête de plusieurs contrées par les Européens, la figure, le génie, l'habillement, les habitations, les usages, les habitudes, les loix, la religion, la police, les arts, les manufactures des naturels du pays ; l'état de la division actuelle et des sous-divisions du

Nouveau-Monde, ses végétaux, ses animaux, ses minéraux, qui sont répandus dans chaque province, avec le complément d'une histoire universelle de plusieurs Etats dispersés dans le Nouveau-Monde, et des cartes géographiques : par Henri *Wilson :* (en anglais) *Description of America, containing conjectures of its first peopling, the conquest of the several countries by the Europeans, the person, genius, habits, buildings, manners, laws, customs, religion, police, arts, manufactures of the natives; with an Account of the present division and subdivision of the New-World, the vegetables, animal and mineral, who are to befound in that province, with Ejùsdem compleat universal history of the several dominions through the New-World: by Henri Wilson.* Londres, 1739, in-fol.

Histoire abrégée de l'Amérique espagnole : (en anglais) *A concise History of the Spanish America.* Londres, 1741, in-8°.

— La même (en allemand). Sorau, 1763, in-4°.

Dissertation philosophico-historique sur les navigations faites au hasard en Amérique par les habitans de la Frise, antérieurement à celle de Christophe Colomb, par Jean-Philippe *Cassel :* (en latin) *Joannis Philippi Cassel Dissertatio philosophico-historica de Frisorum navigationibus fortuitis in Americam ante Columbum factis.* Magdebourg, 1741 ; *ibid.* 1742, in-4°.

Description historique de Carthagène, de la Vera-Cruz et de la Havane : (en anglais) *A Descrip-*

tion of Carthagene, Vera-Cruz and Havana. Londres, Gordner, 1745, in-8°.

HISTOIRE primitive des Indes occidentales, par Don André Gonzale *de Barcia :* (en espagnol) *Historia primitiva de las Indias occidentales, por D. Gonzales de Barcia.* Madrid, 1745, 3 vol. in-fol.

Cet ouvrage est plutôt un recueil des relations et des découvertes faites en Amérique, et des pièces relatives à ces découvertes, qu'une histoire proprement dite : entre autres morceaux précieux, on y trouve la relation donnée par Fernand Cortez lui-même de ses expéditions dans les différentes provinces de la Nouvelle-Espagne.

DESCRIPTION des Colonies européennes en Amérique, par Sloane *Jennings :* (en anglais) *Description of the European Colonies in America, by Sloane Jennings.* Londres, 1752 ; *ibid.* 1758 ; *ibid.* 1767, 2 vol. in-8°.

DESCRIPTION des établissemens des Européens dans l'Amérique, contenant un détail exact de ces établissemens, de leur étendue, de leur climat, etc. par Guillaume *Burke :* (en anglais) *Account of the European settlements in America, containing an accurate description of that settlements in their extent, climate, etc. by W. Burke.* Londres, 1757 ; *ibid.* 1760, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

HISTOIRE des Colonies européennes dans l'Amérique, en six parties : 1. une Histoire abrégée de la découverte de cette partie du monde ; 2. les mœurs et les coutumes de ses premiers habitans ;

3. l'histoire des Colonies espagnoles ; 4. portugaises ; 5. françaises, hollandaises et danoises ; 6. anglaises. Chaque partie contient une description de la colonie, de son étendue, de son climat, de ses productions, de son commerce, du génie et des mœurs de ses habitans ; on y traite des intérêts des différentes puissances de l'Europe, par rapport à ses colonies, et de leurs vues par rapport au commerce : traduite de l'anglais de M. William *Burke*, par M. Lidon. Paris, Merlin, 1767, 2 vol. in-12.

— La même, traduite en allemand. Leipsic, 1778, 2 vol. in-12.

Description de la Nouvelle-Angleterre et de Sainte-Croix en Amérique : (en danois) *Beschrivelse over Ny-England og St. Croix i America og West-Indien.* Copenhague, 1758, in-8°.

Histoire naturelle et civile des possessions des Français dans le nord et le sud de l'Amérique, par *Jefferys :* (en anglais) *Natural and civil History of the French dominations in north and south America, by Jefferys.* Londres, 1760, 2 vol. in-fol.

Description des îles appartenant aux Espagnols, et de leurs établissemens sur les côtes des îles occidentales, par *Jefferys :* (en anglais) *Description of the Spanish islands and settlements of the coast of West-Indies, by Jefferys.* Londres, 1762, in-4°.

Le second de ces ouvrages a été traduit en allemand sous le titre suivant :

L'Empire d'Espagne en Amérique, ou Description abrégée des colonies et possessions espagnoles,

sur-tout de celles de la partie méridionale, et de quelques îles situées dans le golfe du Mexique : (en allemand) *Das Spanische Reich in America, oder Kurze Beschreibung aller Spanischen Pflanzstædte und Besitzungen, vornehmlich im Südlichen Theil desselben und der merkwürdigsten Oerter in Nord-America, imgleichen einiger in dem Mexicanischen Meerbusen gelegenen Inseln.* Sorau, 1763, in-4°.

On a réuni les deux ouvrages anglais dans la traduction italienne suivante :

Le Gazetier Américain, contenant une relation suivie de toutes les parties du Nouveau-Monde, de leur situation, sol, productions, commerce, marchés, fleuves, par ordre alphabétique, traduit de l'anglais : on y a joint des notes, des cartes et des planches : (en italien) *Gazetiero Americano, continente un distinto ragguaglio delle parti del Nuovo-Mondo, della loro situazione, terreno, produtti, commercio, piazze, fiumi (per ordine alphabetico), tradotto del inglese: con aggiunte note, carte e rami.* Livourne, 1763, 3 vol. in-4°.

Nouveaux Voyages en Amérique, par *Victor.* Paris, Maréchal, 1765, in-12.

Tableau des établissemens des Européens en Amérique, par *Campbell*, quatrième édition : (en anglais) *Campbell of the European Settlements in America.* Londres, 1765, 2 vol. in-8°.

Il avoit été traduit en hollandais sur la première édition, et cette traduction avoit paru en 1750, à Amsterdam, en deux volumes in-8°.

Histoire générale de l'Amérique, depuis sa

découverte, par le P. *Touron*. Paris, 1768 à 1770, 14 vol. in-12.

Cette prétendue Histoire de l'Amérique, n'est que celle des missions des Jacobins dans le Nouveau-Monde traitée d'un style aussi diffus que pesant.

Le Voyageur américain, ou Etat actuel de la culture et du commerce des colonies américaines, et en outre, des améliorations dont elles sont susceptibles, avec des cartes d'une partie des contrées que le voyageur a traversées : (en anglais) *The American traveller, or the present state, culture and commerce of the american colonies, and the forther improvement of which they are capable, with a map of the parts of the countries which the traveller passed*. Londres, 1769, in-4°.

Recherches philosophiques sur les Américains, par M. de P*** (*de Paw*). Berlin, Georges-Jacques Decker, 1768 et 1769, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage, lu avec tant d'avidité et critiqué avec tant d'amertume, a été réimprimé plusieurs fois, et fait aussi partie de la collection des œuvres de l'auteur; mais l'édition que j'indique ici, est l'édition originale, et incontestablement la meilleure.

Ses observations embrassent d'abord le climat de l'Amérique, la complexion altérée de ses habitans, la variété de l'espèce humaine dans cette contrée, la couleur des Américains, les anthropophages qu'on trouve parmi eux. Il a consacré deux sections particulières aux Eskimaux et aux Patagons, quoique ces derniers ne pussent pas être considérés comme une nation américaine. Il s'occupe ensuite des blafards et des nègres blancs, de l'orang-outang, des hermaphrodites de la Floride, de la circoncision et de l'infibulation, de l'usage des flèches empoisonnées chez les

peuples des deux continens, de quelques usages bizarres, communs aussi aux deux continens. Il observe que le génie des Américains est abruti, comme il avoit précédemment remarqué que leur complexion étoit altérée. Leur religion est aussi l'objet de son examen. Il s'arrête particulièrement sur le Paraguai. Puis sortant de son sujet, il se livre à de curieuses recherches sur le Grand-Lama, et sur les vicissitudes de notre globe. En traitant ces divers sujets, l'auteur développe une érudition très-étendue, une grande sagacité; mais sa critique dans le choix des faits qu'il rapporte, n'est pas toujours sûre. On ne voit point, par exemple, dans quelles sources il a puisé, pour nous débiter que Dracke fut dévoré tout vivant par des crabes, dans l'île de ce nom, tandis que les biographes font périr de maladie sur son vaisseau ce célèbre navigateur.

NOTICES américaines sur l'Amérique méridionale, septentrionale et orientale : comparaison générale de leurs territoires, climats et productions dans les trois règnes, végétal, animal et minéral, avec un détail particulier sur les pétrifications des corps marins, sur les indigènes de ces contrées, leurs mœurs, leurs vices, les antiquités qui s'y trouvent; et discours sur leur langue et la manière dont se sont conduits leurs premiers habitans, par Don Antoine *de Ulloa :* (en espagnol) *Noticias americanas sobre las America meridional y la septentrional-oriental : comparacion general de los territorios, climas, producciones en las tres especies vegetables, animales y minerales, con relacion particular de las petrificaciones de cuerpos marinos, de los Indios naturales de quellos païses, sus costumbres y vicios, de los antiquidades; y discurso sobre la lingua y modo, con que pasaron los primeros pobladores; por*

Don Antonio de Ulloa. Madrid, 1772, in-4°.

Cet excellent ouvrage a été traduit d'abord en allemand sous le titre suivant :

NOTICES physiques et historiques du sud et du nord de l'Amérique : (en allemand) *Physikalische und historische Nachrichten von dem Südlichen und Nordlichen America.* Leipsic, 1781, in-8°.

Cette traduction est précieuse, par les observations qu'y a jointes le traducteur M. Diez, professeur d'histoire à Gottingue : elles se trouvent presque entièrement fondues dans la traduction française, dont je vais donner la notice.

MÉMOIRES philosophiques et physiques concernant la découverte de l'Amérique, ses anciens habitans, leurs mœurs, leurs usages, leur connexion avec les nouveaux habitans, leur religion ancienne et moderne, les produits des trois règnes de la nature, et en particulier les mines, leur exploitation, leur immense produit ignoré jusqu'ici, par Don *Ulloa*, avec des observations et des additions : traduit par Lefevre de Villebrune. Paris, Buisson, 1787, 2 vol. in-8°.

LETTRES Américaines, dans lesquelles on examine l'origine, l'état civil, politique, militaire et religieux, les arts, l'industrie, les sciences, les mœurs, les usages des anciens habitans de l'Amérique... pour servir de suite aux Mémoires de Don Ulloa; traduites de l'italien du comte *Carli*, avec des observations du traducteur (Lefevre de Villebrune). Paris, Buisson, 1788, 2 vol. in-8°.

Sans avoir égard à l'ordre des dates, j'ai cru devoir réunir ici les trois ouvrages dont je viens de donner la notice. Quoique ces ouvrages ne soient ni des relations,

ni des descriptions proprement dites de l'Amérique, ils doivent trouver place dans une Bibliothèque universelle des Voyages, parce que les matériaux en ont été presque entièrement pris dans les relations des voyageurs. Au surplus, ils font connoître l'Amérique et ses habitans sous les points de vue les plus philosophiques et les plus instructifs.

HISTOIRE de l'Amérique, depuis sa découverte jusqu'à la fin de la dernière guerre par Alexis *Roussel :* (en anglais) *History of America, from the discovery to the conclusion of the late war.* Londres, 1777, in-4°.

HISTOIRE de l'Amérique, avec des notes et un catalogue d'ouvrages espagnols, par Guillaume *Robertson*, avec des cartes géographiques : (en anglais) *History of America, with notes and catalogue of Spanish books, by William Robertson.* Londres, 1777, 2 vol. in-4°.

Cet excellent ouvrage a été traduit d'abord en français sous le titre suivant :

HISTOIRE de l'Amérique, par M. *Robertson*, principal de l'université d'Edimbourg et historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse; traduit de l'anglais (par M. Suart et autres). Paris, Panckoucke, 1778, 2 vol. in-4°.

— La même, *ibid.* 4 vol. in-12.

— La même, Neufchâtel, 1778, 4 vol. in-12.

Il en a paru une autre traduction française beaucoup moins estimée, sous le titre suivant :

HISTOIRE de l'Amérique, traduite de l'anglais par M. E. (Eidous). Francfort et Leipsic, 1778, 4 vol. in-12.

Cet ouvrage a été traduit aussi en italien par l'abbé Antoine Pittori; en voici le titre :

Istoria di America, del dottore Gugl. Robertson, tradotta dell' abate Antonio Pittori. Venise, 1778, 4 vol. in-12.

— La même, Pise, 1780, 2 vol. in-4°.

Ce qu'a publié Robertson, n'embrasse que l'histoire de l'Amérique espagnole : il se proposoit de publier celle de l'Amérique anglaise, connue aujourd'hui sous le nom d'Etats-Unis : la mort l'a malheureusement prévenu, et l'on n'a trouvé dans ses papiers qu'un fragment de cette dernière histoire, qui a été traduit en français, et qui, comme on l'a vu, a paru à Paris, chez Denné, en deux petits volumes in-12.

Pour composer la première partie de l'histoire de l'Amérique, Robertson a puisé dans les meilleurs historiens espagnols et dans les voyageurs les plus éclairés. En employant ces matériaux, il a exercé une sévère critique, et jeté dans son ouvrage de profondes observations : on lui reproche néanmoins avec quelque fondement d'avoir un peu pallié les cruautés des Espagnols.

Fragment sur les colonies de l'Amérique en général et sur celles des Anglais en particulier, traduit de l'anglais. Bâle, 1779, in-8°.

Lettres Américaines de Carlin *Balbi* (*Giawinaldo*) : (en italien) *Carli Balbi* (*Giawinaldo*) *Lettere Americane.* Milan, 1780, in-8°.

Description historico-géographique de l'Amérique, pour la jeunesse : (en allemand) *Historisch-geographische Beschreibung von America, für Jünglinge.* Nuremberg, 1784, in-8°.

Voyages intéressans dans différentes Colonies françaises, espagnoles, anglaises, contenant des

observations importantes relatives à ces contrées, et un Mémoire sur les maladies les plus communes à Saint-Domingue, leurs remèdes, les moyens de s'en préserver moralement et physiquement, avec des anecdotes singulières qui n'avoient jamais été publiées, le tout rédigé d'après un grand nombre de manuscrits, par M. N***. Paris, Bastien, 1788, in-8°.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ces Voyages, ce qui véritablement peut leur faire donner ce titre, ce sont les notions que le voyageur nous y donne sur les îles de Porto-Rico, de Curaçao, de la Grenade, des Bermudes, et sur le Nouveau-Mexique : on en trouveroit difficilement ailleurs d'aussi détaillées et d'aussi satisfaisantes : en voici l'extrait.

PORTO-RICO.

L'île de Porto-Rico, que les Français, par contraction appellent Porto-Ric, l'une des quatre grandes Antilles, a trente-six lieues environ de long sur quatorze à-peu-près de largeur. Cette île est arrosée par trente-six grandes rivières qui y entretiennent par-tout une grande fertilité, excepté dans les environs de *Guanica*, port situé dans le sud de l'île, où le terroir est un peu sablonneux. Cette fertilité s'annonce principalement dans les vallées que forment un grand nombre de montagnes dont l'île est entrecoupée, sur-tout dans la partie du nord. Toutes les denrées coloniales y réussissent : les fruits, les légumes et les grains même d'Europe y croissent aisément. On pourroit aussi y exploiter de riches mines d'or, autrefois ouvertes, mais qu'on tient maintenant fermées. Il en faut dire autant des salines dont il seroit facile d'exporter le sel, et dont on ne tire pas même celui qui seroit nécessaire pour la consommation des habitans, qui vont en chercher à l'île de Sainte-Marguerite.

Avec cet état de choses, la culture, l'industrie, le commerce même sont également en langueur à Porto-Rico, malgré la situation de l'île, qui lui donneroit une grande facilité d'exporter ses denrées, non-seulement dans les deux continens, mais même dans toutes les îles de la mer septentrionale américaine. Il est difficile d'expliquer pourquoi l'Espagne néglige tous ces avantages. Il en résulte que l'île n'est un peu peuplée que sur les bords de la mer; que dans l'intérieur des terres, on ne trouve qu'une seule bourgade, et que généralement les habitans y sont pauvres. La capitale de l'île, nommée *San-Juan-Baptista*, est aussi mal bâtie qu'elle est mal située : elle contient tout au plus deux mille cinq cents habitans. La situation de cette ville, très-mal choisie sous le rapport de l'habitation, l'est très-heureusement sous celui d'une facile défense. Aux forces que la nature a ménagées à cette place, on a ajouté toutes celles que peut donner l'art. Plusieurs forts la défendent du côté de la terre, plusieurs autres du côté de la mer. Le port est fort beau et assez sûr : il s'élargit aux approches de la ville de telle sorte, que les plus gros vaisseaux de guerre pourroient y mouiller à une très-petite distance. Ces avantages sont très-modifiés par l'extrême difficulté de l'entrée du port, où il ne peut entrer qu'un navire à-la-fois, et où l'on est très-exposé à toucher. Les Espagnols entretiennent dans les forts une garnison assez respectable.

Les bourgs et les villages de l'île sont au nombre de neuf. L'auteur les a décrits, et a donné la population de chacun. Le total de cette population peut s'élever à deux mille quatre cents habitans. Près du bourg de *Ponce*, on voyoit jadis une quantité prodigieuse de palmistes à chapelets qui embrassoient cinq à six lieues d'étendue; mais en 1740, un ouragan les détruisit presque tous, au préjudice des habitans, qui nourrissoient une multitude infinie de porcs avec le fruit de ces arbres, lesquels commençoient néanmoins à repousser, lorsque le voyageur visita l'île. La graisse de ces porcs, d'une très-bonne qualité, a cela

de particulier, qu'elle ne se fige jamais, et reste liquide comme de l'huile. La chair de l'animal est excellente aussi, et si saine qu'on l'ordonne aux malades.

Près d'un autre bourg nommé *Guyama*, on trouve une infinité d'arbres qui portent du poivre, que le voyageur estime être du poivre de Guinée, ou malaguette. Ces arbres ont cela de singulier, qu'une année ils rapportent du poivre, et dans la suivante, une espèce de petits clous de girofle d'un goût exquis. Ces arbres ne donnent jamais qu'une de ces deux choses à-la-fois (1).

Les cochons ne sont pas les seuls animaux domestiques que renferme l'île dans la quantité que les représente le voyageur : elle nourrit une grande quantité de bêtes à cornes. Aussi les cuirs des bœufs forment-ils la principale branche du peu de commerce que font les habitans : ils en vendent aux étrangers qui traitent le long de la côte, malgré la sévère prohibition qui gêne cette espèce de commerce.

Les bois sont très-beaux à Porto-Rico. Il y en croît de toutes les espèces, comme dans les autres Antilles : ceux de construction y sont si multipliés, le transport qu'on peut en faire de toutes les parties de l'île au chantier dont on feroit choix, est si facile, qu'il est inconcevable que la cour d'Espagne n'ait pas porté son attention sur un objet aussi important. De l'exploitation de ces bois, il résul-

---

(1) L'éditeur du Voyage a fait l'observation suivante :

« Ceci paroît fort exagéré, du moins aucun naturaliste que je » sache, n'a fait mention de cette particularité. Cet arbre, représenté » comme si merveilleux, ne seroit-il pas tout simplement le poi- » vrier de la Jamaïque » ?

J'observe à mon tour que l'île de Porto-Rico étant peu fréquentée par les étrangers, dont bien peu sur-tout ont pénétré dans l'intérieur de l'île, il ne doit pas paroître étonnant que les singularités de cet arbre, qui paroît particulier à Porto-Rico, n'aient pas été connues des naturalistes, dont aucun peut-être n'a vu l'arbre même.

teroit encore un autre avantage ; c'est qu'en donnant plus de circulation à l'air, elle préviendroit beaucoup de maladies dont le défaut d'air est le germe.

CURAÇAO.

Curaçao n'a tout au plus que sept à huit lieues de tour. Ce n'est pour ainsi dire qu'un rocher, ou plutôt un amas de roches élevées au-dessus de la surface de la mer. Il a fallu, dit le voyageur, être Hollandais pour s'y établir. Ils n'y cherchoient uniquement qu'un entrepôt pour le commerce, se flattant d'en faire de là un considérable sur les côtes de la Nouvelle-Espagne. Cet établissement alors serviroit de retraite à leurs vaisseaux, et ils pourroient y recevoir les étrangers qui chercheroient à frauder un commerce permis, pour se livrer à celui de la contrebande.

La situation de Curaçao remplissoit ces vues ; cette île se trouvoit placée près d'une côte espagnole très-habitée, dans le voisinage de l'île de la Jamaïque au nord, de l'île de Saint-Domingue au nord-est, de toutes les Petites-Antilles à l'est. Une position si favorable lui fit long-temps faire un commerce très-étendu ; mais les précautions prises par la cour d'Espagne l'avoient considérablement diminué, et du temps du voyageur, il déclinoit encore tous les jours.

Le port de cette île est beau et vaste : il peut contenir un grand nombre de vaisseaux. La ville, située sur l'un des côtés du port, est petite et mal bâtie. Elle est habitée par gens de toutes nations, mais la plus grande partie des colons est composée de Juifs qui ont toute la mauvaise foi qu'on attribue à ce peuple. Aussi le commerce n'est-il dans cette île qu'un affreux brigandage. Les mœurs ressemblent au commerce : le libertinage, la débauche, les vols, les meurtres, les assassinats n'y ont aucun frein : on n'y connoît ni justice, ni police. Le gouverneur, qui n'a sous ses ordres qu'une garnison composée à peine de

quatre-vingts hommes, est presque sans autorité (1). L'île, quoique fort peuplée, y est presque sans défense, n'ayant, sous le nom de forteresse, qu'une misérable bicoque située à l'entrée du port (2).

La compagnie des Indes hollandaise ne fait aucun commerce à Curaçao ; elle se contente des droits qui lui reviennent sur tout ce qui est transporté dans l'île. Le caprice des percepteurs de cet octroi en détermine la valeur, et les étrangers sont toujours les plus molestés. Outre le gouverneur, et la foible garnison dont il est le chef, la compagnie entretient divers officiers de plume qui composent un conseil de justice, fort mal organisé pour défendre les intérêts des particuliers, mais spécialement chargé de veiller aux siens. Le principal et le plus accrédité de ces officiers, est le fiscal, qui tout à la fois est le seul notaire de l'île. C'est lui qui reçoit tous les actes publics La seule formalité des mariages, est le certificat qu'il en délivre, et qui tient lieu de conventions civiles et de bénédictions nuptiales. Qu'on juge par-là, dit le voyageur, combien la licence y gagne.

Curaçao est une terre basse, unie et plate. Quoique l'air qu'on y respire, dût être marécageux, c'est néanmoins l'un des plus purs de toute l'Amérique; circonstance heureuse : s'il étoit mal-sain, les excès de débauche auxquels on se livre dans cette île, l'auroient bientôt entièrement dépeuplée.

---

(1) L'éditeur de ces Voyages avertit dans une note, que ce Mémoire sur Curaçao étoit écrit depuis plusieurs années, et que maintenant les choses ne sont pas tout-à-fait de même.

(2) Ceci explique fort bien pourquoi les Anglais, dans les dernières guerres et dans la guerre actuelle, n'ont eu qu'à se présenter devant Curaçao pour s'en rendre les maîtres.

LA GRENADE.

Cette île n'est pas d'une grande étendue, mais le sol y est excellent. Comme elle est très-montueuse, c'est dans les vallées que se porte principalement la culture : la partie du sud offre néanmoins quelques plaines. Le principal lieu de l'île s'appelle la *Basse-Terre*. On y trouve un très-bon port et une forteresse bâtie sur un rocher qui avance dans la mer : elle est également défendue et par la nature et par l'art. Le reste de l'île offre cinq bourgs : c'est dans celui qu'on nomme le *Grand-Marquis* que résident les plus riches habitans. Un grand nombre de sucreries, des rafineries même, alimentées par des moulins à eau, qui sont très-multipliés dans cette île extrêmement arrosée, forment, avec les cafés, les principales richesses de l'île. On faisoit autrefois dans cette île beaucoup de cacao, qui en étoit le principal revenu, l'indigo y réussissoit aussi très-bien; mais ces deux cultures ont été abandonnées pour se livrer entièrement à celle du sucre, que l'on estime être le plus beau de l'Amérique. Le voyageur ne portoit qu'à huit cents hommes, tant blancs que mulâtres, le nombre de ceux qui étoient en état de porter les armes : mais celui des esclaves étoit très-considérable.

LES BERMUDES.

Les Bermudes forment un groupe d'îles extrêmement nombreuses, qui n'occupent qu'un espace de six à sept lieues, et dont la principale est divisée en deux parties. Ces îles furent découvertes au commencement du dix-septième siècle, par Don Juan Bermudez, Espagnol, qui leur donna son nom. Les Anglais, qui s'en emparèrent, élevèrent dans la principale des fortifications considérables. L'abord en est très-difficile, soit par les coups de vent de la plus grande violence qu'on éprouve fréquemment à son approche, soit parce qu'elle est entourée d'écueils à fleur-d'eau, dont la chaîne s'étend à plus de six lieues.

La terre y est singulièrement hâchée, fort unie et sans montagnes, d'où il suit que les ouragans soufflent par-tout en même temps, et qu'on est obligé de tenir les maisons extrêmement basses. Du reste, le ciel y est pur et tempéré.

Le terrein de cette île n'est qu'une espèce de tuf qui semble indiquer que l'île n'est qu'une roche autrefois cachée sous l'eau, et que par succession de temps, elle aura découverte. Ce sol, réfractaire à tous les grains, à l'exception du maïs, et à toutes les denrées coloniales, produit des choux-pomme d'une beauté et d'une bonté singulière, dont les habitans font un petit commerce dans les colonies dont on leur permet l'entrée. Le voyageur conjecture que cette terre doit être favorable encore à d'autres légumes. A ces productions près, les habitans manquent de tout ce qui est nécessaire à la vie. Du temps du voyageur, c'étoit la Nouvelle-Angleterre ou les contrées voisines qui leur fournissoient les vivres nécessaires pour leur subsistance. Ils donnoient en échange, des bâtimens de mer d'une médiocre grosseur, auxquels ils avoient l'art de donner une extrême légèreté. Leurs bateaux étoient sur-tout estimés pour cet avantage; mais le voyageur observe qu'on en avoit tant construit, que les gros bois étoient devenus rares, et qu'on étoit obligé d'en faire venir de quelques autres colonies anglaises.

Le gouverneur que l'Angleterre entretient aux Bermudes, fait sa résidence dans la plus petite des deux parties de l'île. On se demande volontiers quel motif a fait attacher par les Anglais une certaine importance à cette île. Le voyageur n'a pas cherché à en rendre raison; mais il a fait une observation qui l'explique peut-être; c'est qu'il faut nécessairement passer à la hauteur des Bermudes, en partant pour l'Europe, des Antilles ou de la Terre-Ferme qui les avoisine; c'est le lieu le plus ordinaire où l'on se met en latitude (1).

(1) Raynal (*Hist. philos.* livre XIV, édit. in-4°.) rapporte que plusieurs royalistes allèrent attendre aux Bermudes la fin des jours

NOUVEAU-MEXIQUE.

Le voyage au Nouveau-Mexique qu'on a inséré dans les *Voyages intéressans*, n'est pas du même voyageur à qui nous devons les autres : on l'a publié sous le nom de François *Tiger*.

On y voit que ce pays, peu fréquenté par les étrangers, renferme plusieurs villes et quelques bourgs considérables. La principale des villes et la capitale du Nouveau-Mexique est Santa-Fé : elle peut contenir environ trois mille habitans. Elle est très-commerçante, et renommée sur-tout par les mines d'or et d'argent qui l'avoisinent : on y remarque beaucoup de moulins où l'on travaille ces matières. Cette ville a tous les mois une foire extrêmement fréquentée. A une lieue de cette ville, est une mine d'argent appellée la *mine de Rayc*, dont le principal rameau s'étend jusques sous le grand autel de la paroisse de Santa-Fé. Chose singulière dans un pays espagnol, les mulets chargent les matières dans l'église. Cette mine, l'une des plus riches qu'on connoisse, avoit un pilier naturel tout d'argent, pour lequel le maître ou propriétaire de la mine donna au roi d'Espagne trois millions de piastres (environ 16 millions de livres tournois), pour avoir la liberté de le couper, avec l'obligation d'en élever un autre en pierres : on assure, dit le voyageur, qu'il n'y a pas perdu.

La contrée de *Chaco*, où est une ville ou plutôt une bourgade du même nom, est située dans la Terre-Ferme, mais dépend de Santa-Fé : c'est l'un des pays les plus mal-sains

---

de Cromwell qui les opprimoit. Waller entre autres, dit-il, poète charmant, ennemi de ce tyran *libérateur*, passa les mers, et chanta ces îles fortunées, inspiré par l'influence de l'air et la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames anglaises ne se croyoient belles et bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmiers qui viennent des Bermudes.

qu'on connoisse. L'humidité d'un air putride et infect y est telle, que tout s'y corrompt en fort peu de temps. On n'y porte ni bas, ni souliers, parce qu'en deux jours ils tomberoient en lambeaux; et l'on substitue les chemises de laine à celles de toile, parce qu'elles sont moins sujettes à se pourrir et plus saines. On ne peut habiter cette contrée que trois ou quatre mois de l'année, et l'on n'en sort même que presque mourant : mais l'or et l'argent y sont si communs, et les marchands, par cette raison, y font des profits si immenses sur les objets qu'ils vendent aux habitans, que la cupidité fait braver tous les inconvéniens du climat.

Ce que les *Voyages intéressans* renferment sur Saint-Domingue, Boston, la Nouvelle-Yorck, la Nouvelle-Rochelle, la Louisiane, le Pérou et le Chili, n'a pas le même intérêt que les notions précédentes, parce que sur ces différentes contrées, nous avons des relations plus détaillées.

VOYAGES dans quelques possessions françaises, anglaises, hollandaises et espagnoles, dans le Nouveau-Monde : (en allemand) *Reisen durch einige Franzœsische, Englische, Holländische, und Spanische Besizungen in der Neuen-Welt.* Leipsic, 1789, in-8°.

JOURNAL ou Description de l'isthme d'Amérique, de ses habitans, et curiosités physiques, par Lyon *Waffer,* publié par S. Oedmann : (en suédois) *Lyon Waffer's Dagbok och Beskryfning af Americanska naeset, des Invannare och physiska markwærdigheter af S. Oedmann.* Upsal, 1789, in-8°.

Nous avons une traduction française de cet ouvrage de Waffer : elle se trouve à la suite des Voyages de Dampierre, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VI, §. II).

OBSERVATIONS sur les Indes occidentales, par

Olof *Swartz :* (en suédois) *Anmærkninger om West Indien, ved Olof Swartz.* Stockholm, 1790, in-8°.

Premier et second Voyages de Gr. *Schelegof*, d'Okotsk et par l'Océan oriental, aux côtes de l'Amérique, faits de 1783 à 1789, avec la description des îles Kodiak, Afaynak, etc.... découvertes par lui; traduits du russe, et publiés par Pallas : (en allemand) *Schelegofs's erste und zweite Reise von Okotsk nach den Oost-Ocean, den Küsten von Amerika, in den Jahren 1783-1789, nebst Beschreibung der von ihm neuentdekten Inseln Kodiak, Afaynak, u. s. w. aus dem russischen.* Pétersbourg, 1793, in-8°.

Histoire du Nouveau-Monde, écrite par Don Juan *Munoz :* (en espagnol) *Historia del Nuevo-Mondo, escribia le D. Juan Munoz.* Tome 1. Madrid, de l'imprim. d'Ibarra, 1793, in-4°.

Renseignemens sur l'Amérique, rassemblés par Thomas *Cooper*, traduits de l'anglais, avec une carte. Paris, Maradan, 1795, in-8°.

Voyage d'*Ambury* en Amérique : (en anglais) *Ambury's Travels through America.* Londres, 1799, 2 vol. in-8°.

Voyages dans les Indes occidentales, avec des anecdotes : (en anglais) *Journey to West-Indies, with anecdotes.* Londres, 1800, in-8°.

Mémoires pour servir à la connoissance des possessions espagnoles en Amérique, accompagnés d'observations par Ch. A. *Fischer* (en allemand). Dresde, Gerlach, 1801, in-8°.

Ces Mémoires sont tirés du Voyageur Universel (*Viagero Universal*), dont j'ai donné la notice (première Partie, section IV, §. IV), et ils sont traduits d'une manière correcte et même élégante. Les observations que le traducteur y a ajoutées, jettent beaucoup de lumière sur les relations de l'original espagnol.

L'ouvrage est divisé en sept sections. La première et la plus importante, contient la description de l'île de Cuba, sur laquelle on ne trouve que des renseignemens fugitifs et très-incomplets dans des relations communes à d'autres contrées. Voici l'apperçu rapide de ce que les mémoires nous apprennent sur cette île.

L'étendue de Cuba est à-peu-près de cinq cents lieues françaises de tour, d'environ cent lieues de longueur et de cinquante seulement de largeur. En général l'île est montueuse, et elle renferme des mines d'or et d'argent qu'on n'exploite pas. Entre ses montagnes, sont plusieurs riches vallées qui forment des prairies couvertes d'animaux sauvages et domestiques, et qu'on pourroit consacrer à la culture du sucre, de l'indigo et du coton, que Don Galvez a essayée avec succès. C'est l'île de Cuba qui produit ce tabac précieux connu sous le nom de tabac de Seville ou d'Espagne.

La ville de la Havane, capitale de l'île, est bien bâtie et a un port excellent, avec cet inconvénient néanmoins, que les vaisseaux ne peuvent y rester et en sortir qu'un à un. La Havane est l'entreprôt de toutes les productions et de tout l'argent qui passent du Mexique en Europe. On évalue sa population à trente cinq mille ames, tant créoles qu'Européens. On ne comprend pas dans ce calcul la garnison qui est de dix mille hommes. Cette ville est affligée de deux maladies endémiques fort graves, la consomption et le vomissement jaunâtre : on attribue cette dernière maladie, qui attaque sur-tout les nouveaux débarqués, aux chaleurs excessives de l'île, au changement de nourriture, à l'usage des liqueurs fortes. On a vu sept régimens espagnols, envoyés pendant la guerre contre l'Angle-

terre en 1780, réduits à trois seulement en très-peu de temps.

Au commencement du dix-huitième siècle, il a été fondé à la Havane une université dont les professeurs n'ont point d'appointemens. Ce corps littéraire n'a presque rien fait pour le progrès des sciences.

L'île est gouvernée par un capitaine général qui, sans avoir le titre fastueux de vice-roi, en a toute l'autorité. Outre la Havane, l'île de Cuba renferme plusieurs autres villes dont la population approche de celle de cette capitale. On compte même jusqu'à trente mille habitans à *Puento-del-Principe*, vingt mille à *San-Jago-de-Cuba*, douze mille dans deux autres villes, etc....

Le peu d'importance des productions de Cuba, annonce la médiocrité de la culture et le défaut absolu d'industrie. Les exportations se réduisent à une quantité médiocre de sucre, à un peu de coton et de cire, et à d'excellent tabac. Les mêmes causes donnent nécessairement lieu à des importations considérables de marchandises d'Europe, non-seulement en objets de luxe, mais en denrées de première nécessité. Les mœurs et les habitudes des habitans de Cuba sont les mêmes que celles des créoles du continent de l'Amérique méridionale espagnole, dont j'aurai occasion de parler en donnant les notices des voyages faits dans cette immense contrée.

Les observations de M. Fischer concernant la province de *Buenos-Ayres*, faisant partie du Paraguay espagnol, frappent principalement sur la prodigieuse quantité de bestiaux qu'elle nourrit, et qui y sont à vil prix : on en exporte beaucoup de cuirs verds.

La province de *Tucuma* offre les mêmes avantages. La population s'y élève à un million d'habitans, et n'est inférieure que de soixante et six mille ames à celle du Pérou, beaucoup plus étendue et plus renommée à cause de ses riches mines : relativement à *Lima*, capitale de cette dernière province, M. Fischer observe que ses habitans, dont il évalue le nombre à soixante et douze mille ames, ne

s'occupent que de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux : on n'y trouve aucunes manufactures.

La province de *Montana* est remarquable, non-seulement par le grand nombre de plantes qui y croissent, et dont la vingtième partie, au plus, est connue des botanistes, mais encore par ses nombreuses rivières. Cette grande quantité d'eaux, et la multiplicité des forêts, rendent le climat fort mal-sain, et donnent naissance à des épidémies si fâcheuses, que peu d'habitans atteignent l'âge de cinquante ans. La plupart des naturels du pays sont encore dans l'état sauvage. La fécondité des femmes y est regardée comme un fléau ; et pour prévenir la trop grande population, l'usage barbare s'y est introduit de noyer une partie des enfans. En 1774, un missionnaire est parvenu à faire embrasser le christianisme à un grand nombre de ces sauvages.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

Université CANADIANA Ottawa

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
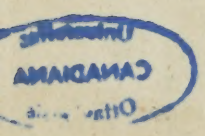
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.